

U d' / of Ottawa



39003000163310



10/3/51

Digitized by the Internet Archive  
in 2011 with funding from  
University of Toronto





BOURDALOUE

LECTURES

2  
bit  
24

# SPIRITUELLES

POUR

LE TEMPS DE L'AVENT

DISPOSÉES PAR

P. GÆDERT E. M.



PARIS

GARNIER FRÈRES, LIBRAIRES-ÉDITEURS

6, RUE DES SAINTS-PÈRES



BV

40

.B6

1900



## ÉVÊCHÉ DE SAINT-DIÉ.

*Je ne puis qu'applaudir à votre dessein de donner à la piété des fidèles un aliment aussi substantiel que celui de vos Lectures spirituelles.*

*La lecture en famille, la lecture de l'Évangile, de la vie des Saints et de pieuses méditations, était un usage éminemment chrétien dans les familles d'autrefois. Le maintenir, là où il existe encore; le réveiller, là où il est quelque peu assoupi; le faire naître, là où il n'est pas en honneur: tel est le triple but que vous poursuivrez. J'aime à penser que vous aurez la satisfaction de l'atteindre, car la collection que vous offrez à la piété de vos lecteurs se recommande à la fois [par la grande autorité des sources auxquelles vous puisez et par l'heureux choix des emprunts que vous leur avez faits.*

*C'est ce qui me détermine à répondre favorablement à votre appel, en donnant à votre œuvre la bénédiction que vous réclamez, et en recommandant vos Lectures à l'attention des familles chrétiennes.*

† ALPHONSE-GABRIEL,  
Évêque de Saint-Dié.

---

## ÉVÊCHÉ DU MANS.

*Des lectures tirées des meilleurs auteurs et choisies par vous, ne peuvent qu'être très utiles à ceux à qui vous les destinez.*

*Je vous souhaite donc de nombreux lecteurs et bénis de nouveau votre zèle avec la vive et fidèle affection d'autrefois.*

† MARIE-PROSPER,  
Évêque du Mans.

---

**ARCHEVÊCHÉ DE PARIS.**

*Imprimatur :*

26 novembre 1900.

X. BUREAU,

V. G.

---

BIBLIOTHÈQUE  
DE  
LECTURES SPIRITUELLES

---

Il n'est pas donné à tous de posséder les œuvres complètes des Saints, des Docteurs, des Pères de l'Eglise et des grands maîtres de la vie spirituelle. D'autre part, il n'est pas toujours possible, faute de temps, de chercher dans ces œuvres complètes les pages appropriées aux sujets que l'on veut étudier ou revoir.

Nous avons cru faire œuvre utile en nous chargeant de ce travail préparatoire, en puisant aux sources les plus autorisées, et nous avons groupé en un volume tout ce qui a été dit de plus remarquable et de plus complet sur chaque sujet. Tantôt les lectures se rapportent à une époque spéciale de l'année, telles que l'Avent, Noël, le Carême, la Semaine sainte, le Temps pascal, etc. Tantôt ces lectures ont pour objet Dieu, Jésus-Christ, la très sainte Vierge ou les Saints. D'autres volumes sont consacrés aux vertus, aux sacrements, aux devoirs du chrétien, etc.

Cette collection nouvelle de chefs-d'œuvre, consacrés par l'expérience, judicieusement choisis au milieu de tant de richesses accumulées pendant des siècles, ces meilleures pages de notre belle littérature chrétienne conviennent à toutes les âmes de bonne volonté. Non seulement les Membres du Clergé et des Communautés religieuses trouveront profit à puiser dans cette bibliothèque spéciale, mais nous nous adressons encore et tout particulièrement aux personnes pieuses qui vivent dans le monde. Ces volumes leur éviteront bien des recherches et leur faciliteront ce saint exercice de la lecture spirituelle tant recommandé par le doux saint François de Sales aux âmes qu'il dirigeait dans les voies du salut.

Notre but a donc été de créer un répertoire spécial pour toutes

les personnes pieuses, quelles que soient leur condition et leur vocation.

Toutes, nous l'espérons, se serviront avantageusement de notre nouvelle collection pour s'éclairer, se diriger et s'affermir dans la vie surnaturelle.

Chaque volume forme un tout complet et indépendant.

Le volume suivant, le deuxième de la collection, est de saint Augustin et se rapporte au temps de Noël et de l'Épiphanie.

---

## AVERTISSEMENT

---

Ce volume est extrait des œuvres complètes de Bourdaloue, édition Vivès, et se compose de deux parties distinctes.

La première partie est destinée aux lectures des quatre dimanches de l'Avent et comprend les deux séries de sermons prononcés par le célèbre orateur devant Louis XIV et sa cour. Nous les donnons textuellement, car ils peuvent être d'un très réel profit pour toutes les âmes. Nous y avons conservé les quelques passages se rapportant à Louis XIV ou aux grands qui formaient sa cour. Ils feront voir au lecteur avec quelle sainte liberté et avec quelle noble franchise Bourdaloue rappelait à cet auditoire d'élite les devoirs de notre sainte religion. Durestè, ces sermons, à part ces quelques lignes, sont aussi instructifs et aussi appropriés à nos besoins que si l'éloquent prédicateur les avait composés à notre intention.

Rien n'a vieilli dans ces pages merveilleuses. Les idées, les raisonnements, les conseils, les reproches, tout pourrait être redit de nos jours dans toutes nos églises.

Nous avons préféré laisser à ces discours la tournure oratoire et les citations latines, toujours traduites aussitôt par l'orateur même. La lecture n'en sera que plus vivante et l'âme ressentira quelques-unes des fortes impressions éprouvées jadis par l'auditoire choisi qui se pressait autour de Bourdaloue.

Nous donnons pour chaque dimanche deux lectures, l'une pour le matin, l'autre pour le soir. Comme elles sont d'une certaine étendue, nous avons mis en tête de chacune de ces lectures un résumé ou analyse qui pourra donner une idée suffisante du sermon développé aux personnes n'ayant pas le loisir de lire beaucoup. Cette même analyse peut également servir pour la méditation de ces divers sujets.

Les lectures de la deuxième série sont destinées aux jours ordinaires et sont plus courtes que les précédentes. Cette seconde partie forme un tout complet et se compose d'un Avent écrit et non prêché par Bourdaloue. (*Voir la note spéciale placée en tête de cette série de lectures quotidiennes.*) Le rôle du saint Précurseur en est le thème et le pieux auteur en tire toutes les leçons que comportent les exemples et les enseignements de saint Jean-Baptiste.

Cet Avent est peu répandu et nous sommes heureux de le faire connaître, car il est digne de Bourdaloue toujours si logique et si pratique. L'âme y trouvera une nourriture substantielle et simplement présentée, une doctrine sûre et des conseils précieux.

Nous avons complété cette seconde partie en y ajoutant une instruction sur la sainte communion, tirée également des œuvres de Bourdaloue, et qu'il serait profitable de lire lorsqu'on se prépare à faire la sainte communion.

Aux personnes disposant habituellement de peu de temps, cette seconde partie peut suffire pour cette époque de l'Avent et les aider merveilleusement à se préparer à bien célébrer la fête de Noël.

Enfin nous avons placé en tête de l'ouvrage une lecture préparatoire très importante et sur laquelle nous attirons d'une manière spéciale l'attention de tous ceux qui s'adonnent au saint exercice de la lecture spirituelle. Nous y avons condensé tout ce que les meilleurs auteurs ont dit de plus saillant sur ce sujet, en y multipliant les citations. Il est impossible de

mettre en pratique ces sages conseils sans tirer un profit considérable de ces lectures spirituelles. — Une seconde lecture préparatoire est tout entière de Bourdaloue. C'est une instruction sur le temps de l'Avent en général.

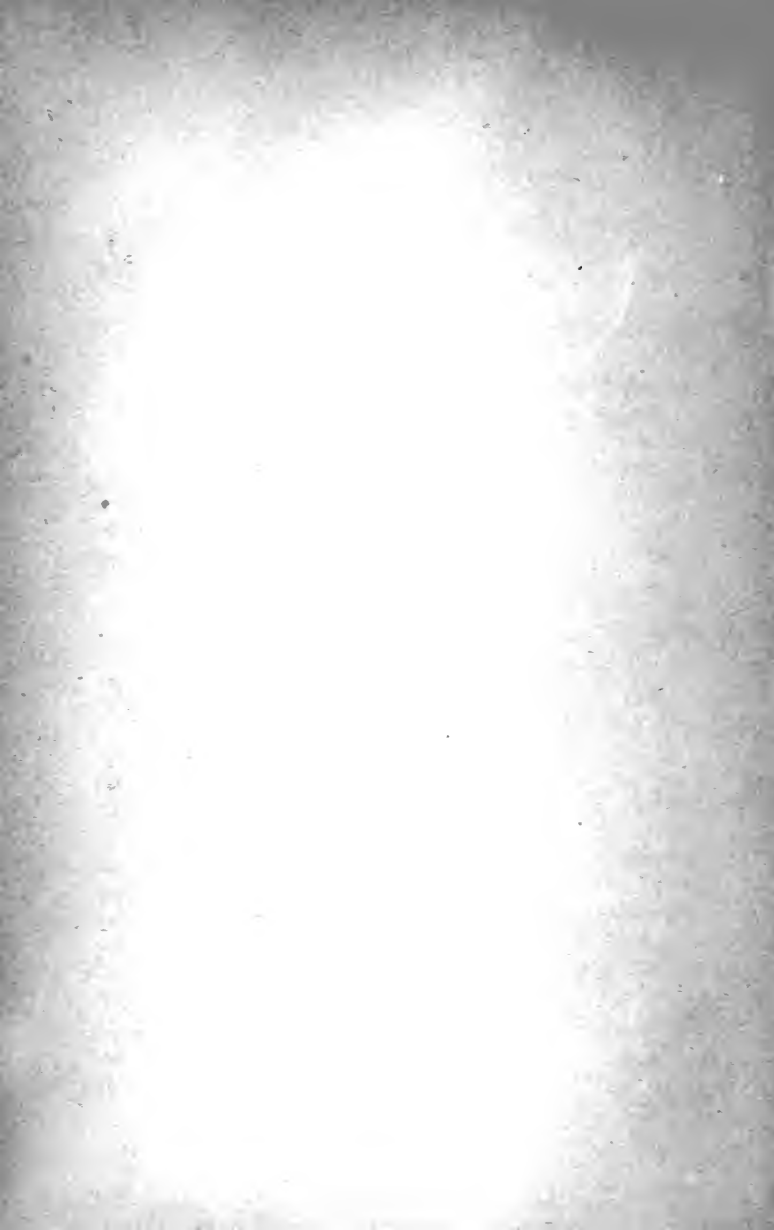
Nous ferons observer que ce volume peut être lu avec profit en dehors du temps de l'Avent.

*Nous exprimons toute notre reconnaissance à la maison Vivès qui a bien voulu nous autoriser à puiser dans ses éditions la matière de ce volume.*

P. GÆDERT,

E. M.







## NOTICE SUR BOURDALOUE

---

Louis Bourdaloue naquit à Bourges le 20 août 1632. Sa famille était l'une des plus considérables de la ville. A l'âge de 15 ans il désira entrer dans la Compagnie de Jésus et il y fut admis le 10 novembre 1648.

Après avoir fait ses études avec un rapide succès, il fut chargé de professer successivement la rhétorique, la philosophie et la théologie. Il donna dès lors des preuves de l'étendue et de la solidité de son esprit. Il commença ses prédications en 1666.

Bourdaloue passa avec raison pour le véritable réformateur de la chaire : et, s'il n'est pas le premier qui l'ait purgée de ses défauts, il a fait plus, il a créé l'éloquence et l'art de la prédication. « Qu'était-ce parmi nous que l'éloquence de la chaire, dit l'abbé d'Olivet, avant que les Bourdaloue eussent fait préférer à tout le reste la raison mise dans tout son jour? c'était mettre ensemble beaucoup de pensées mal assorties, souvent frivoles, et les énoncer avec de grands mots. » (1)

Il prêcha devant Louis XIV l'Avent en 1670 et le Carême en 1672. Il fut redemandé pour les Avents de 1684, 1686, 1689, 1693 et pour les Carêmes de 1674, 1675, 1680 et 1682. C'était une chose inouïe. Rarement le même prédicateur était appelé trois fois à la cour, et Bourdaloue y parut dix fois avec le même succès. Louis XIV avait manifesté le désir de l'entendre tous

(1) Hist. de l'Acad. française, Paris, 1730, tome III. p. 172.

les deux ans, aimant mieux, disait-il, *ses redites que les choses nouvelles d'un autre.*

Le succès du P. Bourdaloue surpassait encore à Paris ceux qu'il obtenait à Versailles. M<sup>me</sup> de Sévigné ne parle en général de ses sermons qu'avec enthousiasme; et rendant compte d'un de ces sermons qu'elle venait d'entendre : « *Cela fut porté au point de la plus haute perfection, dit-elle, et certains points furent poussés comme les aurait poussés l'apôtre saint Paul.* »

La vertu de Bourdaloue égalait son beau talent. Il était admiré de tous ceux qui l'entendaient, respecté même de ceux qui ne cherchaient point à l'entendre.

Bourdaloue fut jugé par ses contemporains, comme il l'a été dans le XVIII<sup>e</sup> siècle et comme il l'est de nos jours : La Bruyère, dans ses *Caractères*, le comparait à *Cicéron*. Boileau le proclamait dans ses vers *le plus grand orateur*. Dans le siècle suivant, d'Aguesseau (1) préfère Bourdaloue à Bossuet ou à Fléchier comme modèle de celui qui *se destine à parler pour prouver et pour convaincre*. Un de nos plus célèbres orateurs, après avoir admiré les différents genres de mérite et de beautés qu'on trouve dans Bourdaloue, s'écrie : « *Voilà donc jusqu'où le génie peut s'élever, quand il est soutenu par le travail* (2). »

Les sermons de Bourdaloue renferment tout le dogme et toute la morale, tout ce qu'il faut croire et tout ce qu'il faut pratiquer. On voit partout qu'il est versé dans l'intelligence des Livres saints, dans l'étude des Pères, dans la connaissance du cœur humain; et c'est à ces trois sources qu'il puise l'abondance et la solidité de ses preuves. Ses idées se développent dans un ordre parfait. D'une vérité établie naissent une foule d'autres vérités qui se soutiennent ensemble et se fortifient mutuellement. Il est profond, mais sans obscurité; il éclaire quand il discute, et quand il raisonne il prouve.

(1) Instruction sur les études propres à former un magistrat.

(2) *Principes de l'éloquence de la chaire*, par S. E. le cardinal Maury.

On dirait que les mystères mêmes de la religion semblent cesser d'être des mystères quand il les développe. Il attaque, il subjugué l'esprit, il exhorte moins qu'il n'ordonne, il entraîne plutôt qu'il ne séduit. Une logique puissante le fait toujours arriver jusqu'à l'évidence.

Aucun des nombreux sermons de Bourdaloue ne ressemble à un autre, quoiqu'il en ait composé trois ou quatre sur le même sujet. L'inépuisable fécondité de ses plans, toujours variés, toujours différents, fait connaître toute la richesse de son génie et sera toujours un objet d'admiration et d'étonnement.

Son style clair, périodique, est tantôt élevé, tantôt simple; toujours noble, jamais familier : il est nerveux, sans sécheresse; concis, sans affectation; sévère mais sans exclure ni les fleurs, ni les ornements qui s'y placent d'eux-mêmes et présentent ainsi la grâce réunie à l'austérité. Tout est plein et solide dans ses discours : rien n'est omis, mais rien n'est inutile. Il s'exprime avec force sur la morale, avec netteté sur les mystères, avec dignité dans les panégyriques, avec sentiment et avec art dans les oraisons funèbres.

Bourdaloue s'était formé par un long silence au grand art de parler et il savait se mettre à la portée de tous les hommes qu'il avait ainsi observés et étudiés. Bossuet lui-même a dit, en parlant de Bourdaloue: « *Cet homme sera éternellement notre maître en tout.* » Cependant il ne faut pas prendre à la lettre ce jugement de Bossuet : si Bourdaloue l'emportait sur lui comme prédicateur, l'évêque de Meaux était supérieur à Bourdaloue dans l'oraison funèbre.

La supériorité de Bourdaloue dans l'éloquence de la chaire était si bien établie qu'on l'appelait le *prédicateur des rois* et le *roi des prédicateurs*.

Dans les dernières années de sa vie, en 1700, lorsque sa réputation ne pouvait plus monter et que ses contemporains parlaient d'avance pour lui le langage de la postérité, lorsqu'on le proclamait le chef et le

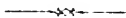
maître de l'éloquence chrétienne, il n'était ébloui ni de la considération dont il jouissait, ni des suffrages de Louis XIV et de sa cour, ni de l'éclat attaché à son nom.

Il rapportait tout à Dieu. On l'entendit dire un jour : Dieu m'a fait la grâce de connaître le néant de ce qui brille le plus aux yeux des hommes et il me fait encore celle de n'en être point touché. » Il disait encore dans une autre circonstance, être « si parfaitement convaincu de son incapacité pour tout bien, que, malgré tous ses succès, il avait beaucoup plus à se défendre du découragement que de la présomption », en sorte que rien n'était plus remarquable, au milieu de tant de gloire, que tant d'humilité.

Bourdaloue rendit son âme à Dieu le mardi 13 mai 1704, dans la soixante-douzième année de son âge, après avoir passé cinquante-six ans dans la Compagnie de Jésus. Il avait brillé dans la chaire, au premier rang des orateurs, pendant trente-quatre ans.

Vingt-neuf jours auparavant était mort Bossuet.

P. G



# LECTURES PRÉPARATOIRES

---

## PREMIÈRE LECTURE

### DE LA LECTURE SPIRITUELLE

Ce serait une erreur de croire que la lecture spirituelle est un exercice exclusivement réservé aux personnes consacrées à Dieu dans l'état religieux ou dans le sacerdoce. Sans doute, ces âmes privilégiées sont fidèles à faire cette lecture spirituelle chaque jour, et les règles de leurs ordres divers indiquent même le moment spécialement affecté à cet exercice. Mais les personnes qui vivent dans le monde en ont un besoin plus grand et doivent s'y adonner le plus possible, si elles veulent se maintenir dans cette atmosphère de piété où la vertu est plus facile, le péché plus rare, le devoir plus doux, le bonheur plus grand.

Saint Jean Chrysostôme s'écrie, dans son troisième discours sur Lazare : « Toujours, oui, toujours je vous exhorterai, non seulement à prêter une oreille attentive et réfléchie à nos discours, mais encore à lire assidûment dans vos maisons les saintes Écritures ; et ce conseil, je n'ai jamais manqué de le donner à ceux qui ont avec moi des entretiens particuliers. Et qu'on ne me fasse pas cette réponse froide et digne des plus vifs reproches : « Je suis enchaîné aux fonctions du barreau, engagé dans la gestion des affaires publiques ; j'exerce une profession mécanique ; j'ai une femme et des enfants à nourrir, une maison à gouverner ; je suis

« engagé dans le siècle, la lecture des livres saints n'est  
 « pas mon affaire, je n'en ai pas le loisir. C'est l'affaire  
 « de ceux qui ont renoncé au monde et qui, relégués  
 « dans la solitude au sommet des montagnes, n'ont point  
 « d'autre occupation que celle-là. »

« Que dites-vous, ô mon frère? Ce n'est point votre affaire, à vous, de lire nos saints livres, mille embarras vous en détournent? Eh! mais, je vous y trouve plus obligé que ces solitaires... vivant dans la retraite, les solitaires jouissent dans le port d'une sécurité parfaite. Mais nous qui voguons en pleine mer, bon gré, mal gré, sommes en butte à mille occasions de péchés, le secours des saintes Écritures nous est d'une indispensable nécessité. Ceux-là ne peuvent être blessés parce qu'ils sont loin du combat. Mais vous qui êtes toujours en campagne et comme criblés de blessures, c'est plus souvent qu'il vous faut prendre des remèdes...

« Non, mes frères, non, point d'espérance de salut pour celui qui néglige la lecture habituelle des saints livres. Quel bonheur si par un contact fréquent avec les maximes salutaires des saintes lettres, nous pouvons enfin nous assurer notre salut... Ce que le marteau, l'enclume et les tenailles sont aux artisans, les livres des apôtres, les oracles des prophètes le sont aux chrétiens...

« Gardons-nous donc bien de négliger d'acquérir ces bons livres, pour nous mettre à l'abri des plus mortelles blessures. N'entassons pas cet or; mieux vaut pour trésor des ouvrages qui forment le cœur à la vertu... »

« De même que le fer, dit saint Augustin, si l'on ne s'en sert pas, engendre la rouille, de même l'âme si elle ne s'exerce fréquemment par des lectures pieuses, laisse germer en elle les péchés. »

Saint François de Sales écrivait à M<sup>me</sup> la présidente Brulart : « Je voudrais qu'il ne se passât aucun jour sans que vous donnassiez une demi-heure ou une heure à la lecture de quelque livre spirituel. » Et dans une autre lettre à une dame mariée, le doux

évêque disait : « Lisez le plus souvent que vous pourrez, mais peu à la fois et avec dévotion. » Dans son *Introduction à la vie dévote*, il complète ce conseil : « Ayez toujours auprès de vous quelque beau livre de dévotion et lisez-en tous les jours un peu avec grande dévotion, comme si vous lisiez des lettres, missives que les saints vous eussent envoyées du ciel pour vous montrer le chemin et vous donner le courage d'y aller... »

L'un des maîtres de la vie spirituelle, le P. Berthier, nous assure que « les avantages des lectures de piété sont presque infinis. Dans la prière, ajoute-t-il, c'est nous qui parlons à Dieu et dans la lecture c'est Dieu qui nous parle : en priant, nous pouvons donner dans l'illusion ; au lieu qu'un livre plein de l'esprit de Dieu nous guide sûrement et nous rappelle même dans le droit chemin si nous avons eu le malheur de nous en écarter. Quand nous sommes dans la tiédeur un livre de piété peut être l'instrument dont la grâce se sert pour nous rétablir dans la ferveur ; et quand nous ne savons plus nous entretenir avec Dieu, ce livre sur lequel nous jetons les yeux peut nous inspirer des lumières. Ce livre nous retrace les exemples des saints, condamne notre indifférence, rappelle le souvenir des jugements de Dieu, rapproche de nous le moment de l'éternité, dissipe les illusions du monde, répond aux faux prétextes de l'amour-propre, donne des armes pour résister aux passions. C'est un moniteur qui reprend en secret, un ami qui ne peut être soupçonné de nous tromper, un juge qui décide sans partialité, un prophète qui annonce la vérité sans flatterie. Il n'est ni opportun, puisqu'on le quitte et qu'on le reprend quand on veut ; ni contradicteur, puisqu'il produit ses pensées sans disputer contre les nôtres ; ni indiscret puisqu'il donne des avis sans savoir si nous les suivrons ; ni susceptible de jalousie, puisqu'il nous laisse toute liberté de déférer à ses conseils ou de préférer ceux d'un autre.

« Combien de pécheurs ont été rappelés à la pénitence par la lecture d'un saint livre !... C'est la parole de Dieu qui pénètre toutes les facultés de l'âme, tantôt comme une rosée bienfaisante, et tantôt comme un coup de foudre. On est quelquefois attiré par les douceurs ineffables de la sainte charité, et quelquefois atterré par la crainte des vengeances divines. Le Seigneur paraît ou miséricordieux ou terrible, ou Jésus en croix, ou Jésus jugeant les vivants et les morts ; ou le ciel avec tous ses charmes, ou l'enfer ouvrant ses abîmes...

« Mais, remarque le même auteur, une lecture faite sans attention est une perte de temps, une source d'ennui, un aliment de paresse et la preuve d'une tiédeur concentrée dans le fond de l'âme. Notre attention aux lectures de piété doit être sérieuse, soutenue et animée de l'esprit de prière... »

Toujours au sujet de la manière de faire la lecture spirituelle, le vénérable Louis de Grenade nous donne ces conseils précieux : « Il faut la faire, non point à la hâte et comme en courant, mais avec lenteur et réflexion, s'appliquant à saisir le sens des paroles et à savourer par la volonté les vérités qu'elles expriment. Quand nous rencontrons un passage touchant, arrêtons-nous un peu, et faisons une espèce de halte, pour réfléchir à ce que nous avons lu et produire une courte prière (1) ».

Saint Bernard ajoute « qu'il est bon de cueillir, en lisant, quelques fleurs de dévotion et de piété, d'interrompre le fil de la lecture par quelque prière en rapport avec la pensée qui nous a frappés. Cette prière nous élève vers Dieu, s'entretient avec lui et en obtient toujours quelques faveurs (2) ».

« Un bon livre, dit saint Alphonse Rodriguez, ne doit pas se lire une seule fois ; reprenez-le entre vos mains, la seconde lecture vous touchera plus que la première,

(1) De l'oraison et de la considération, I. 5.

(2) De mod. orand.. VII et VIII.



et la troisième plus que la seconde; vous y trouverez toujours un nouveau goût, comme l'éprouvent ceux qui lisent avec un véritable dessein de profiter. Au contraire, c'est une coutume très louable et très utile que celle de quelques-uns, qui ne rencontrent rien dans un livre de piété qui fasse quelque impression sur eux, qui ne prennent aussitôt le soin de le marquer pour avoir ainsi toujours quelque chose de réserve, dont leur âme se nourrisse dans ses besoins, et où ils puissent trouver de quoi s'exciter à la ferveur et de quoi se consoler dans les temps de sécheresse et d'afflictions (1) ».

Saint Bonaventure n'est pas moins explicite : « Lisez la vie et les enseignements des saints, dit-il, afin de trouver, en vous comparant à eux, à vous humilier en tous temps, à vous instruire, à vous embraser de dévotion, à vous exciter aux saintes pratiques, à vous former à l'intelligence des Écritures et à vous éclairer des splendeurs de la foi. Apprenez dans vos lectures à discerner la vérité du mensonge, le bien du mal, le vice de la vertu, et à connaître les divers remèdes des vices et des tentations. Lisez pour comprendre les choses et non pour devenir plus savant, ni dans un but de curiosité. Laissez de côté ce qui n'édifie pas : une lecture vaine engendre des pensées plus vaines et éteint la dévotion en notre âme (2) ».

Et ailleurs il dit encore : « L'âme a besoin d'être nourrie de saintes lectures... Il est avantageux de tirer souvent de ce qu'on lit de pieuses affections, d'en former des prières et d'interrompre de temps en temps la lecture. En agissant de la sorte, l'âme puise dans cet endroit une intelligence salutaire, et la science, mise de côté par amour pour la vertu, se montrera ensuite bien plus belle appuyée sur cette même vertu.

« On devra aussi avoir pour ses lectures des moments et des sujets déterminés : on ne retire aucun fruit à lire

(1) Perfect. chrét., I. v. xxviii.

(2) De l'inst. des nov., xiv.

au hasard et à s'attacher au premier endroit venu, ou plutôt une telle manière ne laisse à l'âme que l'instabilité. Il faut donc s'arrêter aux sujets commencés et y assujettir son esprit, car c'est l'indice d'un estomac dégoûté que la recherche des mets variés. Il faut aussi confier chaque jour à la mémoire quelque chose de nos lectures, afin de nous en nourrir plus fidèlement, d'en rappeler plus fréquemment le souvenir et d'en faire l'objet de nos méditations ; mais ce choix doit convenir au but de notre vocation, perfectionner notre intention, captiver notre âme et l'éloigner de toute pensée étrangère (1) ».

« Saint Jean Chrysostôme fait la remarque suivante : Quand nous voulons lire quelque livre de piété, il faut bannir de notre cœur tous les soins temporels et toutes les pensées du monde ; et recueillant notre esprit de toutes sortes de distractions, nous appliquer avec beaucoup d'attention et de piété à cette sainte lecture, afin de parvenir sous la conduite de l'Esprit-Saint à l'intelligence de ce que nous lisons et en tirer beaucoup de fruit (2) ».

A son tour saint Grégoire le Grand dit : « Nous devons tellement transformer en nous les bonnes choses que nous lisons, qu'en même temps que notre esprit en est touché, notre vie s'y conforme par ses actions (3) ».

Et c'est pourquoi saint Augustin s'écrie : « Qui ne sait que nous profitons d'autant plus vite d'une bonne lecture, que plus vite nous mettons cette lecture en action (4) ! »

Le vénérable Louis de Blois nous donne à ce sujet tout un ensemble de conseils pratiques qui peuvent très heureusement compléter ce que nous avons dit jusqu'ici : « Livrez-vous avec ardeur, nous dit-il, aux

(1) Mir. de la disc., XIII.

(2) Hom. sur la Gen.

(3) Mor. Job, I. 9.

(4) Lab. Mon., XVII.

pieuses lectures ; elles ont un charme qui ne s'épuise jamais. Vous y apprendrez à goûter la douceur des choses célestes ; et il arrivera, qu'accoutumé aux saintes délices, vous n'aurez plus que du mépris pour les voluptés des sens, et votre esprit s'affermira merveilleusement dans ses bonnes résolutions.

« Afin donc de retirer de cette lecture un si grand fruit, efforcez-vous d'y apporter les dispositions convenables, c'est-à-dire l'attention, la sagesse, l'humilité. Que ce soit pour vous un aliment d'amour et non pas une vaine pâture de la curiosité : cherchez-y l'utilité et les consolations spirituelles, plutôt qu'une science superflue et des paroles éloquentes ; car le royaume de Dieu ne consiste pas dans l'élégance du langage, mais dans la sainteté de la vie. Cependant, de même qu'il ne faut pas rechercher cette élégance où elle n'est pas, il ne faut pas non plus la dédaigner où elle se trouve, car elle est aussi un don de Dieu.

« Ne vous troublez pas si tout ce que vous lisez ou entendez ne peut se fixer dans votre mémoire ; car, de même qu'un vase pur, souvent arrosé d'eau, demeure exempt de souillures, quoique l'eau s'écoule à l'instant même qu'on l'y jette, ainsi la pensée du salut, en passant à travers l'âme bénévole, la purifie et la rend agréable au Seigneur. Ce qui vous importe véritablement, ce n'est pas de retenir des mots, mais de vous approprier la substance de la doctrine, c'est-à-dire de conserver, par le moyen de la doctrine, la pureté intérieure et une volonté toujours prête à accomplir les préceptes divins.

« N'imitiez pas ceux qui, ne gardant aucun ordre dans leurs lectures, lisent indifféremment tout ce que le hasard leur offre, n'ont de goût que pour la nouveauté, et dédaignent tout ce qui est ancien et commun, quelle qu'en soit l'utilité. Loin de vous une telle inconstance : elle n'étend pas l'âme, elle la disperse ; et celui-là est dans un grand danger, qui est atteint de cette maladie.

« Attachez-vous prudemment à une lecture choisie, et habituez-vous à y persévérer, lors même qu'elle a pour vous moins de charme. Lisez, dis-je, avec ordre, sans vous détourner ni vous écarter çà et là. Ne vous faites aucune peine de lire ce qui est bon et de le relire encore.

« Ainsi que l'attestent les Pères, il est utile de passer de la lecture à la méditation, et ensuite de revenir de la méditation à la lecture. Cette louable inconstance, en prévenant le dégoût, fortifie, renouvelle l'âme, fait qu'elle s'applique avec plus d'ardeur à chacun de ses exercices, et qu'elle en retire de plus grands fruits. Et qui empêche que vous ne formiez, pendant la lecture même, de courtes et vives prières, de tendres aspirations vers Dieu ? Il est plusieurs ouvrages qui peuvent servir également pour la lecture et pour l'oraison, lectures dans lesquelles nous conversons avec Dieu. » (1)

Enfin saint Jean-Baptiste de la Salle résume admirablement en quelques lignes très pratiques tout ce qui concerne la lecture spirituelle : « Ne commencez point de lecture, dit-il, sans vous être mis en la présence de Dieu; demandez-lui, par quelque courte prière, les grâces et les lumières pour pouvoir comprendre et pratiquer ce que vous allez lire. Ne lisez jamais par curiosité, et ne vous pressez point pour avoir bientôt lu un livre; arrêtez-vous de temps en temps pour goûter ce que vous lisez; consultez et examinez-vous vous-même sur ce qui vous empêche de pratiquer ce que vous lisez. Lorsque vous le pouvez pratiquer, voyez pourquoi vous ne le faites pas. Lisez votre livre comme vous liriez une lettre que Jésus-Christ vous aurait envoyée lui-même pour vous faire connaître sa sainte volonté; et, surtout si c'est l'Écriture sainte, lisez-la avec un très profond respect, respectez-en jusqu'aux moindres syllabes; lisez-la avec soumission d'esprit; pratiquez ce que vous

(1) Spec. mon.

entendez, adorez ce que vous n'entendez pas; et, si vous le voulez entendre, demandez quel en est le sens à ceux qui en ont l'intelligence.

« Repassez souvent dans votre esprit, et tâchez de graver dans votre cœur, ce que vous avez le plus goûté dans ce que vous avez lu.

« A la fin de votre lecture, ne manquez pas de rendre grâces à Dieu des vérités que vous aurez le plus goûtées et retenues, et priez-le qu'il vous aide à les mettre en pratique (1) ».

On ne peut mieux dire et, en moins, de mots la meilleure méthode de faire la lecture spirituelle d'une façon véritablement profitable à l'âme de bonne volonté.

Il est temps maintenant de laisser parler Bourdaloue qui, lui aussi, a dit des choses merveilleuses sur le sujet qui nous occupe. Nous voudrions citer dans son entier cette instruction, si solide et si précieuse; mais, pour éviter des redites, nous donnerons seulement ces quelques passages en terminant : « Deux choses contribuent à rendre une lecture utile et salutaire, dit-il, la qualité du livre qu'on lit, et la manière dont on le lit. Quant à la qualité du livre, quoi qu'il y ait sans doute des livres beaucoup meilleurs les uns que les autres, chacun, dans le choix qu'on en doit faire, peut se consulter soi-même et suivre là-dessus son attrait. Quelques-uns aiment mieux les livres qui les instruisent, et d'autres préfèrent les livres qui les affectionnent et qui les touchent. Ceux-là prennent plus de goût aux histoires et aux vies des saints, qui leur mettent devant les yeux des exemples à imiter; et ceux-ci en ont plus pour les traités spirituels qui leur développent le fond des matières, et qui les convainquent par des raisonnements. Quoi qu'il en soit, il importe peu, ce semble, à quelle sorte de livres on s'attache, pourvu que ce soient de bons livres, c'est-

(1) Recueil de petits traités.

à-dire des livres orthodoxes, édifiants, et dont on puisse tirer du profit par son avancement et sa perfection.

« Mais il ne suffit pas de les lire, il faut les bien lire, car souvent tout dépend de la manière, et il y a en toutes choses une méthode qui leur donne plus d'efficacité et plus de vertu. Lire à la hâte et comme en courant, c'est s'exposer à ne rien retenir d'une lecture, à n'en recevoir nulle impression, puisqu'il n'est pas possible qu'on y prête alors toute l'attention nécessaire. Les viandes prises avec trop d'avidité et trop vite causent ordinairement à la santé plus de dommage que de bien. Lire chaque fois et hors de mesure, c'est se remplir l'esprit d'une infinité d'idées qu'il ne peut plus arranger, et dont il ne lui reste qu'une vue confuse et superficielle. L'excès de nourriture, quelque saine qu'elle soit, charge un estomac, et le met hors d'état de la digérer.

Lire, pour remarquer certaines sentences ou de l'Écriture ou des Pères, certaines pensées nouvelles et moins communes, c'est faire de sa lecture une étude : or, toute étude dessèche le cœur et le distrait. Lire et s'arrêter en lisant, à la beauté du style et à la pureté du langage, c'est prendre le change et s'amuser à des fleurs au lieu de cueillir les fruits.

« De tout ceci il est aisé de conclure comment on doit faire la lecture spirituelle et quelles règles il faut observer. C'est : 1<sup>o</sup> de s'adresser d'abord à Dieu, et d'élever vers lui le cœur, pour lui demander la lumière de son esprit ; car il n'y a que Dieu qui donne l'accroissement, surtout à sa parole, soit lue, soit entendue. 2<sup>o</sup> De lire posément et de bien peser les choses, afin qu'elles puissent mieux s'exprimer et qu'elles s'insinuent doucement dans l'âme, comme une rosée qui tombe goutte à goutte et qui pénètre ainsi la terre. 3<sup>o</sup> Pour cela de lire peu chaque jour, estimant beaucoup plus une courte lecture faite avec réflexion, qu'une autre, plus longue, mais aussi plus légère et mal digé-

rée. 4<sup>o</sup> De demeurer à certains endroits dont on se sent plus frappé, de les repasser et de les goûter, faisant un retour sur soi-même, et se les appliquant. De cette sorte, la lecture devient une espèce de méditation; et c'est un avis très sage que donnent les maîtres de la vie dévote aux personnes qui ne sont point encore versées dans l'oraison, et qui veulent s'y former, de commencer par ces lectures, et de se contenter d'en tirer quelques bonnes résolutions. 5<sup>o</sup> De relire de temps en temps certains livres généralement estimés et dont on a connu par soi-même l'utilité et la solidité. C'est une erreur dont se laissent prévenir bien des personnes, de ne vouloir jamais lire deux fois le même livre, et de se persuader qu'ayant plu dans une première lecture, il ennuiera dans une seconde. Un livre solide est comme une riche mine, où l'on trouve toujours à creuser et à profiter. Voilà tout ce qui regarde l'exercice de la lecture spirituelle : c'est à nous de mettre en œuvre un moyen de sanctification aussi efficace que celui-là, et qui nous est si aisé et si présent. »

P. G.



## DEUXIÈME LECTURE

### INSTRUCTION POUR LE TEMPS DE L'AVENT

---

#### RESUMÉ

Dans ce saint temps l'Église honore l'incarnation du Verbe. Nous ne pouvons donc mieux nous y occuper que de la méditation de ce grand mystère, où le Verbe divin est venu sur la terre, 1° découvrir sensiblement aux hommes la gloire de Dieu ; 2° combattre parmi les hommes et y détruire tous les ennemis de la gloire de Dieu ; 3° allumer dans le cœur des hommes un zèle ardent pour la gloire de Dieu.

1° Comment Jésus-Christ vient découvrir sensiblement aux hommes la gloire de Dieu. Qu'est-ce que la gloire de Dieu ? Cette gloire de Dieu, telle que nous la devons maintenant entendre, ce sont ses perfections révélées et publiées au monde. Or, n'est-ce pas ce que nous découvrons sensiblement le Fils de Dieu dans son incarnation ?

C'est là que paraît la miséricorde de Dieu,  
Sa sagesse,  
Sa puissance,  
Sa justice.

Cependant n'est-il pas étrange que Dieu soit si peu connu dans le monde, ou qu'on y vive comme si l'on ne le connaissait point ?

2° Comment Jésus-Christ vient combattre parmi les hommes et y détruire tous les ennemis de la gloire de Dieu. Trois sortes d'ennemis : le démon, le péché, les biens de la terre, ou plutôt l'amour déréglé des biens de la terre.

Il dépouille le démon de l'empire qu'il exerçait sur la terre. Les idoles des faux dieux tombent, et les oracles se taisent.

Il efface les péchés des hommes et, en qualité de victime, il présente à Dieu le sacrifice de notre salut.

Il attaque la cupidité et l'amour déréglé des biens de la terre en



deux manières. Dans les justes, il déracine de leur cœur cette convoitise. Dans les impies et les mondains, il la condamne au moins et la réprouve.

3<sup>e</sup> Comment Jésus-Christ vient allumer dans le cœur des hommes un zèle ardent pour la gloire de Dieu. Premièrement, il nous donne la plus haute estime de la gloire de Dieu.

Secondement, il nous fait trouver pour nous-mêmes un intérêt propre et essentiel dans cette gloire de Dieu.

Par où pouvons-nous glorifier Dieu ? Par les mêmes moyens que Jésus-Christ l'a glorifié ; honorons les perfections de Dieu, reconnaissons-les. Combattons nos passions, qui sont autant de démons domestiques. Pleurons nos péchés, effaçons-les par la pénitence. Renonçons, au moins de cœur, à tous les biens du monde.

## DÉVELOPPEMENT

Le dessein de l'Église, dans l'institution de l'Avent, a été d'honorer le Verbe incarné dans le chaste sein de la Vierge, et de nous disposer ainsi à la glorieuse nativité de cet Homme-Dieu. Nous ne pouvons donc mieux nous occuper, pendant ce saint temps, que du grand mystère de l'incarnation ; et quoique le Fils de Dieu s'y soit profondément humilié et comme anéanti, nous le devons néanmoins considérer comme un mystère de gloire pour Dieu même, selon qu'il nous est marqué dans ce cantique sacré que chantèrent les anges à la naissance de Jésus-Christ : *Gloire à Dieu au plus haut des cieux !* En effet, c'est en se revêtant d'une nature semblable à la nôtre, et en se faisant homme, que le Verbe divin est venu sur la terre : 1<sup>o</sup> découvrir sensiblement aux hommes la gloire de Dieu ; 2<sup>o</sup> combattre parmi les hommes, et y détruire tous les ennemis de la gloire de Dieu ; 3<sup>o</sup> allumer dans le cœur

des hommes un zèle ardent pour la gloire de Dieu. Appliquons-nous à méditer et à bien pénétrer ces trois vérités. Ce sera pour nous un fonds inépuisable de réflexions et de sentiments les plus propres à nous édifier.

I Comment Jésus-Christ vient découvrir sensiblement  
aux hommes la gloire de Dieu.

I. Que le Verbe éternel, en s'incarnant, soit venu découvrir aux hommes la gloire de Dieu, c'est l'expresse doctrine de l'évangéliste saint Jean : *Le Verbe*, dit-il, *s'est fait chair: il a demeuré et conversé parmi nous, et nous avons vu sa gloire* (1). Quelle conséquence ! et le saint évangéliste ne devait-il pas, ce semble, conclure tout autrement, et dire : Le Verbe s'est fait chair, et sous cette chair mortelle dont il est revêtu, il nous a caché la gloire de sa divinité ? S'il disait : Le Verbe s'est fait chair, et nous avons été témoins de ses infirmités volontaires, de ses abaissements et de ses anéantissements, nous n'aurions pas de peine à comprendre la pensée de ce disciple bien-aimé, et elle nous paraîtrait très naturelle ; mais que le Verbe se soit fait chair, qu'en se faisant chair comme nous, il se soit assujéti à toutes nos misères, et qu'en cela néanmoins il ait fait éclater sa gloire, c'est ce qui paraît se contredire, et de quoi nous ne voyons pas d'abord la liaison. Rien toutefois n'est plus juste que ce raisonnement, dit saint Augustin, et il ne faut qu'un peu d'attention pour en voir toute la solidité et toute la vérité. Car si la gloire de Dieu devait être révélée aux hommes d'une manière sensible, c'est justement par les humiliations du Verbe ; et il n'y avait que ce Verbe humilié qui pût nous faire connaître l'excellence d'un Dieu glorifié : tellement, conclut saint Augustin, que si saint Jean n'avait pas dit : Le Verbe s'est fait chair,

(1) Joan., 1, 14.

nous n'aurions pu dire que nous avons vu sa gloire. Qu'est-ce que la gloire de Dieu dont il est ici question, et en quoi consiste-t-elle ? Cette gloire de Dieu telle que nous la devons entendre, c'est-à-dire cette gloire qui est dans Dieu, et que nous désirons de connaître, n'est autre chose que les perfections de Dieu. Par conséquent, découvrir aux hommes les perfections de Dieu c'est leur découvrir la gloire de Dieu. Or, n'est-ce pas ce que nous découvrons admirablement et sensiblement le Fils de Dieu dans son adorable incarnation ?

II. Et d'abord, la miséricorde de Dieu pouvait-elle se produire avec plus d'éclat que dans ce mystère ? pouvait-elle nous donner une idée de ce qu'elle est, comparable à celle-ci ? a-t-elle jamais rien fait dans le monde qui en ait approché ? O prodige ! s'écrie Zénon de Vérone, un Dieu réduit à la petitesse d'un enfant ! et cela pour qui ? par amour pour son image, et pour des créatures formées de sa main. Reconnaissons l'excellence de notre religion dans les vues excellentes qu'elle nous donne du Maître que nous adorons, et de sa bonté sans mesure. Toutes les religions païennes, dans la vanité de leurs fables, ont-elles jamais rien imaginé de pareil ? Nous avons des dieux, disait un des sages du paganisme ; mais ces dieux passeraient pour des monstres s'ils vivaient parmi nous, tant ils ont été vicieux et corrompus. Nous, dit saint Augustin, nous servons un Dieu en qui tout est merveilleux ; mais de toutes les merveilles qu'il renferme dans son être divin, ce qu'il y a de plus merveilleux et de plus incompréhensible, c'est son amour. Il ne faudrait donc que le mystère de l'incarnation pour confondre toute l'idolâtrie et toute la superstition païenne. Car, selon la belle remarque de saint Grégoire de Nysse, la vraie religion est d'avoir des sentiments de Dieu conformes à la nature et à la grandeur de Dieu : or, ce grand mystère nous fait concevoir une estime de la miséricorde de Dieu si relevée, qu'il n'est pas possible à l'esprit de l'homme de la porter plus haut.

III. Il en est de même de la sagesse de Dieu. Que la prudence aveugle du siècle en juge comme il lui plaira, on peut dire, et il est vrai, qu'un Homme-Dieu est le chef-d'œuvre d'une sagesse toute divine, parce que c'est ainsi que Dieu a pris le moyen le plus convenable de réparer sa propre gloire et d'opérer le salut des hommes. Il avait été offensé, ce Dieu de majesté ; il lui fallait une satisfaction digne de lui, et nul autre qu'un Dieu ne pouvait dignement satisfaire à un Dieu. L'homme s'était perdu : Dieu voulait le sauver en le délivrant de la mort éternelle ; et comme il n'y avait qu'un Dieu qui, par ses mérites infinis, pût le délivrer de cette mort, il n'y avait conséquemment qu'un Dieu qui pût le sauver. Il fallait que ce Sauveur fût tout ensemble vrai Dieu et vrai homme. S'il eût seulement été Dieu, il n'eût pu souffrir ; s'il eût été seulement homme, ses humiliations ni ses souffrances n'eussent pas été des réparations suffisantes. De plus, s'il eût seulement été Dieu, il eût été invisible, et n'eût pu nous donner l'exemple ; et s'il eût seulement été homme, son exemple n'eût pas été pour nous une règle tout à fait sûre et à couvert de tout égarement. Mais étant Dieu et homme, comme homme il a pu s'abaisser, et comme Dieu il a donné à ses abaissements une valeur inestimable et sans mesure ; comme homme il s'est montré à nos yeux pour nous servir de guide, et comme Dieu il nous a rassurés pour nous faire prendre avec confiance la voie où il est entré, et où il a voulu nous conduire. Ainsi, dans ces jours de grâce et de salut, nous n'avons point de sentiment plus ordinaire à prendre que de nous écrier avec l'Apôtre : *O richesse ! ô abîme de la sagesse et des jugements de Dieu* (1).

IV. Mais quelle vertu et quel pouvoir dans Dieu ne demandait pas l'accomplissement de ce grand ouvrage ? Quel effort et quel miracle de la droite du Très-Haut ! un Dieu-Homme, conçu par une mère vierge ; c'est-a-

(1) Rom., XI. 33.

dire, dans la même personne, dans le même Jésus-Christ la divinité jointe avec notre humanité, l'immortalité avec notre infirmité, la grandeur avec notre bassesse, l'infini avec le fini, l'être avec le néant; et dans la même mère, la maternité avec la virginité! Voilà proprement l'œuvre de Dieu. Tout ce qu'il avait fait jusqu'à présent dans l'univers n'était pour lui, selon l'expression même de l'Écriture, que comme un jeu; mais c'est ici que sa toute-puissance se déploie dans toute son étendue, et c'est dans la faiblesse d'un Enfant-Dieu qu'il fait éclater toute sa force.

V. Il n'y a que la justice de Dieu qui semble demeurer inconnue, et n'avoir nulle part dans ce mystère de grâce. Mais nous nous trompons, si nous le pensons de la sorte; et l'on peut même ajouter que de toutes les perfections divines qui reluisent dans la personne du Sauveur, la justice est celle dont les effets y sont plus sensibles, et dont les droits inviolables et souverains y paraissent avec plus d'évidence: jusque-là que saint Chrysostôme n'a pas fait difficulté d'avancer cette étrange proposition, mais qui n'a rien que de solide, toute surprenante qu'elle est, savoir: que dans l'enfer, où Dieu exerce ses plus rigoureux châtimens, il ne fait pas néanmoins autant connaître sa justice, que dans le sein virginal de Marie, où le Verbe s'est incarné. La preuve en est incontestable. C'est que dans l'enfer ce ne sont que des hommes réprouvés qui se trouvent soumis à cette justice; au lieu que dans le sein de Marie, c'est un Homme-Dieu qui commence à en devenir la victime et à lui être immolé. Or, qu'est-ce qu'une justice à laquelle il faut une telle hostie et un tel hommage? d'où vient que le Prophète royal, parfaitement éclairé dans la science et le discernement des attributs divins, après avoir dit que *Dieu a montré aux hommes l'auteur de leur salut*, ajoute ensuite qu'il a révélé sa justice à toutes les nations (1).

(1) Psal. xcviij, 2.

VI. De tout ceci, concluons que le Sauveur du monde, en prenant un corps humain et visible, et nous découvrant ainsi les plus hautes perfections de Dieu, nous donne par là même la plus grande idée de la gloire de Dieu. De sorte que sans attendre sa passion et la fin de sa vie mortelle il peut dire à son Père, dès le moment de sa sainte incarnation : Mon Père, j'ai déjà commencé l'office pour lequel vous m'avez envoyé, qui est de vous faire connaître dans le monde. Je n'y entre que pour cela, et je n'en sortirai qu'après avoir consommé cette importante affaire. Car il est d'une nécessité absolue que vous soyez connu des hommes, puisque l'ignorance où ils vivent à l'égard de leur créateur, et du premier de tous les êtres, est un désordre essentiel dans la nature, et la source de tous les autres désordres. C'est pourquoi je viens en ce jour, afin que les hommes en me contemplant, contemplent dans moi votre gloire, et que la lumière que j'apporte se répande dans toute la terre, et dissipe les ténèbres où elle est ensevelie.

VII. Cependant, après une telle manifestation de la gloire de Dieu, n'est-il pas étrange qu'il soit si peu connu dans le monde? Car ce qu'on appelle le monde, les sectateurs du monde, les esclaves du monde, ces hommes et ces femmes remplis d'esprit du monde connaissent-ils Dieu? ne font-ils pas profession de l'ignorer, ou du moins de l'oublier? ne vivent-ils pas comme s'il n'y en avait point? leur grand principe n'est-il pas de l'effacer autant qu'ils peuvent de leur souvenir, et de n'y penser presque jamais? C'est la plainte que faisait le disciple saint Jean, expliquant la génération éternelle et temporelle du Fils de Dieu : *Dieu était au milieu du monde, comme le maître et l'arbitre du monde, et le monde n'en avait nulle connaissance* (1). C'est la plainte que Jésus-Christ lui-même faisait à son Père : *Père saint, le monde ne vous connaît point* (2).

(1) Joân., i. 12. — (2) Ibid., xvii, 25.

Quoi que j'aie fait pour lui annoncer vos grandeurs, son aveuglement a prévalu, et il y demeure toujours plongé. Déplorable aveuglement, s'écrie Salvien; aveuglement qui va jusqu'à mettre Dieu dans notre estime au-dessous de tout! On le perd sans regret, on se tient éloigné de lui sans inquiétude, on lui préfère le moindre avantage, le moindre plaisir, et on ne lui donne la préférence sur rien. Sa grâce et sa haine nous sont également indifférentes : tout cela pourquoi? toujours pour la même raison : c'est que le monde ne l'a jamais bien connu. Car si le monde le connaissait, ce Dieu si miséricordieux, ce Dieu si sage, ce Dieu si puissant, ce Dieu si juste et si saint, on ne vivrait pas dans le dérèglement où l'on vit, on ne s'abandonnerait pas à une telle corruption de mœurs, on ne viendrait pas l'outrager au pied de ses autels, on honorerait son culte, on respecterait ses temples, on pratiquerait sa loi, on redouterait ses vengeances. Mais parce que le monde affecte de le méconnaître, il n'y a point d'excès où l'on ne se porte.

VIII. Quoi donc! le dessein de Jésus-Christ est-il absolument ruiné? il est descendu parmi nous, et il a voulu vivre au milieu de nous, pour publier dans le monde la gloire de son Père : mais, dans la suite des siècles, a-t-il été frustré de son attente? Non, sans doute; mais outre ce monde perverti qui ferme les yeux à la lumière que le Sauveur des hommes est venu nous présenter, il y a un autre monde, un monde fidèle, un monde prédestiné, le petit monde des justes et des élus. Ce sont ceux-là que Jésus-Christ s'est réservé, et qu'il se réserve encore; c'est à ceux-là qu'il est donné de connaître les mystères de Dieu, et en particulier le mystère d'un Dieu fait homme. Oui, c'est à vous, dit saint Bernard, à vous qui êtes humbles, à vous qui êtes soumis et obéissants, à vous qui êtes modestes dans votre condition, et qui ne cherchez point à vous élever au-dessus de vous-même par un orgueil présomptueux; à vous qui veillez sur toute votre conduite et

sur toutes vos démarches pour les régler; à vous enfin qui vous appliquez à méditer les perfections de votre Dieu et à pratiquer sa loi.

IX. Plaise au ciel que nous soyons de ce monde chrétien! Ouvrons les yeux de la foi, et dans le cours de cet Avent, admirons les merveilles du Seigneur. Rendons-nous attentifs à la voix de cet enfant, qui, du sein de sa mère où il est encore caché, nous invite à louer Dieu, à le bénir, et à lui dire avec toute l'Église : *J'ai considéré vos œuvres, Seigneur, et j'en ai été saisi d'étonnement* (1). Car voilà votre ouvrage, ô mon Dieu! voilà l'ouvrage de votre bras tout-puissant. A en juger par les dehors, je n'y vois rien que de commun, rien même que de bas et de rebutant; mais c'est en cela même qu'est le prodige. Où votre gloire devrait être ensevelie et anéantie, c'est là que vous la faites paraître dans toute sa splendeur; et plus vous semblez l'obscurcir dans de profondes ténèbres, plus vous lui donnez de lustre et en rehaussez l'éclat. Heureux que vous en fassiez rejaillir sur moi les rayons, et que vous m'ayez dessillé les yeux pour me la faire apercevoir à travers les ombres qui la couvrent! Que le monde envisage vos abaissements avec mépris, et qu'il s'en scandalise : pour moi, malgré le scandale du monde et ses fausses idées, je redirai mille fois, et je ne cesserai point de chanter avec toute la cour céleste : *Gloire à Dieu dans toute l'étendue de la terre et jusqu'au plus haut des cieux* (2).

II. Comment Jésus-Christ vient combattre parmi les hommes, et y détruire tous les ennemis de la gloire de Dieu.

I. Jésus-Christ fait plus encore. Pour mieux établir parmi les hommes la gloire de Dieu, il vient détruire tous les ennemis qui la combattaient. Dieu avait trois grands ennemis de sa gloire; le démon, le péché et

(1) Offic. Eccles.

(2) Luc., II, 4.



les biens de la terre, ou plutôt l'amour déréglé des biens de la terre. Le démon avait usurpé un empire si absolu sur les âmes, que, de l'aveu même de Jésus-Christ, il passait pour le prince du monde, et l'était, en effet, non par une puissance légitime, mais par une possession tyrannique. Le péché, dit saint Paul, régnait depuis Adam jusqu'à Moïse, et depuis Moïse jusqu'à Jésus-Christ, causant partout de tristes ravages, désolant le royaume de Dieu, et suscitant contre lui ses propres créatures. Enfin, l'amour déréglé des biens de la terre dominait presque dans tous les cœurs, où les hommes l'avaient placé comme leur idole, et auquel ils sacrifiaient leur conscience et leur salut. Voilà, dis-je, les trois ennemis que le Fils de Dieu est venu attaquer, et sur lesquels il a remporté de signalés avantages pour la gloire de son Père.

II. Cela est si vrai, que le démon n'attend pas même le jour où ce Messie devait naître, pour lui céder la place. Si nous en croyons les auteurs païens, qui ne peuvent être suspects lorsqu'ils rendent témoignage à notre religion, peu de temps avant la naissance de Jésus-Christ, on vit tomber les idoles des faux dieux, où l'esprit de mensonge se faisait adorer. Tous les oracles se turent, hors ceux qui annonçaient la venue de ce Dieu-homme; et plus d'une fois les puissances infernales furent forcées d'avouer que leur règne était fini, et qu'un maître au-dessus de tous les maîtres approchait pour gouverner le monde et le soumettre à la loi du vrai Dieu. En quoi s'accomplit par avance cette parole de l'Évangile : *C'est maintenant que le monde va être jugé, et que le prince de ce monde en sera banni* (1).

III. Ce n'était là néanmoins que des présages de ce que Jésus-Christ devait faire pour détruire le péché, autre ennemi non moins difficile à vaincre, ni moins

(1) Joan., XII, 31.

opposé à la gloire de Dieu. Afin de bien entendre ce point, il fait supposer d'abord une vérité que la foi nous enseigne, et qui est indubitable, savoir : que tout ce qui s'est passé, et dans l'incarnation, et dans la naissance du Sauveur qui l'a suivie, n'a rien eu de fortuit à son égard ; mais que tout a été de son choix, et qu'il n'y a pas une circonstance qu'il n'ait prévue en particulier, et qu'il n'ait lui-même déterminée. Les autres enfants, dit saint Bernard, ne choisissent ni le temps où ils naissent, ni le lieu de leur patrie, ni les personnes dont ils reçoivent le jour, parce qu'ils n'ont pas la raison pour en délibérer, ni le pouvoir pour en ordonner ; mais le Fils de Dieu avait l'un et l'autre ; et comme dans la suite des années il devait mourir, parce qu'il le voudrait et de la manière qu'il le voudrait, aussi il s'est incarné, et il est né dans le monde, parce qu'il l'a voulu, et de la manière qu'il l'a voulu. Si bien que tout ce que les évangélistes nous ont appris, soit de son incarnation, soit de sa nativité ; la pauvreté de Marie sa mère, l'obscurité de Joseph réputé son père, la rigueur de la saison où il a pris naissance, le plein dénûment et l'abandonnement général où il s'est trouvé, sont autant de moyens dont il a prétendu se servir pour la fin qu'il s'était proposée.

IV. De là il nous est aisé de voir comment tout cela, en effet, tend à la ruine du péché. Car le Sauveur du monde vient travailler à détruire le péché, parce que, ainsi que nous l'avons déjà remarqué, il vient satisfaire pour les péchés des hommes, et présenter à Dieu le sacrifice de notre salut. Que lui manque-t-il dès maintenant pour être la victime de ce sacrifice, et une victime parfaite ? La victime, disent les théologiens, doit être changée et comme transformée : or, quel changement qu'un Dieu *sous la forme d'un homme* (1) ! La victime doit être humiliée ; et quelle humiliation qu'un Dieu réduit à l'état d'un enfant, et à

(1) Philip., II, 7.

l'état même d'un esclave ! La victime doit être dépouillée : et est-il un dépouillement semblable à celui d'un Dieu, qui ne doit avoir en naissant, pour retraite, qu'une étable, et pour berceau, qu'une crèche ! La victime doit mourir, et il est vrai que Jésus-Christ n'a pas même encore paru au monde ; mais naître comme bientôt il naîtra, et comme il s'y prépare, dans la souffrance et la douleur, exposé à toutes les injures de l'air, n'est-ce pas une espèce de mort ? Voilà donc le sacrifice commencé, quoiqu'il ne soit pas achevé ; et, par conséquent, saint Bernard a raison de dire que le péché reçoit ici une rude et violente atteinte. Si ce Dieu Sauveur ne l'efface pas déjà par son sang, au lieu de sang il va verser des larmes, et ces larmes, dit saint Ambroise, ce sont des eaux salutaires qui laveront les crimes de ma vie. Larmes d'autant plus précieuses, qu'elles seront plus glorieuses à Dieu, et qu'elles le vengeront de l'ennemi le plus mortel et le plus irréconciliable.

V. Il faut après tout convenir que la destruction du péché ne serait pas encore complète, si le même Sauveur n'en coupait la racine la plus féconde et la plus contagieuse, qui est la cupidité, ou l'amour déréglé des biens de la terre. Or, il vient attaquer ce puissant ennemi en deux manières, l'une à l'égard des élus, et l'autre à l'égard des réprouvés ; l'une à l'égard des justes et des vrais fidèles, et l'autre à l'égard des impies et des mondains. Dans les justes et les âmes fidèles, il triomphera de cette affection désordonnée aux richesses du monde, aux honneurs du monde, aux plaisirs du monde, en la leur arrachant du cœur : et dans les mondains et les impies, il la combattra au moins en la condamnant, en la frappant d'anathème, en la rendant moins excusable et plus criminelle devant Dieu.

VI. Sommes-nous chrétiens, c'est-à-dire sommes-nous de ces âmes dociles, de ces âmes heureusement disposées à recevoir les impressions de la grâce de

Jésus-Christ et à profiter de ses exemples; la vue de ce Dieu homme doit faire inmanquablement mourir dans nos cœurs toute convoitise, et nous détacher de tout ce qui s'appelle biens temporels. Car le moyen alors de le voir pauvre, et de vouloir vivre dans l'opulence; de le voir abaissé et de vouloir vivre dans l'élévation; de le voir souffrant et mortifié, et de vouloir jouir de toutes les commodités et vivre dans les délices? Voilà ce qui a formé dans le christianisme tant de pauvres volontaires et tant de pénitents. Voilà ce qui a rempli, dans les premiers siècles de l'Église, les déserts de solitaires. Voilà ce qui remplit encore de nos jours les monastères de religieux, et ce qui leur fait quitter tout avec joie, mépriser tout, et renoncer pour jamais à tout. Mais sommes-nous de ce monde réprouvé, de ce monde avare et intéressé, de ce monde ambitieux et vain, de ce monde sensuel et voluptueux, de ce monde insensible à tous les enseignements que vient nous donner cet Enfant-Dieu : quels arrêts de condamnation ne va-t-il pas porter contre nous? quels foudres ne fera-t-il pas gronder sur nos têtes? de quels malheurs ne nous menacera-t-il pas, et quel témoignage ne rendra-t-il pas devant son Père pour notre conviction et pour notre perte éternelle?

VII. Il n'y a point de cœur endurci qui ne doive être ému de tout cela, et c'est ce qui a touché un grand nombre de mondains. Mais, quoi qu'il en soit des autres, faisons-y toute la réflexion que demande l'importance de la chose. N'attirons pas sur nous un jugement aussi formidable que celui des humiliations et des souffrances d'un Dieu incarné. Que le fruit de cet Avent soit de nous mettre en état de le faire naître en nous d'une naissance toute spirituelle et toute sainte. Or, nous nous mettrons dans cette heureuse disposition en nous conformant à lui d'esprit, de cœur et de conduite. Voilà quel doit être le principal sujet de nos entretiens intérieurs, de nos méditations, de nos oraisons, de nos résolutions. Ajoutons au triomphe de Jésus-

Christ, vainqueur de tous les ennemis de la gloire de Dieu, la victoire qu'il remportera sur nous-mêmes, et que nous lui céderons. Par là nous pourrons entrer au rang des justes et des prédestinés ; par là nous mériterons de célébrer avec eux les grandeurs de Dieu, et de le glorifier éternellement dans le ciel, après l'avoir glorifié sur la terre.

### III. Comment Jésus-Christ vient allumer dans le cœur des hommes un zèle ardent pour la gloire de Dieu.

I. Enfin Jésus-Christ vient allumer dans le cœur des hommes un saint zèle pour la gloire de Dieu : comment cela ? Premièrement par la haute estime qu'il nous donne de cette gloire de Dieu ; et secondement, par l'intérêt propre et essentiel qu'il nous fait trouver dans cette gloire de Dieu.

II. Car quand nous nous appliquons à considérer le mystère de l'incarnation divine, et que voyant Jésus-Christ dans l'état où la foi nous le propose, nous venons à faire ces réflexions, que c'est pour réparer la gloire de Dieu qu'un Dieu est descendu du trône de sa majesté, et qu'il n'a pas cru que ce fût une condition trop onéreuse de s'avilir de la sorte et de s'anéantir, qu'il n'a point connu de moyen plus propre que celui-là, ni d'autre prix qui pût égaler le bien qu'il avait à rétablir ; que malgré tout ce qu'il lui en devait coûter, il a mieux aimé s'assujettir aux dernières extrémités de la misère humaine, que de ne pas rendre à son Père toute la gloire qui lui avait été ravie, et de lui en laisser perdre le moindre degré : pour peu que nous raisonnions et que nous comprenions ces principes, voici les conséquences qui se présentent d'elles-mêmes et que nous sommes obligés d'en tirer. Que la gloire de Dieu est donc un bien au-dessus de tous les biens, puisqu'il n'y a point, hors Dieu, d'autre bien à quoi le Fils de Dieu n'ait renoncé pour le rétablissement de cette gloire. Qu'il n'y ait donc rien que nous

ne devons sacrifier à la gloire de Dieu, puisque le Fils de Dieu s'y est sacrifié lui-même. Que procurer de la gloire à Dieu, c'est donc ce qu'il y a de plus grand et de plus digne d'un homme raisonnable, à plus forte raison d'un homme chrétien, puisque ç'a été une œuvre digne même d'un Homme-Dieu. Au contraire, que blesser la gloire de Dieu, c'est donc le souverain mal, parce que c'est l'offense de Dieu, et une telle offense qu'elle n'a pu être expiée que par les mérites d'un Dieu, c'est-à-dire en particulier, que par toutes les douleurs et tous les mépris qu'il a eu à souffrir, et à quoi il s'est exposé. Par conséquent, que rien ne nous doit donc être plus précieux, plus sacré, plus cher que la gloire de Dieu, et que nous ne pouvons mieux employer notre zèle qu'à la répandre, autant qu'il dépend de nous, et à l'amplifier.

III. Une autre considération nous y doit encore exciter très fortement : c'est notre intérêt, et de tous nos intérêts, le plus important, qui s'y trouve lié, et qui est notre salut. Car la gloire de Dieu et notre salut sont ici comme inséparables. En effet, cette gloire de Dieu dans l'incarnation du Verbe divin, consiste à sauver les hommes et à opérer l'ouvrage de notre rédemption : tellement que dans ce mystère, Dieu glorifié et l'homme sauvé, c'est proprement une même chose. Combien donc devons-nous prendre part à une gloire où nous sommes si intéressés ! à parler en général, plus nous contribuons volontairement et par zèle à la gloire de Dieu, plus nous nous avançons auprès de Dieu, et plus nous méritons ses récompenses.

IV. Mais par où pouvons-nous glorifier Dieu ? Par les moyens que le Sauveur des hommes est venu le glorifier. Jésus-Christ fait connaître la gloire de Dieu en faisant connaître ses infinies perfections : adorons ces perfections divines, reconnaissons-les dans la sainte humanité du Fils de Dieu, et rendons-lui chaque jour de cet Avent, et même, s'il se peut, à toutes les heures, de fréquents et de pieux hommages. Jésus-Christ

vient rétablir la gloire de Dieu en renversant l'empire du démon : chassons nous-mêmes de notre cœur ce damnable ennemi, dont nous n'avons que trop écouté en tant de rencontres les suggestions ; et pour nous dégager entièrement de sa tyrannie, chassons avec lui bien d'autres démons domestiques qui lui ont ouvert l'entrée et qui ont secondé ses pernicieux desseins : ce sont nos passions et nos inclinations vicieuses. Jésus-Christ vient réparer la gloire de Dieu par la destruction et l'expiation du péché : pleurons nos péchés, effaçons-les par nos larmes et par notre pénitence ; prenons toutes les précautions nécessaires pour nous garantir des rechutes où le monde pourrait nous entraîner, et conservons pour jamais à Dieu nos âmes pures et sans tâche. Jésus-Christ vient assurer la gloire de Dieu contre les nouvelles insultes du péché, par le renoncement aux biens de la terre, dont l'amour déréglé corrompait le monde : renonçons à ces faux biens, au moins de cœur, si nous ne nous sentons pas appelés à y renoncer en effet. Quand Dieu permet que nous tombions dans le besoin, dans l'humiliation, dans la souffrance, souvenons-nous que ce sont là les moyens les plus efficaces dont a usé le Fils de Dieu, et qu'il nous a enseignés pour honorer son Père, et pour le dédommager en quelque manière de tous les outrages qu'il a reçus de nous ; consolons-nous dans cette pensée ; acceptons ce que Dieu nous envoie, et faisons-nous-en un mérite auprès de lui. S'il ne nous traite pas en apparence avec tant de rigueur, et qu'il nous laisse dans une condition aisée, commode, honorable, gardons-nous de toute attache aux commodités que notre condition nous fournit, aux honneurs qu'elle nous procure, aux richesses dont elle nous accorde la possession et l'usage. Dans l'opulence, ayons l'esprit de pauvreté ; dans la grandeur, l'esprit d'humilité ; et parmi tout ce qui peut contribuer à la douceur de la vie, l'esprit de mortification. Ne nous en tenons pas précisément à l'esprit ; mais selon que notre état le

comporte, passons à la pratique.\* La pratique sans l'esprit ne serait qu'un vain extérieur; mais aussi l'esprit sans la pratique ne serait qu'une illusion.

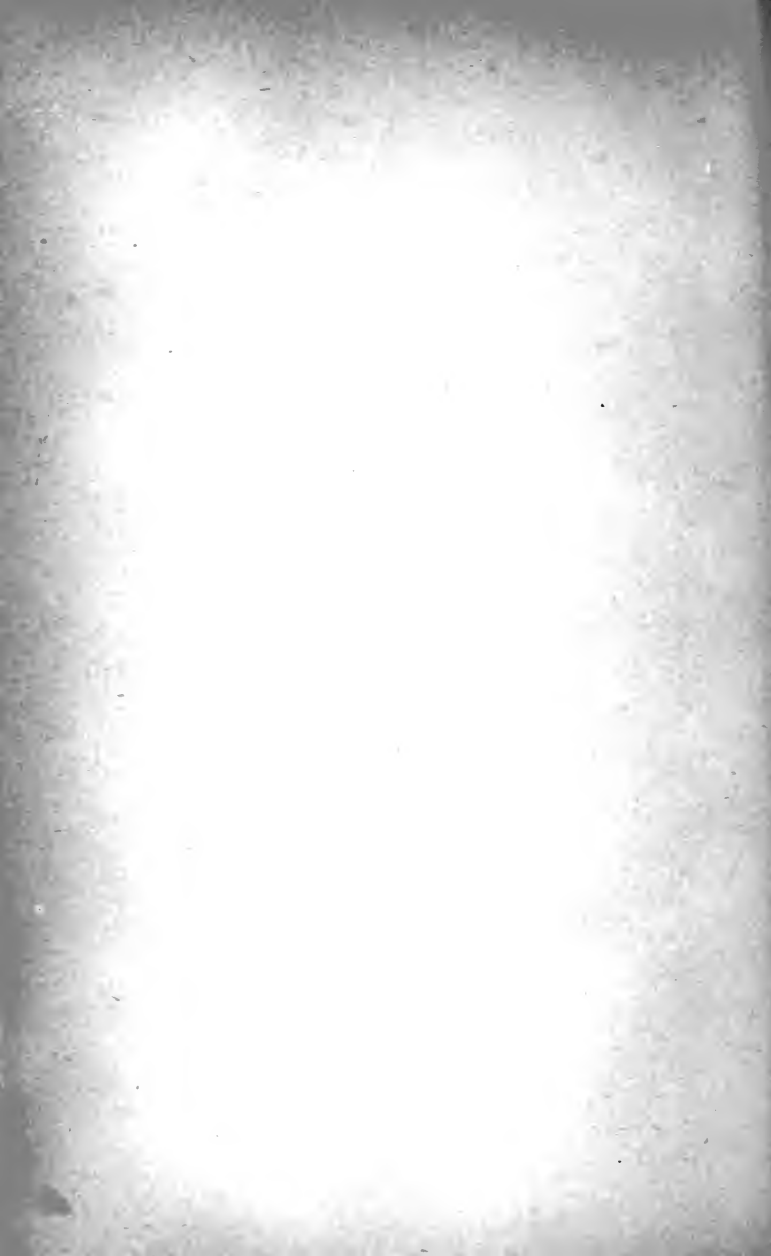
V. Voilà, Sauveur adorable, les excellentes règles que vous venez nous tracer, et que nous devons suivre; mais pour les pratiquer et pour les suivre, il nous faut une grâce, et une grâce puissante. Or, en est-il une plus puissante que celle même que vous apportez avec vous? Car en nous apportant une nouvelle loi, vous nous apportez une grâce toute nouvelle, qui est la grâce du Rédempteur. Avec le secours de cette grâce, de quoi ne viendrons-nous point à bout pour la gloire de votre Père et pour la vôtre? nous ne cesserons point de vous la demander avec confiance, et vous ne cesserez point de la répandre sur nous avec abondance. Elle nous éclairera, elle nous conduira, elle nous soutiendra. Mais que sera-ce quand, à cette grâce intérieure, vous ajouterez la force de votre exemple, et que, sortant du bienheureux sein où vous êtes enfermé comme dans un sanctuaire, vous vous montrerez au monde, et nous servirez de modèle? Hâtez-vous de paraître : nous vous attendons et nous vous désirons. *Que la terre s'ouvre, et qu'elle germe le Sauveur*(1); qu'il vienne nous remplir de son esprit, nous animer de ses sentiments, nous marquer ses voies, et nous conduire enfin à cette béatitude céleste, où, après avoir glorifié Dieu sur la terre, nous devons être nous-mêmes éternellement comblés de gloire.

1) Isa . XLV. 8.

---



PREMIÈRE PARTIE  
LECTURES DOMINICALES



## PREMIÈRE LECTURE

PREMIER DIMANCHE DE L'AVENT. — MATIN

### SUR LE JUGEMENT DERNIER

---

#### RÉSUMÉ

*SUJET. Alors ils verront le Fils de l'Homme venir sur une nuée avec une grande puissance et une grande majesté.*

Le terme de majesté n'est attribué à Jésus-Christ dans l'Évangile, que lorsqu'il s'agit du jugement universel; et il est remarquable que cet Homme-Dieu n'a pris la qualité de roi qu'en deux occasions : 1<sup>o</sup> dans sa Passion quand il comparut devant Pilate; 2<sup>o</sup> dans la description qu'il nous a faite du jugement même. Aussi est-ce proprement aux monarques et aux souverains qu'il appartient de juger. Mais du reste, si c'est le propre des rois de juger les peuples, c'est le propre de Dieu de juger les rois, et ce jugement où seront appelés sans distinction les rois et les peuples, est l'importante matière de ce discours.

**DIVISION.** Dieu, dit Tertullien, est miséricordieux de son fonds, et juste du nôtre. Si donc il est sévère dans ses jugements, c'est de nous-mêmes que procède cette sévérité : et quand il nous jugera, il ne nous jugera que par nous-mêmes. Or, il y a surtout deux choses dans nous qu'il produira contre nous, notre foi et notre raison. Il se servira de notre foi pour nous juger comme chrétiens; 1<sup>re</sup> partie. Il se servira de notre raison pour nous juger comme hommes; 2<sup>e</sup> partie.

**PREMIÈRE PARTIE.** Dieu se servira de notre foi pour nous juger. La foi même des païens entrera dans le jugement que Dieu fera des chrétiens; c'est-à-dire, selon la pensée de Tertullien, que Dieu confondra la froideur et l'indifférence des chrétiens dans son ser-

vice, par le zèle des païens pour leurs fausses divinités. Or, si la foi des païens doit servir de la sorte à nous juger, que sera-ce de notre propre foi ? Dieu nous jugera par elle, 1° soit que nous l'ayons conservée ; 2° soit que dans le cœur nous l'ayons renoncée et abandonnée.

Supposant donc d'abord que nous ayons toujours conservé la foi, Dieu nous jugera par notre foi : comment ? 1° C'est que notre foi nous accusera devant Dieu : 2° c'est que notre foi servira de témoin contre nous au tribunal de Dieu : 3° c'est que notre foi dictera elle-même l'arrêt de notre condamnation si nous sommes réprouvés de Dieu.

1° Notre foi nous accusera devant Dieu. Jésus-Christ lui-même nous l'apprend : *Ne pensez pas que ce soit moi qui doive vous accuser devant mon Père ; vous avez un accusateur qui est Moïse.* Or, en disant aux Juifs que Moïse, c'est-à-dire la loi de Moïse, devait les accuser au jugement de Dieu, n'était-ce pas nous dire, à nous qui sommes chrétiens, qu'à ce jugement l'Évangile nous accuserait nous-mêmes ? Saint Paul nous enseigne la même vérité lorsque, parlant aux Romains, il leur dit que dans le jugement dernier *les pensées des hommes s'accuseront mutuellement, et se défendront.*

2° Notre foi servira de témoin contre nous au tribunal de Dieu. Comme les Justes l'auront honorée par leurs œuvres, elle leur rendra témoignage pour témoignage ; et parce que les pécheurs, au contraire, l'auront démentie dans la pratique et dans leurs actions, elle leur rendra témoignage contre témoignage. Tu croyais un Dieu, dira-t-elle au pécheur : mais tu ne t'es pas mis en peine de le servir.

3° Votre foi dictera elle-même l'arrêt de notre condamnation, si nous sommes réprouvés de Dieu. Toutes ces malédictions de l'Évangile : *Malheur à vous, riches ; malheur à vous, hypocrites ; malheur au monde,* et les autres, qui ne sont maintenant que des menaces, se changeront en autant d'arrêts, et d'arrêts définitifs. Et voilà le sens de cette parole de saint Jean : *Celui qui croit ne sera point jugé, pourquoi ? parce qu'il est déjà tout jugé.*

Ma religion me jugera, pensée touchante ; mais surtout pensée terrible. Cette religion si sainte condamnera ma vie criminelle, juge qu'il ne sera point en mon pouvoir de récuser. La croix de Jésus-Christ, cette croix, l'abrégé des vérités de la foi, me sera présentée, et Dieu emploiera à ma perte jusqu'à l'instrument de mon salut. C'est à quoi nous ne pensons pas présentement ; mais c'est ce qui nous remplira alors d'effroi. Maintenant notre foi est

languissante et presque morte, mais Dieu la ranimera et la ressuscitera avec nous. Or cette foi ranimée et ressuscitée demandera justice, contre qui ? contre nous-mêmes.

Mais si nous avons perdu la foi, et que nous soyons tombés dans l'irréligion, sera-ce encore par la foi que Dieu nous jugera ? Oui. Et nous serons alors jugés comme déserteurs de la foi ; car après l'avoir embrassée, il ne nous était plus permis de l'abandonner. Un païen ne sera pas ainsi jugé, parce qu'il n'a jamais eu la foi ; au lieu qu'un homme soumis par le baptême à la loi chrétienne, et devenu apostat, trouvera dans son apostasie son jugement.

Et il ne faut point dire que Dieu, dans la profession de notre foi, nous a faits libres ; car cette liberté ne va pas jusqu'à pouvoir renoncer à la foi quand il nous plaira. Dieu donc nous en demandera compte ; et qu'aurons-nous à lui répondre, surtout quand il nous fera voir comment la foi a convaincu le monde entier, comment nous avons quitté son parti, et quelles ont été les deux vraies causes de notre infidélité, savoir : le libertinage de l'esprit et le libertinage du cœur.

En appellerons-nous à notre raison ? mais notre raison elle-même nous condamnera jusque dans la perte de notre foi. D'ailleurs, qui sommes-nous pour vouloir entrer en raisonnement avec Dieu, et quel succès en pouvons-nous attendre ? Telle est néanmoins la ressource de l'homme criminel et libertin : il veut traiter avec Dieu par voie de raison, par conséquent il veut être jugé par sa raison, et c'est aussi l'autre tribunal où il sera présenté.

DEUXIÈME PARTIE. Dieu se servira de notre raison pour nous juger. Indépendamment de la foi, nous avons une raison qui nous gouverne, raison obscurcie par le péché, mais toujours néanmoins assez éclairée pour nous conduire, avec le secours de la grâce. Or, soit que nous la considérions dans sa pureté et dans son intégrité, c'est-à-dire dans l'état où nous l'avons reçue de Dieu en naissant ; soit que nous la considérions dans sa corruption, c'est-à-dire dans l'état où souvent nous la réduisons par nos désordres, il est certain que Dieu, pour nous juger, se servira également et de ses connaissances naturelles, et de ses erreurs.

Dieu nous jugera par la droite raison. 1<sup>o</sup> Nous choquons ouvertement cette raison, et Dieu la suscitera contre nous : 2<sup>o</sup> nous ne voulons pas écouter cette raison, et Dieu nous la fera entendre malgré nous ; 3<sup>o</sup> nous nous formons des prétextes pour engager cette raison dans le parti de notre passion, et Dieu les dissipera, et nous découvrira ce qu'il y avait de plus caché dans nous.

1<sup>o</sup> Nous péchons ouvertement contre les vues de notre raison, et c'est par où Dieu d'abord nous jugera : car enfin, dira-t-il à un

libertin, vous vous piquiez de raison ; mais votre vie a-t-elle été une vie raisonnable ? Ces impudicités, ces débauches, ces violences, ces injustices, tout cela était-il selon la raison ? Et voilà la pensée qui troublait saint Augustin dans son péché, et au milieu de ses plaisirs criminels.

2° Nous ne voulons pas, en mille rencontres, écouter notre raison, et Dieu nous forcera à l'entendre. Ce qui nous empêche maintenant de nous rendre attentifs à sa voix, c'est le tumulte de nos passions, ce sont les objets qui frappent nos sens. Mais, au jugement de Dieu, toutes nos passions seront éteintes, et nous n'aurons plus les mêmes objets pour nous dissiper.

3° Nous nous formons mille prétextes pour engager notre raison dans les intérêts de notre passion ; mais que fera Dieu ? Il confondra tous ces prétextes, en se servant et de ses propres lumières et des lumières mêmes de notre raison, pour nous faire voir les vrais motifs qui nous ont fait agir : envie, vengeance, intérêt, orgueil, hypocrisie.

Si notre raison a été dans l'erreur, Dieu nous jugera encore par elle : et comment ? Non point précisément par notre raison trompée, mais 1° par notre raison trompée sur certains articles, tandis qu'elle aura été si éclairée sur d'autres : 2° par notre raison trompée certains temps de la vie, après avoir été si éclairée en d'autres temps. De cette droiture de raison que nous aurons eue, 1° sur toutes les autres affaires qui ne nous touchaient point, 2° à certains temps où nous n'étions point dominés par la passion, Dieu tirera des preuves invincibles pour nous condamner.

CONCLUSION. C'est donc de nous servir de notre foi et de notre raison pour nous juger nous-mêmes dès cette vie, afin que Dieu ne nous juge point : de rentrer dans nous-mêmes, et de nous appliquer à nous connaître nous-mêmes dès maintenant, afin que cette vue de nous-mêmes ne nous trouble point à la mort, ni après la mort. Car si la vue de nous-mêmes nous fait dès à présent tant de peine, combien nous tourmentera-t-elle au jugement de Dieu ! Voilà ce qui a saisi les Saints de frayeur. Prière pour demander à Dieu qu'à ce grand jour où nous paraîtrons devant lui, il nous défende de nous-mêmes, c'est-à-dire de notre foi et de notre raison, parce que c'est ce que nous aurons surtout à craindre.

## DÉVELOPPEMENT

*Tunc videbunt Filium Hominis venientem in nube, cum potestate magna et majestate.*

Alors ils verront le Fils de l'Homme venir sur une nuée, avec une grande puissance et une grande majesté. (*Saint Luc*, chap. xxi, 27.)

SIRE,

C'est une réflexion bien judicieuse de saint Grégoire de Nazianze, que jamais le terme de majesté n'est attribué à Jésus-Christ dans l'Évangile que lorsqu'il s'agit du jugement universel, où la foi nous enseigne qu'il doit présider ; et il est bien remarquable, dit saint Jérôme, que cet Homme-Dieu, qui par tant de titres était roi, n'a pris néanmoins cette qualité qu'en deux occasions. Premièrement, devant Pilate, c'est à-dire dans le temps de sa passion, parce que c'était là que le jugement du monde commençait, ainsi qu'il l'avait déclaré à ses disciples : *Nunc judicium est mundi* (1). Secondement, dans la description qu'il nous a faite du jugement même au chapitre vingt-cinquième de saint Matthieu, où il ne se désigne point autrement que sous le nom de roi, parce que c'est alors qu'il exercera pleinement la juridiction que son Père lui a donnée sur tous les hommes : *Tunc dicet rex his qui a dextris erunt* (2).

Aussi est-ce proprement aux monarques et aux souverains qu'il appartient de juger ; et jamais la majesté d'un roi n'est plus auguste que quand il tient son lit de justice, et qu'il paraît sur le tribunal. Encore plus

(1) Joan., xii. 31. — (2) Matth., xxv, 14.

vénérable quand c'est un roi qui ajoute à l'éclat de la couronne les lumières d'une sagesse toute royale, un roi qui sait faire le discernement de ses sujets, et peser le mérite dans une juste balance, qui n'a pour le crime que des châtimens, tandis que toutes ses récompenses sont pour la vertu ; qui non seulement fait état de venger les injustices et les violences, mais qui s'applique à réformer la justice même ; qui en corrige les abus, qui en rétablit le bon ordre ; qui, sans éloigner personne de son trône, prête l'oreille aux humbles supplications des petits, écoute les plaintes des particuliers, et par là tient les juges et les magistrats dans le devoir ; enfin qui, se voyant au-dessus de tous, n'a rien plus à cœur que d'être équitable envers tous. Car qu'y a-t-il qui nous représente mieux sur la terre le jugement de Dieu, et qui en soit une image plus sensible et une preuve plus authentique ?

Mais, Sire, si c'est le propre des rois de juger les peuples, il n'est pas moins vrai que c'est le propre de Dieu de juger les rois ; et comme le grand privilège de la souveraineté est de ne pouvoir être jugé que de Dieu seul, on peut dire que la grande marque de l'autorité suprême de Dieu est d'être lui seul le juge de tous les souverains. Il nous l'a lui-même marqué en cent endroits de l'Écriture : et si son jugement doit être terrible pour toutes les conditions des hommes, il semble néanmoins qu'il affecte de le faire paraître plus redoutable pour les grands et pour les rois de la terre : *Terribilis apud reges terræ* (1).

C'est de ce jugement, Sire, où les rois seront appelés aussi bien que les peuples, que j'ai à parler aujourd'hui. Autrefois saint Paul, prêchant cette matière en présence des infidèles même et des païens, la traitait

(1) Psalm., LXXV. 13.



avec tant de force et tant d'énergie qu'ils en étaient émus, saisis, effrayés : *Disputante autem illo de justitia, et castitate, et de judicio futuro, tremefactus Felix* (1). Je n'ai ni le zèle, ni l'éloquence de saint Paul ; mais aussi j'ai l'avantage de parler devant un roi chrétien et très chrétien, devant un roi docile aux vérités de la religion, et disposé non seulement à les écouter, mais à en profiter. Ainsi j'ai droit d'espérer de mon ministère, tout indigne que j'en suis, un succès beaucoup plus heureux. J'ai besoin pour cela des lumières du Saint-Esprit, et je les demande par l'intercession de Marie. *Ave, Maria.*

De toutes les expressions dont les Pères de l'Église se sont servis pour nous donner quelque idée de la justice de Dieu, je n'en trouve point qui me paraisse plus belle, plus solide, et remplie d'un plus grand sens que celle de Tertullien, que vous avez souvent entendue, et qui ne peut être assez méditée, savoir : que Dieu est miséricordieux de son propre fonds, et qu'il est juste du nôtre : *Deus de suo optimus, de nostro justus* (2). C'est à cette parole que je veux m'attacher dans ce discours ; et, quoique le sujet que j'ai à traiter soit d'une étendue presque infinie, je me borne à cette pensée, parce qu'elle suffira pour vous faire entrer dans le mystère adorable, mais redoutable du jugement de Dieu. Je veux vous montrer que le fond de la justice de Dieu est en effet dans nous-mêmes ; que si Dieu est sévère et rigoureux dans ses jugements, comme l'Église nous le dit, c'est de nous mêmes que procède cette sévérité ; que c'est nous-mêmes qui le faisons tel pour nous, en un mot, que quand il nous jugera, il ne nous jugera que par nous-mêmes : *Deus de suo optimus, de nostro justus.*

(1) Act., xxiv. 25. — (2) Tertull., *de Resurrect.*, c. 14.

Pour établir ma proposition, et pour y observer quelque ordre, je remarque qu'il y a dans nous deux choses qui ont un rapport nécessaire au jugement de Dieu : l'une est notre foi et l'autre est notre raison. En qualité de chrétiens, nous avons la foi; et en qualité d'hommes, nous avons la raison. La foi est une lumière surnaturelle que nous avons reçue de Dieu depuis notre naissance, et la raison est une lumière naturelle que nous avons apportée avec nous en naissant. Or, c'est par ces deux grandes règles, qui doivent nous diriger dans toute la conduite de notre vie, c'est par ces deux lumières, par ces deux connaissances, que Dieu nous jugera : comme chrétiens, il nous jugera par notre foi; et comme hommes, il nous jugera par notre raison. Si donc, dans le jugement qu'il fera de nous, il use de sévérité, c'est uniquement sur ces deux principes qu'elle sera fondée. Comprenez, s'il vous plaît, mon dessein et le partage de ce discours. Sévérité du jugement de Dieu fondée sur la foi du chrétien, ce sera la première partie; sévérité du jugement de Dieu fondée sur la raison de l'homme criminel et libertin, ce sera la seconde partie. Deux points de religion et de morale que toute l'éloquence des prédicateurs de l'Évangile ne peut épuiser. N'en mesurez pas l'importance par ce que je vous en dirai; mais de ce que je vous en dirai, vous pourrez toujours apprendre ce que vous en devez craindre. Voilà tout le sujet de votre attention.

## I

Tertullien, admirant autrefois le zèle que les païens faisaient paraître pour leur fausse religion, et le comparant avec la froideur et l'indifférence des chrétiens

dans le service et le culte du vrai Dieu, a fait une remarque bien solide, et dont nous n'éprouverons que trop la vérité au jugement dernier. Voyez, disait ce grand homme, le caractère du démon. Il n'y a point de marque de divinité qu'il n'affecte. On lui rend dans le monde les mêmes honneurs que l'on rend à Dieu ; on lui fait des sacrifices comme à Dieu ; il a ses martyrs aussi bien que Dieu ; ses lois sont reçues et observées plus exactement que celles de Dieu ; et il s'est mis en possession de tout cela pour nous confondre un jour devant Dieu, quand il nous opposera la conduite de ces malheureux, qui, aveuglés des erreurs du monde, s'assujettissent à lui, et lui obéissent comme au Dieu du siècle : *Agnoscamus ingenia diaboli, idcirco quedam de divinis affectantis, ut nos de suorum fide confundat et judicet* (1). C'est ainsi, mes chers auditeurs, et cette pensée a quelque chose de bien surprenant, c'est ainsi que la foi des païens doit entrer dans le jugement que Dieu fera des chrétiens, et que les vrais fidèles se verront alors condamnés par l'infidélité même.

Mais si cela est de la sorte, et si la foi des païens, toute superstitieuse qu'elle est, doit être pour nous si redoutable au tribunal de la justice de Dieu, jugez ce que nous devons craindre de notre propre foi : car c'est par notre propre foi que commencera le jugement de Dieu. Celle des païens et des idolâtres ne sera tout au plus qu'un surcroît de conviction que Dieu y ajoutera ; mais la nôtre, c'est-à-dire celle que nous professons, en sera l'essentiel et le capital. Et ce qui vous étonnera peut-être, mais que je vous prie de bien concevoir, comme le point important que j'ai à vous expliquer, c'est que Dieu nous jugera par notre religion, soit que nous l'ayons conservée, soit que dans le cœur nous

(1) Tertull. *de Coron.* in fine.

l'ayons renoncée et abandonnée; soit que nous ayons cru constamment et sincèrement les vérités qu'elle nous proposait, soit que nous ayons cessé de les croire. Il semble qu'il y ait en ceci de la contradiction; car si nous ne croyons plus les vérités que la foi nous propose, comment peut-on dire que c'est notre foi? et si ce n'est plus notre foi, comment Dieu nous jugera-t-il par elle? Ce sera à moi de répondre à cette difficulté; et je l'éclaircirai en telle sorte, que, bien loin qu'elle affaiblisse la proposition que j'ai avancée, elle en sera une des plus solides preuves.

Prenons donc d'abord le parti le plus favorable et à votre piété et à mon ministère. Nous faisons tous profession d'être chrétiens; et puisque nous portons cette qualité, mon devoir même m'oblige à supposer que nous avons dans le cœur la foi, dont nous donnons extérieurement des témoignages et que nous confessons au dehors. Or, supposant que nous l'avons, je dis que Dieu se servira d'elle pour nous juger. Aurons-nous droit de refuser cette condition? Mais comment Dieu y procédera-t-il? c'est, mes chers auditeurs, ce qui demande une réflexion particulière. Dieu nous jugera par notre foi, parce que c'est notre foi qui nous accusera devant lui; parce que c'est notre foi qui servira de témoin contre nous; parce que c'est notre foi, si jamais nous avons le malheur d'être réprouvés, qui dictera elle-même l'arrêt de notre réprobation. Peut-on contribuer en des manières plus différentes et plus directes à un jugement?

Oui, c'est notre foi qui nous accusera devant Dieu. Jésus-Christ l'a dit, et sa parole y est expresse : *Nolite putare quia ego accusaturus sum vos apud Patrem; est qui accusat vos Moyses* (1); ne pensez pas,

(1) Joan., v, 45.

disait-il aux Juifs, que ce soit moi qui doive vous accuser devant mon Père : vous avez un accusateur qui est Moïse.

Or, par Moïse, comme remarque saint Augustin, il n'entendait pas la personne de Moïse, mais il entendait la loi de Moïse, les Écritures qu'ils avaient par tradition reçues de Moïse, en un mot, la religion qu'ils suivaient et qui leur avait été enseignée par Moïse. Comme s'il leur eût dit : C'est cette loi, c'est cette religion, ce sont ces Écritures qui s'élèveront contre vous au jugement de Dieu. Mais ce qu'il leur disait, chrétiens, doit être encore tout autrement vrai par rapport à nous. Car, outre ces livres de Moïse qui nous sont communs avec les Juifs, nous avons un Évangile qui nous est propre ; et cet Évangile, si nous y prenons garde, n'est rien autre chose qu'une continuelle accusation de notre vie, en je ne sais combien de chefs dont Moïse ni les prophètes n'ont point parlé. Nous devons donc nous attendre à soutenir devant Dieu des accusations bien plus pressantes et bien plus fortes que les Juifs ; pourquoi ? parce que notre religion, en ajoutant à celle des Juifs toutes les vérités évangéliques, se trouve bien plus ample, bien plus développée, bien plus sainte et plus parfaite que celle des Juifs, et qu'elle aura par conséquent bien plus de reproches à nous faire.

C'est ce que saint Paul a voulu nous exprimer dans cet admirable passage de l'épître aux Romains, où, parlant du jugement dernier, et voulant nous en donner une idée, il dit qu'il s'y fera comme un conflit entre les pensées des hommes, et que les pensées des hommes s'y accuseront mutuellement et s'y défendront, tandis que Dieu, scrutateur des cœurs, en révélera tous les secrets : *Inter se invicem cogitationibus accusantibus, aut etiam defendentibus in die, cumjudi-*

*cabit Deus occulta hominum* (1). Or, ces pensées qui s'entr'accuseront, qui s'entrechoqueront, selon le terme et dans le sentiment même de l'Apôtre, ce sont celles qui partageront alors un réprouvé entre sa conscience et sa foi; car sa foi lui dira : Tu as cru ceci; et sa conscience lui dira : Tu as fait cela. Ces deux pensées : Tu as cru ceci et : Tu as fait cela, se trouvant opposées l'une à l'autre, formeront contre lui la plus juridique de toutes les accusations. La foi se déclarera contre la conscience criminelle, et la conscience criminelle tâchera à se défendre contre la foi, jusqu'à ce qu'enfin la foi, triomphant des vains efforts de la conscience, la convaincra, la consternerà, l'accablera : *Inter se cogitationibus accusantibus, aut etiam defendentibus*; c'est la paraphrase que fait saint Chrysostome de ces paroles de l'Apôtre.

De là, chrétiens, j'ai dit que le premier témoin qui parlera contre nous dans notre jugement, c'est notre foi, et je l'ai dit après saint Augustin, qui, pour donner plus de jour à sa pensée, met là-dessus une différence bien remarquable entre les pécheurs et les justes. Car la foi, dit cet incomparable docteur, rendra aux justes témoignage pour témoignage, et aux pécheurs témoignage contre témoignage. Appliquez-vous, s'il vous plaît : il dit que la foi rendra aux justes témoignage pour témoignage, parce qu'il est certain que les justes recevront devant Dieu un témoignage honorable de leur foi, et ce sera la récompense de celui qu'ils auront eux-mêmes rendu à la foi devant les hommes. Comme ils auront glorifié leur foi devant les hommes par leur bonne vie et par leurs vertus, leur foi à son tour les glorifiera devant Dieu, par la justification de leurs personnes et de leurs œuvres. Au contraire, poursuit saint

(1) Rom., I, II, 56.

Augustin, cette même foi rendra aux pécheurs témoignage contre témoignage, parce qu'au lieu que les pécheurs auront démenti leur foi par une vie déréglée et corrompue, leur foi, se faisant malgré eux reconnaître à eux, les confondra d'une manière sensible : et cela comment ? Tertullien l'explique dans l'excellent traité qu'il a composé du témoignage de l'âme, où il représente une âme réprouvée, aux prises, si j'ose me servir de cette expression, avec Dieu et avec elle-même ; car au même temps que Dieu, d'une part, pressera le réprouvé, sa foi, comme un témoin incorruptible, lui dira de l'autre : Il est vrai, tu croyais un Dieu, mais tu ne t'es pas mis en peine de le chercher et de lui plaire ; tu avais renoncé au monde en qualité de chrétien, et tu n'as pas laissé d'en être esclave ; tu détestais les idoles de la gentilité, qui n'étaient que des idoles de bois et de pierre, mais tu t'es fait dans le christianisme des idoles de chair : *Deum prædicabas, et non requirebas; demonia abominabar, et illa colebas* (1). Voilà, dit ce père, le témoignage que la foi portera contre les pécheurs.

Mais s'en tiendra-t-elle là ? non ; car, après avoir porté contre eux ce témoignage, elle prononcera elle-même l'arrêt de leur réprobation ; et en quels termes ; Observez ceci : dans les mêmes termes qu'il est déjà conçu en tant d'endroits de l'Évangile. En effet, qu'y a-t-il dans l'Évangile de plus souvent répété que ces malédictions et ces anathèmes fulminés par Jésus-Christ contre les mauvais chrétiens ? Et qu'est-ce que ces anathèmes, sinon autant d'arrêts de la réprobation future des pécheurs, dressés par avance, et qu'il ne reste plus qu'à leur signifier ? Quand nous lisons dans saint Matthieu : *Væ mundo a scandalis* (2) ; *Væ vobis,*

(1) Tertull., *de Testim, anim.* — (2) Matth., xviii, 7.

*hypocrita* (1) ; *Vae vobis dicitibus* (2) ; *Vae vobis qui consolationem habetis vestram* (3) ; malheur à vous, sensuels et voluptueux, qui ne respirez sur la terre que le plaisir ; malheur à vous, riches superbes et insensibles aux misères des pauvres ; malheur à vous, hypocrites, c'est-à-dire politiques du siècle, qui n'avez qu'une vaine montre et une fausse apparence de probité ; malheur à vous, qui, par vos scandales et vos pernicieux exemples, faites périr les âmes de vos frères ; quand Jésus-Christ nous parle de la sorte, ne recevons-nous pas tout cela comme autant d'oracles de notre religion ? Or, je l'ai dit et je le redis, ces oracles de notre religion se changeront en autant d'arrêts et d'arrêts définitifs, dans le jugement de Dieu. Le Fils de Dieu n'aura qu'à les ramasser tous, et qu'à en faire l'application. Cette seule parole : *Vae vobis dicitibus*, malheur à vous, riches ! aura pour damner un avare le même effet que cette autre : *Discedite, maledicti* (4) retirez-vous, maudits ! C'est donc ainsi que toute la procédure du jugement des chrétiens se réduira à leur religion.

Et voilà, mes chers auditeurs, l'éclaircissement, et même le sens littéral de cette proposition de saint Jean si étonnante, et qui semble d'abord si paradoxale, quand il dit que celui qui croit ne sera pas jugé : *Qui credit in eum, non judicatur* (5). Car il ne prétend pas que celui qui croit ait une exemption et un privilège pour ne point comparaître au dernier jour devant le tribunal de Jésus-Christ ; ce n'est point de cette manière qu'il l'entend ; mais il dit que celui qui croit, en conséquence de ce qu'il aura cru, ne sera point jugé ; parce que dès là qu'il aura cru, il se jugera lui-même, sans qu'il soit nécessaire qu'un autre le juge. Car, ou il aura vécu conformément à sa créance et à sa religion, et alors sa

(1) Matth., xxii. — (2) Luc, vi, 24. — (3) Ibid. — (4) Matth., xxv, 41. — (5) Joan., iii, 18.



religion seule le justifiera ; ou sa vie n'aura eu nul rapport à sa foi, et alors sa foi seule le condamnera. Tellement que Jésus-Christ, s'il m'est permis de parler de la sorte, n'aura plus à le juger, parce qu'il le trouvera déjà tout jugé, et que toute la juridiction qu'il exercera, comme souverain juge, sera de confirmer, par une ratification authentique, le jugement secret que notre foi aura fait de nous, et de le rendre, de particulier qu'il était, commun et public. Voilà, mes chers auditeurs, la première pensée qui s'est présentée à moi sur le sujet que je traite.

Pensée touchante, mais surtout pensée terrible ! c'est ma religion qui me jugera. Ah ! chrétiens, la grande parole ! comprenons-en toute l'étendue et toute la force. C'est ma religion qui me jugera, cette religion si sainte, si pure, si irrépréhensible, cette religion si ennemie de mon amour-propre, si contraire à mes inclinations, si opposée à l'esprit du monde dont je suis rempli ; cette religion aussi exacte et aussi sévère dans ses maximes que Dieu l'est dans ses jugements, ou plutôt dont les maximes ne sont rien autre chose que le jugement de Dieu même ; c'est par elle que Dieu décidera de mon sort éternel ; c'est sur elle que roulera tout l'examen de ma vie : et il ne sera point en mon pouvoir de la récuser ; et je n'aurai point droit de demander que mes actions soient pesées dans une autre balance que la sienne ; et je ne serai point reçu à me justifier sur d'autres principes que les siens. Quelque excuse que j'allègue à Dieu, il me rappellera toujours à cette foi, et il m'obligera à répondre sur autant d'articles qu'elle m'aura enseigné de vérités. Il n'y en aura pas une qui ne soit pour moi la matière d'une discussion rigoureuse. Et parce que la croix de Jésus-Christ aura été l'abrégé de toutes les vérités de la foi, cette croix, ce signe auguste et vénérable du Fils de l'Homme, paraî-

tra tout éclatant de lumière, pour être la règle de mon jugement et de celui du monde entier, comme il commença à l'être quand il fut élevé sur le Calvaire; *Et tunc apparebit signum Filii Hominis* (1). Cette croix me sera présentée; et tout ce qui n'en portera pas dans moi le caractère et le sceau sera réprouvé de Dieu. Ah! mon Dieu, est-il donc vrai que vous emploieriez pour ma perte jusqu'à l'instrument de mon salut, et que ce qu'il y a en moi de plus saint, je veux dire ma religion, prendra parti contre moi-même?

Oui, chrétiens, c'est ce que nous devons craindre et de quoi nous ne pouvons avec trop de soin nous préserver; c'est ce qui doit nous faire frémir dans l'attente de ce jugement redoutable. Pendant cette vie nous n'y pensons pas, ou nous n'en sommes qu'à demi touchés. Comme nous ne considérons les vérités de la foi que superficiellement, à peine en appréhendons-nous les conséquences; ces maximes évangéliques que l'on nous prêche, cette voie étroite du salut, cette nécessité de la pénitence, cette obligation indispensable de mortifier sa chair et de la crucifier avec ses vices, tout cela sont des termes spécieux que nous écoutons avec respect, que nous débitons quelquefois magnifiquement aux autres, et que nous n'entendons plus dès qu'il est question de les réduire à la pratique. Mais quand Jésus-Christ, avec tout l'éclat de sa majesté et tout le poids de sa puissance, viendra nous imprimer une idée vive de ces grandes vérités, et qu'en les appliquant à notre vie, il nous fera voir dans toute notre conduite une monstrueuse contradiction de mœurs et de créance; quand il comparera tous ces principes de détachement de soi-même, de renoncement à soi-même, avec nos injustices, avec nos vengeances, avec nos sensualités,

(1) Matth. xxiv. 30.

avec nos délicatesses et ces recherches continuelles de nous-mêmes, ah ! c'est alors que nous apprendrons combien il est affreux de tomber entre les mains de ce Dieu vivant, de ce Dieu, non plus seulement l'auteur ni le consommateur, mais le défenseur, mais le vengeur de notre foi.

Maintenant cette foi est comme languissante, ou presque morte dans nos cœurs ; et quand le Fils de l'Homme paraîtra à la fin des siècles, il doute, ce semble, s'il en trouvera encore quelques restes sur la terre. Oui, chrétiens, il en trouvera, oui, il en trouvera du moins autant qu'il lui en faudra pour nous juger et pour nous condamner. Car cette foi, qui était presque morte et comme ensevelie dans nous, ressuscitera avec nous ; et un des miracles que doit opérer Jésus-Christ, lui qui est notre résurrection et notre vie, sera de faire revivre intérieurement la foi dans nos âmes, au même temps qu'il fera revivre nos corps. Or cette foi (écoutez un bon sentiment de saint Augustin), cette foi ainsi ranimée, ainsi ressuscitée par la présence de Jésus-Christ, lui demandera justice, et contre qui ? non pas contre les tyrans qui l'auront persécutée, elle se fera honneur de leurs persécutions ; non pas contre les païens qui l'auront méconnue, leur infidélité les rendra en quelque sorte moins criminels ; mais contre nous ; et de quoi ? de tous les outrages que nous lui aurons faits : justice de l'avoir laissé languir dans l'inutilité et l'oisiveté d'une vie mondaine, sans la mettre en œuvre et sans jamais la faire agir pour Dieu ; justice de l'avoir retenue captive dans l'état du péché où notre endurcissement nous aura fait passer sans trouble des années entières ; justice de l'avoir déshonorée par des actions indignes du nom que nous portions et du caractère dont nous étions revêtus ; justice de l'avoir décriée et scandalisée devant les hérétiques, ses mor-

tels ennemis, qui n'auront pas manqué de s'en prévaloir contre elle et contre nous ; enfin justice de ce qu'étant capable par elle-même de nous faire des saints, elle n'aura pas été, par notre faute, assez puissante pour nous empêcher d'être des impies et des réprouvés. C'est de quoi elle demandera justice à Dieu, et c'est à nos dépens que cette justice lui sera accordée.

Mais après tout, si cette religion se trouvait entièrement détruite en nous, et s'il arrivait que, par le dérèglement de nos mœurs, nous fussions tombés dans une irrégion secrète, état où le péché enfin conduit ; si cela était, Dieu nous jugera t-il encore par la foi ? Ne perdez pas ceci, je vous prie : voici le nœud de la difficulté que je me suis moi-même proposée. Oui, mes chers auditeurs, Dieu nous jugera encore par notre foi ; et bien loin que cette irrégion secrète adoucisse en aucune sorte notre jugement, c'est ce qui en redoublera la rigueur.

Car il faut, chrétiens (et cette pensée n'est pas de moi, mais de saint Jérôme), il faut bien établir dans nos esprits une vérité, à quoi peut-être nous n'avons jamais fait toute la réflexion nécessaire : que dans le jugement de Dieu il y aura une différence infinie entre un païen qui n'aura pas connu la loi chrétienne, et un chrétien qui, l'ayant connue, y aura intérieurement renoncé ; et que Dieu, suivant les ordres mêmes de sa justice, traitera l'un bien autrement que l'autre. On sait assez qu'un païen, à qui la loi de Jésus-Christ n'aura point été annoncée ne sera pas jugé par cette loi, et que Dieu, tout absolu qu'il est, gardera avec lui cette équité naturelle de ne le pas condamner par une loi qu'il ne lui aura pas fait connaître : et c'est ce que saint Paul enseigne en termes formels : *Quicumque sine lege peccaverunt, sine lege*

*peribunt* (1). Mais je prétends qu'il n'en est pas de même d'un chrétien qui a professé la loi de Jésus-Christ, et qui, après l'avoir embrassée, en a dans la suite secoué le joug. Je prétends qu'ayant péché après avoir reçu cette loi, il doit périr par cette loi, et que sa désertion est justement le premier chef que Dieu produira contre lui. Car il ne lui était pas permis, dit saint Chrysostome, de s'émanciper de l'obéissance due à cette loi, après s'être engagé à elle par le baptême. Il ne pouvait plus sans apostasie, après avoir ratifié cet engagement par divers exercices du christianisme, y renoncer de ce renoncement même intérieur dont je parle. Qu'arrivera-t-il donc? Remarquez la fin malheureuse de l'impie : cette loi de Jésus-Christ, abandonnée et renoncée, poursuivra l'impie au jugement de Dieu, comme un déserteur. Et de même qu'un déserteur de la milice séculière est traité, s'il a le malheur d'être repris, selon les lois les plus rigoureuses de la milice qu'il a quittée (ce qui n'est point censé injuste, parce que tout homme, dit-on, doit subir la sévérité des lois auxquelles il s'est lui-même obligé); ainsi, mais à bien plus forte raison, un libertin, présenté devant Dieu comme un déserteur de sa religion, doit être jugé suivant les maximes de cette religion même, sans qu'il puisse prétexter que ce n'était plus sa religion, et qu'il ne la connaissait plus, puisque, bien loin de le justifier, c'est ce qui fera son crime de ne l'avoir plus reconnue. Pensée que saint Cyprien exprimait si noblement quand il disait, en parlant du baptême : *Baptismus ornat Christi militem, convincit desertorem* (2). Car j'appelle toujours déserteur de la milice de Jésus-Christ celui qui n'a plus le christianisme dans le cœur, quoiqu'il en conserve encore les dehors.

(1) Rom., 11, 12. — (2) Cyprian.

Je sais néanmoins, et il est bon d'aller au-devant de tout, je sais ce que l'infidélité pourrait opposer; je sais que, jusque dans la profession de notre foi, Dieu nous a faits libres; je sais que la religion est une vertu qui demande le consentement de notre volonté, et que pour être chrétien il faut vouloir l'être. Mais Dieu, par là, n'entend pas que nous ayons droit de l'être ou de ne le pas être, selon nos caprices; et qu'après nous être une fois soumis à son Évangile, il nous soit libre d'en laisser et d'en prendre ce qu'il nous plaira. Ce sera donc à nous, si nous avons été assez perdus, assez obstinés pour étouffer dans notre cœur une foi si sainte, de lui en rendre raison et de lui dire pourquoi. Or, quelle raison lui en rendrons-nous? dirons-nous que cette religion ne nous a pas paru assez bien fondée? Il sera bien étrange que ce qui a suffi pour convaincre un monde entier ne nous ait pas convaincus nous-mêmes, et qu'une religion à laquelle les plus grands hommes de la terre se sont rendus, contre laquelle un saint Augustin, avec toute la force de son génie et toute la curiosité de son esprit, n'a pu se défendre; qui, par l'évidence de ses miracles, a triomphé de toutes les erreurs du paganisme, et qui, dans ses preuves, dans ses principes, dans ses règles, dans sa morale, dans ses mystères, dans son établissement, portait toutes les marques de la Divinité; qu'une telle religion n'ait pas eu de quoi nous satisfaire. C'est, dis-je, ce qui sera bien étonnant. Mais sans que Dieu entre avec nous dans une pareille recherche, il n'aura qu'à nous demander si c'est en effet par raison que nous nous serons départis de notre première soumission à la foi; si, pour nous engager dans un pas aussi dangereux et aussi hardi que celui là, nous avons bien consulté, bien examiné, bien cherché à nous instruire; et, supposé que nous l'ayons cherché, que nous ayons examiné, con-

sulté, si nous l'avons fait avec humilité, si nous l'avons fait avec docilité, si nous l'avons fait sans préjugé, si nous l'avons fait par un désir sincère de découvrir la vérité; surtout si nous l'avons fait avec cette pureté de vie qui devait servir de disposition aux lumières de la grâce; car, dans une affaire de cette conséquence, il ne fallait rien omettre, ni rien négliger.

Or, dans tous ces chefs, Dieu trouvera de quoi nous confondre et de quoi nous condamner: car il nous fera voir, mais évidemment, que tout ce désordre de notre infidélité n'aura point eu d'autre principe qu'une ignorance criminelle où nous aurons vécu, sans nous être jamais appliqués à une étude sérieuse de notre religion. Et certes, rien pour l'ordinaire de plus ignorant en matière de religion que ce qu'on appelle les libertins du siècle. Il nous fera voir que, dans l'examen que nous aurons fait des vérités de la foi, nous aurons presque toujours apporté un esprit d'orgueil, un esprit présomptueux et opiniâtre, un esprit plein de lui-même, plein de sa propre suffisance et abondant en son sens. Il nous fera voir et il nous reprochera que, tandis que nous étions si rebelles à sa parole, nous avons été sur mille articles, les plus dociles à la parole des hommes. Il nous fera voir que nous n'aurons communément raisonné, philosophé sur notre créance, qu'avec malignité et dans le dessein d'y trouver du faible pour la contredire: prévention seule capable d'éloigner Dieu de nous, quand, d'ailleurs, il aurait voulu se communiquer à nous. Voilà sur quoi il nous confondra.

Mais ce qui mettra le comble à notre confusion, c'est lorsque, remontant à la source et nous y faisant remonter avec lui, il nous forcera à reconnaître les deux vraies causes de notre infidélité, savoir: le libertinage de notre esprit et le libertinage de notre cœur; libertinage de notre esprit, qui se sera fait juge de tout,

pour ne s'assujettir à rien ; qui se sera détaché de la foi, non pas pour suivre un meilleur parti, mais pour ne savoir plus lui-même ni ce qu'il suivait, ni ce qu'il ne suivait pas ; pour abandonner toutes choses au hasard, pour se réduire à une malheureuse indifférence en matière de religion, disons mieux, pour n'avoir plus absolument de religion ; libertinage de notre cœur, qui, se trouvant gêné par la foi, nous aura peu à peu sollicités, et enfin déterminés à sortir de cette contrainte, et à nous affranchir de la servitude : ce que Dieu n'aura pas de peine à justifier, et ce qu'il justifiera par une comparaison sensible et convaincante, en nous montrant que, tandis que nos mœurs ont été réglées, notre foi a été saine, et que notre foi n'a commencé à se démentir, que quand nos mœurs ont commencé à se corrompre.

Or, encore une fois, que répondrons-nous à tout cela ? En appellerons-nous de notre foi à notre raison et espérons-nous que cette raison qui, dans les principes de la théologie, est un des fondements essentiels et nécessaires de notre foi, nous serve de défense contre la foi même ? Non, non, mes frères, dit saint Chrysostome, ne nous promettons rien de ce côté-là : si notre foi nous condamne, ce sera du consentement et de l'aveu de notre raison. Car cette raison nous disait elle-même que nous ne devions pas trop déférer à nos vues naturelles et à ses connaissances ; que, dans les choses de Dieu, il fallait avoir recours à des lumières supérieures et moins trompeuses, et que quelque éclairée qu'elle pût être, la foi et l'autorité de Dieu devait l'emporter sur elle. C'est ce que la raison nous dictait : de sorte que quand nous lui avons permis de critiquer et de censurer les points de notre foi, nous lui avons donné, non seulement plus qu'elle ne demandait, mais ce qu'elle ne demandait pas. Elle nous condam-



nera donc jusque dans la perte de notre foi. Cependant n'y trouverons-nous point d'ailleurs quelque appui ? Ah ! chrétiens, le faible appui que celui de notre raison contre le jugement de Dieu ! Quand un sujet veut entrer en raisonnement avec son prince, et disputer de ses droits avec son souverain, il faut qu'il se sente bien fort ; et pour peu que sa cause soit douteuse, on ne peut pas l'excuser d'une extrême folie d'en vouloir sortir par raison. Que sera-ce d'une créature qui veut contester avec son créateur ? Eh ! qui suis-je, Seigneur, pour me mesurer avec vous ? Ne sais-je pas que, pour une raison que je pourrais peut-être alléguer en ma faveur, vous m'en opposerez cent autres auxquelles je n'aurai rien à répliquer ? Ainsi parlait le saint homme Job. Quel doit donc être le sentiment d'un pécheur ? C'est là néanmoins la ressource de l'homme criminel et libertin : il veut traiter avec Dieu par voie de raison, et par conséquent il veut être jugé par la raison ; et c'est l'autre tribunal où je le vais présenter dans la seconde partie.

## II

C'est une doctrine aussi pernicieuse qu'elle paraît religieuse dans son principe, de croire que, depuis le péché de notre premier père, tout est corrompu dans notre raison ; et c'est rendre l'homme libertin, sous prétexte de l'humilier, de dire qu'au défaut de la foi, il n'a plus d'autre règle de sa conduite que la passion et l'erreur. Indépendamment de la foi, nous avons une raison qui nous gouverne, et qui subsiste même après le péché ; une raison qui nous fait connaître Dieu, qui nous prescrit des devoirs, qui nous impose des lois, qui nous assujettit à l'ordre. Or, ce qui fait tout cela

dans nous, ne peut pas être absolument ni entièrement dépravé. Je sais que cette raison seule, sans la grâce et sans la foi, ne suffit pas pour nous sauver, et en cela je renonce au pélagianisme. Mais, du reste, quoiqu'elle n'ait pas la vertu de nous sauver, je prétends qu'elle est plus que suffisante pour nous condamner et j'ai saint Paul pour garant et pour auteur même de ma proposition. J'avoue que cette raison, surtout depuis la chute du premier homme, est souvent offusquée des nuages de nos passions ; mais je soutiens qu'elle a des lumières que toutes les passions ne peuvent éteindre, et qui nous éclairent parmi les plus épaisses ténèbres du péché. Soit donc que nous considérions cette raison dans sa pureté et dans son intégrité, c'est-à-dire dans l'état où nous l'avons reçue de Dieu en naissant ; soit que nous la considérions dans sa corruption, c'est-à-dire dans l'état où nous-mêmes nous l'avons réduite par nos désordres, je dis, chrétiens, que Dieu s'en servira également pour nous juger. Pourquoi ? parce qu'il nous jugera, non-seulement par les connaissances naturelles que nous aurons eues du bien et du mal, mais même par nos propres erreurs, et c'est ce que j'ai présentement à développer.

Dieu nous jugera par la droite raison qu'il nous a donnée. Rien de plus vrai, mes chers auditeurs, et voici l'ordre qu'il y gardera. Nous choquons ouvertement cette raison, et nous nous révoltons contre elle : il la suscitera contre nous. Nous ne voulons pas écouter cette raison quand elle nous parle : il nous la fera entendre malgré nous. Nous nous formons des prétextes pour engager cette raison dans le parti de notre passion : il dissipera tous ces prétextes, en nous découvrant à nous-mêmes ce qu'il y avait en nous de plus caché, et ce que nous n'y voulions pas apercevoir. Ces trois articles, qui sont, suivant la doctrine de saint

Bernard, les trois principaux degrés de l'orgueil de l'homme, fourniront à Dieu contre les réprouvés une matière infinie et les plus justes titres de condamnation. Suivez ceci.

Nous péchons contre toutes les vues de notre raison, et c'est par où Dieu d'abord nous jugera. Car enfin, pourra-t-il dire à tant de libertins et à tant d'impies, puisque votre raison était le plus fort retranchement de votre libertinage, il fallait donc exactement vous attacher à elle ; et pour ne donner aucune prise à ma justice, plus vous vous êtes licenciés du côté de la foi, plus deviez-vous être réguliers, sévères, irrépréhensibles du côté de la raison. Or, voyons si c'est ainsi que vous vous êtes comportés ; voyons si votre vie a été une vie raisonnable, une vie d'homme. Et c'est alors, chrétiens, que Dieu nous produira cette suite affreuse de péchés dont saint Paul fait aux Romains le dénombrement, et qu'il reprochait à ces philosophes qui, par la raison, avaient connu Dieu, mais ne l'avaient pas glorifié comme Dieu : des impudicités abominables, et dont la nature même a horreur ; des artifices diaboliques à inventer sans cesse de nouveaux moyens de contenter les plus sales désirs, et une scandaleuse effronterie à en faire gloire ; des injustices criantes à l'égard du prochain, des violences, des usurpations, des oppressions soutenues du crédit et de la force ; des perfidies noires et des trahisons, communément appelées intrigues du monde ; des jalousies enragées (qu'il me soit permis d'user de ce terme), fomentées du levain d'une détestable ambition ; des animosités et des haines portées jusqu'à la fureur, des médisances jusques à la calomnie la plus atroce, des avarices jusques à la cruauté la plus impitoyable, des dépenses jusques à la prodigalité la plus insensée, des excès de table jusques à la ruine totale du corps, des emporte-

ments de colère jusques au trouble de l'esprit. Mais que dis-je, et où m'emporte mon zèle ? tout cela se trouve-t-il donc dans la conduite d'un homme abandonné à sa raison et déserteur de sa foi ? Oui, mes frères, tout cela s'y trouve communément, et l'expérience le vérifie.

Je sais qu'en spéculation l'un n'est pas une conséquence nécessaire de l'autre ; mais il l'est en pratique, et l'a toujours été : soit que Dieu par un juste châtiement, livre alors ces âmes profanes à leurs brutales passions, comme l'a estimé l'Apôtre ; soit que le naturel et le penchant, malgré les faibles vues de la raison, les entraîne là : quoi qu'il en soit, ces monstres de péchés se trouveront tous rassemblés dans les trésors de la colère de Dieu : *Nonne hæc condita sunt apud me, et signata in thesauris meis* (1). Dieu les représentera tous à la fois à un réprouvé ; et, par une espèce d'insulte (ne vous scandalisez pas de cette expression), c'est Dieu lui-même qui parle ainsi, et qui enfin prétend à ce dernier jour être en droit d'insulter à l'impie, ou du moins à son impiété : *Ego quoque ridebo, et subsannabo* (2). Dieu, dis-je, par une espèce d'insulte, lui demandera si sa raison lui suggérerait toutes ses abominations, si sa raison les approuvait, si sa raison était là-dessus d'intelligence avec lui.

Ah ! Seigneur ! s'écriait saint Augustin, pressé des remords intérieurs qu'une vérité si terrible lui faisait sentir, je le confesse : voilà la pensée qui a consommé l'ouvrage de ma conversion, voilà le coup de mon salut, et ce qui m'a retiré du profond abîme de mon iniquité ; la crainte de votre jugement, fondé sur le jugement de ma raison, c'est ce qui m'a rappelé à vous. Je tâchais, Seigneur, à me défaire de vous, et à vivre

(1) Deut., XXXII, 34. — (2) Prov., I, 26.

comme n'ayant plus de Dieu ; mais j'avais une raison dont je ne me pouvais défaire, et cette raison me suivait partout. Quelque secte que j'eusse embrassée, et dans quelque opinion que je me fusse jeté, le péché où je vivais me paraissait toujours péché. Soit que je fusse manichéen, soit que je fusse catholique, soit que je ne fusse rien du tout, ma raison me disait que je n'étais pas ce que je devais être, et qu'il ne m'était pas permis d'être ce que j'étais. Et quand me le disait-elle ? au milieu de mes plaisirs, parmi les divertissements et les joies du siècle, dans les moments les plus doux et les plus agréables. C'est alors que cette raison venait me troubler, et je la trouvais, en tous lieux et en tous temps, comme un adversaire formidable qui s'opposait à moi. Or, de là, Seigneur, je concluais ce que je devais craindre de votre justice : car si je ne puis pas, disais-je, éviter la censure de ma raison, qui est une raison faible et imparfaite, comment pourrai-je éviter celle de mon Dieu, c'est-à-dire la rigueur de son jugement ? Voilà, chrétiens, ce qui se passait dans saint Augustin, et ce qui se passe tous les jours dans nous, quand nous commettons le péché avec la vue actuelle de la malice qu'il renferme. Or, ces combats de notre raison contre nous-même, de notre raison contre nos passions, de notre raison contre notre libertinage, c'est déjà le commencement ou comme une ébauche du jugement de Dieu.

Ce n'est pas assez : en mille autres choses où notre raison ne nous parle pas si fortement ni si clairement, quoiqu'elle nous parle toujours, nous fermons l'oreille ; et parce que, si nous la consultations, ou si nous nous rendions attentifs à ce qu'elle nous dit, elle traverserait souvent nos desseins et nos entreprises, et par là nous deviendrait importune, bien loin de nous appliquer à l'entendre, nous étouffons sa voix ou nous

l'affaiblissons, de sorte qu'elle ne peut presque plus pénétrer jusqu'à notre cœur. C'est le second désordre qui règne aujourd'hui, mais désordre qui cessera dans le jugement de Dieu. Car il est certain, comme l'a fort bien remarqué saint Ambroise, que Dieu, en nous jugeant, nous forcera malgré nous à écouter notre raison. Et il lui sera bien aisé, dit ce saint docteur, ou plutôt l'état même où nous serons réduits ne nous y forcera que trop. Car ce qui nous empêche maintenant d'entendre la raison qui nous parle, c'est au-dedans de nous le tumulte de nos passions ; ce sont au-dehors les objets que nous font voir nos sens, je veux dire le mensonge et l'imposture, l'adulation et la flatterie qui nous séduisent : la confusion, le bruit, le grand air du monde qui nous dissipent. Or, quand Dieu viendra nous juger, tout cela ne sera plus. Il n'y aura plus de monde pour nous, parce que la figure de ce monde sera passée, comme dit l'Apôtre : *Præterit enim figura hujus mundi* (1). Il n'y aura plus de passions dans nous, parce que la mort les aura éteintes. Il n'y aura plus de flatteurs auprès de nous, parce qu'il n'y aura plus personne qui ait intérêt à nous plaire. Abandonnés de toutes les créatures, nous resterons seuls avec nous-mêmes : et c'est alors que notre raison parlera, et qu'elle parlera hautement ; c'est alors qu'au lieu de ces mensonges agréables et avantageux qui nous auront flattés, et dont nous n'aurons pas voulu nous désabuser, elle nous dira des vérités fâcheuses et humiliantes que nous n'aurons jamais sues, parce que nous aurons affecté de ne les pas savoir. C'est alors qu'elle nous fera remarquer des défauts réels, des défauts grossiers, là où notre esprit se figurait des perfections imaginaires. Et quelle sera notre surprise de nous voir

(1) Cor., VII. 31.

peut-être condamnés par les choses même dont on nous aura tant félicités et tant applaudis !

Enfin, parce qu'en certains points où les déguisements et les artifices, pour ne pas dire les hypocrisies de l'amour-propre, sont si ordinaires, nous aurons cherché des raisons pour engager notre raison même dans les intérêts de notre passion, que fera Dieu ? lui qui, dans la pensée de saint Paul, est le plus subtil et le plus pénétrant anatomiste de notre cœur ; lui qui en sait si bien faire toutes les dissections, et qui entre jusque dans toutes les jointures, c'est-à-dire dans les plis et les replis de l'âme pour en discerner les mouvements les plus cachés ; car c'est l'image sous laquelle l'Apôtre nous le représente : *Pertingens usque ad divisionem animæ, compagum quoque ac medullarum, et discretor cogitationum cordis* (1) ; il débrouillera tout ce mélange de passion et de raison, il séparera l'une d'avec l'autre, il mettra d'une part la raison, et d'autre part la passion ; il distinguera les intentions des prétextes, les apparences et les effets, l'illusion et la vérité ; et de ce discernement il nous fera conclure à nous-mêmes, à nous, désormais malgré nous raisonnables, qu'il n'y a eu dans nous que malice et qu'iniquité. Voyez, nous dira-t-il, en nous appliquant un rayon de sa lumière ; et selon la doctrine des théologiens, il nous l'appliquera par les remords de notre propre raison : voyez, et connaissez le motif qui vous a fait agir en telle et en telle affaire, en telle et en telle occasion. Ici c'est une maligne envie à laquelle vous saviez donner toute la couleur d'un véritable zèle. Là c'est une vengeance que vous déguisiez sous un faux dehors de justice. Vous étiez officieux et charitable, mais vous ne l'étiez que pour mieux parvenir à vos fins. Vos

(1) Hebr., iv. 12.

actions étaient édifiantes, mais en édifiant le prochain, vous vous cherchiez vous-même, et ne cherchiez que vous-même. Ah! chrétiens, que d'hypocrites à qui Dieu tout à coup lèvera le masque! Que de vertus chimeriques et plâtrées, dont nous recevrons plus de confusion que de nos vices mêmes, reconnus de bonne foi et confessés! Que de mérites prétendus, qui auront eu dans ce monde toute leur récompense, et qui ne seront payés dans l'autre que d'une éternelle réprobation!

Mais après tout, si notre raison a été, en effet, dans l'erreur, et que ce soient les erreurs de notre raison qui nous aient fait pécher, comment Dieu nous condamnera-t-il par elle? c'est à quoi je vais répondre; et je ne veux pas qu'il vous reste rien à désirer sur une si importante matière. Je dis donc que Dieu, alors même, aura toujours droit de nous juger par notre raison : non pas, si vous le voulez, non pas précisément par notre raison trompée, mais par notre raison trompée sur certains articles, tandis qu'elle aura été si éclairée sur d'autres; mais par notre raison trompée à certains temps de la vie, après avoir été si éclairée en d'autres temps. Distinguez ces deux choses, et sentez-en bien la force.

Raison si éclairée sur d'autres affaires, et raison si éclairée en d'autres temps sur l'affaire même du salut. Car sur mille points où il ne s'agit ni de votre intérêt, ni de votre ambition, ni de votre plaisir, quelle est la pénétration de vos lumières? quelle est la droiture de vos jugements? Vous voyez d'abord ce qui convient et ce qui ne convient pas, ce qui est raisonnable et ce qui ne l'est pas, ce qu'il faut prendre et ce qu'il faut rejeter, ce qu'il faut approuver et ce qu'il faut condamner : vous donnez là-dessus des conseils si sages, vous prenez des mesures si justes! et c'est cela même aussi que Dieu vous opposera. La belle excuse pour vous justifier auprès de lui : J'étais dans l'erreur! Mais vous y étiez



parce que vous le vouliez, et vous le vouliez parce que votre intérêt vous le faisait vouloir; vous le vouliez parce que votre ambition vous le faisait vouloir; vous le vouliez parce que votre plaisir vous le faisait vouloir. Partout où l'intérêt, je dis votre intérêt propre, n'avait point de part, vous étiez si clairvoyant pour démêler la vérité de l'artifice et du mensonge! vous vous piquiez de tant d'habileté, et vous en aviez tant pour découvrir le fond de chaque chose, et pour en connaître l'équité ou l'injustice! Partout où l'ambition ne prétendait rien, et n'avait rien à prétendre, vous saviez si bien distinguer le bon droit, et une probité naturelle vous donnait même tant d'horreur de certaines pratiques et de certaines menées secrètes où tous les principes, je ne dis pas seulement de la religion, mais de la société, mais de l'humanité, étaient renversés! Dès que la passion ne parlait plus, qu'il ne s'agissait plus de vos plaisirs infâmes, vous étiez contre le crime si sévère dans vos décisions, et si rigide dans vos arrêts! Or cette diversité, cette contrariété de sentiments, d'où est-elle venue? ce que vous pensiez en telle et telle conjoncture, pourquoi en telle autre ne le pensiez-vous plus? ce que vous étiez à tel ou tel temps, pourquoi à tel autre ne l'étiez-vous plus?

Car enfin, chrétiens, malgré le prodigieux changement qui s'est fait en nous et dans toutes les puissances de notre âme, il y a eu un temps, un heureux temps, où l'innocence du baptême nous rendait comme des enfants raisonnables, c'est-à-dire purs et exempts des faux préjugés du monde : points de déguisements, alors, point de préventions et de maximes corrompues : *Sicut modo geniti infantes, rationabile, sine dolo* (1). Ce qui était vertu nous paraissait vertu, ce qui était

(1) I. Petr., II. 2.

injustice nous paraissait injustice. Sentiments, dit Tertullien, d'autant plus épurés et plus divins, qu'ils étaient plus simples et plus naturels. Or venez, dira Dieu, venez âme chrétienne : *Consiste in medio, anima* (1). Produisez-vous dans la simplicité de votre être : *Te simplicem compello*. Je ne veux que vous-même, dénuée de tous les dons de grâce dont vous avez été revêtue. Je n'ai que faire de votre foi ; votre raison me suffit. Où est-elle cette raison que je vous avais d'abord donnée ? que vous dictait-elle ? quelles routes vous montrait-elle, avant que la passion l'eut aveuglée ? Qu'elle sorte des ténèbres où vous l'avez ensevelie ; et puisqu'elle ne vous a pas servi de guide lorsque vous deviez la suivre, qu'elle serve maintenant contre vous et de témoin et de juge : *Consiste in medio, anima ; te simplicem compello*.

Voilà, mes chers auditeurs, ce qui m'a paru plus terrible dans le jugement de Dieu, et plus digne de vous être présenté. Tous ces signes qui le précéderont, et dont nous parle l'évangile de ce jour, ne font pas sur moi une si grande impression. Mais un Dieu qui me juge par ma raison même et par ma religion, c'est ce qui cause toutes mes frayeurs. Sur quoi je n'ai plus rien à vous dire que ce que disait saint Bernard écrivant à un pape, et lui faisant des remontrances que son zèle l'engageait à lui faire. Car voici comment il lui parlait : « S'il y avait un juge dans le monde qui fût au-dessus de vous, je pourrais recourir à lui contre vous. Je sais qu'il y a un tribunal pour vous et pour moi, qui est celui de Jésus-Christ ; mais à Dieu ne plaise que je vous y appelle jamais, moi qui n'y voudrais paraître que pour votre défense ! Que me reste-t-il donc ? sinon

(1) Tertull., *de Testim. anim.*, c. 1.

que j'en appelle à vous-même, et que je vous fasse vous-même le juge de votre propre cause. » C'est ce que je vous dis aujourd'hui, chrétiens. Si je suivais l'ardeur de ce zèle dont je me sens animé pour les intérêts de Dieu comme son ministre, je vous citerais devant ce tribunal redoutable, où, quelque grands que vous soyez, toute votre grandeur sera anéantie : mais que le ciel pour jamais me préserve d'y devenir votre accusateur, moi qui dois joindre au zèle de la gloire de Dieu le zèle de votre salut ! Ce n'est donc pas à Dieu que j'en appelle, mais à vous-mêmes, à votre religion, à votre raison. Faites-vous justice de vous-mêmes à vous-mêmes, ou faites-la plutôt à Dieu. C'est par où il faut que vous commenciez. Quand vous vous serez jugés vous-mêmes, je pourrai vous dire que tout n'est pas encore décidé ; et quelque avantageux que vous puisse être le jugement que vous aurez fait de vous-mêmes, il faut toujours craindre celui de Dieu, puisque saint Paul, tout grand apôtre qu'il était, et quoique sa conscience ne lui reprochât rien, ne se croyait pas pour cela justifié. Mais aujourd'hui je ne vais pas jusque-là. Assurez-vous de vous-mêmes, répondez-vous de vous-mêmes, et il ne m'en faut pas davantage.

Or je dis, chrétiens, que vous n'aurez jamais cette assurance de votre part, tandis que vous vivrez dans le désordre du péché, et je n'en veux point d'autre témoin que vous-mêmes et votre conscience. Vous vous cachez à vous-mêmes pour quelque temps, et vous cherchez à vous y cacher ; mais la mort viendra et le jugement de Dieu, où il faudra soutenir malgré vous cette vue de vous-mêmes : car c'est cette vue de vous-mêmes qui vous tourmentera à la mort, et après la mort. La vie d'un Dieu courroucé aura quelque chose de bien terrible ; mais l'objet qui vous fera plus d'horreur,

c'est vous-mêmes. Et voilà pourquoi Dieu fait cette menace au pécheur dans l'Écriture, de le présenter et de l'opposer lui-même à lui-même : *Arguam te, et statuam contra faciem tuam* (1).

Dès maintenant cela n'est-il pas ainsi? et cette vue de vous-mêmes n'est-elle pas la chose du monde que vous fuyez le plus? Vous parler de rentrer dans vous-mêmes, c'est un langage qui vous importune; et s'il m'arrivait de vous faire ici un portrait de vous-mêmes, un peu trop fidèle, vous vous tourneriez contre moi, marque évidente que vous ne pouvez déjà supporter la vue de vous-mêmes. Et puisque vous ne pouvez vous souffrir vous-mêmes, vous n'êtes donc pas dans l'ordre, et il y a quelque chose de déréglé et de corrompu dans vous qui vous fait peine. Mais c'est pour cela, dit saint Augustin, qu'il faut aimer cette vue de nous-mêmes, parce qu'elle nous choque et nous déplaît. Car pour plaire à Dieu, ajoute ce Père, il faut nous déplaire à nous-mêmes; et pour nous déplaire à nous-mêmes, il faut nous voir. Si nous nous voyions, continue ce saint docteur, nous nous haïrions, et Dieu commencerait à nous aimer. Parce que nous ne nous voyons pas, nous nous aimons et nous sommes insupportables à Dieu. Mais dans le jugement dernier nous nous verrons, avec cette triste circonstance que nous nous verrons trop tard, et que nous serons tout à la fois un objet de haine, et pour nous-mêmes et pour Dieu; pour nous-mêmes qui nous verrons tels que nous sommes; pour Dieu qui nous frappera d'un éternel anathème.

Voilà ce qui a fait trembler les Saints, et des Saints qui n'avaient assurément pas moins de force d'esprit que nous, ni des lumières moins pénétrantes que

(1) Psalm. XLIX, 21.

les nôtres. Voilà ce qui a persuadé saint Jérôme de quitter le monde et d'embrasser les rigueurs de la pénitence. Si nous n'en sommes pas touchés, malheur à nous et à notre endurcissement ! mais quelque insensibles que nous soyons, voilà ce que nous craignons un jour, et ce que nous regretterons peut être éternellement de n'avoir pas craint plus tôt. Craignons-le donc dès maintenant, mes chers auditeurs ; et pour nous rendre cette crainte utile, jugeons-nous avant que Dieu nous juge. Soumettons-nous à notre foi, afin qu'elle ne s'élève pas contre nous. Accordons-nous avec notre raison, écoutons-la, et laissons-nous y conduire, afin que cette adversaire domestique, avec qui nous sommes encore dans le chemin, ne nous livre pas aux ministres de cette justice rigoureuse dont il n'y aura plus de grâce à espérer. Prévenons cette vue forcée que nous aurons de nous-mêmes, par une vue libre et volontaire. Ah ! Seigneur, permettez-moi de vous faire ici une prière qui peut paraître téméraire et présomptueuse, mais qui ne procède que des connaissances que vous me donnez du redoutable mystère de votre jugement. Toute la grâce que je vous demande à ce grand jour, c'est que vous me défendiez de moi-même ; car pour vous, mon Dieu, j'ose dire que je ne vous crains que parce que je me crains moi-même. Dans vous, je ne vois que des sujets de confiance, parce que je ne vois dans vous que bonté et que miséricorde. Mais comme cette bonté est essentiellement opposée au péché, et que, sans changer de nature, toute bonté qu'elle est, elle est justice, elle est colère, elle est vengeance à l'égard du péché ; voyant ce péché dans moi, il faut que je craigne jusques à votre bonté, jusques à votre miséricorde même. Peut-être, mon Dieu, y a-t-il ici des âmes sur qui ces grandes vérités n'ont encore fait nulle impression.

Mais vous êtes le maître des cœurs, puisque c'est vous qui les avez formés; et vous avez des grâces pour les réveiller de leur assoupissement, pour les troubler, pour les convertir par ce trouble salutaire, et les ramener dans la voie de l'éternité bienheureuse, où nous conduise, etc.



## DEUXIÈME LECTURE

PREMIER DIMANCHE DE L'AVENT. — SOIR

### SUR LE JUGEMENT DERNIER

---

#### RÉSUMÉ

**SUJET.** *Il y aura des signes dans le soleil, dans la lune et dans les étoiles, et sur la terre les peuples seront dans la consternation de sorte que les hommes sécheront de peur, dans l'attente des maux dont tout l'univers sera menacé.*

Signes vénérables, puisque c'est Jésus-Christ même qui nous les a marqués comme les présages de son dernier avènement. Signes salutaires, puisqu'il a prétendu par là réveiller notre foi et ranimer notre ferveur. Signes terribles, puisque les hommes en sécheront de peur. Mais ce ne seront, après tout, que les préparatifs d'une action encore infiniment plus à craindre, qui est le jugement de Dieu, dont il s'agit dans ce discours de justifier l'équité et la sainteté.

**DIVISION.** Dieu a tout fait, et pour lui-même, et pour ses élus. D'où saint Chrysostome conclut que, quand Dieu s'est déterminé à juger le monde, il a eu deux vues principales : l'une, de se faire justice à lui-même ; et l'autre de la faire à ses prédestinés. Jugement qui vengera Dieu des outrages qu'il a reçus du monde, 1<sup>re</sup> partie ; jugement qui vengera les élus de Dieu des injustices que leur a faites le monde, 2<sup>e</sup> partie.

**PREMIÈRE PARTIE.** Jugement qui vengera Dieu. *Levez-vous, Seigneur, lui disait le Prophète royal, et prenez en main votre cause. Mais souvenez-vous surtout des outrages que vous avez reçus et que vous recevez sans cesse de l'impie.* Ainsi Dieu se souviendra 1<sup>o</sup> en général des outrages que lui font maintenant les

hommes, 2<sup>e</sup> en particulier de ceux que lui font certains hommes insolents dans leur impiété.

1<sup>o</sup> Dieu se lèvera pour juger lui-même sa cause. Maintenant il la laisse entre les mains des hommes, et il les charge de défendre ses droits. C'est pour cela qu'il a établi sur la terre des souverains, des magistrats, des supérieurs, des prélats, des prêtres. C'est par la même raison qu'il veut bien nous prendre pour juges entre lui et nous-mêmes : car la pénitence, dit saint Augustin, n'est rien autre chose, de la part du pécheur, qu'une justice qu'il rend à Dieu aux dépens de soi-même. Mais qu'arrive-t-il ? cette cause de Dieu, mise entre les mains des hommes, est tous les jours abandonnée et lâchement trahie. Combien de crimes, de scandales sont tolérés par la négligence, par la faiblesse, par l'iniquité de ceux qui les devraient punir. Dans le tribunal même de la pénitence, quelle facilité des ministres du Dieu vivant ! quelle délicatesse des pécheurs prétendus pénitents ! A peine nous reste-t-il des traces de ces anciens canons qui, pour des péchés aujourd'hui communs, exigeaient des satisfactions si rigoureuses. Ce n'est pas que Dieu se soit relâché de ses droits, mais c'est nous-mêmes qui nous sommes relâchés du saint zèle qui animait les premiers chrétiens, et qui devrait comme eux nous animer.

Or, c'est en cette vue que David disait à Dieu : Levez-vous, Seigneur, et montrez aux hommes que, malgré vos lenteurs passées, vous savez enfin vous rendre à vous-même une pleine justice. Oui, il le sait, et il le fera dans son dernier jugement. De là vient que ce jour fatal est appelé le jour du Seigneur.

Aussi il n'appartient qu'à Dieu d'être, en dernier ressort et sans appel, juge et partie dans sa propre cause : pourquoi ? parce qu'il n'y a point, répond saint Chrysostome, de juge si éclairé que lui, si intègre que lui, si puissant que lui. Il se vengera, ajoute le même Père, parce qu'il ne convient qu'à lui d'être saint et irrépréhensible dans ses vengeances. Quand l'homme se venge, la passion l'aveugle et l'emporte à des extrémités criminelles. L'ordre veut donc que ce soit par un autre qu'il soit vengé. Mais c'est à Dieu de se venger lui-même, parce qu'il est l'équité et la sainteté même.

2<sup>o</sup> Quels sont en particulier ces outrages que Dieu aura reçus de l'impie, et dont il viendra se faire justice à lui-même ? David les réduit à trois. 1<sup>o</sup> L'impie a dit dans son cœur : Il n'y a point de Dieu : *Dixit in corde suo : Non est Deus* ; outrage à la Divinité. 2<sup>o</sup> Il a dit : S'il y a un Dieu, ou il n'a pas vu ou il a oublié le mal que j'ai commis ; *Dixit in corde suo : Oblitus est Deus : avertit faciem suam, ne videat* ; outrage à la Providence. 3<sup>o</sup> Il a dit : Quand ce Dieu dont on me menace aurait vu



mon péché et qu'il s'en souviendrait, il ne me condamnera pas pour si peu de chose : *Dixit in corde suo : Non requiret : outrage à la justice de Dieu vindicative. Trois articles capitaux sur lesquels Dieu confondra le pécheur libertin.*

Parce que l'impie aura refusé de reconnaître la Divinité, Dieu se fera voir à lui dans tout l'éclat de sa gloire, et lui dira ce qu'il disait aux israélites par la bouche de Moïse : *Videte quod ego sin solus, et non sit alius præter me* : Reconnaissez que je suis Dieu, que je suis votre Dieu, que je suis seul Dieu.

Parce que l'impie aura outragé la Providence en disant : Ou Dieu n'a pas su, ou il a oublié le mal que j'ai fait : Dieu, pour lui montrer qu'il a tout su, et qu'il se souvient de tout, révélera devant ses yeux et aux yeux de l'univers, tout ce qu'il y a eu de plus honteux et de plus caché dans sa vie.

Parce que l'impie aura dit : Quelque connaissance que Dieu puisse avoir de mes crimes, il ne me punira pas pour si peu de chose ; Dieu se fera un devoir particulier de venger sa justice de ce blasphème : comment ? en l'exerçant, cette justice redoutable, sur le pécheur, et en le condamnant sans miséricorde.

La seule ressource qui vous reste maintenant, pécheurs, c'est la pénitence. Il vous en doit coûter pour la faire : mais par là vous vous préserverez du jugement de Dieu. Ce Dieu que vous avez outragé, ce Dieu de patience vous attend encore. Rapprochez-vous de lui par une humble confession de vos iniquités, et vous trouverez grâce devant lui.

DEUXIÈME PARTIE. Jugement qui vengera les élus de Dieu, ce sont : 1<sup>o</sup> les justes ; 2<sup>o</sup> les humbles ; 3<sup>o</sup> les pauvres ; 4<sup>o</sup> les faibles. S'il n'y avait point d'autre vie, dit saint Chrysostome, et que Dieu ne dût jamais juger le monde, leur condition serait bien à plaindre. Car souvent dans cette vie les justes sont décriés et confondus avec les hypocrites : les humbles sont méprisés et insultés ; les pauvres sont rebutés, abandonnés ; enfin, les faibles sont accablés et opprimés. Or, de là même, conclut saint Chrysostome, suit la nécessité du jugement de Dieu ; et c'est aussi sur ces quatre chefs qu'il viendra, en qualité de souverain juge, faire justice à ses élus.

1<sup>o</sup> Il viendra pour venger les justes, j'entends les vrais justes, en les séparant des hypocrites. Durant cette vie tout est mêlé et confondu. Combien de scélérats travestis en gens de probité et d'honneur ; et combien au contraire de justes accusés et calomniés ! Or, c'est ce que le jugement de Dieu dévoilera par la manifestation des consciences.

Ainsi, selon l'oracle de Job, *la joie de l'hypocrite finira, et*

*son espérance périra.* La joie de l'hypocrite était d'imposer, et cependant d'être respecté et honoré : mais au jugement de Dieu, cette joie de l'hypocrite finira, parce que son hypocrisie sera démasquée, et qu'elle deviendra le sujet éternel de sa confusion. L'espérance de l'hypocrite était qu'il ne serait jamais connu à fond, et son désespoir sera de ne pouvoir plus se déguiser. Mais au contraire la gloire des justes sera de paraître devant toutes les créatures intelligentes, et que l'on discerne enfin la droiture de leurs actions et la pureté de leurs intentions.

2° Il viendra pour venger les humbles en les glorifiant. Leur humilité passait pour petitesse d'esprit et pour bassesse de cœur, mais Dieu la relèvera et la couronnera. C'est alors qu'ils s'élèveront eux-mêmes contre ceux qui les méprisaient, et que s'accomplira cette parole de Jésus-Christ, que quiconque s'abaisse sera exalté. Dans la vie, l'humilité n'est pas toujours glorifiée, souvent même elle est accompagnée jusques au bout de l'humiliation : mais c'est à la fin des siècles qu'elle recevra tout l'honneur qui lui est dû.

3° Il viendra pour venger les pauvres en les béatifiant. Combien de pauvres souffrent sur la terre par la dureté des riches ! combien de véritables pauvres sont rebutés, comme s'ils ne l'étaient pas ! combien de saints pauvres sont d'autant plus oubliés, qu'ils se plaignent moins, et qu'ils prennent leur pauvreté avec plus de patience ! *Or la patience des pauvres, dit le Prophète, ne sera pas toujours sans fruit. Car je sais que le Seigneur jugera le pauvre, et qu'il tirera une vengeance éclatante de ceux qui l'auront oublié.* Tandis que les riches, ces riches impitoyables, seront frappés d'un éternel anathème, les pauvres, mis en possession d'une souveraine béatitude, seront bien dédommagés de cette inégalité de condition qui les avait réduits dans le besoin et dans la misère.

4° Il viendra pour venger les faibles. Maintenant ils sont dans l'oppression et c'est le crédit qui l'emporte, et le plus fort qui a toujours raison. De là tant de persécutions et de vexations : mais la scène changera : *Judicare pupillo et humili, ut non apponat ultra magnificare se homo super terram.* Au lieu que le faible était sous les pieds, il se verra sur la tête de ces grands du monde, qui faisaient, pour l'accabler, un si criminel abus de leur grandeur.

CONCLUSION. Dieu, dans son jugement, séparera les justes d'avec les hypocrites et les impies : séparez-vous-en dès à présent par une solide piété. Il glorifiera les humbles : humiliez-vous. Il béatifiera les pauvres : assistez-les. Il relèvera les faibles ; protégez-

les. Et vous, justes, humbles, pauvres, faibles, soutenez-vous dans votre justice, dans votre obscurité, dans votre pureté, dans votre faiblesse, par l'attente de ce grand jour, qui sera le jour du Seigneur et le vôtre. Craignez le jugement de Dieu ; car il est toujours à craindre : mais en le craignant, désirez-le, espérez-le, aimez-le, puisqu'il vous doit être si favorable. Craignons-le tous, mais d'une crainte efficace qui nous convertisse et qui nous sauve.

## DÉVELOPPEMENT

*Erunt signa in sole, et luna, et stellis, et in terris pressura gentium ; arescentibus hominibus præ timore et expectatione quæ superveniet universo orbi.*

Il y aura des signes dans le soleil, dans la lune et dans les étoiles, et sur la terre les peuples seront dans la consternation ; de sorte que les hommes sécheront de peur, dans l'attente des maux dont l'univers est menacé. (*Saint Luc*, chap. xxi, 26.)

### SIRE,

C'est par l'accomplissement de cette prédiction du Fils de Dieu que doit commencer l'affreuse catastrophe de l'univers. C'est dans ces phénomènes prodigieux que l'Évangile de ce jour nous donne l'idée de la plus étonnante révolution : *Erunt signa* ; il y aura des signes, et dans le ciel, et sur la terre. Signes vénérables, puisque c'est Jésus-Christ lui-même qui nous les a marqués comme les présages de son dernier avènement. Signes salutaires, puisqu'il a prétendu par là réveiller notre foi du profond assoupissement où elle est ensevelie. Signes terribles, puisque non seulement les hommes en sécheront de peur, mais que les vertus mêmes des cieux en seront ébranlées.

Tout cela est vrai, dit saint Jean Chrysostome ;

mais après tout, ces signes, quoique vénérables, quoique salutaires, quoique terribles, ne seront néanmoins que les préparatifs d'une action encore infiniment plus digne de nos réflexions, encore infiniment plus essentielle à notre salut, encore infiniment plus redoutable, qui est le jugement de Dieu. Et c'est, chrétiens, de ce jugement de Dieu que le devoir de mon ministère m'oblige aujourd'hui à vous parler. Jugement de Dieu, dont la pensée a fait trembler les saints, et d'où, selon l'expression de l'Apôtre, le juste même à peine se sauvera. Jugement de Dieu, dont j'entreprends de justifier l'équité et la sainteté, en vous faisant voir sur quoi sera fondée son extrême et inévitable sévérité. Soutenez-moi, Seigneur, et me donnez les forces nécessaires pour bien traiter un point, et si solide, et si important. Mais donnez en même temps à mes auditeurs toute la soumission et la docilité que demande votre sainte parole. Car, renonçant ici à mes faibles raisonnements, ce n'est qu'à votre parole que je m'attache, et c'est votre seule parole qui fera la preuve de tout ce que j'ai à dire dans ce discours. Remplissez-moi de votre esprit; et que, par votre grâce, la grande vérité que j'annonce fasse sur les cœurs toute l'impression qu'elle y peut et qu'elle y doit faire. C'est pour cela que j'implore votre secours par l'intercession toute-puissante de Marie : *Ave Maria*.

Il est de la foi chrétienne que Dieu, qui est l'Être absolu et souverain, a fait pour lui-même tout ce qu'il a fait : *Unicvsa propter semetipsum operatus est Dominus* (1); et la même foi nous enseigne que Dieu, sans déroger en rien à la souveraineté de son être, a fait encore toutes choses pour les prédestinés et les élus : *Propter electos*. Il s'ensuit donc, conclut saint Chryso-

(1) *Proverb.*, xvi, 4.

tome, raisonnant sur ces deux principes, que quand Dieu s'est déterminé à juger le monde en dernier ressort, comme il le jugera à la fin des siècles, il y a eu deux vues et deux intentions principales : l'une de se faire justice à lui-même. et l'autre de la faire à ses élus.

La conséquence est infaillible, et c'est à cette conséquence que je m'arrête d'abord, parce qu'elle m'a paru la plus solide et la plus propre pour servir de fond à l'important discours que j'ai à vous faire. En voici l'ordre et le partage. Dieu, jaloux de sa gloire, jugera le monde pour se faire justice à lui-même ; et voilà pourquoi Jésus-Christ, qui doit, comme Fils de Dieu, présider à ce jugement, viendra avec toutes les marques de la puissance et de la majesté divine : *Veniet cum potestate magna et majestate* ; c'est ma première proposition. Dieu, fidèle à ceux qui le servent, jugera le monde pour faire justice à ses élus ; et de là vient que Jésus-Christ parlait toujours à ses disciples de ce jugement comme d'un point qui devait par avance les consoler, en les assurant que ce serait le jour de leur gloire et de leur salut : *His autem fieri incipientibus, respicite et levate capita vestra, quoniam appropinquat redemptio vestra* (1) : c'est ma seconde proposition.

Vérités adorables, et qui comprennent en deux mots ce qu'il y a de plus essentiel dans le jugement de Dieu. Tout le reste n'en est que les préliminaires, dont nous ne nous laissons pourtant pas, pour peu de religion que nous ayons, d'être effrayés. Mais pourquoi ces préliminaires du jugement universel nous paraissent-ils si terribles, et pourquoi en effet le sont-ils ? Je vous en ai dit les deux raisons ; parce qu'ils doivent aboutir à un jugement qui sera la dernière justice que Dieu se rendra à lui-même, vous le verrez dans la première partie ; parce

(1) Luc., xxi, 28.

qu'ils doivent être suivis d'un jugement qui sera, aux dépens des réprouvés, la plus parfaite et la plus éclatante justice que Dieu rendra à ses élus ; je vous le ferai voir dans la seconde. Sans cela, ni l'obscurcissement du soleil, ni la chute des étoiles, ni tous les autres signes avant-coureurs du jugement dernier, n'auraient rien pour les pécheurs même de si formidable. Sans cela j'attendrais tranquillement cette révolution générale qui doit précéder la venue du Fils de l'Homme. Mais d'avoir à subir un jugement qui, à la confusion du monde, vengera Dieu et les élus de Dieu, ah ! mes chers auditeurs, c'est ce qui doit faire le sujet éternel de nos méditations aussi bien que de nos craintes. Or, ce sont cependant les deux points de foi que notre Évangile nous propose. Appliquez-vous, encore une fois, à les bien comprendre : un jugement qui vengera Dieu, autant que Dieu mérite d'être vengé, et qu'il peut être vengé ; un jugement qui vengera les élus de Dieu des injustices du monde, aussi pleinement et aussi authentiquement qu'ils en peuvent et qu'ils en doivent être vengés. Voilà tout mon dessein ; je vous demande une favorable attention.

## I

Parce que le monde sera parvenu au comble de l'iniquité, le jour de la vengeance arrivera : c'est ainsi que s'explique l'Écriture : *Veniet dies ultionis* (1). Et parce que les hommes auront achevé de remplir la mesure de leurs crimes, Dieu, qui jusque-là avait été le Dieu riche en miséricorde, ne pouvant plus souffrir l'affreux désordre où lui paraîtra l'univers, commencera enfin à se

(1) Jerem, XLVI. 46.

faire justice. Voilà sur quoi le Prophète royal a fondé la nécessité de ce jugement redoutable que je vous prêche aujourd'hui : *Exsurge, Deus, et judica causam tuam* (1) : Levez-vous, Seigneur, disait-il à Dieu, plein d'un zèle ardent pour sa gloire, et jugez vous-même votre propre cause : *Memor esto improperiorum tuorum, eorum quæ ab insipiente sunt tota die* (2). Souvenez-vous des outrages qu'a osé vous faire, et que vous fait encore à tout moment l'impie et l'insensé, afin qu'ils ne demeurent pas éternellement impunis. Deux choses par où le Saint-Esprit nous donne à connaître en quoi consistera la rigueur du jugement de Dieu ; deux pensées capables de nous en imprimer l'idée la plus vive et la plus touchante. Dieu se lèvera pour juger lui-même sa cause ; Dieu se souviendra en général des outrages que lui font maintenant les hommes, mais en particulier de ceux que lui font certains hommes insolents dans leur impiété, certains pécheurs scandaleux dont le caractère est d'insulter à Dieu même avec plus d'orgueil. Entrons donc, mes chers auditeurs, dans ces deux pensées, et tirons-en des conséquences dignes de notre foi, mais surtout salutaires et pratiques pour la réformation de nos mœurs.

Dieu se lèvera pour juger lui-même sa cause. En effet, pendant cette vie il en laisse à d'autres le soin. Occupé à répandre ses grâces et à faire luire son soleil aussi bien sur les méchants que sur les bons, il laisse à ceux qui sont en place, et qui ont en main l'autorité, le soin de maintenir ses droits. C'est pour cela qu'il a établi des puissances sur la terre. Car le prince, dit saint Paul, est le ministre des vengeances de Dieu ; et ce n'est pas en vain qu'il porte l'épée, puisque c'est pour la cause de Dieu bien plus que pour la sienne qu'il doit

(1) Psalm. LXXIII, 22. — (2) Ibid.

s'en servir. Il est le ministre de Dieu, et pour faire rendre à Dieu ce qui lui est dû, et pour punir ceux qui violent sa loi : *Dei minister est. vindex in iram ei qui malum agit* (1) ; autant qu'il y a dans le monde de souverains, de magistrats, de supérieurs, de prélats, de juges, ce sont autant d'hommes chargés des intérêts de Dieu, et dans les mains de qui Dieu a mis sa cause. Si son nom est blasphémé, si son culte est profané, il leur en demande justice, et c'est à eux à lui en faire raison. C'est pour cela qu'il a donné aux prêtres, dans la loi de grâce, une juridiction si absolue. Car les prêtres, dit saint Chrysostome, en vertu du pouvoir qu'ils ont de retenir les péchés et de les remettre, sont, dans le tribunal de la pénitence, comme les arbitres de la cause de Dieu et de ses droits les plus sacrés ; et Dieu, en leur accordant ce pouvoir, leur a dit à la lettre et sans restriction : *Judicate inter me et vineam meam* (2) : Soyez juges entre moi et ma vigne ; c'est-à-dire, soyez juges entre moi et mon peuple, entre moi et ces pécheurs qui viennent, prosternés à vos pieds, confesser les désordres de leur vie. Obligez-les à m'en faire de légitimes réparations ; imposez-leur pour cela des peines proportionnées ; tout ce que vous délierez sur la terre sera délié dans le ciel ; mais prenez bien garde qu'en exerçant ce ministère, c'est ma cause que vous jugez, aussi bien que leur cause, et même encore plus que leur cause : *Judicate inter me et vineam meam*.

C'est par la même raison que, lorsqu'il s'agit de nous réconcilier avec Dieu, Dieu, par un excès de bonté, quoique nous soyons alors parties contre lui, veut bien nous prendre pour juges entre lui et nous-mêmes. Car la pénitence, remarque saint Augustin, considérée dans le pécheur, n'est rien autre chose qu'une justice que le

(1) Rom., XIII, 4. — (2) .. 3.



le pécheur rend à Dieu aux dépens de soi-même : comme si Dieu nous avait dit (et il est vrai, chrétiens, qu'il nous l'a dit) : faites-moi justice de vous-mêmes, et n'attendez pas que je vienne, dans le jour de ma colère, me la faire malgré vous. Convaincus, par le témoignage de vos consciences, que vous êtes coupables devant moi, armez-vous pour moi d'un saint zèle contre vous-mêmes, condamnez-vous, punissez-vous, exécutez-vous vous-mêmes, afin que je ne vous juge pas. Car c'est la condition qu'il nous offre ; d'où le grand Apôtre concluait, sans hésiter, que si nous nous jugeons nous-mêmes de bonne foi, nous ne serions jamais jugés de Dieu : *Quod si nosmetipsos dijudicemus, non utique judicemur* (1) ; telle est, dis-je, durant cette vie, la conduite de Dieu : il nous laisse juger sa cause, et il veut bien s'en reposer sur nous.

Mais qu'arrive-t-il ? ah ! chrétiens, ce que nous ne pouvons jamais assez déplorer, et ce qui doit être pour nous un des plus infaillibles présages de la rigueur du jugement de Dieu : le voici. Cette cause de Dieu, mise entre les mains des hommes, par un effet de leur infidélité est tous les jours indignement traitée, faiblement soutenue, honteusement abandonnée, lâchement trahie. Je m'explique. Combien de crimes, et même de crimes énormes, tolérés dans le monde par la négligence, par la connivence, par la fausse prudence, par la corruption et la prévarication de ceux qui les devaient punir, et que Dieu avait préposés pour les punir ? combien de sacrilèges, combien de scandales, combien de vices abominables, combien de péchés, et de péchés les plus monstrueux et les plus infâmes, dont on ne voit nul châtiment, et dont les auteurs, à la honte de la religion, marchent impunément et tête levée ? Combien

(1) Cor., XI, 31.

d'impies, non seulement épargnés et ménagés, mais respectés et honorés, mais, dans leur impiété même, loués et applaudis, et tout cela au mépris de Dieu ? Qu'un grand de la terre soit offensé, tout conspire à le satisfaire : et il n'y a point d'assez prompte justice pour réparer la moindre injure qu'il prétend avoir reçue. Ne s'agit-il que de l'offense de Dieu ? en mille conjectures tout est faible, tout est languissant. Quelque obligation qu'on ait de réprimer le libertinage, quand Dieu s'y trouve seul intéressé, on dissimule, on temporise, on mollit, on a des égards ; et, par là, le libertinage, malgré la sainteté des lois, prend le dessus.

Où est aujourd'hui dans le monde ce zèle de la cause de Dieu, ce zèle dont brûlait David, et dont tout chrétien doit brûler, s'il ne veut se rendre indigne du nom qu'il porte ? où est-il, et où l'exerce-t-on ? En combien de rencontres ne cède-t-il pas à la politique mondaine, et n'est-il pas affaibli par le respect humain ? Le dirai-je ? dans le tribunal même de la pénitence, tout sacré qu'il est, la cause de Dieu ne court pas souvent moins de risques. Quels abus n'y commet-on pas ? avec quelle facilité n'y absout-on pas quelquefois les plus insignes et les plus endurcis pécheurs ? Quelle distinction n'y fait-on pas de leurs personnes, et de quelle indulgence n'y use-t-on pas pour s'accommoder à leur délicatesse ? Autrefois on y procédait avec une sévérité de discipline qui honorait Dieu aux dépens du pécheur : maintenant vous diriez que tout le secret est d'y ménager le pécheur aux dépens de Dieu. A mesure que l'iniquité s'est accrue, la pénitence s'est mitigée. En comparaison de ces siècles fervents où elle était dans sa vigueur, par une malheureuse prescription elle n'est plus que l'ombre de ce qu'elle a été ; à peine nous reste-t-il des traces de ces canons si vénérables qui, pour des péchés aujourd'hui communs, ordonnaient des années entières de

satisfactions, et de satisfactions rigoureuses. Cependant Dieu n'a point changé, et ses droits immuables et éternels subsistent toujours. Mais n'imputons point à d'autres qu'à nous-mêmes ces relâchements de la pénitence. C'est nous-mêmes, chrétiens, reconnaissons-le avec douleur, c'est nous-mêmes qui, par la dureté de nos cœurs, forçons en quelque sorte les ministres de Jésus-Christ à avoir pour nous dans le saint tribunal ces condescendances et ces ménagements dont nous répondrons encore plus qu'eux, et qui ne peuvent aboutir qu'à notre perdition et à notre ruine ; c'est nous qui, par nos artifices, trouvons le moyen d'énerver leur zèle et de corrompre même leur fidélité ; c'est nous qui, malgré eux, les engageons à être souvent les fauteurs de nos désordres, et par conséquent qui sommes, dans la cause de Dieu, les premiers prévaricateurs.

Or c'est en cette vue, je le répète, que David sollicitait Dieu avec un saint empressement de prendre lui-même sa cause en main, quand il lui disait : *Ersurge* (1) ; levez-vous, Seigneur : *Judica causam tuam* ; mettez-vous en devoir de juger vous-même votre cause, et ne vous en fiez plus qu'à vous-même. Jusqu'à présent vous avez été le Dieu patient et le Dieu fort : *Deus fortis et Deus patiens* (2) ; et comme tel, vous avez souffert avec une tranquillité qui nous doit surprendre, que vos intérêts dans le monde fussent trahis par ceux même qui en doivent être les défenseurs et les vengeurs ; il est temps d'y pourvoir, et d'apporter remède à un abus si déplorable. *Memor esto* : souvenez-vous, Seigneur, que vous avez affaire à des rebelles, qui se prévalent contre vous de vos plus divins attributs, et qui prennent votre patience pour indolence, et votre force pour faiblesse. *Ersurge* :

(1) Psalm., LXXIII, 22. — (2) Ibid. VII, 12.

levez-vous, et montrez-leur que, malgré vos lenteurs passées, vous savez enfin vous rendre une pleine justice. Or, voilà, chrétiens, ce que Dieu fera dans le dernier jugement. Qui le dit ? Lui-même, par ces paroles de l'Écriture, aussi terribles qu'elles sont énergiques : *Cum arripuerit iudicium manus mea, reddam ultionem hostibus meis* (1) : Quand j'aurai repris ce pouvoir de juger, qui m'appartient à titre de souveraineté ; quand je l'aurai ôté aux hommes qui en abusent ; quand, lassé de le voir entre leurs mains, je me serai mis seul en possession de l'exercer par moi-même : *Cum arripuerit iudicium manus mea* ; c'est alors, dit Dieu, que je rentrerai dans mes droits, c'est alors que ma cause sera victorieuse ; c'est alors que je ferai sentir à mes ennemis le poids de cette vengeance sans miséricorde que je leur prépare : *Reddam ultionem hostibus meis*.

De là vient que ce jour fatal destiné pour le jugement du monde, dans le langage des prophètes, est appelé par excellence le jour du Seigneur : *Dies Domini* (2). Pourquoi ? parce que c'est le jour où Dieu, oubliant tout autre intérêt, agira hautement et uniquement pour son intérêt propre. Tous les autres jours auront été, pour ainsi dire, les jours des hommes, parce que Dieu, jusqu'alors, aura semblé n'avoir eu de puissance que pour les hommes, de providence que pour les hommes, de bonté et de zèle que pour les hommes : mais à ce jour, à ce grand jour, il commencera à être puissant pour lui-même, bon pour lui-même, zélé pour lui-même ; et c'est pourquoi il déclare que ce sera son jour : *Dies Domini*.

C'est ici votre heure, disait le Fils de Dieu, parlant aux Juifs conjurés contre lui, et qui venaient pour l'arrêter ; c'est ici votre heure, et la puissance des ténèbres :

(1) Deut., xxxii, 41. — (2) Zach., xiv, 1 ; Malach, iv, 5.

*Hæc est hora vestra, et potestas tenebrarum* (1). Ainsi, mondains et mondaines qui m'écoutez, pourrais-je vous dire aujourd'hui : ce sont ici vos jours, et, si vous voulez, vos beaux jours, vos heureux jours, ces jours que vous donnez à vos divertissements et à vos plaisirs ; ces jours où, enivrés du monde, vous ne pensez qu'à en goûter les fausses joies ; ces jours où, dans un profond oubli de tout ce qui regarde le salut, vous n'êtes occupés que des desseins et des vues de votre ambition ; ces jours que vous passez dans les parties de jeu, dans les intrigues et les commerces, ce sont vos jours ; et, dans l'erreur où vous êtes que ces jours ne sont faits que pour vous, au lieu de les remplir de bonnes œuvres et de vos devoirs, vous les employez à des œuvres de ténèbres et à satisfaire vos désirs ; *Hæc est hora vestra, et potestas tenebrarum*. Mais attendez le triste jour où tous ces jours se doivent terminer : comme vous avez votre temps, Dieu aura le sien ; et le temps de Dieu, c'est celui que Dieu prendra pour vous juger. *Cum accepero tempus, ego justitias judicabo* (2) : Lorsque j'aurai pris mon temps, ajoutet-il, je jugerai non seulement les injustices que l'on m'aura faites, mais les fausses justices qu'on m'aura rendues ; non seulement les crimes commis contre moi, mais les fausses pénitences dont ils auront été suivis ; non seulement les péchés, mais les contritions apparentes et inefficaces, mais les confessions nulles et infructueuses, mais les satisfactions imparfaites et insuffisantes. Parce que mon temps sera venu, je jugerai les jugements mêmes, ces jugements faux et erronés que le pécheur aura faits de lui-même, en se flattant, en s'excusant, en se justifiant : *Cum accepero tempus, ego justitias judicabo*.

1) Luc., xxii 53. — (2) Psalm., lxxiii, 3.

Aussi, chrétiens, il n'appartient qu'à Dieu d'être en dernier ressort et sans appel juge et partie dans sa propre cause. Les rois de la terre les plus absolus, ou ne prétendent pas avoir tel droit, ou du moins n'en usent pas. Si pour des intérêts particuliers ils ont avec un de leurs sujets quelque différend à vider, par une équité digne d'eux, ils veulent bien se dépouiller de la qualité de juges, et prendre celle de simple parties, pour s'en rapporter à un jugement libre, désintéressé et hors de soupçon. Ainsi le pratiquent les princes vraiment religieux ; et, pour notre consolation, nous en avons vu des exemples qui ont mérité nos éloges. Mais les mêmes raisons qui, dans de pareilles conjonctures, obligent les rois de la terre à se relâcher de leur souverain pouvoir, obligeront Dieu, au contraire, quand il jugera les pécheurs, à ne rien rabattre du sien ; et ces raisons sont si solides, qu'il suffit de les bien concevoir pour en être touché et pénétré.

Car Dieu, dit saint Chrysostome, jugera lui-même sa cause, parce que sa cause ne peut être parfaitement jugée que par lui. Il la jugera, parce qu'il n'y a que lui capable de connaître à fond l'injure qui lui est faite par le péché. Il la jugera, parce qu'il faut être Dieu comme lui pour comprendre jusqu'où va la malice du péché, et quelle en doit être la peine, la dignité infinie de l'être de Dieu étant l'essentielle mesure de l'un et de l'autre. Comme Dieu, il se vengera lui-même, parce qu'il ne peut être pleinement vengé que par lui-même ; parce que tout autre que lui-même ne le vengerait qu'à demi ; parce qu'il n'y a point de tribunal au-dessus de lui, point de juge aussi éclairé, aussi intègre que lui, dont il pût attendre cette vengeance complète qui lui est due. Il se vengera, poursuit saint Chrysostome, parce qu'il ne convient qu'à lui d'être saint, d'être louable, d'être irrépréhensible dans ses vengeances.

Car voilà pourquoi il a dit : *Mihi vindicta* (1) : C'est à moi que la vengeance est réservée, à moi qui sais non seulement la modérer, mais la sanctifier ; et non pas à l'homme, qui s'en fait un crime lorsqu'il entreprend de l'exercer. En effet, quand l'homme se venge, il s'emporte, il s'aigrit, il se passionne, il satisfait sa malignité, il s'abandonne à la férocité, il ne garde dans sa vengeance nulle proportion ; pour repousser une légère offense qu'il a reçue, il en fait une atroce dont il s'applaudit. L'ordre veut donc que ce soit par autrui qu'il soit vengé, parce qu'il est trop aveugle et trop injuste pour se bien venger lui-même ; mais c'est à Dieu, encore une fois, à se venger lui-même, parce qu'il est la sainteté même : *Mihi vindicta*. Sainte vengeance qui corrigera tous les excès des nôtres. Vengeance adorable, qui n'aura pour objet que le péché, et qui, formée dans le cœur de Dieu, ne sera pas moins digne de nos respects que la sainteté même de Dieu. Ce ne sera donc pas, concluait saint Chrysostome, par une ostentation d'autorité, mais par une absolue nécessité, que Dieu se lèvera pour juger lui-même sa cause ; et c'est tout le mystère de cette divine parole : *Ersurge, Deus, et judica causam tuam* (2).

Allons plus avant, et suivons la pensée du Prophète. Souvenez-vous, Seigneur, ajoute-t-il, des outrages qu'on vous a faits : *Memor esto impropriorum tuorum*. Voyons donc maintenant et en particulier quels sont ces outrages que Dieu, surtout en jugeant le monde, se souviendra d'avoir reçus de l'impie et de l'insensé, et dont il tirera une juste vengeance : *Eorum quæ ab insipiente sunt tota die*. David nous les a marqués aux psaumes neuvième et treizième, et c'est ici où j'ai besoin de toute votre réflexion. Pourquoi, deman-

(1) Rom., XII, 19. — (2) Psalm., LXXIII, 22.

dait ce saint roi, l'impie a-t-il irrité Dieu? *Propter quod irritavit impius Deum* (1)? Parce qu'il a dit dans son cœur ces trois choses outrageuses à Dieu, dont sa raison n'est jamais demeurée d'accord, et contre lesquelles sa conscience a toujours intérieurement réclamé, mais que son impiété n'a pas laissé, malgré toutes les vues de sa raison, de lui suggérer, jusqu'à y faire consentir sa volonté dépravée. Ecoutez, et ne perdez rien de ceci.

L'insensé et l'impie a irrité Dieu, parce qu'il a dit dans son cœur : il n'y a point de Dieu. *Dixit insipiens in corde suo : Non est Deus* (2) ; outrage à la Divinité qu'il n'a pas voulu reconnaître. Il a irrité Dieu, parce qu'il a dit dans son cœur : S'il y a un Dieu, ou ce Dieu n'a pas vu, ou ce Dieu a oublié le mal que j'ai commis : *Dixit in corde suo : Oblitus est Deus ; avertit faciem suam, ne videat* (3) ; outrage à la Providence qu'il a combattue, et à qui il a prétendu se soustraire. Il a irrité Dieu, parce qu'il a dit dans son cœur : Quand ce Dieu dont on me menace aurait vu mon péché, et qu'il s'en souviendrait, il ne me recherchera pas, ni ne me damnera pas pour si peu de chose : *Dixit in corde suo : Non requirit*. Outrage à la justice vindicative de Dieu, que l'impie a méprisée, et dont il a tâché de secouer le joug. Que fera Dieu? Apprenez, chrétiens, pourquoi le jugement de Dieu est nécessaire, et quelle en doit être la fin : peut-être ne l'avez-vous jamais compris. Dieu, irrité de ces trois outrages dont il aura conservé le souvenir, en fera éclater son ressentiment ; car il viendra pour achever de convaincre l'impie qu'il y a un Dieu. Il viendra pour forcer l'impie à reconnaître que ce Dieu n'a rien ignoré, ni rien oublié des plus secrets désordres de sa vie. Il viendra pour confondre l'impie,

(1) Psalm., x. 13. — (2) Ibid., XIII., 1. — (3) Ibid., x. 11.



en lui faisant voir que ce Dieu, ennemi irréconciliable du péché, n'est pas plus capable de souffrir éternellement le pécheur dans l'impunité que de cesser lui-même d'être Dieu. A quoi pensons-nous, si nous ne méditons pas continuellement ces importantes vérités ?

Dieu, par un zèle de la justice qu'il se doit à lui-même, rétablira dans le cœur de l'impie cette notion de la Divinité que l'aveuglement du péché y avait effacée. Car c'est pour cela qu'après avoir été un Dieu caché dans le mystère de son incarnation, qui est le mystère de son humilité, il se produira sur ce tribunal redoutable où l'Évangile de ce jour nous le représente avec tout l'éclat de la gloire et de la majesté. C'est pour cela qu'il paraîtra accompagné de tous ses anges, et qu'il assemblera devant lui toutes les nations ; que les hommes en sa présence demeureront pâmés de frayeur, et que les astres par leurs éclipses, que les éléments par leur désordre même et leur confusion, rendront hommage à sa suprême puissance. Pourquoi viendra-t-il avec cette appareil et cette pompe ? Pour avoir droit, répond excellemment saint Chrysostome, de dire aux athées, soit de créance s'il y en a, soit de mœurs (le monde en est plein), ce qu'il leur avait dit déjà par la bouche de Moïse, et ce qu'il leur dira encore plus authentiquement : *Videte quod ego sim solus, et non sit alius Deus præter me* (1) : Reconnaissez enfin que je suis Dieu, puisque malgré vous tout l'univers combat aujourd'hui pour moi, et condamne l'extrême folie qui vous en a fait douter. Reconnaissez que je suis votre Dieu, puisque, avec toute la fierté de votre libertinage, vous n'avez pu éviter de tomber entre mes mains, et qu'il faut malgré vous que vous subissiez la rigueur inflexible de mon jugement. Reconnaissez que

(1) Deut., xxxii, 39.

je suis seul Dieu, puisque tous ces grands du monde dont vous vous êtes faits des divinités, et dont tant de fois vous avez été idolâtres, sont maintenant anéantis devant moi : *Videte quod ego sim solus*. Paroles du Deutéronome qui, dans son jugement dernier, se vérifieront à la lettre, et qui jamais n'auront été d'une conviction si sensible qu'elles le seront alors.

Car dans cette vie, les grands (c'est Dieu même qui le dit) sont comme les dieux de la terre : *Ego dixi : Dii estis* (1); et ce sont, dit saint Chrysostome, ces dieux de la terre qui empêchent tous les jours que le Dieu du ciel ne soit connu pour ce qu'il est. A force d'être ébloui de leur grandeur, on oublie celui dont ils ne sont que les images; à force de s'attacher à eux, et de n'être occupé que d'eux, on ne pense plus à celui qui règne sur eux. Mais, dans le dernier jugement, ces dieux de la terre humiliés serviront encore à l'impie d'une démonstration palpable qu'il y a un Dieu au-dessus de ces prétendus dieux : *Excelsus super omnes deos* (2) c'est-à-dire un Dieu absolument Dieu, uniquement Dieu, éternellement Dieu : *In illa die exaltabitur solus Deus* (3) : en ce jour-là, dit Isaïe, Dieu seul sera grand et paraîtra grand. Tout ce qui n'est pas Dieu sera petit, sera bas et rampant, sera comme un atome, comme un néant devant son souverain maître : *Tanquam nihilum ante te* (4); c'est-à-dire, en ce jour-là toutes les grandeurs humaines seront abaissées, toutes les fortunes détruites, tous les trônes renversés, tous les titres effacés, tous les rangs confondus : Dieu seul s'élèvera, Dieu seul règnera : *Exaltabitur solus Deus*. Ce n'est pas assez.

Parce que l'impie aura dit dans son cœur : Ou Dieu

(1) Psalm., LXXXI, 6. — (2) Ibid., XLVI, 3. — (3) Isai., II, 11. — (4) Psalm. XXXVIII, 6.

n'a pas su, ou il a oublié le mal que j'ai fait; Dieu, pour la justification de sa providence, montrera qu'il a tout su, et qu'il se souvient de tout. Car c'est pour cela que, dans ce jour de lumière, il découvrira tout ce que l'impie se flattait d'avoir caché dans les ténèbres. C'est pour cela qu'à la face de toutes les nations, il révélera toute la turpitude du pécheur et toute son ignominie : ces péchés honteux et humiliants : ces péchés dont l'impie lui-même, au moment qu'il les a commis, était obligé de rougir; ces péchés dont il eût été au désespoir d'être seulement soupçonné; ces péchés qu'ils n'eût osé avouer au plus discret et au plus sûr de ses amis; ces péchés qui l'auraient perdu dans le monde de réputation et d'honneur, et dont il sentait bien que le reproche lui eût été moins supportable que la mort même, Dieu les fera connaître : *Revelabo pudenda tua in facie tua, et ostendam gentibus nuditatem tuam* (1). Non, non, lui dira-t-il, je n'ai point détourné mon visage de tes crimes. Quelque horreur qu'ils me fissent, je les ai vus; et, pour ne les point oublier, je les ai écrits, mais avec des caractères qui ne s'effaceront jamais, dans ce livre de vie et de mort que je produis aujourd'hui. Tant d'actions lâches et infâmes, tant de friponneries secrètes, tant de noires perfidies, tant d'abominations et de désordres dont ta vie a été souillée, tout cela n'est-il pas mis en réserve, et comme scellé dans les trésors de ma colère? *Nonne hæc condita sunt apud me et signata in thesauris meis* (2)? Or ce sont ces trésors de colère que Dieu ouvrira quand il viendra juger le monde; et c'est ainsi qu'il se vengera de l'injure que lui aura faite le pécheur, en le croyant ou plutôt en voulant le croire un Dieu aveugle, un Dieu sans providence, un Dieu

(1) Nahum, III, 5. — (2) Dent xxvii, 34.

semblable à ces idoles qui ont des yeux. mais pour ne point voir.

Enfin. parce que l'insensé aura dit dans son cœur : Quelque connaissance que Dieu puisse avoir de mes crimes, il ne me recherchera pas, ni ne me réprovera pas pour si peu de chose : Dieu, chrétiens, se fera un devoir particulier de mettre sa justice et sa sainteté à couvert de ce blasphème ; et comment ? par l'application qu'il aura à condamner les crimes de l'impie dans la plus étroite rigueur. à ne lui en passer, à ne lui en pardonner aucun, à les punir sans rémission et autant qu'ils sont punissables ; en un mot, à lui faire sentir tout le poids de ce jugement sans miséricorde dont la seule idée fait frémir. mais qui demanderait un discours entier pour vous le faire concevoir dans toute son étendue et dans toute sa sévérité. Jugement sans miséricorde que Dieu alors exercera, mais surtout qu'il exercera à l'égard de ces péchés où le mondain et le libertin, pour pécher plus impunément, aura eu l'insolence de se faire à son gré un système de religion, en se figurant un Dieu selon ses désirs, un Dieu descendant à ses faiblesses, un Dieu indulgent et commode dont il comptait de n'être jamais recherché : *Dixit enim in corde suo : Non requiret.* Car c'est particulièrement contre ces pécheurs et contre l'attentat de leur orgueil que Dieu armera tout le zèle de sa colère. Pourquoi ? parce qu'il s'agira de justifier le plus adorable de ses attributs, qui est sa sainteté : *Quoniam veritatem requiret Dominus, et retribuet abundanter facientibus superbiam* (1).

Voilà, pécheurs qui m'écoutez. ce qu'il y a pour vous de plus terrible dans le jugement de Dieu : un Dieu offensé qui se satisfera, un Dieu méprisé qui se ven-

(1) Psalm . xxx. 24.

gera. Voilà ce qui a saisi d'effroi les plus justes même. Mais du reste, rassurez-vous, et, tout pécheurs que vous êtes, consolez-vous, puisque, dans quelque état que vous soyez, vous avez encore une ressource, et une ressource infailible qui est la pénitence. Aimable pénitence, disait saint Bernard, en vertu de laquelle je puis prévenir le jugement de Dieu ! Et moi je dis, chrétiens : Heureuse pénitence ! par où je puis venger Dieu, apaiser Dieu, satisfaire à Dieu : en sorte que, quand il viendra pour me juger, il se trouve déjà satisfait et vengé par moi, et qu'il ne soit plus obligé à se venger et à se satisfaire par lui-même. Il est vrai, mes chers auditeurs, il faut pour cela que notre pénitence ait tous les caractères d'une pénitence solide, qu'elle soit exacte, qu'elle soit fervente, qu'elle soit efficace, qu'elle soit sévère et proportionnée à la gravité de nos péchés aussi bien qu'à leur multitude, parce que, sans cela, Dieu ne serait ni satisfait ni vengé. Mais peut-il nous en trop coûter, quand il s'agit de nous préserver du jugement de Dieu ; et pouvons-nous jamais nous plaindre qu'on exige trop de nous, quand il est question de nous réconcilier avec Dieu irrité contre nous ? Il est vrai que ce Dieu de gloire nous jugera selon le jugement que nous aurons fait de nous mêmes dans la pénitence, et que, si nous nous sommes épargnés, il ne nous épargnera pas. *Sibi parcenti, ipse non parcit*, dit saint Augustin : mais aussi, par une règle toute contraire, s'ensuit-il de là que, si je ne m'épargne pas, Dieu m'épargnera ; que, si je ne me pardonne, Dieu me pardonnera : que si ma pénitence est rigoureuse, son jugement me sera favorable ; enfin que si je me fais justice, il me fera grâce ? Or, que puis-je désirer de plus avantageux pour moi ? Ah ! Seigneur, je serais indigne de vos miséricordes si cette condition me semblait dure, ou plutôt si je n'envisageais pas la péni-

tence la plus sévère comme le souverain bonheur de ma vie; et je serais non seulement le plus injuste mais le plus insensé des hommes, si je prétendais, par une pénitence lâche et molle, me garantir de votre redoutable jugement.

C'est ainsi, pécheurs, que vous devez raisonner; et quand parmi vous il y aurait de ces esprits gâtés et corrompus dont l'impiété serait allée jusqu'à ne plus connaître Dieu, je ne pourrais pas m'empêcher de leur dire encore : Ecoutez, mes frères, vous dont le salut me doit être plus cher que ma vie, et pour la conversion de qui je me sens, si je l'ose dire, un zèle tout divin; vous pour qui, s'il m'était permis, je voudrais, à l'exemple de l'Apôtre, être moi-même anathème, écoutez aujourd'hui la voix de Dieu, et n'endurcissez pas vos cœurs. Ce Dieu que vous avez méconnu, a encore pour vous des grâces de réserve. Comme son bras n'est pas raccourci, il est encore prêt à se laisser fléchir par votre pénitence et par vos larmes. La longue patience avec laquelle il vous a supportés jusqu'à présent vous en doit être une preuve consolante, et comme un gage assuré. Tout juge qu'il est, malgré vos égarements, il a encore pour vous toutes les tendresses d'un père, et du père le plus charitable. C'est dans des pécheurs et des libertins comme vous qu'il se plaît à faire éclater les richesses de sa miséricorde : quelque scandaleuse qu'ait été votre vie, vous pouvez être (et qui sait si les plus impies d'entre vous ne sont point ceux qu'il a choisis pour cela?), vous pouvez, dis-je, devenir des vases d'élection. Rapprochez-vous de lui, et, par une humble confession de l'affreux aveuglement où vous a conduits le péché, mettez-vous en état, quoique pécheurs, de trouver grâce devant lui. Votre conversion fera sa gloire et l'édification de son église. C'est donc de votre part, mon Dieu, que je parle, et je ne crains

pas de pousser trop loin les idées que je leur donne de votre divine clémence, puisqu'elle surpasse encore infiniment toute la charité que j'ai pour eux. Dieu, dans le jugement dernier, se fera justice à lui-même : vous l'avez vu, chrétiens; et il me reste à vous faire voir quelle justice il rendra à ses élus : c'est la seconde partie.

## II

Je l'ai dit, c'est une vérité incontestable, et qui nous est expressément marquée dans l'Écriture, que Dieu a fait toutes choses pour ses élus, que pour eux il a créé le monde, que pour eux il le conserve, que sans eux il le détruirait, que tous les desseins de sa providence roulent sur eux, et que, dans l'ordre de la nature, de la grâce et de la gloire, tout aboutit et se réduit à eux : *Propter electos*. Il faut néanmoins reconnaître que cette parole, si avantageuse aux élus de Dieu, ne doit proprement s'accomplir que dans le jugement dernier. En effet, dit saint Chrysostome, s'il n'y avait point d'autre vie que celle-ci, et si jamais Dieu ne devait juger le monde, il serait difficile de comprendre en quoi ses élus auraient été si favorisés et si privilégiés; et, bien loin de convenir que Dieu eût tout fait pour eux, on aurait souvent lieu de croire que ce serait plutôt pour eux qu'il paraîtrait n'avoir rien fait, ou du moins avoir très peu fait. Car enfin, pendant cette vie, les élus, quoique élus de Dieu, ne font dans le monde nulle figure qui les distingue, ni qui marque pour leurs personnes, ces égards si particuliers de la Providence. Au contraire, par une conduite de Dieu bien surprenante, et que David confesse avoir été pour lui un sujet de tentation et de trouble pendant cette vie, les élus de

Dieu, qui sont les justes, bien loin d'être connus pour tels par la malignité du monde, sont souvent décriés et confondus avec les hypocrites ; pendant cette vie, les élus de Dieu, qui sont les humbles, bien loin d'être honorés et respectés, sont souvent méprisés et insultés ; pendant cette vie, les élus de Dieu, qui sont les pauvres, bien loin d'être soulagés, sont souvent rebutés et abandonnés ; pendant cette vie, les élus de Dieu, qui sont communément les faibles, bien loin d'être protégés, sont souvent accablés et opprimés. Or tout cela est bien éloigné de cette favorable prédilection que Dieu, selon sa promesse, doit avoir pour eux. Il est vrai, répond saint Chrysostome, mais c'est justement ce qui prouve la vérité, l'infailibilité, l'absolue et indispensable nécessité du jugement de Dieu : car, pourquoi le Fils de Dieu en qualité de souverain Juge, viendra-t-il à la fin des siècles ? pour faire justice à ses élus sur ces quatre chefs. Oui, il viendra pour venger les justes, je dis les vrais justes, en les séparant des hypocrites, et faisant pour jamais cesser le règne de l'hypocrisie ; il viendra pour venger les humbles en glorifiant dans leurs personnes l'humilité, et en confondant les superbes qui n'auront eu pour elle que du mépris : il viendra pour venger les pauvres qui, par la dureté des riches, auront languï dans la misère, mais aux gémissements de qui il montrera bien qu'il n'a pas été insensible ; il viendra pour venger les faibles de tout ce que l'iniquité, la violence, l'abus et l'autorité, leur aura fait indignement souffrir. Car se sont là, mes chers auditeurs, par rapport aux prédestinés, les fins principales pour quoi l'Écriture nous fait entendre que le Dieu vengeur paraîtra. Appliquez-vous donc, et, pour l'intérêt que chacun de vous y doit prendre, redoublez votre attention.

Il viendra pour juger les justes, j'entends toujours



les justes de bonne foi, en les séparant des hypocrites; comme le berger, dit-il lui-même dans l'Évangile, sépare les brebis d'avec les boucs : première justice que Dieu rendra à ses élus; car, encore une fois, durant cette vie, tout est mêlé et confondu, la vertu avec le vice, l'innocence avec le crime, la vérité avec l'imposture, la religion avec l'hypocrisie; et dans ce mélange le juste souffre, et l'impie triomphe.

Quand, au reste, je parle de l'hypocrisie, ne pensez pas que je la borne à cette espèce particulière qui consiste dans l'abus de la piété, et qui fait les faux dévots. Je la prends dans un sens plus étendu, et d'autant plus utile à votre instruction, que peut-être malgré vous-mêmes serez-vous obligés de convenir que c'est un vice qui ne vous est que trop commun; car j'appelle hypocrite quiconque, sous de spécieuses apparences, a le secret de cacher les désordres d'une vie criminelle. Or, en ce sens, on ne peut douter que l'hypocrisie ne soit répandue dans toutes les conditions, et que, parmi les mondains, il ne se trouve encore bien plus d'imposteurs et d'hypocrites que parmi ceux que nous nommons dévots. En effet, combien dans le monde de scélérats travestis en gens d'honneur! combien d'hommes corrompus et pleins d'iniquité, qui se produisent avec tout le faste et toute l'ostentation de la probité! combien de fourbes insolents à vanter leur sincérité! combien de traîtres habiles à sauver les dehors de la fidélité et de l'amitié! combien de sensuels, esclaves des passions les plus infâmes, en possession d'affecter la pureté des mœurs, et de la pousser jusqu'à la sévérité! combien de femmes libertines, fières sur le chapitre de leur réputation, et quoique engagées dans un commerce honteux, ayant le talent de s'attirer toute l'estime d'une exacte et parfaite régularité! Au contraire, combien de justes,

faussement accusés et condamnés! combien de serviteurs de Dieu, par la malignité du siècle, décriés et calomniés! combien de dévots de bonne foi, traités d'hypocrites, d'intrigants et d'intéressés! combien de vraies vertus contestées! combien de bonnes œuvres censurées! combien d'intention droites mal expliquées, et combien de saintes actions empoisonnées! Or c'est là, dit saint Chrysostome, ce que le jugement de Dieu dévoilera; en sorte que chacun sera connu pour ce qu'il est, que chacun paraîtra ce qu'il a été, que chacun tiendra le rang qu'il doit tenir; les secrets des consciences seront révélés, et alors, dit l'Apôtre, chacun recevra la louange qui lui sera due : *Et tunc laus erit unicuique a Deo* (1). Par cette fatale et décisive séparation du bon grain d'avec l'ivraie (écoutez l'oracle de Job, qui s'accomplira à la lettre, et qui sera une partie de la justice que Dieu rendra à ses élus), par cette fatale et décisive séparation, la joie de l'hypocrite finira, son espérance périra. Funeste, mais juste menace que lui fait le Saint-Esprit : *Et gaudium hypocrite ad instar puncti : et spes hypocrite peribit* (2).

Car la joie de l'hypocrite était d'en imposer, et cependant d'être honoré et respecté. Sa joie était d'avoir dans le monde un certain crédit qui ne lui coûtait qu'à bien faire son personnage, et qu'à bien jouer la comédie. Sa joie était d'être parvenu à force de dissimulation, à recevoir l'hommage et le tribut des plus pures vertus, et à jouir sans mérite de tous les avantages du vrai mérite. Voilà ce que Job appelait les prospérités, les joies, le règne de l'hypocrisie; mais dans le dernier jugement, ce règne de l'hypocrisie sera détruit, ces prospérités de l'hypocrisie s'évanouiront, ces joies de l'hypocrisie se changeront en des afflictions mor-

(1) Cor., iv. 5. — (2) Job, xx, 5.

telles : elles n'étaient fondées que sur l'erreur des âmes simples, séduites et éblouies par un faux éclat ; mais cette séduction des âmes simples, trompées jusqu'alors, mais enfin désabusées par la lumière de Dieu, après avoir été à l'hypocrite une frivole consolation, se tournera pour lui, disons mieux, contre lui, en opprobre et en confusion : l'espérance de l'hypocrite était qu'on ne le connaîtrait jamais à fond, et qu'éternellement le monde serait la dupe de sa damnable politique ; et son désespoir, au contraire, sera de ne pouvoir plus se déguiser, de n'avoir plus de ténèbres où se cacher, de voir malgré lui le voile de son hypocrisie levé, ses artifices découverts, et d'être exposé aux yeux de toutes les nations : *Spes hypocrite peribit*. Les autres pécheurs, connus dans le monde pour ce qu'ils étaient, en cela même qu'ils auront été connus, auront déjà été à demi jugés, et déjà, par avance, auront essuyé une partie de l'humiliation que leur doit causer le jugement de Dieu : mais l'hypocrite, à qui il faudra quitter le masque de cette fausse gloire dont il s'était toujours paré ; mais cette femme qui aura passé pour vertueuse, et dont les commerces viendront à être publiés ; mais ce magistrat que l'on aura cru un exemple d'intégrité, et dont les injustices seront mises dans un plein jour ; mais cet ecclésiastique réputé saint, à qui Dieu reprochera hautement sa vie dissolue ; mais ce prétendu homme d'honneur dont on verra toutes les fourberies ; mais cet ami sur qui l'on comptait, dont les lâches trahisons seront éclaircies et vérifiées ; mais quiconque aura su l'art de tromper, et qui alors se trouvera dans la nécessité affreuse de faire une réparation solennelle à la vérité, ah ! c'est pour ceux-là que le jugement de Dieu aura quelque chose de bien désolant !

La chose n'est que trop vraie ; mais, par une raison

tout opposée, c'est ce qui rendra le jugement de Dieu non seulement supportable, mais favorable, mais honorable, mais désirable aux justes et aux prédestinés : car leur gloire, dit saint Chrysostome, sera de paraître à découvert devant toutes les créatures intelligentes ; leur gloire, et même le comble de leurs désirs, sera que l'on discerne enfin, et la droiture de leurs actions, et la pureté de leurs intentions ; leur gloire sera qu'on les connaisse, parce que leur disgrâce jusque-là aura été de n'être pas assez connus : et voilà, âmes fidèles, qui, malgré la corruption du siècle, servez votre Dieu en esprit et en vérité, voilà ce qui doit, dans la vie, vous affermir et vous consoler. A ce terrible moment où le livre des consciences sera ouvert, votre espérance, ranimée par la vue du souverain Juge, et sur le point d'être remplie, vous soutiendra, et vous dédommagera bien des injustes persécutions du monde ; tandis que l'impie, confondu, troublé, consterné, marchera la tête baissée et sans oser lever les yeux, vous paraîtrez avec une sainte assurance : pourquoi ? parce que le jour de votre justification sera venu. Maintenant l'envie, la calomnie lancent contre vous leurs traits envenimés ; mais enfin l'envie sera forcée à se taire, ou, si elle parle, ce ne sera plus qu'en votre faveur ; la calomnie sera convaincue de mensonge, et la vérité se montrera dans tout son lustre. Cependant, jouissez du témoignage secret de votre cœur, que vous devez préférer à tous les éloges du monde ; dites avec saint Paul : Peu m'importe quel jugement les hommes font présentement de moi, puisque c'est mon Dieu qui doit un jour me juger : *Qui autem judicat me Dominus est* (1) ; ou bien dites avec Jérémie : C'est vous, Seigneur, qui sondez les âmes,

(1) I Cor., IV, 4.

et qui en découvrez les plis et les replis les plus cachés ; c'est à vous que j'ai remis ma cause, vous la jugerez : *Tibi enim revelari causam meam* (1). Avançons.

Il viendra pour glorifier l'humilité dans la personne des humbles, seconde justice que Dieu rendra à ses élus. Cette humilité, cette simplicité du juste, cette patience à souffrir les injures sans se venger, que les mondains auront traitée de faiblesse d'esprit, de petitesse de génie, de bassesse de cœur, Dieu viendra pour la couronner, et pour convaincre tout l'univers qu'elle aura été la véritable force, la véritable grandeur d'âme, la véritable sagesse. Car c'est alors, dit l'Écriture, dans cet admirable passage que vous avez entendu cent fois, et dont vous avez été cent fois touchés, c'est alors que les humbles de cœur s'élèveront avec confiance contre ceux qui les auront méprisés et insultés : *Tunc stabunt justi in magna constantia* (2). C'est alors que les sages du siècle, que ces esprits forts seront non seulement surpris, mais déconcertés, en voyant ces hommes, qu'ils n'avaient jamais regardés que comme le rebut du monde, placés sur des trônes de gloire. C'est alors qu'interdits et hors d'eux-mêmes, ils s'écrieront en gémissant : Ce sont là ceux dont nous nous sommes autrefois moqués, et qui ont été le sujet de nos railleries : *Hi sunt quos habuimus aliquando in derisum* (3). Insensés que nous étions ! leur vie nous paraissait une folie, et toute leur conduite nous faisait pitié : *Nos insensati vitam illorum æstimabamus insaniam* (4) : cependant les voilà élevés au rang des enfants de Dieu, et leur partage est avec les saints : *Ecce quomodo computati sunt inter filios Dei et inter sanctos sors illorum est* (5). C'est, dis-je, alors que l'orgueil du monde rendra ce témoignage, quoique

(1) Jérém., xi, 20. — (2) Sap., v. 1. — (3) Ibid., v, 3. — (4) Ibid., 4. — (5) Ibid., 5.

forcé, à l'humilité des élus de Dieu ; et c'est là même qu'on verra sensiblement l'effet de cette promesse de Jésus-Christ, que quiconque s'humilie sera glorifié : *Omnis qui se humiliat exaltabitur* (1).

Car pendant la vie il n'est pas toujours vrai, et même il est rarement vrai que celui qui s'abaisse et qui s'humilie soit élevé. On en voit dont l'humilité, quoique véritable et quoique solide, est accompagnée jusqu'au bout de l'humiliation. On en voit qui, pour chercher Dieu et par un esprit de religion, s'étant ensevelis et comme anéantis devant les hommes, meurent dans leur obscurité et dans leur anéantissement. Combien d'âmes saintes dont la vie est cachée avec Jésus-Christ, et à qui le monde n'a jamais tenu nul compte du courage héroïque qu'ils ont eu de se séparer et de se détacher de lui ? Or, c'est pour cela, reprend saint Chrysostome, qu'il doit y avoir et qu'il y aura un jugement à la fin des siècles.

Parce que le monde ne rend pas justice à ces chrétiens parfaits qui s'humilient et s'anéantissent pour Dieu, Dieu, qui se pique d'être fidèle, la leur rendra au centuple. Parce qu'il y a des saints sur la terre dont l'humilité, quoique sincère, n'est ni connue du monde, ni honorée au point qu'elle le devrait être si le monde était équitable, Dieu suppléera au défaut du monde, et la relèvera ; mais aux dépens de qui ? toujours aux dépens et à la honte du mondain, dont la fausse gloire, dont la vanité ridicule, dont la présomptueuse ambition, condamnée et réprouvée, rendra hommage à la sainteté des maximes que le sage et humble chrétien aura suivies, puisqu'en même temps que l'humble sera exalté, *Qui se humiliat exaltabitur* (2), l'orgueilleux sera humilié et couvert d'un éternel

(1) Luc. xiv, 11. — (2) Ibid.

opprobre : *Et qui se exaltat humiliabitur*. Ce n'est pas assez.

Il viendra pour béatifier les pauvres : autre mystère du jugement de Dieu, autre justice qu'il rendra à ses prédestinés. Car il est de la foi que le pauvre ne sera pas éternellement dans l'oubli : *Quoniam non in finem oblivio erit pauperis* (1). Il est de la foi que la patience des pauvres ne périra pas pour jamais, c'est-à-dire qu'elle ne sera pas pour jamais inutile et sans fruit : *Patientia pauperum non peribit in finem* (2). Et il est néanmoins évident que ces deux oracles du Saint-Esprit ne se vérifient pas toujours, ni même communément dans cette vie. Car combien de pauvres y sont oubliés ! combien y demeurent sans secours et sans assistance ! Oubli d'autant plus déplorable que, de la part des riches, il est volontaire, et par conséquent criminel : je m'explique. Combien de malheureux réduits aux dernières rigueurs de la pauvreté, et que l'on ne soulage pas, parce qu'on ne les connaît pas et qu'on ne les veut pas connaître ! Si l'on savait l'extrémité de leurs besoins, on aurait pour eux, malgré soi, sinon de la charité, au moins de l'humanité. A la vue de leurs misères, on rougirait de ses excès, on aurait honte de ses délicatesses, on se reprocherait ses folles dépenses, et l'on s'en ferait avec raison des crimes devant Dieu. Mais parce qu'on ignore ce que souffrent ces membres de Jésus-Christ, parce qu'on ne veut pas s'en instruire, parce qu'on craint d'en entendre parler, parce qu'on les éloigne de sa présence, on croit en être quitte en les oubliant ; et quelque extrêmes que soient leurs maux, on y devient insensible. Combien de véritables pauvres que l'on rebute comme s'ils ne l'étaient pas, sans qu'on se donne et qu'on veuille se donner la peine de discer-

(1) Psalm., IX, 19. — (2) Ibid.

ner s'ils le sont en effet ! combien de saints pauvres dont les gémissements sont trop faibles pour venir jusqu'à nous, et dont on ne veut pas s'approcher pour se mettre en devoir de les écouter ! combien de pauvres abandonnés dans les provinces ! combien de désolés dans les prisons ! combien de languissants dans les hôpitaux, combien de honteux dans les familles particulières ! Parmi ceux qu'on connaît pour pauvres, et dont on ne peut ni ignorer, ni même oublier le douloureux état, combien sont négligés ! combien sont durement traités ! combien de serviteurs de Dieu qui manquent de tout, pendant que l'impie est dans l'abondance, dans le luxe, dans les délices ! S'il n'y avait point de jugement dernier, voilà ce que l'on pourrait appeler le scandale de la Providence : la patience des pauvres outragée par la dureté et par l'insensibilité des riches. Mais c'est pour cela même, dit saint Chrysostome, que la Providence prépare aux riches un jugement sévère et rigoureux ; et c'est ce que comprenait parfaitement David, quand il disait : *Cognovi quia faciet Dominus judicium inopis, et vindictam pauperum* (1) : J'ai connu que Dieu jugera la cause des pauvres, et qu'il les vengera. Et par où l'avait-il connu ? par cet invincible raisonnement, que la patience des pauvres, dans le sens que je l'ai marquée, ne devant et ne pouvant périr pour jamais, il fallait qu'il y eût un jugement supérieur à celui des hommes, où l'on connût qu'en effet elle ne périt point, c'est à-dire que Dieu a pour elle tous les égards qu'elle a droit d'attendre d'un maître souverainement équitable : *Patientia pauperum non peribit in finem* (2) ; un jugement où non seulement les pauvres fussent dédommagés de cette inégalité de biens qui les a réduits dans l'in-

(1) Psal., cxxvix. 13. — (2) Ibid., ix. 19.



digence et la disette, mais où leur patience poussée à bout fût pleinement vengée des injustes traitements qu'elle aurait soufferts. C'est pour cela, dit Dieu lui-même, que je me lèverai : c'est parce que les souffrances des pauvres, à qui le riche impitoyable aura fermé son cœur et ses entrailles, auront excité mon courroux, parce que leurs crimes m'auront touché, parce que j'aurai été indigné de voir qu'on s'endurcit à leurs plaintes : *Propter miseriam inopum, et gemitum pauperum, nunc exurgam, dicit Dominus* (1). Ces cris des pauvres, qui sont montés jusqu'à moi, me solliciteront en leur faveur ; et je ne croirai point m'être acquitté de ce que je leur dois et comme créateur et comme juge, que dans ce grand jour où je prononcerai pour eux un arrêt de salut, tandis que je réprouverai, par un jugement sans miséricorde, ceux qui n'auront usé envers eux de nulle miséricorde. A entendre ainsi Dieu parler dans l'Écriture, ne dirait-on pas que le jugement dernier, quoique universel, ne doive être que pour les pauvres, et qu'il n'ait pour terme et pour fin que de leur faire justice ? *Propter miseriam inopum et gemitum pauperum* ; à voir comment le Fils de Dieu qui doit y présider s'y comportera et y procédera, ne dirait-on pas que tout le jugement du monde doit rouler sur le soin des pauvres ; que de là doive dépendre absolument et essentiellement le sort éternel des hommes, c'est-à-dire que les uns ne doivent être condamnés que parce qu'ils auront méprisé le pauvre, et les autres comblés de gloire, que parce qu'ils l'auront secouru ?

Heureux donc, concluait le Prophète royal, heureux celui qui pense attentivement au pauvre : *Beatus qui intelligit super egenum et pauperem* (2) ; pourquoi ? parce que Dieu, au jour de sa colère,

(1) Psalm., VI. — (2) Ibid., VI, 2.

l'épargnera et le sauvera : *In die mala liberabit eum Dominus* (1).

Finissons, et disons encore que Dieu viendra pour venger les faibles que le pouvoir, joint à la violence, aura opprimés : quatrième et dernière justice dont il se tiendra redevable à ses élus. Car maintenant c'est le crédit qui l'emporte, et qui a presque partout gain de cause : le plus fort a toujours raison, quoi qu'il entreprenne, et parce qu'il est le plus fort, il croit avoir un titre pour l'entreprendre, et il en vient à bout. Combien de persécutions, de vexations causées par l'abus de l'autorité ! combien de misérables, combien de veuves, faute d'appui, sacrifiés comme des victimes à la faveur ! combien de pupilles dont l'héritage devient, après bien des formalités, la proie du chicaneur et de l'usurpateur ! combien de familles ruinées parce que le bon droit, attaqué par une partie redoutable, n'a point trouvé de protection ! combien de procès mal fondés, néanmoins hautement gagnés, parce que les sollicitations, la cabale et les brigues ont prévalu ! Malgré la justice et les lois, le faible succombe presque toujours. S'il y a des juges sans probité, c'est toujours contre lui et jamais pour lui qu'ils se laissent corrompre. Du moment qu'il est le plus faible, par une malheureuse fatalité, tout lui est contraire et rien ne lui est favorable. Mais, Seigneur, il trouvera enfin auprès de vous ce qui lui aura été refusé à tous les tribunaux de la terre : vous viendrez plein d'équité et de zèle, et vous prendrez la défense de l'orphelin, afin que le puissant, que le grand qui avait tant abusé de sa grandeur, cesse de se glorifier : *Judicare pupillo et humili, ut non apponat ultra magnificare se homo super terram* (2). Jusque-là il aura toujours eu le dessus ;

(1) Psaum., XL, 2. — (2) Ibid., x, 18.

jusque-là, fier de ses succès, parce que rien ne lui résistait, il aura passé, non seulement pour le plus fort, mais pour le plus habile, pour le mieux établi dans ses droits, pour le plus digne d'être distingué et honoré ; jusque-là il se sera fait une fausse gloire et un prétendu mérite de ses violences mêmes : mais vous le détromperez bien alors, Seigneur, et vous lui ferez bien rabattre de ses vaines idées : *Ut non apponat ultra magnificare se.* Comment cela ? c'est que vous tirerez le faible de l'oppression, et qu'il trouvera en vous, ô mon Dieu, un vengeur et un protecteur.

Il est donc vrai que le jugement de Dieu sera pour ses élus le jour de leur rédemption, le jour de leur gloire, où Dieu leur fera justice. Ah ! chrétiens, à quoi pensons-nous, si, persuadés d'une vérité si touchante, nous ne travaillons pas de toutes nos forces à être du nombre de ces heureux prédestinés ? que faisons-nous, si, renonçant aux fausses maximes du monde, nous ne nous mettons pas en état d'être de ces élus de Dieu qui paraîtront avec tant de confiance devant le tribunal de Jésus-Christ ? Or, en voici, mes chers auditeurs, l'important secret, que je vous laisse pour fruit de tout ce discours. Commencez dès maintenant à accomplir dans vos personnes ce que Dieu, dans le jugement dernier, fera en faveur de ses élus ; il les séparera d'avec les hypocrites et les impies : séparez-vous-en par la pratique d'une solide et d'une véritable piété ; il glorifiera les humbles : humiliez-vous, dit saint Pierre, et soumettez-vous à Dieu, afin que Dieu vous élève au jour de sa visite, c'est-à-dire dans son jugement : *Humiliamini, ut vos Deus exaltet in tempore visitationis* (1) ; il béatifiera les pauvres : assistez-les, soulagez-les, faites-vous-en des amis auprès de votre juge, afin que, quand il vien-

(1) 1 Petr., v, 6.

dra vous juger, ils soient vos intercesseurs, et qu'ils vous reçoivent dans les tabernacles éternels ; il vengera les faibles opprimés : protégez-les, et, selon la mesure de votre pouvoir, soyez leurs patrons ; servez, à l'exemple de Dieu, de tuteurs au pupille et à la veuve.

Et vous, justes, humbles, pauvres, faibles, les bien-aimés de Dieu, soutenez-vous dans votre justice, dans votre obscurité, dans votre pauvreté, dans votre faiblesse, par l'attente de ce grand jour, qui sera tout à la fois le jour du Seigneur et le vôtre. Non pas que vous ne deviez craindre le jugement de Dieu, il est à craindre pour tous ; mais en le craignant, craignez-le de sorte que vous puissiez en même temps le désirer, l'aimer, l'espérer : car, pourquoi ne l'aimeriez-vous pas, puisqu'il doit vous délivrer de toutes les misères de cette vie ? pourquoi ne le désireriez-vous pas, puisqu'il doit vous racheter de la servitude du siècle ? pourquoi ne l'espéreriez-vous pas, puisqu'il doit commencer votre bonheur éternel ? Craignez le jugement de Dieu, mais craignez-le d'une crainte mêlée d'amour et accompagnée de confiance ; craignez-le comme vous craignez Dieu. Il ne vous est point permis de craindre Dieu sans l'aimer ; il faut qu'en le craignant vous l'aimiez, et que vous l'aimiez encore plus que vous ne le craignez : sans cela votre crainte n'est qu'une crainte servile, qui ne suffit pas même pour le salut. Or, il en est de même du jugement de Dieu : craignons-le tous, mes chers auditeurs, ce terrible jugement ; mais craignons-le d'une crainte efficace, d'une crainte qui nous convertisse, qui corrige nos désordres, qui redouble notre vigilance, qui rallume notre ferveur, qui nous porte à la pratique de toutes les œuvres chrétiennes, tellement que nous méritions d'être placés à la droite, et d'entendre de la bouche de notre Juge ces consolations.

tes paroles : *Venite, benedicti Patris mei* (1). Venez, vous qui êtes bénis de mon Père ; possédez le royaume qui vous est préparé dès la création du monde : je vous le souhaite, etc.

(1) Matth., xv, 34.

---

## TROISIÈME LECTURE

DEUXIÈME DIMANCHE DE L'AVENT. — MATIN

### SUR LE SCANDALE

---

#### RÉSUMÉ

**SUJET.** *Jésus-Christ leur répondit : Allez dire à Jean ce que vous avez vu et entendu. Les aveugles voient, les boiteux marchent, les sourds entendent, les morts ressuscitent; et heureux celui qui ne sera point scandalisé de moi!*

Après tant de miracles, n'est-il pas surprenant que Jésus-Christ ait été un sujet de scandale pour le monde? Ce monde profane et impie s'est scandalisé de sa personne, de sa doctrine, de sa loi, de sa croix, de sa mort. Cependant rendons gloire à Dieu : ce scandale enfin a cessé. Jésus-Christ a triomphé du monde, sa doctrine a été reçue, et son Évangile a prévalu. Mais si nous ne nous scandalisons plus de Jésus-Christ, nous scandalisons Jésus-Christ en scandalisant nos frères, qui sont ses membres : et c'est de ce scandale qu'il est parlé dans ce discours.

**DIVISION.** Jésus-Christ disait : *Heureux celui qui ne sera point scandalisé de moi!* et par une conséquence tout opposée, nous devons conclure que malheureux est celui qui scandalise Jésus-Christ en scandalisant le prochain. Malheureux celui qui cause le scandale : 1<sup>re</sup> partie : mais doublement malheureux celui qui cause le scandale, quand il est spécialement obligé à donner l'exemple : 2<sup>e</sup> partie.

**PREMIÈRE PARTIE.** Malheureux celui qui cause le scandale : pourquoi? 1<sup>o</sup> parce qu'il est homicide devant Dieu de toutes les âmes qu'il scandalise : 2<sup>o</sup> parce qu'il se charge devant Dieu de tous les crimes de ceux qu'il scandalise.

1° Quiconque est auteur du scandale, selon tous les principes de la religion, est homicide des âmes qu'il scandalise. Péché monstrueux, péché diabolique, péché contre le Saint-Esprit, péché essentiellement opposé à la rédemption de Jésus-Christ, péché dont nous aurons singulièrement à rendre compte à Dieu ; mais surtout péché d'autant plus dangereux que souvent on le commet sans avoir même intention de le commettre, et qu'il est attaché à des choses dont on ne se fait nul scrupule.

Péché monstrueux ; car quelle horreur de causer la mort à une âme ! Fût-ce le dernier des hommes que vous scandalisiez, c'est toujours une âme précieuse à Dieu, et une âme à qui vous ôtez une vie surnaturelle et divine.

Péché diabolique ; car, selon l'Évangile, le caractère particulier du démon est d'avoir été dès le commencement du monde homicide des âmes.

Péché contre le Saint-Esprit, parce qu'il attaque directement la charité, et que le Saint-Esprit est personnellement la charité même. S'il est contre la charité d'enlever à un homme son bien, sa réputation, son crédit, qu'est-ce que de lui faire perdre son salut éternel ? Otez-lui tout le reste : mais du moins conservez son âme. *Verumtamen animam illius serva.*

Péché essentiellement opposé à la rédemption de Jésus-Christ, puisqu'il fait périr ce que Jésus-Christ est venu sauver. C'est ce que l'Apôtre représentait si fortement aux Corinthiens ; et ce qu'il leur disait, on peut bien vous le dire à vous-mêmes : *Quoi ! vous ferez périr votre frère, pour qui Jésus-Christ est mort !*

Péché dont Dieu nous fera rendre un compte plus rigoureux à son jugement : *Ipse impius in iniquitate sua morietur. Sanguinem autem ejus de manu tua requiram.* C'est la menace que Dieu nous fait par son prophète. Cet homme, devenu impie et libertin, par le scandale que vous lui avez donné, mourra dans son iniquité, et en sera coupable. Mais vous qui l'aurez perdu, vous serez encore plus coupable devant moi, et vous me répondrez de son âme.

Péché que tous les jours on commet sans avoir même intention de le commettre. Il n'est pas nécessaire, pour me rendre criminel en ce point, que je me propose, d'un dessein formé, de scandaliser mon frère ; il suffit que je fasse ce qui le scandalise, et que je m'en aperçoive. Une femme a beau dire : Je ne cherche dans ces conversations libres, dans ces parures immodestes, qu'à me distraire ou à satisfaire ma vanité, et non point à entretenir la passion de cet homme. Car, sans chercher à l'entretenir, elle

l'entretient toutefois; et, dès là, le scandale qu'elle donne est un péché pour elle et un péché grief.

C'est de là même que cet homicide des âmes est souvent attaché à des choses en apparence très légères. Tout cela est innocent, dites-vous; mais appelez-vous innocent ce qui damne le prochain? Est-ce ainsi qu'a raisonné saint Paul? Non, non, disait-il, *si cette viande, qu'il m'est néanmoins permis de manger, est une occasion de chute pour mon frère, je n'en mangerai jamais.*

2<sup>o</sup> Quiconque est auteur du scandale, se charge devant Dieu de tous les crimes de ceux qu'il scandalise. Quel abîme! De combien de péchés, par exemple, un mauvais conseil n'est-il pas la source? Or, en le donnant vous devenez responsable de toutes ses suites.

Mais les péchés sont personnels. Cela est vrai des autres péchés, et non du scandale, parce que l'homme scandaleux pèche tout à la fois et pour lui-même et pour autrui. Mais ces péchés ne m'ont pas même été connus. C'est assez que vous en ayez connu le principe, et que vous ayez eu sujet d'en craindre les funestes effets. Et voilà pourquoi David demandait à Dieu qu'il lui fit grâce sur deux sortes de péchés: sur les péchés cachés: *Ab occultis meis munda me*, et sur les péchés d'autrui, *et ab alienis parce serro tuo.*

Sainte prière que devraient faire surtout certaines femmes mondaines: prière qui serait déjà le commencement de leur conversion. La conversion d'une âme scandaleuse est un grand miracle; mais espérons tout de la grâce. Peut-être Dieu en voit-il quelqu'une qui profitera de ce discours; et quand ce discours n'en gagnerait qu'une seule à Dieu, le succès en serait toujours assez heureux.

DEUXIÈME PARTIE. Doublement malheureux celui qui cause le scandale, lorsqu'il est obligé à donner l'exemple, il n'y a point d'homme qui ne doive au prochain le bon exemple; mais sur cela même il y a encore des engagements et des devoirs particuliers, selon les divers rapports que nous avons les uns avec les autres, dans la société humaine. Tels sont ceux: 1<sup>o</sup> d'un père à l'égard de ses enfants: 2<sup>o</sup> d'un maître à l'égard de ses domestiques: 3<sup>o</sup> des prêtres et des ministres des autels, à l'égard du troupeau de Jésus-Christ: 4<sup>o</sup> des serviteurs de Dieu par profession, à l'égard du public: 5<sup>o</sup> des forts dans la foi, j'entends les catholiques, à l'égard des faibles, c'est-à-dire à l'égard de nos frères, ou séparés encore par le schisme, ou nouvellement réunis. Malheur donc spécialement à l'homme par qui le scandale vient,



lorsqu'il a une obligation spéciale de donner l'exemple, parce que c'est alors que le scandale est plus contagieux, et que l'impunité en tire un plus grand avantage!

1° Quel est le crime d'un père qui scandalise lui-même et qui corrompt ses enfants? C'était à lui à les former au bien, et c'est lui qui les tourne au mal. Or à combien de pères ce caractère ne convient-il pas? Tel est, par la même raison, le désordre d'une mère mondaine à l'égard d'une fille à qui elle inspire tout l'esprit du monde par sa conduite, tandis, qu'elle lui fait d'ailleurs dans ses discours de si belles mais de si vaines leçons de régularité et de vertu.

2° Quel est le crime d'un maître qui engage ses domestiques dans ses propres débauches, et qui les rend complices de ses iniquités? Saint Paul traitait un maître peu vigilant d'infidèle et d'apostat: qu'aurait-il dit d'un maître scandaleux? Votre maison, femme chrétienne, si toutefois vous êtes en effet chrétienne, devait être pour cette jeune personne qui vous sert, une école de sagesse; et c'est là qu'elle apprend à déposer toute pudeur. Sans porter la chose si loin, que ne font point sur des domestiques vos seuls exemples, lors même que vous y pensez le moins et que vous le voulez le moins? De croire que vous puissiez leur cacher vos dérèglements, abus. Autant de domestiques, autant de témoins et de censeurs qui vous éclairent, et qui vous rendent toute la justice que vous méritez.

3° Quel est le crime de ces ministres du Seigneur qui profanent les plus saintes fonctions, et font rejaillir le scandale de leur vie jusque sur leur ministère? C'est ce qui excitait contre eux l'indignation de Dieu: *Je vous avais établis pour édifier et pour conduire mon peuple; mais vous vous êtes égarés, et vous en avez égaré plusieurs avec vous. C'est pourquoi, concluait le Dieu d'Israël, je vous ai rendus vils et méprisables.* Qu'y a-t-il aussi de plus méprisé qu'un prêtre scandaleux? et n'est-ce pas de quoi le monde sait tant se prévaloir? Cependant malheur au monde qui se fait un scandale, non plus absolument de Jésus-Christ, mais de Jésus-Christ dans la personne de ses ministres! Car: 1° le Sauveur des hommes nous a prédit ce scandale, afin que nous n'en fussions point surpris: 2° il nous a dit de les écouter et non de les imiter.

4° Que faut-il dire de ceux que nous appelons les forts dans la foi, parce qu'ils sont nés et qu'ils ont été élevés dans le sein de l'Église catholique? Sont-ils excusables, lorsqu'au lieu de contribuer ou à ramener nos frères égarés, ou à confirmer nos frères réunis, ils ne servent, par leurs exemples, qu'à éloigner les uns

davantage, et qu'à replonger les autres dans leur premier aveuglement ? Car voilà ce que font nos scandales, et ce que naturellement ils doivent faire. Mais vivons bien, notre bonne vie sera plus efficace contre l'erreur que toutes nos paroles.

5° Que faut-il dire de ceux qui font profession de piété, lorsque dans leur piété ils laissent glisser et apercevoir des défauts qui décréditent la piété même ! Le monde est le premier à s'en scandaliser. C'est souvent une injustice, j'en conviens ; et le monde, à l'égard des gens de bien, est un censeur trop sévère : mais plus il est sévère, plus nous devons être exacts et réguliers.

Le fruit de ce discours est : 1° de nous préserver des scandales qu'on nous peut donner : 2° de n'en point donner nous-mêmes. Cet avis vous regarde, vous surtout que Dieu a élevés dans le monde, et dont les exemples font plus d'impression. Ah ! Seigneur, que ne puis-je faire ici ce que feront vos anges à la fin des siècles ! que ne puis-je, comme eux, ramasser et jeter hors de votre royaume tous les scandales.

## DÉVELOPPEMENT

*Respondens Jesus, ait illis: Euntes, renuntiote Joanni quæ audistis et vidistis: Cæci vident, claudi ambulant, surdi audiunt, mortui resurgunt, et beatus est qui non fuerit scandalizatus in me!*

Jésus-Christ leur répondit : Allez dire à Jean ce que vous avez vu et entendu : Les aveugles voient, les boiteux marchent, les sourds entendent, les morts ressuscitent, et heureux celui qui ne sera point scandalisé de moi ! (Saint Mathieu, chap. II. 14.)

SIRE,

Après des miracles si éclatants, le Sauveur du monde avait droit de se promettre, non seulement que les hommes ne se scandaliseraient point de son Évangile, mais qu'ils feraient gloire de l'embrasser et de le suivre. Tant de malades guéris, sourds, muets, aveugles, boiteux, des morts ressuscités, mille autres prodiges qui marquaient si visiblement la force et la vertu d'un

Dieu, devaient sans doute lui attirer le respect et la vénération, que dis-je ? l'adoration même et le culte de toute la terre. Cependant, ô profondeur et abîme des conseils de Dieu ! malgré ces miracles, Jésus-Christ est un sujet de scandale pour le monde, et ce scandale est devenu si général, que lui-même, dans l'Évangile, il déclare bienheureux quiconque saura s'en préserver : *Et beatus qui non fuerit scandalizatus in me !*

En effet, de quoi le monde, je dis le monde profane et impie, ne s'est-il pas scandalisé dans ce Dieu-Homme ? Il s'est scandalisé de sa personne, il s'est scandalisé de sa doctrine, il s'est scandalisé de sa loi, il s'est scandalisé de ses souffrances, il s'est scandalisé de sa mort, jusque-là que saint Paul, lorsqu'il parlait aux fidèles du mystère de la croix, ne l'appelait plus le mystère de la croix mais le scandale de la croix : *Ergo evacuatum est scandalum crucis* (1) ! Eh ! quoi donc, mes frères, écrivait-il aux Galates, le scandale de la croix est-il anéanti ? ce que les fidèles entendaient, et ce qui leur faisait comprendre que la croix, qui devait être pour les prédestinés un mystère de rédemption, serait pour les réprouvés un signe de contradiction, et que le grand scandale des hommes serait le Dieu même qui s'était fait homme pour les sauver.

Tel était alors le langage des apôtres ; mais rendons aujourd'hui gloire à Dieu, ce scandale enfin a cessé : Jésus-Christ a triomphé du monde, sa doctrine a été reçue, sa religion a prévalu : sa croix, comme dit saint Augustin, est sur le front des souverains et des monarques. Mais à ce scandale dont Jésus-Christ était l'objet, il en a succédé un autre dont nous sommes les

(1) I Galat.. v, 11.

auteurs; un autre non moins funeste, et peut-être encore plus criminel. Je m'explique. Jésus-Christ n'est plus pour nous un sujet de scandale, mais nous sommes des sujets de scandale pour Jésus-Christ; nous ne sommes plus scandalisés de lui, mais nous le scandalisons lui-même dans la personne de nos frères, comme il est écrit que saint Paul le persécutait en persécutant l'Église : *Saule, Saule, quid me persequeris* (1)? Saul, Saul, disait le Sauveur du monde, pourquoi me persécutez-vous ? N'est-ce pas ainsi qu'il pourrait nous dire : Pourquoi me scandalisez-vous en scandalisant ceux qui m'appartiennent, et qui sont les membres de mon corps mystique ? Or c'est de ce scandale causé au prochain que j'ai aujourd'hui à vous entretenir, après que nous aurons demandé le secours du ciel par l'intercession de Marie. *Ave, Maria.*

J'entre d'abord dans mon sujet, et m'arrêtant à la pensée du Fils de Dieu, sur laquelle roule toute la morale de notre Évangile, et qui doit servir à notre instruction; au lieu que le Sauveur du monde déclare heureux quiconque ne sera point scandalisé de lui : *Et beatus qui non fuerit scandalizatus in me*, par une conséquence tout opposée, je conclus que malheureux est celui qui scandalise Jésus-Christ même, en scandalisant le prochain. Voilà le point important que j'entreprends d'établir. Péchés de scandale, que Dieu déteste et qu'il condamne si hautement en mille endroits de l'Écriture. Péchés qu'il reprochait si fortement à une âme infidèle, par ces paroles du psaume : *Adversus filium matris tuæ ponebas scandalum* (2); vous dressiez un piège à votre frère, pour le faire tomber; et, insensible à la douleur que l'Église, votre commune mère, ressentirait de sa perte, vous ne crai-

(1) Act., xxvi, 14. — (2) Psalm., 49.

gniez point d'être pour lui une occasion de scandale. Pêché, dit Tertullien, qui forme les âmes au crime comme le bon exemple les forme à la vertu. *Scandalum exemplum rei male, edificans ad delictum* (1). Je veux aujourd'hui, chrétiens, vous donner l'idée et la juste notion de ce péché; je veux vous en inspirer l'horreur; je veux, avec le secours de la parole de Dieu, vous apprendre à le craindre et à l'éviter.

Or, pour cela j'avance deux propositions : écoutez-les, parce qu'elles vont faire le partage de ce discours. Malheureux celui qui cause le scandale : c'est la première; mais doublement malheureux celui qui le cause, quand il est spécialement obligé à donner l'exemple : c'est la seconde. Malheureux celui qui cause le scandale : voilà le genre du péché que je combats, et qui, regardé absolument, ne se trouve que trop répandu dans toutes les conditions. Mais doublement malheureux celui qui cause le scandale, quand il est spécialement obligé à donner l'exemple : voilà l'espèce particulière de ce péché, qui, pour être bornée à certains états, n'est encore néanmoins, comme vous le verrez, que d'une trop grande étendue. Malheureux l'homme, quel qu'il soit, qui devient à ses frères un sujet de scandale et de chute : la seule qualité de chrétien doit faire sa condamnation. Mais plus malheureux l'homme qui scandalise ses frères, lorsqu'outre la qualité commune de chrétien, il a encore un titre propre et personnel qui l'engage à les édifier. Dans la première partie, je vous donnerai, sur cette importante matière, des règles et des maximes générales, qui conviendront à tous. Dans la seconde, je tirerai de la différence de vos conditions des motifs particuliers, mais motifs pressants, pour

(1) Tertull.

vous inspirer à chacun sur ce même sujet, et selon votre état, tout le zèle et toute la vigilance nécessaire. L'un et l'autre comprend tout mon dessein. Commençons.

## I

Il est nécessaire qu'il arrive des scandales : c'est Jésus-Christ qui l'a dit, et c'est un de ces profonds mystères où les jugements de Dieu nous doivent paraître plus impénétrables. Car sur quoi peut être fondée cette nécessité? N'en cherchons point d'autres raisons que l'iniquité du monde, dont Dieu sait bien tirer sa gloire quand il lui plaît, mais dont il ne lui plaît pas toujours d'arrêter le cours par les voies extraordinaires de son absolue puissance. Le monde, remarque fort bien saint Chrysostome expliquant ce passage, le monde étant aussi perverti qu'il est, et Dieu, par des raisons supérieures de sa providence, le laissant dans la corruption où nous le voyons, et ne voulant point faire de miracle pour l'en tirer, il est d'une conséquence nécessaire qu'il y ait des scandales : *Necesse est ut veniant scandala* (1). Mais quelque nécessaire et quelque infaillible que soit cette conséquence, malheur à l'homme par qui le scandale arrive! C'est ce qu'ajoute le Fils de Dieu, et c'est le terrible anathème qu'il a prononcé contre les pécheurs scandaleux : *Verumtamen vobis homini illi per quem scandalum venit* (2). Anathème, dit saint Chrysostome, que les prédicateurs de l'Évangile ne sauraient, ni trop souvent répéter à leurs auditeurs, ni trop vivement leur faire appréhender. Appliquez-vous donc,

(1) Matth., XVIII, 7. — (2) Ibid.

chrétiens, et souvenez-vous que voici peut-être le point de notre religion sur quoi il nous importe le plus d'être solidement instruits *Vae homini illi*; malheur à celui qui cause le scandale! Pourquoi? parce qu'il est homicide devant Dieu de toutes les âmes qu'il scandalise, et parce qu'il doit répondre à Dieu de tous les crimes de ceux qu'il scandalise. Deux raisons qu'en apporte saint Chrysostome, et qui sont capables de toucher les cœurs les plus endurcis, s'il leur reste encore une étincelle de foi. Donnez aujourd'hui, Seigneur, à mes paroles une force toute nouvelle : et, vous, chrétiens, rendez-vous plus attentifs que jamais, et ne perdez rien de tout ce qu'il plaira à Dieu de m'inspirer pour votre instruction.

Quiconque est auteur du scandale, selon tous les principes de la religion, devient homicide des âmes qu'il scandalise. Péchés monstrueux, péché diabolique, péché contre le Saint-Esprit, péché essentiellement opposé à la rédemption de Jésus-Christ, péché dont nous aurons singulièrement à rendre compte devant le tribunal de Dieu ; mais ce qui mérite encore plus vos réflexions, péché d'autant plus dangereux qu'il est plus ordinaire dans le monde ; que tous les jours on le commet sans avoir même intention de le commettre ; que souvent il est attaché à des choses qui paraissent en elles-mêmes très légères, et dont on ne se fait nul scrupule, mais qui, selon Dieu, sont d'une malice énorme, parce qu'elles servent de matière au scandale. Comprenez bien tout ceci, et voyons s'il n'y a rien en quoi je passe les bornes de la plus étroite vérité.

Péché monstrueux : car quelle horreur de causer la mort à une âme qui, juste et innocente, était agréable et précieuse à Dieu ! de lui ôter une vie surnaturelle et divine, et de lui faire perdre son droit au

royaume de Dieu ! Or voilà, mes chers auditeurs, le péché que vous commettez, quand vous scandalisez votre prochain. Fût-ce le dernier des hommes pour qui vous êtes un sujet de chute, ou en le détournant du bien, ou en le portant au mal, ou en lui communiquant vos sentiments dépravés, ou en l'entraînant par vos exemples contagieux ; fût-ce, encore une fois, le dernier des hommes et le plus méprisable d'ailleurs, vous êtes toujours coupables ; et c'est ce que le Fils de Dieu a voulu nous marquer clairement et distinctement dans l'Évangile par ces paroles, dont le sens est si étendu : *Qui autem scandalizaverit unum de pusillis istis qui in me credunt* (1). Que si quelqu'un scandalise un de ces petits qui croient en moi. Prenez garde, reprend saint Chrysostome, que Jésus-Christ ne dit pas : Si quelqu'un scandalise un grand de la terre. C'est encore un autre désordre plus criminel et plus à déplorer dans le monde chrétien. Désordre toutefois si commun ! car combien de tout temps n'a-t-on pas vu, et combien tous les jours ne voit-on pas de ces esprits pernicieux qui, par un secret jugement de Dieu, semblent n'approcher les grands et n'avoir part à leur faveur que pour les corrompre par les détestables maximes qu'ils leur inspirent, et par les damnables conseils qu'ils sont en possession de leur donner ! Quoi qu'il en soit, la morale de Jésus-Christ, dans les paroles que j'ai rapportées, ne se borne pas à la condition des grands ; il dit : Si quelqu'un scandalise un de ces petits : et par là, chrétiens, il confond l'erreur où vous pourriez être, que la bassesse de la personne dût jamais vous tenir lieu d'excuse, et autoriser votre péché. Il est vrai, c'est une indigne créature, une créature de néant que vous pervertissez, c'est une âme vile selon le monde que

(1) Matth., XVIII, 7.



vous faites servir à votre incontinence ; mais cette âme, selon le monde si vile et si abjecte, ne laisse pas, dans l'idée de Dieu, d'être d'un prix infini ; et voilà pourquoi le Dieu même qui l'a créée, qui l'a rachetée, et qui sait la priser ce qu'elle vaut, vous déclare qu'autant de fois vous la scandalisez, il vaudrait mieux, non seulement pour elle, mais pour vous, qu'on vous précipitât au fond de la mer : *Expedit ei ut demergatur in profundum maris* (1).

Péché diabolique : et la raison qu'en donne saint Chrysostome est bien évidente. Car, selon l'Évangile, le caractère particulier du démon est d'avoir été homicide dès le commencement du monde ; *Ille homicida erat ab initio* (2) ; et il n'a été homicide, poursuit ce saint docteur, que parce que dès le commencement du monde il a fait périr des âmes en les séduisant, en les attirant dans le piège, en les faisant succomber à la tentation, en mettant des obstacles à leur conversion. Or, que fait autre chose un libertin, un homme vicieux, un homme dominé par l'esprit impur, qui, dans l'emportement de ses débauches, cherche partout, si j'ose m'exprimer ainsi, une proie à sa sensualité ? que fait-il autre chose, et à quoi sa vie scandaleuse est-elle occupée ? A tromper les âmes et à les damner : je veux dire, à se prévaloir de leur faiblesse, à abuser de leur simplicité, à profiter de leur imprudence, à tirer avantage de leur vanité, à ébranler leur religion, à triompher de leur pudeur, à dissiper leurs justes craintes, à arrêter leurs bons désirs, à les confirmer dans le péché, après les y avoir fait honteusement tomber en les subornant ; à les éloigner des voies de Dieu, lorsque, touchées de la grâce, elles commencent à se reconnaître, et qu'elles voudraient sincèrement se relever. Ne sont-ce

(1) Matth., XVIII, 7. — (2) Joan., VIII, 44.

pas là, mondain voluptueux et impudique, les œuvres de ténèbres à quoi se passe toute votre vie ? C'est donc l'office du démon que vous exercez ; et vous l'exercez d'autant plus dangereusement, qu'étant vous-même sur la terre un démon visible et revêtu de chair, ces âmes que vous scandalisez, accoutumées à se conduire par les sens et charnelles comme vous, sont plus exposées à vos traits, et en reçoivent de plus mortelles impressions. Le démon, dès le commencement du monde, a été homicide par lui-même ; mais il l'est maintenant par vous : c'est vous qui lui servez de suppôt, vous qui lui prêtez des armes, vous qui poursuivez son entreprise, vous qui devenez à sa place le tentateur, ou, pour user toujours de la même expression, le meurtrier des âmes, en sacrifiant ces malheureuses victimes à vos passions et à vos plaisirs. *Ille homicida erat ab initio.*

Péché contre le Saint-Esprit, parce qu'il attaque directement la charité, et que le Saint-Esprit est personnellement la charité même : je n'en dis point encore assez, et j'ajoute, parce qu'il blesse la charité dans le point le plus essentiel, et qu'à l'égard de cette vertu si nécessaire, et dont le Saint-Esprit est la source, il rend l'homme criminel, pour ainsi parler, au premier chef. Car, pour raisonner avec saint Chrysostome, si le larcin qui dépouille le prochain d'un bien passager, si la calomnie qui lui ôte une vaine réputation, si un mauvais office qui lui fait perdre son crédit, et qui ne va pour lui qu'à la destruction d'une fortune périssable ; si ce sont là, dans toutes les règles de la religion, autant d'attentats contre la charité qui lui est due, qu'est-ce que le scandale qui tend à la ruine de son salut éternel ? Non, non, concluait le disciple bien-aimé, un mal aussi grand que celui-là ne peut point être dans celui qui aime son frère : *Qui diligit fratrem*

*suum, scandalum in eo non est* (1). En effet, il ne faut avoir envers son frère qu'une médiocre charité, pour prendre garde à ne pas lui causer un dommage infini en le scandalisant. Vengez-vous sur ses biens et sur sa personne, mais épargnez sa vie, dit Dieu à Satan, lorsqu'il lui permit de tenter Job : *Verumtamen animam illius serra* (2). Dieu, par cet ordre, défendait seulement à Satan d'enlever au saint homme Job une vie naturelle et mortelle. Mais ne puis-je pas bien dire encore avec plus de sujet à un pécheur scandaleux : Si votre frère a eu le malheur d'encourir votre indignation, et de devenir l'objet de votre haine, faites-lui toute autre injustice qu'il vous plaira, mais ne portez pas la vengeance jusqu'à lui ravir une vie spirituelle et immortelle. Donnez-lui mille chagrins, suscitez-lui mille affaires, troublez son repos, soyez son persécuteur ; mais respectez au moins son âme. n'attendez point à sa conscience et à son salut : *Verumtamen animam illius serra*. Il s'ensuit donc que celui qui compte pour rien de scandaliser son frère, n'a pour lui nulle charité, et, par conséquent, qu'il est devant Dieu, non seulement homicide de son frère, mais de la charité même : *Qui odit fratrem suum homicida est* (3). Or combien d'hommes de ce caractère, dans le siècle où nous vivons ? c'est-à-dire combien d'hommes emportés dans leur libertinage, insensibles à la damnation de leurs frères, et qui, bien loin d'être touchés de la perte d'une âme, affectent d'y contribuer positivement, y travaillent de dessein formé, en cherchant les voies et les occasions, et se glorifient comme d'un succès d'y avoir réussi ? Est-il un meurtre plus cruel ? parlons plus simplement : est-il un crime plus outrageux au Saint-Esprit et à sa grâce ?

(1) I Joan., II, 10. — (2) Job, II, 6. — (3) I Joan., III, 15.

Je vais plus avant, et je dis : péché essentiellement opposé à la rédemption de Jésus-Christ ; car, au lieu que Jésus-Christ qui s'appelle et qui est par excellence le Fils de l'Homme, est venu en qualité de rédempteur pour chercher et pour sauver ce qui avait péri : *Venit enim Filius Hominis querere et salcum facere quod perierat* (1) ; le fils de perdition et d'iniquité, qui est, dans la pensée de Tertullien, l'homme scandaleux, vient, par un dessein tout contraire, pour damner et pour perdre ce qui a été racheté. Et c'est en cela que le grand Apôtre a fait particulièrement consister la grièveté du scandale. C'est sur quoi était fondée cette remontrance si pathétique et si vive qu'il faisait aux Corinthiens, quand il les conjurait de renoncer à certains usages auxquels ils étaient attachés, mais dont quelques-uns de leurs frères, moins confirmés dans la foi, se scandalisaient. Il y a des faibles parmi vous, leur disait-il, et les libertés que vous vous donnez leur sont des occasions de chute ; mais savez-vous que ces faibles, à qui votre conduite est un scandale, sont des hommes, et des hommes fidèles, pour lesquels Jésus-Christ est mort ?

Savez-vous qu'en les scandalisant, en les perdant par votre exemple, vous détruisez, au moins dans leurs personnes, tout le mérite et tout le fruit de la mort d'un Dieu ? Il faudra donc, poursuivait l'Apôtre, que Jésus-Christ ait souffert inutilement pour eux ? Il faudra que votre frère, encore faible, périsse et se damne, parce qu'il ne vous aura pas plu de ménager sa faiblesse, ni d'avoir pour lui les égards que la charité et la prudence chrétienne exigeaient de vous ? Il faudra que vous arrachiez, comme par violence, à Jésus-Christ, ce qui lui a coûté tout son sang ?

(1) Luc., xiv. 10.

*Et peribit infirmus in tua scientia frater, propter quem Christus mortuus est (1).*

C'est ainsi que leur parlait saint Paul, et cette raison seule les persuadait. Ce zèle dont ils étaient animés pour Jésus-Christ les engageait à se contraindre, et à ne pas s'attirer le juste reproche d'avoir été les ennemis de sa croix, en servant à la perte de ceux pour qui ce Dieu-Homme a voulu être crucifié : *Propter quem Christus mortuus est*. Touchés de ce motif, ils renonçaient à des pratiques qu'ils se croyaient, d'ailleurs, permises. Or, quel droit n'aurais-je pas, mes chers auditeurs, de vous reprocher aujourd'hui, je ne dirai pas de semblables libertés, mais des libertés bien plus dangereuses, bien plus condamnables ? Car combien de fois, et en combien de rencontres n'avez-vous pas dû vous appliquer ces paroles : *Et peribit infirmus in tua scientia frater, propter quem Christus mortuus est* ? Combien de fois, par des libertés criminelles qu'il vous était aisé de retrancher, n'avez-vous pas blessé des consciences, et donné la mort à des âmes faibles, pour qui votre Dieu a donné sa vie ? Et si ce qu'a dit saint Jean dans sa première épître canonique est vrai, comme il l'est en effet, qu'il y a déjà dans le monde plusieurs Antéchrists : *Et nunc Antichristi multi facti sunt (2)* ; pourquoi ? parce que le monde est plein d'indignes chrétiens qui, par leurs scandaleux exemples, ruinent l'ouvrage de Jésus-Christ, et anéantissent le prix de sa rédemption adorable ; à combien de ceux qui m'écoutent cette malédiction, dans le sens même littéral de l'Apôtre, ne peut-elle pas convenir ? *Et nunc Antichristi multi facti sunt* ; combien d'Antéchrists au milieu du christianisme, d'autant plus à craindre qu'ils sont moins déclarés et moins connus ?

(1) I Cor., VIII, 11. — (2) I Joan., II, 18.

De là, péché dont Dieu nous fera rendre un compte plus rigoureux à son jugement. Car une des menaces de Dieu les plus terribles que je trouve dans l'Écriture, c'est celle-ci : qu'il nous demandera compte, non seulement de nous-mêmes, mais de notre prochain : *Sanguinem autem ejus de manu tua requiram* (1). Dois-je répondre d'un autre que de moi ? disait Caïn en parlant à Dieu et voulant se justifier devant lui ; m'avez-vous établi le tuteur et le gardien de mon frère ? *Num custos fratris mei sum ego* (2) ? Langage que tiennent encore tous les jours tant de mondains : Suis-je chargé du salut d'autrui ? En suis-je responsable ? Oui, reprend le Seigneur par son prophète, vous m'en répondrez ; et quand je viendrai, comme juge souverain, pour rendre à chacun ce qui lui sera dû et pour porter mes derniers arrêts, j'aurai droit, selon toutes les lois de l'équité, de me venger sur vous de bien des crimes dont vous aurez été le premier principe. Car c'est par vos sollicitations que votre frère s'est perdu ; c'est par vos discours licencieux que la pureté de son âme a été souillée ; c'est vous qui, par vos erreurs et par les détestables maximes de votre libertinage raffiné, lui avez gâté l'esprit ; c'est vous qui, par l'attrait et le charme de votre vie dissolue, lui avez empoisonné le cœur : c'est vous qui l'avez dégouté de ses devoirs ; vous qui, par vos railleries pleines d'irréligion, lui avez fait secouer le joug et abandonner toutes les pratiques du christianisme : s'il s'est engagé dans vos voies corrompues, c'est par la liaison qu'il a eue avec vous : s'il s'est livré à toutes ses passions, c'est par la fausse gloire qu'il s'est faite de vous imiter ; s'il a contracté tous vos vices, c'est par le désir de vous plaire. Voilà, dit Dieu, dans son courroux, ce qui vous sera imputé et ce que je punirai

(1) Ezéch., III, 20. — (2) Gen., IV, 9.

par les plus sévères châtimens. Vous avez fait de cet homme un impie; et, entraîné par votre exemple, il a vécu et il est mort dans son iniquité : mais son sang criera à mon tribunal bien plus haut que celui d'Abel ; il me demandera justice contre vous, et quelle sera votre défense ? *Ipse impius in iniquitate sua morietur : sanguinem autem ejus de manu tua requiram* (1). Le texte hébraïque porte : *Animam autem ejus de manu tua requiram* : Je prendrai, pécheur, mais à tes dépens, la cause de cette âme réprouvée, dont tu auras été l'homicide ; et, toute réprouvée qu'elle sera, m'intéressant encore pour elle, je ferai retomber sur toi le malheur de sa réprobation.

J'en ai dit assez, chrétiens, pour vous faire connaître la grièveté de ce péché ; mais sans insister là-dessus davantage, voici ce qui doit surtout exciter notre vigilance, et nous servir de règle pour apprendre à nous en préserver.

Péché dont souvent on se rend coupable, sans avoir même intention de le commettre. Serais-je assez heureux pour vous faire bien sentir cette vérité, et pour obtenir de vous que chacun s'applique à lui-même cette importante leçon ? Car il n'est pas nécessaire, pour scandaliser les âmes, de se proposer, par un dessein formé, leur damnation, ni d'avoir une volonté déterminée d'être au prochain un sujet de chute. Le démon seul est capable d'une telle malice, et lui seul, dit saint Chrysostome, aime le scandale pour le scandale même. Il n'est pas, dis-je, besoin que je veuille expressément faire périr l'âme de mon frère ; c'est assez que je m'aperçoive qu'en effet je la fais périr ; c'est assez que je tiens une conduite qui tend d'elle-même à la faire périr ; c'est assez que je fasse une action en conséquence

(1) Ezéch., III, 18.

de laquelle il est indubitable qu'elle périra. Mais je voudrais qu'elle ne périt pas. Il est vrai, vous le voudriez ; mais vouloir qu'elle ne périt pas, et en même temps vouloir ce qui la fait périr, ce sont, répond saint Chrysostome, deux volontés contradictoires ; et votre désordre est, que de ces deux volontés. l'une bonne et l'autre mauvaise, la première, qui vous fait souhaiter que votre frère ne périt pas. et qui est bonne, n'est qu'une demi-volonté. qu'une volonté imparfaite, qu'une de ces vellétés dont l'enfer est plein, et qui ne servent qu'à notre damnation : au lieu que la seconde, par où vous voulez ce qui le fait périr, et qui est mauvaise, est une volonté efficace. une volonté absolue, une volonté consommée. et réduite à son entier accomplissement.

Ainsi, une femme remplie des idées du monde et vide de l'esprit de Dieu. se trouve engagée dans des visites ; dans des conversations dangereuses, et qu'elle ne veut pas interrompre, se portant à elle-même témoignage qu'elle ne s'y propose aucune intention criminelle : toutefois elle voit bien que, par ce commerce, elle entretient la passion d'un homme sensuel, qu'elle excite dans son cœur des désirs déréglés. qu'elle le détourne des voies de son salut, qu'elle donne lieu à ses folles cajoleries ; elle voit bien qu'en souffrant ses assiduités, sans qu'elle le veuille perdre, elle le perd néanmoins : en est-elle moins homicide de son âme ? Non, chrétiens : le scandale qu'elle donne est un péché pour elle et un péché grief. Son intention, dans ce commerce, n'est que de satisfaire sa vanité ; mais, indépendamment de son intention, sa vanité ne laisse pas d'allumer dans ce jeune homme et d'y nourrir une impudicité secrète. Elle ne répond à l'attachement qu'on a pour elle que par des complaisances qu'elle appelle de pures honnêtetés, et elle est bien résolue d'en demeurer là ;



mais sa résolution n'empêche pas que l'effet de ses complaisances n'aille plus loin, et que, malgré elle, elle ne fasse périr celui qu'elle voudrait seulement se conserver, et à qui elle n'a pas le courage de renoncer.

C'est de là même que j'ai dit (et plutôt au ciel que vous sussiez profiter des malheureuses épreuves que vous en faites tous les jours, et de l'expérience que vous en avez, ou que vous en devez avoir !), c'est de là que j'ai dit, et je le dis encore, que cet homicide des âmes est souvent attaché à des choses très légères dans l'opinion du monde, mais qui, pesées dans la balance du sanctuaire, sont des abominations devant Dieu ; à des immodesties dans les habits, à un certain luxe dans les parures, à des nudités indécentes, à des modes que le dieu du siècle, c'est-à-dire que le démon de la chair a inventées ; à des légèretés et des privautés où l'on ne fait point difficulté de se relâcher d'une certaine bienséance ; à ces entretiens particuliers dont le secret, la familiarité, la douceur affaiblit les forts et infatue les sages ; à des airs d'enjouement peu réguliers et trop libres, à des affectations de plaire et de passer pour agréable. Tout cela, dites-vous, est innocent. Hé quoi ! répond saint Jérôme, vous appelez innocent ce qui fait à l'âme de votre prochain les plus profondes et les plus mortelles blessures ! Et quand, selon vos vues, que Dieu saura bien confondre, tout cela en soi-même serait innocent, du moment que les suites en sont si funestes, devez-vous vous le permettre, ou plutôt ne le devez-vous pas avoir en horreur ?

Est-ce ainsi qu'a raisonné saint Paul, et sont-ce là les principes de morale qu'il nous a donnés ? Non, non, disait cet homme apostolique, je ne me croirai jamais permis ce que j'aurai prévu, et ce que je saurai devoir être nuisible au salut de mon frère. Il parlait des viandes immolées aux idoles, qui, par elles-mêmes,

n'ayant rien d'impur, pouvaient, dans le sentiment des apôtres, être mangées indifféremment par ceux des fidèles qui avaient la conscience droite, c'est-à-dire qui ne se sentaient nul penchant à l'idolâtrie, et qui faisaient une profession sincère de croire en Dieu seul. Il n'importe, disait ce vaisseau d'élection, cet homme suscité de Dieu pour nous instruire et pour former nos mœurs : si la viande que je mange scandalise mon frère, quoique l'usage de cette viande ne me soit défendu par nulle autre loi, je me condamnerai par la loi de la charité à n'en point manger : *Si esca scandalizat fratrem meum, escam non manducabo in æternum* (1). Etes-vous, chrétiens, plus privilégiés que saint Paul ? cette loi de la charité vous oblige-t-elle moins que lui ? vous est-il plus libre qu'à lui de vous en dispenser ? et si l'Apôtre, renonçant à ses droits, a cru qu'il devait s'abstenir d'une viande, quoique permise, mais dont il craignait qu'on ne se scandalisât, avec quel front pouvez-vous soutenir devant Dieu cent choses que vous traitez d'indifférentes, mais dont vous savez mieux que moi les pernicious effets ? Avec quel front les pouvez-vous traiter d'indifférentes, ayant tant de fois reconnu combien elles sont préjudiciables à ceux qui vous approchent ? Non, doit dire avec l'apôtre de Jésus-Christ une âme vraiment chrétienne, si ces pratiques, si ces coutumes qu'autorise le monde et qui flattent mon amour-propre sont en moi des sujets de scandale, quoi qu'allègue ma raison pour me les justifier, je veux me les interdire : quelque innocentes qu'elles me paraissent, je les abhorre, je les déteste, j'y renonce pour jamais : *Si esca scandalizat fratrem meum, non manducabo carnem in æternum*.

Voilà comment vous devez parler et raisonner, si

(1) I Cor., viii. 13.

vous raisonnez et si vous parlez selon les principes de votre religion. Autrement (et c'est comme je l'ai d'abord marqué, le second malheur de celui qui donne le scandale), autrement, mon cher auditeur, vous vous chargez devant Dieu et devant les hommes, non seulement du crime particulier que vous commettez en scandalisant votre frère, mais généralement de tous les crimes que commet et que commettra celui que vous scandalisez. Or qui peut creuser et mesurer la profondeur de cet abîme? et, pour me servir de l'expression du Saint-Esprit, quelle multitude d'abîmes ce seul abîme n'attire-t-il pas? *Abyssus abyssum invocat* (1). Qui pourrait en faire le dénombrement? et quel autre que vous, ô mon Dieu, qui sondez les abîmes, les peut connaître? *Deus qui intueris abyssos* (2). De combien de péchés, par exemple, un mauvais conseil n'est-il pas la source? un conseil violent et injuste donné à un homme puissant, et qui l'engage à satisfaire ou sa vengeance ou son ambition, quels maux ne cause-t-il pas? de quels désordres n'est-il pas suivi? quelle propagation, si j'ose ainsi dire, et quelle multiplicité de crimes n'entraîne-t-il pas après lui? Vous êtes trop éclairés pour n'en pas voir les conséquences, et trop sensés pour n'en pas frémir. Or, il est de la foi que quiconque est auteur d'un tel conseil, au même temps qu'il l'a donné, sans y contribuer autre chose que de l'avoir donné, s'est déjà rendu par avance coupable de tous ces malheurs; qu'il s'est fait malgré lui complice et garant, disons mieux, qu'il se trouve malgré lui solidairement chargé de toutes les injustices de celui qui le suit et qui l'exécute.

Que vos jugements, Seigneur, sont incompréhensibles! et qu'il faut que les enfants des hommes soient

(1) Psalm., xli, 8. — (2) Daniel., iii, 55.

livrés à un sens bien réprouvé, quand ils oublient de si grandes et de si terribles vérités.

Mais les péchés, me direz-vous, sont personnels; et Dieu, quoique redoutable dans ses jugements, semble nous rassurer par ses promesses, lorsqu'il nous dit, dans l'Écriture, que l'âme qui péchera est la seule qui mourra : *Anima quæ peccaverit, ipsa morietur* (1); c'est à-dire que chacun péchera pour soi; que le fils ne répondra point de l'iniquité de son père, ni le père de l'iniquité de son fils : *Filius non portabit iniquitatem patris* (2); que, quand il faudra comparaître devant le souverain tribunal, chacun portera son propre fardeau, et non celui d'un autre : *Unusquisque onus suum portabit* (3). J'en conviens, et je sais que ce sont là autant d'oracles contenus dans la loi divine, et qui, suivant l'ordre de la justice, se vérifieront à l'égard de tous les autres péchés; mais exceptez-en le scandale : pourquoi ? parce que le scandale n'est pas un péché purement personnel, mais comme une espèce de péché originel qui, se communiquant et se répandant, infecte l'âme, non-seulement de son propre venin et de sa propre malice, mais de la malice encore de tous ceux à qui il s'étend et sur qui il se répand. Exceptez, dis-je, de ces règles, l'homme scandaleux, qui, péchant et pour soi et pour autrui, doit être jugé aussi bien pour autrui que pour soi-même; et la raison en est bien naturelle. Car si, selon la loi de Dieu, celui qui pèche doit mourir; beaucoup plus, dit saint Chrysostome, celui qui fait pécher, celui qui incite au péché, celui qui conseille le péché, celui qui enseigne le péché, celui qui donne l'exemple du péché, celui qui fournit les moyens et les occasions du péché, tout cela, en quoi consiste le scandale, étant, sans contredit, plus punis-

(1) Ezéch., xviii, 4. — (2) Ibid., 20. — (3) Galat., vi, 6.

sable et plus digne de mort que le péché même. Il est donc vrai que chacun portera son propre fardeau ; mais pour vous, pécheur, par qui le scandale arrive, avec votre propre fardeau vous porterez encore celui des autres ; et quoique les autres, dont vous porterez l'iniquité, n'en soient pas plus déchargés ni plus justifiés, c'est ce fardeau de l'iniquité d'autrui qui achèvera de vous accabler.

Mais ces péchés, ajoutez-vous, ne m'ont pas même été connus. Connus ou non, répond saint Jérôme, puisque votre péché en a été l'origine, ces péchés des autres, par une fatalité inévitable, sont devenus vos propres péchés. Vous n'avez pas su les désordres de ceux que vous scandalisez ; mais pour ne les avoir pas sus, vous n'en avez pas moins été le principe. Vous ne les avez pas sus, mais vous avez dû les savoir, mais vous avez dû les craindre, mais vous avez dû les prévenir, et c'est ce que vous avez négligé : il n'en faudra pas davantage pour vous en faire porter toute la peine.

Voilà pourquoi le plus saint des rois, dans la ferveur de sa pénitence, demandait à Dieu qu'il lui fit particulièrement grâce sur deux sortes de péchés dont les conséquences lui paraissaient infinies : les péchés cachés et les péchés d'autrui ; les péchés qu'il commettait lui-même sans le savoir, et les péchés qu'il faisait commettre aux autres sans jamais se les imputer : *Delicta quis intelligit ? ab occultis meis munda me, et ab alienis parce servo tuo* (1). Ah ! Seigneur, s'écriait-il, quel est l'homme qui connaisse toutes ses fautes ? quel est l'homme qui s'applique à les connaître ? quel est l'homme qui, pour les pleurer et pour les expier, ait le don de les discerner ? *Delicta quis intelligit ?* Purifiez-moi donc, mon Dieu, ajoutait-il, purifiez moi des pé-

(1) Psalm., XVIII. 14

chés que mon orgueil me cache, de ceux que la dissipation du monde m'empêche d'observer, de ceux dont le nuage de mes passions, ou le voile de mon ignorance, me dérobent la vue : *Ab occultis meis munda me*. Mais en même temps pardonnez-moi les péchés du prochain dont je me suis rendu responsable, les péchés du prochain à quoi j'ai malheureusement coopéré, les péchés du prochain dont ma scandaleuse conduite a été la source empoisonnée, les péchés du prochain que vous me reprocherez un jour, et qui, joints aux miens propres, mettront le comble à ce pesant fardeau que je grossis tous les jours, et sous lequel peut-être je dois bientôt succomber : pardonnez-les moi, Seigneur, et accordez moi que je prévienne par une exacte et une sévère pénitence le jugement rigoureux que vous en ferez : *Et ab alienis parce serco tuo*.

Sainte prière que l'esprit de Dieu suggérait à David, et dont je suis persuadé que l'usage ne serait pas moins nécessaire à la plupart de ceux qui m'écoutent ! Prière qu'une femme mondaine devrait faire tous les jours de sa vie dans l'esprit d'une humble componction ? Et quand je dis une femme mondaine, je ne dis pas une femme sans religion, ni même une femme sans règle, qui vit dans le libertinage et dans le désordre ; mais je dis une femme du monde qui, contente d'une spécieuse régularité dont le monde se laisse éblouir, est toutefois bien éloignée de vouloir se gêner en rien, ni s'assujettir à marcher dans la voie étroite de la loi de Dieu. Je dis une femme du monde qui, se piquant d'être irrépréhensible dans l'essentiel, ne laisse pas, par mille agréments qu'elle se donne et qu'elle veut se donner, d'être un scandale pour les âmes. Je dis une femme du monde qui, sans être passionnée, ni attachée, n'est pas souvent moins criminelle que celles qui le sont : et qui, avec la fausse gloire dont elle est

si jalouse, et dont elle sait tant se prévaloir, d'être à couvert de la censure et au-dessus des faiblesses de son sexe, n'en est pas moins, par les péchés qu'elle entretient, ennemie de Dieu. Prière qui serait déjà le commencement de sa conversion, si, à l'exemple de David, elle disait chaque jour à Dieu : *Ab alienis parce*; pardonnez-moi, Seigneur, tant de péchés dont je me croyais en vain justifiée devant vous, et que l'aveuglement de mon amour-propre m'a fait jusqu'à présent envisager comme des péchés étrangers, mais dont je commence aujourd'hui à sentir le poids ! Pardonnez-moi toutes ces pensées, pardonnez-moi tous ces désirs, pardonnez-moi tous ces sentiments que j'ai fait naître par mes ajustements étudiés, par mes discours insinuants, par mes manières engageantes, quoiqu'accompagnées d'ailleurs d'une modestie qui m'inspirait plutôt une fierté profane qu'une retenue chrétienne : *Ab alienis parce !* Mais, Seigneur, si vous me les pardonnez, puis-je me les pardonner à moi-même ? et quelles bornes dois-je mettre à ma pénitence, lorsque je n'ai pas seulement à satisfaire pour moi-même, mais pour tant de pécheurs qui ne l'ont été et qui ne le sont encore que par moi ? *Delicta quis intelligit ? ab occultis meis munda me, et ab alienis parce servo tuo.*

- Ce langage, il est vrai, femmes mondaines, ne vous est guère ordinaire ; mais Dieu est le maître des cœurs, et quand il lui plaît, il donne bénédiction à sa parole. Je sais que la conversion d'une âme scandaleuse est un grand miracle dans l'ordre du salut ; mais le bras du Seigneur n'est pas raccourci. Espérons tout de la grâce de Jésus-Christ : elle est plus forte que le monde ; et quelque abondante que soit l'iniquité du monde, elle n'empêchera pas l'accomplissement des desseins de Dieu. Il y aura dans cet auditoire des âmes qui ne m'en croiront pas. et qui persisteront dans leurs

scandales. Il y aura des chrétiens lâches, qui, convaincus de leurs scandales, n'auront pas la force d'y renoncer. Mais Dieu, parmi ces âmes lâches et ces âmes dures, a ses prédestinés et ses élus : et peut-être, au moment que je dis ceci, en voit-il quelqu'une qui efficacement persuadée de la vérité que je viens de lui annoncer, est enfin résolue à retrancher de sa personne, de sa conduite, de ses manières, de ses divertissements, de ses entretiens, de ses actions, tout ce qui peut être en quelque sorte contraire à la pureté de sa religion et à l'édification du prochain. Quand je n'en gagnerais qu'une à Dieu, ne serais-je pas assez heureux ? Quoi qu'il en soit, mes chers auditeurs, voilà ce que l'Évangile nous apprend, et ce qu'il ne nous est pas permis d'ignorer, puisque c'est un des articles les plus formels de la foi que nous professons. Tout scandaleux est homicide des âmes qu'il scandalise : et tout scandaleux doit répondre à Dieu des crimes de ceux qu'il scandalise : mais si le scandale absolument et en soi est un si grand mal, que sera-ce du scandale causé par celui dont on doit attendre l'exemple ? Malheureux celui qui est auteur du scandale, mais doublement malheureux celui qui le donne, lorsqu'il est spécialement obligé à donner l'exemple ! encore un moment de votre attention, c'est la seconde partie.

## II

Il n'y a point d'homme dans le monde qui, par la loi commune de la charité, ne doive au prochain le bon exemple ; et quand saint Paul établissait cette grande maxime qu'il donnait pour règle aux Romains : *Unus-*



*quisque proximo suo placeat in bonum ad ædificationem* (1) : que chacun de vous fasse paraître son zèle pour le prochain en contribuant à son édification, il est évident qu'il parlait en général, et sans nulle exception, ni de conditions, ni de rangs, ni de personnes. Mais il faut néanmoins avouer qu'il y a sur cela même des engagements et des devoirs particuliers, et que, selon les divers rapports par où les hommes peuvent être considérés dans la société humaine et dans la liaison qu'ils ont entre eux, les uns sont plus obligés que les autres à l'accomplissement de cette loi. Ainsi, dans l'ordre de la nature, un père, en conséquence de ce qu'il est père, doit-il donner l'exemple à ses enfants. Ainsi, dans l'ordre de la Providence, un maître et qui-conque a le pouvoir en main, doit-il, par sa conduite et par ses mœurs, édifier ceux qui doivent obéir. Ainsi dans l'ordre de la grâce, les prêtres et les ministres des autels doivent-ils, comme dit saint Pierre, par la sainteté de leur vie, être les modèles et la forme du troupeau de Jésus-Christ : *Forma facti gregis ex animo* (2). Ainsi, dans la doctrine de l'apôtre saint Paul, les serviteurs de Dieu par profession, en pratiquant les bonnes œuvres, doivent-ils prendre singulièrement garde à être sincères dans leur piété, et même, s'il se peut, exempts de tout reproche, pour fermer la bouche aux impies, ou pour les attirer à Dieu, du moins pour ne les pas scandaliser et ne les pas détourner des voies de Dieu : *Sinceri, et sine offensa* (3). Ainsi les forts dans la foi, je veux dire les catholiques, doivent-ils vivre parmi les faibles, c'est-à-dire parmi leurs frères, ou séparés encore ou nouvellement réunis, avec plus d'attention sur eux-mêmes, et plus de vigilance et de précaution ; tout cela fondé

(1) Rom., xv. 2. — (2) I Petr., v. 3. — (3) Philip., i. 10.

sur les principes les plus solides et les plus incontestables du christianisme.

Si donc, au préjudice de ses devoirs, le scandale vient de la même source d'où l'édification et le bon exemple auraient dû venir; ou pour m'expliquer plus clairement, si celui qui, dans l'ordre de Dieu, a une obligation spéciale d'édifier les autres est le premier à les scandaliser, ah ! chrétiens, c'est ce qui met le comble à la malédiction du Fils de Dieu, et c'est alors qu'il faut doublement s'écrier avec lui : *Vae autem homini illi* : malheur à cet homme ! Pourquoi ? parce que c'est alors, dit saint Chrysostome, que le scandale est plus contagieux, et qu'il fait dans les âmes de plus promptes et de plus profondes impressions ; parce que c'est alors qu'il est plus difficile de s'en préserver ; parce que c'est alors que l'impiété en tire un plus grand avantage, et que la licence et le relâchement s'en font un titre plus spécieux, non seulement de possession, mais de prescription. Appliquez-vous à cette seconde vérité, et n'en attendez point d'autre preuve que l'induction simple, mais vive et touchante, que j'en vais faire, en me réduisant à ces espèces de scandale que je viens de vous proposer.

Car quel est, mes chers auditeurs, le crime d'un père qui, déshonorant sa qualité de chrétien, et non moins indigne du nom de père qu'il porte, scandalise lui-même ses enfants et les corrompt par ses exemples ? C'était à lui, comme père, à les former aux exercices de la religion, et c'est lui au contraire qui, par ses discours impies, par ses railleries au moins imprudentes sur nos mystères, par son éloignement des choses saintes, par son opposition affectée à tout ce qui s'appelle œuvres de piété, en un mot, par sa vie toute païenne, leur communique son libertinage et son esprit d'irréligion. C'était à lui, par son devoir de père, à

corriger les emportements de leur jeunesse, et à réprimer les saillies de leurs passions ; et c'est lui-même qui les autorise par des emportements encore plus honteux dans un âge aussi avancé que le sien, et par des passions encore plus folles et plus insensées. C'était à lui à régler leurs mœurs, et c'est lui-même qui, par des débauches dont il ne sont que trop instruits, et qu'il n'a pas même soin de leur cacher, semble avoir entrepris de les entraîner et de les plonger dans les plus infâmes dérèglements. A combien de pères dans le christianisme, et peut-être à combien de ceux qui n'écoutent, ce caractère ne convient-il pas ? On ne se contente pas d'être libertin, on fait de ses enfants, par l'éducation qu'on leur donne, une succession et une génération de libertins : on n'a sur eux de l'autorité que pour contribuer plus efficacement à leur perte ; on n'est leur père que pour leur transmettre ses vices, que pour leur inspirer son ambition, que pour leur faire sucer, avec le lait, le fiel de ses inimitiés, que pour les engager dans ses injustices, en leur laissant pour héritage des biens mal acquis. Ne vaudrait-il pas mieux, dit saint Chrysostome, les avoir étouffés dès le berceau ? Et si nous avons horreur de ces peuples infidèles qui, par une superstition barbare, immolaient leurs enfants à leurs idoles, en devons-nous moins avoir de ceux qui, au mépris du vrai Dieu, à qui ils savent que leurs enfants sont consacrés par la grâce du baptême, les sacrifient au démon du siècle, dont ils sont eux-mêmes possédés ?

Tel est, par la même raison, le désordre d'une mère mondaine, qui, chargée de l'obligation d'élever, dans la personne de ses filles, des servantes de Dieu et des épouses de Jésus-Christ, est assez aveugle, (disons mieux, et souffrez ces expressions) est assez cruelle pour en faire des victimes de Satan et des esclaves de

la vanité du monde; qui, sous ombre de leur apprendre la science du monde, leur apprend celle de se damner, qui leur en montre le chemin, et qui détruit par ses exemples toutes les leçons de vertu qu'elle sait si bien d'ailleurs leur faire par ses paroles. Car, malgré les scandales qu'on leur donne, on prétend encore avoir droit de leur faire des leçons : à quelque liberté que l'on se porte, et quelque commerce, ou suspect, ou même déclaré, que l'on entretienne, en vertu du titre de mère on ne laisse pas de prêcher à une fille la régularité, et d'exiger d'elle la modestie et la retenue; on veut qu'elle soit souple et docile, tandis que l'on s'émancipe et que l'on secoue le joug de ses devoirs les plus essentiels. Mais c'est en cela même que consiste l'espèce de scandale que<sup>3</sup> je combats; car quelle force peut avoir ce zèle, quoique maternel, quand l'exemple ne le soutient pas, ou plutôt quand l'exemple l'anéantit? et de quel effet peuvent être les instructions et les remontrances d'une mère dont la réputation est ou décriée ou douteuse, à une fille qui n'a plus la simplicité de la colombe, et qui, à force d'ouvrir les yeux, est peut-être devenue aussi clairvoyante et aussi pénétrante que le serpent?

Quel est le crime d'un maître, d'un chef de famille, qui, sans se souvenir de ce qu'il est, et s'oubliant lui-même, ou qui, abusant de son pouvoir, et renversant tout l'ordre de la Providence divine, devient le corrupteur de ceux dont il devait être le guide et le sauveur? Saint Paul ne croyait point outrer les choses, et en effet ne les outrait pas, quand il disait que quiconque n'a pas soin du salut des siens, et particulièrement de ses domestiques, a renoncé la foi, et est pire qu'un infidèle. Parole courte, mais énergique, dont je me promettrais bien plus pour la réformation et la sanctification de vos mœurs que de tous les discours, si

vous vouliez, mon cher auditeur, vous appliquer sérieusement à la méditer. *Si quis suorum, et maxime domesticorum, curam non habet, fidem negavit, et est infideli deterior* (1). Mais si saint Paul parlait ainsi des maîtres peu soigneux et peu vigilants, comment aurait-il parlé des maîtres scandaleux ? et s'il traitait d'apostasie la simple négligence ou le simple oubli de ce que doit un maître, comme chrétien, à ceux de sa maison, quel nom aurait-il donné à celui qui, bien loin de veiller sur eux et de s'intéresser pour leur salut, dont il est, comme maître, responsable à Dieu, les pervertit lui-même, et est une des causes les plus prochaines de leur réprobation ?

C'est néanmoins ce que nous voyons tous les jours, et ce que nous voyons avec douleur et avec gémissment. Car il faut, hommes du siècle qui m'écoutez (supportez-moi, parce que j'ai pour vous un zèle de Dieu qui me presse et qui m'oblige à m'expliquer), il faut que ce domestique, qui vous est attaché et qui craint peu de se damner pourvu qu'il vous plaise, et que par là il fasse avec vous une misérable fortune, il faut qu'il soit l'instrument et le complice de votre iniquité, quand vous l'employez à des ministères que le respect dû à cet auditoire et à la chaire où je parle, m'empêche de vous représenter dans toute leur indignité. Scandale abominable, et pour lequel j'aurais droit cent fois de me récrier sur vous : *Vae autem homini illi* : malheur à ce grand, malheur à ce maître ! Il faut, femme chrétienne, si toutefois dans la vie que vous menez, vous vous piquez encore de l'être : il faut que cette fille qui vous sert, que cette fille, sans vice et sans reproche lorsqu'elle s'est donnée à vous, apprenne de vous à connaître ce qu'elle devait éternellement

(1) 1 Timoth., v, 8.

ignorer ; il faut qu'elle soit la confidente de vos intrigues. et qu'elle y participe malgré elle, quand vous exigez d'elle des services où son obéissance fait son crime. Dieu, en vous la confiant, vous avait établie la tutrice de son innocence, et c'est avec vous qu'elle la perd. Votre maison lui devait être une école de sagesse et d'honneur, et c'est là que vous lui enseignez à déposer toute pudeur. C'était une âme vertueuse et bien née ; et bientôt, par le malheureux engagement de sa conscience avec la vôtre, toutes ses bonnes inclinations sont étouffées, et tous ses principes de vertu détruits. Qu'aurez-vous à répondre à Dieu, quand il vous la produira dans son jugement, couverte de vos péchés, et quand vous la verrez dans l'enfer compagne inséparable de votre peine ? Ne vous offensez pas de la véhémence avec laquelle il vous paraît que j'en parle ; peut-être ne fut-elle jamais plus nécessaire. Mais sans rien dire davantage de ces scandales, qui vont jusqu'à rendre ceux qui vous servent les complices de vos désordres, que ne peut point et que ne fait point sur eux votre seul exemple, lors même que vous y pensez le moins et que vous le voulez le moins ? Car de croire que votre conduite leur soit inconnue et qu'elle demeure secrète pour eux : abus, chrétiens : cela ne peut être, et ne fut jamais. Autant de domestiques que vous avez, ce sont autant de témoins de votre vie ; et non seulement autant de témoins, mais autant de censeurs qui vous éclairent, qui vous observent, et qui vous rendent toute la justice que vous méritez.

Quel est le crime de ces ministres du Seigneur, qui, honorés du plus sacré caractère et engagés dans les plus saintes fonctions du sacerdoce, les profanent par une vie séculière et mondaine, pour ne pas dire impure et licencieuse, et en font rejaillir le scandale jusque sur leur état et sur leur ministère ? Ils devaient être,

selon Jésus-Christ, le sel de la terre; et c'est par eux, dit saint Grégoire pape, que la terre se corrompt; ils devaient être la lumière du monde, et ils ne luisent que pour exposer au monde avec plus d'évidence les taches qu'on remarque en eux, et dont on rougit pour eux; ils devaient être et ils sont en effet cette ville située sur la montagne, et ils semblent n'être élevés que pour faire voir de plus haut des dérèglements qui jettent les peuples dans la surprise et dans le trouble, et qui les couvrent eux-mêmes d'ignominie et d'opprobre. C'est ce qui excitait contre eux l'indignation de Dieu, et ce qui l'obligeait à leur dire par un de ses prophètes ce que je n'oserais pas leur appliquer, si je ne parlais après Dieu et de la part de Dieu, à qui seul il appartenait de leur faire des reproches si pressants, et en des termes si forts. Mais puisqu'étant ce que je suis, que ce langage de Dieu me touche moi-même, et que je dois y prendre part; puisque c'est une leçon que je me fais à moi-même et qui me convient, je ne craindrai pas de leur faire entendre aujourd'hui la voix du Seigneur, en leur adressant ces paroles de Malachie : *Et nunc ad vos mandatum hoc, o sacerdotes* (1) : maintenant donc, leur disait le Dieu d'Israël, prêtres et ministres de mes autels, écoutez-moi, et jugez-vous. Je vous avais établis dans mon Église pour l'édifier et pour la sanctifier; je vous avais donné le soin du troupeau, afin que vous en fussiez les pasteurs; comme vos lèvres étaient les dépositaires de la science, vos œuvres devaient être la règle des mœurs et de la vraie piété. Cependant, infidèles aux obligations les plus étroites et les plus indispensables que je vous avais imposées, vous vous êtes écartés de la droite voie que vous enseigniez et que vous deviez enseigner aux

(1) Malach., II, 1.

autres ; vous vous êtes volontairement égarés, et, en vous égarant, vous en avez égaré plusieurs avec vous : *Vos autem recessistis de via, et scandalizastis plurimos in lege* (1). De là quelle suite ? Ah ! chrétiens, c'est ce que j'oserais encore moins penser et leur déclarer, si Dieu ne l'ajoutait pas : *Propter quod et ego dedi vos contemptibiles, et humiles omnibus populis* (2) : c'est pourquoi, concluait le Seigneur, tout pasteurs des âmes et tout ministres que vous êtes de mes autels, je vous ai rendus vils et méprisables aux yeux de tous les peuples ; votre vie, ou plutôt les scandales de votre vie, vous ont dégradés dans leur estime, et vous êtes devenus l'objet de leur censure. N'est-ce pas ainsi que tant de ministres du Dieu vivant éprouvent à la lettre la malheureuse destinée de ce sel de la terre, à quoi Jésus-Christ les a comparés ? Car qu'en fait-on de ce sel, reprenait le Sauveur du monde, quand il est une fois corrompu ? on le foule aux pieds : *Quod si sal exannerit ad nihilum valet, nisi ut conculcetur ab hominibus* (3). En effet, par une juste punition de Dieu, qui ne veut pas que cette métaphore de l'Évangile ne soit qu'une vaine figure, et qui permet que la prédiction de Malachie s'accomplisse visiblement, qu'y a-t-il dans le monde de plus méprisé qu'un prêtre scandaleux ? A Dieu ne plaise, mes chers auditeurs, que je prétende par là justifier le mépris que vous en faites, ni que je veuille autoriser les conséquences que vous avez coutume d'en tirer ! Quand je parle des scandales causés par les ministres du Seigneur, je vous en parle pour votre instruction, et non pas pour leur confusion ; je vous en parle pour en arrêter les pernicieux effets ; je vous en parle afin que ces scandales ne soient pas pour vous des tentations dangereuses, que vous n'en soyez pas

(1) Malach., 8. — (2) Ibid., 9. — (3) Matth., v. 13.



troublés, que le fondement même de votre foi n'en soit pas ébranlé, et que le libertinage ne s'en prévale pas. Car je sais jusqu'à quel point il s'en prévaut tous les jours ; je sais quelle impression la vie des ecclésiastiques scandaleux fait sur vos esprits ; je sais combien elle contribue à endurcir vos cœurs, et que leurs mauvais exemples, ou, pour mieux dire, que vos raisonnements encore plus mauvais sur leurs mœurs et sur leurs exemples, sont un des plus grands obstacles du salut que vous avez à surmonter.

Mais, pour finir cet article important par la morale de notre Évangile, malheur à vous, si vous vous faites un sujet de scandale, non plus absolument de Jésus-Christ mais de Jésus-Christ dans la personne de ses ministres, tout indignes qu'ils peuvent être de leur ministère, puisqu'en ce sens il est encore vrai qu'heureux est l'homme qui ne sera point scandalisé de lui : *Et beatus qui non fuerit scandalizatus in me !* Malheur si vous vous laissez entraîner à ce scandale, et si, tout contagieux qu'il est, vous ne savez pas vous garantir de sa malignité et de sa contagion ! Pourquoi ? parce que le Sauveur du monde, qui a si bien su prévoir tout et pourvoir à tout, vous a donné, pour le combattre et pour le vaincre, des préservatifs qui vous rendront éternellement excusables, si vous n'en usez pas. Car premièrement, il vous a avertis que ce scandale arriverait, afin que vous n'en fussiez pas surpris. Secondement, il vous a lui-même marqué la conduite que vous avez à tenir, quand ces ministres assis sur la chaire de Moïse manqueraient à vous donner l'édification qu'ils vous doivent. Il vous a dit qu'alors il fallait vous attacher à la pureté de leur doctrine, et non pas à la corruption de leurs mœurs ; que vous seriez jugés sur les vérités qu'ils vous auraient annoncées, et non pas sur la vie qu'ils auraient menée : que vous deviez les écouter, et non pas les

imiter ; obéir à leur ordres, et non pas faire selon leurs œuvres ; et qu'étant au reste ses ministres, qu'exerçant en son nom une puissance et une autorité légitimes, malgré leurs désordres, ou vrais ou prétendus, il ne vous était point permis de les mépriser, parce que vos mépris retomberaient sur le maître qui les a envoyés : *Qui vos spernit me spernit* (1).

Que dirai-je maintenant de ceux que j'ai appelés les forts dans la foi, parce qu'ils sont nés et qu'ils ont été élevés dans le sein de l'Église catholique ? Sont-ils excusables, lorsqu'au lieu de seconder le zèle de tant de saints ouvriers, et de contribuer à ramener ceux de nos frères qui se trouvent encore malheureusement engagés dans l'erreur, ou à confirmer ceux dont la foi, même après leur conversion, est encore chancelante, ils ne servent, au contraire, par leurs exemples, ou qu'à les éloigner davantage de nous, ou qu'à les replonger dans leur premier aveuglement ? Car ce sont, mes chers auditeurs, avouons-le à notre honte, et profitons enfin une fois de la vue que Dieu nous en donne, ce sont nos mauvais exemples qui empêchent le parfait retour de tant de personnes que le malheur de leur naissance a séparées de notre communion, ou qui s'y sont nouvellement réunies. S'ils ont tant de peine, ou à revenir ou à demeurer parmi nous, n'en cherchons point d'autres raisons que nos relâchements, que nos désordres, que nos impiétés dans l'exercice même du culte que nous professons. S'ils nous voyaient aussi sincères et aussi fervents catholiques que notre devoir et le nom que nous portons nous oblige à l'être, ils le deviendraient eux-mêmes comme nous. Ce qui les fortifie dans leurs préjugés, c'est la monstrueuse opposition que nous leur donnons lieu d'observer entre

(1) Luc. x. 16.

nos actions et notre créance. Que pensent-ils et que peuvent-ils penser, quand ils sont témoins de la manière dont nous assistons à l'auguste sacrifice du corps de Jésus-Christ? Cela seul n'est-il pas capable de détruire dans leurs esprits et dans leurs cœurs toutes les bonnes dispositions qu'ils pourraient avoir à en croire la réalité? Cela seul (car c'est ainsi qu'ils s'en expliquent) ne les fait-il pas douter si nous la croyons bien nous-mêmes, et s'il ne leur est pas plus avantageux de ne la point croire du tout que de se rendre coupables de telles profanations? Quelque zèle que nous fassions paraître pour l'entière extinction du schisme, ils ne sauraient se persuader que nous soyons bien convaincus de la présence de notre Dieu dans son adorable sacrement, tandis qu'ils voient eux-mêmes les scandaleuses irrévérences qui se commettent dans nos églises et à la face de nos autels. Ils tirent de là des preuves contre nous, dont ils sont d'autant plus touchés qu'elles sont plus sensibles.

C'est donc à nous de faire cesser ce scandale, comme bien d'autres que l'hérésie, si vous voulez, avec malignité, mais peut-être avec vérité, nous a de tout temps reprochés; et voilà le grand secret pour achever dans nos frères l'œuvre de Dieu; voilà l'aimable violence que l'Évangile nous permet de leur faire, pour les forcer, si je l'ose dire, à rentrer promptement dans la maison de Dieu. Edifions-les par nos exemples: sans tant de discours, nous les convertirons. Montrons-leur, par notre conduite, qu'il y a entre ce que nous croyons et ce que nous pratiquons, une pleine conformité: ils ne nous résisteront pas. Honorons notre foi par nos mœurs; honorons par notre modestie et notre piété le grand sacrifice de notre religion.

Le seul motif que nous propose David doit nous y engager: *Nequando dicant gentes: Ubi est Deus*

*eorum* (1) ? de peur que les nations ne demandent ou qu'elles n'aient sujet de demander : Où est leur Dieu ! et s'il est là où ils font profession de le reconnaître, comment ne l'y adorent-ils ? ou même comment vont-ils tous les jours l'y déshonorer, l'y insulter, l'y outrager ?

Enfin, que dirai-je de ceux qui, déclarés pour la piété et fidèles à en pratiquer les œuvres, y laissent d'ailleurs glisser et apercevoir des défauts dont les libertins se prévalent contre la piété même ? Car le monde, quoique impie et libertin, veut que les serviteurs de Dieu soient irréprochables ; il veut que leur vie soit à l'épreuve de la censure, et qu'il n'y ait rien dans leur conduite qui démente leur profession. S'ils ne répondent pas là-dessus à l'attente du monde ; s'ils deviennent hommes comme les autres, et que leur piété ne soit pas exempte des faiblesses ordinaires ; s'ils mêlent avec la dévotion le dérèglement de leurs passions, le raffinement de leurs vengeances, le faux zèle de leurs intérêts, les vues et les intrigues de leurs ambition, la vivacité de leur humeur, l'intempérance de leur langue ; si l'on voit un dévot délicat sur le point d'honneur, jaloux, avare, injuste, médisant, double et de mauvaise foi, n'est-ce pas un triomphe pour le libertinage, et comme un droit qui l'autorise ? Je sais que le monde, en censurant la dévotion, lui fait souvent injustice : mais c'est pour cela même, reprend saint Chrysostome, que ceux qui veulent servir Dieu en esprit et en vérité doivent se rendre plus exacts et plus réguliers ; qu'ils doivent se préserver avec plus de soin des moindres fautes ; que, selon l'avertissement de saint Paul, ils doivent par là fermer la bouche aux impies. En sorte, disait cet apôtre aux premiers chrétiens, que nos enne-

1) Psalm.. cxviii. 2.

mis n'aient rien à dire de nous ; en sorte que le nom du Seigneur ne soit point blasphémé, ni son culte avili : en sorte que notre religion, ou que Dieu, dans notre religion, soit glorifié : *Ut is qui ex adverso est vereatur nihil habens malum dicere de nobis* (1).

Concluons, mes chers auditeurs, et pour recueillir en deux mots tout le fruit de ces grandes vérités, mettons-nous en garde contre les scandales qu'on peut nous donner ; mais ayons encore plus de soin nous-mêmes de ne scandaliser jamais les autres. Disons tous les jours à Dieu, comme David : *Custodi me a scandalis operantium iniquitatem* (2) : préservez-moi, Seigneur, des hommes scandaleux, de ces pécheurs qui commettent ouvertement l'iniquité ; mais ne soyons pas aussi nous-mêmes de ce nombre. Si notre prochain est pour nous une occasion de chute, observons les saintes règles que Jésus-Christ nous a prescrites ; et, n'épargnant ni l'œil, ni la main qui nous scandalise, arrachons l'un et coupons l'autre ; c'est-à-dire, quelque violence qu'il nous en coûte, séparons-nous de ce que nous avons de plus cher, plutôt que de perdre notre âme ; mais gardons-nous aussi d'engager le prochain dans la voie de perdition, parce qu'en le perdant avec nous, nous sommes doublement coupables, et doublement enfants de colère. Et vous surtout que Dieu a distingués, qu'il a élevés dans le monde, appliquez-vous cette morale, et souvenez-vous que votre élévation même vous impose un devoir particulier, et une obligation d'autant plus étroite d'édifier le monde, qu'il y a plus à craindre que vos exemples n'entraînent les faibles. Car qui peut y résister, et où sont les âmes solides qui se raidissent et qui tiennent ferme contre ce torrent ? Souvenez-vous de cette parole de Jésus Christ ? *Sic*

(1) 1 Tit., II, 8. — (2) Psalm., CXL, 9.

*luceat lux vestra coram hominibus, ut videant opera vestra bona* (1) ; faites que votre lumière brille aux yeux des hommes, afin que les hommes, édifiés de votre conduite et accoutumés à vous suivre, se trouvent réduits à l'heureuse nécessité de fuir le mal, et à la nécessité encore plus heureuse de faire le bien. N'oubliez jamais que c'est à vous de purger le monde des scandales qui y règnent, et que Dieu pour cela vous a choisis et placés à la tête des autres. Ah ! Seigneur ! que ne puis-je faire aujourd'hui dans cet auditoire et dans cette cour ce que feront les anges dans le dernier jugement ? Une des commissions que vous leur donnerez sera de ramasser et de jeter hors de votre royaume tous les scandales qui s'y trouveront : *Et mittet angelos suos, et colligent de regno ejus omnia scandala* (2). Que ne puis-je les prévenir ! que ne puis-je par avance exécuter l'ordre qu'il recevront alors de vous ! que ne puis-je, dès maintenant, pour bannir tous les scandales, délivrer votre Église de tous les scandaleux, non pas comme vos anges exterminateurs, en les réprouvant de votre part, mais comme prédicateur de votre Évangile, en les convertissant, en les sanctifiant. Il ne tient qu'à vous, mes chers auditeurs, que mes vœux soient accomplis. Il y va de votre intérêt, et de votre plus grand intérêt, puisqu'il y va de votre salut, et du bonheur éternel que je vous souhaite, etc.

(1) Matth., v. 16. — (2) Ibid., xiii, 45.



## QUATRIÈME LECTURE

DEUXIÈME DIMANCHE DE L'AVENT. — SOIR

### SUR LE RESPECT HUMAIN

---

#### RÉSUMÉ

SUJET. *Bienheureux celui qui ne sera point scandalisé de moi.*

C'est à ce caractère que le Sauveur du monde reconnaît ses vrais disciples. Il veut des hommes fervents, généreux, sincères, qui se fassent un honneur de l'avoir pour maître, et un devoir de lui obéir. Or, par là il exclut de son royaume ces lâches chrétiens qui se laissent dominer par le respect humain, et c'est ce même respect humain que j'entreprends de combattre dans ce discours.

DIVISION. Indignité du respect humain par rapport à nous-mêmes; 1<sup>re</sup> partie. Désordre du respect humain par rapport à Dieu, 2<sup>e</sup> partie. Scandale du respect humain par rapport au prochain, 3<sup>e</sup> partie. Les deux premiers points regardent ceux qui sont les esclaves du respect humain, et le troisième ceux qui en sont les auteurs.

PREMIÈRE PARTIE. Indignité du respect humain, parce que c'est : 1<sup>o</sup> une servitude honteuse ; 2<sup>o</sup> une lâcheté méprisante.

1<sup>o</sup> Servitude honteuse ; car, qu'y a-t-il de plus servile que d'être réduit, ou plutôt de se réduire soi-même à la nécessité de régler sa religion et toute sa conduite sur le caprice des autres et sur les vains jugements du monde ? Saint Augustin déploie la condition de ces anciens philosophes qui, par la raison, ne reconnaissant qu'un Dieu, ne laissaient pas, pour s'accommoder au temps, d'en adorer plusieurs. Ainsi, dit ce Père, ils adoraient

ce qu'ils méprisaient, et nous, par un autre respect humain, nous méprisons, nous outrageons ce que nous adorons.

Il y a des choses, ajoute saint Augustin, où la servitude est tolérable, d'autres où elle est raisonnable, quelques-unes où elle peut être honorable : mais s'y soumettre dans ce qu'il y a de plus essentiellement libre, qui est la profession de sa foi et l'exercice de sa religion, c'est ce que la dignité de notre être, non plus que la conscience ne peut comporter.

Laissez-nous aller au désert, disaient les Hébreux aux Egyptiens : car, tandis que nous sommes parmi vous, nous ne pouvons pas librement sacrifier au Dieu d'Israël. En tout le reste nous vous obéirons, mais, dans le culte de notre Dieu, la liberté nous est nécessaire. Telle est la disposition où doit être un vrai fidèle : et s'il lui était impossible de garder cette sainte liberté dans le monde, dès là il devrait sortir du monde, et, à l'exemple des Israélites, se retirer dans le désert.

Servitude du respect humain, d'autant plus honteuse que c'est l'effet d'une petitesse d'esprit et d'une faiblesse de cœur que nous tâchons, mais en vain, de nous cacher à nous-mêmes. Car, si nous avions cette grandeur d'âme qu'inspire le christianisme, nous dirions, comme saint Paul : *Je ne rougis point de l'Évangile*. Nous imiterions le jeune Tobie ; ni le nombre, ni la qualité des personnes ne pourraient nous ébranler. Mais nous n'avons pas assez de force pour nous mettre au-dessus du monde et de sa censure. Nous nous laissons troubler : de quoi ? d'une parole : et par qui ? par des hommes vains, dont souvent toute la légèreté nous est connue aussi bien que l'impiété. Châtiment de Dieu visible, qui permet qu'en voulant secouer son joug, nous en prenions un autre mille fois plus humiliant et plus pesant.

2<sup>e</sup> De là, caractère de servitude qui porte encore avec soi un caractère de lâcheté. Lâcheté odieuse : j'appartiens à Dieu, je lui dois tout et je le trahis ! Lâcheté impardonnable : nous ne la pouvons pas même supporter dans ces âmes mercenaires que leur condition et le besoin attachent au service des grands. Lâcheté réprouvée dans l'Évangile : *Quiconque me désavouera devant les hommes, disait le Fils de Dieu, je le désavouerais devant mon Père*. Lâcheté que les païens mêmes ont condamnée dans les chrétiens. Exemple de ce sage empereur, père du grand Constantin, qui, tout païen qu'il était, retint auprès de sa personne ceux d'entre ses officiers et ses soldats qu'il trouva fermes dans la foi chrétienne, et renvoya les autres, qui, par une crainte humaine, l'avaient renoncée ou dissimulée.

Ah ! souvenons-nous de tant de martyrs, nos frères en Jésus-



Christ. Craignaient-ils la présence des hommes ? ou le Dieu pour qui ils mouraient, était-il plus leur Dieu que le nôtre ? N'allons pas si loin ; cette cour est composée d'hommes fameux par leur bravoure et par leurs exploits militaires. Avoir une fois hésité dans le péril, c'est ce qu'ils regarderaient comme une tache ineffaçable. Pourquoi donc dans les choses de Dieu devenons-nous, selon la figure de l'Évangile, comme le roseau ? Que n'imitons-nous Jean-Baptiste ? Jusques au milieu des fers, il confessa Jésus-Christ ; jusque dans la cour, il lui rendit témoignage. Voilà votre modèle. S'il faut être esclave, ce n'est point l'esclave du monde, mais le vôtre, ô mon Dieu ! Si nous savons nous affranchir du monde, le monde, tout perverti qu'il est, nous respectera ; et si nous y demeurons au contraire servilement assujettis, le monde même nous méprisera. Mais enfin, quoi que le monde en puisse penser, le Dieu que nous servons est un assez grand maître pour mériter qu'on lui fasse un sacrifice du monde.

DEUXIÈME PARTIE. Désordre du respect humain. 1° Parce que le respect humain détruit dans le cœur de l'homme le fondement de la religion, qui est l'amour de Dieu. 2° Parce qu'il fait tomber l'homme dans les plus criminelles apostasies. 3° Parce qu'il arrête dans l'homme l'effet des grâces les plus puissantes. 4° Parce que c'est ainsi l'obstacle le plus fatal à la conversion de l'homme mondain.

1° Il détruit dans le cœur de l'homme l'amour de Dieu : j'entends cet amour de préférence que nous devons à Dieu. Car qu'est-ce que le respect humain, ou plutôt, pourquoi l'appelons-nous respect humain, sinon, dit saint Thomas, parce qu'en mille rencontres, il nous fait respecter la créature plus que Dieu ? Et voilà ce que Tertullien reprochait aux païens, quand il leur disait : *Vous craignez plus César que Jupiter même.*

Grâce à la Providence, nous avons un roi fidèle ; mais si le ciel nous avait fait naître sous la domination d'un prince moins religieux, combien de courtisans rechercheraient aux dépens de Dieu la faveur de César ! Sans faire nulle supposition, combien en voyons-nous actuellement disposés de la sorte, c'est-à-dire non pas impies et scélérats, mais prêts à l'être, s'il fallait l'être pour leur fortune ? Ne remontons pas même si haut : à combien de puissances subalternes n'est-on pas dévoué plus qu'à Dieu ? et ea faut-il davantage pour renverser toute la religion ?

2° Le respect humain fait tomber l'homme dans les plus criminelles apostasies. Souvenez vous des irrévérences qu'il vous a fait commettre en présence de cet autel. Je pourrais bien mieux

l'appeler l'autel du Dieu inconnu, que celui dont parle saint Paul : *Ignoto Deo*. Cet autel que trouva saint Paul, il ne le trouva que parmi des idôlâtres ; et celui que je trouve ici, j'ai la douleur de le trouver parmi des chrétiens. Ne pas connaître le vrai Dieu que l'on adore, c'est ignorance ; mais insulter jusques à ses autels le vrai Dieu que l'on connaît ; assister à son sacrifice en courtisan et en mondain, c'est ce que j'appelle, après saint Cyprien, apostasie : *In his omnibus quedam apostasia fidei est*. Nous condamnons ces lâches chrétiens qui, dans les persécutions, renouaient Jésus-Christ : c'étaient des apostats ; mais, après tout, ils ne cédaient qu'à la violence des tourments, et par là ils étaient dignes en quelque sorte de compassion : au lieu qu'il ne s'agit plus pour nous de vaincre ni les tourments, ni la mort, mais un vain respect que nous pouvons si aisément surmonter.

3<sup>e</sup> De là même qu'arrive-t-il ? c'est que le respect humain arrête l'effet des grâces de Dieu les plus puissantes, et devient encore par là l'obstacle le plus fatal à la conversion de l'homme mondain. On se sent de bonnes dispositions ; mais une fausse crainte du monde et de ses raisonnements fait tout évanouir. On voudrait que le monde fût plus équitable ; mais tout injuste qu'il est, on se soumet à sa loi, ou, pour mieux dire, à sa tyrannie. Jusques à la mort même, ne voyons-nous pas des hommes succomber à cette tentation du respect humain, et s'en faire un dernier prétexte contre tout ce que leur prescrit alors la religion.

C'est donc maintenant que je conçois la vérité de cette parole de Tertullien : *Je suis assuré de mon salut, si je ne rougis point de mon Dieu*. Car, si je ne rougis point de mon Dieu, je ne rougis pas de mes devoirs : et en observant mes devoirs malgré les discours du monde, je suis sauvé. Le coup de salut pour Madeleine fut de ne point écouter le monde. Si elle eût consulté la prudence du siècle, elle était perdue.

TROISIÈME PARTIE. Scandale du respect humain, c'est-à-dire scandale que causent dans le monde ceux qui, par leurs discours ou par leur conduite, servent à y entretenir le respect humain. 1<sup>o</sup> Scandale qui va spécialement à la destruction du culte de Dieu : en voilà la nature. 2<sup>o</sup> Scandale d'autant plus pernicieux, qu'il se répand avec plus de facilité : en voilà le danger. 3<sup>o</sup> Scandale qu'il vous est d'autant plus étroitement ordonné d'éviter, grands du monde, que de votre part il devient plus contagieux : voilà, par rapport à vous, les obligations qui en naissent. 4<sup>o</sup> Scandale que vous pouvez aisément corriger, en opposant au respect humain votre bon exemple : en voilà le remède.

1° Scandale qui va spécialement à la destruction du culte de Dieu. Car, comme les enfants d'Héli détournaient le peuple du sacrifice, et en cela même commettaient un crime énorme, *grande nimis*; ainsi tant de libertins, en raillant de la piété et de la religion, la décréditent, et contribuent, autant qu'il est en eux, à l'abolir. Or, avec la même sévérité que Dieu punit Ophni et Phinéès, il punira les impies du siècle. Qu'un particulier, dans un État, corrompt la fidélité des sujets, il n'y a point de supplice dont il ne fût digne. Que sera-ce d'un homme qui ose attenter aux droits de Dieu?

2° Scandale le plus contagieux et le plus prompt à se communiquer. C'est ce qui porta l'invincible Mathathias à sacrifier lui-même et à frapper du coup mortel un israélite qu'il vit sur le point d'adorer publiquement l'idole. Il comprit que l'exemple d'un seul, toléré, suffirait pour ébranler toute la nation : et je puis dire qu'un mot, qu'un regard, qu'un exemple corrompt de nos jours plus de chrétiens que tout ce qu'ont autrefois inventé les tyrans pour exterminer le christianisme. Car que ne peut point cet attrait naturel que nous sentons à faire comme les autres? Si donc ils nous tracent le chemin du vice et de l'impiété, combien cette tentation fera-t-elle d'apostats?

3° De là naît, pour toutes les personnes qui ont quelque autorité dans le monde, une obligation plus étroite d'être exemplaires dans l'exercice de leur religion : et cet exemple qu'elles donnent est 4° le remède le plus efficace contre le scandale du respect humain. Car qui ne sait pas quelle impression fait sur les esprits l'exemple des grands? C'est pourquoi ce vieillard vénérable, Eléazar, ne put jamais se résoudre, non-seulement à manger de la chair défendue, mais à feindre d'en manger, de peur que son exemple ne fût un scandale pour les autres.

Belle leçon pour vous, à qui Dieu n'a fait part de son pouvoir que pour le faire servir à son culte! Que doit dire un père à ses enfants? Que doit dire un maître à ses domestiques? Que devons-nous faire chacun dans notre condition? tout ce qui dépend de nous pour affermir la religion dans l'esprit que Dieu nous a soumis.

Je parle dans la cour d'un prince qui donne du crédit à la religion; et ce que j'aurais à craindre, c'est qu'au lieu que le respect humain faisait autrefois à la cour des libertins, il n'y fit maintenant des hypocrites. Mais outre que la religion prendrait au moins par là le dessus, ne laissons pas, vous dirais-je, de nous prévaloir de l'heureuse disposition des choses. Quand le respect humain nous attache à nos devoirs, quoiqu'il ne soit ni saint,

ni louable, il n'est pas toujours inutile. C'est un soutien à notre faiblesse, et il peut servir à nous élever de la créature au Créateur.

Or, suivant ce principe, bénissons le Ciel de nous avoir donné un maître qui ne porte pas en vain le titre de protecteur de sa religion. Nous avons, dans son zèle, le plus puissant secours pour nous animer et pour nous soutenir. Heureux donc celui qui ne sera point scandalisé de Jésus-Christ! Le Sauveur du monde n'exceptait point de cette béatitude ceux qui habitent dans les palais des rois. C'est le même Évangile qu'on nous annonce à tous, et nous devons tous également le recevoir et le pratiquer sans en rougir.

## DÉVELOPPEMENT

*Beatus qui non fuerit scandalizatus in me.*

Bienheureux celui qui ne sera point scandalisé de moi (*Saint Mathieu*, chap. xi. 6.)

### SIRE,

C'est à ce caractère que le Sauveur du monde reconnaît ses vrais disciples; c'est la condition que cet Homme-Dieu leur propose pour être reçus à son service, et pour mériter de vivre sous sa loi. Il leur déclare qu'il faut prendre parti; qu'il ne faut point espérer d'être du nombre des siens, si l'on n'est résolu d'en faire hautement profession; que quiconque étant chrétien craint de le paraître, est indigne de lui; qu'il ne suffit pas, pour être à lui, de croire de cœur, si l'on ne confesse de bouche; qu'il ne suffit pas de confesser de bouche, si l'on ne s'explique par ses œuvres; enfin, qu'il veut des hommes fervents, généreux, sincères,

qui se fassent un honneur de l'avoir pour maître, et un mérite de lui obéir.

Or, par là il exclut de son royaume ces lâches mondains qui, bien loin de se déclarer pour Jésus-Christ, rougissent de Jésus-Christ ; qui bien loin d'honorer Jésus-Christ, se scandalisent de Jésus-Christ, et qui, non contents de se scandaliser de Jésus-Christ, le scandalisent tous les jours lui-même dans la personne de ses frères, en inspirant aux autres la même crainte qui les arrête, et le même respect humain qui les domine : c'est ce que j'entreprends de combattre dans ce discours. Cette honte du service de Dieu, ce respect humain qui nous empêche d'être à Dieu, cette crainte du monde, ou cette complaisance pour le monde, qui détruit le culte que nous devons rendre à Dieu, je veux vous en faire voir l'indignité, le désordre et le scandale : l'indignité du respect humain par rapport à nous-mêmes. son désordre par rapport à Dieu, son scandale par rapport au prochain.

Il y en a qui sont les esclaves du respect humain, et il y en a qui en sont les auteurs : esclaves du respect humain, je leur parlerai dans la première et dans la seconde partie, et je leur montrerai combien leur conduite est indigne, combien elle est criminelle ; auteurs du respect humain, je leur parlerai dans la dernière partie, et je leur montrerai combien leur conduite est scandaleuse : l'indignité du respect humain nous le fera mépriser ; le désordre du respect humain nous le fera condamner ; le scandale du respect humain nous en fera craindre les suites : c'est tout mon dessein.

## I

C'est de tout temps que les hommes se sont laissés dominer par le respect humain, et c'est de tout temps que les partisans du monde se sont fait du respect humain une malheureuse politique aux dépens de leur religion. Mais de quelque prétexte, ou de nécessité, ou de raison dont ils aient tâché de se couvrir en soumettant ainsi leur religion aux lois du monde, je dis que ce respect humain a toujours été une servitude honteuse ; je dis que cette politique a toujours passé ou toujours dû passer pour une lâcheté méprisable. Caractère de servitude, caractère de lâcheté, l'un et l'autre indignes de tout homme qui connaît Dieu, mais encore bien plus d'un chrétien élevé par le baptême à l'adoption des enfants de Dieu. Appliquez-vous, mes chers auditeurs, et ne perdez rien de ces deux importantes vérités.

C'est une servitude honteuse, et je l'appelle la servitude du respect humain. Car, qu'y a-t-il de plus servile que d'être réduit ou plutôt que de se réduire soi-même à la nécessité de régler sa religion par le caprice d'autrui ? de la pratiquer, non pas selon ses vues et ses lumières, ni même selon les mouvements de sa conscience, mais au gré d'autrui ? de n'en donner des marques et de n'en accomplir les devoirs que dépendamment des discours et des jugements d'autrui ? en un mot, de n'être chrétien ou du moins de ne le paraître qu'autant qu'il plaît ou qu'il déplaît à autrui ? Est-il un esclavage comparable à celui-là ? Vous savez néanmoins, et peut-être le savez-vous à votre confusion, combien cet esclavage, tout honteux qu'il est, est devenu commun dans le monde, et le devient encore tous les jours.

Quand Saint Augustin parle de ces anciens philosophes, de ces sages du paganisme, qui, par la seule lumière naturelle, connaissaient, quoique païens, le vrai Dieu, il trouve leur condition bien déplorable : pourquoi ? parce qu'étant convaincus, comme ils l'étaient, qu'il n'y a qu'un Dieu, ils ne laissaient pas, pour s'accommoder au temps, d'être forcés à en adorer plusieurs. Prenez garde, chrétiens : ceux là, par respect humain, faisaient violence à leur raison, et servaient des dieux qu'ils ne croyaient pas ; et nous, par un autre respect humain, nous faisons violence à notre foi, et nous ne servons pas le Dieu que nous croyons ; ceux là, malgré eux, mais pour plaire au monde, étaient superstitieux et idolâtres ; et nous, par un effet tout contraire, mais par le même principe, nous devenons, souvent malgré nous-mêmes, libertins et impies ; ceux là, pour ne pas s'attirer la haine des peuples, pratiquaient ce qu'ils condamnaient, adoraient ce qu'ils méprisaient, professaient ce qu'ils détestaient ; ce sont les termes de saint Augustin : *Colebant quod reprehendebant, agebant quod arguebant, quod culpabant adorabant* : et nous, pour éviter la censure des hommes, et par un vil assujettissement aux usages du siècle corrompu et à ses maximes, nous déshonorons ce que nous professons, nous profanons ce que nous révérons, nous blasphémons, au moins par nos œuvres, non pas, comme disait un apôtre, ce que nous ignorons, mais ce que nous savons et ce que nous reconnaissons. Au lieu que ces esprits forts de la gentilité, avec leur prétendue force, se captivaient par une espèce d'hypocrisie, nous nous captivons par une autre ; au lieu qu'ils jouaient la comédie dans les temples de Rome, en contrefaisant les dévots, nous la jouons au milieu du christianisme, en contrefaisant les athées : avec cette différence, remarquée par saint Augustin, que l'hypocrisie de ceux-là était

une pure fiction qui n'intéressait tout au plus [que de fausses divinités; au lieu que la nôtre est une abomination réelle, une abomination telle que l'a prédite le Prophète, placée dans le lieu saint; une abomination qui outrage tout à la fois, et la vérité, et la majesté, et la sainteté du vrai Dieu.

Or, en user de la sorte, n'est-ce pas se rendre esclave, mais esclave dans la chose même où il est moins supportable de l'être, et où tout homme sensé doit plus se piquer de ne l'être pas? Car il y a des choses, poursuit ce saint docteur, où la servitude est tolérable, d'autres où elle est raisonnable, quelques-unes même où elle peut être honorable; mais de s'y soumettre jusque dans les choses les plus essentiellement libres, jusque dans la profession de sa foi, jusque dans l'exercice de sa religion, jusque dans ses devoirs les plus indispensables, dans ce qui regarde notre éternité, notre salut, c'est à quoi répugne un certain fonds de grandeur qui est en nous et avec lequel nous sommes nés; c'est ce que la dignité de notre être, non plus que la conscience, ne peut comporter.

Laissez-nous aller dans le désert, disaient les Hébreux aux Égyptiens: car, tandis que nous sommes parmi vous, nous ne pouvons pas librement sacrifier au Dieu d'Israël. Or, il faut que nous soyons libres dans les sacrifices que nous lui offrons. En tout le reste, vous nous trouverez souples et dépendants; et quelque rigoureuses que soient vos lois, nous y obéirons sans peine: mais dans le culte du souverain Maître que nous adorons et que nous devons seul adorer, la liberté nous est nécessaire; et quand nous vous la demandons, ce n'est qu'en vertu du droit que nous y avons, et en vertu même du commandement exprès que notre Dieu nous a fait de ne nous la laisser jamais enlever. C'est ainsi, mes frères, reprend saint Jérôme,



expliquant ce passage de l'Exode, c'est ainsi que doit parler un chrétien engagé par la Providence à vivre dans le monde, et, par conséquent, à y soutenir sa religion. Sur toute autre chose, doit-il dire, je me conformerai aux lois du monde, je garderai les bienséances du monde, je me contraindrai même, s'il le faut, pour ne rien faire qui choque le monde; mais quand il s'agira de ce que je dois à mon Dieu, je me mettrai au-dessus du monde, et le monde n'aura nul empire sur moi. Dans l'accomplissement de ce devoir capital, qui est le premier devoir du chrétien, je ne serai ni bizarre, ni indiscret; mais je serai libre. et la prudence dont j'userai pour me conduire n'aura rien qui dégénère de cette bienheureuse indépendance que saint Paul veut que je conserve comme le privilège inaliénable de l'état de grâce où Dieu m'a élevé. Telle est, dis-je, selon saint Jérôme, la disposition où doit être un homme fidèle : et si la tyrannie des lois du monde allait jusque là, qu'il y eût en effet des États où il fût impossible de maintenir cette sainte et glorieuse liberté avec laquelle Dieu veut être servi, ou plutôt, si l'homme se sentait faible jusqu'à ce point qu'il désespérât d'y pouvoir librement servir Dieu, il devrait, à l'exemple des Israélites, prendre le parti d'une généreuse retraite, et chercher ailleurs un séjour où, affranchi du joug du monde, il pût sans gêne et sans contrainte rendre à Dieu les hommages de sa piété; faisant divorce pour cela, non pas avec le monde en général, mais avec ces conditions particulières du monde où l'expérience lui aurait appris que sa religion lui serait devenue comme impraticable. Pourquoi? parce qu'au moins est-il juste qu'étant né libre, il le soit inviolablement pour celui à qui il doit tout, comme au principe et à l'auteur de son être, et qu'il n'abandonne jamais la possession où Dieu l'a mis d'être à

cet égard dans la main de son conseil et de sa raison.

Servitude du respect humain, d'autant plus honteuse que c'est l'effet tout ensemble, et d'une petitesse d'esprit, et d'une bassesse de cœur que nous nous cachons à nous-mêmes, mais que nous nous cachons en vain, et dont nous ne pouvons étouffer le secret reproche. Car, si nous avions ce saint orgueil, selon l'expression d'un Père, cette noblesse de sentiments qu'inspire le christianisme, nous dirions hautement comme saint Paul : *Non erubescio Evangelium* (1) : Je ne rougis point de l'Évangile. Nous imiterions ces héros de l'Ancien Testament qui se faisaient un mérite de praequer leur religion à la face même de l'irréligion. Pendant que tous les autres couraient en foule aux idoles de Jéroboam, le jeune Tobie, sans craindre de paraître singulier, et se glorifiant même de l'être dans une si belle cause, allait lui seul au temple de Jérusalem, et se rendait par là digne de l'éloge que l'Écriture a fait de sa fermeté et de sa constance : *Denique cum irent omnes ad vitulos aureos quos fecerat Jeroboam, rex Israel, hic solus pergebat in Jerusalem ad templum Domini* (2). Ainsi, quand tout ce qui nous environne vivrait dans l'oubli de Dieu et dans le mépris de sa loi, nous nous glorifierons, comme chrétiens, d'être les sincères observateurs de cette divine loi ; et par une singularité que le monde, même malgré lui, respecterait, nous nous distinguerions, et s'il le fallait, nous nous séparerions de ces mondains qui en sont les prévaricateurs. Ni le nombre, ni la qualité de leurs personnes ne nous ébranleraient pas. Fussions-nous les seuls sur la terre, nous persisterions dans cette résolution, et la consolation intérieure que nous aurions d'être de ceux que Dieu se serait réservés, et qui n'au-

(1) Rom., 1. 16. — (2) Tob., 1. 5.

raient point fléchi le genou devant Baal, c'est-à-dire le témoignage que nous rendrait notre conscience d'avoir résisté au torrent de l'idolâtrie du siècle, serait déjà pour nous le précieux fruit de la victoire que notre foi aurait remportée sur le respect humain. Voilà les heureuses dispositions où nous mettrait une liberté évangélique.

D'où vient donc que nous n'y sommes pas ? et qu'est-ce que ce respect humain qui nous arrête ? timidité et pusillanimité. Nous craignons la censure du monde, et par là nous avouons au monde que nous n'avons pas assez de force pour le mépriser dans les conjonctures même où nous le jugeons plus méprisable : aveu qui devrait seul nous confondre. Nous craignons de passer pour des esprits faibles, et nous ne pensons pas que cette crainte est elle-même une faiblesse. Nous avons honte de nous déclarer, et nous ne voyons pas que cette honte, pour s'exprimer de la sorte, est elle-même bien plus honteuse que la déclaration qu'il faudrait faire. Car, qu'y a-t-il de plus honteux que la honte de paraître ce que l'on est et ce que l'on doit être ? Une parole, une raillerie nous trouble, et nous ne considérons pas ni de quoi ni par qui nous nous laissons troubler. De quoi ? puisqu'il n'est rien de plus frivole que la raillerie, quand elle s'attaque à la véritable vertu ; par qui ? puisque c'est par des hommes vains dont il nous doit peu importer d'être ou blâmés ou approuvés ; des hommes dont souvent nous ne faisons nulle estime ; des hommes dont la légèreté nous est connue aussi bien que l'impiété ; des hommes dont nous ne voudrions pas suivre les conseils, beaucoup moins recevoir la loi, dans une seule affaire ; des hommes pour qui nous ne voudrions pas nous contraindre dans un seul de nos divertissements : ce sont là néanmoins ceux pour qui nous nous faisons violence, ceux que nous ménageons,

ceux à qui, par le plus déplorable aveuglement, nous nous assujettissons en ce qui touche le plus essentiel de nos intérêts, savoir : le salut et la religion. Après cela, piquons-nous, je ne dis pas de grandeur d'âme, mais de sagesse et de solidité d'esprit; après cela, flattons-nous d'avoir trouvé la liberté en suivant le parti du monde. Non, non, mes frères, reprend saint Chrysostome, ce n'est point là qu'on la trouve : bien loin d'y parvenir par là, c'est par là que nous tombons dans la plus basse servitude; et l'un des plus visibles châti-ments que Dieu exerce déjà sur nous, quand nous voulons vivre en mondains, c'est qu'au même temps que nous pensons à secouer son joug, qu'il appelle et qu'il a bien sujet d'appeler un joug doux et aimable, il nous laisse prendre un autre joug mille fois plus humiliant et plus pesant, qui est le joug du monde et des lois du monde. Caractère de servitude dans le respect humain, et caractère de lâcheté.

Je dis lâcheté, et lâcheté odieuse. J'appartiens à Dieu par tous les titres les plus légitimes, et comme homme formé de sa main, enrichi de ses dons, racheté de son sang, héritier de sa gloire ; et comme chrétien, lié à lui par le nœud le plus inviolable, et engagé par une profession solennelle à le servir; mais au lieu de m'armer d'une sainte audace et de prendre sa cause en main, je l'abandonne, je le trahis! Lâcheté impardonnable : on ne peut pas même la supporter dans ces âmes mercenaires que leur condition et le besoin attachent au service des grands; et ce qui doit bien nous confondre, c'est le zèle qu'ils font paraître, et où ils cherchent tant à se signaler, dès qu'il s'agit de ces maîtres mortels dont il attendent une récompense humaine et une fortune périssable. Lâcheté frappée de tant d'anathèmes dans l'Évangile, et qui doit être si hautement réprouvée au jugement de Dieu, puisque

c'est là que le Fils de l'Homme rougira de quiconque l'aura désavoué, renoncera quiconque l'aura renoncé : *Qui erubuerit me, erubescam et ego illum* (1). Lâcheté que les païens même ont condamnée dans les chrétiens, et sur quoi ils ont fait de si belles et de si solides leçons.

N'est-ce pas le sentiment qu'en eut autrefois ce sage empereur, père du grand Constantin ? Eusèbe nous l'apprend : et vous le savez, quoique infidèle, quoique païen, il avait et des officiers chrétiens dans sa cour, et des soldats chrétiens dans son armée. Il voulut éprouver leur foi ; il les rassembla tous devant lui ; il leur parla en des termes propres à les tenter ; enfin il les obligea à se faire connaître et à s'expliquer. Comme il y en a toujours eu de tous les caractères, je ne suis pas surpris que les uns, fermes pour Jésus-Christ, aimassent mieux risquer leur fortune que démentir leur religion, et que d'autres, dominés par le respect humain, choisissent plutôt de dissimuler leur religion que de hasarder leur fortune. Ainsi, dans le monde, et dans le christianisme même, les choses de tout temps ont-elles été partagées. Mais ce qu'Eusèbe remarque, et ce qui doit être une instruction vive et touchante pour ceux qui m'écoutent ici (elle convient admirablement au lieu où je parle, et je suis certain qu'elle sera de votre goût), c'est le discernement judicieux que fit le prince de ces deux sortes de chrétiens, lorsque, par un traitement aussi contraire à leur attente qu'il fut conforme à leur mérite, il retint auprès de sa personne ceux qui, méprisant les vues du monde, avaient témoigné un attachement inviolable pour leur religion, et renvoya les autres. Car il jugea, ajoute l'historien, qu'il ne devait rien se promettre de ceux-ci ;

(1) Luc., ix, 26.

qu'ils pourraient bien lui être infidèles, puisqu'ils l'avaient été à leur Dieu, et qu'il fallait tout craindre d'un homme dont la conscience et le devoir n'étaient pas à l'épreuve d'un vain intérêt et d'une considération humaine.

Ah ! mes chers auditeurs, profitons de cette maxime, et n'ayons pas la confusion d'être en cela moins religieux qu'un païen que le seul bon sens faisait raisonner. Sans être impies ni hypocrites, soyons généreux et sincères. Entre l'hypocrisie et l'impiété, il y a un parti honorable, c'est d'être chrétien. Soyons-le sans ostentation ; mais soyons-le aussi de bonne foi, et faisons-nous honneur de l'être et de le paraître.

Souvenons-nous de tant de martyrs, nos frères en Jésus-Christ, et les membres de la même Église. Craignaient-ils la présence des hommes ? s'étonnaient-ils d'un regard, d'une parole ? Quelle image, mes chers auditeurs ! Quel reproche de notre lâcheté ! Ils se présentaient devant les tyrans, et, à la face des tyrans, ils confessaient leur foi. Ils montaient sur les échafauds, et sur les échafauds ils célébraient les grandeurs de leur Dieu. Ils versaient leur sang, et de leur sang ils signaient la vérité. Avaient-ils d'autres engagements que nous ? faisaient-ils profession d'une autre loi que nous ? Le Dieu qu'ils servaient, qu'ils glorifiaient, pour qui ils se sacrifiaient, était-il plus leur Dieu que le nôtre ?

N'allons pas si loin, et jugez-vous vous-mêmes, instruisez-vous vous-mêmes par vous-mêmes. Je parle dans une cour composée d'hommes fameux par leur bravoure et par leurs exploits militaires. Avoir une fois reculé dans le péril, avoir une fois hésité, c'est ce qu'ils regarderaient comme une tache ineffaçable. A Dieu ne plaise que je leur refuse le juste éloge qui leur est dû ! En combattant, en exposant leur vie pour le

grand et le glorieux monarque dont ils exécutent les ordres, et que le ciel a placé à notre tête pour nous commander, ils s'acquittent d'un devoir naturel. Mais, du reste, par quelle contradiction marquons nous tant de constance d'une part, et de l'autre tant de faiblesse? Pourquoi dans les choses de Dieu devenons-nous comme le roseau que le vent agite, selon la figure de notre Évangile? Pourquoi en avons-nous toute l'instabilité, c'est-à-dire pourquoi nous laissons-nous si aisément fléchir par la complaisance, abattre par la crainte, entraîner par la coutume, ébranler par l'intérêt? Et pour m'en tenir à l'exemple que nous propose aujourd'hui le Sauveur du monde, que n'imitons-nous Jean-Baptiste? que n'apprenons-nous de lui quelle fermeté demande le service de notre Dieu et l'observation de sa loi? Jusque dans les fers, ce fidèle ministre confessa Jésus Christ; jusque dans la cour il lui rendit témoignage. Voilà votre modèle. Conserver au milieu de la cour cette généreuse liberté des enfants de Dieu, à laquelle vous êtes appelés, et qui semble, à entendre parler Saint Paul, être déjà un don de la gloire plutôt qu'un effet de la grâce : *In libertatem gloriae filiorum Dei* (1); au milieu de la cour se déclarer pour Jésus Christ par une pratique constante, solide, édifiante, de tout ce que vous prescrit la religion, voilà ce que vous prêche le divin précurseur. Et qui peut vous déposséder de cette liberté chrétienne? qui le doit? S'il faut être esclave, ce n'est point l'esclave du monde, mais le vôtre, ô mon Dieu! Il n'y a que vous, et que vous seul, dont nous puissions l'être justement; et quand nous le sommes de tout autre, nous dégénérons de cette bienheureuse adoption, qui nous met au nombre de vos enfants, et qui nous donne droit de vous appeler notre

(1) Rom., VIII. 21.

Père. Si donc nous savons avec humilité et avec prudence, mais avec force et avec constance, nous maintenir dans la liberté que Jésus-Christ nous a acquise par son sang. le monde. tout perverti qu'il est, nous respectera. Si le respect humain nous la fait perdre, le monde lui-même nous méprisera ; car sa corruption et sa malignité ne va pas encore jusqu'à ne pas rendre justice à la piété, lorsqu'elle marche par des voies droites. Mais quand le monde s'élèverait contre moi, je m'élèverais contre lui et au-dessus de lui. Le Dieu que je sers est un assez grand maître pour mériter que je lui fasse un sacrifice du monde ; c'est un maître assez puissant pour que je le serve. non pas au gré du monde, mais à son gré : or, son gré est d'être servi par des âmes libres, et indépendantes des faux jugements et de la vaine estime des hommes. Vous avez vu l'indignité du respect humain : voyons-en le désordre : c'est la seconde partie.

## II

Vous ne l'avez apparemment, chrétiens, jamais bien compris ce désordre dont je parle ; vous n'en avez jamais bien connu ni l'étendue ni les conséquences : mais je m'assure que vous serez touchés de la simple exposition que j'en vais faire, et qu'elle suffira pour vous en donner une éternelle horreur. Car je prétends que dans l'ordre du salut, il n'est rien de plus pernicieux, rien de plus damnable, rien de plus opposé à la loi de Dieu, ni de plus digne des vengeances de Dieu, que le respect humain. Pourquoi cela ? redoublez s'il vous plaît, votre attention. C'est que le respect humain détruit dans le cœur de l'homme le fondement essentiel de toute la religion, qui est l'amour de préférence que



nous devons à Dieu. C'est que le respect humain fait tomber l'homme dans des apostasies peut-être plus condamnables que celles de ces apostats des premiers siècles, contre qui l'Église exerçait avec tant de zèle la sévérité de sa discipline. C'est que le respect humain est une tentation qui arrête dans l'homme l'effet des grâces les plus puissantes que Dieu emploie communément pour le porter au bien, et pour le détourner du mal. Enfin, c'est que le respect humain est l'obstacle le plus fatal à la conversion de l'homme mondain, celui qu'il surmonte le moins, et auquel l'expérience nous fait voir que notre faiblesse est plus sujette à succomber. Ai-je eu raison de vous proposer ces quatre articles comme les plus propres à faire impression sur vos esprits ? Quand je n'en apporterais point d'autre preuve que le seul usage du monde, ne suffirait-il pas pour vous en convaincre ? Ecoutez-moi, et n'oubliez jamais de si salutaires instructions.

Préférer Dieu à la créature, et, quand il s'agit, non pas dans la spéculation, mais dans la pratique, de faire comparaison de l'un et de l'autre, quand ils se trouvent l'un et l'autre en compromis, fouler aux pieds la créature pour rendre à Dieu l'honneur qui lui est dû, c'est sur quoi roule toute la religion, et c'est d'abord ce que renverse le respect humain. Car pourquoi l'appelons-nous respect humain, sinon, dit l'ange de l'école, saint Thomas, parce qu'en mille rencontres il nous fait respecter la créature plus que Dieu ? Dieu me fait connaître ses volontés, il me fait intimer ses ordres ; mais l'homme à qui je veux plaire, ou à qui je crains de déplaire, ne les approuve pas ; et moi qui dois alors décider, dans la seule vue de plaire ou de ne pas déplaire à l'homme, je deviens rebelle à Dieu : j'ai donc, en effet, plus de respect pour l'homme que pour Dieu ; et quoique je sois convaincu de l'excellence et de la

souveraineté de l'être Dieu, c'est une conviction en idée qui n'empêche pas que réellement et actuellement je ne préfère l'homme à Dieu. Or, dès là je n'ai plus de religion, ou je n'en ai plus que l'ombre et que l'apparence. Et voilà ce que Tertullien reprochait aux païens de Rome par ces paroles si énergiques et si dignes de lui, quand il leur disait : *Majori formidine Cæsarem observatis, quam ipsum de celo Jovem; et citius apud vos per omnes deos quam per unum Cæsaris genium pejeratur* : Jupiter est le Dieu que vous servez; mais votre désordre, et de quoi vous n'oseriez pas vous-mêmes disconvenir, c'est que vous considérez bien moins ce Jupiter régnaant dans le ciel, que les puissances dont vous dépendez sur la terre; et que parmi vous on craint bien plus de s'attirer la disgrâce de César, que d'offenser toutes les divinités du Capitole. Reproche mille fois plus capable de confondre un chrétien quand il se l'applique à lui-même, et dont il devrait être effrayé et consterné! Cependant, à combien de chrétiens ce reproche, pris à la lettre, ne convient-il pas? et quel droit n'aurais-je pas aujourd'hui de dire encore dans cet auditoire : *Majori formidine Cæsarem observatis*.

Grâces au Seigneur, qui, par une providence particulière, nous a donné un roi fidèle et déclaré contre le libertinage et l'impïété, un roi qui sait honorer sa religion et qui veut qu'elle soit honorée, un roi dont le premier zèle, en se faisant obéir et servir lui-même, est que Dieu soit servi et obéi. Mais si, par un de ces châtimens terribles dont Dieu punit quelquefois les peuples, le ciel nous avait fait naître sous la domination d'un prince moins religieux, combien verrions-nous de courtisans tels que les concevait Tertullien, qui ne balanceraient pas sur le parti qu'ils auraient à prendre et qui, sans hésiter, et aux dépens de Dieu,

rechercheraient la faveur de César? *Majori formidine Cæsarem observatis.*

Sans faire nulle supposition, combien en voyons-nous dès maintenant disposés de la sorte, c'est-à-dire non pas impies et scélérats, mais prêts à l'être s'il le fallait être, et si l'être en effet était une marque qu'on exigeât d'eux de leur complaisance et de leur attachement? Auraient-ils là-dessus quelque scrupule, ou écouterait-ils leurs remords et leurs scrupules? la concurrence de la créature et de Dieu les arrêterait-elle? et, emportés par l'habitude où ils sont élevés de se conformer en tout aux inclinations du maître de qui ils dépendent, ne se feraient-ils pas un principe, s'il était libertin, de l'être avec lui, et, s'il méprisait Dieu, de le mépriser comme lui?

Ne remontons pas même jusqu'à celui qui, entre tous les autres maîtres, tient après Dieu le premier rang. A combien de puissances du monde inférieures et subalternes, si j'ose ainsi m'exprimer, ce malheureux respect humain n'est-il pas en possession de rendre, surtout à la cour, une espèce de culte? Et ce culte, qu'est-ce dans le fond, qu'une idolâtrie raffinée, d'autant plus dangereuse qu'elle est plus proportionnée à nos mœurs? Puissances, quoique subalternes, à qui, sans l'apercevoir, on est dévoué beaucoup plus qu'à Dieu, dont on redoute l'indignation beaucoup plus que celle de Dieu, par conséquent, à qui l'on donne cette continue mais criminelle préférence qui, dans le cœur de l'homme, élève la créature au-dessus de Dieu. Or, il n'en faut pas davantage pour détruire toute la religion, et, selon la parole du Prophète royal, pour l'anéantir jusque dans ses fondements: *Erinanite. erinanite usque ad fundamentum in ea* (1).

(1) Psalm., cxxxvi, 7.

Le désordre va encore plus loin ; et, sans demeurer dans le cœur, il se déclare plus ouvertement. Car je dis que le respect humain fait tomber l'homme dans des apostasies, non plus seulement intérieures et secrètes, mais qui tous les jours, à la honte du nom chrétien, ne sont que trop éclatantes et que trop publiques. Qu'il me soit permis de m'expliquer. Souvenez-vous des irrévérences que vous a fait commettre tant de fois, en présence de cet autel, la crainte d'y passer, ou pour hypocrites, ou pour chrétiens. C'est l'autel du Dieu vivant, mais qui, bien mieux que celui dont parla saint Paul dans l'aréopage, pourrait porter pour inscription : L'autel du Dieu inconnu : *Ignoto Deo* (1), ou, ce qui est encore plus affreux, l'autel du Dieu déshonoré, du Dieu renoncé. Le voilà cet autel qui demandera vengeance contre vous. Celui que trouva saint Paul dans Athènes, il eut la consolation de ne le trouver que parmi les idolâtres ; et celui que je trouve ici, j'ai la douleur de le trouver dans le sein du christianisme. Saint Paul leur dit : Vous adorez le vrai Dieu, mais vous ne le connaissez pas : *Ignorantes colitis* (2) ; et moi je vous dis : Vous connaissez le vrai Dieu, mais vous ne l'adorez pas. Que dis-je ? le vrai Dieu, que vous connaissez, vous l'outragez, vous l'insultez ! Ne pas connaître le vrai Dieu que l'on adore, c'est une ignorance en quelque sorte pardonnable, ou du moins plus excusable ; mais n'adorer pas le vrai Dieu que l'on connaît, non seulement ne l'adorer pas, mais le connaître et l'outrager, mais le connaître et l'insulter, c'est un sacrilège, une profanation digne de tous ses anathèmes. Or, n'est-ce pas là que vous a portés tant de fois le respect humain ? n'est-ce pas ainsi, pour parler avec l'Apôtre, qu'il a retenu votre religion dans l'injustice ?

(1) Act., XVII, 23. — (2) Ibid., 24.

n'est-ce pas ainsi qu'il vous a fait renoncer à Dieu et à son culte ?

Car j'appelle renoncer à Dieu et à son culte, assister à l'auguste sacrifice de nos autels en courtisan et en mondain ; y assister avec des immodesties dont les plus infidèles mahométans ne seraient pas capables dans leurs mosquées ; y assister comme si l'on n'y croyait pas, en faire un terme d'assignation et de rendez-vous, en interrompre les sacrés mystères par des entretiens scandaleux. En tout cela, je soutiens, avec saint Cyprien, qu'il y a au moins une apostasie d'action : *In his omnibus quedam apostasia fidei est.* Voilà toutefois à quoi vous engage la vue du monde ; je dis d'un certain monde impie, dont le dérèglement et la licence vous tient lieu de règle. Peut-être en gémissiez-vous, car il y en a parmi vous qui ont de la religion : peut être, au moment que vous vous laissez aller à ces impiétés, êtes vous les premiers à les condamner, à les détester, à vous dire intérieurement à vous-mêmes, et malgré vous-mêmes, que par là vous vous rendez indignes du nom et de la qualité de chrétiens. Mais parce que le monde vous entraîne, et que vous voulez vous conformer aux usages du monde, vous profanez avec le monde ce qu'il y a dans la religion de plus adorable et de plus divin. Apostasies, je l'ai dit et je le répète, qui, comparées à celles des premiers siècles, sont, dans un sens, plus criminelles et moins excusables. Appliquez-vous, et vous en allez être convaincus.

Quand on nous parle de ces malheureux qui, dans les persécutions, oublièrent le serment de leur baptême, et renoncèrent extérieurement à Jésus-Christ, nous en avons horreur ; et quand on nous dit que l'Église, pour punir leur prévarication, les excommuniait, nous ne trouvons pas qu'elle usât contre eux d'une discipline trop rigoureuse. Pourquoi ? parce que leur

infidélité, répondent les Pères, était un opprobre pour Jésus-Christ même, dont il le fallait venger. Ah ! mes chers auditeurs, faisons-nous justice. Il est vrai, ces faibles et lâches chrétiens qui se pervertissaient à la vue des tourments, et qui feignaient de renoncer à Jésus-Christ, tombaient dans l'apostasie, mais leur apostasie méritait quelque compassion ; et quand, touchés de repentir, ils venaient publiquement reconnaître leur crime, et dire chacun ces paroles, que saint Cyprien leur mettait dans la bouche : *Caro me in collucatione deseruit* : Je suis un perfide, et je le confesse ; mais c'est la chair, et non pas l'esprit qui a succombé dans moi ; *Infirmetas viscerum cessit* : la délicatesse de mon corps n'a pu seconder l'ardeur de mon courage, et c'est ce qui m'a perdu : quand ils s'accusaient de la sorte, les larmes aux yeux et le regret dans l'âme, je ne m'étonne pas que l'Église, par une condescendance maternelle, après les avoir éprouvés, leur accordât leur grâce, malgré les maximes sévères des schismatiques de ces premiers temps. Mais aujourd'hui, quand nous renonçons notre Dieu par notre libertinage et nos scandales, qu'avons-nous à dire pour notre défense ? et quoi que nous disions, ne peut-on pas nous répondre ce qu'ajoutait saint Cyprien en parlant aux apostats volontaires : *Nec prostratus est persecutionis impetu, sed voluntario lapsu se ipse prostravit* ? Car enfin, il ne s'agit plus d'éviter les tourments ni la mort : ce n'est plus qu'un respect humain qui nous gouverne, mais à quoi nous voulons bien nous livrer, et qui, par l'ascendant que nous lui donnons sur nous, nous fait paraître devant les hommes, et par conséquent être devant Dieu, des déserteurs de notre religion : *In his omnibus quaedam apostasia fidei est*.

De là même qu'arrive-t-il ? c'est que le respect humain nous rend inutiles les grâces de Dieu les plus

puissantes et les moyens de salut les plus efficaces. Voici ma pensée. On se sent des dispositions à une vie plus réglée et plus chrétienne, mais on n'a pas le courage de se déclarer, et par là ces dispositions demeurent sans effet. On forme des désirs et des projets de conversion, mais on craint les discours des hommes, et par là ces désirs avortent. On conçoit la nécessité de la pénitence, et on se résout à la faire, mais on ne veut pas que le monde s'en aperçoive ; et parce qu'il faudrait pour la bien faire qu'il s'en aperçût, on ne la fait jamais. On sort d'une prédication bien persuadé, mais on ne le veut pas paraître ; et ne le vouloir pas paraître, c'est dans la pratique ne l'être point du tout. On fait dans une maladie de sages réflexions, on prend même pour l'avenir de saintes mesures ; mais dans l'exécution on croit devoir se ménager à l'égard du public, et par là l'on n'exécute rien. Cette maladie, cette prédication, ces résolutions, ces désirs, ce sont des grâces, soit intérieures, soit extérieures, à quoi, dans le cours ordinaire de la Providence, le salut est attaché ; mais une fausse crainte du monde en arrête toute la vertu.

N'est-ce pas là ce qui suspend dans les âmes les opérations divines, et dans les âmes les plus criminelles ? n'est-ce pas là l'obstacle le plus ordinaire à mille conversions, qui seraient, par exemple, les fruits salutaires de la parole de Dieu ? Un homme dit : Si je m'engage une fois, que n'aurai-je point à essayer de la part de telles et de telles personnes ? Une femme dit : Si je romps certains commerces, dangereux pour moi et peu édifiants pour le prochain, quels raisonnements ne fera-t-on pas ? On se donne à soi-même de vaines alarmes : Si je change de conduite, que pensera-t-on et que dira-t-on ? Or, avec cela, il n'y a point de si saintes entreprises qui n'échouent, point de ferveur qui ne se démente, point de contrition, de con-

fession, qui ne soient infructueuses. On voudrait bien que le monde fût plus équitable, et qu'il y eût même selon le monde, de l'avantage à paraître converti et à l'être; car on sait que c'est le parti le plus sûr, et l'on se tiendrait heureux de l'embrasser : mais la loi tyrannique et impérieuse du respect humain s'y oppose; c'est assez : on aime mieux, en perdant son âme, suivre cette loi, que de s'en affranchir en se sauvant.

Jusqu'à la mort même, ne voyons-nous pas des hommes, combattus de cette tentation du respect humain, y succomber, et s'en faire un dernier prétexte contre tout ce que leur prescrit alors la religion ? des hommes prêts à quitter la vie, et sur le point d'aller subir le jugement de Dieu, encore esclaves du monde ? des hommes assiégés, comme parle l'Écriture, des périls de l'enfer, et tout occupés encore des jugements du monde; négligeant, rejetant même les derniers secours que l'Église leur présente, différant au moins de s'en servir, parce qu'ils ne veulent pas qu'on les croie si mal, parce qu'ils comptent pour quelque chose de ne pas passer pour désespérés; et résistant ainsi aux dernières grâces du Saint-Esprit, parce qu'ils ne peuvent gagner sur eux-mêmes, en se séparant du monde, de mépriser et d'oublier le monde ? N'en a-t-on pas vu, (qui le croirait ?) après avoir vécu sans foi et sans loi, être assez insensés pour couronner l'œuvre par une persévérance diabolique dans leur impiété ? vouloir mourir dans l'impénitence, pour ne pas paraître faibles, et pour soutenir jusqu'au bout une prétendue force d'esprit dont ils s'étaient follement et peut-être faussement piqués : à la vue d'une affreuse éternité, agités des mouvements d'une conscience chargée de crimes, ne pouvoir se défaire de cette malheureuse prévention : Quelle idée aura-t-on de moi, si la crainte de la mort me fait changer ? pen-



ser à ce que penseraient d'eux des libertins autrefois confidants et complices de leur libertinage, et, pour n'en pas perdre l'estime, s'endurcir aux remontrances les plus salutaires des ministres de Jésus-Christ qui les conjuraient de ne pas désespérer des bontés d'un Dieu, lequel, quoique offensé, quoique irrité, était encore le Dieu de leur salut ? n'en a-t-on pas vu, dis-je, mourir de la sorte ? et si, par la miséricorde du Seigneur, les exemples en sont rares, en sont-ils moins touchants, et nous font-ils moins connaître à quelles extrémités conduit le respect humain ?

Ah ! chrétiens, je conçois maintenant toute la force et tout le sens de cette parole de Tertullien, quand il disait, par un excès de confiance, qu'il tenait son salut assuré, s'il pouvait se promettre de ne pas rougir de son Dieu : *Salvus sum, si non confundor de Domino meo*. Il semble d'abord qu'il réduisait le salut à bien peu de chose, puisque par là il se croyait quitte de tout. Car qu'y a-t-il en apparence de plus facile que de ne pas avoir honte de son Dieu ? faut-il pour cela une grande perfection, et est-ce là qu'aboutit toute la religion d'un chrétien ? Oui, répond Tertullien, je le soutiens ; mon salut est en assurance si je ne rougis pas de mon Dieu : *Salvus sum*. Cela seul me met à couvert des tentations du monde les plus violentes, parce que cela seul me rend victorieux du monde et de tout ce qu'il y a dans le monde de plus dangereux pour moi. Car, si je ne rougis pas de mon Dieu, je ne rougis pas de tant de devoirs humiliants selon le monde, mais nécessaires au salut selon la loi de Dieu ; je ne rougis pas de souffrir un affront sans me venger ; je ne rougis pas de pardonner une injure, jusqu'à rendre le bien pour le mal : je ne rougis pas de prévenir même l'ennemi qui m'a outragé : *Salvus sum, si non confundor de Domino meo*. Si je ne rougis pas de mon Dieu, je ne

rougis pas de le craindre, de l'honorer et de le prier ; je ne rougis pas d'être respectueux et humble devant lui, patient pour lui, méprisé comme lui. Si je ne rougis pas de mon Dieu, je ne rougis pas de la pénitence, et de tout ce qu'elle exige de moi pour me convertir à lui : *Salvus sum, si non confundor de Domino meo.*

C'est ce qui sauva Madeleine. Si elle eût écouté le monde, elle était perdue ; si elle eût consulté la prudence humaine, il n'y avait point de salut pour elle ; son bonheur et le coup de sa prédestination fut de ne point rougir de son Dieu ; elle l'alla trouver dans la maison du pharisien, et, au milieu d'une nombreuse compagnie, prosternée aux pieds de Jésus-Christ, elle les arrosa de ses larmes : elle les essuya de ses cheveux ; elle méprisa tous les mépris des hommes, et, peu en peine de ce qu'on dirait, elle ne pensa qu'à trouver grâce auprès de son Sauveur, et devant le seul maître à qui désormais elle voulait plaire. Sans cela, le moment de sa conversion lui échappait ; sans cela, le sein de la miséricorde divine lui était fermé. Pour y entrer, il fallait triompher de ce respect humain dont je viens de vous représenter l'indignité et le désordre, et dont il me reste à vous faire voir le scandale : c'est la troisième partie.

### III

Il n'y a point de scandale dans le monde contre lequel Jésus-Christ n'ait prononcé anathème, quand il a dit ; *Vae mundo a scandalis* (1) ! Malheur au monde, à cause des scandales qui y règnent ! Il n'y a point de scandaleux, quel qu'il soit, qui ne trouve sa condam-

(1) Matth., XVIII, 7.

nation dans ces autres paroles : *Vae autem homini illi per quem scandalum venit* (1) ! Malheur à l'homme par qui le scandale arrive ! Or, quoiqu'il soit vrai que la proposition du Fils de Dieu comprend tous les scandales, en voici un, mes chers auditeurs, qu'il avait surtout en vue, et sur quoi je ne doute point qu'il n'ait fait particulièrement tomber la malédiction de cet anathème foudroyant : *Vae mundo !* c'est le scandale du respect humain, je veux dire le scandale que causent dans le monde ceux qui, par leurs discours ou par leur conduite, servent à y entretenir le respect humain ; scandale d'autant plus criminel qu'il s'attache plus immédiatement à Dieu, et qu'il va plus directement à la destruction de son culte : en voilà la nature ; scandale d'autant plus pernicieux qu'il se répand avec plus de facilité, et qu'il entraîne plus infailliblement les âmes : en voilà le danger ; scandale qu'il vous est d'autant plus expressément et plus étroitement ordonné de prévenir et d'éviter, grands du monde, que de votre part il devient beaucoup plus contagieux et plus mortel : voilà, par rapport à vous, les obligations qui en naissent ; enfin, scandale que vous pouvez aisément corriger en opposant, comme dit saint Chrysostome, le respect humain au respect humain, et en faisant de votre bon exemple un préservatif contre le libertinage du siècle : en voilà le remède. Encore un moment d'attention, et je finis.

Scandale spécialement désagréable à Dieu : pourquoi ? parce qu'il va spécialement à détruire le culte de Dieu. En quoi consista le péché des enfants d'Héli, ce péché que Dieu, dans l'Écriture, exagère en des termes si forts, et dont il a, ce semble, affecté de nous donner une horreur toute particulière ? quel fut leur

1) Matth., XVIII, 7.

crime ? Le Saint-Esprit nous le marque : c'est qu'ils scandalisaient le peuple : et comment ? en rebutant ceux qui venaient, dans le temple de Jérusalem, offrir au Seigneur leur sacrifice, et en les détournant de ce devoir de religion, au lieu de les y attirer : *Erat ergo peccatum puerorum grande nimis, quia retrahebant homines a sacrificio Domini* (1). C'était, dit le texte sacré, un péché capital, un péché trop grand pour mériter grâce, trop grand pour être dissimulé et pardonné : *Grande nimis*. Et que font autre chose ces libertins qui raillent de la piété, qui discréditent la religion, devant qui on ne peut impunément servir Dieu, parce qu'on se trouve toujours exposé à leurs traits, parce qu'on est toujours témoin de leur vie, et que leur vie déréglée est comme une censure publique de la vertu ? qui, semblables aux pharisiens dont parlait le Sauveur du monde, disons mieux, qui, plus criminels encore que ces pharisiens, puisque les pharisiens gardaient au moins certains dehors, ferment à leurs frères le royaume du ciel, et, non contents de n'y point entrer eux-mêmes, voudraient en défendre aux autres l'entrée ? Qu'il y ait deux ou trois mondains de ce caractère, surtout mondains accrédités, il n'en faut pas davantage pour pervertir toute une cour, et pour détourner du droit chemin les âmes les mieux disposées à marcher dans la voie de Dieu. Or vous savez avec quelle sévérité et même avec quel éclat Dieu punit ce scandale dans la personne d'Ophni et de Phinée. Et je ne m'en étonne pas, Seigneur, car il s'agissait du plus essentiel et du plus délicat de vos intérêts ; et le blesser, c'était, pour parler avec un de vos prophètes, vous blesser dans la prunelle de l'œil. Qu'un particulier, dans un État, entreprit, par ses sollicitations, de corrompre la fidélité

(1) Reg., II, 17.

des peuples, il n'y a point de supplice dont il ne fût digne, et l'on ne trouverait point étrange qu'il fût sacrifié à toute la rigueur des lois. Il est donc juste, ô mon Dieu, que vous preniez vous-même votre cause en main, et, si le monde veut attenter à vos droits, que vous les défendiez, que vous les vengiez, en faisant ressentir aux coupables les plus rudes coups de votre justice.

Scandale le plus contagieux et le plus prompt à se communiquer : quel progrès ne fait-il pas ? et si l'on arrête le cours, avec quelle rapidité n'emporte-t-il pas les âmes faibles ? C'est ce qui émut ce généreux Machabée, l'invincible Mathathias, et ce qui l'excita à faire une action que le Saint-Esprit a canonisée, et dont la mémoire sera éternelle. Il vit un Israélite vaincu par la crainte du monde, et sur le point d'adorer publiquement l'idole ; il le vit, et, touché d'un zèle de Dieu qui se tourna en courroux, il prévint, par un double sacrifice, cette impiété, immolant sur l'autel même de l'idole, non seulement l'Israélite impie, mais le païen qui le forçait à l'être, et consacrant sa colère par la mort de ces deux victimes dont Dieu lui ordonna d'être le sacrificateur. D'où lui vint ce transport de zèle ? de la douleur dont il fut saisi, et de la pensée qu'il eut que l'exemple de ce sacrilège allait être suivi de mille autres ; de la réflexion qu'il fit que, dans une pareille conjoncture, le scandale d'un seul, toléré et impuni, suffisait pour ébranler toute la nation. Le danger où lui parut le peuple de Dieu, et la vue des suites affreuses que devait avoir la lâcheté de ce profanateur, voilà ce qui l'échauffa, ce qui l'anima, ne craignons point de le dire, ce qui l'emporta, puisque, dans l'Écriture, son emportement est le sujet même de son éloge.

Ah ! chrétiens, quelle leçon pour nous ! C'était dans un temps de persécution que les Machabées ressen-

taient si vivement le scandale du respect humain, et qu'ils en craignaient tant les conséquences ; mais ce temps de persécution est-il absolument passé pour nous ? et malgré l'état florissant où nous voyons aujourd'hui la religion, pouvons-nous, dit saint Augustin, nous flatter qu'il n'y ait plus pour les serviteurs de Dieu d'aussi dangereuses épreuves à soutenir ? A ces persécutions sanglantes que le paganisme leur suscitait autrefois, n'en a-t-il pas succédé d'autres, d'autant plus à craindre qu'elles sont plus humaines, et d'autant plus propres à causer la ruine des âmes, qu'on ne pense pas même à s'en préserver ? J'ose dire, et j'en suis persuadé, qu'un mot que vous prononcez, qu'un regard que vous jetez, qu'un mépris que vous témoignez, qu'un exemple que vous donnez, fait plus d'impression sur les cœurs, et corrompt, de nos jours, plus de chrétiens que tout ce qu'inventaient les tyrans pour exterminer le christianisme : on résistait aux tyrans, et le sang des martyrs, par une merveilleuse fécondité, ne servait qu'à produire de nouveaux fidèles ; mais résiste-t-on à un respect humain que vous faites naître ? et cette persécution à quoi vous exposez la vertu, bien loin de l'affermir, de la multiplier, de l'étendre, n'est-ce pas ce qui établit l'empire du péché, et ce qui entretient le règne du libertinage ?

Car, que ne peut point cet attrait naturel que nous sentons à faire comme les autres ? que ne peut point cette fausse émulation qui nous porte à suivre les autres, et à imiter surtout ceux qui réussissent dans le monde et à qui le monde applaudit ? Si donc ils nous tracent le chemin du vice, s'ils nous y appellent par leurs discours, s'ils nous y attirent par leurs exemples, s'ils exigent de nous cette condescendance criminelle et cette complaisance mondaine, s'ils y attachent une gloire prétendue, s'ils en font dépendre leur estime, ou même

leurs gratifications et leurs récompenses, combien cette tentation ferait-elle d'apostats ? combien en a-t-elle fait et en fait-elle encore ? Vous connaissez le monde, mes chers auditeurs, et vous le connaissez mieux que moi ; c'est à vous-mêmes et à votre propre expérience que je vous renvoie. Vous savez combien on le craint, ce tyran de la piété, et combien vous le craignez vous-mêmes ; vous savez combien on cherche à se le rendre favorable, et combien vous le cherchez vous-mêmes ; vous savez quels moyens on y emploie, et quels moyens vous y avez employés vous-mêmes ; vous savez ce qu'on lui sacrifie tous les jours, et ce que vous lui avez peut-être sacrifié vous-mêmes. Quoi qu'il en soit, n'est-ce pas de ce scandale, comme l'a remarqué saint Bernard, que viennent presque tous les maux dont l'Église des derniers temps est affligée, et cette dissolution de mœurs que nous voyons et dont nous ne pouvons assez gémir ?

De là naît pour les grands du monde, pour toutes les personnes qui ont quelque autorité, et qui tiennent quelque rang dans le monde, une obligation plus étroite et plus indispensable d'être non seulement sincères, mais exemplaires dans le culte de Dieu et dans l'exercice de leur religion ; et c'est l'avis important que leur donne saint Augustin. Car, dit ce Père, ce sont les grands qui doivent guérir cette faiblesse du respect humain dans les petits ; ce sont ceux que Dieu a élevés qui doivent autoriser cette sainte liberté avec laquelle il veut être servi ; ce sont ceux à qui naturellement on veut plaire qui doivent témoigner par leur conduite que jamais l'impiété ni le vice ne leur plaira, mais qu'au contraire la religion et la vertu leur plaira toujours. Comme le respect humain s'attache à eux, et qu'ils en sont les objets, ce sont eux qui doivent le détruire, ou en sanctifier l'usage. Or, ils font l'un et l'autre, et par leurs

paroles, et par leurs actions, quand ils parlent et qu'ils vivent en chrétiens : et tel est le remède du respect humain.

Ainsi le conçut ce vieillard vénérable, Éléazar, cet homme, parmi le peuple juif, également respectable, et par son âge, et par sa dignité; cet homme, selon la belle expression de saint Ambroise, plein de l'esprit de l'Évangile avant l'Évangile même : *Vir ante tempora evangelica evangelicus*. On lui demandait une seule chose pour le sauver de la mort : non pas qu'il mangeât de la chair défendue, mais au moins qu'il dissimulât, et que seulement en apparence il consentit à en manger : déguisement dont il eut horreur, et par quelle raison ? C'est qu'il ne me convient pas, répondit-il, dans l'âge où je suis, ni dans la place que j'occupe, d'user de détours et de cacher mes sentiments. Car, que pensera, que fera une jeunesse ignorante et faible, quand on apprendra que la vertu d'Éléazar s'est démentie, et qu'il a lui-même abandonné la loi de son Dieu ? On se mesurera sur moi ; on deviendra lâche comme moi, infidèle comme moi, impie comme moi. Qu'eût-on, en effet, pensé, qu'eût-on dit, et surtout qu'eût-on fait à son exemple ? Mais aussi quel puissant motif pour soutenir les âmes timides et chancelantes, quand on vit ce généreux pontife, malgré le respect du monde, malgré les menaces et les tourments, garder au Seigneur la foi qu'il lui avait jurée, et donner pour lui sa vie !

Belle leçon pour vous, chrétiens, pour vous, dis-je, en particulier, à qui Dieu n'a fait part de son pouvoir que pour le faire servir à son culte ! Que doit dire un père à ses enfants ? ce que disait le saint homme Tobie : *Audite ergo, filii mei, patrem vestrum : servite Domino in veritate* (1) :

(1) Tob., xiv. 10.



Écoutez-moi, mes chers enfants, je suis votre père ; et malheur à moi si je ne vous laissais pas pour héritage la crainte de votre Dieu ! Servez le Seigneur, et servez-le en esprit et en vérité. Servez-le sans dissimulation ; et, partout où il s'agira de son culte, ne soyez jamais politiques ni mondains. C'est votre religion qui fait votre gloire : conservez-la, et ne la déshonorez pas. C'est elle qui doit vous sauver : gardez-vous de la scandaliser. Que doit dire un maître, un chef de famille à ses domestiques ? ce que disait David : *Non habitabit in medio domus meæ qui facit superbiam* (1). Je ne veux point d'impies dans ma maison ; j'y veux des gens qui craignent Dieu, et qui m'obéissent en obéissant à Dieu : ni blasphémateur, ni parjure, ni débauché, ne me servira jamais. Et qui donc ? celui qui marche dans la voie droite d'une vie innocente et pure : *Ambulans in via immaculata, hic mihi ministrabat* (2). Que devons-nous faire chacun dans l'étendue de notre condition et selon notre état ? tout ce qui dépend de nous pour affermir la religion dans l'esprit de ceux que Dieu nous a soumis : autrement, nous nous rendons coupables devant Dieu du plus grand scandale : pourquoi ? parce que le scandale devant Dieu n'est jamais ni plus grand ni plus punissable que lorsqu'il vient de la même source d'où l'on devait attendre l'instruction et l'édification.

J'ai la consolation, chrétiens, de parler à des auditeurs pour qui le respect humain n'a dû jamais être un scandale moins dangereux, ni un obstacle plus aisé à vaincre qu'il ne l'est aujourd'hui, parce que je prêche dans la cour d'un prince qui, plus zélé que jamais pour les intérêts de Dieu, donne du crédit à la religion et combat le vice bien plus hautement et bien plus effica-

(1) Psalm., c, 7. — (2) Ibid., 6.

ment par son exemple, que je ne le puis faire moi-même par mon ministère. Ce que j'aurais à craindre pour vous, c'est que vous ne fussiez même exposés à un autre respect humain. et qu'au lieu que le respect humain faisait autrefois à la cour des libertins, il n'y fit maintenant des hypocrites. Ce que j'aurais à craindre, c'est que vous ne fussiez ou que vous ne parussiez chrétiens que par la seule considération du monde, ne servant Dieu que dans la vue de l'homme, au lieu de servir Dieu dans l'homme, et de servir l'homme pour Dieu. Voilà l'effet que pourrait avoir, contre ses propres intentions, la piété d'un roi fidèle à Dieu et défenseur du culte de Dieu : car de quoi n'abuse-t-on pas ?

Mais outre que, dans cette crainte, je me consolerais encore de ce qu'au moins la religion aurait pris par là le dessus, que le libertinage serait réduit à se tenir caché, et que de deux maux, délivrés enfin du plus grand, nous n'aurions plus qu'à nous préserver du moindre ; outre que je me promettrais de vous qu'en évitant un écueil, vous apprendriez à ne pas donner dans un autre, et qu'avec cette droite raison qui vous conduit, vous ne seriez pas assez aveugles pour faire de votre religion, de cette religion divine, une religion purement humaine ; malgré la crainte même que j'aurais, ne laissons pas, vous dirais-je, mes chers auditeurs, de nous prévaloir de l'heureuse disposition des choses, et de ce que l'adorable Providence nous y fait trouver d'avantageux pour le christianisme, et pour notre salut. Quand le respect humain nous attache à nos devoirs, quoiqu'il ne soit par lui-même ni saint, ni louable, il n'est pas toujours inutile : c'est un soutien à notre faiblesse. Quand il nous engage à honorer Dieu, tout respect humain qu'il est, nous ne devons pas absolument, ni en tous sens, y renoncer, mais le rectifier, mais le purifier, mais le perfectionner. De

la créature, nous devons nous élever au Créateur, et par la comparaison de ce que nous serions prêts à faire pour l'homme, nous exciter à chercher uniquement Dieu et le royaume de Dieu.

Or, suivant ces principes que la foi même autorise, bénissons-le, chrétiens, ce Dieu tout puissant et tout miséricordieux, de nous avoir donné un maître qui ne porte pas en vain le titre de protecteur de sa religion, puisqu'il ne tient qu'à nous, si nous voulons profiter de son zèle, qu'il ne soit encore le protecteur de la nôtre. Mettons au nombre des bienfaits, et des plus signalés bienfaits que nous ayons reçus du Ciel, de n'être pas nés dans un de ces siècles malheureux où, si je puis parler de la sorte, l'impiété était à la mode, et où, pour être approuvé du monde, il fallait être ennemi de Dieu. Vous surtout qui m'écoutez, estimez-vous heureux de vivre dans un temps, sous un règne et au milieu d'une cour où l'on est au moins revenu de ces détestables maximes. Reconnaissons, vous et moi, que nous sommes inexcusables si nous ne marchons pas tête levée dans la voie du salut, et que tout autre respect humain qui pourrait d'ailleurs nous retenir, doit céder à l'exemple prédominant d'un monarque auprès duquel la vertu est en faveur, et qui la sait également honorer et pratiquer. Ne disons point, comme ces infortunés Israélites dans leur captivité : *Quomodo cantabimus canticum Domini in terra aliena* (1) : Comment pourrons-nous chanter les cantiques du Seigneur dans une terre étrangère ! comment les chanterons-nous au milieu de la cour et dans le monde. Oui, dans le monde même, et au milieu de la cour, nous les chanterons. Autrefois la cour était cette Babylone où les louanges de Dieu n'étaient jamais entendues, où son

(1) Psalm., cxxxvi, 6.

nom était blasphémé ; maintenant, si nous le voulons, il y sera béni ; sa parole y sera écoutée et goûtée ; sa loi y sera respectée et observée. Nous avons pour cela le plus puissant secours ; et quel sujet de condamnation, si nous ne nous en servons pas.

*Beatus*, conclut le Sauveur du monde, *qui non fuerit scandalizatus in me* (1) : Bienheureux celui qui ne sera point scandalisé de moi ! Il n'exceptait pas de cette béatitude ceux qui habitent dans les palais des rois : au contraire, il parlait à eux ; et pour les convaincre qu'ils en étaient capables et qu'ils devaient y avoir part, il leur proposait Jean-Baptiste, qui, dans la cour d'un roi, et d'un roi infidèle, avait librement confessé le Dieu qui l'envoyait. C'est le même Dieu qui m'envoie, mais qui m'envoie dans la cour d'un roi chrétien. C'est l'Évangile de Jésus-Christ que j'y annonce. Puis-iez-vous le recevoir sans rougir, afin que ce Dieu-Homme ne rougisse point lui-même de vous, mais qu'il vous reconnaisse devant son Père, et qu'il vous fasse entrer dans sa gloire, que je vous souhaite ! etc.

(1) Matth., vi. 7.



## CINQUIÈME LECTURE

TROISIÈME DIMANCHE DE L'AVENT. — MATIN

### SUR LA FAUSSE CONSCIENCE

---

#### RÉSUMÉ

*SUJET. Les Juifs députés de la synagogue dirent donc à Jean-Baptiste : Qui êtes-vous afin que nous puissions rendre réponse à ceux qui nous ont envoyés. Que dites-vous de vous-même ? Je suis, répondit-il, la voix de celui qui crie dans le désert : Préparez la voie du Seigneur et la rendez droite.*

Ce n'était pas une petite gloire à saint Jean, d'avoir été choisi de Dieu pour préparer dans les esprits et dans les cœurs des hommes la voie du Seigneur, dont il annonçait la venue. Or, il s'agit de savoir quelle est cette voie sainte par où le Seigneur veut venir à nous et par où nous devons aller à lui. Il s'agit au même temps de connaître la voie qui lui est opposée, afin de nous en détourner ; et c'est ce que nous examinerons dans ce discours.

*DIVISION.* Les voies du Seigneur, ce sont nos consciences, puisque c'est par elles que nous cherchons le Seigneur et que nous le trouvons. Pour les préparer dans ces voies, il faut nous préserver du désordre d'une fausse conscience. Fausse conscience aisée à former : 1<sup>re</sup> partie. Fausse conscience, dangereuse à suivre : 2<sup>e</sup> partie. Fausse conscience, excuse frivole pour se justifier devant Dieu : 3<sup>e</sup> partie.

*PREMIÈRE PARTIE.* Fausse conscience aisée à former. Outre la loi de Dieu, nous avons encore pour règle de nos actions la conscience : et la conscience, dit saint Thomas, est l'application que chacun se fait à soi-même de cette divine loi. Or nous nous l'appliquons chacun selon les dispositions de notre cœur ; d'où il arrive que toute simple, toute invariable et tout irrépréhensible

qu'elle est par elle-même, elle prend autant de formes différentes qu'il y a de différents esprits : et voilà la source de nos erreurs.

Parlons encore plus clairement. Pour agir il faut se faire une conscience, et tout ce qui n'est pas selon la conscience, dit l'Apôtre, est péché ; mais il ne s'ensuit pas de là, que tout ce qui est selon la conscience soit exempt de péché : pourquoi ? parce qu'il y a une conscience qui n'est pas droite, une fausse conscience. Or il est très-aisé de se former une telle conscience, 1° dans tous les états du monde en général ; 2° particulièrement dans les conditions du monde plus élevées ; 3° surtout encore à la cour.

1° On se fait aisément dans tous les états une fausse conscience, parce qu'on se fait une conscience, ou selon ses désirs, ou selon ses intérêts. Fausse conscience aisée à former par la raison seule qu'on se la forme selon ses désirs. Car, dit saint Augustin, tout ce que nous voulons, quelque criminel qu'il soit, nous paraît permis, et même bon. Et tel est l'ascendant que notre cœur prend sur notre esprit ; c'est pourquoi le Prophète, en parlant des erreurs de l'impie, ajoute communément que l'impie les a conçues dans son cœur : *Dixit impius in corde suo*. Or qu'y a-t-il de plus naturel, et par conséquent de plus facile, que de se faire ainsi une conscience selon son cœur ? Exemple d'un homme dominé par une passion qu'il veut accorder avec la conscience.

Fausse conscience non moins aisée à former dans toutes les conditions, parce qu'on se la forme selon ses intérêts. Dès qu'il ne s'agit point de notre intérêt, nous suivons une conscience droite, et nous nous déclarons hautement pour la plus sévère morale. Mais l'intérêt commence-t-il à y être engagé, nous commençons à voir tout autrement les choses. Ce qui nous paraissait trop relâché ne nous semble plus si large, et nous y trouvons du bon sens. De là nous avons une conscience exacte : pour qui ? pour les autres et non pour nous. Que je parle ici des obligations d'un bénéficiaire ; tous ceux qui n'y ont point d'intérêt, parce qu'ils sont en d'autres états, conviendront de tout ce que je dirai ; mais que je passe ensuite à eux-mêmes et à leurs conditions, c'est alors qu'ils se mettront en garde, et qu'ils s'élèveront contre moi.

2° Fausse conscience encore plus aisée à former dans les conditions plus élevées, et parmi les grands, soit parce qu'ils ont des intérêts plus difficiles à accorder avec la loi de Dieu, et que la politique leur inspire là-dessus des maximes plus dangereuses, soit parce que tout ce qui les environne contribue à les tromper : flatteurs intéressés, faux conseillers.

3° Fausse conscience surtout aisée à former dans les cours des princes : comment cela ? C'est qu'à la cour les passions sont beau-

coup plus ardentes, les désirs beaucoup plus vifs, et les intérêts beaucoup plus grands. De là l'on se fait une morale particulière à la cour; de là tant de gens se pervertissent à la cour; de là l'on se fie si peu à la conscience d'un homme de cour.

Prière à Dieu pour lui demander qu'il ne nous livre pas à la violence de nos désirs, et qu'il ne permette pas que nos intérêts nous dominent.

DEUXIÈME PARTIE. Fausse conscience dangereuse à suivre. Toute erreur est dangereuse, surtout en matière de mœurs; mais il n'y en a point de plus préjudiciable que celle qui s'attache à la règle des mœurs, qui est la conscience: car avec une fausse conscience, 1° il n'y a point de mal qu'on ne commette; 2° on commet le mal hardiment et tranquillement; 3° on le commet sans ressource et sans espérance de remède.

1° Avec une fausse conscience, point de mal qu'on ne commette. A quoi ne se porte pas un ambitieux qui s'est fait une conscience de ses fausses maximes. A quoi ne se porte pas un voluptueux, un vindicatif? Que ne firent pas les Juifs? Ils crucifièrent Jésus-Christ; et que ne faisons-nous pas tous les jours? On opprime le juste et l'innocent; on est exact jusqu'au scrupule sur de légères observances, tandis qu'on viole ce qu'il y a de plus indispensable dans la religion; savoir: la justice, la miséricorde, la foi.

Qu'est-ce qu'une fausse conscience? Un abîme inépuisable de péchés, répond saint Bernard; une mer profonde et affreuse où se trouvent, selon le terme de l'Écriture, des reptiles sans nombre. Ces reptiles nous marquent la subtilité avec laquelle le péché se glisse dans une fausse conscience; et ces reptiles sans nombre, la malheureuse fécondité avec laquelle ils s'y produisent. Car c'est là que s'engendrent toutes sortes de monstres: envies, aversions, médisances, calomnies, perfidies, désirs charnels, impudicités.

2° Avec une fausse conscience on commet le mal hardiment et tranquillement: hardiment, parce qu'on n'y trouve dans soi-même nulle opposition; tranquillement, parce qu'on n'en ressent alors aucun trouble et que la conscience est d'intelligence avec le pécheur. Or la paix dans le péché est le plus grand de tous les maux. Quatre sortes de consciences que distingue saint Bernard: mais des quatre, la dernière, qui est une mauvaise conscience dans la paix, est la plus à craindre; car dans une mauvaise conscience troublée, il y a encore des lumières, et par conséquent des principes de pénitence et de conversion; mais dans une mauvaise conscience tranquille, il n'y a que ténèbres.

3° De là, avec une fausse conscience on commet le mal sans ressource; car la grande ressource du pécheur, c'est une cons-

science droite et saine qui le condamne intérieurement, et voilà ce qui ramena saint Augustin, sa conscience révoltée contre lui-même.

Aussi le Prophète voulant, ce semble, engager Dieu à punir les impiétés de son peuple, ne lui disait pas : Humiliez-les, confondez-les, ruinez-les de fond en comble; mais : Aveuglez-les; comme pour marquer que cet aveuglement était la plus grande peine du péché. Et c'est pour cela même que je dis tout au contraire : Déchargez, Seigneur, votre colère sur tout le reste, mais épargnez leurs consciences et ne les aveuglez pas : car ce serait dès cette vie les réprouver.

TROISIÈME PARTIE. Fausse conscience, vaine excuse pour se justifier devant Dieu. Si nos erreurs étaient des erreurs involontaires et de bonne foi, le pécheur pourrait se prévaloir de sa fausse conscience comme d'une excuse légitime. Mais ce caractère de bonne foi se trouve-t-il toujours dans la fausse conscience ? Si cela était, David n'aurait pas dit à Dieu : *Seigneur, oublie mes ignorances passées.*

Je prétends donc que l'ignorance, et par conséquent la fausse conscience, est, surtout dans le siècle où nous vivons, un des prétextes les plus frivoles, 1° parce qu'il y a maintenant trop de lumière pour pouvoir supposer ensemble une conscience dans l'erreur et une conscience de bonne foi ; 2° parce qu'il n'y a point de fausse conscience que Dieu, dès maintenant, ne puisse confondre par une autre conscience droite qui reste en nous, ou qui, quoique hors de nous, s'élève contre nous malgré nous-mêmes.

1° Trop de lumière dans notre siècle, et trop de moyens de s'instruire, pour pouvoir supposer une conscience dans l'erreur et une conscience de bonne foi. Si vous aviez voulu vous servir de ces moyens, cette fausse conscience ne se serait pas formée. Mais vous les avez négligés, et cette négligence vous rend coupables.

2° Point de fausse conscience que Dieu ne puisse confondre par une autre conscience droite : 1° par celle des païens : car n'est-il pas étrange que vous vous permettiez aujourd'hui, ou que vous vous soyiez permis cent choses dont vous savez que les païens se sont fait des crimes ? 2° Par la vôtre, soit telle qu'elle est présentement ; mais pour qui ? pour les autres ; car, quelle contradiction que vous soyez si éclairés sur ce qui touche les autres, et si aveugle sur ce qui vous regarde ! soit telle qu'elle a été dans ces premières années où la passion ne vous avait pas encore corrompus ; car d'où est venu ce changement ? et vous est-il pardonnable de n'avoir pas conservé tant de bons principes qui devaient vous servir de règles dans tout le cours de votre vie !



Pour vous préserver ou pour revenir de ce désordre de la fausse conscience, souvenez-vous de deux grandes maximes : l'une, que le chemin du ciel est étroit ; l'autre, qu'un chemin étroit ne peut jamais avoir de proportion avec une conscience large.

## DÉVELOPPEMENT

*Dixerunt ergo ei: Quis es? ut responsum demus his qui miserunt nos. Quid dicis de te ipso? Ait: Ego vox clamantis in deserto: Dirigite viam Domini.*

Les Juifs députés de la synagogue dirent donc à Jean-Baptiste : Qui êtes-vous ? afin que nous puissions rendre réponse à ceux qui nous ont envoyés. Que dites-vous de vous-même ? Je suis, répondit-il, la voix de celui qui crie dans le désert : Préparez la voie du Seigneur, et la rendez droite. (*Saint Jean*, chap. 1, 22.)

### SIRE.

Ce n'était pas une petite gloire à saint Jean d'avoir été choisi de Dieu pour préparer dans les esprits et dans les cœurs des hommes les voies du Messie, dont il annonçait la venue ; et quand ce grand Saint aurait entrepris de ramasser tous les éloges qui convenaient et à sa personne et à son ministère, il n'y aurait jamais mieux réussi qu'en laissant parler son humilité, qui lui rend aujourd'hui, malgré lui-même, ce témoignage si avantageux : *Ego vox clamantis* (1). Je suis la voix de celui qui crie. Car, pour être cette voix du précurseur, il fallait être non seulement prophète et plus que prophète, mais un ange sur la terre, puisque c'est de lui, suivant l'explication même du Sauveur du monde, que Dieu, par Malachie, et en parlant à son Fils, avait dit

(1) Joan., 1, 23.

autrefois : J'enverrai devant vous mon ange qui vous préparera les voies : *Hic est enim de quo scriptum est : Ecce ego mitto Angelum meum qui preparabit viam tuam ante te* (1).

Quoique je ne sois ni ange ni prophète, Dieu veut, mes chers auditeurs, que je rende à Jésus-Christ le même office que saint Jean, et qu'à l'exemple de ce glorieux précurseur, je vous crie, non plus comme lui dans le désert, mais au milieu de la cour : *Dirigite viam Domini* (2). Chrétiens qui m'écoutez, voici votre Dieu qui approche, disposez-vous à le recevoir, et puisqu'il veut être prévenu, commencez dès maintenant à lui préparer dans vous-mêmes cette voie bienheureuse qui doit le conduire à vous, et vous conduire à lui. C'est pour cela que Jean-Baptiste fut envoyé dans la Judée ; et c'est pour cela même que je parais ici : c'est, dis-je, pour vous apprendre quelle est cette voie du Seigneur si éloignée des voies du monde. Il est de la foi que c'est une voie sainte : et malheur à moi si je vous en donnais jamais une autre idée ! mais il s'agit de savoir quelle est cette voie sainte où nous devons marcher ; il s'agit de connaître en même temps la voie qui lui est opposée, afin de nous en détourner. Et voilà ce que j'ai entrepris de vous montrer, après que nous aurons imploré le secours du ciel, en adressant à Marie la prière ordinaire. *Ave, Maria.*

Ne cherchons point hors de nous-mêmes l'éclaircissement des paroles de notre Évangile. Ces voies du Seigneur, que nous devons préparer, ce sont nos consciences. Ces voies droites, que nous devons suivre, pour nous mettre en état de recevoir Jésus-Christ, ce sont nos consciences réglées selon la loi de Dieu. Ces

(1) Matth., vi. 10. — (2) Joan., i. 23.

voies obliques que nous sommes obligés de redresser, ce sont nos consciences perverses et corrompues par les fausses maximes du monde. Cette voie trompeuse dont les issues aboutissent à la mort, c'est la conscience aveugle et erronée que se fait le pécheur. Cette voie sûre et infaillible qui conduit à la vie, c'est la conscience exacte et timorée que se fait l'homme chrétien. Tel est, mes chers auditeurs, tout le mystère de la prédication de saint Jean : *Dirigite viam Domini*.

Nos consciences sont nos voies, puisque c'est par elles que nous marchons, que nous avançons ou que nous nous égarons. Ce sont les voies du Seigneur, puisque c'est par elles que nous cherchons le Seigneur et que nous le trouvons. Ces voies sont en nous, puisque nos consciences sont une partie de nous-mêmes, et ce qu'il y a de plus intime dans nous-mêmes. C'est à nous à les préparer, puisque c'est pour cela, dit l'Écriture, que Dieu nous a mis dans les mains de notre conseil. Jugez si le précurseur de Jésus-Christ n'avait donc pas raison de dire aux juifs : *Dirigite viam Domini* ; préparez la voie du Seigneur.

Or, pour vous aider à profiter d'une instruction si importante, mon dessein est de vous découvrir aujourd'hui le désordre de la fausse conscience, qui est cette voie réprouvée et directement opposée à la voie du Seigneur. Je veux, s'il m'est possible, vous en préserver, en vous montrant combien il est aisé de se faire dans le monde une fausse conscience, combien il est dangereux, ou, pour mieux dire, pernicieux, d'agir selon les principes d'une fausse conscience ; enfin, combien devant Dieu il est inutile d'apporter pour excuse de nos égarements une fausse conscience. Trois propositions dont je vous prie de comprendre l'ordre et la suite, parce qu'elles vont faire tout le partage de ce discours. Fausse conscience aisée à former, c'est la première

partie. Fausse conscience dangereuse à suivre, c'est la seconde. Fausse conscience, excuse frivole pour se justifier devant Dieu, c'est la troisième. Dans le premier point, je vous découvrirai la source et l'origine de la fausse conscience ; dans le second, je vous en ferai remarquer les pernicious effets ; et dans le dernier, je vous détromperai de l'erreur où vous pourriez être que la fausse conscience dût vous servir un jour d'excuse devant le tribunal de Dieu. Le sujet mérite toute votre attention.

## I

Si la loi de Dieu était la seule règle de nos actions, et s'il se pouvait faire que notre vie roulât uniquement sur le principe de cette première et essentielle loi dont Dieu est l'auteur, on pourrait dire, chrétiens, qu'il n'y aurait plus de pécheurs dans le monde, et que dès là nous serions tous non seulement parfaits, mais impeccables. Nos erreurs, nos désordres, nos égarements dans la voie du salut, viennent de ce qu'outre la loi de Dieu il y a encore une autre règle d'où dépend la droiture de nos actions, et que nous devons suivre ; ou plutôt, de ce que la loi de Dieu, qui est la règle générale de toutes les actions des hommes, nous doit être appliquée en particulier par une autre règle encore plus prochaine et plus immédiate, qui est la conscience. Car qu'est ce que la conscience ? le Docteur angélique saint Thomas nous l'apprend en deux mots. C'est l'application que chacun se fait à soi-même de la loi de Dieu. Or, vous le savez, et il est impossible que l'expérience ne vous en ait convaincus, chacun se fait l'application de cette loi de Dieu selon ses vues, selon ses lumières, selon le caractère de son esprit : je dis plus, selon les

mouvements secrets et la disposition présente de son cœur. D'où il arrive que cette loi divine mal appliquée, bien loin d'être toujours dans la pratique une règle sûre pour nous, soit du bien que nous devons faire, soit du mal que nous devons éviter, contre l'intention de Dieu même, nous sert très souvent d'une fausse règle dont nous abusons et dont nous nous autorisons, tantôt pour commettre le mal, tantôt pour manquer aux obligations les plus inviolables de faire le bien. Entrez, s'il vous plaît, dans ma pensée, et tâchez d'approfondir avec moi ce mystère important.

Il est vrai, chrétiens, la loi de Dieu, absolument considérée, est en elle-même, et par rapport à Dieu qui est son principe, une loi simple et uniforme, une loi invariable et inaltérable, une loi comme parle le Prophète royal, sainte et irrépréhensible : *Lex Domini immaculata* (1). Mais la loi de Dieu entendue par l'homme, expliquée par l'homme, tournée selon l'esprit de l'homme, enfin réduite à la conscience de l'homme, y prend autant de formes différentes qu'il y a de différents esprits et de consciences différentes, s'y trouve aussi sujette au changement que le même homme qui l'observe, ou qui se pique de l'observer, est lui-même, par son inconstance naturelle, sujet à changer : le dirai-je ? y devient aussi susceptible, non-seulement d'imperfection, mais de corruption, que nous le sommes nous-mêmes dans l'abus que nous en faisons, lors même que nous croyons nous conduire et agir par elle. C'est la loi de Dieu, j'en conviens ; mais celui-ci l'interprète d'une façon, celui là de l'autre ; et par là elle n'a plus dans nous ce caractère de simplicité et d'uniformité. C'est la loi de Dieu ; mais, selon les divers états où nous nous trouvons, nous la resserrons

(1) Psalm., XVIII, 8.

aujourd'hui, et demain nous l'élargissons ; aujourd'hui nous la prenons dans toute sa rigueur, et demain nous y apportons des adoucissements ; et par là elle n'a plus à notre égard de stabilité. C'est la loi de Dieu, mais par nos vains raisonnements, nous l'accommodons à nos opinions, à nos inclinations mauvaises et dépravées, et par là nous faisons qu'elle dégénère de sa pureté et de sa sainteté. En un mot, toute loi de Dieu qu'elle est, par l'intime liaison qu'il y a entre elle et la conscience des hommes, elle ne laisse pas en ce sens d'être mêlée et confondue avec leur iniquité. Parlons encore plus clairement dans un sujet qui ne peut être assez développé.

De quelque manière que l'on vive dans le monde, chacun s'y fait une conscience ; et j'avoue qu'il est nécessaire de s'en former une. Car, comme dit fort bien le grand Apôtre, tout ce qui ne se fait pas selon la conscience est péché : *Omne quod non est ex fide peccatum est* (1). Or, par ce terme, *fide*, saint Paul entendait la conscience, et non pas simplement la foi ; ou si vous voulez, il réduisait la foi pratique à la conscience. Tel est le sentiment des Pères, et la suite même du passage le montre évidemment. C'est-à-dire qu'il faut une conscience pour ne pécher pas, et que quiconque agit sans conscience, ou agit contre sa conscience, quoi qu'il fasse, fit-il même le bien, pèche en le faisant. Mais il ne s'ensuit pas de là que, par la raison des contraires, tout ce qui est selon la conscience soit exempt de péché. Car voici, mes chers auditeurs, le secret que je vous apprends, et que vous ne pouvez ignorer sans ignorer votre religion : comme toute conscience n'est pas droite, tout ce qui est selon la conscience n'est pas toujours droit. Je

(1) Rom., XIV, 23.

m'explique : comme il y a des consciences de mauvaise foi, des consciences corrompues, des consciences, pour me servir du terme de l'Écriture, cautérisées : *Cauteriatam habentium conscientiam* (1), c'est-à-dire des consciences noircies de crimes, et dont le fond n'est que péché, ce qui se fait selon ces consciences ne peut pas être meilleur, ni avoir d'autres qualités que ces consciences mêmes. On peut donc agir selon la conscience, et néanmoins pécher; et, ce qui est bien plus étonnant, on peut pécher en cela même et pour cela même qu'on agit selon sa conscience, parce qu'il y a certaines consciences selon lesquelles il n'est jamais permis d'agir, et qui, infectées du péché, ne peuvent enfanter que le péché. On peut, en se formant une conscience, se damner et se perdre, parce qu'il y a des espèces de consciences qui, de la manière dont elles sont formées, ne peuvent aboutir qu'à la perdition, et sont des sources infaillibles de damnation.

Or je prétends, et c'est ici, chrétienne compagnie, où tous les intérêts de votre salut vous engagent à m'écouter; je prétends qu'il est très-aisé de se faire dans le monde de semblables consciences. Je prétends que plus vos conditions sont élevées, plus il est difficile que vos consciences ne soient pas du caractère que je viens de marquer. Je prétends que ces sortes de consciences se forment encore plus aisément dans certains états qui composent et qui distinguent le monde particulier où vous vivez. Pourrez-vous être persuadés de ces vérités, et ne pas rentrer dans vous-mêmes, pour reconnaître devant Dieu, la part que vous avez à ce désordre ?

J'ai dit qu'il était aisé de se faire dans le monde une fausse conscience : pourquoi ? en voici les deux

(1) 1 Timoth., iv, 2.

grands principes. Parce qu'il n'est rien de plus aisé ni de plus naturel que de se faire une conscience, ou selon ses désirs, ou selon ses intérêts. Or, l'un et l'autre est évidemment ce que j'appelle conscience déréglée et erronée. Appliquez-vous, et vous en allez convenir. Conscience déréglée, par la raison seule qu'on se la forme selon ses désirs. La preuve qu'en apporte saint Augustin ne souffre pas de réplique. C'est que dans l'ordre des choses, qui est l'ordre de Dieu, ce sont les désirs qui doivent être selon la conscience, et non pas la conscience selon les désirs. Cependant, mes frères, dit ce saint docteur, voilà l'illusion et l'iniquité à laquelle, si nous n'y prenons garde, nous sommes sujets. Au lieu de régler nos désirs par nos consciences, nous nous faisons des consciences de nos désirs ; et parce que c'est sur nos désirs que nos consciences sont fondées, qu'arrive-t-il ? suivez la pensée de saint Augustin : tout ce que nous voulons, à mesure que nous le voulons, nous devient et nous paraît bon : *Quodcumque volumus, bonum est* (1). Peut-être ne nous paraissait-il d'abord qu'agréable, qu'utile, que commode, mais parce que nous le voulons, à force de l'envisager comme agréable, comme utile ou commode, nous nous le figurons permis, nous le prétendons innocent, nous nous persuadons qu'il est honnête, et, par un progrès d'erreur dont on ne voit que trop d'exemples, nous allons jusqu'à croire qu'il est saint : *Et quodcumque placet, sanctum est* (2). D'où vient cela ? de l'ascendant malheureux que notre cœur prend insensiblement sur notre esprit, pour nous faire juger des choses, non pas selon ce qu'elles sont, mais selon ce que nous voulons ou que nous voudrions qu'elles fussent :

(1) August. — (2) Ibid.



comme s'il dépendait de nous qu'elles fussent à notre gré bonnes ou mauvaises, que notre volonté eût en effet ce pouvoir de leur donner la forme qui lui plaît. Car c'est proprement ce que saint Augustin a voulu nous faire entendre par cette expression : *Quodcumque placet, sanctum est*. Ce que nous voulons, quoique faux, quoique injuste, quoique damnable, pour le vouloir trop, et à force de le vouloir, est pour nous vérité, est pour nous justice, est pour nous mérite et vertu. Que chacun s'examine sans se faire grâce : entre ceux qui m'écoutent, peut être y en aura-t-il peu qui osent se porter témoignage que ce reproche ne les regarde pas.

Et voilà pourquoi le Psalmiste, parlant des erreurs pernicieuses et des maximes détestables qui se répandent parmi les hommes, et dont se forment peu à peu les consciences des pécheurs et des impies, ne manquait jamais d'ajouter que le pécheur et l'impie concevait ces erreurs dans son cœur, qu'il les établissait dans son cœur, que son cœur était la source d'où elles procédaient, et que c'était dans son cœur qu'il avait coutume de se dire à soi-même tout ce qui était propre à le confirmer dans son péché et dans son impiété : *Dixit in corde suo* (1).

S'il avait écouté sa raison, sa raison lui aurait dit tout le contraire. S'il avait consulté sa foi, sa foi, de concert en ceci avec sa raison, lui aurait répondu : Tu te trompes. Il y a une loi qui te défend, sous peine de mort, l'action que tu vas faire sans scrupule. Il y a un tribunal suprême où tu seras jugé selon cette loi. Il y a un Dieu ; et, entre les attributs de Dieu, le plus inséparable de son être est sa providence ; et une partie de cette providence est la justice rigoureuse avec

(1) P'salm., LII, 1.

laquelle il punira son crime. C'est ce que la religion, soutenue de la raison même, lui aurait fait entendre, tout impie qu'il est. Mais parce qu'il n'en a voulu croire que son cœur, son cœur, déterminé à le séduire, lui a tenu un langage tout opposé. Son cœur lui a dit qu'en tel cas sa raison ne lui imposait point une si étroite ni une si dure obligation. Son cœur lui a dit que sa religion ne faisait pas dépendre de si peu de chose un mal aussi grand que la réprobation. Son cœur lui a dit que sa foi serait une foi outrée, si elle poussait jusque-là les vengeances de Dieu; et de tout cela il s'est fait une conscience.

Or, qu'y a-t-il, encore une fois, de plus aisé que de se la faire ainsi selon son cœur? Donnez-moi un homme dont le cœur soit dominé par une passion : tandis qu'elle le domine, quel penchant n'a-t-il pas à opiner, à décider, à conclure suivant le mouvement de cette passion dont il est esclave? quelle détermination ne se sent-il pas à trouver juste et raisonnable tout ce qui la favorise, et à rejeter tout ce qui l'en devrait guérir? Prenons de toutes les passions la plus connue et la plus ordinaire. On a dans le monde un attachement criminel, et on veut l'accorder avec la conscience : que ne fait-on pas pour cela? S'il s'agit de régler des commerces, de retrancher des libertés, de quitter et de fuir des occasions qui entretiennent le désordre de cette heureuse passion, du moment que le cœur en est possédé, combien de raisons fausses mais spécieuses, ne suggère-t-elle pas à l'esprit pour étendre là-dessus les bornes de la conscience, pour secouer le joug du précepte, pour en adoucir la rigueur, pour contester le droit, quoique évident, pour ne pas convenir des faits, quoique visibles? Par exemple, pour ne pas convenir du scandale, quoiqu'il soit réel, et peut-être même public; pour soutenir que l'occasion

n'est ni prochaine, ni volontaire, quoiqu'elle soit l'un et l'autre : pour faire valoir de vains prétextes, des impossibilités apparentes de sortir de l'engagement où l'on est ; pour justifier ou pour colorer les délais opiniâtres qu'on y apporte. De la manière qu'est fait l'homme, quand sa passion est d'un côté et son devoir de l'autre, ou plutôt, quand son cœur a pris parti, quel miracle ne serait-ce pas s'il conservait dans cet état une conscience pure et saine, je dis pure et saine d'erreurs ?

Mais s'il est aisé de se faire une fausse conscience en se la formant selon ses désirs, beaucoup plus l'est-il encore en se la formant selon ses intérêts ; et c'est ici où je vous prie de renouveler votre attention. Car, comme raisonne fort bien saint Chrysostome, c'est particulièrement l'intérêt qui excite les désirs, et qui leur donne cette vivacité si propre à aveugler l'homme dans les voies du salut. En effet, mes chers auditeurs, pourquoi se fait-on dans le monde des consciences erronées, sinon parce qu'on a dans le monde des intérêts à sauver, et auxquels, quoiqu'il en puisse être, on n'est pas résolu de renoncer ? Et pourquoi tous les jours, en mille choses que la loi de Dieu défend, étouffe-t-on les remords de la conscience les plus vifs, sinon parce qu'il n'y en a pas de si vifs que la cupidité, encore plus vive, et l'intérêt, plus fort que la conscience, n'aient le pouvoir d'étouffer ? On nous l'a dit cent fois, et malgré nous-mêmes peut-être l'avons-nous reconnu : dès qu'il ne s'agit point de l'intérêt, il ne nous coûte rien d'avoir une conscience droite, ni d'être réguliers et même sévères en ce qui regarde les obligations de la conscience. Notre intérêt cessant ou mis à part, ces obligations de conscience n'ont rien d'onéreux que nous n'approuvions, et même que nous ne goûtions. Nous en jugeons sainement, nous en parlons éloquem-

ment, nous en faisons aux autres des leçons, nous en poussons l'exactitude jusqu'à la plus rigide perfection, et nous témoignons sur ce point de l'horreur pour tout ce qui n'est pas conforme à la pureté de nos principes. Mais est-il question de notre intérêt? se présente-t-il une occasion où par malheur l'intérêt et cette pureté de principes ne se trouvent pas d'accord ensemble? vous savez, chrétiens, combien nous sommes ingénieux à nous tromper. Dès là nos lumières s'affaiblissent, dès là notre sévérité se dément, dès là nous ne voyons plus les choses avec cet œil simple, cet œil épuré de la corruption du siècle. Parce qu'il y va de notre intérêt, ces opinions, qui jusqu'alors nous avaient paru relâchées, ne nous semblent plus si larges; et les examinant de plus près, nous y découvrons du bon sens. Ces probabilités dont le seul nom nous choquait et nous scandalisait, dans le cas de notre intérêt, ne nous paraissent plus si odieuses. Ce que nous condamnions auparavant comme injuste et insoutenable, à la vue de notre intérêt change de face, et nous paraît plein d'équité; ce que nous blâmions dans les autres commence à être légitime et excusable pour nous. Peut-être ne laissons-nous pas de disputer un peu avec nous-mêmes: mais enfin nous nous rendons; et cet intérêt dont nous ne voulons pas nous dépouiller, par une vertu bien surprenante, fait prendre à nos consciences tel biais et tel pli qu'il nous plaît de leur donner.

En quoi avons-nous communément la conscience exacte, et sur quoi sommes-nous sévères dans nos maximes? confessons-le de bonne foi: sur ce qui n'est pas de notre intérêt, sur ce qui touche les devoirs des autres, sur ce qui n'a nul rapport à nous: c'est-à-dire que chacun pour son prochain est consciencieux jusqu'à la sévérité: pourquoi? parce qu'on a jamais d'intérêt à être relâché

pour autrui, et qu'on a plutôt intérêt à ne l'être pas, parce qu'on se fait, même aux dépens d'autrui, un honneur et un intérêt de cette sévérité. Mais au même temps, par un aveuglement grossier dont il y a peu d'âmes fidèles qui sachent bien se garantir, chacun n'est consciencieux pour soi qu'autant que la nécessité de ses affaires, qu'autant que l'avancement de sa fortune, qu'autant que le succès de ses entreprises, en un mot, qu'autant que son intérêt le peut souffrir et de là vient que l'erreur et l'iniquité sont aujourd'hui si répandues dans les consciences des hommes. Écoutez un laïque discourir sur les points de conscience qui concernent les ecclésiastiques ; c'est un oracle qui parle, et rien n'approche de ses lumières : mais voyez comment il raisonne pour lui-même, ou plutôt jugez-en par ses actions : à peine lui trouverez-vous souvent de la conscience, et cet oracle prétendu vous fera pitié.

Voulez-vous, chrétiens, que je vous fasse sentir cette vérité ? elle est trop importante pour ne la pas mettre dans tout son jour. Appliquez-vous à ma supposition. Que je ramasse dans ce discours tout ce qu'enseignent les théologiens les plus modérés, et les plus éloignés de porter les choses jusqu'à l'excès d'une indiscrete sévérité ; je dis même, si vous voulez, les plus commodes et les plus soupçonnés, soit avec sujet, soit sans sujet de pencher vers le relâchement : que je ramasse, dis-je, tout ce qu'ils enseignent et qu'ils soutiennent être d'une obligation étroite de conscience, et à quoi néanmoins la conscience souvent des plus zélés contre eux et contre leur morale n'est pas dans la disposition de se soumettre. Tout commodes qu'on les prétend, que je rapporte ici, sans y rien ajouter et dans les termes les plus simples, leurs décisions sur certains chefs qui touchent les intérêts des

hommes, et que j'en fasse l'application à tel qui se pique le plus d'une conscience timorée, il y en aura peu dans cette assemblée que je ne confonde, et peut-être intérieurement que je ne révolte. Que je remontre, par exemple, à un bénéficiaire jusqu'où va la sévérité de ces théologiens indulgents, sur cinq ou six articles essentiels dont je veux bien lui épargner le détail; pour peu qu'il ait de sincérité et de droiture, il s'humiliera devant Dieu, et reconnaitra qu'il est encore bien éloigné de cette exactitude dont il se flattait : mais pour peu que la vérité le blesse, il s'offensera de celle-ci. Si je ne m'adressais qu'à lui, tous les autres qui m'écoutent, n'y étant point intéressés, loueraient mon zèle, et s'écrieraient que j'ai raison. Mais que j'étende l'induction jusqu'à leurs personnes et à leur état, que je passe du bénéficiaire au financier, du financier au magistrat, du magistrat au marchand et à l'artisan; qu'avec la sainte liberté de la chaire je marque à chacun en particulier en quoi devrait consister pour lui la sévérité de la morale chrétienne, s'il voulait l'embrasser de bonne foi, et que je le convainque, comme il me serait aisé, que c'est sur cela même qu'il donne dans les plus grands relâchements dont il ne s'aperçoit pas, et à quoi il ne pense pas; que je les lui fasse connaître, et que sans nul ménagement je les lui mette devant les yeux, oui, je le répète, peu s'en faudra que tout mon auditoire ne s'élève contre moi. Et pourquoi? ah! chrétiens, c'est ici la contradiction. Nous voulons une morale étroite en spéculation, et non en pratique; une morale étroite, mais qui ne nous oblige à rien, qui ne nous incommode en rien, qui ne nous contraigne sur rien; une morale étroite selon notre goût, selon nos idées, selon notre humeur, selon nos intérêts; une morale étroite pour les autres, et non pas pour nous: une morale étroite qui nous laisse la liberté de juger,

de parler, de railler, de censurer; en un mot, une morale étroite qui ne le soit pas : et de là vient que ce prétendu zèle de morale étroite n'empêche pas que dans le monde, et dans le monde même chrétien, on ne se forme tous les jours de fausses consciences.

Mais j'ai dit, et je redis, que ce sont surtout les grands qui se trouvent plus exposés au malheur de la fausse conscience; et le devoir de mon ministère, le zèle que Dieu m'inspire pour leur salut, ne me permet pas de leur taire une vérité aussi essentielle que celle-là. Plus exposés, comme grands, au malheur de la fausse conscience : pourquoi? Par mille raisons évidentes qu'ils ne sauraient trop méditer. C'est qu'étant grands et élevés, ils ont des intérêts plus difficiles à accorder avec la loi de Dieu, et par conséquent plus sujets à devenir la matière et le fonds d'une conscience erronée. Car ce ne sont pas les intérêts des grands qui font que, dans leurs entreprises et dans leurs desseins, Dieu est rarement consulté; que chez eux le ressort de la conscience est si souvent affaibli par celui de la politique; ou plutôt, que la politique est presque toujours la règle de leurs plus importantes actions, pendant que la conscience n'est écoutée ni ne décide que sur les moindres; que ce qui s'appelle leur intérêt n'est presque jamais pesé dans la balance de ce jugement redoutable, où eux-mêmes néanmoins ils doivent l'être un jour : comme si leur intérêt était quelque chose pour eux de plus privilégié qu'eux-mêmes; comme si la politique des hommes pouvait prescrire contre le droit de Dieu, comme si la conscience n'était un lien que pour les âmes vulgaires. Plus exposés, comme grands, au malheur de la fausse conscience : pourquoi? c'est que tout ce qui les environne contribue à la former en eux. Rien, dit saint Bernard, n'est plus propre à séduire une conscience

que les applaudissements, que les louanges, que les complaisances éternelles, que de n'être jamais contredit, que d'être toujours sûr de trouver des approbateurs : or, tel est le funeste sort de ceux que Dieu élève dans le monde. Plus exposés, comme grands, par la fatalité de leur état, au malheur de la fausse conscience : pourquoi ? parce que souvent ils sont servis par des hommes dont l'intérêt capital est de les tromper, des hommes dont toutes les vues sont peut-être fondées sur l'aveuglement de la conscience de leurs maîtres, des hommes qui seraient désolés si leurs maîtres avaient une conscience plus exacte, par conséquent des hommes dont le soin est de jeter dans l'illusion ces maîtres dont ils ont la confiance, et de les y entretenir, soit par les conseils qu'ils leur donnent, soit par les sentiments qu'ils leur inspirent.

J'ai dit même, plus en particulier, que dans le monde où vous vivez, qui est la cour, le désordre de la fausse conscience était encore bien plus commun et bien plus difficile à éviter, et je suis certain que vous en tomberez vous-mêmes d'accord avec moi. Car c'est à la cour où les passions dominant, où les désirs sont plus ardents, où les intérêts sont plus vifs, et par une conséquence infaillible, où s'aveuglent plus aisément et se pervertissent les consciences même les plus éclairées et les plus droites. C'est à la cour où cette divinité du monde, je veux dire la fortune, exerce sur les esprits des hommes, et ensuite sur leurs consciences, un empire plus absolu. C'est là où la vue de se maintenir, où l'impatience de s'élever, où l'entêtement de se pousser, où la crainte de déplaire, où l'envie de se rendre agréable, forment des consciences qui passeraient partout ailleurs pour monstrueuses, mais qui, se trouvant là autorisées par l'usage et la coutume, semblent y avoir acquis un droit de possession et de prescription. A



force de vivre à la cour sans autre raison que d'y avoir vécu, on se trouve rempli de ses erreurs. Quelque droiture de conscience qu'on y eût apportée, à force d'en respirer l'air et d'en écouter le langage, on s'accoutume à l'iniquité, on n'a plus tant d'horreur du vice ; et après l'avoir longtemps blâmé, mille fois condamné, on le regarde enfin d'un œil plus favorable, on le souffre, on l'excuse, c'est-à-dire qu'on se fait, sans le remarquer, une conscience nouvelle, et que par un progrès insensible, de chrétien qu'on était, on devient peu à peu tout mondain et presque païen.

Vous diriez, et il semble en effet qu'il y ait pour la cour d'autres principes de religion que pour le reste du monde, et que le courtisan ait un titre pour se faire une conscience différente en espèce et en qualité de celle des autres hommes : car telle est l'idée qu'on en a, si bien confirmée, ou plutôt si malheureusement justifiée par l'expérience. Voici, dis-je, ce qu'on en pense et ce qu'on en dit tous les jours : que quand il s'agit de la conscience d'un homme de cour, on a toujours raison de s'en défier, et de n'y compter pas plus que sur son désintéressement. Cependant, mes chers auditeurs, saint Paul nous assure qu'il n'y a qu'un Dieu et une foi : et malheur à celui qui le divisant, ce seul Dieu, le représentera à la cour moins ennemi des dérèglements des hommes que hors de la cour, ou qui, partageant cette foi, la supposera plus indulgente pour une condition que pour l'autre ! Anathème, mes frères, disait le grand Apôtre, à quiconque vous prêchera un autre Évangile que celui que je vous ai prêché ! Fût-ce un ange descendu du ciel qui vous l'annonçât, cet Évangile différent du mien, tenez-le pour séducteur et pour imposteur. Ainsi, chrétiens, anathème à quiconque vous dira jamais qu'il y ait pour vous d'autres lois de conscience

que ces mêmes lois sur lesquelles les derniers des hommes doivent être jugés de Dieu ! et anathème à quiconque ne vous dira pas que ces lois générales sont pour vous d'autant plus terribles que vous avez plus de penchant à vous en émanciper, et que vous êtes à la cour dans un plus évident péril de les violer !

Reprenons et concluons : désirs et intérêts des hommes, sources maudites de toutes les fausses consciences dont le monde est plein. Désirs et intérêts des hommes, qui faisaient tirer à David cette triste conséquence, dont il n'exceptait nulle condition : *Omnes declinaverunt* (1) ; tous se sont égarés, tous ont marché dans la voie du mensonge et de l'erreur, tous ont eu des consciences corrompues et même des consciences abominables : *Corrupti sunt, et abominabiles facti sunt* (2) : pourquoi ? parce que tous ont été passionnés et intéressés. O mon Dieu, faites-nous bien comprendre cette vérité, et qu'elle demeure pour jamais profondément gravée dans nos esprits ! Puisqu'il est vrai que ce sont nos désirs qui nous aveuglent, ne nous livrez pas aux désirs de notre cœur : puisque ce sont nos intérêts qui nous pervertissent, ne permettez pas que ces intérêts nous dominent. Donnez-nous, Seigneur, des cœurs droits qui, soumis à la raison, tiennent en bride toutes nos passions ; donnez-nous des âmes généreuses et supérieures à tous les intérêts du monde. Par là nos consciences, qui sont nos voies, seront redressées, et par là nous accomplirons la parole du précurseur de Jésus-Christ : *Dirigite viam Domini*. Mais autant qu'il est aisé de se faire dans le monde une fausse conscience, autant est-il dangereux de s'y livrer et de la suivre : c'est le sujet de la seconde partie.

(1) Psalm., VIII. 3. — (2) Ibid., 1.

## II

Toute erreur est dangereuse, surtout en matière de mœurs ; mais il n'y en a point de plus préjudiciable, ni de plus pernicieuse dans ses suites, que celle qui s'attache au principe et à la règle même des mœurs, qui est la conscience. Votre œil, disait le Fils de Dieu dans l'Évangile, est la lumière de votre corps : si votre œil est pur, tout votre corps sera éclairé ; mais s'il ne l'est pas, tout votre corps sera dans les ténèbres. Prenez donc bien garde, ajoutait le Sauveur du monde, que la lumière qui est en vous ne soit elle-même que ténèbres : *Vide ergo ne lumen quod in te est, tenebræ sint* (1). Or, l'œil dont parlait Jésus-Christ, dans le sens littéral de ce passage, n'est rien autre chose que la conscience qui nous éclaire, qui nous dirige et qui nous fait agir. Si la conscience selon laquelle nous agissons est pure et sans mélange d'erreur, c'est une lumière qui se répand sur tout le corps de nos actions, ou, pour mieux dire, toutes nos actions sont des actions de lumière ; et pour user encore du terme de l'Apôtre, ce sont des fruits de lumière : *Fructus lucis* (2) ; tout ce que nous faisons est saint, louable, digne de Dieu. Au contraire, si la conscience, qui est le flambeau et la lumière de notre âme, vient à se changer en ténèbres, par les erreurs grossières dont nous nous laissons préoccuper, c'est alors que toutes nos actions deviennent des œuvres de ténèbres, et qu'on peut bien nous appliquer ce reproche de Jésus-Christ : *Si lumen quod in te est tenebræ sunt, ipsæ tenebræ quantæ erunt* (3) ? Hé ! mon

(1) Luc., XI, 36. — (2) Ephes., V, 9. — (3) Matth., VI, 23.

frère ! si ce qui devait être votre lumière n'est que ténèbres, que sera-ce de vos ténèbres mêmes, c'est-à-dire si ce que vous appelez votre conscience, et que vous croyez une conscience droite, n'est qu'illusion, que désordre, qu'iniquité, que sera-ce de ce que votre conscience même condamne et réprouve ? que sera-ce de ce que vous reconnaissez vous-même pour iniquité et pour désordre ?

Voilà, mes chers auditeurs l'écueil que nous avons à éviter : car de là s'ensuivent des maux d'autant plus affligeants et plus étonnants, qu'à force de s'y accoutumer, on ne s'en étonne plus, et l'on ne s'en afflige plus. Ecoutez-en le détail : peut-être en serez-vous touchés. Il s'ensuit de là qu'avec une fausse conscience il n'y a point de mal qu'on ne commette. Il s'ensuit de là qu'avec une fausse conscience, on commet le mal hardiment et tranquillement. Enfin, il s'ensuit de là qu'avec une fausse conscience, on commet le mal sans ressource et sans nulle espérance de remède. Malheurs dont il faut aujourd'hui nous préserver, si nous ne voulons pas exposer notre âme à une perte irréparable et à une éternelle damnation.

Non, chrétiens, avec une fausse conscience il n'y a point de mal qu'on ne fasse : dites-moi celui qu'on ne fait pas, et par là vous comprendrez mieux la vérité de ma proposition. Pour vous la faire toucher au doigt, je vous demande jusqu'où ne va pas le dérèglement d'une conscience aveugle et présomptueuse ? Du moment qu'elle s'est érigée en conscience, dites-moi les crimes qu'elle n'excuse pas, et qu'elle ne colore pas ? Quand, par exemple, l'ambition s'est fait une conscience de ses maximes pour parvenir à ses fins, dites-moi les devoirs qu'elle ne viole pas, les sentiments d'humanité qu'elle n'étouffe pas, les lois de probité, d'équité, de fidélité, qu'elle ne renverse pas ? Cons-

science tant qu'il vous plaira : corrompue qu'elle est par l'ambition, dites-moi les malignes jalousies qu'elle n'inspire pas, les damnables intrigues qu'elle n'entretient pas ; les fourberies, les trahisons dont, s'il est nécessaire, elle ne s'aide pas ? Quand la conscience est de concert avec la cupidité et l'envie d'avoir, dites-moi les injustices qu'elle ne permet pas, les usures qu'elle ne favorise pas, les simonies qu'elle ne pallie pas, les vexations, les violences, les mauvais procès, les chicanes qu'elle ne justifie pas ? Quand la conscience est formée par l'animosité et la haine, dites-moi les ressentiments, les aigreurs qu'elle n'autorise pas, les vengeances qu'elle n'appuie pas, les divisions scandaleuses, les inimitiés qu'elle ne fomente pas, les fiertés, les duretés qu'elle n'approuve pas ? Non, encore une fois, rien ne l'arrête : pervertie qu'elle est d'une part, et néanmoins conscience de l'autre, elle ose tout, elle entreprend tout, elle se porte à tout. Elle couvre la multitude des péchés, et des péchés les plus énormes, non pas comme la charité, en les effaçant, mais en les tolérant, en les soutenant, en les défendant.

Avec une fausse conscience, que ne firent pas les Juifs ? Ils crucifièrent le Saint des saints, ils mirent à mort Jésus-Christ. Voilà jusqu'où pouvait aller la fausse conscience des hommes, et voilà jusqu'où s'est portée la fausse conscience d'un peuple qui, d'ailleurs, se piquait et se glorifiait d'avoir de la religion. Du plus horrible de tous les crimes, qui était le déicide, il s'est fait une religion, et, par le même principe, on commet tous les jours dans le monde, quoique sans effusion de sang, les plus cruels homicides. C'est-à-dire, avec une fausse conscience, on égorge son prochain, on lui porte en secret des coups mortels, on lui ôte l'honneur, qui lui est plus cher que la vie ; on détruit sa réputation, on ruine par de mauvais offices sa fortune et son cré-

dit. Ne vous offensez pas de la comparaison des Juifs ; elle n'a que trop de fondement. En effet, avec une fausse conscience, les Juifs n'appréhendèrent point d'être souillés du sang du juste, qu'ils demandèrent à Pilate, quoiqu'en même temps, scrupuleux et superstitieux, ils refusassent d'entrer chez Pilate même, parce qu'il était Gentil, et qu'ils craignaient de devenir impurs et de se mettre hors d'état de manger la Pâques. Et, par un abus tout semblable, et si commun aujourd'hui dans le monde, avec une fausse conscience on avale le chameau et on le digère, tandis qu'on craint d'avaler le moucheron. C'est-à-dire avec une fausse conscience, on s'abandonne aux plus violentes et aux plus ardentes passions, on se satisfait, on se venge, on s'empare du bien d'autrui, on le retient injustement, on dévore la veuve et l'orphelin, on dépouille le pauvre et le faible, tandis qu'à l'exemple des pharisiens, on se fait des crimes de certains points très-peu importants ; on est exact et régulier comme eux jusqu'au scrupule sur de légères observances qui ne regardent que les dehors de la religion, pendant que l'on se moque et que l'on se joue de ce qu'il y a dans la religion et dans la loi de Dieu de plus grand et de plus indispensable, savoir : la justice, la miséricorde et la foi.

Qu'est-ce que la fausse conscience ? un abîme, dit saint Bernard, mais un abîme inépuisable de péchés ; *Conscientia quasi abyssus multa* (1) ; une mer profonde et affreuse, dont on peut bien dire que c'est là où se trouve des reptiles sans nombre : *Mare magnum ac spatiosum : illic reptilia, quorum non est numerus* (2). Pourquoi des reptiles ? parce que de même, dit ce Père, que le reptile s'insinue et se coule subtilement, aussi le péché se glisse-t-il comme imperceptiblement

(1) Bern. — (2) Psalm., ciii, 25.

dans une conscience où la passion et l'erreur lui donnent entrée. Et pourquoi des reptiles sans nombre ? parce que de même que la mer, par une prodigieuse fécondité, est abondante en reptiles, dont elle produit des espèces innombrables, et de chaque espèce un nombre infini, aussi la conscience erronée est-elle féconde en toutes sortes de péchés qui naissent d'elle et qui se multiplient en elle.

Car c'est là, poursuit saint Bernard, où s'engendrent les monstres : *Illic reptilia*. C'est dans la fausse conscience où se couvent les envies, les aversions noires et pleines de venin ; là où se forment les médisances raffinées, les calomnies enveloppées, les intentions de nuire, les perfidies déguisées, et, par une maudite politique, artificieusement dissimulées ; là où croissent et se nourrissent les désirs charnels, suivis de consentements volontaires que l'on ne discerne pas ; les attachements secrets mais criminels dont on ne se défie pas ; les passions naissantes, mais bientôt dominantes, auxquelles on ne résiste pas ; là où se cache l'orgueil sous le masque de l'humilité, l'hypocrisie sous le voile de la piété, la sensualité la plus dangereuse sous les apparences de l'honnêteté ; là où les vices s'amassent en foule, parce que c'est là qu'ils sont comme dans leur centre et dans leur élément : *Illic reptilia quorum non est numerus*. A quoi n'est-on pas exposé, et de quoi n'est-on pas capable en suivant une conscience aveuglée par le péché ?

N'en demeurons pas là : j'ajoute qu'avec une fausse conscience, on commet le mal hardiment et tranquillement. Hardiment, parce qu'on y trouve dans soi-même nulle opposition ; tranquillement, parce qu'on n'en ressent aucun trouble, la conscience, dit saint Augustin, étant alors d'intelligence avec le pécheur, et le pécheur, dans cet état, ayant fait comme un pacte avec

sa conscience, qui le met enfin dans la funeste possession de pécher et d'avoir la paix. Or la paix dans le péché est le plus grand de tous les maux. Non, chrétiens, le péché sans la paix n'est point absolument le plus grand mal que nous ayons à craindre, et la paix hors du péché serait sans exception le plus grand bien que nous puissions désirer. Mais l'un et l'autre ensemble, c'est-à-dire la paix dans le péché, et le péché avec la paix, c'est le souverain mal de cette vie, et ce qu'il y a pour le pécheur de plus approchant de la réprobation.

Or voilà, mes chers auditeurs, ce que produit la fausse conscience. Prenez garde, s'il vous plaît, à la remarque de saint Bernard, qui éclaircira ma pensée. Il distingue quatre sortes de consciences : la bonne, tranquille et paisible ; la bonne, gênée et troublée ; la mauvaise, dans l'agitation et dans le trouble ; la mauvaise, dans le calme et la paix : et là-dessus écoutez comment il raisonne. Une bonne conscience tranquille et paisible, c'est, dit-il, sans contestation un paradis anticipé ; une bonne conscience gênée et troublée, c'est comme un purgatoire dans cette vie, dont Dieu se sert quelquefois pour éprouver les âmes les plus saintes ; une mauvaise conscience dans l'agitation et dans le trouble que lui cause la vue de ses crimes, c'est une espèce d'enfer. Mais il y a encore, ajoute-t-il, quelque chose de pire que cet enfer : et quoi ? une mauvaise conscience dans la paix et dans le calme, et c'est où la fausse conscience aboutit. Car, dans la conscience criminelle, mais troublée de la vue de son péché, quelque image qu'elle nous retrace de l'enfer, au moins y a-t-il encore des lumières ; et par conséquent, au moins y a-t-il encore des principes de componction, de contrition, de conversion. Le pécheur se révolte contre Dieu, mais au moins sait-il bien qu'il est rebelle, mais au



moins ressent-il lui-même le malheur et la peine de sa rébellion ; sa passion le domine et le rend esclave de l'iniquité ; mais au moins ne l'empêche-t-elle pas de connaître ses devoirs, ni d'être soumis à la vérité. Donnez-moi le mondain le plus emporté dans son libertinage ; tandis qu'il a une conscience droite, il n'est pas encore tout à fait hors de la voie de Dieu : pourquoi ? parce que, malgré ses emportements, il voit encore le bien et le mal, et que cette vue peut le ramener à l'un et le retirer de l'autre.

Mais dans une fausse conscience il n'y a que ténèbres, et que ténèbres intérieures, plus funestes mille fois que ces ténèbres extérieures dont nous parle le Fils de Dieu, puisqu'elles sont la source de l'obstination du pécheur, et de son endurcissement. Ténèbres intérieures de la conscience, qui font que le pécheur au milieu de ses désordres, est content de lui-même, se tient sûr de Dieu, se rend de secrets témoignages d'une vaine innocence dont il se flatte, pendant que Dieu le réprouve, et prononce contre lui les plus sévères arrêts.

Et c'est là, chrétiens, ce que j'ai prétendu, quand j'ai dit, en dernier lieu, qu'avec une fausse conscience on commet le mal sans ressource ; car la grande ressource du pécheur, c'est la conscience droite et saine, qui, en commettant même le péché, le condamne et le reconnaît comme péché. C'est par là que Dieu nous rappelle, par là que Dieu nous presse, par là que Dieu nous force, pour ainsi dire, de rentrer dans l'ordre, et dans la soumission et l'obéissance due à sa loi. Ce fut par là que la grâce de Jésus-Christ, victorieuse, triompha du cœur d'Augustin : cette rectitude, et, pour ainsi dire, cette intégrité de conscience que saint Augustin avait conservée jusque dans ses plus grands dérèglements, fut le remède et la guérison de ses dérè-

glements mêmes. Oui, Seigneur, disait-il à Dieu, dans cette humble confession de sa vie que je puis proposer aux âmes pénitentes comme un parfait modèle ; oui, Seigneur, voilà ce qui m'a sauvé, ce qui m'a retiré du profond abîme de mon iniquité : ma conscience, déclarée pour vous contre moi ; ma conscience, quoique coupable, juge équitable d'elle-même, voilà ce qui m'a fait revenir à vous. Voyez-vous, chrétiens, la conduite de la grâce dans la conversion d'Augustin ? ce fonds de conscience qui était resté en lui, et que le péché même n'a pu détruire, fut le fonds de toutes les miséricordes que Dieu voulait exercer sur lui : le trouble de cette conscience criminelle, mais, malgré son péché, conforme à la loi, fut la dernière grâce, mais en même temps la plus efficace et la plus invincible de toutes les grâces, que Dieu s'était réservée pour fléchir et pour amollir la dureté de ce cœur impénitent. Pensée consolante pour un pécheur intérieurement agité et livré aux remords de sa conscience. Tandis que ma conscience me fait souffrir cette gêne cruelle, mais salutaire ; tandis qu'elle me reproche mon péché, Dieu ne m'a pas encore abandonné, sa grâce agit encore sur moi : il y a encore pour moi de l'espérance ; mon salut est encore entre mes mains, et les miséricordes du Seigneur enfin ne sont pas encore épuisées : ces remords dont je suis combattu m'en sont une preuve et une conviction sensible, puisque Dieu me marque par là la voie que je dois suivre pour retourner à lui.

Et en effet, avec une conscience droite, quelque éloigné de Dieu que l'on puisse être, on revient de tout. C'est ce que l'expérience nous fait voir tous les jours en mille sujets où Dieu, comme dit saint Paul, se plaît à manifester les richesses de sa grâce, et qui, après avoir été les scandales du monde par leur vie abominable, en deviennent, par leur conversion, les

exemples les plus éclatants et les plus édifiants. Au contraire, avec une fausse conscience, mortellement blessé, on est dans l'impuissance de guérir; engagé dans les plus grands crimes et dans les plus longs égarements, on est sans espérance de retour. Avec une fausse conscience, on est incorrigible et inconvertible; on s'opiniâtre, on s'endurcit, on vit et on meurt dans son péché : d'où il s'ensuit que la fausse conscience, et surtout la paix de la fausse conscience, dans l'ordre des jugemens de Dieu, doit être regardée du pécheur, non-seulement comme une punition de Dieu, mais comme la plus formidable des vengeances de Dieu, mais comme le commencement de la réprobation de Dieu.

Et voilà pourquoi, dit saint Chrysostome (ne perdez pas cette réflexion, qui a quelque chose de touchant quoique terrible), quand Isaïe, animé du zèle, de la gloire et des intérêts de Dieu, semblait vouloir porter Dieu à punir les impiétés de son peuple, il n'employait point d'autres expressions que celle-ci : *Excæca cor populi hujus* (1); aveuglez le cœur de ce peuple, c'est-à-dire la conscience de ce peuple. Il ne lui disait pas : Seigneur humiliez ce peuple, confondez ce peuple, accablez, opprimez, ruinez ce peuple. Tout cela lui paraissait peu en comparaison de l'aveuglement, et c'est à cet aveuglement de leurs cœurs qu'il réduisait tout. *Excæca cor*. Comme s'il eût dit à Dieu : C'est par là, Seigneur, que vous vous vengerez pleinement. Guerres, pestes, famines, calamités temporelles, ne seraient pour ces âmes révoltées que des demi-châtiments : mais répandez dans leurs consciences des ténèbres épaisses, et la mesure de votre colère, aussi bien que de leur iniquité, sera remplie. Il concevait donc que l'aveuglement de

(1) Isaï., vi, 10.

leur fausse conscience était la dernière et la plus affreuse peine du péché.

Mais, c'est pour cela même que, par un esprit tout contraire à celui d'Isaïe, je fais aujourd'hui une prière tout opposée, en disant à Dieu : Ah ! Seigneur, quelque irrité que vous soyez, n'aveuglez point le cœur de ce peuple, n'aveuglez point les consciences de ceux qui m'écotent ; et que je n'aie pas encore le malheur de servir malgré moi, par l'abus qu'ils feraient de votre parole et de mon ministère, à la consommation et aux tristes suites de leur aveuglement. Déchargez votre colère sur tout le reste, mais épargnez leurs consciences. Leurs biens et leurs fortunes sont à vous, faites-leur-en sentir la perte, mais ne les privez pas de ces lumières qui doivent les éclairer dans le chemin de la vertu. Humiliez-les, mortifiez-les, appauvrissez-les, anéantissez-les selon le monde ; mais n'éteignez pas le rayon qui leur reste pour les conduire. A tout autre punition qu'il vous plaira de les condamner, ils s'y soumettront : mais ne les mettez pas à l'épreuve de celle-ci en leur ôtant la connaissance et la vue de leurs obligations : car ce serait les perdre et les perdre sans ressource, ce serait, dès cette vie, les réprouver. J'achève. Fausse conscience aisée à former, fausse conscience dangereuse et pernicieuse à suivre, c'est ce que je vous ai fait voir. Enfin, fausse conscience, excuse inutile pour nous justifier devant Dieu : c'est la dernière partie.

## III

Il en faut convenir, chrétiens, Dieu, qui est miséricordieux aussi bien que juste, ne nous ferait pas des crimes de nos erreurs, si c'étaient des erreurs involontaires et de bonne foi ; et il n'y aurait point de pécheur qui n'eût droit de se prévaloir de sa fausse conscience, et qui ne pût avec raison l'alléguer à Dieu comme une légitime excuse de son péché, si la fausse conscience avait ce caractère de sincérité dont je parle. Mais on demande si elle l'a toujours, ou du moins si elle l'a souvent ? Cette question est d'une extrême conséquence, parce qu'elle renferme une des règles, et j'ose dire des plus importantes règles d'où dépend, dans l'usage et dans la pratique, le discernement et le jugement exact que chacun de nous sait faire des actions de sa vie. Il s'agit donc de savoir si ce caractère de bonne foi convient ordinairement aux consciences aveugles et erronées des pécheurs du siècle ; en sorte qu'une conscience aveugle et erronée à l'égard des pécheurs du siècle puisse communément leur être un titre pour se disculper et se justifier devant Dieu. Ah ! mes chers auditeurs, plutôt à Dieu que cela fût ainsi ! un million de péchés cesseraient aujourd'hui d'être péchés, et le monde, sans grâce et sans pénitence, se trouverait déchargé d'une infinité de crimes dont le poids a fait gémir de tout temps et fait encore gémir les âmes vertueuses.

Mais si cela était, reprend saint Bernard, pourquoi David, ce saint roi, dans la ferveur de sa contrition, aurait-il demandé à Dieu, comme une grâce, qu'il oubliât ses ignorances passées, voulant marquer par là celles qui avaient causé le désordre et la corruption

de sa conscience? *Delicta juventutis meae, et ignorantias meas ne memineras* (1). N'aurait-il pas dû dire au contraire : Seigneur, souvenez-vous de mes ignorances, et ne les oubliez jamais? car, puisqu'elles me doivent tenir lieu de justification auprès de vous, il est de mon intérêt que vous en conserviez le souvenir, et que vous les ayez toujours présentes. Est-ce ainsi qu'il parle? Non; il dit à Dieu : Oubliez-les, effacez-les de ce livre redoutable que vous produirez contre moi, quand vous me jugerez dans toute la rigueur de votre justice. Ne vous souvenez point alors du mal que j'ai fait et que je n'ai pas connu; puisque ne l'avoir pas connu, dans l'obligation où j'étais de le connaître, est déjà un crime dont vous seriez en droit de me punir : *Et ignorantias meas ne memineras*. Il n'est donc pas vrai que l'ignorance, et par conséquent la fausse conscience, soit toujours une excuse recevable auprès de Dieu.

Il y a plus, et je prétends qu'elle ne l'est presque jamais. et que dans le siècle où nous vivons, c'est un des prétextes les plus frivoles. Pourquoi? par deux raisons invincibles et sans réplique : 1° parce que dans le siècle où nous vivons, il y a trop de lumière pour pouvoir supposer ensemble une conscience dans l'erreur, et une conscience de bonne foi : 2° parce qu'il n'y a point de fausse conscience que Dieu dès maintenant ne puisse confondre par une autre conscience droite qui reste en nous, ou qui, quoique hors de nous, s'élève contre nous malgré nous-mêmes. Encore un moment d'attention, et vous en allez être persuadés.

Non, chrétiens, dans un siècle aussi éclairé que celui où Dieu nous a fait naître, nous ne devons pas présumer qu'il se trouve aisément parmi les hommes des consciences erronées et au même temps innocen-

(1) Psalm., xxiv, 7.

tes. Il y en a peu dans le monde de ce caractère; et dans le lieu où je parle, je ne craindrais pas d'avancer qu'il n'y en a absolument point. Car, sans m'étendre en général sur la proposition, si vous, mon cher auditeur, à qui je m'adresse en particulier, aviez été fidèle aux lumières que la grâce de Dieu vous avait abondamment communiquées, et si vous aviez usé des moyens faciles qu'il vous avait mis en main pour vous éclaircir du fond de vos obligations, jamais ces erreurs, qui ont été la source de tant de désordres, ne vous auraient aveuglé, ni n'auraient perverti votre conscience. Souffrez que je vienne au détail. Par exemple, si, avant que d'agir et de décider sur des choses essentielles, vous vous étiez défié de vous-même; si vous aviez eu, et si vous eussiez voulu avoir un ami droit et chrétien qui vous eût parlé sincèrement et sans ménagement: si vous aviez donné un libre accès à ceux dont vous pouviez apprendre la vérité; si votre délicatesse ou votre répugnance à les écouter ne leur avait pas fermé la bouche; si par là les adulateurs ne s'étaient pas emparés de votre esprit; si parmi les ministres du Seigneur, qui devaient être pour vous les interprètes de sa loi, vous aviez eu recours à ceux qu'il avait plus libéralement pourvus du don de la science, et que l'on connaissait pour tels; si au lieu d'en choisir d'intelligents, vous n'en aviez pas cherché d'indulgents et de complaisants; si, jusque dans le tribunal de la pénitence, vous n'aviez pas préféré ce qui vous était commode à ce qui vous aurait été salutaire, cette fausse conscience que nous examinons ici, ne se serait pas formée en vous. Elle n'est donc venue que de vos résistances à la grâce et aux vues que Dieu vous donnait; elle ne s'est formée que parce que vous avez vécu dans une indifférence extrême à l'égard de vos devoirs, que parce que le

dernier de vos soins a été de vous instruire, que parce qu'emporté par le plaisir, occupé des vains amusements du siècle, ou accablé volontairement et sans nécessité de mille affaires temporelles, vous vous êtes peu mis en peine d'étudier votre religion : que parce qu'aimant avec excès votre repos, vous avez évité d'approfondir ce qui l'aurait évidemment mais utilement troublé : elle ne s'est formée que parce que, dans le doute, vous vous en êtes rapporté à votre propre sens ; que parce que vous vous êtes fait une habitude de votre présomption, jusqu'à croire que vous aviez seul plus de lumière que tous les autres hommes, que parce que vous vous êtes mis en possession d'agir en effet toujours selon vos idées, rejetant de sages conseils. ne pouvant souffrir nul avis, ne voulant jamais être contredit, faisant gloire de votre indocilité, et, comme dit l'Écriture, ne voulant rien entendre, ni rien savoir. de peur d'être obligé de faire et de pratiquer : *Noluit intelligere ut bene ageret* (1).

C'est ainsi, dis-je, mon cher auditeur, que, suivant le torrent et le cours du monde, vous vous êtes fait une conscience à votre gré, et vous êtes tombé dans l'aveuglement. Or, n'êtes-vous pas le plus injuste des hommes, si vous prétendez qu'une conscience fondée sur de tels principes vous rende excusable devant Dieu ? Cela serait bon pour des âmes païennes enveloppées dans les ténèbres de l'infidélité ; cela serait bon peut-être pour de certaines âmes abandonnées à la grossièreté de leur esprit. et par la destinée de leur état, vivant sans éducation, et presque sans instruction. Mais pour vous, chrétiens, qui vous piquez en tout le reste d'intelligence et de discernement ; pour vous que la lumière, si je puis ainsi parler, investit de

(1) Psalm., xxv. 4.



toutes parts; pour vous à qui il est si facile d'être instruits de la vérité et de la connaître à fond, quel droit avez-vous de dire que c'est l'erreur de votre conscience qui vous a trompés? Abus, mon cher auditeur, excuse vaine, et qui n'a point d'autre effet que de vous rendre encore plus criminel. C'est ce voile de malice dont parle l'Apôtre, et quand vous vous en servez, vous ne faites qu'augmenter votre crime, en rejetant sur Dieu ce que vous devez avec confusion vous imputer à vous-même.

D'autant plus condamnables au tribunal de Dieu (remarquez bien ceci, s'il vous plaît, chrétiens, c'est un second titre dont Dieu, se servira contre nous); d'autant plus condamnables, que Dieu, dans le jugement qu'il fera de nous, ne nous jugera pas seulement sur les erreurs de nos consciences absolument considérées; mais sur les erreurs de nos consciences comparées à l'intégrité de la conscience des païens; mais sur les erreurs de nos consciences opposées à notre exactitude, et à notre sévérité même pour les autres; mais sur les erreurs de nos consciences comparées à la droiture des premières vues et des premières notions que nous avons eues du bien ou du mal, avant que le péché nous eût aveuglés. Car tout cela, dit saint Augustin, ce sont autant de règles pour former en nous une conscience éclairée et pure, ou du moins pour l'y rétablir. Et parce que nous les aurons négligées ces règles, ces règles deviendront contre nous autant de sujets de condamnation. Ne serais-je pas heureux, si je vous persuadais aujourd'hui de vous les rendre utiles et nécessaires?

Dieu se servira de la conscience des païens pour condamner les erreurs des chrétiens. Ainsi Tertullien, instruisant les femmes chrétiennes, les confondait-il sur certains scandales dont quelques-unes, remplies de

l'esprit du monde, ne se faisaient nulle conscience, et en particulier sur cette immodestie dans les habits, sur ces nudités criminelles si contraires à la pudeur. Car n'est-il pas indigne, leur disait-il, qu'il y ait des païennes dans le monde plus régulières là-dessus et plus consciencieuses que vous? N'est-il pas indigne que les femmes arabes, dont nous savons les mœurs et les coutumes, bien loin d'être sujettes à de tels désordres, les aient toujours détestés comme une espèce de prostitution; et que vous, élevées dans le christianisme, vous prétendiez les justifier par un usage corrompu, dont le monde en vain s'autorise, puisque Dieu l'a en horreur et le réproûve? Or sachez, ajoutait ce Père, que ces païennes et ces infidèles seront vos juges devant Dieu. Et moi, chrétiens auditeurs, suivant la même pensée, je vous dis : N'est-il pas bien étrange et bien déplorable que nous nous permettions aujourd'hui impunément et sans remords cent choses dont nous savons que les païens se sont fait des crimes? que dans la justice, par exemple, on ne rougisse point de je ne sais combien de ruses, de détours, de chicanes, que la probité de l'aréopage n'aurait pas souffertes; que dans le commerce on veuille soutenir des usures que toutes les lois romaines ont condamnées; que dans le christianisme on veuille qualifier de divertissements honnêtes, au moins permis, des spectacles qui, selon le rapport de saint Augustin, rendaient infâmes dans le paganisme ceux qui les représentaient? D'où procédaient ces sentiments? d'où procédait la sévérité de ces lois, sinon de la rectitude naturelle de la conscience? et c'est cette conscience des païens qui réproûvera la nôtre. Car il est de la foi qu'ils s'élèveront contre nous au jugement dernier, et il est certain que cette comparaison d'eux à nous, et de nous à eux, sera un des plus sensibles reproches de notre aveuglement.

N'allons pas si loin : nous avons une conscience éclairée, pour qui ? pour les autres ; et aveugle, pour qui ? pour nous-mêmes : une conscience exacte pour les autres jusqu'au scrupule, et indulgente pour nous-mêmes jusqu'au relâchement. Que fera Dieu ? il confrontera ces deux consciences, pour condamner l'une par l'autre. Car il est encore de la foi que nous serons jugés comme nous aurons jugé les autres, et que Dieu prendra pour nous la même mesure que nous aurons prise pour eux.

Enfin, Dieu nous rappellera à ces premières vues, à ces notions si justes et si saintes que nous avons du péché avant que le péché nous eût aveuglés. Quelque renversement qui se soit fait dans notre conscience, nous n'avons pas oublié ce bienheureux état où l'innocence de notre cœur, jointe à l'intégrité de notre raison, nous dégageait des illusions et des erreurs du siècle ; nous nous souvenons encore de ces idées primitives qui nous faisaient juger si sainement des choses par rapport à la loi de Dieu ; ce péché, que nous traitons maintenant de bagatelle, nous paraissait un monstre : et c'était la conscience qui nous inspirait ce sentiment. Qu'est devenue cette conscience ? comment s'est-elle si prodigieusement changée ? c'était le fruit d'une éducation chrétienne ; on l'avait cultivée, on l'avait perfectionnée par tant de sages conseils. Que nous disait elle autrefois, et pourquoi ne nous dit-elle plus ce qu'elle nous disait alors ? D'où est venue une corruption si générale et si fatale ? On ne nous reconnaît plus, et nous ne nous reconnaissons plus nous-mêmes. C'est, nous dira Dieu, que vous avez donné entrée à la passion, et que la passion a étouffé toutes les semences de vertu que j'avais jetées dans votre âme. Or, vous est-il pardonnable de n'avoir pas conservé tant de bons principes qui devaient vous servir

de règles dans tout le cours de votre vie ? Vous est-il pardonnable d'avoir éteint tant de lumières, des lumières si pures, et de vous être volontairement plongé dans les ténèbres d'une fausse conscience ?

C'est donc, mes chers auditeurs, de ce désordre de la fausse conscience que je vous conjure aujourd'hui de vous préserver ou de revenir. Pour cela souvenez-vous de ces deux maximes qui sont d'une éternelle vérité, et sur lesquelles doit rouler toute votre conduite : l'une, que le chemin du ciel est étroit, et l'autre, qu'un chemin étroit ne peut jamais avoir de proportion avec une conscience large. La première est fondée sur la parole de Jésus-Christ : *Arcta via est que ducit ad vitam* (1) ; et la seconde est évidente par elle-même. Pour peu que vous soyez chrétiens, il n'en faudra pas davantage pour vous faire prendre le dessein d'une solide et parfaite conversion. Souvenez-vous qu'il est bien en votre pouvoir de former vos consciences comme il vous plaît, mais qu'il ne dépend pas de vous d'élargir la voie du salut : souvenez-vous que ce n'est pas la voie de Dieu qui doit s'accommoder à vos consciences, mais que ce sont vos consciences qui doivent s'accommoder à la voie de Dieu. Or c'est ce qui ne se pourra jamais, tandis que vous les réglerez sur les maximes relâchées du siècle. Il faut qu'elles se resserrent, ou par une juste crainte, ou par une obéissance fidèle, pour parvenir à ce degré de proportion sans lequel elles ne peuvent être que des consciences réprouvées. Si, à mesure que vous vous licenciez dans l'observation de vos devoirs, le chemin du ciel devenait plus large et plus spacieux, ah ! mon frère, s'écrie saint Bernard, bien loin de vous troubler dans la possession de cette vie libre et commode, je

(1) Matth., VII, 14.

vous y confirmerais en quelque sorte moi-même. A la bonne heure, vous dirais-je : puisque vous avez trouvé une route, et plus facile, et aussi sûre pour arriver au terme de votre salut, suivez-la hardiment, et, si vous le voulez, usez là-dessus de tous vos droits. Mais il n'en va pas ainsi : car l'Écriture ne nous parle point de ce chemin large qui conduit à la vie. Il n'y a qu'une seule porte pour y entrer, et l'Évangile nous apprend que pour passer par cette porte il faut faire effort : *Contendite* (1). Faisons-le, chrétiens, ce généreux effort : nous en serons bien payés par la gloire qui nous est promise, et que je vous souhaite, etc.

(1) Luc., XIII, 24.



## SIXIÈME LECTURE

TROISIÈME DIMANCHE DE L'AVENT. — SOIR

### SUR LA SÉVÉRITÉ ÉVANGÉLIQUE

---

#### RÉSUMÉ

SUJET. *Je suis la voix de celui qui crie dans le désert: Rendez droite la voie du Seigneur.*

Cette voie du Seigneur est la voie étroite du salut. Mais combien ignorent cette voie étroite, et ne savent pas en quoi consiste la sévérité évangélique ! Il est donc nécessaire de leur en donner une juste idée dans ce discours.

DIVISION. Nul homme ne fit profession d'une vie plus austère que Jean-Baptiste : nul homme ne fut plus sévère dans ses mœurs. Mais dans sa sévérité même, ce fut un homme désintéressé, un homme humble et un homme charitable. Trois caractères opposés à la fausse sévérité des pharisiens. Car quel était le fond de cette sévérité pharisaïque ? un esprit d'intérêt, un orgueil secret et une dureté impitoyable pour le prochain. Mais la vraie sévérité de l'Évangile consiste dans un plein désintéressement, 1<sup>o</sup> partie ; dans une sincère humilité, 2<sup>o</sup> partie : dans une charité patiente et compatissante, 3<sup>o</sup> partie.

PREMIÈRE PARTIE. Désintéressement, premier caractère de la sévérité évangélique, selon cette parole de Jésus-Christ : *Quiconque ne renonce pas d'esprit et de cœur à tout ce qu'il a, ne peut être mon disciple.* Car, pour développer ce point important, s'il faut mesurer la sévérité chrétienne par quelque règle, ce ne doit être, 1<sup>o</sup> ni par la difficulté des choses qu'on entreprend, 2<sup>o</sup> ni par l'éclat d'une vie extérieurement mortifiée, 3<sup>o</sup> ni par un certain zèle de réforme, 4<sup>o</sup> ni par un abandon effectif de certains

intérêts particuliers ; mais par un désintéressement général, absolu, sincère.

1° Ce n'est point par la difficulté des choses qu'on entreprend : pourquoi ? par la raison qu'en donne saint Chrysostome, savoir, que les choses même les plus difficiles nous deviennent faciles et agréables dans la vue d'un intérêt humain : et qu'il y aurait alors plus de peine à s'en abstenir qu'à les faire. Par exemple, on ne dira pas que la vie laborieuse d'un avare et la servitude d'un courtisan, doivent être comptées pour des exercices de l'abnégation chrétienne. Leur abnégation serait, au contraire, à l'un, de ne point tant se fatiguer pour contenter son avarice, et à l'autre, de ne point tant se captiver pour satisfaire son ambition. Car voilà ce qui leur coûterait.

2° Ce n'est point par une vie extérieurement mortifiée ; en voici la preuve : c'est que dans cet extérieur de mortification, il peut encore y avoir un intérêt caché où la nature se trouve. Ainsi les pharisiens paraissaient mortifiés : pourquoi ? pour se rendre maîtres des esprits, et pour parvenir à leurs fins. Si donc il arrivait que nous prissions les mêmes voies, et que tout cet éclat de mortification n'aboutit qu'à conduire une intrigue et à soutenir un parti, pourrait-on penser alors qu'il y eût le moindre vestige de cette sévérité que nous a enseignée Jésus-Christ ?

3° Ce n'est point par un certain zèle de réformer et de maintenir la discipline ; car ce zèle ne coûte rien dans les discours. Mais voulons-nous connaître si c'est l'effet de la vraie sévérité de l'Évangile, voyons si ce zèle nous rend moins intéressés, et s'il nous dégage de ces vues humaines qui infectent ce qu'il y a de plus sacré dans le culte de Dieu. Nous exagérons en paroles la sévérité du christianisme ; mais dans la pratique nous agissons comme le reste des hommes, souvent pis que le reste des hommes, parce qu'il y va de notre intérêt. Et en cela on ne manque pas d'adresse, pour avoir toujours la réputation d'homme sévère, et pour agir néanmoins comme les plus relâchés.

3° Ce n'est point même par l'abandon effectif de quelques intérêts particuliers : car il est aisé, dit saint Augustin, de renoncer à un intérêt pour un autre intérêt. Il faut donc, si nous voulons être vraiment sévères, selon l'esprit de l'Évangile, que notre désintéressement soit général, en sorte que nous ne cherchions que Dieu ; qu'il soit absolu, sans condition et sans réserve ; qu'il soit sincère, sans tout ce raffinement de la fausse vérité. Tandis que ce désintéressement chrétien a régné dans le christianisme, le christianisme s'est maintenu dans toute sa pureté ; mais dès que l'esprit

d'intérêt y est entré, nous avons commencé à dégénérer, et de là sont venus tant de désordres. Contentons-nous de Dieu ; Dieu nous suffira : il suffit bien pour tout ce qu'il y a de bienheureux dans le ciel ; il suffit bien pour lui-même.

DEUXIÈME PARTIE. Humilité, second caractère de la sévérité évangélique. Rien de plus parfait que cette sévérité : mais rien aussi de plus exposé à la tentation de l'orgueil. Cependant, dit saint Bernard, être humble, et être sévère à soi-même, ce ne sont point deux choses distinguées, dans les maximes de Jésus-Christ. C'est ce qui l'engagea à se déclarer si hautement contre les pharisiens. Peinture des pharisiens et de leur orgueil.

Or, si le Fils de Dieu n'a pu supporter ce faste dans les pharisiens, qui ne lui appartenaient en rien, comment, dit saint Grégoire, le supportera-t-il dans nous, qui sommes ses disciples ? Cependant est-il un désordre plus commun ? Où l'orgueil ne se glisse-t-il pas, puisqu'il s'insinue souvent jusque dans la haine de nous-mêmes, et dans les saintes rigueurs que nous exerçons sur nous-mêmes ?

Ce n'est pas qu'en bien des rencontres nous ne fassions les humbles, mais d'une humilité, dit saint Jérôme, qui ne risque rien. Vous diriez qu'il suffit d'être sévère pour être plein de soi-même ; on ne parle plus que de soi. Quoiqu'il y ait des conduites de grâces différentes, on n'estime plus que la sienne : on y voudrait réduire tous les autres ; et s'ils en s'écartent, on les croit perdus.

On veut pratiquer le christianisme dans toute sa sévérité ; mais on veut en avoir l'honneur. On se retire du monde ; mais on est bien aise que le monde le sache. On se mortifie en secret ; mais on fait si bien que ce secret cesse bientôt d'être secret, et l'on a cent biais pour le rendre public, en sauvant même les dehors de la modestie.

De là vient qu'on aime en tout la singularité. S'il y a quelque chose de nouveau, c'est à quoi l'on donne : bien différents en cela de saint Augustin, qui, pensant à se convertir, n'évita rien plus soigneusement que de le faire avec bruit. C'est assez qu'on ait un certain zèle de discipline et de réforme pour vouloir juger de tout, dominer partout, parvenir à tout.

Or ce levain de l'orgueil, 1° corrompt tout le mérite de notre sévérité, puisque ce n'est plus Dieu qui en est le motif ; 2° en détruit même le fonds et la substance. Car la sévérité chrétienne consiste à se faire violence : nulle violence quand on suit la nature ; et n'est-ce pas la nature que l'on suit en suivant son or-



gneil? Voilà pourquoi, dit saint Chrysostome, nous avons beaucoup moins de peine à faire plus que nous ne devons, qu'à faire ce que nous devons, parce qu'à faire plus qu'on ne doit, il y a une certaine gloire qui flatte.

La vraie austérité du christianisme est donc d'être humble. et de chercher l'obscurité. La vraie austérité, surtout pour les âmes vaines, est souvent de se tenir dans la voie commune, et d'y faire, sans être remarquées, tout le bien qu'on ferait dans une autre route avec plus d'éclat. Mais ce n'est point, mon Dieu, aux sages du monde, ce n'est pas même aux sages dévots, à ces dévots superbes, que vous avez révélé ces vérités; c'est aux petits et aux humbles: soyez-en béni.

TROISIÈME PARTIE. Charité, troisième caractère de la sévérité évangélique. Comment accorder l'une et l'autre, puisque la charité, selon saint Paul, couvre tout et supporte tout, et qu'au contraire la sévérité fait profession de n'excuser rien et de ne pardonner rien? Pour comprendre ce mystère, il n'y a qu'à distinguer les objets. Car l'Évangile veut que nous soyons sévères mais pour qui? pour nous-mêmes, et non pour les autres. Or, la sévérité pour nous-mêmes et la charité pour les autres, ce sont deux devoirs qui, bien loin de se combattre, s'entretiennent mutuellement.

En effet, c'est en pratiquant la charité à l'égard des autres, qu'on pratique à l'égard de soi-même ce qu'il y a dans la sévérité chrétienne de plus difficile et de plus parfait. Car être charitable, c'est être patient, modéré, doux, discret, détaché de soi-même. Or, pour cela, quelles violences ne faut-il pas se faire en mille rencontres.

Mais quel est le désordre? C'est qu'au lieu d'exercer cette sévérité envers nous-mêmes, nous l'employons toute contre nos frères. Je veux que notre sévérité produise en nous quelque réforme: mais si au même temps elle nous rend fâcheux aux autres, aigres, impatientes, critiques, médisants, vindicatifs, ce n'est plus qu'une fausse sévérité: et l'on peut dire de nous ce que Jésus-Christ disait des Pharisiens: que nous sommes de grands observateurs des petites choses, tandis que nous négligeons les plus importantes.

Car un des plus grands préceptes de la loi, c'est la charité; et voilà à quoi manquaient les Pharisiens, et sur quoi le Fils de Dieu leur faisait tant de reproches. Scrupuleux sur des points peu nécessaires, ils transgressaient librement les devoirs plus indispensables. Peinture naturelle de la piété de notre siècle. Une

femme communiera, se mortifiera, fera de longues prières ; et du reste, troublera toute une maison par ses caprices, et déchirera le prochain par ses médisances. Piété d'enfant, dit saint Chrysostome, après l'Apôtre. Mais quoi ! faut-il quitter toutes ces pratiques que la ferveur inspire ? Non : mais retenons-les selon la règle que Jésus-Christ nous a prescrite : *Faites d'abord celles-ci, c'est-à-dire les choses nécessaires. et n'omettez pas ensuite les autres.*

## DÉVELOPPEMENT

*Ego vox clamantis in deserto : Dirigite viam Domini.*

Je suis la voix de celui qui crie dans le désert : Rendez droite la voie du Seigneur. (*Saint Jean, chap. 1, 23.*)

SIRE,

Cette voie du Seigneur est sans doute, selon la pensée de tous les Pères de l'Église, et même dans le sens littéral, la voie étroite du salut, et Jean-Baptiste est le premier qui, comme précurseur de Jésus-Christ, fut envoyé au monde pour la faire connaître, pour la préparer dans les cœurs, pour l'aplanir sans l'élargir, mais surtout pour la rendre droite par les saintes règles qu'il nous a tracées, en nous exhortant à y entrer et à la suivre : *Dirigite viam Domini, rectas facite semitas ejus.* Voie étroite, voie unique, qui puisse désormais nous conduire à la vie. je dis à la vie éternelle : *Arcta via est quæ ducit ad vitam* (1). Car depuis le péché, dit saint Jérôme, il n'y a plus d'autre voie pour aller à Dieu que la voie de la mortification.

Mais, par une suite funeste de l'état malheureux où

(1) Matth., vii, 14.

le péché nous a réduits, combien ignorent cette voie et ne la savent pas discerner ? combien d'entre ceux mêmes qui la cherchent et qui croient l'avoir trouvée, s'y égarent néanmoins et s'y perdent ? En effet, nous apprenons de l'Écriture qu'il y a une voie dont les apparences sont trompeuses, que les hommes regardent comme une voie droite. mais dont les issues aboutissent à la mort : *Est via que videtur homini recta, no-rissima autem ejus ducunt ad mortem* (1). Il est donc aujourd'hui question, mes chers auditeurs, de vous préserver d'une illusion si dangereuse : il s'agit de vous donner une juste idée de la sévérité chrétienne, et c'est ce que j'entreprends dans ce discours. Ne prenons point d'autre modèle que Jean-Baptiste ; et parce que c'est par l'opposition des ténèbres que la lumière paraît plus éclatante, opposons la vraie sévérité de saint Jean à cette fausse sévérité des pharisiens, que le Fils de Dieu, dans l'Évangile, a si souvent et si hautement réprouvée. Qui jamais fit profession d'une vie plus austère que le divin précurseur ? qui jamais fut plus sévère dans ses mœurs ? Mais dans sa sévérité même, remarquez ceci, ce fut un homme désintéressé, ce fut un homme humble, et ce fut un homme charitable. Désintéressement le plus parfait : il ne tient qu'à lui d'être reconnu dans toute la Judée pour le Messie ; des prêtres, des lévites, députés de la synagogue, sont prêts à le saluer en cette qualité : mais sans se laisser prendre à l'éclat d'une dignité si auguste et si éminente, il proteste, non seulement qu'il n'est pas le Messie, mais qu'il n'est pas même prophète : *Elias es tu ? Non sum. Propheta es tu ? Non sum* (2). Humilité la plus héroïque ; bien loin d'accepter l'offre qu'on lui fait, il confesse qu'il n'est pas digne de rendre à ce Messie que l'on

(1) Prov., xvi, 25. — (2) Joan., i, 21.

cherche les plus vils services, ni de dénouer les cordons de ses souliers : *Cujus non sum dignus ut solvam corrigiam calceamentorum ejus* (1). Enfin, charité la plus pure et la plus solide : s'il a de la dureté, c'est pour lui-même ; et du reste, il emploie toute l'ardeur de son zèle à instruire les peuples, à toucher et à gagner les cœurs pour les gagner à Jésus-Christ : *Ego vox clamantis : Dirigite viam Domini*.

Voilà ce que j'appelle une sévérité vraiment évangélique : voilà ce qui manquait aux pharisiens, et qui manque encore à tant d'autres qui, selon le reproche de saint Jérôme, ont hérité, par une malheureuse succession, de tous les vices de ces prétendus dévots : *Væ vobis, ad quos pharisæorum vitia transierunt !* Ils se piquaient d'une piété sévère ; mais quel en était le fond ? Un esprit d'intérêt : Malheur à vous, leur disait le Sauveur du monde, qui faites de longues prières et qui cherchez à vous enrichir du patrimoine des veuves ! Un orgueil secret : Malheur à vous, poursuivait le Fils de Dieu, qui voulez partout dominer et tenir les premiers rangs ! Une dureté impitoyable pour le prochain : Malheur à vous, qui chargez vos frères de fardeaux pesants, dont ils sont accablés et qu'ils ne peuvent porter ! De là, mes chers auditeurs, tirons trois règles pour bien juger de la sévérité chrétienne, et concluons qu'elle doit surtout consister dans un plein désintéressement : c'est la première partie ; dans une sincère humilité : c'est la seconde ; et dans une charité patiente et compatissante ; c'est la troisième. On dira que cette matière ne convient pas à la cour, et moi je dis que c'est spécialement à la cour qu'elle convient. Car à la cour, comme partout ailleurs, on ne peut se sauver que par la voie étroite : et n'est-ce pas à la cour, plus que

(1) Luc., III, 16.

partout ailleurs, qu'on a, dans cette voie étroite, à se défendre de l'intérêt, de l'orgueil, des aversions, des animosités, des envies, de tout ce qui peut envenimer un cœur et l'endurcir? Je n'y persuaderai pas, mais au moins j'instruirai. La sévérité que j'y prêche n'y sera pas pratiquée, mais au moins elle y sera connue: et n'y eût-il que quelques âmes fidèles qui dussent profiter de cette instruction, ce sera assez pour moi. Dieu aura la gloire d'avoir trouvé jusque dans la cour, ou, plutôt, d'y avoir formé de parfaits adorateurs. Demandons, etc. *Ave Maria.*

## I

C'est par le retranchement de l'intérêt, ou plutôt de la cupidité qui s'attache à la poursuite de l'intérêt, que doit commencer cette circoncision du cœur dont parle si souvent l'Apôtre, et sans laquelle il est impossible d'entrer dans cette voie étroite de l'Évangile, qui conduit à la vie, et qui est le principe du salut: *Omnis ex vobis qui non renuntiat omnibus que possidet, non potest meus esse discipulus* (1). Quiconque ne renonce pas d'esprit et de cœur à tout ce qu'il a, beaucoup plus, à tout ce qu'il n'a pas et qu'il ne peut avoir sans injustice ou sans forcer l'ordre de Dieu, est incapable d'être mon disciple. Voilà le premier axiome de la morale de Jésus-Christ, qui, pour n'être que le plus bas degré de la perfection évangélique, ne laisse pas d'abord d'élever l'homme au-dessus de tout ce qui n'est point Dieu, et qui fait déjà réellement et solidement en lui ce que la philosophie païenne n'a jamais pu faire qu'en appa-

(1) Luc., xiv, 33.

rence dans ses plus parfaits et ses plus zélés sectateurs. D'où je conclus qu'un chrétien, quelque idée de sainteté qu'il se propose, n'aura jamais cet esprit de sévérité, propre de la loi de grâce, qu'autant qu'il aura cet esprit de désintéressement par où notre divin Maître a voulu que ses disciples fussent distingués.

Car pour vous en développer le mystère, prenez garde, s'il vous plaît, aux propositions que j'avance, et qui vont vous désabuser d'autant d'erreurs dont je craindrais avec sujet que vous ne fussiez prévenus. S'il faut mesurer la sévérité chrétienne par quelque règle, à parler exactement, ce ne doit point être, ni par la difficulté des choses que l'on entreprend ou que l'on est prêt à souffrir, ni par l'éclat d'une vie extérieurement austère et mortifiée, ni par un certain zèle de réforme dont on se pique dans les discours et dans les conversations du monde, ni par un abandon même effectif de quelques intérêts particuliers dont on consent à se dépouiller : pourquoi ? parce que tout cela précisément considéré, bien loin d'être ce que Jésus-Christ a prétendu, en nous obligeant à être sévères envers nous-mêmes, peut subsister, et subsiste en effet tous les jours avec les plus honteux relâchements du christianisme. Quelle est donc la marque sûre et infaillible de la sévérité que nous professons dans notre religion ? je le répète, un désintéressement général, absolu, sincère : trois qualités aussi rares dans le monde qu'elles sont estimables, et par où nous devons juger si nous sommes en effet devant Dieu ce que peut-être nous nous flattons bien injustement d'être devant les hommes. Cela mérite toute l'attention de vos esprits ; ne perdez rien d'une si importante matière.

Non, chrétiens, ce n'est point par la règle, ni de la difficulté des choses, ni du courage à les entreprendre ou à les souffrir, qu'il faut discerner la vraie sévérité

d'avec la fausse. Et la preuve en est évidente : parce que, comme raisonne fort bien saint Chrysostome, les choses même les plus fâcheuses, et celles dont la nature a le plus d'horreur, nous deviennent supportables, et même faciles et agréables, dans la vue d'un intérêt humain ; et quand nous agissons par le motif de cet intérêt, bien loin que nous nous fassions violence en nous abstenant, en nous surmontant, en nous captivant, on peut dire, et il est vrai, que nous nous la ferions tout entière en ne nous abstenant pas, en ne nous surmontant pas, en ne nous captivant pas.

Ce que nous prenons alors sur nous, nous nous l'accordons à nous-mêmes. Nous mortifions une passion, mais c'est pour suivre le mouvement et l'attrait d'une autre. Il nous en coûte, mais d'une manière qui ne choque point notre amour-propre, puisque au contraire c'est notre amour-propre, qui nous fait porter lui-même la pesanteur du joug, et qui cherche en cela à se satisfaire. Or, ce qui satisfait en nous l'amour-propre, ne peut pas être l'objet de la sévérité évangélique.

En effet, on ne dira pas que la vie pénible et laborieuse d'un avaro qui s'épuise pour amasser, soit une vie austère selon l'Évangile, ni que la servitude d'un courtisan qui, pour établir sa fortune, essuie tout et dévore tout, lui doive être comptée pour un exercice de cette abnégation qui fait le souverain mérite des justes, Au contraire, plus l'un et l'autre est déterminé, dans cette vue, à prendre sur soi-même, plus il est censé amateur de soi-même, et plus il est éloigné de cette sainte haine que le Fils de Dieu veut que nous ayons de nous-mêmes : pourquoi ? parce que l'intérêt qui le domine, et dont il s'est rendu esclave, n'est rien autre chose qu'un amour déréglé de soi-même qui le fait souffrir. Sa véritable abnégation (je parle de l'homme mondain) serait donc plutôt de ne pas souffrir

de la sorte, et de renoncer à cet intérêt pour lequel il renonce à tout le reste. Car voilà ce qui lui coûterait : mais c'est justement ce qu'il ne gagne jamais sur lui, parce que, selon la pensée de saint Ambroise, s'il se resserre, ce n'est point dans cette voie étroite et salutaire que Jésus-Christ nous a enseignée, mais, par un aveuglement bien déplorable, dans le chemin large et spacieux qui mène à la perdition.

Je dis plus, et je vous prie d'écouter ceci. Une vie exacte et extérieurement mortifiée n'est point toute seule un témoignage convaincant de la sévérité que nous cherchons, et qui est celle que l'Évangile nous recommande. En voici la raison, c'est que dans cet extérieur de mortification et de régularité, il peut y avoir un intérêt caché où la nature se trouve. Quel intérêt, me direz-vous ? un intérêt, chrétiens, d'autant plus difficile à vaincre, et plus dangereux, qu'il est plus déguisé et plus raffiné, c'est-à-dire un intérêt où la piété se mêle, et qui est revêtu de ce qu'il y a de plus spécieux et de plus éclatant dans la religion.

Car si la piété est utile à tout, comme disait saint Paul, quoiqu'il l'ait dit dans un sens bien différent de celui-ci, beaucoup plus la piété qui se pique d'exactitude et d'austérité. Or, telle est surtout celle de certains esprits, dont saint Augustin nous a si bien donné l'idée, qui se font, dit-il, un intérêt d'être sévères, et dont il semble que la politique soit d'être regardés dans le monde et tenus pour tels : et moi je soutiens que du moment qu'ils se font un intérêt de l'être, dès là ils cessent de l'être, et qu'il est impossible qu'ils le soient, parce qu'il n'y a point de contradiction plus positive dans la morale chrétienne que celle qui se rencontre entre ces deux termes, la recherche de l'intérêt et la sévérité.

Un exemple plausible, et d'autant plus touchant pour



nous, que Jésus-Christ, notre souverain maître, à force de nous le mettre devant les yeux, l'a consacré, pour ainsi dire, à notre instruction, c'est celui des pharisiens. Qu'y avait-il de plus régulier en apparence, et de plus détaché par profession de toutes les douceurs de la vie que les pharisiens parmi les Juifs? C'était l'esprit de leur secte. Cependant le Sauveur du monde ne put jamais les supporter; et la remarque de saint Jérôme est bien étonnante, que cet Homme-Dieu, qui était d'un côté la sagesse même, et de l'autre la douceur et la bonté même, fit toujours paraître plus d'indignation et un zèle plus amer contre cette prétendue sévérité pharisaïque, que contre les désordres les plus énormes des publicains et des femmes prostituées de Jérusalem.

Que manquait-il aux pharisiens pour être sévères? Ah! mes frères, répond saint Bernard, que ne leur manquait-il pas; ils avaient l'ombre de la sévérité, mais ils n'en avaient pas le corps, bien loin qu'ils en eussent l'esprit : pourquoi? parce qu'ils n'en affectaient les pratiques que pour s'en attirer les profits et les émoluments; c'est-à-dire que c'étaient des hommes mercenaires qui ne s'attachaient à la rigueur des observances de la loi que pour se maintenir dans la possession d'un misérable intérêt qui les aveuglait, et dont ils étaient jaloux; que pour parvenir à leurs fins; que pour contenter leur cupidité; que pour se rendre maîtres des esprits; que pour exercer un empire plus absolu, non-seulement sur les personnes, mais comme Jésus-Christ le leur reprochait, sur les revenus et les biens, et en particulier sur les biens de certaines veuves qui, préoccupées de l'opinion de leur sainteté, s'épuisaient pour fournir à leur entretien : *Vae vobis, quia comeditis domos viduarum* (1)! Car tout cela, ce

(1) Matth., xxiii, 14.

sont les points marqués par les évangélistes, sur quoi le Fils de Dieu avait coutume de s'étendre pour confondre ces sages du judaïsme, ne les épargnant jamais, et jugeant qu'il était nécessaire de découvrir l'abus de leur conduite, parce qu'il ne concevait rien de plus opposé à la pureté de ses maximes, que cet intérêt couvert du voile de la sévérité.

Si donc, chrétiens, pour nous appliquer cette divine morale, il arrivait, malheureusement pour nous, que nous prissions les mêmes voies, et qu'au milieu du christianisme dont nous professons la créance et le culte, nous fussions pharisiens d'action et de mœurs (ce n'est point une supposition chimérique; et saint Paul, qui prévoyait les malheurs dont l'Église était menacée, avertissait son disciple Timothée qu'il viendrait un temps où ce trafic de piété régnerait, même entre les fidèles, et qu'il y en aurait parmi eux dont la corruption de l'esprit et du cœur irait jusqu'à s'imaginer que la religion leur doit être un moyen pour réussir dans le monde : *Hominum mente corruptorum, existimantium questum esse pietatem* (1); il l'a prédit, chrétiens, et Dieu veuille que notre siècle ne soit point un de ceux qu'il a désignés par ces paroles! (c'est à vous et à moi de nous préserver d'un tel désordre); s'il arrivait, dis-je, qu'abusant d'une chose aussi sainte qu'est la sévérité évangélique, le scandale qu'a déploré saint Paul vint à se vérifier en nous; que n'ayant rien peut-être d'ailleurs par où nous pousser dans le monde et y faire quelque figure, nous entreprissions d'en venir à bout par les apparences d'une vie plus réformée, que par là l'on cherchât à s'établir, par là l'on se fit des amis, par là l'on se ménageât des patrons, par là, ou plutôt en cela, l'on eût des desseins, des espérances,

(1) I Tim., vi, 5.

des vues qui se produiraient dans leur temps, en sorte que cet éclat de piété et de piété sévère, n'aboutit qu'à conduire une intrigue, qu'à soutenir une entreprise, qu'à engager celui-ci, qu'à gagner celle-là, en un mot, qu'à entretenir cette société, ce commerce indigne qui a été un sujet d'horreur pour l'Apôtre : *Existimantium quæstum esse pietatem* : pourrait-on dire alors qu'il y eût là le moindre vestige de cette sévérité chrétienne, qui doit non-seulement nous rendre parfaits, mais parfaits comme notre Père céleste ? Ah ! mes chers auditeurs, ce serait bien renverser les idées des choses, et prendre plaisir à nous séduire nous-mêmes, que d'en juger ainsi. Non, non, si nous en sommes réduits là, Jésus-Christ ne nous reconnaît point pour ses disciples. Cette sévérité intéressée est un des plus pernicioeux relâchements où nous puissions tomber, et tout le fruit que nous en devons attendre, c'est qu'après nous en être servis pour faire quelque temps une figure odieuse ou ridicule devant les hommes, elle serve, un jour, à faire notre confusion et notre honte devant Dieu.

Mais on a du zèle pour maintenir la discipline, et l'on ne craint pas de le faire hautement valoir, et de l'opposer à la licence et aux dérèglements du siècle. Autre erreur, dit saint Augustin : car ce zèle de la discipline, si louable d'ailleurs, et si nécessaire, ne coûte rien dans les entretiens, dans les cercles, dans les livres, dans les chaires même et dans les discours publics ; le bornant là, on n'en est point incommodé ; au contraire, on s'en fait honneur, et l'abus en vient jusques à ce point, que le libertinage même s'accoutume à tenir ce langage à la mode, et qu'on a trouvé le secret de faire impunément toutes choses, pourvu qu'on parle sévèrement.

N'a-t-on pas vu des hypocrites se soutenir par cet artifice, et imposer le genre humain ? et n'entend-on

pas tous les jours des gens perdus de conscience et chargés de crimes, s'exprimer éloquemment sur le chapitre de la réforme et sur la censure des mœurs? L'imposture est si commune, qu'on commence à ne s'y plus tromper. Mais, sans entrer dans cette politique des sages du monde, je dis des sages libertins, voulons-nous connaître, chrétiens, si ce zèle de réforme, si vif en apparence et si ardent, est dans nous un véritable effet de la sévérité de l'Évangile? examinons-le par nous-mêmes et par notre propre conduite. En parlant comme nous parlons, c'est-à-dire en nous piquant dans les conversations d'autoriser les maximes les plus sévères, en sommes-nous pour cela moins intéressés? en sommes-nous moins àpres à poursuivre ce que nous prétendons nous être dû? en sommes-nous de meilleure foi pour nous faire une justice rigoureuse sur ce que nous devons aux autres? en sommes-nous plus disposés à nous relâcher dans nos droits sur mille sujets où la charité, où la paix, où le devoir, où l'honneur même l'exige? mais surtout en sommes-nous plus dégagés de ces vues humaines qui infectent tout ce qu'il y a de plus sacré dans le culte de Dieu!

Car voilà, s'il m'est permis d'user de ce terme, la pierre de touche; mais c'est à quoi le faux zèle ne veut pas être éprouvé. Nous exagérons en paroles la sainteté du christianisme, et ce n'est point précisément ce que je condamne; mais au même temps que dans nos paroles et dans nos décisions nous sommes si rigoureux, avons-nous, dans la pratique, une affaire à traiter, un différend à terminer, un argent à placer, une restitution à faire, un bénéfice, comme l'on parle, à sauver ou à négocier? et puisque le nom de bénéfice m'a échappé, avons-nous à combattre les justes remords que doit donner la pluralité, l'incompatibilité, la non-résidence, la translation, l'emploi ou, pour mieux dire,

la profanation des revenus ? c'est justement alors que nous nous comportons comme tout le reste des hommes, et bien souvent pis que les autres hommes. Pourquoi ? parce qu'il s'agit de notre intérêt. Ces théologiens faciles et commodes, que nous ne pouvions auparavant souffrir, ne nous paraissent plus si odieux. Étudiant de plus près leurs opinions, nous y découvrons du bon sens, et, après les avoir cent fois condamnés pour les autres, nous les estimons enfin raisonnables pour nous-mêmes ; car n'est-ce pas ainsi que l'amour-propre est ingénieux à nous prévenir et à nous corrompre ?

Je sais, chrétiens, que nous ne manquons pas d'adresse pour paraître en cela même consciencieux, et qu'après nous être une fois déclarés pour le parti sévère du christianisme, s'il nous survient dans le monde une occasion importante que nous n'avions pas prévue, et où cette sévérité se trouve par malheur opposée à notre intérêt, une occasion où le monde nous attendait pour voir de quelle manière nous en userions, et où il est déterminé à ne nous faire nulle grâce ; je sais, dis-je, que là-dessus nous savons bien nous ménager, et ne pas risquer notre réputation ; que pour cela nous ne nous rendons pas tout à coup au sentiment qui nous favorise ; que nous sommes même les premiers à prononcer contre nous ; qu'il faut bien des remontrances de nos amis et de nos proches, pour nous faire modérer cette rigueur, et qu'il n'y a point de consultation dont nous n'ayons soin de nous prémunir. Mais quand je m'aperçois enfin que tout ce mystère se termine à faire, avec beaucoup de cérémonie, ce que font, sans tant de difficultés et tant de façons, les plus relâchés, et ce que ne ferait peut-être pas un chrétien qui vit selon le train commun du monde, quoique moins zélé en spéculation pour les mœurs et pour la discipline, en

vérité je ne puis pas, mes chers auditeurs, ne pas déplorer notre misère et notre faiblesse.

La sévérité du christianisme, dans ces rencontres, était de ne point prendre tant de mesures, de ne point consulter tant d'auteurs, de ne point écouter tant d'avis, de tenir ferme dans son principe, et d'en demeurer à ce que l'on avait jugé, selon Dieu, le plus sûr et le plus exact ; de faire sincèrement ce que l'on aurait exigé des autres. et de renoncer à cet intérêt, qui ne s'accorde pas en effet avec les règles de la religion. Mais où sont aujourd'hui les exemples de cette sévérité ? Cependant, c'est par là qu'il la faut mesurer : car, quand je vois un chrétien me parler de la voie étroite de l'Évangile, et en revenir toujours à son intérêt, fit-il des miracles, je ne croirais pas en lui : prononçât-il des oracles, je n'en serais pas touché : qu'il me paraisse désintéressé, et il me persuadera.

Enfin, j'ai dit que l'abandon même effectif de quelques intérêts particuliers ne suffit pas : pourquoi ? c'est la réflexion de saint Augustin ; parce qu'il est aisé de renoncer à un intérêt pour un autre intérêt, comme il était aisé à ce philosophe de fouler aux pieds le faste de Platon par un autre faste encore plus grand et moins supportable. Il faut donc, si nous voulons entrer dans cette voie que Jésus Christ nous a tracée, et qui est celle des élus, que notre désintéressement soit général, qu'il soit absolu, qu'il soit sincère. Général : tellement que, dans la profession que nous faisons de nous attacher à Dieu, nous n'envisagions et nous ne cherchions que Dieu ; et ne mérite-t-il pas bien d'être cherché de la sorte ? Absolu, sans condition, sans réserve, sans restriction : car c'est ici que cette maxime : Tout ou rien, doit avoir lieu plus que partout ailleurs, et que le moindre ménagement de ce qui s'appelle intérêt propre ternit le lustre et anéantit le mérite de la

plus apparente piété. Sincère : sans tout ce raffinement qui nous fait quelquefois fuir l'intérêt pour y mieux parvenir ; qui nous le fait abandonner pour le mieux conserver ; qui, pour en éviter le reproche, lors même que nous le recherchons avec plus d'empressement, nous en fait témoigner un mépris feint et simulé : car l'intérêt, dit saint Augustin, parle toutes sortes de langues, et joue toutes sortes de personnages, même celui de désintéressé : mais trompons-nous Dieu ? et avec toute notre prudence, trompons-nous même les hommes ?

Voilà, chrétiens, le premier caractère de la sévérité évangélique ; voilà par où l'on arrive à la perfection. Tandis qu'elle a été suivie dans le christianisme, je veux dire tandis que l'intérêt, ou plutôt l'esprit d'intérêt en a été banni, le christianisme s'est maintenu dans sa pureté : du moment que nous l'avons quitté, l'esprit de notre religion s'est altéré, et nous avons commencé à dégénérer.

C'est sur cela que nous ne pouvons assez regretter les heureux siècles de la primitive Église, et c'est sur quoi il faudrait souhaiter de les voir renaître. Les fidèles alors ne possédaient rien en propre, mais dès qu'on a voulu distinguer le mien et le tien, dès qu'on a entendu ces froides paroles, selon l'expression de saint Jean Chrysostome, mais qui, dans leur froideur même, excitent tant de chaleur dans les esprits, toute la sainteté chrétienne s'est démentie, et l'on est tombé dans une entière corruption de mœurs. En cherchant le sien, on a appris à trouver celui d'autrui ; et en trouvant celui d'autrui, on en a fait le sien : de là sont venues tant de divisions, de chicanes, de fourberies, de concussions, d'oppressions, d'usurpations ; de là tant d'abus qui se sont glissés jusque dans le sanctuaire, en sorte qu'on peut bien présentement nous reprocher ce que repro-

chait Tertullien aux païens, quand il leur disait qu'ils faisaient servir la majesté de leur dieux à leurs intérêts : *Apud vos majestas questuaria efficitur* : de là les simonies palliées et déguisées, les permutations, plus sordides encore que la simonie même ; les gratifications ou les récompenses, les tributs et les pensions sur des bénéfices, sans les avoir jamais possédés ; les dissipations du patrimoine de Jésus-Christ en meubles, en trains, en équipages : l'envie de dominer dans l'Église, s'engageant à la servir pour y commander : désordres qui l'ont décriée, qui l'ont rendue odieuse aux hérétiques, qui lui ont attiré de leur part de si atroces invectives.

Ah ! mes frères, réveillons aujourd'hui notre zèle ; prenons des sentiments plus épurés et moins terrestres ; ne débitons point tant de belles maximes, mais venons-en aux effets : commençons par dégager notre cœur, par le détacher : par là nous glorifierons Dieu, nous édifierons l'Église, nous fermerons la bouche à ses ennemis ; et j'ose dire même que nous n'y perdrons rien. Car la piété, dit l'Apôtre, est une grande richesse, si nous savons nous en contenter : *Est questus magnus pietas cum sufficientia* (1). Dès que nous ne nous en contentons pas ; dès que nous voulons quelque chose au delà, et que, par une espèce de sacrilège, nous mêlons des intérêts profanes et humains avec des intérêts tout spirituels et tout célestes, Dieu réproouve ce mélange, et les hommes le méprisent. N'ayons en vue que Dieu, ne cherchons que Dieu ; Dieu nous suffira : *Cum sufficientia*. Et pourquoi ne nous suffirait-il pas ? Il suffit pour tout ce qu'il y a de bienheureux dans le ciel : il suffit pour lui-même. Avons-nous un cœur plus vaste que tant de saints ou que Dieu même ?

(1) I Timoth., vi, 6.



Qu'y a-t-il, Seigneur, dans toute l'enceinte de ce grand univers, que je puisse désirer hors de vous ; et si vous êtes à moi, que me faut-il davantage ? Ainsi parlait David. Dieu lui tenait lieu de tout. Il est vrai qu'il se proposait la récompense, qu'il la demandait, qu'il la recherchait : mais cette récompense, qu'était-ce autre chose que Dieu même ? Sévérité chrétienne, sévérité non seulement désintéressée, mais encore sévérité humble : c'est la seconde partie.

## II

C'est dans les plus beaux fruits, dit saint Augustin, que les vers se forment, et c'est aux plus excellentes vertus que l'orgueil a coutume de s'attacher. Car ce qu'est au fruit le ver qui le corrompt, l'orgueil l'est aux vertus, et surtout aux vertus chrétiennes, qu'il infecte. Il n'est rien selon Dieu de plus parfait que cette sévérité évangélique dont je vous parle, quand elle est bien prise et saintement pratiquée. On peut dire, et il est vrai, que c'est le fruit le plus exquis et le plus divin que le christianisme ait produit dans le monde : mais aussi faut-il confesser que c'est le plus exposé à cette corruption de l'amour propre, à cette tentation délicate de la propre estime, qui fait qu'après s'être préservé de tout le reste, on a tant de peine à se préserver de soi-même.

Oui, chrétiens, avouons-le à notre confusion, il est rare, dans le désordre du siècle où nous vivons, de trouver des hommes ennemis du relâchement, et sévères pour eux-mêmes, comme la religion nous oblige à l'être. Mais ce qui doit encore bien plus nous confondre, c'est que peut-être n'est-il pas moins rare dans le siècle où nous sommes, et jusque parmi ceux qui sont

les plus sévères pour eux-mêmes, de trouver des hommes à couvert de l'orgueil et humbles d'esprit et de cœur. Cependant, mes frères, disait saint Bernard parlant à ses religieux, être humble et être sévère à soi-même, ce ne sont point deux choses distinguées dans les maximes de Jésus-Christ ; et si nous voulons nous en rapporter à notre expérience, nous connaissons que c'est dans la pratique d'une sincère humilité que consiste la véritable et l'essentielle austérité. Que serait-ce donc si, par un déplorable aveuglement, nous venions à séparer l'une de l'autre ? Que serait-ce donc si, cherchant ce port du salut où le Sauveur nous a appelés quand il nous a dit : *Intrate per angustam portam* (1), nous allions heurter contre un écueil aussi dangereux que celui d'une flatteuse vanité et d'une orgueilleuse présomption ? C'est à moi, chrétiens, à vous le découvrir cet écueil, et c'est à vous à le craindre et à l'éviter. Mais malheur à vous et à moi, si nous négligeons de reconnaître une si trompeuse illusion, et si nous n'apportons pas tout le soin qu'il faut pour ne nous y laisser jamais surprendre !

Or, je l'ai dit : et comme mon dessein me rappelle nécessairement aux pharisiens, je suis encore obligé de le redire : ne nous étonnons pas si le Fils de Dieu, n'étant venu au monde que pour être le réformateur du monde, et pour lever (qu'il me soit permis de parler ainsi) l'étendard de la vie austère, il commença d'abord par une guerre ouverte contre ces prétendus dévots les plus sévères, et, dans l'opinion commune, les plus réformés du judaïsme. Pour agir conséquemment à son adorable mission, et conformément à l'Évangile qu'il nous annonçait, il dut les traiter de la sorte. A travers le voile de cette apparente sévérité, il les

(1) Math., vii, 13.

reconnut pour des esprits superbes, et dès lors il les envisagea comme les usurpateurs de la gloire de son Père. Voilà pourquoi il les entreprit.

C'étaient des hommes d'un extérieur édifiant, et qui se glorifiaient par dessus tout d'observer littéralement et inviolablement la loi ; mais qui, du reste, remplis d'une haute estime d'eux-mêmes, et préoccupés de leur mérite, s'attribuaient tout le bien qui paraissait en eux ; qui se regardaient et se faisaient un secret plaisir d'être regardés comme les justes, comme les parfaits, comme les irrépréhensibles : *Qui in se confidebant, tanquam justi* (1) ; qui de là prétendaient avoir droit de mépriser tout le genre humain, ne trouvant que chez eux la sainteté et la perfection, et n'en pouvant goûter d'autre : *Et aspernabantur cæteros* (2) ; qui dans cette vue ne rougissaient point, non seulement de l'insolente distinction, mais de l'extravagante singularité dont ils se flattaient, jusqu'à rendre des actions de grâces à Dieu de ce qu'ils n'étaient pas comme le reste des hommes : *Gratias tibi ago quia non sum sicut cæteri hominum* (3) ; qui, dans les exercices même d'humilité, dans les œuvres de pénitence, cherchaient une vaine gloire ; jeûnant, dit le texte sacré, afin de paraître jeûner, et défigurant leurs visages pour s'attirer la confiance et la vénération des peuples : *Exterminant facies suas, ut appareant jejunantes* (4) ; qui, sous ce prétexte de vie régulière et de morale étroite, satisfaisaient leur ambition, se faisant appeler maîtres, et le voulant être partout : *Et vocari ab hominibus Rabbi* (5) ; qui, sans autre titre que celui-là, je veux dire, d'une régularité plus exemplaire, se croyaient suffisamment autorisés à prendre partout les premiers rangs et à s'emparer des places d'honneur : *Amant autem primos recubitus in*

(1) Luc., XVIII, 9. — (2) Ibid. — (3) Ibid., 11. — (4) Matth., VI, 16. — (5) Ibid., XXIII, 7.

*cœnis, et primas cathedras in synagogis* (1). Car ce sont là les traits sous lesquels Jésus-Christ même les a dépeints; en sorte qu'il ne nous a rien laissé dans l'Évangile, ni de plus vif ni de plus fini que ce tableau où il voulait que chacun de nous s'étudiât et apprît à se connaître. Or tout cela, reprend saint Augustin, était contradictoirement opposé à la sévérité angélique, telle que le Sauveur du monde l'avait conçue, et telle qu'il s'était proposé de l'établir sur la terre; et c'est aussi le sujet pourquoi il témoigna tant de zèle contre la sévérité fastueuse de ces faux docteurs de la synagogue.

Mais s'il n'a pu supporter ce fasté dans les pharisiens, comment le supportera-t-il dans nous? c'est la belle réflexion de saint Grégoire, pape. Si le Fils de Dieu a hautement condamné cette sévérité corrompue et empoisonnée par l'orgueil dans des hommes qui ne lui appartenaient en rien, et qui ne furent jamais élevés dans les principes de sa loi, que lui paraîtra-t-elle dans des chrétiens qui sont, comme parle Zénon de Vérone, les disciples de son humilité et qui, par un engagement indispensable, en doivent être les sectateurs? C'est toutefois, mes frères, l'autre désordre dont nous avons à nous garantir, et sur quoi l'on nous ordonne de veiller avec une attention particulière: *Attendite ne justitiam vestram faciatis coram hominibus ut videamini ab eis* (2): Prenez bien garde à ne pas faire vos bonnes œuvres devant les hommes, pour être loués et approuvés.

Car ne nous imaginons pas que cette sévérité d'ostentation, tant de fois censurée par Jésus-Christ, soit un fantôme que la loi de grâce ait entièrement dissipé. Il subsiste encore, et Dieu veuille qu'après avoir été le vice des pharisiens, par une malheureuse succession,

(1) Matth., vi, 6. — (2) Ibid., vi, 1.

il ne soit pas devenu le nôtre ! telle est en effet notre misère. Comme nous ne sommes dans le fond de notre être que vanité et que néant, tout, jusqu'à nos vertus, se ressent de ce néant et tient de cette vanité ; et comme l'orgueil, si j'ose le dire, est la partie la plus subtile de l'amour de nous-mêmes, si profondément enraciné dans nos âmes, par une triste fatalité, il s'insinue, non seulement dans les choses où nous aurions lieu en quelque manière de nous rechercher, mais jusque dans la haine de nous-mêmes, jusque dans le renoncement à nous-mêmes, jusque dans les saintes rigueurs que Dieu nous inspire d'exercer sur nous-mêmes. A peine nous sommes-nous mis sur un certain pied de vie réformée, que ce démon de l'orgueil commence à nous attaquer. Dès là si nous ne sommes en garde contre nous, nous nous oublions : il semble que nous soyons singulièrement les élus de Dieu, toujours contents de nous-mêmes, et toujours prêts à nous exalter, sous prétexte d'exalter Dieu dans nous.

Ce n'est pas qu'en bien des rencontres nous ne fassions les humbles, mais d'une humilité, dit saint Jérôme, qui ne risque rien, d'une humilité qui cherche à être honorée et qui est sûre de l'être, d'une humilité qui sert d'amorce à la louange, et dont l'orgueil même se pare. On se reconnaît, on se confesse pécheurs en général ; mais en particulier, on ne veut jamais convenir qu'on ait manqué. Vous diriez qu'il suffit d'être sévère pour être plein de soi-même, attaché à son sentiment et idolâtre de ses pensées. De là, sans même l'apercevoir, on ne parle plus que de soi ; on ne voit plus de bien qu'en soi ; on mesure tout par soi ; quoique Dieu ait des conduites de grâce toutes différentes, on n'estime plus que la sienne, et, par une petitesse d'esprit présomptueuse, on voudrait tout réduire à la sienne. Et parce qu'on n'y trouve pas tout le monde disposé,

on a pitié de tout le monde ; je ne dis pas une pitié charitable et compatissante, mais une pitié dédaigneuse et méprisante. Tout ce qui n'est pas selon notre goût paraît réprouvé. On croit tous les autres perdus ; à l'exemple de cet homme dont parle saint Bernard, qui par je ne sais quel enchantement avait infatué le monde de ses erreurs, en persuadant aux ignorants et aux simples qu'après même le bienfait de la rédemption il n'y avait presque de salut pour personne, et que toutes les richesses de la miséricorde divine étaient uniquement réservées pour ceux qui croyaient en lui et qui s'attachaient à lui, c'est-à-dire, ajoute saint Bernard, pour ceux qui se laissaient tromper par lui : *Qui nescio qua arte* (ces paroles sont dignes de remarque), *nescio qua arte, persuaserat populo stulto et insipienti, etiam post Christi effusam sanguinem, totum mundum perditum iri, et ad solos quos decipiebat, totas miserationum Dei divitias et universitatis gratiam pervenisse.* Combien de fois, dans la suite des temps, cette illusion s'est-elle renouvelée !

On veut pratiquer le christianisme dans sa sévérité, mais on en veut avoir l'honneur. On se retire du monde, mais on est bien aise que le monde le sache ; et s'il ne le devait pas savoir, je doute qu'on eût le courage et la force de s'en retirer. On renonce à certains divertissements que la religion condamne, mais on se soutient par la gloire d'y avoir renoncé. On quitte le luxe des habits, mais on a pour soi-même autant ou plus de complaisance que les plus mondains. On ne se soucie plus de sa beauté, mais on est entêté de son esprit et de son propre jugement. On se retranche, on s'abstient, on se mortifie en secret ; mais on fait si bien que ce secret cesse bientôt d'être secret, et l'on a cent biais pour le rendre public, en sauvant même les dehors et les apparences de la modestie.

De là vient que, dans toutes ces choses et en mille autres, on aime la singularité : pourquoi ? parce que la singularité a cela de propre, qu'elle excite l'admiration, qui est le charme de la vanité. Toute la perfection de l'Évangile, selon les voies simples et communes, n'a rien qui touche. S'il y a quelque chose de nouveau, c'est à quoi l'on donne et où l'on trouve sa dévotion ; et, au lieu que saint Augustin, pensant à se convertir, n'évita rien plus soigneusement que de le faire avec bruit, de peur, disait-il lui-même, qu'il ne semblât avoir voulu paraître grand jusque dans sa pénitence : *Ne conversa in factum meum intuentium ora dicerent, quod quasi appetissem magnus videri* : nous, par un principe tout contraire, mais par un esprit bien éloigné de la sagesse de ce pénitent, nous recherchons, jusque dans la pénitence, un vain éclat dont nous nous laissons éblouir.

C'est assez que nous ayons un certain zèle de discipline et de réforme, pour nous attribuer le pouvoir de juger de tout, pour usurper une supériorité que ni Dieu ni les hommes ne nous ont donnée, et pour faire la loi peut-être à ceux dont nous devons la recevoir. Car un laïque s'érigera en censeur des prêtres, un séculier en réformateur des religieux, une femme en directrice, et que sais-je de qui ? tout cela, parce que, sous couleur de piété, on ne s'aperçoit pas qu'on veut dominer. Cette présomption même, ainsi que je l'ai déjà remarqué, par une conséquence naturelle, dégénère souvent et se tourne en ambition. Il semble qu'être sévère dans ses maximes soit un degré pour s'agrandir, et que cette qualité seule, bien ménagée, doive tenir lieu de tout autre mérite. Comme les pharisiens s'en servaient pour obtenir les premières chaires dans les synagogues, on s'en sert pour s'introduire dans les premières dignités de l'Église. Car ne dirait-on pas toujours que

Jésus-Christ avait entrepris de nous marquer, dans ces sages du judaïsme, tous les dérèglements et tous les abus auxquels nous devions être sujets ; et n'est-il pas étonnant que ce qu'il leur reprochait alors soit justement, et à la lettre, ce qui se voit encore aujourd'hui dans le monde chrétien ?

Or, je soutiens que ce levain et cette enflure de l'orgueil, non seulement corrompt le mérite de la sévérité chrétienne, mais qu'il en détruit même la substance. Qu'il en corrompt le mérite, vous n'en doutez pas ; car quel peut être devant Dieu le mérite d'un homme superbe ? avec quel front osera-t-il dire avec saint Paul : *Reposita est mihi corona justitiæ* (1) ? J'attends de mon Dieu la couronne de justice qui m'est réservée. Quel droit le Sauveur du monde n'aura-t-il pas de lui répondre, comme dans l'Évangile ; *Recepisti mercedem tuam* (2) ? Vous vous promettez une récompense et vous ne faites pas réflexion que vous l'avez déjà reçue, ou plutôt que vous vous l'êtes déjà donnée ? vous vouliez vous satisfaire, vous complaire en vous-même, et de quelles secrètes complaisances n'avez-vous pas été rempli ? combien avez-vous été satisfait de votre personne ? vous voilà donc récompensé, et je ne vous dois plus rien que le châtiment de votre vanité et de votre orgueil. Mais c'est en votre nom, Seigneur, que je me suis engagé dans des voies dures et pénibles. En mon nom ? dites au vôtre. Votre nom, par les soins que vous en avez pris, ou que l'on en a pris pour vous, en a été dans le monde plus vanté et plus honoré ; mais pour le mien, bien loin d'être glorifié, il en a souffert.

Par conséquent, chrétiens auditeurs, nul mérite dans cette sévérité, et j'ajoute même nulle vraie sévérité alors, puisque l'orgueil en détruit tout le fond et toute

(1) Il Timoth., iv. 8. — (2) Matth., vi. 2.



la substance. J'en donne la raison. C'est que la vraie sévérité, la sévérité chrétienne, doit consister à se faire violence, et à contredire la nature et l'amour-propre. Or, tout ce qui flatte notre orgueil flatte la nature ; et au lieu de la combattre, on la suit, on la contente, on la repait de ce qu'elle goûte avec plus de douceur et plus de plaisir. Et en effet, il n'y a point de vie, pour laborieuse et pour gênante qu'elle puisse être, que nous ne trouvions douce naturellement, quand nous savons qu'elle nous distingue dans le monde, qu'elle fait parler de nous dans le monde, qu'elle nous y fait considérer et respecter. Il ne faut plus de grâce pour nous faire agir, la nature seule nous donne des forces.

C'est pour cela, dit saint Chrysostome (et cette pensée m'a toujours paru bien solide et bien judicieuse), c'est pour cela que nous avons beaucoup moins de peine à faire plus que nous ne devons, qu'à faire ce que nous devons ; et qu'une des erreurs les plus communes parmi les personnes mêmes qui cherchent Dieu, est de laisser le précepte et ce qui est d'obligation, pour s'attacher au conseil et à ce qui est de surérogation : pourquoi ? parce qu'à faire plus qu'on ne doit, il y a une certaine gloire que l'on ambitionne, et qui rend tout aisé : au lieu qu'à faire ce que l'on doit, il n'y point d'autre louange à espérer, que celle des serviteurs inutiles : *Servi inutiles sumus, quod debuimus facere, fecimus* (1).

Quelle est donc, encore une fois, la véritable austérité du christianisme ? Ah ! mes chers auditeurs, concevons-le bien, et ne l'oublions jamais. La vraie austérité du christianisme, c'est d'être humble, c'est d'être petit à ses yeux, c'est d'être vide de soi-même ; c'est de ne point faire tant de retours sur soi-même ; c'est d'être mort,

(1) Luc., xvii, 10.

sinon au sentiment, du moins au désir et à la passion de l'honneur ; c'est de recevoir de bonne grâce, et quand Dieu le veut, l'humiliation et le mépris. La vraie austérité du christianisme, c'est d'aimer à être abaissé, à vivre dans l'oubli, dans l'obscurité, et de pratiquer solidement et de bonne foi cette courte, mais cette importante leçon de saint Bernard : *Ama nesciri* ; car voilà ce qui est insupportable à la nature : On ne pensera plus à moi, on ne parlera plus de moi : je n'aurai plus que Dieu pour témoin de ma conduite, et les hommes ne sauront plus, ni qui je suis, ni ce que je fais. Et parce que l'humilité même se trouve exposée en certains genres de vie dont toute la perfection, quoique sainte d'ailleurs, a un air de distinction et de singularité, la vraie austérité du christianisme, surtout pour les âmes vaines, est souvent de se tenir dans la voie commune, et d'y faire, sans être remarqué, tout le bien qu'on ferait dans une autre route avec plus d'éclat. Dans cette voie commune, on ne pensera plus à vous : tant mieux, c'est ce que vous devez chercher. Dans cette voie commune, on ne vous admirera plus ; vous n'aurez plus d'approbateurs gagés pour faire valoir vos moindres actions : eh bien ! c'est ce qui mettra vos bonnes œuvres plus en assurance. Dans cette voie commune, vous ne serez pas de la société des parfaits, votre nom sera comme enseveli : à la bonne heure, c'est l'état où l'Apôtre veut que vous soyez, quand il vous dit que, comme chrétien, vous avez dû mourir à tout, et que votre vie doit être cachée avec Jésus-Christ en Dieu : *Mortui estis, et vita vestra est abscondita cum Christo in Deo* (1). Cela vous paraîtra rude, et cela l'est en effet ; mais c'est par là même, et en cela même que vous trouverez cette voie étroite qui conduit

(1) Coloss., III, 3.

à la sainteté propre de la religion que vous avez embrassée.

Ah ! Seigneur, imprimez-nous bien avant ces vérités dans l'esprit. Je vous rends grâces, ô Dieu de mon âme, de ce que vous ne les avez point fait connaître aux sages et aux prudents : *Confiteor tibi, Pater, quia abscondisti hæc a sapientibus et prudentibus* (1). Je ne dis pas seulement aux sages mondains, aux politiques du siècle, mais aux sages dévots, à ces dévots superbes qui se sont évanouis dans leurs pensées : *Et revelasti ea parvulis* (2) : Et je vous bénis au même temps de les avoir révélées aux petits, qui ne se produisent point tant dans le monde, et qu'on n'y produit point tant ; dont on n'exalte point tant le mérite, mais dont les noms, inconnus sur la terre, sont écrits dans le ciel ; dont les voies sont d'autant plus droites et plus sûres, qu'elles sont plus simples. Oui, mon Dieu, soyez-en béni : *Ita Pater, quoniam sic fuit placitum ante te* (3). Finissons ; sévérité chrétienne, sévérité désintéressée, sévérité humble, enfin sévérité charitable : c'est la troisième partie.

### III

A considérer les choses dans l'apparence, il n'est rien de plus opposé, ce semble, que la sévérité chrétienne et la charité. Car la charité, selon saint Paul, est douce, indulgente, condescendante (4) ; elle couvre tout, elle excuse tout, elle supporte tout : et au contraire la sévérité fait profession de n'excuser rien, de ne supporter rien, de n'avoir ni complaisance ni indulgence, d'être inflexible dans ses sentiments, et rigide dans sa

(1) Matth., XI, 25. — (2) Ibid., — (3) Ibid., 25. — (4) I Cor., XII, 7.

conduite : qualités qui se détruisent, à ce qu'il paraît, les unes les autres. Cependant, chrétiens, le Fils de Dieu a supposé que l'on pourrait parfaitement les allier ensemble ; et de la manière qu'il a conçu son Évangile, à peine dirait-on pour laquelle de ces deux vertus il a témoigné plus de zèle. ne les ayant jamais séparées, n'ayant point voulu de l'une sans l'autre, mais ayant fait également de l'une et de l'autre le caractère de sa loi. Comment cela. et quel moyen de les accorder ? Rien de plus aisé, mes chers auditeurs, pour peu que nous soyons versés dans la morale de Jésus-Christ. Car distinguons bien les objets ; et par la différence des objets, nous reconnaitrons que ce qui paraît en ceci contradictoire, est justement ce qui fait toute l'harmonie et toute la perfection de la loi de grâce.

En effet, dit saint Augustin, et voici le dénouement de la question : le Sauveur du monde n'a jamais prétendu, dans l'Évangile, que nous eussions pour les autres de la sévérité. mais seulement pour nous-mêmes ; et son intention n'a point été que nous eussions pour nous-mêmes cette charité dont il s'agit, c'est-à-dire cette douceur et cette bénignité, mais seulement pour les autres. Or la charité pour les autres, et la sévérité pour soi-même, ce sont deux devoirs qui se concilient d'eux-mêmes, et qui, bien loin de se combattre, s'entretiennent mutuellement, puisqu'il est certain que la seule obligation d'être charitables envers nos frères nous met dans une absolue nécessité d'être sévères envers nous-mêmes, et que l'expérience nous apprend tous les jours que l'occasion la plus fréquente et le sujet le plus ordinaire que nous ayons d'exercer cette sévérité envers nous-mêmes, est la charité que nous devons au prochain.

Je ne parle pas, au reste, de ceux que Dieu a établis pour gouverner les autres et pour leur commander,

beaucoup moins de ceux à qui Dieu confie la conduite des âmes, tels que sont les pasteurs, les confesseurs, les directeurs. Ce n'est point à moi, et je m'en suis déjà déclaré dans un autre discours, ce n'est point à moi qu'il appartient de leur donner des règles ; ce serait plutôt à moi de les prendre d'eux. De savoir s'ils doivent être sévères ou indulgents ; si, dans les fonctions de leur ministère, la sévérité doit prédominer par-dessus la charité, ou si la charité doit l'emporter sur la sévérité ; si la sévérité sans charité peut être utile, ou si la charité sans sévérité peut être efficace : ce sont des points qui ne regardent pas ceux qui m'écoutent, et que je n'entreprends pas de décider. Mais je parle de chrétien à chrétien, de particulier à particulier, et je dis ce qu'il serait si important pour vous et pour moi de nous dire tous les jours de notre vie, que la charité due au prochain est la matière la plus abondante, et au même temps la plus nécessaire, de cette sévérité dont Dieu veut que nous usions envers nous-mêmes : pourquoi ? en pouvons-nous douter, après les excellentes idées que saint Paul nous donne de la charité chrétienne, et surtout après tant d'épreuves de ce qu'il nous en coûte presque à chaque moment dans le commerce du monde, pour la pratiquer ?

Quand ce grand apôtre nous dit que la charité doit supporter les faiblesses et les imperfections du prochain, qu'elle doit obliger et servir le prochain, qu'elle doit soulager les misères du prochain ; quand il ajoute qu'elle ne s'aigrit point, qu'elle ne se pique point, qu'elle ne rend point le mal pour le mal, qu'elle est patiente dans les injures, qu'elle fait du bien à ceux qui l'outragent, qu'il n'y a rien qu'elle ne soit disposée à souffrir ; dans cette description si belle et si vive, que nous prêchet-il, sinon la sévérité envers nous-mêmes ?

Sévérité véritable : car, pour accomplir tout cela,

que ne faut-il pas prendre sur soi-même ? combien de victoires ne faut-il pas remporter sur son naturel sur son humeur, sur ses passions ? entrons dans le détail. Pour avoir cette charité patiente, que ne faut-il pas endurer ? à combien de bizarreries et de caprices de la part de ceux avec qui l'on vit, à combien de manières importunes, fâcheuses, choquantes, ne faut-il pas s'accommoder ? quelles aversions et quelles antipathies naturelles ne faut-il pas surmonter ? Pour avoir cette charité discrète et sage, en combien de choses ne faut-il pas se contraindre ? par exemple, en combien de rencontres ne faut-il pas, par charité, se taire quand on voudrait parler, acquiescer quand on serait tenté de résister, excuser quand on aurait envie de contrôler, aimer mieux paraître dans l'entretien moins agréable et moins spirituel, que d'offenser et de railler ? Pour avoir cette charité détachée d'elle-même, que ne doit-on pas sacrifier ? de combien de prétentions justes ne faut-il pas se relâcher ? en combien de sujets et de conjonctures où il serait aisé de l'emporter, ne faut-il pas, pour le bien de la paix, plier et céder ? Pour avoir cette charité douce, quels mouvements de colère ne faut-il pas étouffer ? quels mauvais offices et quelles injures ne faut-il pas oublier ? Dites-moi, mes chers auditeurs, qu'est-ce que la sévérité évangélique, si ce ne l'est pas là ? Donnez-moi un homme qui s'aime lui-même, et qui ne sache pas se gêner et se mortifier : comment s'acquittera-t-il de ces devoirs, et de mille autres à quoi nous oblige la charité du prochain ? comment aimera-t-il le prochain à ces conditions ? comment s'incommodera-t-il pour l'assister dans ses besoins ? comment s'humiliera-t-il pour l'adoucir dans ses emportements ? comment consentira-t-il à lui pardonner une injure ? comment se soumettra-t-il à le prévenir, pour ménager une réconciliation ? Il est donc

vrai que la charité dont nous sommes redevables à nos frères, bien loin d'être contraire à la sévérité chrétienne, en est une des parties les plus essentielles et comme le fondement.

Mais qu'arrive-t-il ? Appliquez-vous à cette dernière pensée : au lieu de raisonner et d'agir suivant ce principe, nous confondons tout l'ordre des choses, et, par un renversement que l'amour-propre ne manque guère à faire dans notre cœur, si nous n'avons soin de nous en garantir, au lieu d'exercer contre nous-mêmes cette sévérité, contre nous-mêmes, dis-je, qui, de droit naturel et divin, en sommes les premiers ou les seuls objets, nous l'employons contre nos frères, qui ne sont pas néanmoins de son ressort. Car, à quoi se réduit communément cette prétendue sévérité dont nous nous flattons ? Je veux, chrétiens ; qu'elle ne laisse pas de produire en nous quelque réforme ; je veux qu'elle nous retranche certains plaisirs et certains divertissements du siècle corrompu ; je veux même qu'elle nous fasse paraître plus occupés de Dieu et de notre sanctification ; mais si, avec tout cela, elle nous rend fâcheux, importuns, critiques, censeurs des actions d'autrui, et insupportables dans la société ; si malgré tout cela, elle nous fait perdre cette complaisance charitable, cette déférence que nous devons avoir pour les autres, et sans laquelle il est impossible de conserver la paix, surtout entre des proches et dans une famille ; si, en conséquence de ce que nous sommes réguliers, nous croyons avoir un droit acquis de ne rien approuver, de ne rien tolérer, de ne rien passer ; si cette sévérité s'attache à observer jusques à une paille dans l'œil de notre prochain, et à l'étendre, à la grossir jusqu'à la faire paraître comme une poutre ; si elle nous inspire je ne sais quelle aigreur dans les avis mêmes de charité que

nous donnons, ou si, sous prétexte de charité, elle nous met sur le pied d'en donner sans mesure, et toujours par bizarrerie et par caprice; si elle nous autorise dans une liberté de médire d'autant plus dangereuse qu'elle paraît mieux intentionnée, et qu'elle prend l'apparence du zèle; si, par maxime de régularité, nous disons plus du mal de notre frère que les plus médisants de ce siècle n'en diraient, ou par imprudence ou par malice; si cet esprit de sévérité sert à fomenter nos ressentiments, à exciter nos vengeances, à nous rendre incapables de retour, jusque-là que, parce que nous sommes pieux et dévots, ou que nous en avons la réputation, on craigne plus mille fois de nous blesser que d'offenser un homme du monde qui n'aspire point à une si haute sainteté; mais par dessus tout, si l'aversion même, et une aversion d'état, si l'aliénation du cœur et un esprit de contradiction est le principe secret qui nous engage à nous déclarer sévères; car, encore une fois, cela peut arriver; et puisque je monte dans la chaire de Jésus-Christ pour corriger les défauts des chrétiens, je ne les dois pas déguiser; si, dis-je, notre sévérité dégénère dans ces abus, ce n'est plus qu'une sévérité fautive, et l'on peut bien nous reprocher, comme aux pharisiens, que nous sommes de grands observateurs de petites choses, tandis que nous négligeons les plus importantes.

Car un des plus grands préceptes, c'est celui de la charité, et voilà, hypocrites pharisiens, leur disait le Sauveur du monde, à quoi vous manquez : toute votre piété se réduit à de légères observances et à de menues pratiques de religion; à payer les dîmes, dont il n'est pas même parlé dans la loi, et que l'on n'exige pas de vous : *Decimatis mentham et anethum* (1); mais cepen-

(1) Matth., XXIII, 23.



dant vous oubliez les points les plus essentiels, la justice et la miséricorde : *Reliquistis quæ graviora sunt legis, misericordiam et judicium*. La loi vous ordonne d'être équitables dans vos jugements, et tous les jours vous portez contre le prochain les plus injustes arrêts, en le décriant, en le déchirant, en le condamnant ; la loi vous ordonne de secourir vos frères, et tous les jours vous leur suscitez de nouveaux ennemis ; vous formez contre eux de nouvelles intrigues ; au lieu de les aider vous travaillez à les perdre : vous vous aveuglez ; c'est ainsi que vous craignez d'avalier un moucheiron, et que vous dévorez des chameaux.

Tel fut, en effet, le vice des pharisiens : exactitude scrupuleuse à l'égard de certaines traditions, de certaines cérémonies peu nécessaires, mais en quoi ils faisaient consister la sévérité de leur morale ; et du reste, transgression libre et entière des devoirs les plus indispensables. S'agissait-il du jour du sabbat ? ils l'observaient avec une telle rigueur, ou plutôt avec une telle superstition, que, pour ne le pas violer, comme l'a remarqué Josèphe, ils aimèrent mieux, durant le siège de Jérusalem, livrer leur ville au pouvoir des Romains, exposer leurs biens, leur liberté, leur vie, que de réparer une brèche ; mais, à ce même jour du sabbat, il ne se faisaient point de peine des perfidies les plus noires et des plus lâches trahisons. S'agissait-il d'entrer dans la salle de Pilate ; ils se tenaient dehors, ils s'en éloignaient, de peur, dit l'Évangile, d'être souillés en y entrant ; mais au même temps ils conspiraient contre Jésus-Christ, ils le calomniaient, ils poursuivaient sa mort. Voilà, reprend saint Augustin, des gens d'une conscience bien délicate : ils regardent comme une espèce d'impureté de paraître dans le prétoire d'un juge païen, et ils ne se font pas un crime de verser le sang d'un innocent : *Alienigenæ judicis prætorio*

*contaminari metuebant. et fratris innocentis sanguinem fundere non timebant.* Or, n'est-ce pas là une peinture naturelle de la piété de notre siècle? Une personne fera cent communions, qui n'aura pas la moindre complaisance pour un mari, pour des enfants, pour des parents, pour des domestiques : elle mortifiera son corps, et elle ne remportera pas une seule victoire sur son cœur; elle fera souffrir toute une famille par ses caprices et ses chagrins; on la verra au pied d'un autel réciter de longues prières, et dans une conversation on l'entendra tenir les discours les plus médisants. Qu'est-ce que cela? une piété de pharisien, ou, si vous voulez que je parle avec l'Apôtre, une piété d'enfant. Ah! mes frères, écrivait-il aux Corinthiens, je vous conjure de ne point vous comporter dans les choses de Dieu comme des enfants : *Fratres, nolite pueri effici sensibus* (1). Sur quoi saint Chrysostome fait une comparaison bien propre à mon sujet. Voyez, dit ce Père, un enfant: qu'on le dépouille de ses biens, qu'on lui enlève son héritage, qu'il voie sa maison en feu, il n'en est point touché; mais qu'on lui ôte une bagatelle qui l'amuse, il s'afflige, il pleure, il est inconsolable : c'est ce qui nous arrive tous les jours. A t-on manqué aux règles les plus sacrées de la charité, à peine y faisons-nous quelque attention; mais a-t-on omis un exercice de notre choix, et qu'on s'est volontairement prescrit, on court au tribunal de la pénitence s'en accuser, et l'on en gémit devant Dieu. Mais quoi! faut-il donc les quitter, toutes ces pratiques? faut-il prendre une voie plus large, et nous relâcher de notre sévérité? A cela je répons comme le Sauveur du monde; il ne disait pas aux pharisiens : Laissez ces petites observances, mais attachez-vous d'abord aux plus nécessaires; il

(1) 1 Cor., XIV, 20.

faut avant toutes choses, accomplir celles-ci, et ne pas abandonner ensuite les autres : *Hæc oportuit facere, et illa non omittere* (1) Oui, chrétiens, soyons exacts et réguliers, soyons sévères dans nos mœurs ; non-seulement j'y consens, mais je vous y exhorte, et je ne puis trop fortement vous y exhorter. Cependant, selon la belle leçon que nous fait ce grand maître de la vie spirituelle, François de Sales, ne nous arrêtons pas à garder quelques dehors, tandis que l'ennemi s'empare du corps de la place ; que notre sévérité soit solide : et elle le sera, si c'est une sévérité désintéressée, si c'est une sévérité humble, si c'est une sévérité charitable : par là nous parviendrons à la perfection de l'Évangile, et à la gloire que je vous souhaite etc.

(1) Matth., xxiii, 23.

---

## SEPTIÈME LECTURE

QUATRIÈME DIMANCHE DE L'AVENT. — MATIN

SUR

### LA SEVÉRITÉ DE LA PÉNITENCE

---

#### RÉSUMÉ

SUJET. *Le Seigneur fit entendre sa parole à Jean, fils de Zacharie, dans le désert; et il alla dans tout le pays qui est le long du Jourdain, prêchant le baptême de pénitence pour la rémission des péchés.*

— La pénitence est un baptême, parce que c'est elle qui nous lave de nos péchés, et qui nous purifie, Or le caractère de ce baptême ou de cette pénitence est l'esprit de sévérité, comme nous l'allons voir dans ce discours.

DIVISION. Sans examiner quelle doit être la sévérité de la pénitence, considérée de la part des prêtres qui en sont les ministres, et sans entrer dans ces fameuses contestations qui se sont élevées sur cette matière, ne regardons ici la pénitence que par rapport au pécheur qui la doit pratiquer, et qui se la doit imposer à lui-même. Or le grand principe qui doit animer et régler cette pénitence, c'est la sévérité. Sévérité nécessaire, sévérité douce. La pénitence, prise par rapport à nous, doit être sévère; 1<sup>re</sup> partie. Mais afin de ne pas rebuter nos cœurs, ajoutons que plus elle est sévère, plus dans sa sévérité même elle devient douce; 2<sup>e</sup> partie.

PREMIÈRE PARTIE. Sévérité de la pénitence, sévérité nécessaire. Qu'est-ce que la pénitence? C'est, dit saint Augustin, un jugement que l'homme exerce contre lui-même, mais qu'il exerce en qualité seulement de délégué, et comme tenant la place de Dieu; qu'il exerce en vertu de la commission que Dieu lui a donnée de

se juger lui-même ; qu'il exerce avec toute la dépendance d'un juge inférieur à l'égard d'un juge souverain : d'où nous devons former trois raisonnements qui nous convaincront que notre pénitence doit être sévère. 1° L'homme dans la pénitence fait l'office de Dieu, en se jugeant lui-même : il doit donc se juger dans la rigueur. 2° L'homme dans la pénitence devient juge, non pas d'un autre, mais de lui-même : il doit donc dans ses jugements prendre le parti de la sévérité. 3° Du jugement que l'homme fait de lui-même, il y a appel à un autre jugement supérieur, qui est celui de Dieu : il doit donc y procéder avec une équité inflexible.

1° L'homme dans la pénitence fait l'office de Dieu : c'est-à-dire, selon Tertullien, que la pénitence fait en nous la fonction de la justice et de la colère de Dieu. Or comment Dieu nous jugerait-il dans sa colère ? et peut-on dire qu'il y ait quelque proportion entre la pénitence d'un homme du monde et la justice de Dieu vindicative ? Notre pénitence ne peut donc être une pénitence recevable au tribunal de Dieu, dès qu'elle n'est pas sévère.

Pour mieux comprendre cette pensée, imaginons-nous que Dieu fait un pacte avec nous, et qu'il nous a dit ce que nous marqu'expressément l'Apôtre : Jugez-vous vous-mêmes, et je ne vous jugerai point. En quoi nous pouvons remarquer l'excellence et le mérite de la pénitence, qui nous affranchit en quelque sorte de la juridiction de Dieu.

Cela supposé, je dois faire dans ma pénitence ce que Dieu fera un jour dans son jugement. Que fera-t-il ? Une recherche exacte de toute ma vie : et telle est la recherche que j'en dois faire moi-même en me présentant au tribunal de la pénitence et en m'accusant. Car si je me flatte moi-même, et si j'use de la moindre dissimulation, ma pénitence ne peut plus être qu'une pénitence chimérique, parce qu'elle n'est pas conforme au jugement de Dieu. En effet, Dieu nous jugera bien avec une autre sévérité ; et si cela n'était pas, comment son jugement serait-il si terrible ?

C'est pour cela que David demandait à Dieu, comme une grâce particulière, de ne pas permettre que son cœur consentit jamais à ces *paroles de malice*, et à ces prétextes que le démon nous suggère, pour nous servir d'excuses. Et parce qu'il savait que le monde est plein de ces faux *élus*, qui, en traitant avec Dieu, prétendent toujours avoir raison, ce saint roi ne voulait point de communication avec eux. Qui sont ces élus du monde ? Ce sont, répond saint Augustin, ces pécheurs qui jugent toujours favorablement d'eux-mêmes, et qui ne s'imputent jamais à eux-mêmes leurs propres péchés, et voilà ce que nous faisons.

Disons plutôt à Dieu, comme le même prophète, en nous confessant criminels : *Guérissez mon âme, Seigneur, parce que j'ai péché contre vous*, Ce n'est ni à mon naturel, ni à mon tempérament, ni au monde, que je dois m'en prendre, mais à moi-même.

2° L'homme dans la pénitence devient juge, non pas d'un autre, mais de lui-même. Si nous avions à juger les autres, il ne faudrait pas nous exhorter à la sévérité : car nous ne sommes que trop enclins à les condamner. Mais comme nous nous aimons nous-mêmes, la pénitence doit surmonter en nous ce fonds d'amour-propre, et elle ne le peut faire que par une sainte rigueur. Sans cela, à quelles illusions serons-nous sujets ?

3° Il y a appel du jugement que nous portons contre nous-mêmes ; appel, dis-je, au tribunal de Dieu ; car Dieu, dans son jugement, ne jugera pas seulement nos crimes mais nos *justices*, et en particulier nos pénitences. Or que nous servira-t-il alors de nous être tant épargnés ? Que nous servira-t-il d'avoir cherché et trouvé des ministres indulgents ? Nous nous jugeons sévèrement, disait Tertullien, parce que nous savons qu'il y a une justice supérieure qui nous jugera, si nous ne nous jugeons pas bien nous-mêmes. Aussi, ajoute saint Chrysostome, le juge inférieur doit toujours juger selon la rigueur de la loi.

Sévérité raisonnable : car en quoi consiste l'essentielle sévérité de la pénitence ? C'est à nous réduire aux bornes de la raison que Dieu nous a donnée ; c'est à nous faire combattre, retrancher et détruire dans nous ce que notre raison condamne malgré nous. Voilà, pour user de cette expression, le raisonnable de la pénitence ; si raisonnable, que vous êtes les premiers à en convenir ; si raisonnable, que vous seriez même scandalisés qu'on manquât à l'exiger de vous ; si raisonnable, que nulle autorité n'en peut dispenser.

Heureux si nous goûtons cette vérité ! Heureux si, pour venger Dieu nous-mêmes, et pour le bien venger, nous faisons passer dans nous-mêmes toute sa colère ; en sorte que nous puissions lui dire comme David : *In me transierunt ira tua*.

DEUXIÈME PARTIE. Sévérité de la pénitence, sévérité douce. Quand la pénitence nous serait inutile, disait Tertullien ; quand elle serait seulement sévère sans aucune douceur, Dieu l'ordonnant, il faudrait toujours nous y soumettre. Mais le même Tertullien a bien eu raison d'ajouter que la pénitence était dans cette vie la félicité de l'homme pécheur ; car j'appelle la félicité de l'homme pécheur dans cette vie, 1° ce qui produit en lui la paix de la conscience : 2° ce qui le remplit de la joie du Saint-Esprit. Or

voilà les effets de la pénitence sévère, et il n'y a que la pénitence sévère qui ait la vertu de les opérer.

1° C'est la pénitence exacte et sévère qui produit la paix. Ainsi l'éprouva Madeleine, lorsque Jésus-Christ, touché de la ferveur de sa pénitence, lui dit : *Vos péchés vous sont remis ; allez en paix ?* Mais comment une pénitence sévère, qui fait en nous la fonction de la justice et de la colère de Dieu, peut-elle nous donner la paix ? C'est que par sa sévérité elle apaise Dieu ; qu'en apaisant Dieu, elle nous remet en grâce avec Dieu, elle nous rassure contre les jugements de Dieu. Ainsi elle fait, parce qu'elle est sévère, la fonction de la colère de Dieu, mais bien plus efficacement que la colère de Dieu même ; car la colère de Dieu toute seule punit le péché, mais ne l'efface pas ; ce qui se voit dans l'enfer ; au lieu que la pénitence fait l'un et l'autre.

2° De cette paix intérieure naît une saine joie : autre fruit de la sévérité de la pénitence. Qui peut l'exprimer ? Il faut la sentir pour la connaître. Exemple de saint Augustin.

Répondez-moi, dit le mondain, de cette douceur de la pénitence, et je me convertirai. Vous raisonnez mal, reprend saint Bernard : Tout ce que je vous en dirais ne ferait nulle impression sur un cœur aussi sensuel que le vôtre. Mais commencez par vous vaincre en faisant pénitence, et vous en sentirez la douceur. D'ailleurs, fiez-vous aux promesses de votre Dieu ; si vous êtes généreux, il sera fidèle.

Mais n'en voyons-nous pas qui, dans leur pénitence, ne trouvent que des sécheresses ? Je le veux ; mais qui sont-ils ? Ceux qui ne veulent faire qu'une fausse pénitence, c'est-à-dire une pénitence aisée et commode ; et leur témoignage nous apprend bien qu'il n'y a que la pénitence sévère qui puisse avoir cette onction divine dont nous parlons.

C'est donc un abus, quand nous faisons de la sévérité de la pénitence un obstacle à la pénitence ; et l'artifice le plus dangereux dont se sert l'ennemi de notre salut pour nous détourner des voies de Dieu, est de nous représenter la pénitence sous des idées affreuses qui nous en donnent de l'horreur. Et parce qu'il se trouve même des ministres de Jésus-Christ qui mettent tout leur zèle à nous en faire des peintures effrayantes, qu'arrive-t-il ? Le libertin en profite et le faible s'en scandalise : le libertin en profite, ravi qu'on lui exagère les choses, pour être en quelque sorte autorisé à n'en rien croire et surtout à n'en rien faire ; et le faible s'en scandalise en se décourageant, et en se laissant aller à un secret désespoir.

Mais moi, mon Dieu, tandis que vous me confierez le ministère évangélique, j'annoncerai tout à la fois à votre peuple, sans jamais les séparer, et votre justice et votre bonté : *Misericordiam et judicium cantabo tibi*. Gardant ces règles, je ne craindrai rien ; et jusqu'en la présence des rois, je parlerai, comme David, sans confusion.

Je conclus avec le divin précurseur : *Faites pénitence, parce que le royaume de Dieu approche*, c'est-à-dire parce que la mort vient, et qu'elle vient bientôt. Combien touchent de près à ce dernier terme ? Si je le leur faisais connaître, différeraient-ils à se convertir ? Or, ce qu'ils feraient, pourquoi ne le faisons-nous pas ? Avons-nous une caution contre la mort ? Sommes-nous certains de notre pénitence à la mort ? Qui nous répond de Dieu ? qui nous répond de nous-mêmes ? Et tant d'exemples que nous avons eus, et que nous avons encore devant les yeux ne doivent-ils pas nous faire trembler ?

## DÉVELOPPEMENT

*Factum est verbum Domini super Joannem, Zachariæ filium, in deserto : et venit in omnem regionem Jordanis, prædicans baptismum pœnitentiæ in remissionem peccatorum.*

Le Seigneur fit entendre sa parole à Jean, fils de Zacharie, dans le désert. et il alla dans tout le pays qui est le long du Jourdain, prêchant le baptême de pénitence pour la rémission des péchés. (*Saint Luc*, chap., III, 3.)

### SIRE,

Ce n'était pas en vertu du baptême de saint Jean que les péchés étaient remis ; mais le baptême de saint Jean était une préparation nécessaire pour parvenir à la rémission des péchés, et, sans la rémission des péchés, on ne pouvait participer à la rédemption de Jésus-Christ, ni profiter de ce bienfait inestimable. C'était par la pénitence qu'il fallait se disposer à le recevoir ; et cette pénitence, depuis l'établissement de la loi chrétienne, est communément appelée un second baptême ;



comme le baptême, suivant la doctrine des Pères, était autrefois appelé la première pénitence.

Voilà pourquoi le divin précurseur prêché aujourd'hui le baptême de la pénitence avec tant de zèle ; et puisque nous sommes à la veille de cette grande solennité où nous devons célébrer nous-mêmes la naissance du Sauveur des hommes et la venue de ce Messie que Jean-Baptiste annonçait aux Juifs, je me trouve engagé, mes chers auditeurs, à vous faire la même prédication. Le caractère de ce baptême, je veux dire de cette pénitence chrétienne dont j'ai à vous parler, est, selon tous les docteurs de l'Église, l'esprit de sévérité. Car, c'est en cela particulièrement, dit Pacien, évêque de Barcelone, que la pénitence est différente du premier baptême. Matière importante, et instruction nécessaire que je vous prie de ne pas négliger. Il n'est rien de plus ordinaire, ni rien de plus étrange, que de voir le relâchement se glisser jusque dans notre pénitence même ; et c'est ce désordre que j'attaque dans ce discours, et que j'entreprends de corriger, après que nous aurons demandé les secours du ciel par l'intercession de Marie. *Ave, Maria.*

Il y a longtemps, et ce n'est pas seulement de nos jours, qu'il s'est élevé dans le monde, je dis dans le monde chrétien, des contestations touchant la sévérité de la pénitence considérée de la part des prêtres, qui sont les vicaires de Jésus-Christ et qui ont été établis de Dieu pour en être les ministres et les dispensateurs. Il n'est rien de plus fameux, dans l'histoire de l'Église, que le différend qui s'émut sur ce point entre les Novatiens et la secte qui leur était opposée. Les uns voulaient que l'on admit indifféremment à la pénitence toutes sortes de pécheurs, et les autres prétendaient, au contraire, qu'on n'y en devait recevoir aucun. Ceux-

là corrompaient la pénitence par un excès de relâchement, et ceux-ci en détruisaient tout à fait l'usage par un excès de sévérité. L'Église, inspirée du Saint-Esprit, suivant sa conduite ordinaire, prit le milieu entre ces deux extrémités ; et, par le tempérament qu'elle y apporta en modérant la rigueur des uns et en corrigeant la trop grande facilité des autres, elle réduisit la pénitence, disons mieux, l'administration du sacrement de la pénitence, aux justes bornes où le souverain Prêtre Jésus-Christ avait prétendu la renfermer.

Or, cette importante question, tant agitée alors, s'est ensuite renouvelée presque dans tous les siècles, et nous l'avons vue se réveiller dans le nôtre, non pas avec le même éclat, ni avec des suites si funestes, à Dieu ne plaise ! mais toujours avec le même partage de sentiments et la même diversité de conduite. Ceux-là ont pris le parti de la sévérité, mais d'une sévérité sans mesure ; et ceux-ci le parti de la douceur, mais d'une douceur quelquefois dangereuse, soit pour le ministre de la pénitence, soit pour le pécheur pénitent.

Je n'ai garde, chrétiens, de m'engager aujourd'hui dans cette controverse, ni d'entreprendre de décider un point qui ne vous regarde pas directement, et qui ne peut servir à votre édification. Car il vous serait bien inutile de savoir comment et par quelles règles les prêtres doivent administrer la pénitence, pendant que vous ignorez de quelle manière vous devez vous-mêmes la pratiquer : et d'ailleurs, l'expérience nous apprend assez que ces sortes de matières, traitées dans la chaire, et par là soumises au jugement du public, n'ont point d'autre effet que de diviser les esprits, et de faire que les peuples, qui doivent être jugés par les prêtres dans le saint tribunal, deviennent eux-mêmes les juges des prêtres ; car voilà souvent où tout aboutit.

Tel s'inquiète de ce que les prêtres ne font pas leur

devoir dans le sacrement de la pénitence, qui se met très peu en peine d'y faire le sien : tel accuse les prêtres de faiblesse et de corruption dans leur morale, qui n'accomplit pas même ce que lui impose la morale la moins étroite. On voudrait, en général, des prêtres sévères et zélés, tandis qu'en particulier on n'a pas le moindre zèle, ni la moindre sévérité pour soi-même.

Cependant, chrétiens, c'est surtout dans le pécheur que doit être la sévérité de la pénitence, puisque c'est dans le pécheur qu'est le désordre du péché. Si les prêtres doivent avoir de la sévérité, ce n'est que pour suppléer à celle qui nous manque. Car, que peut servir toute la sévérité des prêtres, quelque pure et quelque sainte qu'elle soit, si elle n'est pas précédée ou du moins accompagnée de la nôtre ?

Ne parlons donc point de la sévérité de la pénitence par rapport aux ministres que Dieu a choisis, et qu'il a revêtus de son pouvoir, pour être dans le sacré tribunal comme ses lieutenants et les défenseurs de ses intérêts. S'il y a dans l'exercice de leur ministère quelque abus à réformer, laissons-en le soin aux prélats et à ceux qui ont autorité dans l'Église.

Mais nous, ne pensons qu'à nous-mêmes, puisque nous ne devons répondre que de nous-mêmes. Or je dis que le grand principe qui doit animer et régler notre pénitence, c'est la sévérité ; sévérité nécessaire et sévérité douce. Appliquez-vous, et concevez mon dessein. Je prétends que la pénitence, prise par rapport à nous, doit être sévère : c'est de quoi il faut convaincre vos esprits, et ce que je ferai dans le premier point. Mais, parce que cette sévérité paraît rebuter vos cœurs, j'ajoute que plus notre pénitence est sévère, plus dans sa sévérité même elle devient douce : je vous le montrerai dans le second point. Nécessité d'une pénitence sévère : c'est tout le sujet de votre attention.

## I

Quelque relâchement que le péché ait introduit dans le christianisme, il est aisé de comprendre, pour peu que l'on connaisse la nature de la pénitence, qu'elle doit être sévère de la part du pécheur ; et la raison qu'en apporte saint Augustin est convaincante. Car, dit ce Père, qu'est-ce que la Pénitence ? c'est un jugement, mais un jugement dont la forme a quelque chose de bien particulier. Et en effet, si vous me demandez quel est celui qui préside en qualité de juge, je vous réponds que c'est celui qui y paraît en qualité de criminel ; je veux dire, le pécheur même : *Ascendit homo adversum se tribunal mentis suæ* (1) ; l'homme s'érige un tribunal dans son propre cœur ; il se cite devant soi-même, il se fait l'accusateur de soi-même, il rend des témoignages contre soi-même, et enfin, animé d'un zèle de justice, il prononce lui-même son arrêt. Voilà la véritable et parfaite idée de la pénitence chrétienne.

Mais, me direz-vous, saint Augustin, parlant ailleurs du jugement de Dieu, dit qu'il n'appartient qu'à Dieu d'être juge dans sa propre cause. Il est vrai, chrétiens, il n'appartient qu'à lui de l'être d'une manière indépendante, de l'être avec un pouvoir absolu, de l'être souverainement et sans appel. Or, l'homme, en se jugeant lui-même par la pénitence, est bien éloigné d'avoir ce caractère de juridiction : il se juge, mais en qualité seulement de délégué, et comme tenant la place de Dieu ; il se juge, mais en vertu seulement de la commission que Dieu lui en a donnée ; il se juge, mais avec toute la dépendance d'un juge inférieur à l'égard

(1) Aug., lib. 50, homil.

d'un juge souverain. Différences bien essentielles, et qui servent à établir la vérité que je vous prêche : savoir, que notre pénitence doit être exacte et rigoureuse. Car, écoutez trois raisonnements que je forme de ce principe. L'homme, dans la pénitence, fait l'office de Dieu, en se jugeant lui-même; il doit donc se juger dans la rigueur. L'homme, dans la pénitence, devient juge, non pas d'un autre, mais de soi-même; il doit donc dans ses jugements prendre le parti de la sévérité. Du jugement que l'homme fait de lui-même dans la pénitence, il y a appel à un autre jugement supérieur, qui est celui de Dieu : il doit donc y procéder avec une équité inflexible. Développons ces trois pensées, et suivez-moi.

Je le dis, chrétiens, et il est vrai; l'homme pécheur tient la place de Dieu quand il se juge lui-même par la pénitence, et c'est ce que Tertullien nous déclare en termes formels. La pénitence, dit-il, est une vertu qui doit faire en nous la fonction de la justice de Dieu, et de la colère de Dieu; de la justice de Dieu pour nous condamner, et de la colère de Dieu pour nous punir : car c'est là le sens de ces admirables paroles : *Pœnitentia Dei indignatione fungitur* (1) : une vertu qui doit prendre contre nous les intérêts de Dieu, qui doit réparer en nous les injures faites à Dieu; qui, aux dépens de nos personnes, doit venger et apaiser Dieu; qui, à mesure que nous sommes plus ou moins coupables, doit nous faire plus ou moins sentir l'indignation et la haine de Dieu : je dis cette haine parfaite qu'il a du péché, et cette sainte indignation qu'il ne peut s'empêcher, parce qu'il est Dieu, de concevoir contre le pécheur. Si la pénitence est conforme à la droite raison, c'est-à-dire si elle est ce qu'elle doit être, en voilà le

(1) Tertull., de *Pœnitent.*

vrai caractère. Or je vous demande, ce caractère peut-il lui convenir, à moins qu'elle ne penche vers la rigueur, et qu'elle ne nous inspire contre nous-mêmes ce zèle de sévérité qui lui est si propre?

A parler simplement et dans les termes les plus éloignés de l'amplification. à quoi, dans le sujet que je traite, je fais profession de renoncer, dites-moi, chrétiens, une lâche et molle pénitence a-t-elle quelque chose qui ressemble à cette indignation de Dieu? Entre la pénitence d'un homme mondain et la justice de Dieu vindicative. y a-t-il quelque proportion; ou plutôt, dans l'énorme et monstrueuse opposition qui se trouve entre l'extrême sévérité de celle-ci et les honteux relâchements de celle-là, l'une peut-elle être substituée à l'autre, et, s'il m'est permis de m'exprimer de la sorte, devenir l'équivalent de l'autre? Ah! mes chers auditeurs, oserions-nous le dire? oserions-nous même le penser? Il s'ensuit donc que notre pénitence alors, non-seulement n'est point dans ce degré de perfection qui en pourrait relever infiniment le mérite et la gloire devant Dieu. mais qu'à la bien examiner dans ses principes et selon l'exacte mesure qu'elle doit avoir. elle n'est pas même absolument recevable : pourquoi? parce qu'elle n'a nulle conformité à son souverain modèle, et que la règle de Tertullien ne peut lui être appliquée; *Pœnitentia Dei indignatione fungitur*. Quand je ne consulterais que le bon sens, c'est ainsi que je conclurais.

Approfondissons cette pensée; et puisque la fin de la vraie pénitence doit être de condamner et de punir le péché, imaginons-nous, mes frères, reprend saint Augustin, que Dieu a fait un pacte avec nous, et qu'il nous a dit : Il faut ou que vous vous jugiez vous-mêmes, ou que, malgré vous-mêmes, vous soyez jugés; que vous vous jugiez vous-mêmes dans cette vie, ou que, malgré vous, vous soyez jugés à la mort. Je vous en laisse le

choix. Il est impossible que vous évitiez l'un et l'autre, parce que tout péché attire un jugement après soi; mais l'un ou l'autre me suffira, et je m'en tiendrai également satisfait. Il dépend donc maintenant de vous, ou d'être jugés par moi, ou de ne l'être pas. Car si vous vous jugez vous-mêmes par la pénitence, dès là vous n'êtes plus responsables à ma justice, et, tout pécheurs que vous êtes, ma justice n'a plus d'action contre vous. Au contraire, si vous ne vous jugez pas, ou si vous vous jugez mal, le droit que j'ai de vous juger subsiste nécessairement, et comme Dieu, je suis obligé par le devoir de ma providence à le maintenir dans toute son étendue.

C'est ainsi que Dieu nous parle; et en quel endroit de l'Écriture nous propose-t-il une telle condition? dans tous les livres des prophètes, mais plus expressément dans cet excellent passage de l'épître aux Corinthiens où saint Paul, instruisant les premiers fidèles, leur donnait cet important avis : *Quod si nosmetipsos didiudicemus, non utique iudicemur* (1) : sachez, mes frères, que si nous voulions bien nous juger nous-mêmes, nous ne serions jamais jugés de Dieu. C'est pour cela que les Pères de l'Église ont si hautement exalté le mérite de la pénitence, en disant qu'elle a le pouvoir de nous affranchir en quelque sorte de la juridiction de Dieu. Ah! s'écriait saint Bernard, que ce jugement que je fais de moi-même m'est avantageux, puisqu'il me soustrait au jugement de mon Dieu qui est si terrible! *Quam bonum pœnitentiæ iudicium quod districto Dei iudicio me subducit* (2)! Oui, ajoutait cet homme, je veux, quoique pécheur, quoique chargé d'iniquités, me présenter devant ce formidable juge, mais je veux m'y présenter déjà tout jugé, afin qu'il ne trouve plus rien à

(1) 1 Cor., XI, 31. — (2) Bern.

juger en moi, parce que je sais bien. et qu'il m'a lui-même assuré qu'il ne jugera jamais ce qui aura une fois été jugé : *Volo vultui iræ judicatus presentari, non judicandus quia bis non judicat in idipsum* (1).

Or, cela supposé, chrétiens, n'ai-je pas raison de dire que la sévérité du pécheur envers lui-même est une qualité essentielle à la pénitence ? Car, que fais-je, poursuit saint Bernard (et voici ce que chacun de nous doit s'appliquer pour se mettre dans les dispositions que demande la solennité prochaine) : que fais-je, soit lorsque je me présente devant Dieu au tribunal de la pénitence, soit lorsque je pratique cette sainte vertu dans le secret de mon âme ? Je fais ou je dois vouloir faire ce que Dieu fera un jour. quand il me jugera : et que fera-t-il alors ? Un jugement sévère de ma vie, qui ne pourra être ni obscurci par l'erreur, ni affaibli par la passion, ni corrompu par l'intérêt. Un jugement où Dieu, pour être irréprochable dans ses arrêts, emploiera toute la pénétration de son entendement divin, et toute l'intégrité de sa volonté adorable : *Ut vincas cum judicaris* (2). En un mot, un jugement où Dieu, malgré moi-même, découvrira toute mon iniquité et ne me fera nulle grâce ; car il est de la foi qu'il me jugera ainsi. Il faut donc, si je veux prendre l'esprit de pénitence, que je fasse quelque chose de semblable. Et puisque voici le temps où je dois entrer en jugement avec moi-même pour me préparer à la naissance de mon Sauveur, il faut, autant qu'il m'est possible, que j'imite les procédures de la justice de Dieu contre moi-même, c'est-à-dire que je commence dès aujourd'hui à bien connaître l'état de mon âme, à en développer les plis et les replis les plus cachés, à sonder la profondeur de mes plaies ; que je

(1) Bern. — (2) Psalm. I, 6.



considère cet examen comme devant être pour moi un supplément de celui de Dieu, et, par conséquent, comme l'affaire de ma vie la plus importante, et celle qui exige de moi une attention plus sérieuse ; que pour cela je ramasse toutes les lumières de mon esprit, afin de me juger, s'il se peut, aussi parfaitement que Dieu me jugera, afin de discerner mes fautes aussi exactement et avec la même équité qu'il les discernera, afin d'exercer sur moi la même censure qu'il exercera ; que pour faire cette action dignement, je sois résolu de n'y consulter ni mon amour-propre, ni la prudence de la chair, ni la politique du monde, ni l'exemple, ni la coutume, ni les idées du siècle, ni mes préjugés, mais d'y écouter ma seule conscience, la foi seule, la religion seule : que je prenne la balance en main, non pas celle des enfants des hommes qui est une balance trompeuse : *Mendaces filii hominum in stateris* (1), mais la balance du sanctuaire, où je dois être pesé, aussi bien que l'infortuné roi de Babylone.

Car si j'y procède autrement, c'est-à-dire, si jusque dans le sacré tribunal, je me flatte moi-même, si j'use de dissimulation avec moi-même, si je suis d'intelligence avec ma passion, si je me prévaux contre Dieu de ma fragilité, si je qualifie mes péchés de la manière qu'il me plait, adoucissant les uns, déguisant les autres, donnant à ceux-ci l'apparence d'une droite intention, couvrant ceux-là du prétexte d'une malheureuse nécessité ; si je décide toujours en ma faveur, si dans les doutes qui naissent sur certaines injustices que je commets, et qui attirent après elles des obligations onéreuses, je conclus dans tous mes raisonnements à ma décharge, en sorte que, quelque injure ou quelque dommage qu'ait reçu de moi le prochain, je ne me

(1) Psalm. Lxi, 10.

trouve jamais obligé, selon mes principes, à nulle réparation ; enfin si, pour ne me pas engager dans une discussion et une recherche qui me causerait un trouble fâcheux, mais un trouble nécessaire, je me contente d'une revue précipitée, et, pour user de cette manière de parler, j'étourdis les difficultés de ma conscience, plutôt que je ne les éclaircis ; si c'est ainsi que je me comporte, ah ! ma pénitence n'est plus qu'une pénitence chimérique et réprouvée de Dieu : pourquoi ? parce qu'elle n'est pas, comme elle le doit être, conforme au jugement de Dieu. Dieu et moi, nous avons deux poids, deux mesures différentes ; et c'est ce que l'Écriture appelle iniquité et abomination.

En effet, chrétiens, Dieu nous jugera bien autrement : cette lâche et molle procédure que nous observons à notre égard dans la pénitence, n'est point celle que Dieu suivra dans son jugement : si cela était, en vain voudrait-on nous le faire craindre, en vain aurait-il fait aux saints et ferait-il encore aux âmes vertueuses tant de frayeur. Car s'il pouvait s'accorder avec tous nos ménagements, avec tous nos déguisements, avec tous nos adoucissements, qu'aurait-il encore de si terrible, et comment serait-il vrai que les jugements de Dieu sont si éloignés de ceux des hommes ? Mais la foi m'empêche bien de me flatter d'une si vaine espérance. Car elle me représente sans cesse ces deux vérités essentielles, que le jugement de Dieu est infiniment rigoureux, et que le jugement de Dieu doit être le modèle et la règle de ma pénitence : d'où elle me fait conclure malgré moi que ma pénitence est donc fausse et imaginaire, si elle n'est accompagnée de cet esprit de zèle et de rigueur avec lequel je dois me juger moi-même et me condamner.

Et voilà, mes chers auditeurs, ce qui faisait faire à David cette prière si sensée, lorsqu'il demandait à Dieu,

comme une grâce particulière, de ne pas permettre que jamais son cœur consentit à ces paroles de malice, c'est-à-dire à ces prétextes que le démon nous suggère pour notre propre justification, et pour nous servir d'excuse dans nos péchés : *Ne declines cor meum in verba malitiæ, ad excusandas excusationes in peccatis* (1). Et parce que l'expérience lui avait appris que la plupart des hommes donnent dans ce piège, et que le monde est plein de ces faux élus (car c'est ainsi qu'il les appelait), qui en traitant même avec Dieu, ont toujours raison, ou prétendent toujours l'avoir, ce saint roi protestait à Dieu qu'il ne voulait point de communication ni de société avec eux : *Cum hominibus operantibus iniquitatem, et non communicabo cum electis eorum* (2).

Mais qui sont ces élus du siècle, demande saint Augustin, expliquant ce passage du psaume : *Qui sunt isti electi sæculi* (3) ? Ce sont, répond ce Père, certains esprits prévenus, aussi bien que le pharisien, d'un orgueil secret, qui, ne se connaissant pas, jugent toujours favorablement d'eux-mêmes et se tiennent sûrs de leur probité ; qui ne se défont ni de leurs erreurs ni de leurs faiblesses ; qui de leurs vices se font des vertus ; qui, séduits par leurs passions, prennent la vengeance pour un acte de justice, la médisance pour zèle de la vérité, l'ambition pour attachement à leur devoir ; qui s'avouent bien en général les plus grands pécheurs du monde, mais ne conviennent jamais en particulier d'avoir manqué ; en un mot, qui se justifient sans cesse devant Dieu, et se croient irrépréhensibles devant les hommes. Car c'est l'idée que nous en donne saint Augustin, par où il nous fait entendre que de tout temps il y a eu des esprits de ce caractère ; élus

(1) Psalm., CXL, 4. — (2) Ibid., — (3) August., in Psalm., 140.

du siècle qui, cherchant à autoriser leurs désordres, dès là n'ont nulle disposition à s'en repentir, beaucoup moins à y renoncer, en quoi néanmoins consiste la pénitence. L'un, ajoutait le même docteur, impute aux astres le dérèglement de sa vie, comme si la constellation de Mars était la cause de ses violences, où celle de Vénus de ses débauches : *Venus in me adulterium fecit, sed non ego* (1). L'autre, imbu de l'erreur des manichéens, soutient que ce n'est pas lui qui pèche, mais la nation des ténèbres qui pèche en lui : *Non ego peccavi, sed gens tenebrarum* (2). Tel était alors le langage des hérétiques, qui, comme remarque saint Augustin, n'allait qu'à fomenter la présomption et l'impénitence de l'homme, et à rendre Dieu même auteur du péché ; et tel est encore aujourd'hui, quoique sous d'autres expressions et sous des termes plus simples, le langage des mondains : j'entends de ces mondains si indulgents pour eux-mêmes, et si lâches dans la pratique et l'usage de la pénitence.

Car, dites-moi, chrétiens, quand un pécheur, aux pieds du ministre de Jésus-Christ, confesse qu'à la vérité il est sujet à tel désordre, mais que ce désordre est un faible qui mérite plus de compassion que de blâme, que c'est l'effet d'un tempérament, d'une complexion qui prédomine en lui et dont il n'est pas le maître ; quand il parle de la sorte, ne tombe-t-il pas dans le sentiment de ceux qui s'en prenaient à la fatalité de leur étoile, et qui disaient *Venus in me adulterium fecit, sed non ego* ? Et quand un autre, pour se disculper de ses crimes, reconnaît d'abord qu'il les a commis, mais du reste, ajoute que dans le monde il y a une certaine corruption dont on ne peut se préserver, que c'est le malheur du monde, et qu'il faudrait n'être

(1) August., in Psalm. 140. — (2) Ibid.

pas du monde pour en être exempt, qu'est-ce que le monde dans sa pensée, sinon la nation des ténèbres dont parlait le manichéen ? *Non ego peccavi, sed gens tenebrarum*. Voilà les prétendues défenses des élus du siècle : *Defensiones istæ sunt electorum sæculi* (1). Défenses, encore une fois, aussi injurieuses à la sainteté de Dieu, qu'elles sont propres à entretenir le libertinage de l'homme.

Ah! mes frères, concluait saint Augustin, jugeons-nous plutôt dans la rigueur de la pénitence, et par là nous glorifierons Dieu en nous condamnant nous-mêmes. Disons à Dieu, comme David, dans l'esprit d'une humilité sincère : Guérissez mon âme, Seigneur, parce que j'ai péché contre vous : *Sana animam meam, quia peccavi tibi* (2). Oui, j'ai péché, et ce n'est ni mon naturel ni mon tempérament que j'en accuse, il ne tenait qu'à moi de le régler, et je savais assez, quand je voulais, les tenir dans l'ordre : cette passion qui m'a dominé au préjudice de votre loi, n'a jamais eu sur moi d'empire au préjudice de mes intérêts. Elle était souple et soumise à ma raison quand j'en craignais les conséquences devant les hommes, et elle n'avait ni emportements ni saillies que je ne réprimasse quand je croyais qu'il y allait de ma réputation ou de ma fortune. J'ai péché contre vous : *peccavi tibi* ; et j'aurais tort de m'en prendre au monde, car le monde, tout pernicieux qu'il est, n'a eu d'ascendant sur moi qu'autant qu'il m'a plu de lui en donner. Et en effet, cent fois, pour me satisfaire moi-même, je l'ai méprisé ; cent fois, par vanité et par caprice, je me suis affranchi de son empire, et je me suis mis au-dessus de ses coutumes et de ses lois. Si je vous avais aimé, ô mon Dieu, autant que j'aimais une gloire mondaine, autant

(1) August., in Psalm. 140. — (2) Psalm. xi. 5.

que j'aimais des biens périssables, autant que j'aimais la vie, le monde, avec toute sa malignité, ne m'aurait jamais perverti. Je ne serais donc pas de bonne foi, si je prétendais par là justifier mon infidélité. Voyez-vous, pécheur, dit saint Augustin, comment vous honorez votre Dieu à mesure que vous vous faites justice, et une justice sévère en vous resserrant dans les bornes étroites de la pénitence? *Vides quomodo sic pateat laus Dei, in qua angustiabar, cum te velles defendere* (1).

Mais est-il rien de plus naturel que de se faire grâce à soi-même ? et puisque dans la pénitence, où je tiens la place de Dieu, je deviens moi même mon juge, qu'y a-t-il de plus pardonnable que de ne pas agir contre moi avec toute la rigueur de la justice ? Ah ! chrétiens, je l'avoue, il n'est rien de plus naturel que de s'épargner soi-même. Mais c'est justement de là que je tire une seconde raison, pour nous convaincre que la pénitence doit être sévère de notre part ; je dis parce que nous avons tant de penchant, et que nous sommes si fortement portés à nous aimer nous-mêmes et à nous ménager ; car il faut que la pénitence surmonte en nous ce fonds d'amour-propre ; et elle ne le peut faire que par une sainte rigueur. En effet, s'il était question de juger les autres et de prononcer sur les actions du prochain, je n'aurais garde de vous exhorter à la sévérité ; je sais qu'alors nous ne sommes que trop exacts et trop enclins à censurer et à condamner ; mais quand il s'agit de nous-mêmes, dont nous sommes idolâtres et pour qui nous avons, non pas seulement des tendresses, mais des délicatesses infinies, quel parti plus raisonnable et plus sûr puis-je vous proposer, que celui d'une rigueur sage, mais inflexible ?

(1) August., in P'salm. 140.

N'avez-vous pas éprouvé cent fois que les injures les plus légères nous paraissent des outrages dès qu'elles s'adressent à nous, et qu'au contraire les outrages les plus réels, quelquefois même les plus sanglants, s'anéantissent, pour ainsi dire, dans notre estime, et se réduisent à rien quand ils ne touchent que les autres. Qui fait cela, sinon cet amour de nous-mêmes, qui nous aveugle dans nos jugements ? et le moyen de le combattre, que par une pénitence rigoureuse ? Hélas ! mes frères, nous savons si bien colorer nos défauts, nous sommes si adroits à les couvrir et à les excuser ! ce que Dieu, ce que les hommes condamnent en nous, c'est souvent ce qui nous plaît davantage, et de quoi nous nous applaudissons. Que sera-ce donc de notre pénitence, si nous ne corrigeons pas cet instinct de la nature corrompue par une règle plus droite, quoique moins commode ? A quelles illusions serons-nous sujets ? combien de péchés laisserons-nous impunis ? combien d'autres ne condamnerons-nous qu'à demi ? Défions-nous de nous-mêmes ; ne nous écoutons jamais nous-mêmes. Avec une telle précaution, nous ne serons encore que trop exposés aux pièges et aux artifices de cet amour-propre qui se glisse partout, et dont nous avons tant de peine à nous défendre.

Mais la grande et dernière raison, mes chers auditeurs, celle qui nous engage plus indispensablement à la sévérité de la pénitence, et qui demanderait seule un discours entier, c'est que le jugement que nous portons contre nous-mêmes n'est point un jugement souverain, ni définitif, mais un jugement subordonné, un jugement dont il y a appel : appel, dis-je, au tribunal de Dieu ; un jugement dont les nullités et les abus doivent servir de matière à un autre jugement supérieur que nous ne pouvons éviter. Car c'est là, chrétiens, c'est à ce redoutable tribunal où nous comparaitrons tous, que

nous devons être jugés en dernier ressort ; c'est là que notre Dieu, qui, par sa prééminence et par sa grandeur, est le juge de tous les jugements, réformera un jour les nôtres. *Cum accepero tempus, ego justitias judicabo* (1). A quoi surtout s'attachera-t-il dans ce dernier jugement, et quelle sera sa principale occupation ? sera-ce de juger nos crimes ? Non, répond saint Chrysostome ; mais sa première fonction, celle qui marquera davantage la supériorité de son être et sa suprême puissance sera de juger les jugements que nous aurons rendus contre nos crimes, de rechercher les accusations que nous en aurons faites, de condamner, pour ainsi dire, nos condamnations, de nous punir de nos punitions, en un mot de nous faire repentir de nos repentirs mêmes : car voilà proprement le sens de cette parole : *Ego justitias judicabo*. Nous nous croyons à couvert et en sûreté sous le voile de ces prétendues pénitences ; mais ce voile n'aura caché que notre confusion et notre honte. Nous regardons ces confessions de nos péchés, suivies de quelques satisfactions légères qu'on nous a imposées, comme autant de justices envers Dieu ; mais Dieu nous fera voir que souvent ç'ont été d'énormes injustices : et c'est de ces fausses justices, ou plutôt de ces injustices véritables, qu'il nous demandera compte.

Ah ! chrétiens, que nous servira de nous être tant flattés et tant épargnés ? que nous servira d'avoir trouvé et peut-être cherché dans les ministres de Jésus-Christ des hommes indulgents et faciles ? De dispensateurs qu'ils étaient des mystères de Dieu, que nous servira d'en avoir fait les complices de notre lâcheté ? Les condescendances qu'ils auront eues pour nous, ces grâces précipitées que nous en aurons obtenues, de

(1) P'salm., LXXIV, 3.



quel usage nous seront-elles ? Dieu les ratifiera-t-il ? ce qu'ils auront délié sur la terre, en relâchant ainsi les droits de Dieu, sera-t-il délié dans le ciel ? le pouvoir des clefs, qui leur a été donné, va-t-il jusque-là ! Non, non, dit l'ange de l'école, saint Thomas, le tribunal de la pénitence où ils président est bien, dans un sens, le tribunal de la miséricorde, mais le tribunal de la miséricorde de Dieu, et non de leur miséricorde ni de la nôtre ; moins encore de la nôtre. Car si, par un défaut de zèle, leur miséricorde vient à s'y mêler, ou si, par un aveuglement d'esprit, nous y faisons entrer la nôtre (je le répète, chrétiens, et malheur à moi si je ne vous en avertissais pas, comme dit l'Apôtre, à temps et à contre-temps), de ce tribunal de la miséricorde de Dieu, nous devons passer au tribunal de la justice, mais d'une justice sans miséricorde. Voilà le fondement que vous devez poser, fondement sur lequel les premiers fidèles appuyaient cette sévérité de discipline qui s'observait parmi eux. *Apud nos*, disaient-ils, au rapport de Tertullien, *districte judicatur, tanquam apud certos de divino judicio* (1), nous nous jugeons exactement et sévèrement, parce que nous savons qu'il y a une justice rigoureuse qui nous attend, et que nous avons toujours en vue. Aussi, ajoute saint Chrysostome, le juge inférieur et subalterne doit toujours juger selon la rigueur de la loi : il n'appartient qu'au souverain de pardonner, et le seul moyen d'obtenir grâce, est de ne pas se l'accorder.

Sévérité raisonnable : car il ne faudrait ici, chrétiens, que notre seule raison pour nous convaincre. Si ces heureux siècles de la première ferveur du christianisme duraient encore, où un seul péché, de la nature même de ceux que notre relâchement a rendus si communs,

(1) Tertull.

était expié par les exercices les plus laborieux et tout ensemble les plus humiliants d'une pénitence de plusieurs années. peut-être nous pourrait-il venir dans l'esprit qu'une telle sévérité passerait les bornes, et ce serait à moi, comme défenseur des intérêts de Dieu, à la justifier ; ce serait à moi à vous faire entendre que, bien loin qu'il y eût de l'excès dans cette sévérité évangélique, les premiers chrétiens étaient au contraire fortement persuadés que les droits de Dieu, qu'il s'agit de réparer dans la pénitence, vont encore bien au delà ; que jamais l'Église n'a suivi des règles plus sages, et que si, dans les derniers temps, notre extrême délicatesse l'a forcée en quelque sorte à les mitiger, c'est ce qui relève ces règles mêmes : je veux dire, d'avoir été, dans leur institution, aussi raisonnables que nous avons depuis cessé de l'être.

Mais nous n'en sommes plus là, mes chers auditeurs, et je n'ai plus besoin ni de la docilité de votre foi, ni de votre soumission à la conduite de l'Église, pour vous faire approuver ce qu'il y a de plus sévère dans la pénitence. Encore une fois, elle n'a plus rien de sévère que ce que votre raison même vous prescrit ; ou, pour parler plus juste, ce qu'elle a désormais de plus sévère, c'est ce que votre raison même vous prescrit.

Oui, mes frères, en quoi consiste et a toujours consisté son essentielle sévérité, c'est de nous réduire aux bornes étroites de la raison que Dieu nous a donnée ; et quand nous en sommes sortis, de nous y faire rentrer, en nous obligeant à être raisonnables contre nous-mêmes et aux dépens de nous-mêmes, car c'est là ce qui nous coûte, et ce que nous trouvons de plus difficile dans la pénitence : de nous interdire tout ce que notre propre raison nous fait connaître, ou péché ou cause du péché ; d'arracher de nos cœurs des affections que nous jugeons nous-mêmes criminelles et source du

péché ; de renoncer à mille choses agréables, mais que nous savons être pour nous des engagements au péché ; de nous assujettir de bonne foi à tout ce que nous reconnaissons être des préservatifs nécessaires contre le péché ; de réparer par des œuvres toutes contraires les malheureux effets du péché. C'est ce que je pourrai traiter avec plus d'étendue une autre fois, et c'est en quoi, dis-je, la pénitence nous paraît sévère. Hors de là, on se soumettrait à tout le reste ; et pourvu qu'on en fût quitte pour ce qui était ordonné par les anciens canons, on consentirait sans peine qu'ils fussent renouvelés, on jeûnerait, on se couvrirait du cilice et de la cendre, on se prosternerait aux pieds des prêtres : mais d'étouffer une vengeance dans son cœur, mais de pardonner une injure, mais de rendre un bien mal acquis, mais de rétablir l'honneur flétri par une médisance, mais de sacrifier à son devoir une passion tendre, mais de rompre un commerce dangereux et de se détacher de ce qu'on aime, voilà ce qui révolte la nature, et ce qui désole le pécheur ; voilà ce qu'on a tant de peine à obtenir de lui, et ce qu'on en obtient si rarement ; voilà sur quoi vous vous défendez tous les jours contre les ministres de Jésus-Christ, sur quoi votre résistance énerve si souvent leur zèle, ou le rend inutile.

Cependant voilà ce que j'appelle (souffrez cette expression), et ce qui est en effet le raisonnable de la pénitence : si raisonnable, que vous êtes les premiers à convenir qu'on ne peut pas se dispenser de l'exiger de vous ; si raisonnable, que vous seriez vous mêmes scandalisés si l'on ne l'exigeait pas. Le reste était d'institution humaine, mais ce raisonnable est de droit naturel et divin ; le reste a pu changer, mais ce raisonnable subsistera toujours, et est, en quelque manière, aussi immuable que Dieu ; le reste dépendait de l'Église, mais ni l'Église, ni ses ministres, ne peuvent rien sur

ce raisonnable : et il n'y a point d'autorité sur la terre, il n'y en a point dans le ciel, qui puisse nous décharger de l'obligation où nous sommes de l'accomplir.

Heureux si nous goûtons aujourd'hui cette vérité ! heureux si, suivant les lumières de cette droite raison, à laquelle, malgré nous, nous sommes soumis, nous embrassons la pénitence dans toute la sévérité de ses devoirs ; si, pour venger Dieu de nous-mêmes et pour le bien venger, nous faisons passer dans nous-mêmes toute la colère de Dieu ! en sorte que nous puissions lui dire comme David : *In me transierunt ira tua* (1), Seigneur, il s'est fait un transport admirable, et comme une transfusion bien surprenante : du moment que j'ai conçu la grièveté de mon péché, et que je l'ai détesté par la pénitence, toute votre colère a passé de votre cœur dans le mien : *In me transierunt ira tua*. Je dis votre colère, Seigneur, car il me fallait la vôtre, et il n'y avait que la colère d'un Dieu aussi grand que vous qui pût détruire un mal aussi grand que le péché. La mienne aurait été trop faible, mais la vôtre a toute la force et toute la vertu nécessaire. C'est pour cela que vous l'avez toute répandue dans mon âme, parce que mon péché la méritait toute entière. Une partie n'aurait pas suffi, mais il me la fallait dans toute sa plénitude, pour pouvoir haïr et punir l'excès de mes désordres ; *In me transierunt ira tua*. Au reste, mon Dieu, c'est en cela même que je reconnais votre miséricorde ; je dis, en ce que vous avez fait sortir votre colère de votre cœur pour la faire entrer dans le mien : car si elle était demeurée dans vous, à quoi ne vous aurait-elle pas porté contre moi ? au lieu que passant dans moi, elle s'y est, pour ainsi dire, humanisée. Encore, Seigneur, n'avez-vous pas voulu qu'elle passât immédiatement de vous

(1) Psalm. LXXXVII, 17.

dans moi. Sortant de votre sein, elle aurait été trop ardente et trop allumée, et je n'aurais pu la supporter : mais, pour la tempérer, vous l'avez fait passer premièrement dans le cœur de votre Fils, où elle a presque amorti tout son feu, par les saintes et innocentes cruautés qu'elle a exercées sur lui. Et parce que le cœur de votre Fils est la source de toutes les grâces, c'est là, c'est dans ce centre de la sainteté et de la miséricorde qu'elle a pris une vertu salutaire pour me sanctifier : c'est ainsi, mon Dieu, qu'elle est venue en moi ; c'est ainsi que je l'ai reçue et que je la veux conserver : *In me transierunt ira tue*. Elle rendra ma pénitence sévère, et, par un heureux retour, plus ma pénitence sera sévère, plus elle me deviendra douce. C'est le sujet de la seconde partie.

## II

Tertullien, parlant de la pénitence, a dit une chose bien glorieuse d'une part à Dieu, mais de l'autre bien capable de rabattre la présomption et l'orgueil de l'homme. De quoi s'agit-il, mon frère ? (c'est ainsi qu'il s'adresse à un pécheur), vous êtes en peine de savoir si votre pénitence vous sera utile, ou non, devant Dieu. Qu'importe ? Dieu vous commande de la faire : n'est-ce pas assez pour vous obliger à lui obéir ? Quand il n'y aurait que le seul respect dû à son autorité, elle mérite bien que vous y ayez égard préférablement à votre utilité : *Bonum tibi est penitere : an non, quid revolvis ? Deus imperat : prior est auctoritas imperantis, quam utilitas servientis* (1). Or ce que ce Père disait en général de la pénitence, je pourrais le dire en particulier

(1) Tertull.

de la sévérité de la pénitence. Quand cette sévérité n'aurait rien que de rebutant pour nous, et qu'elle serait telle que notre amour-propre et l'esprit du monde nous la figurent, Dieu l'ordonnant, il n'y aurait point d'autre parti à prendre que celui d'une généreuse soumission, et il serait juste que notre délicatesse cédât à la nécessité et à la force du précepte : *Prior est auctoritas imperantis, quam utilitas servientis.*

Mais Dieu, chrétiens, n'en veut pas user si absolument et si souverainement avec nous, et, par une condescendance digne de sa grandeur, il sait si bien tempérer les choses, que non seulement le poids ne nous accable pas, mais qu'il nous devient même léger ; et s'il veut que nous nous condamnions à toutes les rigueurs de la pénitence, il prend soin en même temps que nous y trouvions toute l'onction qui nous la peut adoucir.

Le même Tertullien ne se trompait donc pas ; et quoiqu'il ait eu, du reste, sur le sujet de la pénitence des sentiments outrés, il a parlé juste quand il a dit ailleurs que la pénitence était la félicité et la béatitude de l'homme pécheur : *Pœnitentia hominis rei felicitas* (1). A qui ne connaîtrait pas les effets de cette vertu, ou plutôt, à qui n'en connaîtrait qu'une partie, cette proposition semblerait un paradoxe. Car qu'y a-t-il en apparence de moins propre à faire le bonheur de l'homme, que ce qui mortifie son esprit, que ce qui crucifie sa chair, que ce qui combat ses passions, que ce qui l'oblige à se renoncer lui-même ? Or ce sont les devoirs essentiels de la pénitence. Il est néanmoins vrai, chrétiens, qu'après l'innocence perdue, rien ne peut rendre l'homme heureux, je dis même heureux dès cette vie, que la pénitence ; et vous en conviendrez

(1) Tertull.

sans peine, quand vous m'aurez entendu. Car j'appelle avec Tertullien la félicité du pécheur dès cette vie, ce qui produit en lui la paix et le calme de la conscience, ce qui le remplit de la joie du Saint-Esprit, ce qui le met dans toute l'assurance où il peut être contre les jugements de Dieu. Or voilà les effets naturels de la pénitence que je vous prêche : première vérité, vérité incontestable et qui est de la foi. J'ajoute qu'il n'y a que la pénitence exacte et sévère qui ait la vertu d'opérer ces divins effets ; c'est-à-dire qui produise dans le pécheur cette tranquillité, qui lui fasse goûter cette joie, qui lui donne cette assurance, ou du moins cette confiance chrétienne : seconde vérité qui s'ensuit infailliblement de l'autre. N'ai-je donc pas droit de conclure que la pénitence, dans sa sévérité même, nous devient douce et aimable ? Écoutez-moi : ceci vous édifiera plus que tout ce qu'il y a d'effrayant et de terrible dans la religion.

Oui, c'est la véritable pénitence, et par conséquent celle où le pécheur se flatte moins, où il s'épargne moins, qui produit la paix : et de là vient que le Fils de Dieu ne sépara point ces deux grâces qu'il accorda tout tout à la fois à la plus généreuse et la plus fameuse pénitente, Marie-Madeleine, lorsqu'il lui dit au moment de sa conversion : *Remittuntur tibi peccata tua ; vade in pace* (1), vos péchés vous sont remis ; allez en paix. Cette paix de Dieu, comme l'appelle saint Paul, parce qu'elle est en effet souverainement et par excellence le don de Dieu : *Par Dei* (2) ; cette paix que le monde ne peut donner, parce qu'elle n'est pas de son ressort : *Quam mundus dare non potest pacem* (3) ; cette paix qui surpasse tout autre sentiment, tout autre bien, tout autre plaisir, et sans laquelle même il ne peut

(1) Luc. vii, 48. — (2) Philip. iv, 7. — (3) Orat., Eccl.

y avoir ni plaisir ni bien dans la vie : *Pax Dei quæ exsuperat omnem sensum* (1) ; cette paix qui met le repos dans un cœur, qui en fait cesser les troubles, qui en apaise les remords ; cette paix, dis-je, fut le premier fruit des saintes dispositions avec lesquelles Madeleine vint se présenter à Jésus Christ. Jusque là, rebelle à Dieu et livrée à elle-même, elle avait eu de continuel combats à soutenir. Jusque là, emportée par sa passion, mais au même temps gênée et bourrelée par sa raison, elle avait senti l'aiguillon du péché : c'est-à-dire elle en avait senti la confusion, l'amertume, le repentir, bien plus qu'elle n'en avait goûté la douceur. Jusque là elle avait vécu dans des inquiétudes mortelles ; mais elle commença à jouir enfin de la paix dès que, par sa pénitence, elle eut trouvé grâce devant Dieu. Car ce fut alors qu'elle entendit cette divine parole, et qu'elle en éprouva l'effet : *Vade in pace*, allez en paix. Comme si le Sauveur du monde, usant de l'empire absolu qu'il avait sur le cœur de cette pécheresse, lui eût commandé, aussi bien qu'aux vents et à la mer, de se calmer : *Imperavit ventis et mari, et facta est tranquillitas magna* (2).

Quoi qu'il en soit, je prétends, mes chers auditeurs, qu'autant que nous pratiquons la pénitence avec cet esprit de ferveur et cette exacte sévérité envers nous-mêmes, autant nous y trouvons de consolation ; que ce qu'éprouva Madeleine convertie, Dieu, par sa miséricorde, nous le fait sentir, puisqu'il nous dit comme à elle intérieurement et même sensiblement, par la bouche de ses ministres : Tout vous est pardonné : *Remittuntur tibi peccata tua* (3) ; ne soyez plus en peine, *Vade in pace*.

Mais comment est-il possible qu'une pénitence sé-

(1) Philip., IV, 7. — (2) Matth., VIII, 26. — (3) Luc., VII, 48.



vère, qui, selon la maxime de Tertullien, fait en nous la fonction de la justice et de la colère de Dieu, nous donne néanmoins la paix ? Ah ! chrétiens, voilà le miracle que je vous prie de remarquer : car c'est par sa sévérité même qu'elle apaise Dieu, qu'elle désarme Dieu, qu'elle nous rend amis de Dieu, que d'un Dieu courroucé et irrité, lequel n'avait pour nous que des rigueurs, et qui ne nous préparait que des châtimens, elle le force, tout Dieu qu'il est, par une sainte violence et par une espèce de conversion qui se fait en lui, à devenir un Dieu de bonté, un Dieu qui met sa gloire à nous pardonner sans réserve tout ce que nous ne nous pardonnons pas, qui ne se souvient de nos offenses que pour en faire le sujet et la matière de ses grâces, qui n'est notre juge que pour nous montrer encore plus authentiquement qu'il est notre père, puisqu'alors il nous juge en père, au lieu qu'à la fin des siècles il nous jugera en maître ; enfin, un Dieu, qui, déposant toutes pensées, tous sentimens de vengeance, n'a plus désormais, comme il s'en déclare lui-même, que des sentimens de compassion et de charité, que des pensées de réconciliation et de paix : *Dicit Dominus : Ego cogito cogitationes pacis, et non afflictionis* (1).

Voilà, dis-je, le miracle de la pénitence. Elle fait donc, parce qu'elle est sévère (appliquez-vous à cette pensée, qui n'est que la suite de celle de Tertullien), elle fait donc, parce qu'elle est sévère, la fonction de la colère de Dieu ; mais elle la fait bien plus efficacement que la colère de Dieu même, ou, plutôt, elle fait en nous ce que la colère même de Dieu toute seule n'y peut faire : pourquoi ? c'est qu'au lieu que la colère de Dieu punit en nous le péché sans l'effacer, la pénitence l'efface en le punissant ; c'est que la colère de Dieu

(1) Jerem., xxix, 11.

toute seule, quelque satisfaction qu'elle exige et qu'elle tire du pécheur, ne peut jamais faire que Dieu soit satisfait ; ce qui se voit dans l'enfer, où l'éternité toute entière des peines que souffrent les réprouvés ne satisfait jamais Dieu, parce que dans l'enfer, dit saint Bernard, il n'y a que la colère de Dieu qui agit. Au lieu que la pénitence, par un heureux mélange de la colère et de la miséricorde divine, de la colère divine dont elle fait l'office, et de la miséricorde divine qu'elle attire, est la juste et entière satisfaction que Dieu attend du pécheur. Par conséquent, c'est la pénitence sévère qui nous remet bien avec Dieu, et, par une suite non moins infaillible, qui nous remet bien avec nous-mêmes. Car comment serons-nous en paix avec nous-mêmes, tandis que nous sommes en guerre avec Dieu ? Or qu'y a-t-il, que peut-il y avoir pour nous dans la vie de plus avantageux et de plus doux que cette double paix ? Quoi qu'il nous en coûte pour l'avoir, la pouvons-nous trop acheter ? et quelque austère que nous paraisse et que soit même la pénitence, pouvons-nous ne la pas aimer quand il s'agit de rentrer en grâce avec le maître de qui dépend tout notre bonheur, et de rétablir dans nous-mêmes une paix qui, sur la terre, est le souverain bien, et qui ne peut compatir avec le péché ? Avançons.

De cette paix intérieure naît une sainte joie : autre fruit de la sévérité de la pénitence, autre don de l'Esprit de Dieu, qui pour cela même est appelé dans l'Écriture la joie du Saint-Esprit : *Gaudium in Spiritu-Sancto* (1) Qui peut l'exprimer, chrétiens, qui peut la connaître sans l'avoir sentie ? qui peut comprendre la consolation dont est remplie une âme criminelle, mais pénitente, quand, par un généreux effort, elle est enfin

(1) Rom. xiv. 17.

parvenue à remporter sur elle-même la victoire d'où dépendait sa conversion ? quand elle a fait à Dieu le sacrifice de la passion dont elle était auparavant esclave ; quand elle a une fois rompu ses liens ; qu'elle commence à respirer la liberté des enfants de Dieu, et qu'elle peut lui dire comme David : *Dirupisti vincula mea ; tibi sacrificabo hostiam laudis* (1), c'est vous qui m'avez tiré de la servitude où mon péché m'avait réduite : je vous bénirai, Seigneur, je vous louerai, je vous rendrai d'éternelles actions de grâces. Elle s'est fait violence pour en venir là ; et la résolution qu'elle a prise de rompre ce commerce qui la perdait, de s'arracher l'œil qui la scandalisait, de sortir de l'occasion où elle se damnait, cette résolution chrétienne, mais si difficile à prendre, mais encore plus difficile à exécuter, a été pour elle une espèce d'agonie, et c'est sans doute ce qu'il y a de plus sévère dans la pénitence : mais aussi le coup une fois porté, l'ouvrage une fois achevé, de quelle abondance de joie Dieu ne la comble-t-il pas ? C'est un mystère impénétrable pour l'homme charnel et animal. Comme il n'a là-dessus nulle expérience, il ne m'entend pas ; mais c'est justement, dit saint Chrysostome, parce qu'il n'en a nulle expérience, qu'il ne doit ni s'en croire, ni en être cru ; c'est parce qu'il ne l'a jamais éprouvé qu'il doit s'en rapporter à ceux qui l'éprouvent.

Or quelle épreuve n'en font pas ceux qui se convertissent de bonne foi, et avec quel épanchement de cœur ne s'en expliquent-ils pas ? Combien tout à coup, disait saint Augustin, surpris du changement miraculeux que la grâce avait fait en lui, et racontant, non plus ses misères, mais les miséricordes du Seigneur, combien tout à coup trouvais-je de plaisir à renoncer

(1) Psalm. cxv, 17.

aux plaisirs criminels du monde, et combien me fut-il doux de quitter ce que j'avais tant craint de perdre ? Car vous, ô mon Dieu, qui êtes le seul vrai et souverain bien capable de remplir une âme, vous me teniez lieu de tous les plaisirs ; et la joie de me voir enfin soumis à vous, la joie de m'être surmonté moi-même, était pour moi quelque chose de plus délicieux que toutes mes délices passées. Ainsi la pénitence de saint Augustin vérifiait-elle la promesse du Fils de Dieu : *Mundus gaudebit, vos autem contristabimini, sed tristitia vestra vertetur in gaudium* (1). le monde sera dans la joie, et vous serez dans la tristesse ; mais votre tristesse, c'est-à-dire votre pénitence, qui est proprement et uniquement cette tristesse salutaire dont saint Paul félicitait les Corinthiens, votre tristesse se tournera en joie. et cette joie sera le centuple de toutes les joies du monde, dont vous vous serez privés.

Répondez moi, dit le mondain, de cette douceur de la pénitence, et dès aujourd'hui je me convertirai. Assurez-moi que cette joie ne me manquera pas, et je me condamnerai à tout ce que la pénitence a de plus rigoureux. Vous vous trompez, reprend saint Bernard, et vous raisonnez mal. Infidèle et mondain au point que vous l'êtes, j'aurais beau vous en répondre, ce que j'en dirais ne ferait sur vous nul effet, et l'attachement actuel que vous avez à ce qui vous pervertit, vous rendrait inutile l'assurance que je vous donnerais d'un bien dont vous n'auriez qu'une connaissance de spéculation, mais dont vos sens ne seraient pas touchés. Douceurs pour douceurs, vous vous en tiendriez à celles que vous goûtez, parce qu'elles sont présentes, et que les autres ne seraient encore pour vous qu'en idée et en espérance. Il faut commencer par vous vaincre :

(1) Apoc., II, 17.

car cette joie dont je vous parle est la manne cachée qui n'est réservée qu'au vainqueur : *Vincenti dabo manna absconditum* (1). Il faut exercer sur vous-même et contre vous-même les rigueurs de la pénitence, et alors la pratique vous convaincra, et dans un moment vous en découvrira plus que tous les discours. Qu'est-il même nécessaire, d'ailleurs, que je parle et que je renouvelle des promesses que Dieu tant de fois lui-même vous a faites ? Fiez-vous-en à votre Dieu ; il n'a jamais trompé personne ; si vous êtes généreux, il sera fidèle.

Mais n'en voyons-nous pas qui, jusque dans la pénitence, ne trouvent que des sécheresses, et ne parviennent jamais à ce centuple bienheureux d'une joie pure et secrète ? Ne le confessent-ils pas les premiers, et ne se plaignent-ils pas de leur état comme s'ils reprochaient en quelque sorte à Dieu qu'il ne leur a pas tenu parole ? Oui, il y en a ; mais qui sont-ils communément ? Ah ! répond saint Bernard, il n'est point vrai qu'à ceux qui, généreusement et de bonne foi, se sont condamnés aux exercices d'une pénitence sévère, cette joie solide et spirituelle ait manqué. S'il y a des âmes dans le monde trompées sur ce point et frustrées de leur attente, grâce à la Providence et à la justice du Dieu que nous servons, ce ne sont pas celles qui pratiquent la pénitence dans toute son austérité, mais celles, au contraire, qui la modèrent autant qu'elles peuvent, et plus qu'elles ne doivent ; mais celles qui ne la veulent pratiquer que selon leur gré ; mais celles qui lui ôtent tout ce qu'elle a de pénible et d'incommode, et ne s'en réservent que la cérémonie et la figure ; mais celles dont la pénitence peut-être, avec tout son éclat et un certain extérieur de sévérité, ne laisse pas d'être

(1) Apoc., II. 17.

accompagnée de mille relâchements. Que chacun de nous s'examine; et pour peu que nous ayons de lumières, nous découvrirons dans nous-mêmes le principe du mal, et ce qui nous empêche de sentir au fond de notre cœur cette onction de la pénitence chrétienne : nous reconnaitrons que nous ne devons souvent nous en prendre qu'à nous-mêmes; nous nous écrierons avec le Prophète royal : *Justus es, Domine, et rectum judicium tuum* (1), vous êtes juste, Seigneur; et il n'est pas surprenant qu'aussi lâche que je suis dans l'usage de la pénitence, je n'y trouve pas ce qu'y ont trouvé et ce qu'y trouvent encore tous les jours tant d'âmes ferventes. Dès que j'aurai le même courage, le même zèle, la pénitence aura pour moi le même goût.

C'est donc, chrétiens, un abus et un étrange abus, quand nous nous faisons de la sévérité de la pénitence un obstacle à la pénitence même : et l'un des artifices les plus ordinaires et les plus dangereux dont se sert l'ennemi de notre salut pour endurcir les hommes dans le péché, et pour les détourner des voies de Dieu, est de leur représenter la pénitence sous des idées affreuses, qui leur en donnent de l'horreur et qui les rebutent. Il semble même qu'on prenne plaisir à se la figurer comme telle, pour avoir droit de s'en dispenser; et parce qu'il se trouve quelquefois, entre les ministres de Jésus-Christ et les pasteurs de son troupeau, des hommes zélés, mais d'un zèle qui n'est pas selon la science, des esprits toujours portés aux extrémités, qui, pour ne pas rendre la pénitence trop facile, la réduisent à l'impossible, qui n'en parlent jamais que dans les termes capables d'effrayer, qui la proposent crûment et d'une manière sèche, sans y mettre jamais ce tempérament d'amour et de confiance qui en doit

(1) Psalm. cxviii. 137.

être inséparable, qui croient avoir beaucoup fait quand ils ont, non pas redressé, mais embarrassé et troublé une conscience faible, et qui, manquant dans le principe, ne font jamais envisager Dieu au pécheur que sous une forme terrible, comme s'ils craignaient qu'il n'y eût, pour ainsi dire, du danger pour Dieu à paraître miséricordieux et aimable, et qu'ils souhaitassent eux-mêmes qu'il le fût moins; parce qu'il se trouve, dis-je, des esprits préoccupés de ces sentiments, et encore plus déterminés à les inspirer aux autres, qu'arrive-t-il? Le libertin en profite et le faible s'en scandalise; le libertin en profite, ravi qu'on lui exagère les choses pour être en quelque manière autorisé par là à n'en rien croire ou à n'en rien faire, et qu'on lui en demande trop, pour avoir un spécieux prétexte de renoncer à tout: c'est-à-dire que de ces caractères outrés de la pénitence, qu'il paraît néanmoins estimer, et auxquels il donne de faux éloges, il ne tire point d'autres conclusions que de se confirmer dans son impénitence.

Car voilà, mes chers auditeurs, le raffinement du libertinage de notre siècle; on veut une pénitence extrême, sans adoucissement, sans attrait, parce qu'on n'en veut point du tout. Si je la faisais, dit-on, c'est ainsi que je la voudrais faire; mais on en demeure là, et l'on se sait bon gré de cette disposition prétendue où l'on est de la bien faire, supposé qu'on la fit, quoi qu'on ne la fasse jamais. Ou tout, ou rien, dit-on; mais bien entendu qu'on s'en tiendra toujours au rien, et qu'on aura garde de se charger jamais du tout.

Ainsi raisonne le libertin; et, d'ailleurs, que conclut le faible? rien autre chose que de se décourager, de s'attrister, de s'abandonner à de secrets désespoirs, de regarder la pénitence comme impraticable, de se per-

suader qu'il ne la soutiendra jamais, qu'elle l'accablara d'un ennui mortel, et qu'il y succombera : de dire sans cesse, comme l'Israélite prévaricateur : *Quis nostrum valet ad cælum ascendere* (1)? Et quel est l'homme sur la terre qui puisse espérer de parvenir là et de s'y maintenir? car c'est ainsi que notre lâcheté se prévaut des erreurs du monde pour secouer le joug de Dieu.

Mais faudra-t-il, Seigneur, qu'une illusion aussi grossière que celle-là nous trompe et nous perde, et que notre ignorance sur ce point nous tienne toujours lieu d'excuse? Non, mon Dieu; car tandis que vous me confierez le ministère de votre sainte parole, je prêcherai ces deux vérités sans les séparer jamais : la première, que vous êtes un Dieu terrible dans vos jugements, et la seconde, que vous êtes le père des miséricordes et le Dieu de toute consolation. Je ne serai jamais assez téméraire pour prêcher votre miséricorde sans prêcher votre justice, parce que je sais les conséquences dangereuses qu'en tirerait l'impiété; mais aussi me ferais-je un crime de prêcher les rigueurs de votre justice sans parler en même temps des douceurs de votre miséricorde, parce que la foi m'apprend, et que c'est vous-même qui me l'avez révélé, que votre miséricorde sauve les pécheurs, au lieu que votre justice seule ne peut que les damner et les réprouver. Je joindrai donc l'un et l'autre ensemble, pour pouvoir toujours dire, comme David : *Misericordiam et iudicium cantabo tibi, Domine* (2), Seigneur, je chanterai vos bontés et vos jugements; et quand les pécheurs du siècle devraient abuser de cette inépuisable miséricorde que je leur annoncerai pour votre justification, Seigneur, je ne cesserai point de la publier hautement,

1) Deuter., xxx, 42. — (2) Psalm., c, 4.



afin que vous soyez reconnu pour ce que vous êtes, c'est-à-dire pour un Dieu également juste et bon ; et qu'à l'égard des impies mêmes vous soyez à couvert de tout reproche, quand l'excès de leurs désordres vous forcera un jour à les condamner : *Ut justificeris in sermonibus tuis, et vincas cum judicaris* (1). Je dirai à votre peuple, que par le péché nous contractons une dette infinie ; mais je ne manquerai pas aussitôt de l'avertir que, par le secours de votre grâce, il nous est aisé de nous acquitter, parce que vous nous donnez vous-même de quoi vous payer. Je lui dirai que la pénitence doit être sévère, afin qu'il ne se perde pas par une malheureuse présomption ; mais aussi, afin qu'il ne tombe pas dans un funeste désespoir, je le consolerai en lui disant que la plus sévère pénitence devient la plus douce, par l'onction qui y est attachée : et vos promesses, ô mon Dieu, les oracles de votre Écriture, sont les preuves touchantes et convaincantes que je lui en apporterai. Je lui dirai, pour ne le pas tromper, que cette sévérité de la pénitence est un joug ; mais je n'oublierai pas de lui dire, pour l'animer à le porter, que c'est votre joug, et que vous vous êtes obligé à le porter vous-même avec nous ; que, selon l'expression de votre Apôtre, c'est votre esprit qui pleure en nous, qui s'afflige en nous, qui fait, si j'ose parler ainsi, pénitence en nous, parce que c'est par lui que nous la faisons, et que c'est lui qui, pour nous mettre en état de la faire, nous élève au-dessus de nous-mêmes.

Gardant ces règles, mon Dieu, je ne craindrai rien ; et jusqu'en présence des rois de la terre, je parlerai sans confusion, aussi bien que David, des obligations de votre loi : *Loquebar de testimoniis tuis in conspectu*

(1) Psalm. I.

*regum, et non confundebat* (1). Je parle ici, Seigneur, devant le premier roi du monde ; et jamais ministre de l'Évangile eut-il l'honneur de porter votre parole à un aussi grand prince ? Non seulement c'est le plus grand roi du monde, mais, ce qui me rend sa personne encore bien plus auguste, c'est le plus chrétien des rois ; c'est le protecteur le plus puissant de votre Église ; c'est un roi zélé pour sa religion, ennemi de l'impiété, et qui ne souffrira jamais que le libertinage s'élève impunément contre vous ; un roi qui aime la vérité, et dont je puis bien dire ce que saint Ambroise disait de Théodose, qu'il approuve plus celui qui reprend les vices, que celui qui les flatte : *Qui magis arguentem probat, quam adulantem* (2). Éloge qui ne convient qu'aux grandes âmes, et qui les distingue des autres. Tel est le monarque devant qui je parle : mais quand je parlerais devant les rois du monde les plus infidèles et les plus ennemis de votre nom, je leur dirais avec une confiance respectueuse ce que vous voulez qu'ils sachent : que vous êtes leur Dieu, qu'ils doivent se soumettre à vous, et que, puisqu'ils sont pécheurs, comme le reste des hommes, la pénitence est un devoir pour eux aussi bien que pour le reste des hommes : *Loquebar de testimoniis tuis in conspectu regum.*

Voilà ce que Jean-Baptiste prêchait dans la Judée. A qui ? non seulement au simple peuple, mais aux grands du monde et de la cour, qui venaient l'écouter, et à ceux-ci encore plus qu'aux autres, parce qu'il savait que la pénitence leur était encore plus nécessaire. Comme les grands de la cour, selon le rapport de l'Évangile, l'allaient chercher dans le désert, il ne sortait point de son désert pour leur annoncer ces vérités. Maintenant que les prédicateurs sont obligés de quitter

(1) Psaum. cxviii, 46. — (2) Ambros.

leur solitude pour venir les faire entendre à la cour, voilà ce que je vous prêche, mes chers auditeurs, avec un mérite bien inférieur à celui de Jean-Baptiste, mais de la part du même Dieu : *Pœnitentiam agite, appropinquavit enim regnum celorum* (1), faites pénitence, parce que le royaume du ciel est proche. Il est proche, chrétiens, puisque nous touchons de près au grand mystère de notre rédemption. Mais dans un autre sens, il est peut-être encore plus proche que vous ne le pensez. Le terme de notre vie, l'instant de la mort, le jugement qui la suit, c'est ce que l'Écriture en mille endroits veut nous marquer par cette proximité du royaume de Dieu. Or, à l'entendre de la sorte, combien y en a-t-il dans cette assemblée pour qui il est proche, et combien de ceux-mêmes qui s'en croient les plus éloignés ? Si Dieu, au moment que je parle, me les désignait en particulier, et que, m'adressant à chacun d'eux, je leur dise de cette chaire : c'est vous, mon cher auditeur, qui n'y pensez pas, c'est vous qui devez mettre ordre à votre conscience, car vous mourrez dès demain, et voici le dernier avertissement que Dieu vous donne : si je leur parlais ainsi, et qu'ils fussent certains de la révélation que j'en aurais eue de Dieu, il n'y en aurait pas un qui ne se convertît, pas un qui ne renonçât dès aujourd'hui à tous ses engagements, pas un qui n'acceptât la pénitence la plus sévère que je pourrais lui imposer : pourquoi ? parce qu'ils seraient assurés que leur dernier jour approche, et qu'ils ne voudraient pas perdre le temps qui leur resterait. Ah ! chrétiens, pourquoi ne faites-vous pas ce que feraient ceux-ci, et pourquoi ne font-ils pas eux-mêmes dès maintenant ce qu'ils feraient alors ? Avons-nous une caution contre l'inconstance de la vie et l'incertitude de

(1) Matth., III, 2.

la mort ? Ce que nous ne voulons pas faire présentement, et ce que nous pouvons néanmoins faire utilement, sommes-nous certains que nous aurons dans la suite le temps de le faire et les moyens de le bien faire ? Qui vous répond de Dieu ? qui vous répond de vous-mêmes ? Les exemples de tant d'autres qui ont été surpris, et des exemples présents, des exemples domestiques, ne doivent-ils pas vous faire trembler ? Les avez-vous déjà oubliés ? Pour un pécheur qui trouve encore à la mort le temps de faire pénitence après l'avoir perdu pendant la vie, ne peut-on pas dire qu'il y en a cent qui ne le trouvent pas ? Et de cent qui l'ont, n'est-il pas vrai et ne puis-je pas ajouter qu'il n'y en a presque pas un qui fasse une bonne pénitence ? *Pœnitentiam agite*. Faisons-la donc, chrétiens, et faisons-la promptement, et faisons-la sans ménagement, afin qu'elle nous obtienne grâce devant Dieu, et qu'elle nous mérite la gloire que je vous souhaite, etc.



## HUITIÈME LEÇON

QUATRIÈME DIMANCHE DE L'AVENT. — SOIR

### SUR LA PÉNITENCE

---

#### RÉSUMÉ

**SUJET.** *Jean-Baptiste venant dans tout le pays qui est le long du Jourdain, prêchait le baptême de pénitence pour la rémission des péchés.*

Comme il y a une vraie et une fausse pénitence, la grande misère du pécheur, dit saint Chrysostome, c'est qu'étant assuré, comme il l'est, de la réalité de son péché, il ne peut jamais l'être absolument de la validité de sa pénitence. Cependant, pour calmer, autant qu'il est possible, nos esprits, il y a certains caractères propres de la véritable pénitence, et c'est à ces caractères que nous devons la reconnaître

**DIVISION.** Pour pouvoir compter sur notre pénitence, il en faut juger par les fruits. Or ces *dignes fruits* dont parlait Jean-Baptiste en prêchant aux Juifs, et qui rendent la pénitence efficace, se réduisent à trois : à retrancher la cause du péché, 1<sup>re</sup> partie ; à réparer les effets du péché, 2<sup>e</sup> partie : à assujettir le pécheur aux remèdes du péché, 3<sup>e</sup> partie.

**PREMIÈRE PARTIE.** Retrancher la cause et la matière du péché, premier caractère à quoi nous devons reconnaître la vraie pénitence. Cette maxime est fondée sur deux principes.

Premier principe : on n'aime point le péché comme péché, mais on aime la matière et la cause du péché. Par exemple, on aime le plaisir qui est criminel, mais on l'aime parce qu'il est plaisir, et non point parce qu'il est criminel. On voudrait même pouvoir séparer l'un de l'autre, et que ce qu'on aime ne fût point criminel : on n'est donc point précisément criminel pour aimer

le péché, puisqu'en effet on ne l'aime pas; mais on l'est pour aimer ce qu'on sait d'ailleurs être péché. D'où vient que, haïssant même le péché, l'on pèche toutefois parce qu'on aime ce qui est péché.

De ce principe, il s'ensuit que ce n'est point absolument par la haine du péché, considéré comme péché, qu'il faut distinguer la vraie pénitence : car la pénitence la plus vaine peut avoir cela de commun avec la pénitence la plus solide. Mais nous la distinguerons, cette pénitence solide, par le renoncement à tout ce qui fait le péché.

C'est par là que l'homme pénitent, selon le précepte de l'Apôtre, doit s'éprouver lui-même. Vous ne savez si c'est un repentir sincère et efficace qui vous touche ? voici la règle que vous donne le Prophète pour sortir de cette incertitude : *Supprimez toutes les paroles, et convertissez-vous.* Vous êtes du monde, et ce qui vous porte à mille péchés, c'est une dépense qui excède vos forces : retranchez cette dépense. Vous aimez le jeu, et c'est ce qui vous perd : retranchez ce jeu. Enfin, quoi que ce soit, sacrifiez-le. Voilà ce que saint Paul appelle *combattre, non pas en frappant l'air, ni en donnant des coups perdus*, mais en faisant tomber l'ennemi que l'on poursuit.

Second principe : on n'est pas toujours maître de ses pensées, mais on est toujours responsable de ses actions; et quand nous venons à succomber dans une occasion dangereuse d'où nous aurions pu sortir, on n'a jamais droit de dire alors : Je ne pouvais pas me défendre de ce péché; mais on doit dire : Je ne le voulais pas. Saint Paul gémissait de sa faiblesse : et parce qu'il ne se contentait pas de gémir, mais qu'il veillait attentivement sur lui-même, cette attention sur lui-même était un témoignage de la sincérité de sa douleur. Au contraire, l'hypocrisie de la pénitence, c'est de déplorer, comme saint Paul, notre fragilité, et cependant de nous exposer à des occasions où toute la force des saints suffirait à peine pour résister.

Vous êtes faible, il est vrai; mais vous vous jouez donc de Dieu, si, dans le moment que vous pleurez votre péché, vous n'en voulez pas retrancher l'occasion. Ne dites point comme l'Apôtre : *Je ne fais pas le bien que je veux, et je fais le mal que je ne veux pas.* Mais dites que vous voulez tout le mal que vous faites, et que vous ne voulez nullement le bien que vous ne faites pas : et de là même concluez que votre pénitence n'est que dissimulation et que mensonge.

Pendant on traite un confesseur d'homme difficile et scrupu-

leux, lorsqu'il suspend, pour ceux qui ne veulent pas éviter certaines occasions, la grâce de l'absolution. Mais quand la suspendra-t-il donc ? et s'il y a des sévérités indiscrettes, ne serait-ce pas aussi une facilité criminelle, que de réconcilier et d'admettre à la participation des sacrements un pécheur qui s'obstine à demeurer dans un danger si évident et si prochain ?

Mais ce sont des occasions que je ne puis quitter : vous les quitteriez s'il s'agissait de votre fortune. Mais ce sont des lieux que je ne puis rompre sans éclat et sans scandale : le grand scandale est plutôt de ce que vous ne les rompez pas. Mais Dieu me protégera : confiance présomptueuse, qui ne va qu'à tenter Dieu et qu'à fomenter votre impénitence.

DEUXIÈME PARTIE. Réparer les effets du péché, second caractère à quoi nous devons reconnaître la vraie pénitence. Car la pénitence est une partie de la justice, et la justice demande nécessairement une réparation. Mais supposant la nécessité de cette réparation, quelle en doit être l'étendue ? Sur cela, deux maximes importantes de l'Écriture.

Première maxime : Pour se convertir efficacement, il faut faire, selon la parole de Jean-Baptiste, de dignes fruits de pénitence : c'est-à-dire, suivant l'explication de saint Grégoire, ne pas seulement pleurer le passé, mais produire dans l'avenir des fruits de grâce et de salut. Or, quels sont ces fruits ? réparer les effets du péché par des œuvres directement contraires au péché même, selon ses différentes espèces : par exemple, réparer les effets de la calomnie par le rétablissement de l'honneur.

Dignes fruits de pénitence, parce qu'il faut, pour les produire, que le pécheur fasse des efforts dont il n'y a que la vraie pénitence, qu'une pénitence surnaturelle, qui en soit capable. Car sans cette pénitence surnaturelle, comment un riche pourra-t-il jamais se résoudre à se dépouiller, pour rendre un bien qu'il a injustement acquis ?

Fruits proportionnés, à quoi ? à l'offense. On ne répare pas l'injustice par l'aumône, ni la médisance par la prière.

Fruits nécessaires ; en vain imaginerons-nous des tempéraments ; il en faut toujours revenir à la décision de saint Augustin : *Le péché n'est point remis, si le dommage n'est réparé.*

Fruits certains et non suspects ; on ne soupçonnera jamais un pécheur qui veut bien se soumettre à une telle satisfaction de n'être pas bien converti. Mais quelle est l'illusion ? c'est qu'au lieu de juger de la pénitence par ses fruits, on en veut juger par des pratiques très-équivoques, et qui souvent ont plus d'éclat que de

solidité. Beaux dehors, mais dehors trompeurs, si d'abord on ne satisfait pas aux devoirs naturels de la charité et de la justice.

Seconde maxime : Il ne suffit pas de faire pénitence devant Dieu, il faut encore la faire devant les hommes, en réparant le scandale. Car le scandale est une partie du péché : et puisque, en vous égarant, vous en avez égaré tant d'autres, n'est-il pas dans l'ordre que vous tâchiez, par votre exemple, à les ramener ? Mais ce n'est point là comment on raisonne dans le monde : et si quelquefois on consent à faire pénitence et à se convertir, du reste, on veut toujours garder les mêmes apparences du péché, vivre toujours dans le même faste, être toujours des mêmes sociétés.

Est-ce ainsi que tant de fameux pénitents, dans l'ancienne loi et dans la loi nouvelle, se sont convertis ? Apprenons comme eux à faire cesser, non-seulement le mal, mais l'apparence du mal. Ayons là-dessus égard au jugement du monde, qui ne condamne pas seulement le péché, mais les apparences du péché, et qui s'en scandalise. S'il nous paraît censeur trop sévère, bénissons Dieu de ce que le vice n'a pas encore prévalu jusqu'à pouvoir obtenir du monde, que le monde l'approuvât, et reconnaissons notre aveuglement de ne vouloir pas en croire le monde, dans une chose où le jugement même du monde s'accorde si bien avec le jugement et la loi de Dieu.

**TROISIÈME PARTIE.** S'assujettir aux remèdes du péché, troisième caractère de la vraie pénitence. Le péché, surtout quand l'habitude en est formée, est comme une dangereuse maladie, contre laquelle il est nécessaire que la pénitence emploie les plus souverains remèdes. Deux sortes de remèdes : 1<sup>o</sup> les uns pour nous garantir du péché ; 2<sup>o</sup> les autres pour punir le péché.

1<sup>o</sup> Remèdes préservatifs et propres à nous garantir du péché. Il n'y a personne qui, par les différentes épreuves qu'il en a faites, n'ait connu ou du moins ne puisse connaître ce qui serait capable de le préserver du péché, et de le maintenir dans l'ordre. Or la preuve convaincante d'une sincère conversion est de prendre ces moyens. Vous avez souvent éprouvé que le plus puissant préservatif contre la cupidité et l'amour du plaisir qui vous domine est l'occupation et le travail ; occupez-vous et fuyez l'oisiveté. Vous savez que la fréquente confession serait un secours toujours prêt et presque toujours infaillible contre les tentations qui vous attaquent, et vous n'ignorez pas quel besoin vous auriez d'un directeur sage et ferme ; mais parce que la confession vous gêne, vous n'approchez du saint tribunal que très-rarement. Peut-on



présumer alors que votre pénitence ait été de bonne foi ? Que ne fait-on pas tous les jours pour la guérison du corps ? Pourquoi ne le faites-vous pas pour la guérison de votre âme ?

2° Remèdes, pour ainsi dire, correctifs et propres à punir le péché. Si le châtement, un châtement volontaire et rigoureux, suivait de près le péché, il n'y a point de passion ni d'habitude qu'on ne déracinât. Ce n'est pas à dire que la pénitence soit une vertu servile ; car on peut se punir par amour et par zèle de sa perfection. Ainsi, quand l'Église autrefois punissait par des peines canoniques chaque espèce de péché, elle ne croyait pas ôter par là aux fidèles cet esprit d'adoption qu'ils avaient reçu dans la loi de grâce. L'innocence florissait alors, et la pénitence était exemplaire, parce que le péché n'était point impuni. Mais aujourd'hui l'on en veut être quitte à moins de frais, et de là l'inondation de tous les vices.

Faisons maintenant ce que l'Église faisait dans ces premiers siècles. Le droit de Dieu est toujours le même, et nous avons toujours la même obligation de satisfaire à sa justice. N'attendons pas qu'il nous punisse lui-même. Si ceux qu'il a commis pour être les médecins de nos âmes sont trop indulgents, suppléons à leur indulgence par notre sévérité. Appliquons aux maux spirituels de nos âmes des remèdes spécifiques. En un mot, convertissons-nous à Dieu de bonne foi, et Dieu se convertira à nous.

## DÉVELOPPEMENT

*Et venit in omnem regionem Jordanis. prædicans baptismum pænitentiae, in remissionem peccatorum.*

Jean-Baptiste vint dans tout le pays qui est le long du Jourdain, prêchant le baptême de la pénitence pour la rémission des péchés. (*Saint Luc*, chap. III, 3.)

SIRE,

Quelque malheureuse que soit la condition de l'homme dans l'état du péché, si toute pénitence était véritable, ou s'il était toujours aisé de discerner la vraie pénitence de la pénitence imparfaite et fausse, le pécheur, dans son malheur même, aurait de quoi se consoler, parce qu'il pourrait au moins envisager la pénitence comme une ressource infaillible et comme un fonds certain de tranquillité et de paix. La grande misère du pécheur, dit saint Chrysostome, c'est qu'étant assuré, comme il l'est, de la réalité de son péché, il ne peut jamais être absolument assuré de la validité de sa pénitence. Ce qui rend son sort déplorable, c'est que bien souvent la pénitence qu'il a faite, ou qu'il a cru faire, ne doit pas moins le troubler que son péché même ; c'est que tous les oracles de l'Écriture lui apprennent qu'il n'y a que la vraie et la parfaite pénitence qui sauve l'homme, et qu'au contraire il y en a cent autres, ou parce qu'elles sont fausses et vaines, ou parce qu'elles sont imparfaites et insuffisantes, qui ne le sauvent pas. S'il lui arrive de s'y tromper, si, faute de discernement, il vient, dans la pratique même de la

pénitence, à prendre le faux pour le vrai, et à compter pour suffisant ce qui est défectueux, dès là il tombe dans l'abîme des plus infortunés pécheurs, puisque sa pénitence même, qui devait être sa justification et son salut, devient encore une des causes de sa condamnation et de sa perte. Voilà, s'il entend bien sa religion, ce qui doit le faire trembler.

Voulez-vous, chrétiens, calmer aujourd'hui vos consciences, autant qu'il est possible, sur un point si important ; et pour cela, voulez-vous savoir quelle est la véritable pénitence, ou, pour mieux dire, en quoi consiste le discernement juste que vous devez faire de la véritable pénitence ? C'est ce que je vais vous apprendre, et voici en peu de paroles tout mon dessein.

J'appelle véritable pénitence, pénitence sûre, celle que le saint précurseur, Jean-Baptiste, prêchait aux peuples qui le venaient chercher dans le désert, quand il leur disait : Faites donc de dignes fruits de pénitence, *Facite ergo fructus dignos pœnitentiæ* (1). Il ne se contentait pas qu'ils fissent pénitence ; mais, pour pouvoir compter sur leur pénitence, il voulait qu'ils en jugeassent par les fruits. Car la pénitence n'est solide, ni recevable au tribunal de Dieu, qu'autant qu'elle est efficace : et peut-elle être autrement efficace que par les fruits qu'elle produit ? *Facite fructus dignos pœnitentiæ*. Je les réduis à trois, et je dis, après tous les Pères de l'Église, que la pénitence efficace est celle qui retranche la cause du péché, celle qui répare les effets du péché, celle qui assujettit le pécheur au remède du péché. Trois caractères qui font d'une part la perfection de la pénitence, et de l'autre la sûreté morale du pécheur pénitent ; trois caractères que je vous prie de bien remarquer, et qui vont partager ce dis-

(1) Matth., III, 8.

cours. Retrancher généreusement ce qui est la cause ou la matière du péché. Réparer pleinement ce qui a été l'effet et la suite du péché. S'assujettir fidèlement à ce qui doit être le remède du péché. Si votre pénitence, mon cher auditeur, est accompagnée de ces trois conditions, vous pouvez, sans être téméraire et présomptueux, faire fond sur elle : mais qu'une de ces trois conditions lui manque, c'est assez pour la rendre inutile, ou même criminelle.

Remplissez-nous, mon Dieu, de votre esprit, de cet esprit de zèle qui animait Jean-Baptiste, c'est ce que je vous demande pour moi ; de cet esprit de componction qui touchait les Juifs, et qui les disposait à profiter des grandes vérités qui leur étaient annoncées par ce fidèle ministre ; c'est ce que je vous demande, non point seulement pour moi, mais pour toutes les personnes qui m'écoutent. Adressons-nous encore à Marie. *Ave Maria.*

## I

Je fonde la première proposition sur deux principes également incontestables, et dont notre seule expérience doit nous convaincre, pour peu que nous ayons soin de nous étudier nous-mêmes, et de discerner les mouvements de notre cœur. Car voici d'abord ce que nous y devons reconnaître, et c'est une observation qu'a faite avant moi saint Augustin. Quelque corrompue, dit ce Père, que soit la nature de l'homme depuis le péché et par le péché, on n'aime point, après tout, le péché comme péché. Il n'appartient qu'aux démons d'être disposés de la sorte ; et on pourrait même douter s'ils portent jusque-là leur obstination et leur malice. On aime ce qui est la matière et la cause du péché,

mais on n'aime point dans le fond le péché même : c'est-à-dire on aime le plaisir que Dieu défend, mais non pas parce qu'il le défend. On aime le profit de l'usure, qui est injuste ; mais on l'aime parce qu'il est commode, et non pas parce qu'il est injuste. On aime la vengeance, qui est criminelle ; mais on l'aime parce qu'on croit que l'honneur y est engagé, et non pas parce qu'elle est criminelle.

Je dis plus : on voudrait, s'il était possible, pouvoir séparer l'un de l'autre ; et, par une précision dont le libertin s'accommoderait volontiers, on voudrait que ce qu'on aime ne fût pas défendu de Dieu ; on voudrait que Dieu ne s'offensât pas du plaisir que l'on recherche en satisfaisant sa passion ; en un mot, on voudrait pouvoir se contenter et ne pas pécher. Mais parce que ces deux choses sont inséparables, et que dans la conjoncture où je suppose le pécheur, le désir qu'il a de se contenter l'emporte par-dessus la crainte qu'il a de pécher ; de là vient, dit saint Augustin, que sans aimer le péché, que haïssant même le péché, il pêche toutefois dans la satisfaction qu'il se procure : pourquoi ? parce qu'il aime au moins ce qu'il sait et ce qu'il ne peut ignorer être la cause ou la matière du péché. Or, cela suffit pour le rendre malgré lui-même transgresseur et prévaricateur de la loi de Dieu.

Voilà le premier principe ; et prenez garde, chrétiens ; ce n'est donc point précisément par la haine du péché, considéré comme péché, qu'il faut distinguer les pécheurs efficacement convertis d'avec ceux qui ne le sont pas ; puisqu'il est certain que les plus endurcis pécheurs, tandis qu'ils ont un reste de religion, conservent encore, ou du moins peuvent conserver cette haine du péché. Ce n'est point, dis-je, par cette haine générale, par cette haine spéculative du péché, qu'il faut juger du mérite de la pénitence, puisqu'on sait bien qu'il n'en

coûte rien au pécheur pour haïr le péché de la sorte, et que la pénitence la plus vaine peut avoir cela de commun avec la pénitence la plus solide.

Mais par où devons-nous commencer à faire dans nous-mêmes le discernement de la vraie pénitence, et de ce que j'appelle ici détestation sincère et efficace du péché ? Écoutez-moi, chrétiens, et jugez-vous. En voici l'induction pratique. C'est par le retranchement actuel et effectif de ce que nous reconnaissons être en nous la cause du péché, de ce qui fomenté et qui fait subsister dans nous ce corps de péché, que Dieu veut que nous détruisions en nous convertissant à lui : *Ut destruat in vobis corpus peccati* (1). C'est par le renoncement à mille choses agréables, qui font dans l'idée de l'homme charnel la douceur de la vie, mais qui sont aussi par là même le poison mortel de nos âmes et l'aiguillon du péché. C'est par la fuite des objets qui excitent dans nos cœurs ces pernicious désirs, que la concupiscence, selon l'Écriture, ne peut concevoir sans enfanter le péché : *Deinde concupiscentia cum conceperit, parit peccatum* (2). C'est par l'exacte fidélité à éviter des entretiens dont nous savons bien que la scandaleuse licence corrompt la pureté des mœurs, puisque c'est de là que viennent les premières plaies, et souvent les plus incurables que nous fait le péché. C'est par la sévère, mais salutaire, mais nécessaire détermination nous interdire des sociétés et des commerces qui sont pour nous comme les liens du péché ; des représentations et des spectacles dont l'unique effet est d'é-mouvoir les passions les plus vives, et de répandre dans l'imagination et dans les sens les plus dangereuses semences du péché ; des assemblées où l'esprit impur est comme dans son règne, et en possession de tendre

(1) Rom., VI, 6. — (2) Jac., I, 15.

à l'innocence les pièges les plus inévitables du péché ; des lectures où notre damnable curiosité est si souvent et si justement punie par les malignes impressions qu'elles laissent du péché. C'est par le sacrifice entier et sans réserve de ces amitiés dont nous nous apercevons bien, que la tendresse malheureuse, quoique couverte d'un voile de pudeur n'est au fond que raffinement de sensualité, et qu'un déguisement de péché. C'est par le prompt et éternel divorce avec cette personne dont les artifices, aussi bien que les charmes, et souvent bien plus que les charmes, sont les amorces fatales du péché. C'est par la sainte violence que chacun de nous doit se faire sur tout cela, puisque ce sont là, dans la pensée de l'Apôtre, les armes de l'iniquité et du péché : *Arma iniquitatis peccato* (1). En un mot, c'est par cette circoncision évangélique qui, ne s'arrêtant pas à la surface, ni au changement extérieur de l'homme, dépouille l'homme de ce qu'il a dans le cœur de plus intime, de ce qui est en lui l'origine du péché.

Oui, c'est par là que le chrétien doit mesurer l'efficace et la vertu de sa pénitence ; et s'il est dans l'obligation d'approcher de ce sacrement que Jésus-Christ a institué pour la réconciliation des pécheurs, c'est par là qu'il doit commencer à accomplir le grand précepte de l'Apôtre : *Probet autem seipsum homo* (2). Que l'homme s'éprouve lui-même, et autant qu'il le peut, dans cette vie ; qu'il s'assure de lui-même. Or il le peut par là, reprend saint Chrysostome ; et moi j'ajoute qu'il ne le peut que par là.

Supprimez toutes les paroles inutiles, et convertissez-vous solidement : *Tollite verba, et convertimini* (3). Ainsi parlaient les prophètes, exhortant à la pénitence le peuple de Dieu ; et c'est, pécheur à qui je parle, le

(1) Rom., VI, 13. — (2) I Cor., XI, 18. — (3) Osee, XIV, 13.

ministère dont je m'acquitte aujourd'hui. Vous détestez, dites-vous, votre péché ; vous y renoncez, du moins le croyez-vous ainsi. Mais peut-être vous flattez-vous dans le témoignage que vous vous rendez ; et votre contrition prétendue n'est rien moins devant Dieu que ce qu'elle vous paraît. Peut-être êtes-vous plus touché de la honte de votre péché que de sa malice : du remords et du trouble qu'il vous cause que de l'injure qu'il fait à Dieu ; de l'embarras où il vous jette, que de la disgrâce de Dieu qu'il vous attire : si cela est, contrition tout humaine. Peut-être votre erreur vient-elle de ce que vous confondez les grâces de la pénitence qui sont en vous, avec la pénitence qui n'y est pas ; les désirs de conversion que Dieu vous inspire, avec votre conversion même, dont vous êtes encore bien éloigné : c'est-à-dire, peut-être vous croyez-vous changé et converti, lorsque vous souhaitez seulement de l'être : si cela est, contrition apparente. Mais voulez-vous sortir de cette incertitude ? voulez-vous bien connaître ce que vous êtes ? *Tollite verba* ; sans vous arrêter aux paroles toujours équivoques, toujours suspectes, voici la règle que vous devez prendre. Entrons dans le détail ; il n'y aura rien qui ne convienne à la chaire.

Vous êtes un homme du monde, un homme distingué par votre naissance, mais dont les affaires (ce qui n'est aujourd'hui que trop commun) sont dans la confusion et dans le désordre. Que ce soit par un malheur ou par votre faute, ce n'est pas là, maintenant, de quoi il s'agit. Or, dans cet état, ce qui vous porte à mille péchés, c'est une dépense qui excède vos forces, et que vous ne soutenez que parce que vous ne voulez pas vous régler, et par une fausse gloire que vous vous faites de ne pas déchoir. Car de là les injustices, de là les duretés criantes envers de pauvres créanciers que vous désolerez ; envers de pauvres marchands aux dépens



de qui vous vivez ; envers de pauvres artisans que vous faites languir ; envers de pauvres domestiques dont vous retenez le salaire. De là ces frivoles et trompeuses promesses de vous acquitter ; ces abus de votre crédit, et ces chicanes infinies pour éloigner un paiement ou pour l'é luder. De là ces dettes éternelles, qui, en ruinant les autres, vous damnent vous-même. Retranchez cette dépense ; et si vous voulez que je sois bien persuadé de la vérité de votre contrition, ayant peu, passez-vous de peu. Ne vous mesurez pas par ce que vous êtes, mais par ce que vous pouvez. Otez-moi ce luxe d' habits, cette superfluité de train, cette vanité d'équipage, cette curiosité de meubles. Réduit à la disette et à une triste indigence, supportez-la, mais supportez-la en chrétien ; et puisqu'il le faut, faites-vous-en un mérite et une vertu. Sans cela, en vain pleurez-vous votre péché ; en vain formez-vous mille repentirs, ou plutôt en vain les témoignez-vous ; ces repentirs, ce sont des paroles, et Dieu vous demande des effets : *Tollite verba, et convertimini*.

Vous aimez le jeu, et ce qui perd votre conscience, c'est ce jeu-là même ; un jeu sans mesure et sans règles ; un jeu qui n'est plus pour vous un divertissement, mais une occupation, mais une profession, mais un trafic, mais une attache et une passion, mais, si j'ose ainsi parler, une rage et une fureur ; un jeu dont on peut bien dire, à la lettre, que c'est un abîme qui attire un autre abîme, ou même cent autres abîmes : *Abyssus abyssum invocat* (1). Car de là viennent ces innombrables péchés qui en sont les suites, de là l'oubli de vos devoirs, de là le dérèglement de votre maison, de là le pernicieux exemple que vous donnez à vos enfants ; de là la dissipation de vos revenus ; de là ces

(1) Psalm., xli, 9.

tricheries indignes, et, s'il m'est permis d'user d'un terme plus fort, ces friponneries que cause l'avidité du gain; de là ces emportements, ces jurements, ces désespoirs dans la perte; de là souvent, et plus que de la fragilité du sexe, ces honteuses ressources où l'on se voit forcé d'avoir recours; de là cette disposition à tout, et peut-être au crime. pour trouver de quoi fournir au jeu. Retranchez ce jeu; et parce qu'il est bien plus aisé de le quitter absolument que de le modérer, quittez-le : faites-en une déclaration publique; donnez à Dieu une preuve de la sincérité de votre contrition, en coupant la racine du mal; et, pour vous assurer vous-même que vous ne voulez plus pécher, imposez-vous la loi de ne plus jouer. Sans cela, vous aurez beau dire comme le publicain de l'Évangile : Seigneur, soyez-moi propice; je reconnais mon péché; votre voix est la voix de Jacob, mais vos mains sont les mains d'Ésaü : *Tollite verba, et convertimini.*

Enfin, examinez-vous devant Dieu. et, juge équitable de vous-même, défait de toute prévention, voyez ce qui sert de sujet au péché; mais voyez-le préparé et résolu à n'en accepter rien, à n'en retenir rien dans le sacrifice que vous en devez faire. Voilà par où vous connaîtrez si vous êtes pénitent. Attaquer le péché, non en idée, mais en substance; en saper le fondement et le renverser, c'est ce que saint Paul appelle courir, non pas au hasard. mais à dessein d'arriver au terme : *Sic curro, non quasi... aerem verberans* (1); c'est ce qu'il appelle combattre, non pas en donnant des coups perdus, ni en frappant l'air, mais en faisant tomber l'ennemi que vous poursuivez, et en remportant sur lui une pleine victoire. Je passe au second principe.

(1) I Cor., ix. 26.

On n'est pas toujours maître de ses pensées, ni des premiers mouvements de son cœur; mais on est toujours responsable de ses actions et de sa conduite; et quand on vient, par exemple, à succomber dans une occasion dangereuse d'où la loi de Dieu nous obligeait de sortir, mais où, malgré la loi de Dieu néanmoins, l'on est demeuré, on n'a jamais droit alors de dire : Je n'ai pu me défendre de ce péché; mais on doit dire : Je ne l'ai pas voulu, ou je ne l'ai que très faiblement et peu sincèrement voulu. Appliquez-vous.

Je l'avoue, chrétiens, un pécheur converti de bonne foi, dans l'état même de sa conversion, peut encore avoir des faiblesses, et, tout converti qu'il est, il peut déplorer sa misère avec le même sujet et dans le même esprit que saint Paul, en disant comme cet apôtre : *Sentio aliam legem in membris meis repugnantem legi mentis mee, et captivantem sub lege peccati* (1) : Infortuné que je suis ! je sens dans moi-même une loi qui me tient captif sous le joug du péché, et qui combat contre la loi de ma raison. Mais remarquez, dit saint Chrysostome (réflexion admirable et édifiante pour ceux qui m'écoutent), remarquez que quand saint Paul parlait de la sorte, il protestait au même temps, avec une sainte confiance, qu'il n'avait rien d'ailleurs à se reprocher : *Nihil mihi conscius sum* (2); qu'il était fidèle à la grâce; qu'il marchait dans la voie du salut, non seulement avec circonspection, mais avec tremblement; qu'il traitait rudement son corps; qu'il le châtiât et le réduisait en servitude : *Castigo corpus meum, et in servitutem redigo* (3). Or, ce témoignage de sa fidélité, de sa vigilance, de son austérité de vie, de son attention sur soi-même, le mettait à couvert de toute illusion. Lorsqu'il se plaignait de la ré-

(1) Rom., vii, 23 — (2) I Cor., iv, 4. — (3) Ib., ix, 27.

volte de ses passions, et qu'il gémissait dans la douleur de se voir réduit à un état si humiliant, c'était une douleur sincère et pleine de bonne foi. Mais le langage hypocrite, c'est de parler comme saint Paul, et de se conduire comme le mondain. Le langage hypocrite, c'est de se plaindre de sa faiblesse, et cependant de l'exposer à des tentations où toute la force, toute la vertu même des saints suffirait à peine pour résister. Le langage hypocrite, c'est de gémir sur la violence de ses passions, et toutefois de se précipiter aveuglément dans des périls où l'on sait que les passions même les plus modérées ne pourraient presque se contenir, c'est de s'écrier : *Infelix ego homo* (1)! Malheur à moi, d'être né si sensuel et si fragile! et, malgré cet aveu, de rechercher contre l'ordre de Dieu des occasions où la fragilité, de simple malheur qu'elle était, devient un crime, ou du moins la source de tous les crimes. Telle est l'hypocrisie de la pénitence; et c'est par là, mes chers auditeurs, que vous en devez juger.

Vous êtes faible, j'en conviens : la loi du péché règne en vous; la concupiscence vous domine; vous portez dans vous-même et avec vous-même votre ennemi, qui est votre chair. Mais voilà pourquoi je prétends que vous vous jouez de Dieu, si, dans le moment que vous pleurez votre péché, vous n'en voulez pas retrancher l'occasion. Voilà pourquoi je soutiens que vous mentez au Saint-Esprit, et qu'il y a dans votre pénitence une contradiction énorme, si, vous confessant faible d'une part, vous n'en êtes pas de l'autre plus circonspect et plus vigilant. Car, avec quel front pouvez-vous dire comme David, en gémissant et en pleurant : J'ai péché contre le Seigneur : *Peccavi Domino* (2), tandis que vous vous obstinez à ne pas

(1) Rom., vii. 24. — (2) II Reg., xii, 13.

éloigner de vous un danger prochain, où, sans commettre d'autres péchés, vous péchez déjà et contre le Seigneur, et contre vous-même, en risquant votre conscience et votre salut? Comment pouvez-vous alléguer à Dieu l'infirmité de votre âme, et vous servir de ce motif pour toucher sa miséricorde : *Quoniam infirmus sum, sana animam meam* (1), tandis qu'à cette infirmité vous joignez encore l'infidélité et la malignité? Je dis infidélité et malignité de demander à Dieu qu'il vous guérisse, et de ne vouloir pas vous préserver de ce qui vous tue; de reconnaître que vous êtes malade, et d'agir comme si vous jouissiez d'une pleine santé; d'appeler le ciel à témoin de votre douleur, et de ne vous résoudre jamais, en vertu de cette même douleur, à rien sacrifier ni à vous séparer de rien, n'est-ce pas, encore une fois, vouloir imposer à Dieu et aux hommes?

Non, non, mon cher auditeur, tandis que vous en usez de la sorte, il n'y a dans votre pénitence que dissimulation et que mensonge; et il ne vous est plus permis, en vous plaignant comme saint Paul, de vous appliquer ces paroles qui ne peuvent vous convenir : *Non quod volo bonum, hoc ago; sed quod odi malum, hoc facio* (2). Car, au lieu que cet homme apostolique était inconsolable de ce qu'il ne faisait pas le bien qu'il voulait, et de ce qu'il faisait le mal qu'il ne voulait pas, par une opposition extrême de vous à lui, tandis que vous persévérez dans l'occasion du péché, vous voulez tout le mal que vous faites, et vous ne voulez nullement le bien que vous ne faites pas. L'efficace de la pénitence consiste donc à sortir généreusement de l'occasion pour vaincre le péché, et non pas à vouloir vaincre le péché en demeurant dans l'occasion : et

(1) Psalm. vi, 3. — (2) Rom., vii, 19.

c'est ici où j'aurai besoin de tout le zèle des prophètes pour confondre l'aveuglement et l'endurcissement des pécheurs.

Car voici, chrétiens, où le relâchement des mœurs nous a conduits. On traite un confesseur d'homme difficile et scrupuleux. on se rebute de lui, et on le quitte lorsque, fidèle à son ministère, il suspend, pour ceux qui refusent d'éviter certaines occasions, la grâce de l'absolution. Mais quand la suspendra-t-il donc, et quelle preuve plus évidente peut-il avoir de la mauvaise disposition avec laquelle un mondain se présente à ce sacrement, que de le trouver résolu à retourner toujours dans les mêmes compagnies, et à fréquenter les mêmes lieux où tant de fois son innocence a fait naufrage ? Si jamais il peut, il doit user du pouvoir qu'il a reçu de lier les consciences, n'est-ce pas, alors ? Il voit et vous le voyez vous-même, que l'affreuse continuité de tant de rechutes roule uniquement sur une occasion que vous lui marquez, et il ne peut gagner sur vous de vous en détacher. S'il consentait, malgré cet obstacle, à vous délier et à vous absoudre, bien que vous dussiez louer sa lâche condescendance et l'approuver. n'en seriez-vous pas scandalisé, ou ne devriez-vous pas l'être ? et de dispensateur qu'il est des mystères de Dieu, n'en deviendrait-il pas le dissipateur ?

A Dieu ne plaise, chrétiens, que je prétende par là autoriser les sévérités indiscretes que l'on voudrait quelquefois, et peut-être sans fondement, imputer aux ministres de Jésus-Christ dans l'administration de la pénitence ! Mais à Dieu ne plaise aussi que j'autorise jamais les dangereuses et criminelles facilités de quelques ministres à ce divin tribunal ! Or, y en aura-t-il jamais eu de plus dangereuses et de plus criminelles, que de réconcilier et d'admettre à la participation des

sacrements un pécheur obstiné à ne pas sortir de certaines occasions? Ce sont, dites-vous, des occasions qu'il n'est pas en votre pouvoir de quitter; et moi je réponds que vous les quitteriez dès aujourd'hui, si de là dépendait l'avancement de votre fortune temporelle, et si par là vous sauviez tel et tel intérêt que vous avez à ménager dans le monde. Ces occasions, ajoutez-vous, sont des liens que vous ne pouvez rompre sans éclat, et par conséquent sans scandale: et moi je vous dis que le grand scandale est de ce que vous ne les rompez pas; et que, scandale pour scandale, s'il était vrai que vous en fussiez réduits là, encore vaudrait-il mieux essayer le scandale salutaire qui fait cesser le péché et qui sauve votre âme, que de soutenir, comme vous faites, le scandale mortel qui vous perd, et qui est le surcroît du péché même.

Mais Dieu dans ces occasions me protégera, et j'ai en lui cette confiance. Confiance réprouvée, dit saint Chrysostome, qui n'aboutit qu'à tenter Dieu et qu'à fomenter l'impénitence de l'homme; confiance outrageuse à Dieu, et qui ne sert qu'à endurcir le pécheur. Ah! mon Dieu, que ne prêche-t-on éternellement cette vérité! que ne la prêche-t-on et à temps et à contre-temps! que ne la prêche-t-on partout et sans égard, puisque c'est de là que dépend la conversion, la réformation, la sanctification du monde chrétien! Quoi qu'il en soit, mes chefs auditeurs, ne comptez pas sur votre pénitence; et, quelque fervente qu'elle vous paraisse d'ailleurs, tenez-la pour vaine, si elle ne va, non plus seulement à retrancher la matière et la cause du péché, mais encore à réparer les effets du péché: c'est la seconde partie.

## II

Comme il est évident que la pénitence est une partie de la justice, et que c'est ainsi que les Pères de l'Église nous ont fait concevoir cette vertu, l'ayant toujours considérée comme une volonté sincère dans le pécheur de se faire justice à lui-même, de la faire à Dieu, et, pour rendre à chacun ce qui lui est dû, de la faire encore au prochain si le prochain a été offensé, il s'ensuit qu'une des principales fonctions de la pénitence chrétienne est de réparer les effets du péché. Mais, supposant l'indispensable et l'incontestable nécessité de cette réparation, il s'agit, mes chers auditeurs, d'en bien comprendre l'étendue, parce que c'est de là que dépend l'exacte mesure de la pénitence. Or, pour cela je m'attache à deux importantes maximes de l'Écriture, qui doivent corriger en nous deux des plus visibles et des plus dangereux abus à quoi nous soyons sujets, lors même que nous voulons retourner à Dieu, et dans le projet et le plan de conversion que nous nous formons. Voici une instruction bien solide, et dont je vous prie de profiter.

Première maxime. Pour se convertir efficacement à Dieu, il ne suffit pas de faire pénitence, mais il faut faire de dignes fruits de pénitence. C'est ce que prêchait Jean-Baptiste, cet homme envoyé de Dieu pour préparer au Seigneur un peuple parfait. C'est ce qu'il enseignait aux Juifs qui venaient l'entendre dans le désert, et qui se présentaient à lui pour être baptisés. C'est la conclusion qu'il tirait et qu'il leur adressait à tous, quand il leur disait, avec ce zèle et cet esprit d'Élie dont il était rempli : *Facite ergo fructus dignos*



*pœnitentiæ* (1). Car, comme remarque saint Grégoire, pape, par là ce divin précurseur déclarait que les fruits de la pénitence doivent être distingués de la pénitence même, comme la substance de l'arbre l'est de ses fruits, Par là il leur donnait à connaître que la pénitence ne se réduit pas uniquement à pleurer les péchés passés, mais à se mettre en état de ne les plus commettre dans l'avenir : *Transacta flere, et illa deinceps non committere* ; que pleurer les péchés passés, et même y renoncer pour toute la suite de la vie, c'est le fond et comme la racine de la pénitence ; mais qu'il doit naître de là des fruits de grâce et de salut, sans lesquels la pénitence ne peut être qu'un arbre stérile, et exposé à la malédiction. Par là il accomplissait dignement son ministère, soit à l'égard des pécheurs endurcis, en les obligeant à faire pénitence, soit à l'égard des pécheurs pénitents, en leur apprenant à faire de dignes fruits de pénitence : *Atque ita generalem omnibus exhibebat doctrinam : non pœnitentibus, ut pœnitentiam agerent, pœnitentibus, ut dignos pœnitentiæ fructus facerent.*

Or, quels sont, encore une fois, ces fruits salutaires, ces fruits de pénitence ? les voici : réparer les pernicious effets du péché par des œuvres directement contraires au péché même : selon ses différentes espèces. Je m'explique. Réparer les effets de l'usurpation ou d'une possession injuste par la restitution ; réparer les effets de la médisance ou de la calomnie par le rétablissement de l'honneur et de la réputation ; réparer les effets de l'emportement et de l'outrage par l'humilité de la satisfaction ; réparer les effets de l'inimitié et de la haine par la sincérité de la réconciliation. Voilà, dit saint Grégoire, les dignes fruits, les fruits proportionnés, les fruits nécessaires, les fruits non sus-

pects de la pénitence. Tout ceci est essentiel : écoutez-moi.

Dignes fruits de pénitence, parce qu'il faut, pour les produire, que le pécheur fasse des efforts dont il n'y a que la vraie pénitence, je veux dire que la pénitence surnaturelle, et même la plus surnaturelle qui soit capable. En effet, par quel autre motif que celui d'une pénitence très parfaite et toute surnaturelle, un riche avare pourra-t-il se résoudre à rendre un bien qu'il a injustement acquis ou injustement retenu, mais dont il ne peut plus se dépouiller sans déchoir du rang où il est, et dont la restitution lui devient par là quelque chose de plus triste et de moins supportable que la mort même ? par quel autre motif un homme hautain et fier pourra-t-il gagner sur lui de faire des démarches humiliantes pour satisfaire, aux dépens de son orgueil, à ceux qu'il a offensés ? et s'il est offensé lui-même, par quel autre motif lui persuadera-t-on d'étouffer le ressentiment de l'injure qu'il a reçue, et de se réconcilier de bonne foi avec son plus mortel ennemi ? Ce ne peut être là, Seigneur, que l'ouvrage de votre main, et un tel changement ne peut venir que de vous : la vertu de l'homme ne va point jusque-là. Il faut non seulement que votre grâce vienne à son secours, mais la plus puissante de vos grâces. Il faut qu'elle lui fasse concevoir et enfanter ces résolutions héroïques ; et, sans elle, l'esprit corrompu du monde la ferait immanquablement avorter. C'est par cette grâce, ô mon Dieu, que vous triomphez des cœurs les plus rebelles et les plus durs ; c'est par elle que les hommes les plus violents et les plus féroces deviennent doux et traitables comme des agneaux ; par elle que l'usurpateur du bien d'autrui consent à se dessaisir de tout ce qui ne lui appartient pas, et quelquefois même encore de ce qui lui appartient en rendant, comme Zachée, non seulement au

double, mais au delà. Et si vous daignez aujourd'hui, Seigneur, donner bénédiction à ma parole, qui est la vôtre, c'est par un effet de cette pénitence victorieuse que l'on verra peut-être, dans ce saint temps, des miracles qu'on n'espérait plus, mais dont vos serviteurs vous béniront, et qui édifieront plus votre Église que les miracles mêmes par où elle s'est établie : je veux dire des injustices réparées, des calomnies rétractées, des querelles pacifiées, des inimitiés éteintes, des cœurs réunis ; dignes fruits, puisque le Saint-Esprit en est l'auteur, et que ce sont évidemment ceux que saint Paul appelle fruits de lumière, fruits de bonté, de justice, de vérité : *Fructus enim lucis est in omni bonitate, et justitia, et veritate* (1).

Fruits proportionnés à quoi ? à l'offense. Autrement, la pénitence est non seulement défectueuse, mais odieuse ; non seulement réprouvée de Dieu, mais condamnée même du monde : car le monde même veut ici de la proportion. Vous vous êtes enrichi aux dépens de la veuve et de l'orphelin, et vous vous en croyez quitte pour quelques bonnes œuvres dont ni l'orphelin ni la veuve ne profiteront ; vous avez déchiré la réputation de votre frère, et, sans qu'il vous en coûte rien de plus, vous vous contentez de vous acquitter envers lui des simples devoirs d'une charité commune ; vous avez, pour perdre votre ennemi, exagéré et inventé, et toute votre pénitence se termine à gémir devant Dieu et à prier. Prière exécration, dit le Sage ; et moi, appliquant cette expression à mon sujet, je dis pénitence exécration, parce que celui qui la fait, en la faisant même, ne veut pas écouter la loi ni l'accomplir : c'est la raison qu'en apporte le Saint-Esprit : *Qui declinat aures suas, ne audiat legem, oratio ejus fiet execrabilis* (2). Non,

(1) Ephes., v, 9. — (2) Prov., xxviii, 9.

non, mon cher auditeur, il n'en va pas comme vous le pensez : dans l'ordre inviolable et indispensable que Dieu a établi, la médisance ne se répare point par la prière, et l'injustice par l'aumône ; pour avoir devant Dieu le mérite d'une pénitence efficace, il y faut observer les proportions prescrites par le droit divin ; et, au lieu de se faire une pénitence selon son goût, ou même selon sa dévotion, il faut se faire une dévotion et une pénitence selon les règles de la droite conscience. Or, jamais une conscience droite ne vous permettra de rendre précisément à Dieu ce que vous avez enlevé au prochain, ni d'appliquer à la charité ce que vous devez à la justice : A Dieu, vous dira-t-elle, ce qui est à Dieu, et à César ce qui est à César : voilà la loi éternelle et invariable qu'elle vous oblige à suivre.

Fruits nécessaires : car en vain imaginerions-nous des tempéraments et des accommodements, des explications et des tours ; malgré tous les tours et toutes les explications, malgré tous les accommodements et tous les tempéraments, il en faudra toujours revenir à la décision de saint Augustin, contre laquelle ni la cupidité, ni l'iniquité, ni le relâchement de la morale, ni la corruption des usages du monde, ne prescriront jamais. Si, pouvant restituer un bien dont la conscience est chargée, vous refusez de le rendre ; quelque témoignage que vous puissiez donner d'un cœur contrit et pénitent, vous contrefaites la pénitence, mais vous ne la faites pas : *Non agitur pœnitentia, sed fingitur* : et si c'est véritablement et sincèrement que vous la faites, poursuit ce saint docteur, le péché ne vous est pardonné qu'à condition que le dommage sera réparé : *Si autem veraciter agitur, non remittitur peccatum, nisi restituatur ablatum*. Or, ce qui est vrai des biens de la fortune, l'est également de l'honneur. Allez, tant qu'il vous plaira, aux pieds des prêtres, confesser votre in-

justice ; prosternez-vous, humiliez-vous, accusez-vous : si cependant vous ne prenez pas et ne voulez pas prendre les mesures convenables pour rétablir ce que vous avez détruit, ou en supposant ce qui ne fut jamais, ou en révélant ce qui devait être éternellement caché dans les ténèbres, et ce qui l'aurait été sans la malignité de votre cœur, ou sans l'indiscrétion de votre langue, qu'est-ce que votre pénitence ? un fantôme, rien davantage ; que dis-je ? c'est un crime, c'est un sacrilège : *Non remittitur peccatum, nisi restituatur ablatum.*

Fruits certains et non suspects. En effet, on ne soupçonnera jamais un pécheur qui veut bien se soumettre à cette réparation, de n'être pas solidement converti ; c'est un gage dont les censeurs, même les plus rigides, je veux dire, dont les confesseurs les plus sévères ne sont pas en droit de se défier. Dans tous les autres fruits de la pénitence, il peut y avoir de l'ostentation et de l'hypocrisie ; mais ici, ni l'hypocrisie, ni l'ostentation n'est point à craindre ; car il n'arrive guère qu'un homme se détermine à quelque chose d'aussi mortifiant qu'il l'est de rendre ce qu'il pourrait garder, ou de se dédire de ce qu'il a témérairement et fausement avancé, quand il n'est converti qu'en apparence. Il faut l'être en effet pour se condamner ainsi soi-même, et pour ne se faire nulle grâce ; la pénitence alors ne peut donc être douteuse. Non pas, après tout, qu'on ait une assurance entière dans son état : personne, dit le Sage, ne sait s'il est digne de haine ou d'amour ; c'est un des secrets que Dieu s'est réservé pour nous obliger à vivre dans une dépendance plus absolue de sa grâce. Mais, de toutes les remarques à quoi l'on peut reconnaître les vrais pénitents, la plus infaillible, c'est, sans contredit, cette généreuse réparation des effets et des suites du péché : réparation qui remet le calme dans une âme ; réparation qui nous affranchit des

remords de la conscience ; réparation qui nous fait goûter cette bienheureuse paix où consiste, selon Tertullien, la félicité du pécheur justifié : *Facite ergo fructus dignos pœnitentiæ.*

Mais, chrétiens, quelle est l'illusion de notre siècle ! au lieu de juger de la pénitence par ses fruits, qui sont à toute épreuve, on en veut juger par des pratiques très équivoques, et qui souvent ont plus d'éclat que de solidité. Voici ma pensée : on voudrait voir, comme autrefois, les pécheurs humiliés sous la cendre, couverts de cilices, exténués de jeûnes : beaux dehors, mais, du reste, dehors trompeurs, si cependant, et avant toutes choses on ne les oblige pas à satisfaire aux devoirs naturels de la charité et de la justice. Ces lois de police et de discipline, que l'Église, dans la suite du temps, a trouvé bon de mitiger, on les voudrait encore dans toute leur rigueur, et je les y voudrais moi-même ; mais à cette condition essentielle, que d'abord ces lois fondamentales, ces lois capitales, dont jamais ni l'Église, ni Dieu même n'ont dispensé, fussent observées ; et c'est à quoi l'on ne pense pas. Cela veut dire que, par un esprit pharisaique, on s'attache à l'écorce de la pénitence, tandis qu'on en laisse les fruits.

Seconde maxime de l'Écriture : il ne suffit pas, dit saint Paul, de faire le bien devant Dieu pour glorifier Dieu, il faut encore le faire devant les hommes pour édifier les hommes : *Proidentes bona, non solum coram Deo, sed etiam coram hominibus* (1). Ainsi parlait l'Apôtre ; et je dis, par la même règle : Il ne suffit pas de faire pénitence devant Dieu, il faut encore la faire devant les hommes ; on la fait devant Dieu en reconnaissant son péché, mais on la fait devant les hommes en réparant le scandale du péché, et en ôtant même

(1) II Cor., xxviii. 21.

jusqu'aux apparences du péché ; sans cela (c'est la décision expresse de saint Thomas et de tous les autres théologiens après lui), sans cela, point de pénitence.

Que ne puis-je, mes chers auditeurs, vous faire comprendre ce point de morale dans toute son étendue et dans toute sa force ! Il faut que la pénitence répare le scandale du péché. Car, malheur à nous si nous tombions dans l'erreur des hérésiarques qui, corrompant la loi de Dieu sous ombre de la réformer, réduisent toute la pénitence à ne pécher plus ! Malheur à nous, si, renouvelant, au moins par nos actions et par nos mœurs, le dogme impie de Luther, nous venions à nous persuader que tout le mystère de notre justification fût compris dans ces paroles du Fils de Dieu mal entendues, quand il dit à cette femme adultère ; Allez, et ne commettez plus la même faute : *Vade, et jam amplius noli peccare* (1) : en sorte que ce fût assez pour une âme criminelle de dire : J'ai quitté mon péché, sans qu'il lui en coûtât davantage. Plus vaine peut-être, reprend saint Grégoire, du témoignage qu'elle se rend de ne plus pécher, qu'elle n'est humble du souvenir d'avoir péché ; ou tranquille et contente d'elle-même, parce que son péché n'est plus, et prétendant à tous les droits de l'innocence des justes, sans participer à l'humiliation des pécheurs. Abus, dit ce grand pape : le scandale du péché est une partie du péché ; et tandis que le scandale n'est point réparé, quoique le péché cesse, ou, pour parler plus clairement, quoique vous cessiez de le commettre, il n'est point absolument détruit. Il faut donc que la pénitence, après avoir pourvu à l'un s'applique à l'autre ; et parce qu'elle ne le peut faire qu'aux dépens du pécheur même, règle admirable de saint Augustin, il faut, si c'est une pénitence efficace, qu'elle

(1) Joan., VIII, 11.

abolisse le péché dans la personne du pécheur, et qu'elle confonde le pécheur pour anéantir le péché; autrement, poursuit ce Père, quel exemple tirera le prochain de votre conversion? Et s'il est vrai que votre péché ait eu les suites funestes que vous déplorez vous-même; s'il est vrai qu'en vous égarant vous en ayez égaré tant d'autres, n'est-il pas de l'ordre que vous serviez à les ramener, et n'est-ce pas une justice que vous leur rendiez ce que vous leur avez fait perdre, en les édifiant par votre pénitence autant que vous les avez scandalisés par les dérèglements de votre vie?

Pendant, chrétiens, ce n'est guère ainsi que l'on raisonne dans le siècle; et n'est-il pas plein de ces âmes mondaines qui, jugeant selon les désirs de leur cœur, malgré tous les oracles du Saint-Esprit, se font une prudence, mais une prudence charnelle, de sauver du débris tout ce qu'elles peuvent en sauver; de se réserver, dans l'état même de leur prétendue pénitence, tout ce qui peut servir ou de ressource ou de consolation à leur amour-propre, tous les agréments de la société, tout l'éclat de la prospérité, tout le luxe et le faste de la vanité, en un mot, tout l'extérieur du péché? qui, non contentes de paraître toujours, telles qu'elles ont été, et par conséquent de l'être toujours, puisqu'il n'est presque pas possible dans la pratique de séparer l'un de l'autre, et de retenir les apparences du péché sans en conserver le fond; qui, dis-je, non contentes de tenir toujours au dehors la même conduite, et de suivre le même train de vie, veulent encore agir en cela par principe et par raison? Or, c'est à ces âmes préoccupées et séduites que j'aurais bien aujourd'hui à représenter les conséquences de cette erreur, en leur opposant la vérité que je prêche; car est-ce ainsi, leur dirais-je avec tout le zèle que Dieu m'inspire pour leur salut, est-ce ainsi que tant de fameux pénitents se sont con-



vertis ? Quand, touchés de l'Esprit de Dieu, ils sont entrés dans la voie de la pénitence, est-ce ainsi qu'ils y ont marché ? L'humilité, l'austérité, la retraite, n'est-ce pas le parti qu'ils ont généreusement et hautement embrassé ? Comment, dans l'ancienne loi, les Achab, les Nabuchodonosor ont-ils paru devant Dieu et devant les hommes ? Ne se sont-ils pas montrés, ou plutôt n'ont-ils pas cherché à se montrer sous le sac et en posture de suppliants, pour rétablir, par une déclaration authentique, ce qu'ils avaient détruit par leurs exemples scandaleux ? A quoi se sont condamnés tant de pécheurs revenus à Dieu dans la loi de grâce ? où se sont-ils confinés ? dans des solitudes, dans des déserts, dans des monastères, faisant un divorce éclatant avec le monde, et, sans écouter le sang et la chair, se croyant obligés d'édifier le monde par le renoncement même au monde. Aurions-nous des Thaïs et des Pélagie, si illustres par leur pénitence, si cette maxime n'avait pas passé pour constante dans notre religion ? Quoi donc ? ces saints se trompaient-ils ? était-ce ignorance dans eux, ou folie ? se chargeaient-ils inutilement d'un joug qu'ils ne devaient pas porter ? ne connaissaient-ils pas les voies de Dieu et est-ce à nous seuls qu'il les a révélées ?

Ah ! chrétiens, concluons, au contraire, que, puisqu'ils marchaient dans des voies droites et saintes, notre égarement est d'en vouloir prendre de plus spacieuses et de plus larges, mais directement opposées au terme où la vraie pénitence doit nous conduire. Apprenons comme eux à faire cesser non-seulement le mal, mais les apparences du mal ; et, pour cela, ne nous contentons pas de craindre Dieu, mais respectons encore le monde. Car le monde, tout profane qu'il est, mérite quelquefois d'être respecté ; et il ne le mérite jamais mieux que lorsqu'il condamne jusqu'aux apparences du péché, que lorsqu'il s'en scandalise, que

lorsqu'il nous en fait des crimes. Si le monde nous paraît en cela un censeur sévère, édifions-nous de sa censure et de sa sévérité. S'il est railleur et médisant, rendons grâces à Dieu de ce que sa médisance même sert à nous rendre plus vigilants, plus réguliers, plus chrétiens. Bénissons le Ciel de ce que le monde, au milieu de sa corruption, a encore ce reste de zèle pour l'intégrité et la pureté des mœurs, et de ce que le vice n'a pas encore prévalu jusqu'à pouvoir obtenir du monde que le monde l'approuvât. Si le monde nous paraît porter sur cela trop loin sa délicatesse, ne nous figurons pas si aisément que le monde ait tort ; et mettons plutôt tout le tort de notre part, de ne vouloir pas en croire le monde, même dans une chose où le jugement même du monde s'accorde si bien avec le jugement et la loi de Dieu. Ne respectons pas seulement les sages et les forts, mais aussi bien que l'Apôtre, les imprudents et les faibles. Abstenons-nous comme lui, non seulement de ce qui est criminel et illicite, mais de ce qui nous semble innocent et permis. Pourquoi aurions-nous dans notre conduite plus de liberté que saint Paul ? Enfin, évitons tout ce qui donne lieu aux discours du monde, tout ce qui fonde le jugement téméraire, tout ce qui autorise et qui favorise le péché, tout ce qui l'autorise dans autrui, et tout ce qui le favorise dans nous. Par là nous rendrons notre pénitence efficace ; et, après avoir retranché la matière et la cause du péché, après avoir réparé les suites et les effets du péché, il ne nous reste plus qu'à nous assujettir aux remèdes du péché : c'est le sujet de la dernière partie.

## III

Ce n'est pas sans raison que les Pères ont considéré le péché, surtout quand l'habitude en est formée, comme une dangereuse maladie que la pénitence avait à combattre, et contre laquelle il était nécessaire qu'elle employât les plus souverains remèdes. En effet, dit saint Chrysostome, de là dépend la destinée ou bienheureuse ou malheureuse du pécheur : bienheureuse, si, touché du zèle de son salut, il se résout à user de ces remèdes salutaires que lui prescrit la pénitence ; malheureuse, si le dégoût qu'ils lui causent lui en donne de l'horreur, et si la répugnance qu'il sent à se vaincre les lui fait rejeter. Car il n'y a, ajoute ce Père, que des frénétiques qui, frappés d'un aveuglement encore plus déplorable que leur mal même, refusent de s'assujettir à ce qui les doit infailliblement guérir. Convenons donc, mes chers auditeurs, de deux obligations bien essentielles que la loi de Dieu nous impose, et qui regardent les deux sortes de remèdes que nous devons prendre contre le péché ; ceux-là pour nous en garantir, et ceux-ci pour nous en punir ; ceux-là pour n'y plus tomber, et ceux-ci pour l'expier ; les premiers, remèdes préservatifs ; et les seconds, si je puis ainsi parler, remèdes correctifs ; et, par un simple usage des uns et des autres, mettons-nous en état, sinon d'être absolument assurés de notre pénitence, au moins d'en avoir une certitude morale, et d'être bien fondés à croire qu'elle nous a fait rentrer en grâce avec Dieu, et qu'elle nous y doit conserver.

Il n'y a personne (et ceci regarde la première obligation) ; non, chrétiens, il n'y a, j'ose le dire, personne qui, par les différentes épreuves qu'il en a faites, pour

peu qu'elles aient été ou accompagnées ou suivies de réflexion, n'ait reconnu ce qui peut le préserver du péché, et ce qui est propre à le maintenir dans l'ordre. Je défie les âmes les plus volages et les moins attentives à leur conduite, de n'en pas demeurer avec moi d'accord. Car enfin, quelque dissipé, quelque inconsidéré, quelque emporté même, et quelque aveuglé que soit un pécheur, il ne l'est jamais tellement que, dans le cours de ses passions les plus déréglées, il n'observe encore malgré lui ses pas, ou plutôt ses égarements et ses chutes, et que, dans ses chutes, pour grièves qu'elles soient, il ne se rende souvent au fond de son cœur ce témoignage secret : Si j'usais de telle et de telle précaution, le péché n'aurait plus tant d'empire sur moi, et je pourrais même entièrement par là le prévenir et l'arrêter. Or je dis, mes frères, que la preuve convaincante d'une sincère conversion est de prendre dans la voie de Dieu ces précautions nécessaires, de suivre sur cela ses vues particulières et ses connaissances, d'être sur cela fidèle à soi-même, de s'écouter soi-même, et de ne rien négliger de tout ce qu'on juge avoir plus de vertu pour nous soutenir et pour nous défendre.

Ainsi, mon cher auditeur, vous avez cent fois éprouvé que le plus certain et le plus puissant préservatif contre la cupidité et l'amour du plaisir qui vous domine, est l'application et le travail ; que, assidu à un exercice qui attache l'esprit et qui le fixe, vous vous conservez sans peine, ou avec beaucoup moins de peine, dans l'innocence ; et que tandis que vos jours étaient, comme parle le Prophète, des jours pleins, c'est-à-dire des jours pleinement et utilement employés, le péché ne trouvait nulle entrée dans votre cœur ; vous le savez : cependant vous aimez le repos et la tranquillité ; votre penchant vous porte à une vie oisive et molle ; et ce

fonds de paresse qui vous est naturel, et que vous entretenez, vous éloigne de tout ce qui gêne l'esprit et qui captive les sens. En quoi consiste par rapport à vous l'efficace de la pénitence ? c'est à vous prémunir de ce côté-là vous-même contre vous-même ; c'est à vous occuper, puisque le grand soutien de votre faiblesse est l'occupation ; à vous occuper par un esprit de religion, quand vous n'y seriez pas engagé d'ailleurs par d'autres intérêts et d'autres devoirs ; à vous occuper par un esprit de pénitence, car c'est une pénitence en effet très agréable à Dieu ; à vous occuper, sans rien rejeter, de tout ce qu'il y a de plus pénible et de plus fatigant dans l'emploi que la Providence vous a commis ; à vous charger de tout le fardeau, fût-il encore plus pesant, et en dussiez-vous être accablé : pourquoi ? parce qu'au moins êtes-vous par là réduit à l'état bienheureux de ce solitaire qui disait, au rapport de saint Jérôme : Je n'ai pas le loisir de vivre, et comment aurais-je le loisir de pécher ? *Vivere mihi non licet, et quomodo fornicari licebit ?* Bien loin donc d'envisager cette vie laborieuse comme une servitude, rendez grâces à Dieu de vous avoir donné dans votre état un moyen si honnête et si raisonnable, si présent et si sûr pour vous détourner du vice ; et de vous avoir fait trouver dans votre condition même un remède contre ces passions si vives que fomentent l'oisiveté, et que le seul travail peut amortir.

J'en dis autant de vous, qui n'ignorez pas et ne pouvez ignorer à combien de chutes et de rechutes votre fragilité tous les jours vous expose, et quel frein serait capable de vous retenir : que, contre les plus importunes ou les plus violentes attaques, vous trouveriez dans la fréquente confession un secours toujours prêt et presque toujours immanquable ; que, muni du sacrement et de la grâce qui y est attachée, on en est,

et plus fort dans les occasions, et plus constant dans ses résolutions ; que plus vous vous en éloignez, plus vous vous affaiblissez, plus vous vous relâchez ; que, pour marcher dans la voie du salut avec persévérance, il vous faut un conducteur et un guide, un homme qui vous tienne la place de Dieu. et qui, par ses conseils, vous affermisse dans le bien ; que l'obligation de recourir à lui et de lui rendre compte de vous-même, est comme un lien qui arrête vos légèretés et vos inconstances ; en un mot, que c'est dans le sacré tribunal. et entre les mains de ses ministres, que Dieu, pour parler avec l'Apôtre, a mis ces armes dont nous devons nous revêtir, pour résister et pour tenir ferme au jour de la tentation. Vous en êtes instruit, hélas ! et vos propres malheurs ne vous l'ont que trop appris. Cependant la confession vous gêne, surtout la confession fréquente ; cette loi que le ministre du Seigneur vous impose de vous présenter à lui de temps en temps, comme au médecin de votre âme, pour lui découvrir ces blessures. vous paraît une loi onéreuse, et vous avez de la peine à vous en faire un engagement. Si d'abord vous vous y êtes soumis, si vous l'avez acceptée, vous rétractez bientôt votre parole, et vous secouez enfin le joug. Puis-je présumer alors que votre pénitence ait eu cette bonne foi, cette sincérité qui la doit rendre valable devant Dieu ? Si cela était, dans le besoin pressant où vous vous trouvez, mon cher auditeur, vous seriez au moins disposé à vouloir guérir ; et, dans cette disposition, vous chercheriez le remède. Convaincu par vous même de son utilité et de sa nécessité, sans attendre qu'on vous l'ordonnât, vous seriez le premier à vous le prescrire. Vous accompliriez à la lettre et avec joie la condition que le prêtre, selon les règles de son ministère, a prudemment exigée de vous. Il vous verrait au jour marqué revenir à lui, pour

reprendre auprès de lui de nouvelles forces. Vous vous feriez même de votre fidélité et de votre exactitude, non seulement un devoir, mais une consolation. Et que ne fait-on pas tous les jours pour un moindre intérêt ? Au retour d'une maladie, dont vous craignez encore les suites, à quoi ne vous réduisez-vous pas ? de quoi ne vous abstenez-vous pas ? Est-il régime si rebutant, si mortifiant, que vous ne suiviez dans toute sa rigueur, et tel qu'il vous est prescrit ? avez-vous de la foi, si, lorsqu'il s'agit de votre salut, vous tenez une conduite tout opposée ? et raisonnez-vous en chrétiens, si vous n'observez pas pour votre âme ce que vous observez avec tant de soin, et même avec tant de scrupule, pour votre corps ?

Achevons, et disons un mot de la seconde obligation. Pour se convertir efficacement il ne suffit pas de se préserver du péché en évitant de le commettre, il faut l'expier après l'avoir commis ; il faut exercer contre soi-même cette justice vindicative que Dieu exercera un jour contre le pécheur impénitent. Or voici, mes chers auditeurs, le dernier désordre qui, dans la plupart des chrétiens, rend la pénitence inutile et sans effet. Quelque usage que nous fassions du sacrement de la pénitence, nous ne nous corrigeons pas, parce qu'à mesure que nous péchons, nous ne nous punissons pas ; et, sans en chercher d'autre raison, nous vivons des années entières dans l'iniquité, parce que notre amour-propre nous inspire la mollesse, et qu'ennemi d'une vie austère, il nous entretient dans l'habitude d'une malheureuse impunité.

Si le châtement du péché, je dis le châtement volontaire, à quoi, comme arbitres et juges dans notre propre cause, nous nous condamnons, et qui est proprement par rapport à nous ce qui s'appelle pénitence ; si le châtement du péché suivait de près le

péché même; si nous avons assez de zèle pour ne nous rien pardonner; si, malgré notre délicatesse, autant de fois que nous oublions nos devoirs et pour chaque infidélité où nous tombons, nous avons le courage de nous imposer une peine et de nous mortifier, j'ose le dire, chrétiens, il n'y aurait plus de vice qu'on ne déracinât, ni de passion qu'on ne surmontât.

Je ne prétends point pour cela que la pénitence soit une vertu servile, et qu'elle n'agisse que par la crainte. Car on peut, dit saint Augustin, se punir par zèle de sa perfection, on peut se punir pour venger Dieu, on peut se punir pour se régler soi-même; et si c'est par crainte que l'on se punit, on peut se punir par une crainte filiale et qui procède de la charité, en s'obligeant, pour rentrer en grâce avec Dieu et pour lui payer le juste tribut d'une satisfaction qui l'honore, à faire telle ou telle œuvre de piété, à pratiquer telle ou telle austérité, à se retrancher tel ou tel plaisir permis, à se priver de telle ou telle commodité.

Aussi, quand l'Église autrefois punissait par des peines canoniques et proportionnées chaque espèce de péché, elle ne croyait pas ôter par là aux fidèles cet esprit d'adoption qu'ils avaient reçu dans la loi de grâce, ni leur imprimer cet esprit de servitude qui avait régné dans l'ancienne loi. Son intention, en observant cette sévérité de discipline, était de soutenir les uns et de ramener les autres, de seconder les efforts de ceux-ci dans leur conversion, et de maintenir ceux-là dans une sainte persévérance. Telles étaient les vues de l'Église; et, Dieu bénissant sa conduite, l'on voyait de là tant de chrétiens conserver sans peine la grâce de leur baptême, et l'on ne pouvait douter de la pénitence et de la douleur de ceux qui l'avaient perdue. quand, pour un seul péché mortel, ils jeûnaient des années entières, et se soumettaient sans résistance



à des exercices aussi laborieux qu'humiliants. L'innocence florissait alors, et la pénitence était exemplaire, parce que le péché n'était point impuni. Mais aujourd'hui l'on en est quitte et l'on en veut être quitte à bien moins de frais ; et que s'ensuit-il ? c'est qu'aujourd'hui l'on pèche beaucoup plus hardiment, que l'on demeure dans son péché beaucoup plus tranquillement, que l'on s'en repent beaucoup plus faiblement, que l'on y renonce beaucoup plus rarement, et que presque toutes nos pénitences sont vaines ou du moins très suspectes. Ces peines prescrites par l'Église ont été modérées ; et dès là l'inondation des vices a commencé, dès là la discipline s'est énervée, dès là le christianisme a changé de face. Tant il est vrai que le pécheur a besoin de ce secours, et qu'il ne faut point compter qu'il soit pleinement converti, tandis qu'abandonné à lui-même et à sa discrétion, disons plutôt à sa lâcheté, il n'aura que de l'indulgence pour lui-même, et ne cherchera qu'à s'épargner.

Or, faisons maintenant, chrétiens, ce que faisait l'Église dans les premiers siècles ; entrons dans les mêmes sentiments, remplissons-nous du même esprit, conformons-nous aux mêmes pratiques. Souvenons-nous que si l'Église s'est relâchée en quelque sorte sur ce qui concerne l'usage de la pénitence, ç'a été sans préjudice des droits de Dieu, et que là-dessus elle n'a ni voulu ni pu se relâcher en rien ; que si elle a consenti à changer quelques règles qu'elle-même avait établies, elle n'a point touché à l'obligation essentielle de satisfaire à Dieu, qui n'est pas de son ressort. De là concluons qu'à le bien prendre, cette condescendance de l'Église ne doit point servir à autoriser notre lâcheté, parce qu'il est toujours vrai que plus nous nous ménagerons, et moins Dieu nous ménagera ; que plus nous nous flatterons, et moins Dieu nous pardon-

nera ; que moins nous nous punirons, et plus Dieu nous punira : car le droit de Dieu, et le même droit, subsistera toujours. Ainsi, persuadés que le péché doit être puni en cette vie ou en l'autre, ou par la vengeance de Dieu, ou par la pénitence de l'homme ; *Aut a Deo vindicante, aut ab homine pœnitente* (1) n'attendons pas que Dieu lui-même prenne soin d'en tirer toute la satisfaction qui lui est due. Prévenons les rigueurs de sa justice par la rigueur de notre pénitence. Armons-nous d'un saint zèle contre nous-mêmes, prenons les intérêts de Dieu contre nous-mêmes, vengeons Dieu aux dépens de nous-mêmes. Si ceux que Dieu nous a donnés ou que nous avons choisis pour médecins de nos âmes sont trop indulgents, suivant l'excellente maxime de saint Bernard, suppléons à leur indulgence par notre sévérité. S'ils ne sont pas assez rigides ni assez exacts, soyons-le pour eux et pour nous, puisque c'est personnellement de nous qu'il s'agit, et que nous devons plus que tout autre nous intéresser pour nous-mêmes : *Si medicus clementior fuerit, tu age pro te ipso*. Appliquons aux maux spirituels de nos âmes des remèdes spécifiques, et, selon la différence des péchés, employons pour les punir des moyens différents : la retraite et la séparation du monde, pour punir la licence des conversations ; le silence, pour punir la liberté et l'indiscrétion de la langue ; la modestie dans les habits et dans l'équipage, pour punir le luxe ; le jeûne, pour punir les excès de bouche et les débauches ; le renoncement aux plaisirs innocents, pour punir l'attachement aux plaisirs criminels. *Quis scit si concertatur, et ignoscat* (2) ? Qui sait si le Dieu des miséricordes ne se convertira pas à nous ? qui le sait ? ou plutôt, qui en peut douter, après la parole authentique

(1) Tertull. — (2) Joan., III. 9.

qu'il nous en a donnée? En un mot, mes chers auditeurs, retranchons la cause du péché, assujettissons-nous, quoi qu'il en coûte, aux remèdes du péché, et par là nous rentrerons dans le chemin du salut et de la gloire, où nous conduise, etc.





## DEUXIÈME PARTIE

# LECTURES QUOTIDIENNES

---

### LES LEÇONS DE SAINT JEAN-BAPTISTE <sup>(1)</sup>

(1) Du temps que le Père Bourdaloue entra dans le ministère de la prédication, c'était un usage fort commun parmi les prédicateurs de se proposer pour tout le cours de l'Avent un dessein général, et d'y rapporter les sermons qu'ils avaient chaque jour à faire. Ainsi voyons-nous que Biroat, le Père Giroust, le Père Texier, célèbres prédicateurs, avaient pris pour sujets des Avents qu'ils ont prêchés, l'un *la Condamnation du monde par l'avènement de Jésus-Christ* ; l'autre, *les Faux prétextes du pécheur* ; et l'autre, *l'Impie malheureux*. Suivant cette méthode, le Père Bourdaloue avait lui-même formé le projet d'un Avent ; et quoiqu'il ne l'ait jamais exécuté, il en avait dressé tout le plan et arrangé toutes les matières. Nous avons cru qu'il n'en fallait pas frustrer nos lecteurs : les prédicateurs en pourront profiter, aussi bien que les personnes pieuses qui cherchent à s'édifier par de bonnes lectures.



# DESSEIN GÉNÉRAL

SAINT JEAN PRÉCURSEUR DE JÉSUS-CHRIST,  
ET DISPOSANT LE MONDE A LA VENUE DU MESSIE

*Hic est, de quo scriptum est : Ecce ego mitto angelum meum ante faciem tuam, qui præparabit viam tuam ante te.*

C'est là celui dont il est écrit : Voici que j'envoie devant vous mon ange, qui vous préparera le chemin. (*Saint Matthieu*, chap. xi, 10.)

Le Prophète l'avait dit, et selon l'express témoignage du Fils même de Dieu, cet ambassadeur, cet ange qui devait précéder le Messie et lui préparer le chemin, c'était Jean-Baptiste. Aussi est-ce à lui que s'adressait Zacharie, quand, éclairé d'une lumière céleste, et dans le ravissement de son âme, il s'écria : *Et vous, saint enfant, vous serez appelé le prophète du Très-Haut ; car vous irez devant le Seigneur, et vous enseignerez à son peuple la science du salut pour la rémission des péchés* (1).

Il est donc venu, mes frères, ce divin précurseur, et il vient encore maintenant, sinon en personne, du moins en esprit, s'acquitter de l'importante fonction pour laquelle il fut prédestiné. C'est lui qui, dans tout le cours de cet Avent, vous instruira ; c'est lui qui, par ses oracles et ses excellentes leçons, vous disposera

(1) Luc., i, 76, 77.

à recevoir cet adorable Rédempteur qui nous a été promis, et dont bientôt nous devons célébrer la naissance; c'est de ma bouche, si je l'ose dire, que partira cette voix qui retentissait sur les rives du Jourdain, et se faisait entendre à ces nombreuses troupes que Jean rassemblait autour de lui. Toutes les paroles qu'il prononça, je les recueillerai, je les développerai, je vous les appliquerai par ordre et avec méthode; j'en tirerai tous les sujets que je me propose de traiter dans cette chaire. et fasse le Ciel que vous sachiez en profiter!

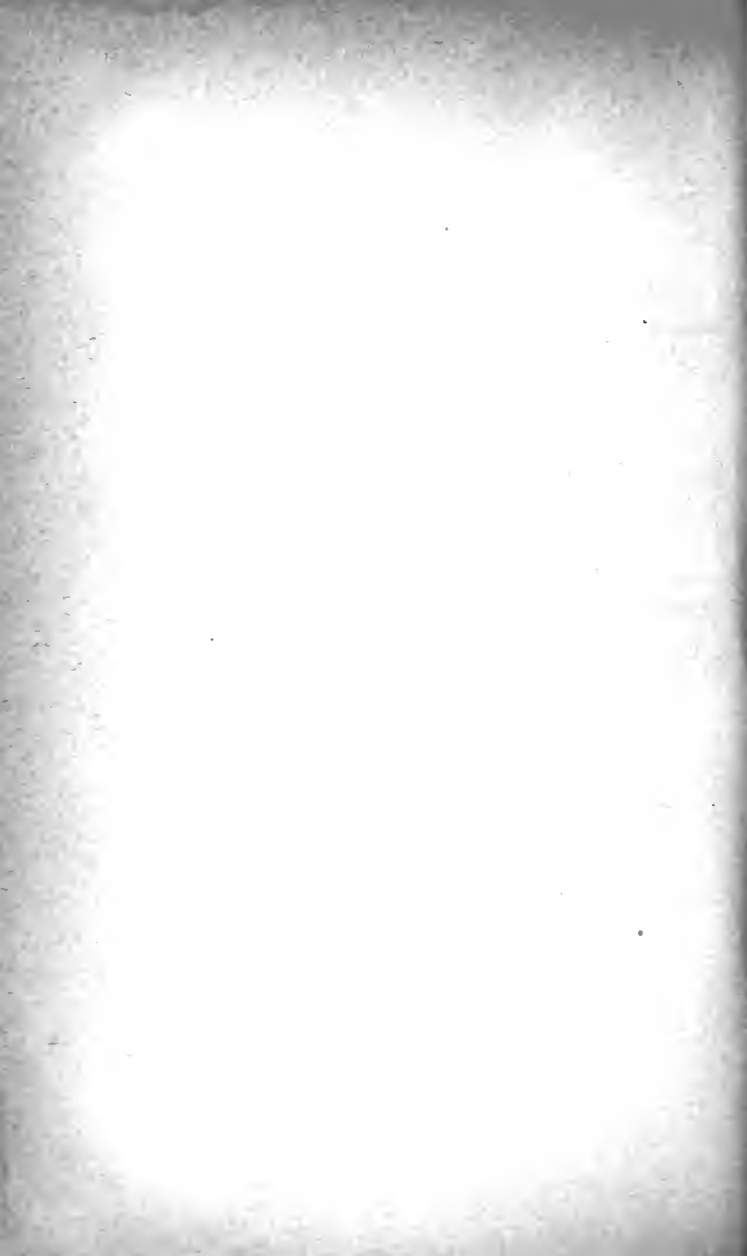
Ainsi tout mon dessein se réduit à vous représenter Jean-Baptiste annonçant Jésus-Christ, l'envoyé de Dieu et le désiré des nations. Or, en cette qualité de précurseur, il fallait : 1<sup>o</sup> qu'il fit connaître aux peuples Jésus-Christ; 2<sup>o</sup> qu'il prêchât aux peuples la pénitence, comme une disposition nécessaire à l'heureux avènement de Jésus-Christ; 3<sup>o</sup> qu'il traçât aux peuples les règles de morale qu'ils devaient suivre dans toutes les conditions, et qu'il leur marquât de quoi ils devaient se préserver, pour ne pas éloigner d'eux Jésus-Christ; 4<sup>o</sup> qu'il achevât enfin de perfectionner les peuples, et que, par d'utiles pratiques, il les formât aux exercices les plus capables de les unir à Jésus-Christ. Voilà, dis-je, ce que demandait de lui son ministère, et voilà ce qu'il accomplit sans en rien omettre. Tellement que nous le verrons faisant tout à la fois, si je puis parler de la sorte, l'office de théologien, de prédicateur, de docteur, de directeur. L'office de théologien, en nous découvrant le grand mystère de l'incarnation divine, en nous donnant de la personne sacrée de Jésus-Christ la plus haute idée; l'office de prédicateur, en nous exhortant à la pénitence la plus parfaite, et nous en proposant les motifs les plus solides et les plus touchants; l'office de docteur, dans ses décisions sur les



points de conscience les plus essentiels, et en établissant pour la réformation des mœurs et le bon ordre de la vie les plus droites et les plus saintes maximes; l'office de directeur, en nous apprenant de plus en plus à nous avancer par l'usage des choses saintes, et conduisant les âmes à Jésus-Christ par les voies les plus pures, et par la pratique des plus sublimes vertus.

Souverain Auteur de notre salut, Verbe incarné, Dieu fait homme pour la rédemption de tous les hommes, c'est vous qui inspirâtes votre zélé précurseur; c'est votre Esprit qui l'éclaira, qui l'anima, qui le remplit de cette force et de cette grâce dont tous ses discours furent accompagnés. Répandez sur moi le même Esprit, revêtez-moi de la même force; donnez à mes paroles la même grâce; pour vous préparer les cœurs et vous les attacher. Et vous, glorieuse Mère de mon Dieu, Vierge sans tache, qui dans votre chaste sein portâtes toutes la ressource et toute l'espérance du monde, secondez mes vœux, et, dans la carrière que j'ai à fournir pour la gloire de votre Fils et la sanctification de mes auditeurs, daignez me favoriser de vos regards et m'aider de votre puissante protection.

---



## PREMIÈRE SEMAINE

### JEAN-BAPTISTE ANNONÇANT AUX PEUPLES JÉSUS-CHRIST, ET LE FAISANT CONNAITRE

Le premier devoir du précurseur de Jésus-Christ était de le faire connaître, et voilà par où saint Jean commence. Il fait connaître Jésus-Christ : 1° comme Dieu-Homme : *Celui qui va venir après moi est avant moi* (1); 2° comme auteur de la grâce et sanctificateur des âmes : *Nous avons tous reçu de sa plénitude... La grâce et la vérité est venue par Jésus-Christ* (2); 3° comme instituteur des sacrements, et en particulier du baptême : *C'est lui qui vous donnera le baptême de l'Esprit saint et du feu* (3); 4° comme juge de l'univers : *Il a le van en main, et il nettoiera son aire* (4); 5° comme rémunérateur de la vertu dans les justes et les prédestinés : *Il amassera son blé dans le grenier*; 6° comme vengeur des crimes dans les pécheurs et les réprouvés : *Pour la paille, il la brûlera dans un feu qui ne s'éteint point* (5). Tout cela fournit la matière d'autant de discours fondés sur les paroles et les enseignements du divin précurseur.

(1) Joan., I, 15. — (2) Ibid., 16, 17. — (3) Luc., III, 16. — (4) Matth., III, 12.  
— (5) Ibid.

---

# PREMIÈRE LECTURE

LUNDI

## SUR L'INCARNATION DIVINE

*Jean-Baptiste faisant connaître Jésus-Christ comme Dieu-Homme.*

*Qui post me venturus est... ante me factus est... quia prior me erat.*

Celui qui va venir après moi, est avant moi : car il est plus ancien que moi.  
(*Saint Jean*, 1, 27, 30.)

Dans ces paroles il y a, ce semble, de la contradiction ; mais cette contradiction apparente, c'est ce qui nous fait connaître en Jésus-Christ une double génération ; l'une éternelle, l'autre temporelle : génération éternelle dans le sein de Dieu son Père, et génération temporelle dans le sein de Marie, sa Mère. Selon cette génération éternelle, qu'est-ce que Jésus-Christ ? le Fils unique de Dieu, et Dieu lui-même, mais selon sa génération temporelle, qu'est-ce que ce même Jésus-Christ ? Le Fils de Marie, et homme semblable à nous. Voilà donc comment il était tout à la fois, et avant, et après Jean-Baptiste. Avant Jean-Baptiste, comme Dieu : *Il est avant moi, et plus ancien que moi* ; après Jean-Baptiste, en qualité d'homme : *Il va venir après moi*. Mystère d'un Dieu-Homme, mystère ineffable, mystère caché en Dieu de toute éternité, et révélé au monde dans la suite des siècles. En trois mots, qui contiennent tout le fond de ce discours, mystère dont nous devons faire, surtout en ce saint temps, le

sujet le plus ordinaire de nos méditations, c'est le premier point; l'objet de nos plus tendres affections, c'est le second point; la règle universelle de toutes nos actions, c'est le troisième point.

## I

Mystère dont nous devons faire le sujet le plus ordinaire de nos méditations. C'est particulièrement en cette vue que l'Église a institué l'Avent. Il est vrai que dans tous les autres temps de l'année, nous ne pouvons mieux ni plus utilement nous occuper que des incompréhensibles merveilles de l'incarnation divine; mais l'Église veut encore qu'il y ait des jours spécialement consacrés à la mémoire du Verbe incarné; et ces jours, ce sont ceux où nous entrons. Que n'avons-nous point à méditer dans ce profond mystère? quels prodiges à considérer! quels abîmes à creuser! Dieu descendu jusqu'à l'homme, et l'homme élevé jusqu'à Dieu; Dieu glorifié par ses anéantissements mêmes et l'homme sauvé; toute la puissance de Dieu déployée dans ce grand ouvrage; sa sagesse, sa sainteté, sa justice, sa miséricorde, son infinie libéralité, sa charité, ses perfections connues et manifestées. Plus nous y penserons, plus nous découvrirons de nouveaux miracles.

Mais sur cela deux désordres. Les uns jouissent du don de Dieu, et du plus signalé bienfait; mais, par un monstrueux oubli, ils y font aussi peu de réflexion que s'ils n'y avaient nul intérêt. Cependant de quoi se remplissent-ils l'esprit? de mille sujets frivoles, et des divers événements du monde, où souvent ils n'ont point de part, tandis qu'ils perdent le souvenir de l'événement le plus prodigieux, et dont il leur est le plus important d'être bien instruits, puisque c'est le mystère

de leur rédemption et de leur salut. Les autres y pensent, mais, par une curiosité présomptueuse, ils voudraient comprendre et pénétrer, avec les faibles lumières de leur raison, ce qui est au-dessus de la raison humaine et de ses connaissances. D'où il arrive qu'abandonnés à leur propre sens, ils tombent dans les plus grossières erreurs, et qu'ils s'y attachent quelquefois avec une telle obstination, qu'il n'est presque plus possible de les en retirer. L'Église, hélas ! ne l'a que trop éprouvé et n'en a que trop gémi, puisque c'est de là que sont venues tant d'hérésies qui l'ont désolée.

Ne cessons point de méditer un mystère si digne de toute notre attention ; mais méditons-le en chrétiens, c'est-à-dire avec toute la simplicité de la foi, et toute sa soumission. Car nous ne le pouvons connaître que par la foi ; et plus même notre foi sera simple et soumise, plus serons-nous en état d'entrer, si j'ose parler ainsi, dans ce sanctuaire, et de découvrir les immenses trésors de grâce et de gloire qui y sont renfermés : je dis de grâce pour nous, et de gloire pour Dieu. Ce sont les humbles que Dieu éclaire, et c'est à eux qu'il communique ses vérités les plus sublimes et les plus secrètes : au lieu qu'il laisse errer en d'épaisses ténèbres ces esprits orgueilleux qui présument d'eux-mêmes, et prétendent tout voir par eux-mêmes.

## II

Mystère dont nous devons faire l'objet de nos plus tendres affections. Un Dieu-Homme, réduit à toutes les misères de l'homme, et cela pour l'homme : si ce n'est pas un objet propre à exciter dans nos cœurs les sentiments les plus affectueux, il n'y a rien qui puisse nous affectionner et nous toucher. Sentiments d'admi-

ration, de vénération, d'amour, de reconnaissance, de zèle ; et si nous avons eu jusques à présent le malheur de ne rien faire pour un Dieu qui a tout fait pour nous ; si même, par la plus énorme ingratitude, la passion nous a portés jusqu'à l'offenser et à lui déplaire ; sentiments de repentir, de douleur, de confusion ; résolutions à l'égard de l'avenir les plus sincères, protestations les plus vives, désirs les plus ardens. Tels ont été, dès l'ancienne loi, les sentiments des patriarches et des prophètes, dans la vue anticipée que Dieu leur donnait de Jésus-Christ qu'ils attendaient, et après lequel ils soupiraient. Tels ont été, depuis la venue de ce Fils éternel de Dieu, les sentiments de toute l'Église ; et voilà ce qui fait le plus doux entretien des âmes fidèles. De là ces extases, ces ravissements, ces saints transports où elles entrent. De là *ce feu qui s'allume dans leur méditation* (1), comme parle le Prophète royal, et dont elles sont tout embrasées.

Cependant, affreux dérèglement de l'esprit de l'homme ! ce même mystère, capable de produire des sentiments si justes, si purs, si relevés, ce fut pour les Juifs un scandale, ce fut pour les Gentils une folie ; et n'est-ce pas encore l'un et l'autre pour tant de libertins et de prétendus esprits forts ? Ce qui devrait leur rendre un Dieu-Homme plus adorable et plus aimable, je veux dire ses abaissements et ses humiliations, c'est ce qui les en détache, c'est ce qui choque leur fausse prudence, ce qui les révolte et qui les rebute, ce qui devient la matière de leurs impiétés et de leurs blasphèmes.

Ils ne peuvent se persuader qu'un Dieu ait voulu descendre de sa gloire, et s'assujettir à toutes les infir-

(1) Psalm. xxxviii, 4.

mités d'une nature aussi faible que la nôtre. Cet état vil et obscur, cet état de pauvreté, de misère, de souffrance, de dépendance, leur paraît indigne de la majesté du Très-Haut : pourquoi ? parce qu'ils en jugent en hommes, et qu'ils n'ont jamais compris quelle est l'étendue des divines miséricordes. Mais, par une conséquence toute contraire, plus mon Dieu s'est fait petit, dit saint Fulgence, plus il m'est cher : comment cela ? c'est que je sais qu'il ne s'est ainsi humilié, ainsi anéanti que pour moi : ç'a été de sa part un excès d'amour ; mais cet excès d'amour pour moi est justement ce qui demande et ce qui excite tout mon amour pour lui. Que les impies raisonnent donc tant qu'il leur plaira, et comme il leur plaira ; malgré leurs raisonnements et leurs vaines difficultés, nous conclurons toujours avec saint Bernard, et nous dirons : *Ah ! Seigneur, que ne vous dois je point pour m'avoir créé ? mais, après m'être perdu moi-même, combien vous suis-je encore plus redevable de m'avoir racheté, et racheté à ce prix !*

### III

Mystère dont nous devons faire la règle universelle de nos actions : pourquoi ? c'est qu'en se faisant homme, le Fils de Dieu vient se proposer à nous comme notre modèle ; car c'est dans ce dessein qu'il nous est donné ; de sorte que Dieu, selon le témoignage exprès de l'Apôtre, ne nous reconnaîtra jamais pour ses enfants, et pour ses élus, qu'autant qu'il nous trouvera conformes à l'image de son Fils. Et voilà pourquoi ce Dieu-Homme s'est revêtu de notre chair, afin de pouvoir se montrer sensiblement à nos yeux, et que nous puissions en observer tous les traits, et les imiter.



S'il était seulement Dieu, remarque saint Léon, il ne pourrait nous servir d'exemple, parce que nous ne pourrions le voir ? mais étant Dieu et homme tout ensemble, il a de quoi frapper nos sens, et il a droit de nous dire : Regardez-moi, et formez-vous sur moi. Il nous le dit en effet, il veut qu'entre sa vie mortelle et la nôtre il y ait une ressemblance aussi parfaite qu'elle peut l'être ; car il ne prétend point tellement nous sauver par l'efficace de ses mérites, qu'en même temps nous ne nous sauvions pas nous-mêmes par la sainteté de nos œuvres. Or nos œuvres ne sont saintes qu'à proportion qu'elles sont faites en Jésus Christ, selon Jésus Christ, conformément à l'esprit et aux œuvres de Jésus-Christ ; si bien que chacun de nous, pour user de l'expression de saint Grégoire de Nysse, devienne dans toutes ses intentions, tous ses désirs, toutes ses entreprises, dans toutes ses démarches et toute sa conduite, comme un autre Jésus-Christ.

Excellente règle, règle toute divine, et qui ne nous peut tromper. Car pour nous tromper, il faudrait, ou que Jésus-Christ se trompât lui-même, ou qu'il voulût nous tromper. Or Jésus-Christ, comme Dieu, est tout à la fois et la sagesse même et la bonté même. Puisqu'il est la souveraine sagesse, tout lui est présent et rien n'échappe à sa connaissance, d'où il faut conclure qu'il est donc incapable de se tromper ; et puisqu'il est la bonté souveraine, il nous aime, et ne cherche que notre bien, ce qui prouve évidemment qu'il ne veut donc pas nous tromper. Ainsi nous pouvons et même nous devons, avec une confiance entière, régler sur lui tout le plan de notre vie.

Mais est-ce là la règle que nous suivons ? Déplorable renversement dans le christianisme ! Nous sommes chrétiens, ou nous nous disons chrétiens ; mais du reste, comment vivons-nous et par quels principes

agissons-nous ? selon les maximes du monde, selon les jugements du monde, selon les intérêts du monde, selon les coutumes et le torrent du monde. Toutefois, prenons y garde, et ne nous flattons point : Jésus-Christ est la voie, comme il nous l'a fait lui-même entendre et l'unique voie. Par conséquent, tout autre voie nous égare et nous mène à la perdition. Point de milieu : ou la vie par Jésus-Christ, ou, hors de Jésus-Christ une mort éternelle et la damnation. Plaise à Jésus-Christ même, notre médiateur et notre rédempteur, de nous aider à le suivre, et à parvenir au bienheureux terme dont il vient nous enseigner le chemin !



## DEUXIÈME LECTURE

MARDI

### SUR LA GRACE

*Jean-Baptiste faisant connaître Jésus-Christ comme  
auteur de la grâce et sanctificateur des âmes.*

*De plenitudine ejus nos omnes accepimus... Gratia et veritas per Jesum Christum facta est.*

Nous avons tous reçu de sa plénitude... La grâce et la vérité est venue par Jésus-Christ (*Saint Jean, 1, 16, 17.*)

Le saint précurseur l'avait déjà dit, que le Verbe de Dieu, que l'Homme-Dieu était *plein de grâce*; et c'est de cette plénitude qu'il nous apprend maintenant que nous avons tous reçu. Car c'est par Jésus-Christ que la grâce est venue, par Jésus-Christ qu'elle s'est répandue sur tous les hommes, et par Jésus-Christ qu'il s'en fait encore tous les jours, pour la sanctification des âmes, de si salutaires effusions. Don de la grâce, que le prophète Isaïe nous a représenté comme des eaux bienfaisantes qui coulent des sources du Sauveur, et que nous y devons puiser avec joie; don infiniment précieux, et par sa nécessité et par sa force. Appliquez-vous à l'un et à l'autre. Je dis la nécessité de la grâce par rapport au salut, et la force de la grâce. Sans la grâce nous ne pouvons rien, en voilà l'absolue nécessité; avec la grâce nous pouvons tout, en voilà le pouvoir et la force. De ces deux principes, qui feront le sujet des deux parties, nous tirerons, sur

l'importante matière que je traite, et sur l'usage de la grâce, les conséquences les plus solides et les plus morales; elles regarderont surtout deux sortes de personnes. Les uns sont des présomptueux qui se confient en eux-mêmes; et, dans la nécessité de la grâce, il y aura de quoi abaisser leur orgueil et le réprimer : les autres sont des pusillanimes qui s'étonnent des moindres obstacles, et, dans la force de la grâce, il y aura de quoi relever leur courage et le ramener.

## I

Sans la grâce nous ne pouvons rien. N'entrons point là-dessus dans une sèche et longue dispute, mais tenons-nous-en à la foi : elle nous suffit. Il ne nous faut point d'autre preuve que la parole expresse de Jésus-Christ, point d'autre que l'incontestable témoignage de son Apôtre, point d'autre que les décisions des conciles contre les erreurs de Pélage, et que la créance commune de l'Église. Il est donc certain que de notre fonds, et à l'égard de ce salut qui nous est promis comme la récompense de nos œuvres, nous ne pouvons rien sans le secours de Dieu et de sa grâce : et pour nous en convaincre nous n'avons qu'à écouter Jésus-Christ, la vérité éternelle, quand il nous dit : *Vous ne pouvez rien faire sans moi* (1). Prenez garde, remarque saint Augustin : *soit peu, soit beaucoup, vous ne le pouvez faire, à moins que vous ne soyez aidés de celui sans qui l'on ne peut rien faire*. Nous n'avons qu'à consulter saint Paul, l'apôtre et le docteur de la grâce, quand il nous enseigne que *nous ne sommes pas capables de nous-mêmes, comme de nous-mêmes,*

(1) Joan., xv. 5.

*de former une bonne pensée ; et que si nous en sommes capables, c'est par l'assistance divine (1). Nous n'avons qu'à parcourir les définitions des conciles et des Pères de l'Église, lorsqu'ils ont décidé tant de questions sur la grâce du Rédempteur, et qu'ils en ont déclaré leurs sentiments. Nous n'avons même qu'à suivre les lumières de la raison, qui nous dicte assez que des actions surnaturelles et dignes du royaume de Dieu ne peuvent partir d'une nature aussi faible que la nôtre, si Dieu ne prend soin de la seconder, et s'il ne l'élève au dessus d'elle-même.*

De là quatre conséquences qui doivent nous servir de règles dans toute la conduite de notre vie. Première conséquence : c'est de reconnaître l'extrême dépendance où nous sommes de la grâce de Dieu, et de son infinie miséricorde : c'est de nous humilier dans cette vue, et de trembler sous la main toute-puissante de Dieu ; c'est de ne nous glorifier de rien, ou de ne nous glorifier qu'en Dieu, *qui fait vouloir et exécuter (2)*, suivant sa volonté toute-bienfaisante, et qui, selon que s'exprime saint Augustin, *en couronnant nos vertus, couronne ces dons beaucoup plus que nos mérites.* Seconde conséquence : c'est de lever sans cesse les yeux au ciel, pour attirer sur nous l'abondance des grâces divines. Car Dieu veut que nous les demandions ; il veut que, sentant notre besoin, nous ayons recours à lui, que nous lui adressions nos vœux, que nous le sollicitons ; et n'est-ce pas aussi sur la nécessité de la grâce qu'est particulièrement fondée la nécessité de la prière ? Dans l'impuissance où nous réduit notre faiblesse, il ne nous reste que de nous écrier presque à chaque moment : *Ah ! Seigneur, sauvez-nous, autrement nous allons périr (3).* Troisième

(1) II Cor., III, 5. — (2) Philip., II, 13. — (3) Matth., VIII, 25.

conséquence : c'est de bénir la bonté de Dieu, qui ne nous a point laissé jusques à présent manquer de grâce. Tant de fois il nous a prévénus ! tant de fois il nous a éclairés, pressés, excités ! Voilà le sujet de notre reconnaissance, et voilà peut-être en même temps le sujet de notre confusion et de notre condamnation. Dieu nous a appelés, mais avons-nous prêté l'oreille à sa voix ? Il nous a inspirés, mais avons-nous répondu à ses inspirations ? en avons-nous profité ? Au contraire, combien de combats avons-nous livrés et soutenus pour nous défendre de sa grâce, et pour en arrêter les mouvements ? combien de temps l'avons-nous laissé frapper à la porte de notre cœur ? et maintenant même ne l'y laissons-nous pas encore sans lui ouvrir ? C'est le reproche qu'il faisait à Jérusalem, et qu'il a bien droit de nous faire. Combien de fois, disait-il à ce peuple infidèle, ai-je voulu te recueillir dans mon sein et entre mes bras ? mais tu ne l'as pas voulu ; et ma grâce, mille fois redoublée, n'a servi qu'à redoubler tes révoltes, et qu'à te rendre plus criminel. Reproche suivi de la plus affreuse menace. Car, poursuivait le Seigneur, c'est pour cela, peuple rebelle, que tu seras abandonné ; pour cela que cette grâce, si longtemps et si indignement rebutée, se retirera de toi. Or, sans le secours de ton Dieu, que feras-tu, que deviendras-tu ? Quatrième et dernière conséquence : c'est de ne plus recevoir en vain la grâce, quand il plaît à Dieu de nous la donner ; de ne nous pas exposer, par nos retardements et nos résistances, à perdre un talent qui nous doit être d'autant plus cher, qu'il nous est plus nécessaire. S'il nous échappe, où le trouverons-nous ? quelle autre ressource aurons-nous ? Il n'est rien que nous négligions dès que la fortune ou que la vie en dépend ! et nous négligeons, que dis-je ? nous méprisons formellement, nous rejetons

des grâces à quoi nous savons que le salut est attaché.

## II

Avec la grâce nous pouvons tout. Qu'est-ce que la grâce? un secours de Dieu, qui agit dans l'homme et avec l'homme. Or, tout étant possible à Dieu, il s'ensuit que tout avec le secours de Dieu nous doit être possible à nous-même. Mais comment possible? Allons par degrés : possible, quelques difficultés d'ailleurs qui s'y rencontrent; possible, jusqu'à devenir aisé et facile; possible, jusqu'à devenir même doux et agréable. Quelle force! voyons de quelle manière la grâce opère toutes ces merveilles.

Possible, quelques difficultés d'ailleurs qui s'y rencontrent. Paul, ce vaisseau d'élection, en est un exemple bien marqué. Assailli de la tentation, il prie Dieu de l'en délivrer, et Dieu se contente de lui répondre : *Ma grâce te suffit* (1). Mais, Seigneur, l'attaque est violente; c'est l'ange de Satan qui me poursuit sans relâche : il n'importe; quand tout l'enfer serait déchainé contre toi, *ma grâce te suffit*. Mais que suis-je Seigneur, et que n'ai-je point à craindre de ma fragilité? Non, ne crains point, *ma grâce te suffit; et c'est dans l'infirmité même qu'elle éclate davantage et qu'elle paraît plus puissante*. Qui peut dire combien d'endurcis elle a touchés, combien d'opiniâtres elle a soumis, combien de lâches et de paresseux elle a portés aux entreprises les plus héroïques? Quelles sortes d'obstacles n'a-t-elle pas surmontés? quelles sortes d'engagements n'a-t-elle pas rompus? Demandons-le à Made-

(1) II Cor., XII, 9.

leine, à cette femme pécheresse que tant de nœuds attachaient si fortement au monde, et qui, d'un premier effort de la grâce, brisa tous ses liens, renonça à tous les plaisirs et à toutes les pompes humaines, se dévoua pour jamais et sans réserve à Jésus-Christ. Demandons-le à saint Augustin, en qui la grâce, par un double triomphe, surmonta si heureusement et l'obstination de l'hérésie, et la corruption du vice. Demandons-le à une multitude innombrable de pécheurs aussi fameux par l'éclat de leur pénitence, qu'ils l'avaient été par l'excès de leurs désordres.

Possible, jusqu'à devenir aisé et facile. Nous savons quels exercices et quelles austérités pratiquaient dans le désert tant de solitaires, et dans les cloîtres tant de pénitents dont nous avons entendu parler. Qu'était-ce que leur vie? Retraite, pauvreté, prières, jeûnes, veilles, travaux, macérations du corps, parfaite abnégation d'eux mêmes. Tout cela leur semblait-il difficile? trouvaient-ils le joug trop pesant? se plaignaient-ils que Jésus-Christ les eût trompés, en les assurant que *son fardeau est léger* (1)? Tous les chemins s'ouvraient devant leur pas; et non seulement ils marchaient, mais *ils couraient*, comme le Prophète, *dans les voies de Dieu*: pourquoi? parce que la grâce *leur dilatait le cœur* (2), parce qu'elle leur aplanissait les sentiers les plus raboteux et les plus épineux, parce qu'elle les emportait sur ses ailes et les enlevait. Sa vertu est toujours la même qu'elle était alors; et quoique la charité se soit refroidie de nos jours, il y a néanmoins encore de ces âmes ferventes à qui la grâce fait accomplir tous les devoirs de la justice chrétienne avec une facilité et une ardeur que rien n'arrête.

(1) Matth., xi, 30. — (2) Psalm., cxviii, 32.



Possible, jusqu'à devenir même doux et agréable. C'est le prodige que les siècles passés ont admiré dans les martyrs. Quel spectacle ! Des hommes livrés aux tourments les plus cruels, des hommes exposés aux bêtes féroces, attachés à des croix, étendus sur des brasiers, plongés dans des huiles bouillantes, et cependant remplis de joie, s'estimant heureux, goûtant les plus pures délices et les plus sensibles consolations ! Voilà ce qu'on voyait, et où l'on reconnaissait le doigt de Dieu. Or, ce doigt de Dieu, qu'était-ce autre chose que l'Esprit de Dieu qui versait dans leurs cœurs l'onction de sa grâce ? Car tel est le caractère de la grâce, d'unir ensemble l'onction et la force, et de conduire les œuvres de Dieu avec autant de douceur que d'efficace.

De tout ceci quelle conclusion ? quelles résolutions à prendre ? quelles erreurs à corriger ? Le voici en trois mots. De ne plus tant écouter nos défiances et nos craintes naturelles, quand il est question d'obéir à Dieu, et de travailler à notre salut et à notre perfection. De n'en point juger par nos propres forces, mais par la force de la grâce ; de nous abandonner à ces saints mouvements, et de compter que ce que nous auront entrepris et commencé avec elle, elle nous le fera soutenir et achever ; de nous encourager, comme l'Apôtre, et de nous affermir contre les répugnances et les révoltes de la nature par ce généreux sentiment : *Je puis toutes choses en celui qui me fortifie* (1). Oui, je puis tout ; mais en qui et par qui ? non point en moi-même ni par moi-même, puisque de moi-même je ne suis rien, et que n'étant rien, je ne puis rien ; mais je puis tout dans le Tout-Puissant et par le Tout-Puissant. Plus même je reconnaitrai devant lui mon insuffisance et je me confierai en lui dans la vue de ma faiblesse,

(1) Philip. iv, 13.

plus je l'engagerai à verser sur moi les richesses de sa grâce, et à déployer en ma faveur toute sa vertu. Aura-t-elle pour moi moins de pouvoir que pour tant d'autres? Le bras du Seigneur n'est point raccourci, et sa miséricorde, qui remplit toute la terre, est inépuisable.



## TROISIÈME LECTURE

MERCREDI

### SUR LE BAPTÊME

*Jean-Baptiste faisant connaître Jésus-Christ comme instituteur des sacrements, et en particulier du Baptême.*

*Ipsc vos baptizabit in Spiritu sancto et igni.*

C'est lui qui vous donnera le baptême de l'Esprit-Saint et du feu. (*Saint Matthieu, chap. iii. 11.*)

Ce feu de la charité, ces dons du Saint-Esprit répandus dans les cœurs, ces opérations divines et secrètes, voilà l'essentielle différence qui se rencontre entre les sacrements, soit de la loi de nature, soit de la loi de Moïse, et les sacrements de la loi de Jésus-Christ. Il n'appartient qu'à ce Dieu-Homme de nous conférer, sous des signes extérieurs et visibles, une sainteté intérieure et invisible, et c'est surtout ce qu'il fait dans le sacrement du baptême. Sacrement que nous marque spécialement Jean-Baptiste, et auquel j'ai cru devoir m'attacher dans ce discours ; sacrement dont peut-être nous n'avons jamais bien connu, ni les avantages, ni les obligations. Or, il nous est important de les connaître. Avantages du baptême, obligations du baptême. Avantages que j'appellerai la grâce du baptême. Cette grâce du baptême, c'est ce que nous avons reçu de Dieu, et ce qui demande toute notre reconnaissance : premier point. Ces engagements du baptême, c'est ce que nous avons promis à Dieu, et ce qui demande toute notre fidélité : second point. L'un et l'autre mérite une attention particulière, et les plus sérieuses réflexions

## I

Grâce du baptême, grâce infiniment précieuse en deux manières : parce que c'est une grâce de salut et de sanctification, et parce que c'est une grâce de choix et de prédilection. Grâce de salut et de sanctification : comment cela ? parce que c'est en vertu de cette grâce que l'homme, conçu dans le péché et né dans le péché, est tout à coup régénéré en Jésus-Christ et revêtu de Jésus-Christ ; que d'enfant de colère il devient enfant de Dieu, frère de Jésus-Christ, membre de Jésus-Christ, héritier de Dieu et cohéritier de Jésus-Christ. Car voilà, par le changement le plus merveilleux, ce qu'opèrent dans nous ces eaux saintes dont nous sommes lavés sur les fonts sacrés. *Autrefois*, écrivait l'Apôtre aux Ephésiens, *nous n'étions devant Dieu, selon notre naissance, que des objets de haine et de colère : mais ce même Dieu, qui est riche en miséricorde, lorsque nous étions morts, nous a vivifiés en Jésus-Christ et avec Jésus-Christ par l'exès de sa charité* (1). C'est donc là que tout péché est effacé, que toute peine due au péché est remise ; là que l'âme est enrichie des trésors célestes, que la foi, l'espérance, la charité, que les habitudes des plus excellentes vertus lui sont infuses ; là, pour ainsi dire, que le sceau de Dieu lui est imprimé, et qu'au nom du Père, du Fils, du Saint-Esprit, elle reçoit un caractère ineffaçable, qui est le caractère de chrétien. Caractère plus glorieux mille fois que tous ces titres de noblesse dont le monde repaît son orgueil, et dont il tire tant de vanité. Caractère dont la dignité, si j'ose user du même langage que saint Léon, va jus-

(1) Ephés., II, 3, 4, 5.

qu'à nous rendre en quelque sorte participants de la nature divine. Caractère que nous porterons, avec nous au tribunal de Dieu, pour y être reconnus comme les disciples de son Fils bien-aimé, comme son peuple, comme son troupeau.

Telle est, dis-je, la grâce du baptême ; tels sont pour nous les avantages inestimables qu'elle renferme. Mais y pensons-nous ? est-ce par là que nous mesurons notre bonheur, et que nous nous croyons favorisés du Ciel ? Si Dieu, par proportion, nous avait autant élevés selon le monde ; s'il nous avait délivrés des misères du monde, et comblés de ses prospérités et de ses honneurs, peut-être alors serions-nous touchés de quelque reconnaissance. Du moins serions-nous sensibles et très sensibles à l'éclat de cette fortune temporelle. Mais qu'il nous ait purifiés, mais qu'il nous ait réconciliés, mais qu'il nous ait sanctifiés, et que par cette sanctification du baptême nous soyons entrés dans nos droits à l'héritage éternel, ce sont des faveurs trop au-dessus des vues humaines, pour intéresser des mondains accoutumés à n'estimer les choses et à n'en juger que par les sens. O homme aveugle et tout terrestre ! ne prendrez-vous jamais des sentiments conformes à votre véritable grandeur ? ne la reconnaitrez-vous jamais ? Rendez grâce à la divine Providence des autres qualités dont il lui a plu vous honorer à l'égard de cette vie mortelle et présente ; j'y consens, et vous le devez. Quoique ce ne soient que des qualités passagères, et que toutes les grandeurs qui y sont attachées doivent périr, ce sont toujours des dons du Seigneur ; mais de quel prix ces dons peuvent-ils être à vos yeux, dès que vous les mettez en parallèle avec ce don parfait, comme parle l'Apôtre, avec ce grand don qui descend spécialement du Père des lumières, et qui vous approche de votre Dieu par de si étroits et de si saints rapports ? Avançons.

Non seulement grâce de salut et de sanctification, mais grâce de choix et de prédilection. Ce choix, cette préférence nous plaît en tout, et nous flatte. Or elle est entière ici, et c'est une circonstance bien remarquable. On a formé jusques à présent et l'on forme tous les jours tant de raisonnements et de questions sur cette multitude d'enfants morts avant que de naître, et hors d'état par cette mort prématurée, de parvenir à la grâce du baptême. On demande par quel malheur imprévu, ou quelle conduite de la Providence, d'autres, heureusement nés et sur le point de recevoir la sainte ablution, ont été enlevés dans le moment qu'on s'y attendait le moins, et sans qu'on ait pu les pourvoir d'un sacrement si nécessaire. On demande pourquoi, dans les terres infidèles et dans les plus vastes empires, Dieu permet que des peuples entiers manquent de ce secours, et soient privés de ces sources de vie qui nous sont ouvertes. On fait là-dessus bien des recherches, on propose bien des difficultés, on imagine bien des convenances : et moi, sans prétendre m'ingérer dans les conseils de la Sagesse éternelle, je me contente d'adorer la profondeur de ses jugements. Car à qui appartient-il de connaître les voies du Seigneur, et qui peut pénétrer dans ses pensées ? Mais, du reste, le point capital à quoi je m'attache, c'est de faire un retour salutaire sur moi-même ; c'est d'apprendre de l'infortune des autres, et du triste abandonnement où ils semblent être, quel est donc le bien que je possède. Eh ! mon Dieu, où en serais-je, si vous m'aviez traité comme eux, et pourquoi, Seigneur, avez-vous jeté sur moi un regard plus favorable ? Qu'avaient-ils fait contre vous ? qu'avais-je fait pour vous ? Mystère de grâce dont je suis redevable à votre miséricorde, et sur quoi je n'ai autre chose à dire que de m'écrier avec le Prophète royal, dans les mêmes sentiments d'admiration, d'amour et de gratitude : Le

Dieu d'Israël, le Dieu de l'univers *n'en a pas usé de même envers toutes les nations*; il ne les a pas distinguées comme moi, et ne leur a pas révélé ses commandements (1). Heureux si je sais lui rendre ce qu'il attend de ma fidélité !

## II

Engagements du baptême. Le baptême est une grâce, nous n'en pouvons douter; mais c'est en même temps une dette. Nous y avons contracté des engagements inviolables; et pour concevoir une juste idée de ces engagements du baptême, considérons en, dans une courte exposition, et l'étendue et la solennité. Engagements les plus étendus, puisqu'ils embrassent toute la loi; engagements les plus solennels, puisque nous en avons pris Dieu même à témoin, et toute son Église.

Je dis d'abord engagements les plus étendus: car, comme l'Apôtre, instruisant les Galates, leur déclarait, et, afin de donner plus de force à ses paroles, leur protestait que quiconque, selon la pratique et l'esprit de l'ancienne loi, se faisait circoncire, était, dès lors, et en conséquence de cette circoncision légale, étroitement obligé de garder tous les préceptes de la loi judaïque, ainsi dois-je, avec la même assurance, non seulement annoncer et déclarer, mais protester, à tout homme honoré dans la loi nouvelle du caractère de chrétien, que du moment qu'il commença de *renaître par l'eau et par le Saint-Esprit*, il commença d'être soumis à la loi et à toute la loi du divin Législateur dont la grâce lui fut communiquée; c'est-à-dire que dès ce jour et dès cet instant il s'assujettit à l'indispensable obliga-

(1) Psalm. CXLVII, 20.

tion où nous sommes de professer cette loi, et de ne rougir jamais de cette loi, de vivre selon cette loi, de persévérer jusqu'à la mort dans l'observation de cette loi, d'éviter tout ce que cette loi défend, et de ne rien omettre de tout ce qu'elle ordonne. Et parce que l'ennemi commun de notre salut, parce que le monde, la chair, s'opposent continuellement dans nous à la pratique de cette loi, et qu'ils emploient tous leurs efforts à nous en détourner, c'est pour cela qu'en entrant dans la milice de Jésus-Christ, nous avons renoncé à Satan et à toutes ses illusions, au monde et à toutes ses pompes, à la chair et à toutes ses cupidités. D'où vient que, selon l'excellente morale des apôtres, et les enseignements qu'ils nous ont laissés, avoir été baptisé en Jésus-Christ, c'est être mort au péché, mort à soi-même, à ses passions, à ses sens, à tous les désirs du siècle, pour ne mener sur la terre qu'une vie céleste.

Saints engagements, aussi solennels qu'ils sont étendus. Je dis engagements solennels, et c'est l'autre article que j'ajoute. En effet, ces engagements du baptême, ce sont des promesses, mais des promesses faites à Dieu, faites au ministre de Dieu, faites dans le temple de Dieu, à la face des autels, au milieu des fidèles, les uns simples spectateurs, les autres garants des paroles qu'ils ont données en notre nom, et que nous-mêmes, dans le cours des temps, nous avons confirmées. Quand donc, par le dérèglement de nos mœurs, nous démentons des promesses si authentiques, et si dignes du Maître auquel nous nous sommes dévoués, voilà ce que les Pères ont traité de parjure, de désertion, d'apostasie. Or, n'est-ce pas le désordre presque général du christianisme? Où en sommes-nous, et que sommes-nous? Sommes-nous chrétiens, sommes-nous païens? A le bien prendre, nous ne sommes ni l'un ni



l'autre : ni païens, puisque nous croyons en chrétiens ; ni chrétiens, puisque nous vivons en païens. Quoi qu'il en soit, la sainteté de notre caractère en qualité de chrétiens, et la corruption de notre vie en qualité de pécheurs, c'est une alliance monstrueuse, c'est un abus sacrilège et une profanation.

Elle ne demeurera pas impunie. Ce saint caractère que nous aurons profané, nous le conserverons jusque dans l'Enfer. Le réprouvé l'aura toujours devant les yeux, pour sa confusion et pour son désespoir ; et Dieu en aura toujours le souvenir présent, pour allumer sa colère et pour exciter ses vengeances. Car c'est de là en effet que les péchés d'un chrétien ont un degré de malice tout particulier, et c'est de là même aussi qu'ils doivent être punis plus rigoureusement. Nous mesurons la grièveté des péchés selon la sainteté des états ; et, suivant cette règle très juste et très bien fondée, nous disons qu'un prêtre qui pèche est plus coupable qu'un simple laïc, parce qu'il est plus obligé, comme prêtre, à honorer son sacerdoce par la pureté de ses mœurs et par une conduite exemplaire. Nous disons de la même action qu'elle est plus criminelle et plus condamnable dans un religieux que dans un homme du monde, parce que le religieux est appelé à une plus haute perfection que le séculier. Or nous devons raisonner de même d'un chrétien, par comparaison avec tant de peuples nés dans les ténèbres de l'infidélité et privés de la grâce du baptême. Malheur à vous, disait le Sauveur des hommes, parlant aux Juifs, et leur reprochant tout ce qu'il avait fait pour eux dans le cours de ses prédications évangéliques, malheur à vous : car au jugement de Dieu vous serez traités avec plus de sévérité que ceux de Tyr et de Sidon ! pourquoi ? parce que ces idolâtres se seraient convertis, et qu'ils auraient fait pénitence sous le sac

et sous la cendre, s'ils avaient été éclairés comme vous et prévenus des mêmes secours. Appliquons-nous à nous-mêmes cette terrible menace, et prenons garde qu'elle ne s'accomplisse un jour dans nous-mêmes, quand Dieu nous demandera compte du précieux talent qu'il nous a mis dans les mains. Comme il eût mieux valu pour Judas de n'être point né, que d'avoir trahi et vendu son Maître, il vaudrait mieux alors pour nous de n'avoir jamais été initiés au christianisme, que de n'en avoir pas rempli les devoirs, et d'avoir violé des engagements aussi indispensables et aussi sacrés que le sont les promesses de notre baptême.



## QUATRIEME LECTURE

JEUDI

### SUR LE JUGEMENT UNIVERSEL

*Jean-Baptiste faisant connaître Jésus-Christ comme  
juge de l'univers.*

*Cujus ventilabrum in manu sua, et permundabit aream suam.*

Il a le van en main, et il nettoiera son aire. (*Saint Mathieu*, chap. III, 12.)

Dans cette figure, qui ne reconnaît Jésus-Christ envoyé du ciel, non plus pour sauver le monde, mais pour le juger? Comme au temps de la moisson le laboureur prend le van dans ses mains et nettoie son aire, il viendra, ce Juge des vivants et des morts, armé du glaive de sa justice, pour faire le discernement des justes et des pécheurs, et pour rendre à chacun ce qui lui appartient. Jugement universel où cet Homme-Dieu présidera lui-même et en personne; pourquoi? par trois raisons : afin que ce jugement soit plus sensible, c'est la première ; afin que ce jugement soit plus irréprochable, c'est la seconde ; afin que ce jugement soit plus rigoureux, c'est la troisième : et voilà le sujet des trois points.

## I

Jugement par Jésus Christ, afin que ce soit un jugement plus sensible. Développons cette première pensée. C'est un mystère de notre religion, que ce qui nous est déclaré en termes exprès dans l'Évangile au sujet du jugement général, savoir : que *le Père céleste, tout Père et tout Dieu qu'il est, ne juge personne, mais qu'il a donné à son Fils toute la puissance de juger* (1). Et ce qui paraît encore plus surprenant, c'est ce que l'Évangile ajoute. que le Père a donné cette puissance à son fils. non pas absolument et précisément parce qu'il est son Fils, mais *parce qu'il est Fils de l'homme* (2). Mystère qui ne nous est pas tellement révélé par la foi, qu'il ne se trouve en même temps fondé sur une très importante raison. Car, il est vrai, c'est à Dieu qu'il appartient de juger souverainement ; mais, comme a fort bien remarqué saint Augustin, Dieu, demeurant dans la forme et dans la nature de Dieu, était trop élevé au-dessus de nous, trop éloigné de notre vue et de nos sens, pour entreprendre d'exercer lui-même à notre égard un jugement public et réglé. Il a fallu qu'il s'humanisât, et, si je l'ose dire, qu'il se proportionnât à nous ; c'est-à-dire, il a fallu qu'il se fit homme, afin qu'ayant à juger des hommes, il pût se montrer sensiblement à eux et se faire entendre. Voilà ce qu'exprimait admirablement le saint patriarche Job, lorsque, parlant à Dieu dans l'excès de sa douleur et dans l'amertume de son âme, il lui disait : *Seigneur, ne me condamnez pas* (3) ; quelque coupable que je sois, ne me poursuivez pas dans la rigueur de votre

(1) Joan., v. 22. — (2) Ibid., 27. — (3) Job, x. 2.

justice ; mais suspendez-en les arrêts, et s'il est nécessaire, pour m'en défendre, que je me prévale de ma faiblesse, en vous opposant votre propre grandeur et l'excellence de votre être, permettez-moi de vous demander s'il vous convient d'entrer en jugement avec moi ? *Avez-vous, comme moi, des yeux de chair ? voyez-vous les choses comme je les vois ? vos jours sont-ils semblables aux miens* (1). et êtes-vous homme mortel comme je le suis ? Sentiment. au rapport même de l'Écriture, dont Job était prévenu, dans la connaissance anticipée qu'il avait qu'en effet notre Dieu se ferait chair, et que, dans cette chair empruntée de nous, il serait plus en état de faire comparaître devant lui toutes les nations, et d'appeler tout l'univers à son tribunal.

Nous le verrons donc, et nos yeux seront frappés de l'éclat de sa gloire. Nous le verrons, dis-je, *ce Fils de l'homme, venir sur une nuée avec une grande puissance et une grande majesté* (2). Quel spectacle, quel objet de terreur, quand, après les guerres, les famines, les pestes ; après les tremblements de terre, les frémissements et les débordements de la mer ; après la chute des étoiles, les éclipses de la lune, du soleil ; après le bouleversement du monde et la résurrection générale des morts, il paraîtra accompagné de toute la milice du ciel, et qu'il s'assiéra sur son trône ! *Les hommes en sécheront de peur* (3). Et qui ne tremblerait pas, à la présence de ce Juge redoutable. devant qui toute distinction humaine disparaîtra. toute dignité sera abaissée, toute autorité détruite, toute grandeur anéantie ? Car il n'y aura plus là, à proprement parler, ni grands, ni petits, ni rois, ni sujets, ni riches, ni pauvres : tout sera confondu ; et, d'homme à homme,

(1) Job. 34, 5. — (2) Luc., vi. 27. — (3) Ibid., 26.

il ne restera plus d'autre différence que le mérite des œuvres. Craignons dès maintenant Celui qu'il ne sera plus temps de commencer à craindre, lorsqu'il se fera voir sensiblement à nous. le bras levé, et prêt à lancer la foudre sur nos têtes. Honorons-le et imitons-le dans les travaux et les humiliations de son premier avènement, si nous voulons nous le rendre favorable dans son avènement glorieux. et au grand jour de ses vengeances éternelles.

## II

Jugement par Jésus-Christ, afin que ce soit un jugement plus irréprochable. Comme Dieu est la vérité même et la sainteté, c'est le caractère de tous ses jugements d'être saints et sans reproche. Dès que ce sont les jugements du Seigneur, dit le Prophète, ils n'ont point besoin de justification, puisqu'ils se justifient assez par eux-mêmes (1). Cependant, afin que ce dernier jugement, où tous les hommes seront cités et qui fera la consommation des siècles, fût encore, autant qu'il est possible et dans le sens que nous devons l'entendre, un jugement plus irréprochable, il fallait que Jésus-Christ même, rédempteur du monde, y tint la place de juge, et qu'il y prononçât la sentence. La preuve en est évidente, et la voici : car s'il y a un jugement qui soit à couvert de tout soupçon, c'est-à-dire s'il y a un jugement qui ne puisse être suspect, ni de prévention, ni d'inimitié, ni d'antipathie, ni d'envie, ni d'intérêt propre, ni de toute autre disposition mauvaise et de toute autre passion, c'est sans doute celui d'un ami, celui d'un bienfaiteur, d'un patron, celui d'un frère uni à nous par les

(1) Psalm. XVIII. 10.

nœuds les plus étroits de la nature et du sang. Or Jésus-Christ, en qualité de Sauveur, est à notre égard plus que tout cela ; et quel droit, par conséquent, le pécheur aurait-il de le récuser ? Qu'aura-t-il à lui opposer ? Quelle plainte aura-t-il lieu de former ou de quelle excuse pourra-t-il s'autoriser ?

Dira-t-il que c'est un juge préoccupé contre lui ? mais de quel front oserait-il le dire, lorsqu'il verra ce Dieu fait homme pour lui ; lorsqu'il verra la croix où ce Dieu fait homme fut attaché pour lui ; lorsqu'il verra sur le sacré corps de ce Dieu fait homme les cicatrices des plaies qu'il reçut pour lui ? Dira-t-il qu'il n'était pas instruit des voies du salut, et qu'il ne les connaissait pas ? Mais comment pourrait-il le dire, lorsque ce Dieu fait homme lui présentera la loi qu'il est venu, comme nouveau législateur, nous enseigner autant par ses exemples que par ses paroles, et qui tant de fois, au milieu du christianisme (car c'est à des chrétiens que je parle ici), lui a été annoncée, notifiée, expliquée ? Dira-t-il que les grâces et que les moyens lui ont manqué ? Mais aurait-il l'assurance de le dire à ce Dieu fait homme, qui lui produira son sang comme une source inépuisable de secours spirituels dont il fut si abondamment pourvu, qui lui demandera compte de tant de lumières et de vues, de tant d'inspirations et de mouvements intérieurs, de tant de retours secrets et de remords de la conscience, de tant d'avertissements, de conseils, d'exhortations, de leçons ; qui lui fera le même reproche que Dieu faisait à Jérusalem, et dans les mêmes termes : Réponds, àme ingrate, réponds. *Qu'ai-je pu faire pour toi, que je n'ai pas fait* (1) ? et de tout ce que t'a suggéré la malice de ton cœur, que n'as-tu pas fait contre moi ? De là cette

(1) Isa., v, 4.

conviction qui accablera le pécheur, forcé de reconnaître la multitude et l'énormité de ses iniquités : de là cette confusion qui le troublera, qui l'interdira, qui lui fermera la bouche. Hé ! quelle pourrait être sa défense ? Quoi qu'il voulût alléguer en sa faveur, l'univers assemblé le démentirait. Car c'est ainsi que le Saint-Esprit nous le fait entendre au livre de la Sagesse et dans les termes les plus formels : *Il armera toutes les créatures pour tirer vengeance de ses ennemis... le monde entier combattra avec lui contre les insensés* (1). Humilions-nous dès maintenant en sa présence. Ne cherchons point par de vaines excuses à nous justifier ; mais confessons nous coupables et dignes de ses châtimens, afin que l'humilité de notre confession et la sincérité de notre repentir attire sur nous ses miséricordes.

### III

Jugement par Jésus-Christ, afin que ce soit un jugement plus rigoureux. Il paraît étrange, et il semble d'abord que ce soit un paradoxe, de dire que nous devons être jugés avec moins d'indulgence, parce que c'est un Dieu Sauveur qui nous jugera. Nous comprenons sans peine la parole de saint Paul : *Qu'il est terrible de tomber dans les mains du Dieu vivant* (2) ; mais qu'il soit en quelque sorte plus terrible de tomber dans les mains d'un Dieu médiateur, d'un Dieu qui nous a aimés jusqu'à se faire la victime de notre salut : voilà ce qui nous étonne et ce qui renverse toutes nos idées. Cette vérité néanmoins est une des plus constantes et des plus solidement établies : comment ? c'est qu'après

(1) Sap., v, 18. 21. — (2) Hebr., x, 3.



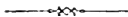
avoir abusé des mérites d'un Dieu Sauveur et profané son sang précieux, le pécheur en sera plus criminel, et qu'une bonté négligée, offensée, outragée, devient le sujet de l'indignation la plus vive et de la plus ardente colère. Job disait à Dieu : Ah ! Seigneur, *vous êtes changé pour moi dans un Dieu cruel* (1). Funeste changement qu'éprouveront tant de libertins et de pécheurs, de la part de ce Dieu-Homme qu'ils auront, les uns méconnu en renonçant à la foi, les autres méprisé et déshonoré par la transgression de sa loi. Ce qui devait leur donner un accès plus facile auprès de lui, et leur faire trouver grâce, je veux dire les abaissements et les travaux de son humanité, sa passion, sa mort, c'est par un effet tout contraire, ce qui l'aigrira, ce qui l'irritera, ce qui lui fera lancer sur eux les plus sévères arrêts et les anathèmes les plus foudroyants.

Juge d'autant plus inexorable qu'il aura été sauveur plus miséricordieux. Aussi est-il remarquable dans l'Écriture qu'à ce dernier jour, qui sera son jour, il nous est représenté comme un agneau, mais *un agneau en fureur* (2), qui répand de tous côtés la désolation et l'effroi. Telle est l'affreuse peinture que nous en fait le disciple bien-aimé, saint Jean, au chapitre sixième de son Apocalypse, lorsque annonçant par avance le dernier jugement de Dieu, dont il avait eu une vue anticipée, et le décrivant, il dit que les rois, les princes, les potentats de la terre, les conquérants, les riches, que tous les hommes, soit libres, soit esclaves, saisis d'épouvante et consternés, allèrent se cacher dans les cavernes et dans les rochers des montagnes, et qu'ils s'écrièrent : Montagnes et rochers, tombez sur nous, et dérobez-nous à la colère de l'Agneau ; car le grand jour de sa colère est arrivé, et qui peut soutenir ses regards ?

(1) Job., xxx, 21. — (2) Apoc., vi, 16.

Il n'y aura donc point à lui remonter, dans l'espérance de le fléchir, tout ce qu'il a fait et tout ce qu'il a souffert pour nous ; il s'en souviendra, mais pour régler par ce souvenir même la mesure de ses vengeances. Je le sais ; j'ai tout fait pour vous, tout souffert pour vous ; mais vous en avez perdu tout le fruit. Or il faut que j'en sois dédommagé, que j'en sois vengé ; et pour cela : *Retirez-vous de moi, maudits ! allez au feu éternel (1) !* Ils y descendront, et c'est là qu'il seront tourmentés, selon qu'ils auront été, dans la distribution de ses grâces, plus ou moins libéralement partagés. Car la rigueur de ce jugement, quoique extrême du reste, aura ses degrés. Jugement rigoureux pour tous, mais plus encore, pour les uns que pour les autres. Il ne tient qu'à nous de le prévenir, de nous rendre Jésus-Christ propice, en nous revêtant de son esprit et nous conformant à lui ; d'employer utilement ses dons, et de marcher dans les voies du salut qu'il nous a tracées ; de pratiquer fidèlement son Évangile, de prendre tous ses sentiments, d'imiter toutes ses vertus. C'est ainsi que nous mériterons qu'il nous mette au nombre de ses élus, quand il fera cette fatale séparation des bons et des méchants, et qu'il nous dise : *Venez, vous qui êtes bénis de mon Père : possédez le royaume qui vous a été préparé dès la création du monde (2).*

(1) Matth., xv. 41. — (2) Ibid., 34.



## CINQUIÈME LECTURE

VENDREDI

### SUR LE BONHEUR DU CIEL

*Jean-Baptiste faisant connaître Jésus-Christ comme rémunérateur de la vertu dans les justes et les prédestinés.*

*Congregabit triticum suum in horreum.*

Il amassera son blé dans le grenier. (*Saint Mathieu*, chap. III, 12.)

Ce n'est pas seulement pour la condamnation des pécheurs que Jésus-Christ a reçu de son Père le pouvoir de juger le monde, mais pour la gloire et la récompense des justes. Comme le bon grain que le père de famille, selon l'expression figurée de saint Jean-Baptiste, fait recueillir et garder avec soin dans ses greniers, le Sauveur des hommes doit conduire avec lui ses élus dans son royaume, et leur faire goûter dans cette sainte patrie toutes les douceurs du bonheur céleste. Suprême bonheur, capable de nous rendre vraiment heureux, et dans la vie future et dans la vie même présente : dans la vie future, où nous le posséderons ; dans la vie même présente, où nous l'attendons. Nous allons donc voir en premier lieu comment la possession de ce bonheur est, dans le ciel, pour les élus de Dieu, une félicité consommée ; et nous verrons, en second lieu, comment, même dès ce monde, la seule attente de ce bonheur est déjà, pour les élus de Dieu, une félicité anticipée. Deux vérités qui, par la haute

estime qu'elles nous donneront de cette souveraine béatitude, nous engageront à y penser uniquement, et à redoubler sans cesse nos soins pour la mériter.

## I

Bonheur du ciel, bonheur dont la possession est pour les élus de Dieu une félicité consommée. Car un état où l'homme n'a plus rien à désirer de tout ce qui peut contribuer à sa béatitude, et un état où l'homme n'a plus rien à craindre de tout ce qui pourrait troubler sa béatitude et la terminer, voilà ce que nous pouvons appeler une félicité complète. Or, tel est l'état des élus de Dieu dans le ciel. Ils possèdent Dieu, et dans Dieu ils trouvent le repos le plus parfait et l'assemblage de tous les biens : le repos le plus parfait, puisque Dieu est leur fin dernière, et que chaque être parvenu à sa fin s'y repose comme dans son centre ; l'assemblage de tous les biens, puisque Dieu est seul tout leur bien, et que lui seul, par une conséquence naturelle, il leur tient lieu de toutes choses. C'est pourquoi le Sauveur des hommes disait à ses disciples : *Votre cœur se réjouira, et nul ne vous ravira votre joie. Alors vous ne me demanderez rien* (1) ; leur faisant entendre que rien alors ne leur manquerait. Mais qu'est-ce que cette possession de Dieu ? Qu'opère-t-elle dans l'âme bienheureuse ? comment la remplit-elle, la rassasie-t-elle, l'enivre-t-elle de ces torrents de joie dont a parlé le Prophète ? Mystères, nous répond le grand Apôtre, qu'il n'est permis à nul homme sur la terre de pénétrer ; mystères au-dessus de tout ce que l'œil de

(1) Joan.. xvi, 22, 23.

l'homme a jamais vu, de tout ce que l'oreille de l'homme a jamais entendu, de tout ce que l'esprit de l'homme a jamais compris. Et de ce que ni l'œil de l'homme n'a jamais rien vu, ni l'oreille de l'homme n'a jamais rien entendu, ni l'esprit de l'homme n'a rien conçu de pareil, n'est-ce pas cela même qui nous fait mieux connaître l'excellence de ce bonheur incompréhensible et ineffable ?

Quoi qu'il en soit, il nous suffit de savoir, et la foi nous l'enseigne, que dans cette béatitude tous les désirs de notre cœur seront tellement accomplis, qu'il ne nous restera plus rien à souhaiter; de même aussi que, dans tout l'avenir et dans tout le cours de cette éternelle béatitude, nous n'aurons plus rien à craindre parce que c'est une béatitude sans terme, et qu'elle nous mettra à couvert de toutes les révolutions et de tous les changements. Ainsi nous a-t-elle été annoncée dans l'Évangile et promise par Jésus-Christ, comme *une joie durable et permanente que personne ne peut ravir*; comme un bonheur indépendant de tout accident humain; de toute puissance ennemie; comme *une rédemption* (1), un affranchissement, une délivrance de tous les maux, soit de l'âme, soit des sens; de toutes les entreprises et de toutes les persécutions où peuvent exposer l'animosité, l'envie, la violence, l'intrigue, la cabale. Éternellement les élus du Seigneur, rassemblés dans son sein, aimeront Dieu et seront aimés de Dieu; et dans cet amour mutuel et invariable, éternellement ils jouiront de l'abondance de la paix et des plus pures délices,

Que prétendons-nous et à quoi aspirons-nous, si ce n'est pas là que nous portons tous nos vœux? Qui nous arrête, et quel autre bonheur nous enchante? Où

(1) Luc., XXI, 28.

le faisons-nous consister, ce faux bonheur dont nous sommes si jaloux? Est-ce dans ces biens bornés qui jamais n'éteignent notre soif, et nous laissent toujours un vide infini dans le cœur? Quel opulent du siècle a dit quelquefois : C'est assez? Quel ambitieux, comblé d'honneurs, a dit : Il ne m'en faut pas davantage, et je ne vise pas plus haut? Quel voluptueux, nourri dans le plaisir a dit : Je suis content, et je ne veux rien de plus? Est-ce dans ces biens passagers, que nous ne possédons jamais sans inquiétude, parce que nous savons à combien de revers et à quelles décadences ils sont sujets? Hommes aveugles et insensés! jusques à quand le charme de la bagatelle nous fascinera-t-il les yeux, et nous cachera-t-il le seul bien solide et véritable que nous devons rechercher? Quelle comparaison de ce souverain bien, et de ces ombres sans fond et sans consistance, de ces vaines figures qui nous éblouissent et qui nous jouent? Cependant, par le renversement le plus déplorable et par une espèce d'ensorcellement, c'est à ces figures que nous nous attachons, et c'est après ces ombres que nous courons. Car voilà à quoi se passe la vie de tout ce que nous voyons de mondains : les uns tout occupés de leur agrandissement selon le monde; les autres dominés par un vil intérêt, et dévorés d'une insatiable avidité qui ne demande qu'à se remplir; d'autres, plongés dans une oisive mollesse, uniquement attentifs à contenter leurs sensuelles cupidités; tous aussi peu touchés de l'avenir que s'ils n'avaient rien à y prétendre, et qu'ils n'eussent aucune part aux promesses du Seigneur. Dis-je rien dont nous ne soyons témoins; et pour peu qu'on ait de zèle, peut-on voir un égarement si prodigieux sans en ressentir la douleur la plus amère?

## II

Bonheur du ciel, bonheur dont la seule attente est, dès ce monde même, pour les élus de Dieu, une félicité anticipée. Deux effets qu'elle produit dans une âme chrétienne: l'un est d'y retrancher les principes ordinaires des peines qui nous troublent en ce monde, et l'autre est d'y répandre une onction toute divine, et d'y faire couler les plus douces consolations par un avant-goût des biens de l'éternité. Donnons à l'un et à l'autre l'éclaircissement nécessaire.

Quels sont communément les principes de tant de peines dont nous sommes sans cesse agités et troublés? C'est notre extrême attachement aux biens de la vie, et c'est la vivacité de notre sentiment dans les maux de la vie. Nous estimons les biens de la vie, nous les aimons et de là, pour les acquérir ou pour les conserver, mille désirs qui nous brûlent, mille passions qui nous déchirent, mille jalousies qui nous rongent, mille soins, mille embarras qui nous tourmentent. Nous redoutons les maux de la vie, nous y sommes sensibles à l'excès; et de là, soit que nous en soyons attaqués ou seulement que nous en soyons menacés, ces frayeurs mortelles qui nous dessèchent, ces impatiences qui nous aigrissent, ces dépités qui nous désespèrent, ces chagrins, ces désolations qui nous accablent. N'est-ce pas là ce qui fait dès maintenant le supplice de tant de gens; n'est-ce pas ce qui les rend malheureux?

Mais quel serait le remède? c'est une sainte indifférence qui corrigeât cet amour désordonné des biens de la vie; et c'est une généreuse patience qui modérât cette sensibilité excessive dans les maux de la vie. Or, telles sont les heureuses dispositions où s'établit une

âme fidèle qui tourne toutes ses pensées vers le ciel, et ne s'occupe que du royaume de Dieu où elle est appelée. Voit-elle les grandeurs du monde, les fortunes du monde : tout cela ne la touche point, parce qu'elle sait qu'elle n'est point faite pour tout cela, mais qu'elle est destinée à quelque chose de plus grand. *J'ai prié le Seigneur*, dit-elle avec le Prophète-roi, je lui ai demandé qu'il me fit connaître ma fin (1). J'ai considéré que *mes jours sont mesurés, et que toute la vie de l'homme ici-bas n'est que vanité; qu'il thésaurise sans savoir pour qui, et qu'après s'être fatigué inutilement, il disparaît comme un songe. Eh! quelle est donc mon attente?* ai-je conclu : *n'est-ce pas le Seigneur* (2), et ce qu'il me réserve dans sa gloire? Que m'importe tout le reste? Est-elle assaillie de disgrâces temporelles, de souffrances, d'adversités, de misères; tout cela ne l'ébranle point, parce qu'elle sait que tout cela ne sert, en l'éprouvant, qu'à lui assurer la couronne qui est le terme de son espérance. *Je souffre*, s'écrie-t-elle avec l'Apôtre des nations, *mais je n'en ai point de confusion* (3), et, au milieu de toutes les calamités humaines, je ne me laisse point déconcerter ni abattre : *car je n'ignore pas quel est celui en qui je me confie, et je puis compter qu'il me garde mon dépôt, et que mon trésor ne périra point entre ses mains. Quel soutien!* et dans ce lieu d'exil où nous vivons, s'il peut y avoir quelque bonheur pour nous, en concevons-nous un autre que ce dégagement du cœur, que cette paix inaltérable, que cette indépendance de toutes les vicissitudes et de tous les événements; que cette force, cette fermeté supérieure à tout ce qui peut arriver d'infortunes, de pertes, de traverses, d'humiliations, d'infirmités?

(1) Psalm. xxxviii. 5. — (2) Ibid., 6, 7, 8. — (3) II ad Tim., 1, 12.



Que sera-ce, si nous ajoutons l'onction sainte et les consolations intérieures que l'on goûte à contempler la maison de Dieu et toutes ses richesses ? Car, dès cette vallée de larmes où nous n'en n'avons encore qu'une image imparfaite et ne la voyons que de loin, la méditation, aidée de la grâce, nous la rend en quelque sorte présente, et nous en fait déjà sentir par avance les beautés inestimables. Mais n'entreprenons point ici d'expliquer ce que c'est que ce sentiment, que ce goût : il en faut faire l'épreuve pour le connaître. David l'éprouvait et le connaissait, et c'est au souvenir de la céleste Jérusalem que son âme s'enflammait, qu'elle s'abîmait pour ainsi dire, et se perdait heureusement en Dieu : *Seigneur, Dieu des vertus, que j'aime à me retracer la magnificence, l'éclat, la splendeur de vos tabernacles* (1) ! Plus j'y pense, plus la vue que j'en ai me touche ; et le trait qui me pénètre est si vif que *j'en tombe même en défaillance*. Tant de saints l'ont éprouvé et l'ont connu ; bien d'autres l'éprouvent chaque jour et le connaissent : car, dans tous les états, malgré la corruption du siècle, il y a toujours, par la Providence divine, un petit nombre d'âmes ainsi dégagées de la terre, et dont *tout le commerce est au ciel* (2). Envions leur sort et déplorons le nôtre. Reconnaissons notre aveuglement, et travaillons à le guérir. Nous voulons dès ce monde une vie tranquille, et nous négligeons d'apprendre où se trouve cette tranquillité et ce calme. Ouvrons les yeux de la foi. Élevons-nous par l'espérance chrétienne au-dessus de tous les objets mortels et périssables ; et, pour notre bonheur même présent, ne nous occupons que du bonheur à venir.

(1) Psalm. LXXXIII, 2. — (2) Philip., III, 20.

## SIXIÈME LECTURE

SAMEDI

### SUR LA DAMNATION ÉTERNELLE

*Jean-Baptiste faisant connaître Jésus-Christ comme vengeur des crimes dans les pécheurs et les réprouvés.*

*Paleas autem comburet igni inextinguibili.*

Pour la paille, il la brûlera dans un feu qui ne s'éteint point. (*Saint Matthieu*, chap. III, 12.)

Je vous l'ai annoncé, pécheurs, et je viens encore ici vous le faire entendre : autant que notre Dieu est riche en miséricorde et libéral dans ses récompenses, autant est-il sévère dans ses arrêts et redoutable dans ses châtimens. Il ramasse le bon grain pour le conserver ; mais il rejette la paille pour la brûler. Il appelle à lui ses élus, et les couronne dans son royaume ; mais il sépare de lui ses ennemis, et les précipite loin de sa présence, dans un lieu de tourmens. Que dis-je ? Jusque dans ce lieu de torture, et au même temps qu'il les réprouve, il leur est toujours présent : et pourquoi ? pour leur faire sentir toute la pesanteur de son bras, et pour déployer sur eux toute la rigueur de sa justice. Car, sans donner dans aucune contradiction, ni que ces deux points se détruisent l'un l'autre. voici, selon l'idée que j'en conçois, en quoi je fais consister le terrible mystère de la damnation éternelle. Je dis que c'est tout ensemble, et dans une éternelle séparation de Dieu, et dans une présence

éternelle de Dieu. Prenez garde : Dieu, comme Dieu et souverain bien, séparé pour jamais du réprouvé : premier point ; Dieu, comme vengeur et souverain juge, présent pour jamais au réprouvé : second point. Deux articles importants que nous avons à développer, et deux grands sujets de nos réflexions et de notre crainte.

## I

Dieu, comme Dieu et souverain bien, séparé pour jamais du réprouvé. Afin de mieux comprendre le malheur de cette fatale séparation, il faut d'abord supposer que Dieu, comme Dieu, étant le souverain être, il est aussi le souverain bien : non-seulement le souverain bien en lui-même et pour lui-même, mais le souverain bien de l'homme et sa fin dernière. Il faut encore poser, pour principe incontestable, que de vouloir être heureux, c'est un désir si naturel à l'homme, une inclination si nécessaire, que rien ne peut l'arracher de son cœur. D'où suit enfin une troisième vérité, que dans tous ses sentiments, dans toutes ses démarches, l'homme, par une pente née avec lui, et dont il n'est pas en pouvoir d'arrêter l'impression, tend sans cesse vers Dieu : comment cela ? parce que sans cesse il tend vers son propre bien et son bonheur, et que Dieu seul est ce bien dont il ne peut se passer, et ce souverain bonheur qu'il cherche. Car, comme disait à Dieu saint Augustin : *Seigneur, c'est pour vous que vous nous avez faits, et ce n'est que pour vous ; et tant que notre cœur ne se reposera pas en vous, il sera dans l'agitation et le trouble.*

Voilà ce que le réprouvé sur la terre ne connaissait pas, ou de quoi il n'avait qu'une vue confuse. Il sen-

tait assez que tout ce que le monde lui présentait ne lui pouvait suffire ; d'un objet il courait bientôt à un autre, et toujours il lui fallait quelque chose de nouveau ; mais ce quelque chose où il aspirait et qui lui manquait, qu'était-ce ? il ne faisait pas attention que c'était Dieu. Quand l'a-t-il connu ? hélas ! lorsqu'il n'a pu le connaître que pour son supplice et pour son désespoir. La mort, toute ténébreuse qu'elle est, en l'enlevant et l'ensevelissant dans ses ombres, lui a ouvert les yeux et l'a éclairé. Depuis ce terrible moment, il porte toujours dans son esprit l'image de Dieu profondément gravée ; mais une image qui le consterne et qui l'accable, mais une image qui le transporte jusqu'à la fureur, mais une image qui, lui retraçant le prix infini du bien qu'il a perdu, lui retrace tout le malheur de la perte infinie qu'il a faite. En effet, plus de Dieu pour lui. Non pas que ce Dieu, dont il est séparé et entièrement abandonné, ne soit plus le Dieu de l'univers, ni qu'en particulier et à la lettre ce ne soit plus son Dieu ; mais plus de Dieu en qui il puisse espérer, plus de Dieu qu'il puisse posséder, plus de Dieu qu'il puisse aimer de cet amour qui fait la béatitude des saints, et qui devait faire dans les siècles des siècles sa suprême félicité.

Ah ! plus de Dieu ! par conséquent plus rien : ni dons de la nature, ni dons de la grâce, ni dons de la gloire, ni paix, ni repos ; car la perte de Dieu enferme la perte de tout cela. ou ce qui peut rester de tout cela ne doit être qu'un surcroît de peine.

Séparation d'autant plus affreuse, et perte d'autant plus désolante, qu'elle est irréparable. Dieu l'a dit, il a lancé ce foudroyant anathème, il a prononcé cette parole attérrante : *Retirez-vous !* jamais il ne les révoquera. Éternellement le réprouvé ressentira une telle perte, parce qu'éternellement il aura dans son souvenir l'idée du Dieu qui s'est séparé de lui, et qu'éternelle-

ment cette idée lui représentera l'excès de sa misère; éternellement il souhaitera d'être reçu au festin de l'Époux céleste, et Dieu éternellement lui dira : *Retirez-vous!* Éternellement il s'écriera : *Où est mon Dieu?* et Dieu éternellement lui répondra : *Retirez-vous!* (1)! De là quel dépit dans le cœur de ce malheureux, frappé d'une malédiction qu'il pouvait prévenir, et dont il ne lui est plus possible de se relever! dépit, contre Dieu, et dépit contre lui-même : contre Dieu, qui se rend inexorable à tous ses vœux, et inaccessible à toutes ses poursuites; contre lui-même, parce que lui-même il a commencé ce funeste divorce, et qu'il en est l'auteur; parce que de lui-même, et par une aveugle passion qui l'entraînait, il s'est détaché de Dieu son créateur, pour s'attacher à de viles créatures. Jugez de ses sentiments, mondains ambitieux, mondains voluptueux, mondains avares et intéressés : jugez-en par ces douleurs mortelles et ces regrets qui vous percent l'âme, par ces cruelles jalousies dont vous vous rongez, par ces tristesses profondes où vous vous abîmez, par ces langueurs et ces défaillances où vous tombez, si quelquefois dans le monde il vous arrive, et surtout par votre faute, ou de vous voir exclus d'une préférence et d'un rang d'honneur à quoi vous pouviez prétendre, ou d'être frustrés d'un gain et d'une opulente fortune qui n'a dépendu que de vos soins et de votre vigilance; ou, dans le cours d'un engagement sensuel, de perdre ce que vous aimez, et de ne plus éprouver de sa part que du mépris et de l'indifférence. Conclusion. Point de plus juste ni de plus salutaire, que celle du prophète : *Pour moi, c'est au Seigneur que je veux me tenir inviolablement uni* (2) par la grâce, et dès maintenant, afin que le péché ne m'en sépare jamais de l'éternité.

(1) Matth., xxv, 41. — (2) Psalm. LXXII, 28.

## II

Dieu, comme vengeur et souverain Juge, présent pour jamais au réprouvé. Ce fut, entre les autres motifs, ce qui détermina le généreux Éléazar à demeurer ferme dans l'observation de la loi, malgré les ordres du tyran et la sévérité de ses menaces. *Il est vrai*, dit ce sage et zélé vieillard, *en obéissant au prince, ou feignant de lui obéir plutôt qu'à Dieu, je pourrai éviter le supplice qui m'est préparé de la part des hommes, et prolonger encore mes jours; mais, vif ou mort, je n'échapperai pas à la main vengeresse du Tout-puissant* (1). Raisonnement solide, et digne de l'esprit de religion dont ce saint et glorieux martyr était animé. Car comme Dieu est présent dans le ciel pour y glorifier sa miséricorde, il est présent dans l'enfer pour y glorifier sa justice. Sa présence dans le ciel fait le bonheur des élus, et c'est ainsi que sa miséricorde y est glorifiée; et sa présence dans l'enfer fait le tourment des réprouvés, et c'est par là qu'il y glorifie sa justice et qu'il venge ses intérêts. C'est donc lui qui de son souffle allume ce feu et ces tourbillons de flammes où les pécheurs, selon les termes de l'Évangile, sont ensevelis; c'est lui qui, par une vertu toute divine, sans nourriture nourrit ce feu, et, sans matière qui serve à son entretien, l'entretient; c'est lui qui, par un miracle supérieur à toute la nature, fait passer jusques à l'âme toute l'ardeur de ce feu, et lui en fait sentir toute la violence : comme si c'était un feu spirituel, ou que l'âme, toute spirituelle qu'elle est, de-

(1) Mach., vi. 26.

vint, ainsi que le corps, un sujet sensible et combustible; c'est lui qui, depuis la création du monde, par une action que toutes les révolutions des temps n'ont jamais ni interrompue ni altérée, renouvelle à chaque moment l'activité de ce feu, et qui, sans terme et sans fin, le fera subsister au delà des siècles, et lui conservera toujours la même force : car, suivant la parole expresse de Jean-Baptiste, *ce feu ne s'éteint point*. Que dirons-nous encore ? c'est lui qui, pour seconder sa colère, déchaîne toutes les puissances infernales, et les emploie, comme les ministres de ses vengeances, contre ces troupes de malheureux qu'il a précipités dans ce feu, et qu'il y tient liés et entassés ; c'est lui qui, pour redoubler l'horreur de l'affreuse prison où il les a rassemblés, y répand ces épaisses ténèbres que ce feu, privé lui-même de toute lumière, ne peut percer ni éclairer ; c'est lui qui, non content de cette peine du feu, quelque extrême qu'elle puisse être, y joint de plus ce ver intérieur, ce ver de la conscience, qui de sa pointe pique sans relâche le cœur du réprouvé, et le ronge impitoyablement sans le consumer ; ce ver qui *ne meurt point* (1), parce que le péché, d'où il naît, ne s'efface point, et que la mémoire ne s'en perd point.

Demeurons-en là, et ne nous engageons pas plus avant dans un détail que nous ne pourrions épuiser. Ne descendons point à des particularités qui ne nous sont pas assez connues pour les bien exprimer, mais arrêtons-nous à ces idées générales : que c'est Dieu alors qui punit en Dieu, que c'est Dieu qui se satisfait par un châtiment digne de sa majesté lésée et offensée, que c'est Dieu qui, sans compassion, sans nul sentiment d'amour, décharge toute sa haine sur une âme

(1) Marc., ix, 43.

criminelle. Elle est dans ses mains ; et qui pourra la dérober à ses coups ? où ira-t-elle pour le fuir ? et puisqu'il la suit jusque dans le fond de l'abîme où il la tient captive et asservie, quand, malgré lui, sera-t-elle en état d'en sortir ? Je dis malgré lui : car jamais il ne le voudra ; jamais, dis-je, il ne voudra qu'elle sorte de cet abîme de misère ; jamais il ne le permettra, et c'est un point capital de notre foi. Il veut maintenant que par nos soins, aidés de sa grâce, nous nous préservions de cette éternelle réprobation. Il nous fournit pour cela tous les moyens ; il nous fait donner sur cela tous les avis nécessaires. Heureux, si nous y pensons ; si nous marchons au milieu des dangers qui nous environnent, avec toute la vigilance et toute la précaution convenable ; si nous ne perdons jamais de vue le précipice où tant d'autres avant nous se sont laissé entraîner, et où chaque pas peut nous entraîner nous-mêmes. Gardons-nous de la présence redoutable de Dieu dans l'enfer, par une présence utile et profitable dès ce monde ; c'est-à-dire ayons Dieu dès ce monde toujours présent à l'esprit, comme ennemi du péché. Imaginons-nous partout le voir armé de son tonnerre, et sur le point d'éclater et de nous frapper. La frayeur dont cette pensée nous doit saisir ne sera point une frayeur chimérique. C'est la crainte la plus juste, puisqu'elle est fondée sur les principes les plus solides. C'est une crainte toute chrétienne, puisque Jésus-Christ lui-même a voulu nous l'inspirer dans cette grande maxime qu'il a prononcée, et qu'il a cru même, à raison de son importance, devoir confirmer par un serment. Méditons-la, repassons-la mille fois, afin que ce soit pour nous un appui inébranlable dans la voie du salut, et un préservatif assuré contre toute les occasions et toutes les tentations. La voici : *Ne craignez point ces maîtres qui donnent seulement la mort au*



*corps, et qui ne peuvent rien faire de plus. Mais je vais vous montrer qui vous devez craindre. Craignez celui qui, après avoir ôté la vie au corps, peut encore perdre l'âme et la damner. Oui, je vous le dis, voilà le maître qu'il faut craindre, et craindre souverainement.*

(1) Luc., XII, 4, 5.



## DEUXIÈME SEMAINE

### JEAN-BAPTISTE PRÊCHANT LA PÉNITENCE POUR DISPOSER LES PEUPLES A LA VENUE DE JÉSUS-CHRIST

Après avoir annoncé Jésus-Christ aux peuples et le leur avoir fait connaître, il fallait les disposer à le recevoir, et c'est pour cela que Jean-Baptiste leur prêcha la pénitence. Il leur prêcha : 1° une pénitence prompte et sans retardement : *La cognée est déjà à la racine de l'arbre* (1) ; 2° une pénitence sincère et sans déguisement : *Rendez droites les voies du Seigneur* (2) ; 3° une pénitence humble et sans présomption : *Race de vipères, qui vous a appris à fuir la vengeance dont vous êtes menacés ? Et ne dites point : Abraham est notre père* (3) ; 4° une pénitence fructueuse et sans relâchement : *Faites de dignes fruits de pénitence* (4) ; 5° une pénitence austère et sans ménagement : *Or son vêtement était de poil de chameau ; il avait autour des reins une ceinture de cuir, et sa nourriture, c'était des sauterelles et du miel sauvage* (5) ; 6° une pénitence efficace et salutaire : *Tout homme verra le salut qui vient de Dieu* (6).

(1) Matth., III, 10. — (2) Ibid., 3. — (3) Luc., III, 7, 8. — (4) Matth., III, 8.  
— (5) Marc., I, 6. — (6) Luc., III, 8.

---

# PREMIÈRE LECTURE

LUNDI

## SUR LE DÉLAI DE LA PÉNITENCE

*Jean-Baptiste prêchant une pénitence prompte et sans retardement.*

*Jam securis ad radicem arborum posita est.*

La cognée est déjà à la racine des arbres. (*Saint Luc.*, chap. III, 9.)

Il n'y a donc point lieu de différer et d'attendre, puisque l'arbre est si près de sa chute, et que le coup qui va l'abattre va bientôt partir et le renverser. Parlons sans figure, ou tirons de cette figure l'avis important que Jean-Baptiste voulait donner à tout pécheur actuellement engagé dans le désordre du péché, qui est de n'y point demeurer, de ne s'y point obstiner, mais de retourner promptement à Dieu, et de ne pas s'exposer aux suites funestes d'un retardement très dangereux. Je dis d'un retardement très dangereux ; et sans insister sur ces accidents imprévus, où la mort, par un juste châtiment de Dieu, surprend un pécheur qui diffère, mais pour ne prendre la chose que dans le cours même le plus naturel et le plus commun, arrêtons-nous aux deux effets les plus ordinaires du délai de la pénitence, et renfermons-les en deux propositions. Car le délai de la pénitence forme l'habitude du péché : c'est le premier effet de la première proposition : et par un retour presque inmanquable, l'habitude du péché entretient jusques à la mort le délai de la pénitence, et par là

conduit à l'impénitence finale : c'est le second effet et la seconde proposition, Expliquons-nous mieux et en moins de paroles : habitude du péché, effet du délai de la pénitence ; délai de la pénitence, effet de l'habitude du péché ; de l'un et de l'autre, impénitence finale : voilà ce que nous allons développer ; et si ces vérités ne nous touchent pas, il faut que nous soyons bien peu sensibles aux intérêts de notre salut.

## I

Le délai de la pénitence forme l'habitude du péché. Il n'est pas difficile de le comprendre, et l'on en voit d'abord la raison. Car ce qui forme les habitudes, ce sont les actes fréquents et réitérés ; et ce qui doit par conséquent former l'habitude du péché, ce sont les longues et fréquentes rechutes dans le péché. Or tel est l'état d'un pécheur qui diffère sa pénitence ; voilà l'effet de ses remises continuelles et de ses retards.

Il s'agit d'un homme que ses passions ont entraîné hors des voies de Dieu, et fait entrer dans les voies de l'iniquité ; il s'agit d'une femme, d'une jeune personne que le monde éblouit, que le plaisir enchante, que certains objets attachent, que la sensibilité du cœur précipite dans les dérèglements, ou secrets, ou même connus. Dieu les rappelle, il les presse par sa grâce : on leur parle de sa part, on leur prêche la pénitence. Mais que répondent-ils ? Ils ne s'aveuglent point assez pour prétendre justifier leur conduite ; ils conviennent qu'il y a du libertinage, et qu'ils ne vivent pas dans l'ordre ni selon la loi de Dieu ; ils comptent sur l'avenir, et ils se promettent bien de changer quelque jour, de prendre une route tout opposée, et de travailler sé-

rieusement à la réformation de leurs mœurs. Mais ce jour, disent-ils, n'est point encore venu : il serait trop tôt maintenant, et il faut attendre. Ah ! il faut attendre ! c'est-à-dire qu'il faut laisser le vice jeter de profondes racines et se bien établir ; c'est-à-dire qu'il en faut contracter l'habitude, qu'il faut la laisser croître, et lui donner tout le loisir et tous les moyens de se fortifier ; c'est-à-dire qu'il faut se lier au péché, se livrer au péché, se rendre le péché si familier qu'on ne le craigne plus, et qu'on n'en ait plus de scrupule. Car, qu'est-ce que tous ces retardements dont on use, et à quoi se réduisent-ils, si ce n'est à multiplier les péchés en suivant toujours le même train de vie, en demeurant toujours dans les mêmes engagements, en s'abandonnant toujours aux mêmes excès, en ne corrigeant rien, mais ajoutant toujours crimes sur crimes, débauches sur débauches ? Or, pour reprendre le principe que nous avons déjà posé touchant l'habitude et son origine, n'est-ce pas là ce qui la fait naître, et n'est-ce pas ainsi qu'elle s'insinue dans un cœur et qu'elle se l'assujettit ? Un premier péché ne la forme pas ; mais, comme a remarqué saint Bernard, ce premier péché dispose au second : celui-ci donne une facilité toute nouvelle pour l'autre qui lui succède : de degrés en degrés la contagion se répand ; le cœur se tourne au mal, il s'y attache, et tombe dans un esclavage où il n'est presque plus maître de lui-même.

Triste vérité, d'autant plus constante que les habitudes vicieuses ont cela de propre, qu'elles s'impriment beaucoup plus aisément et plus profondément : pourquoi ? parce que notre nature corrompue est plus disposée à les recevoir, et que nous portons au dedans de nous-mêmes de malheureuses concupiscences qui les secondent et qui les appuient. Une prompte pénitence les préviendrait et leur couperait court, Elle ne nous

mettrait pas à couvert de toute rechute, et, quoique pénitents, nous ne serions pas impeccables, mais nous serions moins sujets à la tyrannie de l'habitude. En appliquant le remède aussitôt que le mal viendrait à paraître, on l'empêcherait de s'invétérer. En jetant l'eau, selon la comparaison de saint Augustin, à mesure qu'elle entrerait, tout fragile et tout ouvert, qu'est le vaisseau, on le garantirait du naufrage. Et c'est à quoi l'Apôtre exhortait si fortement les fidèles, et ce qu'il leur recommandait par ces paroles : *Mes frères, ne souffrez donc point que le péché règne dans votre corps mortel, en sorte que vous vous soumettiez à toutes ses convoitises* (1). Prenez garde : ce saint apôtre ne leur disait pas précisément : Ne tombez jamais, et préservez-vous de tout péché : heureuse disposition, qui serait bien à désirer, et qui n'est guère à espérer ! Mais du moins, leur faisait-il entendre, si, par le poids de la faiblesse humaine, vous tombez quelquefois, si vous péchez, ne permettez pas au péché d'affermir son empire dans vous et sur vous, par une possession paisible et habituelle. Leçon d'une conséquence infinie ; leçon dont nous ne comprendrons jamais mieux la nécessité, que lorsque nous comprendrons toute la malignité d'une criminelle habitude. Le péché est un mal ; mais au-dessus de ce mal, tout extrême qu'il est, on peut dire qu'il y a quelque chose encore de plus à craindre : eh quoi ? c'est l'habitude dans le péché. Il n'y a qu'à consulter sur ce point de morale les Pères de l'Église et les maîtres de la vie chrétienne ; il n'y a qu'à voir avec quelle force et en quels termes ils s'en expliquent. Mais allons plus loin : car peut-être dirait-on que si, par le délai de la pénitence, l'habitude s'est formée, on n'est pas après tout sans ressources,

(1) Rom., vi. 12.

et que désormais n'apportant plus à sa conversion de nouveaux retardements, on peut, par un vrai retour à Dieu, réparer le passé et sanctifier le reste de ses années : espérance dont on se flatte. mais espérance que doit pleinement détruire une seconde proposition qui va faire le sujet du second point.

## II

L'habitude du péché entretient jusques à la mort le délai de la pénitence, et par là conduit à l'impénitence finale. N'exagérons rien, et, pour nous renfermer dans les bornes de la vérité la plus exacte, convenons d'abord du sens de cette proposition, et mettons-y tous les tempéraments et toutes les modifications convenables. Ce n'est point une règle universelle ni absolue : ce n'est point à dire que l'habitude soit à la pénitence du pécheur un obstacle insurmontable, ni qu'elle le détermine tellement à persévérer dans son péché, qu'il ne lui soit plus libre d'en sortir. Ce n'est point à dire même que de temps en temps on n'ait vu et qu'on ne voie encore un petit nombre de pécheurs que la grâce enfin, par un dernier effort, semble arracher à l'iniquité, et en qui elle triomphe de mille résistances, et des retardements les plus opiniâtres. Voilà, pour ne donner dans aucune extrémité, ce que nous sommes obligés de reconnaître. Mais du reste, il n'en est pas moins vrai que, si le retour d'un pécheur d'habitude n'est pas impossible, il est toujours d'une difficulté extrême, et en voici la preuve convaincante. Car si le pécheur n'ayant point encore l'obstacle de l'habitude à surmonter, et avant qu'elle se soit fortifiée, n'a pas eu néanmoins le courage de rompre ses liens et d'entrer dans les voies de la pénitence, que sera-ce quand,

aux autres obstacles qui l'ont arrêté, celui-ci se trouvera joint? Que sera ce, dis-je, quand il aura laissé le vice s'enraciner dans son âme, quand il se sera attaché plus étroitement que jamais au péché, qu'il se sera pour ainsi dire, vendu au péché, asservi au péché, naturalisé avec le péché; quand, par la force et par l'impression de l'habitude, il aura presque perdu tout le remords du péché, et que ce ne lui sera plus une charge sur la conscience ni un sujet d'inquiétude?

De là remises sur remises, et retardements sur retardements. Ce n'est pas, comme je l'ai déjà observé, qu'on rejette tout à fait la pénitence, et qu'on prétende ne quitter jamais son péché. Il n'y a qu'un petit nombre d'impies qui s'abandonnent à ce désespoir. Mais tandis qu'on se flatte, qu'on se promet de retourner quelque jour à Dieu, parce qu'on en voit l'indispensable nécessité; dans la pratique, et quant à l'exécution, on ne veut jamais se persuader que ce jour soit venu, et, selon que saint Augustin le témoigne de lui-même, on dit toujours : *Demain, demain; tantôt, tantôt; encore un peu, encore un peu*. Voilà par où tant de pécheurs, esclaves de l'habitude, vieillissent dans leurs désordres : et n'en avons-nous pas mille exemples devant les yeux? Cependant les années passent, la mort arrive, une dernière maladie se déclare, et alors même le malade croit toujours pouvoir remettre. Si, dans les premières atteintes du mal, on l'avertit de penser à lui, que répond-il? *Attendons* (1). Si, dans le cours du mal qui augmente, on le presse de nouveau, même réponse : *Attendons encore*. Enfin, à force d'attendre, ou tout à coup il est surpris par une subite révolution qui l'enlève, ou, dans une extrémité qui ôte presque toute connaissance, tout sentiment, il ne

(1) Isa., xxviii, 10.

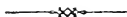


fait plus qu'une pénitence imparfaite, qu'une pénitence précipitée et forcée. Tout cela veut dire qu'après avoir vécu dans l'impénitence, il meurt impénitent.

Concluons avec l'Apôtre : *Voici l'heure de nous réveiller de notre sommeil, voici le temps favorable, voici les jours du salut* (1); ne les perdons pas, et hâtons-nous. Car ces jours de salut, ce temps, cette heure favorable que nous avons présentement, nous ne les aurons pas toujours. Ils s'écoulent, et nous ne savons quand ils reviendront. Que dis je, et savons-nous même si jamais ils reviendront? Peut-être nous persuadons-nous qu'une pénitence différée cause moins de peine et qu'avec le temps elle devient plus aisée. Mais c'est une erreur, et la plus trompeuse de toutes les illusions. Tout le reste, il est vrai, s'affaiblit avec l'âge : le tempérament s'altère, les forces du corps diminuent, les lumières mêmes de la raison s'obscurcissent, mais les passions du cœur, mais les habitudes vicieuses prennent toujours de nouveaux accroissements. Le temps serre les nœuds et les endurecit; les années donnent à la passion et à l'habitude plus d'ascendant: et dans un âge avancé, non seulement on se trouve tel que l'on était dans une première jeunesse, mais c'est alors qu'on sent les funestes progrès du vice, et qu'on se voit presque hors d'état de l'attaquer et de le vaincre. De là cette maxime générale de remédier aux plus petits maux, et de bonne heure, afin d'en arrêter de plus grands où l'on se laisserait entraîner. Maxime dictée par la sagesse humaine, et appliquée à toute la conduite de la vie, en quelque conjoncture et sur quelque sujet que ce soit; mais, à plus forte raison, maxime spécialement nécessaire dans la conduite du salut et dans la pénitence chrétienne. Quoi qu'on en

(1) Rom., XIII, 11.

puisse penser et qu'on en puisse dire, vouloir sans cesse remettre sa pénitence d'un jour à un autre jour, d'une semaine à une autre semaine, d'un mois à un autre mois, c'est en quelque manière vouloir absolument et pour toujours y renoncer. Or, y renoncez-vous en effet ? y renoncez-vous pour jamais ? Quelle est dans cette assemblée l'âme si endurcie, qu'une telle proposition ne lui fasse pas horreur ? Voilà néanmoins à quoi l'on s'expose, et ce qu'on ne peut trop craindre, ni prévenir avec trop de soin.



## DEUXIÈME LECTURE

MARDI

### SUR LA PÉNITENCE DU CŒUR

*Jean-Baptiste prêchant une pénitence sincère et sans déguisement.*

*Rectas facite semitas ejus.*

Rendez droites les voies du Seigneur. (*Saint Luc*, chap. III, 4.)

Ces voies du Seigneur, ce sont pour les pécheurs les voies de la pénitence, puisque c'est par la pénitence que nous nous rapprochons de Dieu, et que Dieu se rapproche de nous. Il faut que ces voies soient droites, il faut que notre pénitence soit sincère : car Dieu aime la vérité, et rien ne peut lui plaire de tout ce qui n'est qu'extérieur et apparent. C'est donc dans les sentiments du cœur que consiste la vraie pénitence ; c'est dans le cœur qu'elle doit naître, et du cœur qu'elle doit partir. Car, pour prendre la chose dans son fond, quelle est la nature de la pénitence, ou quelle en est la fonction la plus essentielle ? c'est de détruire le péché et de rétablir l'homme, à l'égard de Dieu, dans l'état d'où le péché l'a fait déchoir. Voici ma pensée. Le péché, disent les théologiens, consiste dans un mouvement de l'âme qui se détache de Dieu et s'attache aux objets créés ; et, par une règle toute contraire, la pénitence doit donc consister dans un retour de l'âme, qui se détache des objets créés et s'attache à Dieu. Or, l'un et l'autre ne se peut faire véritablement et

sincèrement que par la pénitence du cœur. Sans la pénitence du cœur, point de vrai détachement du péché, ou des objets qui ont été la matière du péché : premier point. Sans la pénitence du cœur, point de vrai attachement à Dieu, ni par conséquent de réconciliation avec Dieu : second point. Voilà, dans un partage également simple et solide, une des instructions les plus importantes.

## I

Sans la pénitence du cœur, point de vrai détachement du péché, ou des objets qui ont été la matière du péché. Ce n'est point par les larmes ni par les gémissements ; ce n'est point par les vœux, les longues prières, les promesses, les protestations ; ce n'est même précisément, ni par la confession de ses offenses, ni par la réparation qu'on en fait au jugement des hommes ; ce n'est point, dis-je, par tout cela qu'on se détache du péché : pourquoi ? parce qu'avec tout cela on peut encore avoir au péché une attache secrète et criminelle. En effet, tout cela peut subsister et se trouver dans un pécheur, sans que le cœur y ait aucune part, ou sans qu'il y ait la part qu'il y doit avoir. Les Juifs s'humiliaient, se prosternaient contre terre, se couvraient la tête de cendres, déchiraient leurs habits en signe de pénitence. Mais le Prophète leur reprochait qu'en déchirant leurs habits, ils ne déchiraient ni ne brisaient pas leurs cœurs. Or, dès que le cœur n'entre point dans ces démonstration extérieures, elles ne peuvent opérer un vrai détachement du péché : la raison en est aisée à comprendre. Car qu'est-ce que se détacher du péché ? c'est renoncer au péché, c'est détester le péché, c'est prendre une sainte résolution de quitter

le péché, et de ne plus le commettre. Or, renoncer de la sorte, détester, résoudre, ce sont des opérations du cœur. Par conséquent si le cœur n'agit, il n'y a ni vraie résolution, et, par une même conséquence, point de vrai détachement du péché.

Mais, dira-t-on, le prêtre néanmoins, comme ministre de la pénitence, sans autres preuves que la parole du pécheur, que son accusation, sa confession, ses larmes, et les témoignages ordinaires de repentir, lui confère le bienfait de l'absolution. J'en conviens, et en cela il s'acquitte de son devoir, bien loin d'être répréhensible. Car, ne pouvant lire immédiatement dans le cœur pour en connaître la véritable disposition, il est obligé de s'en tenir à certains dehors, et de former là-dessus son jugement. Ces dehors, naturellement et par eux-mêmes, sont les signes visibles du détachement intérieur. Ce ne sont que des apparences, je le sais ; mais dès que le ministre a pris toutes les mesures convenables pour en bien juger, dès qu'il a fait tout l'examen nécessaire, et qu'il y a employé toutes les lumières de la prudence évangélique, alors s'il se trompe, il n'est point responsable de son erreur ; elle ne lui peut être imputée, et le seul pénitent en doit rendre compte à Dieu.

Car, sous l'extérieur le plus apparent, Dieu sonde le cœur ; et parce que souvent il arrive que, sous le voile le plus spécieux, le détachement du cœur n'est pas tel qu'il doit être, que sert au pécheur l'absolution qu'il a reçue, ou qu'il a cru recevoir ? à le charger devant Dieu d'un nouveau crime, et à lui attirer de la part de Dieu un nouvel anathème. Terrible vérité pour tant de mondains et de mondaines, qui, par je ne sais quelle bienséance, viennent à certains jours de l'année se présenter au saint tribunal ! Sont-ils vraiment touchés ? sont-ils dans le cœur vraiment détachés de leur péché ?

prennent-ils les moyens de l'être, et y font-ils toute l'attention qu'il faut ? se détache-t-on sans violence, sans réflexion, sans une ferme détermination ? et cette violence, cette réflexion, cette détermination ferme et inébranlable, est-ce le fruit d'une revue courte et superficielle, d'une confession faite légèrement et à la hâte, de quelques prières récitées par mémoire et prononcées avec indifférence, de quelques propositions ou de quelques velléités qui n'engagent à rien de particulier, ni ne décident rien ? Sous cet appareil trompeur, la plaie reste toujours dans l'âme ; et si l'on a jeté sur le feu quelques cendres pour le couvrir, il est toujours dans le cœur aussi ardent que jamais. La suite le montre bien, et dès la première occasion on n'éprouve que trop combien l'on tenait encore au péché, et combien peu il avait perdu de son empire. Mais vérité surtout terrible pour tant de mourants. Ils font assez entendre de soupirs et de regrets. On voit la tristesse répandue sur leur visage ; on lit dans leurs yeux le trouble qui les agite, et la frayeur dont ils sont saisis. Ils réclament la miséricorde du Seigneur, ils déplorent amèrement la perte et le mauvais emploi qu'ils ont fait de leurs années. Mais de savoir s'ils sont pour cela pleinement dégagés des liens du péché, il n'y a que vous, mon Dieu, qui puissiez le connaître, puisqu'il n'y a que vous qui puissiez démêler les replis du cœur, et en découvrir les sentiments. Ce que nous savons, c'est que, malgré toutes ces marques de repentir, la pénitence de la plupart des pécheurs à la mort a toujours paru suspecte aux Pères de l'Église et aux maîtres de la morale chrétienne : pourquoi ? parce qu'ils ont toujours craint que ce ne fût pas une pénitence du cœur c'est-à-dire une pénitence où le cœur se fût détaché réellement et sincèrement du péché.

## II

Sans la pénitence du cœur, point de vrai attachement à Dieu, ni par conséquent de réconciliation avec Dieu. Je l'ai dit, et c'est un principe universellement reconnu, que la pénitence, en nous détachant du péché, doit en même temps nous rapprocher de Dieu. Telle est la doctrine expresse de saint Augustin, lorsqu'il nous enseigne que la pénitence est renfermée en deux mouvements tout contraires, l'un de haine, l'autre d'amour : de haine par rapport au péché, et d'amour à l'égard de Dieu. De haine, voilà le détachement du péché ; et d'amour, voilà l'attachement à Dieu. Je n'examine point quel doit être le degré de cet amour : il me suffit que, sans quelque amour, ou parfait ou commencé, il n'y a point de pénitence recevable au tribunal de Dieu. Or, qui ne sait pas que c'est le cœur qui s'attache ; et de là qui ne conclut pas que, de la part du pécheur pénitent, il ne peut donc y avoir de véritable attachement à Dieu que par la pénitence du cœur ? Faisons du reste tout ce qui nous peut venir à l'esprit de plus généreux, de plus héroïque et de plus grand ; sacrifions nos biens, mortifions notre chair, versons notre sang, donnons notre vie : tout cela, sans l'action du cœur, n'est point s'attacher à Dieu ni aimer Dieu ; et, par une suite évidente, tout cela n'est point conversion à Dieu, ni pénitence. Qu'est-ce donc ? c'est, pour user des expressions figurées de l'Apôtre, courir en vain, et abattre l'air inutilement. C'est pour cela même aussi que Dieu, par la bouche des prophètes, rappelant les pécheurs et les invitant à la pénitence, ne leur recommandait, à ce qu'il paraît, rien autre chose que de revenir à lui de cœur, de rentrer dans leur cœur, de se

faire un cœur nouveau, parce que, n'étant point à lui de cœur, c'était n'y point être du tout.

Vérité que le Roi-prophète avait bien comprise, lorsque, reconnaissant les désordres où la passion l'avait conduit, et voulant en obtenir de Dieu le pardon, il lui disait : Si pour vous apaiser et pour me réunir à vous, vous demandiez. Seigneur, des victimes, j'en aurais assez à vous offrir ; mais que serait-ce pour un Dieu que le sang des animaux, et quelle estime feriez-vous de tous les holocaustes ? Le grand sacrifice qui doit vous plaire, ô mon Dieu ! poursuivait ce roi pénitent, c'est celui de mon cœur. Sans cette offrande, toutes les autres ne vous peuvent être agréables ; mais un cœur contrit et humilié devant vous, mais un cœur qui se tourne vers vous, qui se donne à vous, voilà ce que vous n'avez jamais méprisé, et ce que jamais vous ne mépriserez.

Non, il ne le méprise point ; et que dis-je ? il en est même jaloux. et tellement jaloux. qu'il daigne bien, selon le témoignage de l'Écriture, se tenir lui-même à la porte de notre cœur. pour nous en demander l'entrée et la possession. Il ne le méprisa point, ce cœur contrit, quand, touché de la pénitence de Manassès, il lui pardonna toutes ses impiétés et le rétablit dans tous ses droits ; il ne le méprisa point, quand il remit à Madeleine tous ses péchés. parce qu'elle avait beaucoup aimé, c'est-à-dire parce qu'ayant détaché son cœur de tous les engagements du monde, elle le lui avait dévoué désormais et sans réserve ; il ne l'a point méprisé en tant d'autres. et il ne le méprisera point dans nous.

Que de raisons nous engagent à lui faire ce sacrifice, et que de puissants motifs doivent nous exciter à cette pénitence du cœur ! Après nous être séparés d'un Maître si bon et si digne d'un attachement éternel, retournons à lui, non point dans un esprit de servi-



tude, ni par une crainte basse et toute naturelle, mais dans un esprit de confiance, d'espérance, d'amour. Si donc en ce saint temps il nous fait entendre sa voix, n'endurcissons point nos cœurs ; mais ouvrons-les à sa grâce, qui nous est communiquée pour les amollir et pour les rendre sensibles. A quoi le seront-ils, s'ils ne le sont pas à l'offense du souverain Auteur qui les a formés, et qui ne les a formés que pour lui ?



## TROISIÈME LECTURE

MERCREDI

### SUR LA FAUSSE CONFIANCE EN LA MISÉRICORDE DE DIEU

*Jean-Baptiste prêchant une pénitence humble et sans  
présomption.*

*Genimina viperarum, quis ostendit vobis fugere a ventura ira?... Et ne  
corperitis dicere: Patrem habemus Abraham.*

Race de vipères, qui vous a appris à fuir la vengeance dont vous êtes menacés ? Et ne dites point : Abraham est notre père. (*Luc*, chap. III, 7, 8.)

Ces Juifs à qui parle Jean-Baptiste descendaient d'Abraham, et s'en glorifiaient; mais pour confondre leur orgueil, ce zélé prédicateur leur reproche la corruption de leur mœurs, jusqu'à les appeler race de vipères. En cette qualité d'enfants d'Abraham, ils pensaient être à couvert de la colère du Ciel; mais le divin précurseur leur annonce qu'elle éclatera sur eux, et qu'ils n'ont qu'une confiance présomptueuse qui les séduit. Telle est encore, par une juste comparaison, la fausse confiance de tant de pécheurs, qui se font de la miséricorde du Seigneur un prétexte pour s'autoriser dans leurs désordres et pour se flatter d'une impunité prétendue. Confiance que j'attaque aujourd'hui, et que nous allons considérer sous deux rapports : par rapport à Dieu, confiance la plus injurieuse : premier point. Par rapport au pécheur, confiance la plus trompeuse : second point. Heureux l'homme qui craint le

Dieu tout-puissant, et qui, touché de cette crainte, prend soin de le fléchir par l'humilité de la pénitence, et prévient ainsi ses jugements éternels !

## I

Confiance, par rapport à Dieu, la plus injurieuse. Dire : Dieu ne veut pas me perdre, il est bon, il est miséricordieux ; et, en conséquence de ce principe, se confirmer dans son péché et devenir plus libre à le commettre, c'est se rendre tout à la fois coupable envers Dieu, et de l'abus le plus énorme, et de la plus sacrilège profanation.

1<sup>o</sup> Abus le plus énorme : de quoi ? de la bonté de Dieu. Car, de cette bonté même de Dieu, qui est un des motifs les plus puissants pour nous attacher à lui, c'est prendre sujet et se faire une raison de se tourner contre lui. Hé quoi ! disait l'Apôtre parlant aux Romains, *ignorez-vous que la miséricorde du Seigneur nous invite à la pénitence* (1) ? N'est-ce pas par sa miséricorde qu'il est plus digne de notre amour ? Et est-il donc enfin une dureté de cœur pareille à celle d'un homme qui veut vivre ennemi de Dieu et dans un état de guerre avec Dieu, parce qu'il sait que Dieu l'aime assez pour être toujours disposé à le recevoir et à lui pardonner ? 2<sup>o</sup> Profanation la plus sacrilège : car c'est profaner la miséricorde divine. Sa fonction la plus essentielle est d'abolir le péché en faisant grâce au pécheur ; mais par l'usage le plus monstrueux, et par le plus abominable renversement, ce péché qu'elle doit effacer, un pécheur la fait servir à l'entretenir, à le fomenter et à le perpétuer. Voilà de quoi le Dieu

(1) Rom., II, 4.

d'Israël se plaignait si amèrement à son peuple, et de quoi il peut se plaindre à nous-mêmes : *Vous m'avez fait servir à vos iniquités* (1), comme si j'en étais le fauteur ; comme si ma miséricorde, cet excellent attribut de ma divinité n'était qu'une indulgence aveugle et molle ; comme si, par une patience contraire à ma sainteté et aux intérêts de ma justice, elle devait excuser tout, tolérer tout, me rendre insensible à tout.

Telle est en effet l'idée que le pécheur présomptueux conçoit de Dieu, et qu'il en veut concevoir : pourquoi ? parce que cette idée est favorable à sa passion, et voici le mystère. Quelque libertin et quelque abandonné qu'il puisse être, il y a toujours de secrets reproches de la conscience qui le troublent ; et à moins qu'il n'ait éteint dans son cœur toutes les lumières de la foi, les menaces du Ciel et ses vengeances l'effraient malgré lui à certains moments. Mais que fait-il pour se délivrer de ces remords et de ces frayeurs ? Il se figure dans Dieu une miséricorde selon son gré, une miséricorde qui ne lui manquera jamais, une miséricorde où il trouvera dans tous les temps une ressource prompte et présente. De cette sorte, il vient à bout de deux choses qui l'accommodent : l'une, de demeurer dans son péché ; l'autre, d'y être tranquille et sans alarmes. De demeurer, dis-je, dans son péché ; et voilà ce qui lui plaît, voilà ce qui fait toute la douceur de sa vie : mais afin de mieux goûter cette douceur, il faut qu'il y soit exempt de toute inquiétude ; et voilà ce qu'il obtient, ou ce qu'il tâche d'obtenir, en éloignant de son esprit, autant qu'il peut, les formidables jugements du Seigneur, et ne conservant que le souvenir de ses bontés infinies.

(1) Isa., XLIII, 24.

Or, à l'égard de Dieu, est-il un outrage plus signalé ? Malheur à moi, mon Dieu, si la passion m'aveuglait jusqu'à ce point ! Je me souviendrai de votre miséricorde ; et comment pourrais-je l'oublier, Seigneur, lorsqu'elle m'environne de toutes parts, et que dans mes égarements elle ne cesse point de me suivre et de m'appeler ? mais je m'en souviendrai et je m'y confierai, pour me laisser vaincre enfin à ses aimables et favorables poursuites ; pour m'encourager moi-même, et m'exciter à rompre, par un généreux effort, les habitudes criminelles qui me retiennent ; pour me répondre du secours tout-puissant de votre bras, qui m'aidera et me soutiendra ; pour me reprocher l'obstination de mon cœur, et pour la fléchir par la considération de tant d'avances que vous avez déjà faites en ma faveur, et de tant de sollicitations auxquelles j'ai toujours résisté ; pour comprendre combien mon âme jusques à présent vous a été chère, combien elle l'est encore ; et pour apprendre ce que je dois à l'amour d'un Dieu qui, tout pécheur que je suis, veut me sauver. Car voilà, Seigneur, à quoi doit me servir la vue de cette miséricorde dont j'ai trop longtemps abusé ; voilà désormais l'usage que j'en dois faire.

## II

Confiance, par rapport au pécheur, la plus trompeuse. Il compte sur une miséricorde dont il se rend spécialement indigne, et il s'expose par sa confiance même aux châtimens de Dieu les plus rigoureux. C'est donc une grossière illusion que cette confiance sur laquelle il s'appuie ; et c'est, pour établir l'espérance de son salut, un fondement bien peu solide et bien ruineux.

1<sup>o</sup> Miséricorde dont il se rend spécialement indigne.

Tout pécheur, dès là qu'il est pécheur, est indigne de la miséricorde de Dieu ; mais, outre cette indignité commune et générale, il y en a une spéciale et particulière ; c'est celle du pécheur présomptueux. Car est-il rien par où l'on se rende plus indigne d'une grâce, que d'en abuser, que de s'en jouer, pour parler ainsi, et de la mépriser ; que de l'employer contre celui même ou de qui on l'a reçue, ou de qui on l'attend ? Or, se rendre non seulement indigne, mais spécialement indigne de la miséricorde du Seigneur, et cependant faire fonds sur elle et s'en tenir assuré, tandis qu'on l'insulte, tandis qu'on s'oppose à ses desseins et qu'on renverse toutes ses vues, tandis qu'on en tarit toutes les sources, n'est-ce pas une témérité insoutenable, et y a-t-il confiance plus vaine et plus chimérique ? Hé quoi ! les pénitents mêmes, je dis les vrais pénitents, touchés du repentir le plus vif et le plus sincère, n'osent encore se tenir assurés d'avoir obtenu grâce. A en juger selon les règles de la prudence chrétienne, ils ont pris toutes les mesures nécessaires pour fléchir la divine miséricorde et pour se la rendre propice ; ils se sont humiliés devant Dieu ; ils ont eu recours à ses ministres ; ils ont pleuré, gémi, renoncé à leurs engagements ; ils se sont accusés, condamnés, assujettis à des exercices pénibles et contraires à toutes leurs inclinations. Que de sujets de confiance, et que de raisons pour bannir de leur esprit toute inquiétude ! Cependant ils tremblent toujours ; la vue de leur indignité les trouble, et les jette quelquefois dans des alarmes dont ils ont peine à revenir, tant ils sont frappés de cette parole de l'Ecclésiastique, que *nous ne devons point être sans crainte pour les offenses mêmes qui ont été remises* (1). Comment donc le pécheur présomptueux

(1) Eccli., v, 5.

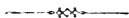
peut-il demeurer tranquille sur celles qui sont à remettre, et dont tous les jours il augmente le nombre?

2<sup>o</sup> Confiance aussi qui expose le pécheur aux châti-  
ments de Dieu les plus rigoureux. Mille exemples l'ont  
fait voir ; et combien de fois Dieu, également jaloux de  
toutes ses perfections et de ses divins attributs, a-t-il  
montré aux hommes, par des coups éclatants, que s'il  
est miséricordieux, il n'est pas moins juste ; et qu'au-  
tant il est libéral et bienfaisant dans ses dons, autant  
est-il sévère et terrible dans ses vengeances ?

Et sur qui les exercera-t-il avec plus de sujet, ces  
vengeances redoutables, si ce n'est sur des pécheurs  
qui se retirent de lui, qui s'obstinent contre lui, qui  
foulent aux pieds toutes ses lois, qui le trahissent et le  
deshonorent, en présumant de sa grâce ? Le jour  
viendra, dit-il, et vous apprendrez alors, mais à vos  
propres dépens et à votre ruine, *vous le verrez, vous le  
serez, quel mal c'était pour vous d'abandonner le Sei-  
gneur votre Dieu* (1), et de l'abandonner parce que  
vous vous répondiez à vous-mêmes de son amour. Ce  
n'était pas seulement l'offenser, mais l'insulter : or il  
aura son temps, où lui-même il insultera à votre  
malheur, quand la mort viendra fondre sur vous  
comme un orage, et que, dans une prompte et fatale  
révolution, vous vous trouverez tout à coup au fond de  
l'abîme. Car, c'est ainsi que l'Esprit du Seigneur s'en  
est expliqué, et telle est la menace qu'il vous fait  
encore aujourd'hui, mais peut-être pour la dernière  
fois : c'est à vous d'y prendre garde. De là, en effet,  
ces accidents imprévus que le Ciel permet ; de là ces  
morts subites qui surprennent un pécheur ; de là cet  
aveuglement de l'esprit dont Dieu le frappe ; de là cet  
endurcissement du cœur où il le laisse tomber ; de là

(1) Jerem., II, 19.

ce foudroyant arrêt qu'il lui prépare dans l'éternité. Espérons et tremblons. Espérons en la miséricorde de Dieu, mais tremblons sous le glaive de la justice de Dieu. Deux sentiments ordinaires au Prophète royal. Que notre confiance soutienne notre crainte qui pourrait nous abattre ; et que notre crainte retienne notre confiance qui pourrait trop nous élever. Que l'une et l'autre, dans un parfait accord, nous conduisent au terme du salut !





## QUATRIÈME LECTURE

JEUDI

### SUR LES FRUITS DE LA PÉNITENCE

*Jean-Baptiste prêchant une pénitence fructueuse et sans relâchement.*

*Facite fructus dignos pœnitentiæ.*

Faites de dignes fruits de pénitence. (Luc, III, 8.)

Ce ne sont point seulement des fruits de pénitence que demande Jean-Baptiste, mais de dignes fruits ; et ces fruits consistent à rétablir l'homme pénitent dans l'ordre, d'où le désordre du péché l'a fait sortir. Il s'est déréglé par la transgression de ses devoirs, et voilà les fruits de son iniquité ; mais c'est par la pratique de ces mêmes devoirs qu'il se remet dans la règle, et voilà les fruits de sa pénitence. Dignes fruits, si cette pratique est telle que Dieu la veut et qu'elle doit être ; si, dis-je, c'est une pratique fidèle, et si c'est une pratique fervente. Comme donc on connaît l'arbre par ses fruits, on connaît notre pénitence par ses œuvres : je veux dire qu'on la connaît par l'accomplissement de nos devoirs. Pratique fidèle qui ne laisse rien échapper : premier point. Pratique fervente qu'une sainte ardeur anime et que rien ne peut arrêter ; second point. Daigne le Ciel nous renouveler ainsi par la grâce de la pénitence ; et puissions-nous travailler nous-mêmes à ce changement par une conduite plus régulière et plus exemplaire !

## I

Pratique de nos devoirs. pratique fidèle qui ne laisse rien échapper. Quand Dieu parle, dans l'Apocalypse, à cet évêque d'Éphèse dont la charité s'était refroidie, et qu'il l'avertit de faire pénitence : *Souvenez-vous*, lui dit-il, *d'où vous êtes déchu... reprenez vos premières œuvres* (1). Ces premières œuvres, c'étaient ses fonctions, c'étaient ses devoirs qu'il avait négligés, et à quoi Dieu lui ordonnait de s'appliquer avec une fidélité toute nouvelle. Sans cela, qu'est-ce que la pénitence ? Car une solide pénitence n'est pas seulement de s'abstenir du mal qu'on a commis, mais de pratiquer le bien qu'on n'a pas fait. Voilà pourquoi Dieu, rappelant les pécheurs par la bouche de ses prophètes, et les exhortant à la pénitence, ne se contentait pas de leur dire : *Quittez vos voies corrompues* : mais ajoutait : *Marchez dans mes voies, marchez dans les voies de la justice*. Or nos devoirs, ce sont pour chacun de nous les voies de la justice, ce sont les voies de Dieu. Devoirs envers Dieu, devoirs envers le prochain, devoirs à l'égard de nous-mêmes. Devoirs envers Dieu, qui sont tous les devoirs de religion et de piété : devoirs envers le prochain, qui sont tous les devoirs de charité, de miséricorde, de société, de droiture et d'équité, de vigilance sur autrui et par rapport à autrui, selon la différence des états et les divers degrés de subordination : devoirs à l'égard de nous-mêmes, qui regardent la réformation de nos mœurs et la sanctification de notre vie, le retranchement de nos vices et notre avancement dans les vertus. Devoirs généraux et devoirs particuliers :

(1) Apoc., II. 5.

les uns qui nous regardent en général comme hommes, comme chrétiens, comme enfants de l'Église; les autres qui nous concernent spécialement et en particulier, selon les divers engagements et les obligations propres que nous imposent notre vocation, notre profession, notre condition, la place que nous occupons, le rang que nous tenons, le caractère dont nous sommes revêtus. Quel champ pour la pénitence, et que de fruits elle peut produire !

Fruits abondants : car dans une exacte observation de ces devoirs, surtout après un libertinage de plusieurs années, il n'y a pas peu de violences à se faire, ni peu de victoires à remporter. A combien d'exercices faut-il s'assujettir, dont on n'a presque jamais eu l'usage ? à combien de soins faut-il descendre, qu'on avait jusque-là négligés, et même tout à fait abandonnés ? Combien de dégoûts et d'ennuis y a-t-il à soutenir, et en combien de rencontres faut-il rompre sa volonté et agir contre son inclination ? Fruits solides, puisque dans la pratique de ses devoirs, tout communs qu'ils sont, il n'y a pas une perfection commune, et que rien au contraire n'est plus selon l'esprit et le gré de Dieu. Tout le reste est bon, et l'on n'en doit rien omettre, autant qu'il est possible : mais les devoirs sont préférables à toute autre chose, et Dieu ne demande rien de nous plus particulièrement ni plus expressément. Fruits durables et permanents : d'autres pénitences qu'on peut s'imposer, et que suggère un saint désir de satisfaire à Dieu, sont passagères, elles ont leurs jours, elles ont leurs temps ; mais l'accomplissement de nos devoirs est une pénitence de toute la vie ; elle ne souffre point d'interruption, et c'est un joug que nous portons jusques au tombeau. Suivant ce plan, formons-nous l'idée d'une âme vraiment pénitente : car en voilà la plus juste image. Mais où la trouve-t-on, cette âme, et où

voyons-nous de tels fruits ? Ne pourrais-je pas dire d'un pénitent de ce caractère ce qui est dit de la femme forte, qu'il *est aussi rare que ce qu'on apporte de plus précieux des extrémités du monde* (1) ? Malgré la corruption du siècle, nous entendons encore parler de quelques conversions : mais à quoi se terminent-elles ? à corriger certains excès, à se défaire de certains vices, de certains attachements honteux et scandaleux : mais du reste en devient-on plus fidèle aux devoirs du christianisme, aux devoirs de son état, à tout ce qui est du bon ordre et d'une vie réglée ? Là-dessus nulle exactitude, nulle attention.

## II

Pratique de nos devoirs, pratique fervente, qu'une sainte ardeur anime et que rien ne ralentit. C'était une excellente règle que donnait l'apôtre saint Paul aux Romains, quand, pour leur apprendre de quelle manière ils devaient se comporter dans la loi nouvelle qu'ils avaient embrassée, il leur disait : *Comme vous avez fait servir vos corps à l'impureté et au crime pour tomber dans le péché, faites-les servir maintenant à la vertu et au devoir, pour vous rendre saints* (2). Règle que tout pénitent doit s'appliquer à lui-même, et qui lui fournit un des plus puissants motifs pour exciter son zèle dans la nouvelle route où il est entré, et dans tous les exercices d'une vie chrétienne. Ce n'est point assez pour lui de se remettre à la pratique de ses devoirs ; il faut de plus que la ferveur dont cette pratique est accompagnée la relève et la sanctifie. Car, doit-il dire, la même ardeur que j'ai eue dans mes égare-

(1) Prov., xxxi, 10. — (2) Rom., vi, 19.

ments, et avec laquelle je me suis porté à tout ce qui pouvait contenter mes passions au préjudice de mon devoir, ne serait-il pas bien indigne qu'elle vint à se refroidir dans mon retour et à m'abandonner, lorsqu'il s'agit de satisfaire à mes obligations les plus essentielles ?

Ferveur tellement nécessaire, que sans cela notre pénitence ni ses fruits ne peuvent longtemps se maintenir. Et en effet, sans ce feu, sans cette ferveur et la force qu'elle inspire, le moyen qu'un pénitent surmonte toutes les difficultés qu'il doit inmanquablement rencontrer dans un genre de vie auquel il n'est point fait, et qui le gêne, qui le rebute, qui le tient toujours dans un état pénible et violent ? De là donc tant de pénitents, semblables à ces lâches combattants d'Ephrem, qui prirent la fuite au jour du combat et cédèrent dès le premier choc, se sont rendus aux moindres assauts et ont démenti toutes leurs résolutions : pourquoi ? parce qu'un fonds de tiédeur où ils sont demeurés, quoique pénitents, leur a affaibli le courage, et qu'ils ont manqué de fermeté pour résister. Et voilà aussi la dernière et la plus commune ressource qui reste à l'ennemi de notre salut, ou plutôt à la nature corrompue, pour reprendre l'empire sur nous, et pour nous enlever tout le fruit de notre pénitence. A ces heureux moments où la grâce nous touche, nous pénètre, nous possède, l'enfer, le monde, la nature, la passion, sont en quelque sorte réduits à se taire. On ferme l'oreille à toutes leurs suggestions, on repousse tous leurs efforts, on franchit toutes les barrières qu'ils nous opposent. Il faut qu'ils cèdent, et qu'ils nous laissent agir selon les saints mouvements qui nous transportent. Mais ce feu n'est pas toujours également vif. On pourrait l'entretenir ; mais on n'y emploie pas les moyens convenables. Il diminue, il passe, il s'éteint ; et si peut-

être on n'en vient pas d'abord jusqu'à retomber dans les mêmes dérèglements, du moins au bout de quelques jours on se relâche, on devient lent, froid, tout languissant. Or, c'est alors que ces mortels ennemis sur qui l'on avait eu l'avantage, et qui semblaient abattus et vaincus, commencent à se relever. C'est là l'heure justement, c'est la dangereuse conjoncture qu'ils attendaient pour renouveler leurs attaques. L'esprit tentateur sollicite plus fortement que jamais; le monde se présente avec ses charmes les plus engageants; la nature, la passion se réveillent, et dans la disposition où l'on est, dans cette langueur et cet attiédissement, il n'est que trop ordinaire de rendre bientôt les armes et de reprendre ses premières voies.

Si nous voulons être à Dieu, soyons-y comme nous y devons être. et d'une manière digne de Dieu. Honorons-le d'autant plus, que nous l'avons plus déshonoré; édifions d'autant plus le prochain, que nous l'avons plus scandalisé; tâchons de regagner tout ce que nous avons dissipé de temps, de grâce, de mérites, et enrichissons-nous d'autant plus, que nous sommes plus appauvris. Or, tout cela ne se peut sans une ferveur toujours vive, toujours agissante. Telle a été la ferveur de Madeleine, et d'une multitude innombrable de pénitents dans tous les siècles: telle soit la nôtre!



## CINQUIÈME LECTURE

VENDREDI

### SUR LES ŒUVRES SATISFACTOIRES

*Jean-Baptiste prêchant une pénitence austère et sans ménagement.*

*Ipsæ autem habebat vestimentum de pilis camelorum, et zonam pelliceam circa lumbos suos. Esca autem ejus erat locustæ et mel sylvestre.*

Or, son vêtement était de poil de chameau. Il avait autour des reins une ceinture de cuir ; et sa nourriture, c'étaient des sauterelles et du miel sauvage. (*Mathieu*, III, 4.)

Ce n'est point seulement de bouche ni par ses paroles que Jean-Baptiste prêche la pénitence, mais par ses œuvres et par ses exemples. Ce vêtement grossier dont il est couvert, cette abstinence, ce jeûne perpétuel qu'il pratique, ce renoncement à toutes les aises et à toutes les douceurs de la vie, voilà ce qui dut être mille fois plus efficace sur les esprits de ses auditeurs, pour les porter à une pénitence austère, que tous les raisonnements et tous les discours. Quoi qu'il en soit, c'est à cette pénitence, c'est à ces saintes rigueurs, à cette mortification des sens, à tout ce que nous appelons œuvres pénibles et satisfactoires, que nous engage nous-mêmes deux grands intérêts : l'intérêt de Dieu et notre intérêt propre. L'intérêt de Dieu que nous avons à venger : premier point. Notre intérêt propre que nous avons à procurer : second point. Voici une matière dont la délicatesse du monde sera

offensée ; mais il faut que le péché soit puni, et l'on n'est pas pénitent pour mener une vie commode et molle.

## I

L'intérêt de Dieu que nous avons à venger, soit par un esprit de justice, soit par un esprit de reconnaissance et d'amour : double raison qui regarde Dieu directement, et, qui, en vue de ses droits que nous avons violés, doit nous animer d'un saint zèle contre nous-mêmes.

1<sup>o</sup> Esprit de justice : car il est bien juste que Dieu, après l'offense qu'il a reçue de l'homme par le péché, reçoive aussi de l'homme, par une peine proportionnée, la satisfaction qui lui est due. Ainsi nous devons là-dessus nous regarder comme juges établis par la justice entre Dieu même et nous. Dieu nous dit à chacun ce qu'il disait par son prophète aux infidèles habitants de Jérusalem : *Soyez juge entre moi et ma vigne* (1) ; c'est-à-dire entre moi et vous, pécheur que j'ai formé, que j'ai cultivé avec le même soin que le vigneron cultive une vigne dont il veut recueillir de bons fruits. Où sont-ils ces fruits que j'attendais ? sont-ce tant d'iniquités où la passion vous a porté ? sont-ce tant d'outrages que vous m'avez faits et à ma grâce ? Voilà donc sur quoi nous devons prendre en main la cause de Dieu et nous juger nous-mêmes, sans égard, ni aux prétextes de l'amour-propre, ni aux répugnances de la nature, ni aux révoltes des passions ; car il n'y a que l'équité qui doit ici nous animer et nous conduire. Selon cette droite équité, nous mesurons la vengeance par la grièveté de l'offense ; et plus nous nous recon-

(1) Isai., v. 3.



naîtrons criminels, plus nous redoublerons le châti-  
ment et la peine. Or, pour comprendre combien nous  
sommes coupables, comprenons, autant qu'il est possi-  
ble à la faiblesse de nos connaissances, ce que c'est que  
Dieu, et ce que c'est que l'homme rebelle à Dieu : ce  
que c'est, dis-je, que Dieu, et combien les droits de ce  
souverain Maître sont inviolables et sacrés ; ce que c'est  
que l'homme devant Dieu, et quelle est sa dépendance,  
quels sont ses devoirs. De là nous concluons de quoi  
nous sommes redevables à Dieu en qualité de pécheurs ;  
et que faudra-t-il davantage pour nous déterminer à  
tout ce qu'il y a, dans une vie pénitente, de plus rude  
et de plus sévère ?

2<sup>o</sup> Esprit de reconnaissance et d'amour. Plus un  
pécheur pense à la grâce que Dieu lui a faite en le  
rappelant, en se réconciliant avec lui, en lui remet-  
tant son péché et la peine éternelle où l'exposait son  
péché, plus il sent croître son amour pour un Maître  
dont il ne peut assez admirer l'infinie miséricorde ; et  
plus il est touché d'amour pour Dieu, plus il se  
condamne lui-même, plus il se hait lui-même de  
cette haine évangélique qui nous sauve en nous  
perdant. Dans cette disposition, on ne cherche guère  
à s'épargner. Vous m'avez pardonné, mon Dieu, et  
c'est pour cela que je ne me pardonnerai pas moi-  
même ; vous pouviez exercer sur moi vos vengeances  
pendant toute l'éternité, je le méritais ; mais vous ne  
l'avez pas voulu ; et c'est pour cela que je veux, au  
moins dans le temps vous venger de moi-même, selon  
qu'il vous plaira de me l'inspirer, et que votre gloire le  
demandera. Ah ! Seigneur, j'étais un ingrat lorsque je  
me suis tourné contre vous, et que j'ai transgressé vos  
divins commandements. Tant de bienfaits que j'avais  
déjà reçus, c'étaient des raisons bien fortes pour vous  
être fidèle jusques à la mort, et pour ne me détacher

jamais de vous. Je vous ai toutefois oublié, et j'ai suivi la passion qui m'entraînait ; mais dans mon égarement même vous avez pris soin de moi, vous m'avez recherché, et vous daignez me recevoir. Or, après cette nouvelle grâce, ne serait-ce pas dans moi une ingratitude toute nouvelle et même le comble de l'ingratitude, si je refusais de vous satisfaire, si je ne voulais me faire pour cela nulle violence, si je ne voulais rien supporter pour cela, et si de moi-même je ne me condamnais à rien ? Ainsi parle une âme contrite ; et de là à quoi n'est-elle pas préparée ? quelles réparations ne voudrait-elle pas faire à Dieu ? Il n'y a pas d'état si mortifiant dont elle ne se juge digne, et souvent on est plutôt obligé de la retenir que de l'exciter.

Mais nous, par des principes bien opposés, de quels ménagements n'usons nous pas, lors même que nous sommes pénitents, ou que nous croyons l'être ? La pénitence consiste dans le repentir du cœur, il est vrai ; mais dès que ce repentir est dans le cœur, il se produit au dehors et passe bientôt aux œuvres ; autrement, il est bien à craindre que ce ne soit un faux repentir qui nous trompe, et une illusion que nous n'apercevons pas, ou que nous nous cachons à nous-mêmes, mais que Dieu connaît.

## II

Notre propre intérêt que nous avons à procurer, soit pour la vie présente, soit pour l'autre vie : deux motifs qui nous regardent spécialement, et qui, en vue des avantages attachés aux œuvres d'une pénitence satisfactoire, sont encore pour nous de nouveaux engagements à les pratiquer, autant que notre condition le comporte, et selon qu'elle le peut permettre.

1<sup>o</sup> Par rapport à la vie présente. Le plus grand intérêt que nous ayons sur la terre, c'est de vivre dans la grâce de Dieu, et de mettre par là à couvert notre salut ? de tenir en bride nos passions, et de réprimer leurs appétits déréglés ; de nous prémunir contre les tentations du démon, contre les dangers du monde, contre les illusions de la cupidité, contre les convoitises de la nature corrompue ; de marcher ainsi dans les voies du ciel, et d'y persévérer jusqu'à la mort. Or, qui ne sait pas que le moyen le plus assuré pour tout cela ce sont les exercices de la mortification chrétienne ? Mener une vie aisée, passer ses jours dans le repos et dans le plaisir, ne rien refuser à sa sensualité et à ses désirs de tout ce que l'on croit pouvoir leur accorder sans crime, et en même temps vouloir garder son cœur et le préserver de toute corruption, c'est vouloir être au milieu du feu et ne pas brûler. *Ils se sont réjouis*, disait le Prophète, *ils se sont traités et nourris délicatement, ils se sont engraisés* (1) ; et qu'est-il arrivé de là ? *C'est qu'ils ont abandonné le Seigneur, leur Dieu et leur Créateur*. Source ordinaire de tant de vices qui règnent parmi les hommes, et dont les saints ne se sont garantis qu'en se renonçant eux-mêmes, et en se déclarant les plus implacables ennemis de leurs corps. Que dis-je ? tout saints qu'ils étaient, et avec les pénitences qu'ils pratiquaient, ils n'ont pu même éteindre absolument dans eux le feu de cette concupiscence qu'ils avaient apportée en naissant. Quoique morts en apparence, ou réduits par la continuité de leurs abstinences et de leurs jeûnes, par les excès de leurs austérités, à n'être plus, pour ainsi dire, que des cadavres vivants, ils ressentaient néanmoins encore l'aiguillon de la chair. Le grand Apôtre lui-même n'en était pas

(1) Deut., xxxii, 15.

exempt : il s'en plaignait humblement à Dieu, et il demandait avec instance d'en être délivré. Saint Jérôme, jusque dans le fond de son désert, en éprouvait les importunes atteintes, et en gémissait. Que serait-ce s'ils eussent flatté leurs sens, et qu'ils eussent vécu dans les délices ?

2<sup>o</sup> Par rapport à l'autre vie. Car c'est une loi indispensable que le péché soit expié, et que la justice de Dieu soit satisfaite, ou maintenant, ou après la mort. Maintenant nous sommes, pour parler de la sorte, dans nos mains ; mais après la mort nous serons dans les mains de Dieu. Or l'Apôtre nous avertit que *c'est une chose terrible que de tomber dans les mains du Dieu vivant* (1) ; pourquoi ? parce que ce n'est plus proprement alors sa miséricorde qui agit, mais sa plus pure et plus étroite justice. Car c'est là selon le langage de l'Évangile, que Dieu redemande tout, et qu'il fait tout payer jusques à un denier. Il vaut donc bien mieux nous acquitter dès ce monde à peu de frais : je dis à peu de frais ; et qu'est-ce en effet que toute la pénitence de cette vie, en comparaison de ce feu où les âmes sont purifiées des taches qu'elles emportent avec elles, et qu'elles n'ont pas pris soin d'effacer ? Que ne pouvons-nous là-dessus les interroger ! que ne pouvons-nous être témoins de leurs regrets, quand elles pensent à la perte qu'elles ont faite, en ne ménageant pas des temps de grâce qui leur devaient être précieux, et où il ne tenait qu'à elles de prévenir toutes les peines qu'elles endurent ! Oh ! si elles étaient en état de les rappeler, ces heureux moments ! s'il leur était permis de revenir sur la terre, et de réparer l'extrême dommage que leur a causé une trop grande indulgence pour elles-mêmes et pour leurs sens ! que leur proposerait-on de si aus-

(1) Hebr., x, 31.

tère qui les étonnât, et quel prétexte la délicatesse de la chair pourrait-elle leur opposer qui les arrêtât ? Déplorable aveuglement des mondains ! leur sensibilité est infinie, le moindre effort les incommode, la moindre douleur leur paraît insoutenable, et ils ne craignent point de s'exposer à des flammes dont l'atteinte la plus légère est au-dessus de tout ce que nous pouvons imaginer de plus douloureux. Apprenons à mieux connaître nos véritables intérêts : moins nous nous épargnerons, plus nous gagnerons.



## SIXIÈME LECTURE

SAMEDI

### SUR L'EFFICACE ET LA VERTU DE LA PÉNITENCE

*Jean-Baptiste prêchant une pénitence efficace  
et salutaire.*

*Et videbit omnis caro salutare Dei.*

Tout homme verra le salut qui vient de Dieu. (*Luc*, III. 6.)

Effet merveilleux de la pénitence ! elle nous ramène à Dieu, elle nous remet en grâce avec Dieu, elle nous procure le salut qui vient de Dieu. *Tout homme*, disait Jean-Baptiste, prêchant lui-même la pénitence, *tout homme le verra, ce salut* ; c'est-à-dire que tout pécheur aura part aux avantages inestimables de cette pénitence, s'il en prend les sentiments et s'il en suit les saintes impressions. Est-il une vérité plus consolante ? et de quelle confiance n'est-elle pas capable de nous remplir, à quelques égarements que nous ayons été sujets ? Confiance chrétienne, confiance absolument nécessaire pour la conversion du pécheur, puisque sans cela il doit désespérer de la miséricorde divine, et s'abandonner à tous les excès où le désespoir peut le précipiter. Il nous est donc bien important de savoir quelle est l'efficace et la vertu de la pénitence, afin que nous ayons

recours à cette piscine salubre, et que nous y cherchions la guérison des blessures de notre âme. Or, tout se réduit à deux articles, savoir : qu'il n'y a point de pécheur que la pénitence ne puisse justifier, et qu'elle ne puisse sanctifier. Deux avantages tout différents : justifier le pécheur et sanctifier le pécheur. Justifier le pécheur, c'est précisément le rétablir dans la grâce de Dieu, qu'il avait perdue ; mais parce que dans cet état de grâce il y a divers degrés, sanctifier le pécheur, c'est de plus le faire monter à cette perfection qui distingue les élus de Dieu et qui en rehausse le mérite. Ainsi le pécheur justifié par la pénitence, sanctifié par la pénitence, voilà le double miracle qu'elle opère dans nous. Parlons encore autrement, et disons : Nul péché si grief et si énorme que la pénitence ne puisse effacer, et nulle sainteté si haute et si parfaite où la pénitence ne puisse nous élever.

## I

Nul péché si grief et si énorme que la pénitence ne puisse effacer, et par là même point de pécheur qu'elle ne puisse justifier. Cette proposition suppose une vraie pénitence, une pénitence parfaite, une pénitence accompagnée de toutes les conditions requises : car c'est en ce sens que nous devons l'entendre. Or, tel est alors son pouvoir, qu'il n'y a rien dont elle n'obtienne une rémission assurée, une rémission prompte, une rémission entière ; et c'est ainsi qu'en humiliant l'homme devant Dieu, elle triomphe du cœur de Dieu, quelque irrité qu'il soit, et lui fait une espèce de violence pour le fléchir et le gagner.

Rémission assurée : non pas que Dieu, selon les droits de sa justice, ne pût rejeter le pécheur, et lui

refuser sa grâce pour jamais. Mais la miséricorde l'emporte sur cette justice rigoureuse; et c'est assez que le pécheur, renonçant à son péché, lève l'obstacle qui le séparait de Dieu, pour engager Dieu comme un père tendre, ou comme ce bon pasteur de l'Évangile, à recevoir cette brebis égarée, et à reprendre en faveur de cet enfant prodigue les premiers sentiments de son amour. Nous en faut-il d'autre garant que Dieu lui-même et que sa parole? Toutes ses Écritures sont pleines sur cela des promesses les plus authentiques et les plus expresses. Point d'exception : elles s'étendent à tout péché, de quelque nature qu'il soit, et quelque abominable que nous le puissions concevoir. On ne peut lire, sans être frappé et comme saisi d'horreur, tous les reproches que le Dieu d'Israël faisait à son peuple. C'est une nation vendue au péché, disait le Seigneur, c'est un peuple chargé de toutes les iniquités, une race pervertie et corrompue; ce sont des enfants ingrats et scélérats : malheur à eux ! Quelle image et quel anathème ! Ne semble-t-il pas qu'il n'y avait plus de ressource pour ce peuple, et qu'ils étaient perdus ? Cependant que s'ensuit-il de tout cela ? Après tant de reproches et de si terribles menaces : *Revenez, conclut le même Seigneur parlant aux mêmes pécheurs, convertissez-vous, cessez de faire le mal et ne craignez point. Quand vos péchés seraient comme l'écarlate, ils deviendraient comme la neige : et quand vous auriez été tout noircis de crimes, vous serez blancs à mes yeux comme la laine la plus blanche* (1). Quelle assurance pouvons-nous demander plus formelle et plus marquée ?

Rémission prompt : un moment suffit; comment cela ? c'est qu'il ne faut qu'un moment pour former

(1) Isa., t. 16, 18.



l'acte d'une contrition parfaite. Or, cet acte est toujours et immédiatement suivi de la rémission. David avait péché : le Prophète, de la part de Dieu, vient lui reprocher son crime, un adultère et un meurtre tout ensemble. Mais, à la voix du Prophète, ce roi pécheur ouvre tout à coup les yeux, rentre en lui-même, se reconnaît coupable, se tourne vers Dieu, et, dans un sentiment de repentir, s'écrie : *J'ai péché contre le Seigneur* (1). Que lui répond Nathan ? Il ne lui dit pas : Le Seigneur vous pardonnera ; il ne lui dit pas : Allez vous humilier, prier devant l'arche et demander miséricorde, le Seigneur vous l'accordera ; mais il lui dit, dès l'heure même et sans retardement : *Le Seigneur a éloigné de vous votre péché, vous ne mourrez point. C'est-à-dire le Seigneur vous a pardonné, votre péché vous est remis, vous voilà réconcilié et en état de grâce. Du moment qu'un criminel crucifié à côté de Jésus-Christ lui eut témoigné son regret, et que, se reconnaissant digne du supplice qu'il endurait, il lui eut fait, avec un cœur contrit et pénitent, cette humble prière : Seigneur, souvenez-vous de moi quand vous serez dans votre royaume, que lui promit ce divin Maître ? Je vous le dis en vérité, lui répondit Jésus, dès aujourd'hui vous serez avec moi dans le paradis* (2). Différence remarquable entre la rémission du péché et la satisfaction : celle-ci demande des œuvres et du temps ; mais l'autre ne veut qu'un mouvement du cœur et qu'un instant.

Rémission entière. Car Dieu ne pardonne point à demi, et sa grâce n'est point partagée. En remettant un péché, j'entends un péché mortel, il remet tous les autres ; de même aussi que le pécheur vraiment contrit d'un péché l'est de tous les péchés dont il se trouve chargé devant Dieu.

(1) II Reg., xii, 13. — (2) Luc., xxiii, 42, 43.

Rémission même si réelle et si complète, que selon le langage de l'Écriture, Dieu perd en quelque manière le souvenir de tout le mal que le pécheur a commis. *L'impiété de l'impie tombera sur lui ; mais s'il se remet dans le devoir et qu'il fasse pénitence, je ne me ressouviendrai plus de toutes ses injustices, et il vivra* (1). Non pas que Dieu en effet les perde jamais de vue, puisqu'il est incapable du moindre oubli, et que tout le passé comme l'avenir lui est toujours présent. Mais le pécheur alors n'est plus aux yeux du Seigneur un objet de colère ; et comme si tous ses péchés avaient été rayés des livres de la sagesse divine, Dieu n'y pense plus pour les lui imputer, et le condamner à une peine éternelle.

Ne disons donc point comme Caïn : *Mon iniquité est trop grande ; je n'en aurai jamais le pardon* (2). Ce serait faire injure au Père des miséricordes. *Eh ! pourquoi mourrez-vous, maison d'Israël* (3) ? Pourquoi, pécheur, n'irez-vous pas vous jeter dans le sein de votre Dieu, tandis qu'il vous est ouvert, et que la pénitence peut vous y conduire ? Il vous appelle, venez : venez, dis-je, qui que vous soyez. Si vous vous rendez sourd à sa voix, et si vous le forcez de vous perdre, vous ne pourrez attribuer votre perte qu'à vous-même. Car c'est vous-même, vous dira-t-il, qui vous êtes obstiné contre ma grâce. Votre innocence avait malheureusement échoué, et fait un triste naufrage ; mais je vous présentais une planche pour vous sauver. Vous étiez au fond de l'abîme, mais je vous tendais les bras pour vous en retirer. La grièveté, la multitude de vos offenses vous troublait ; mais je ne cessais point de vous faire entendre, et par moi-même, et par mes ministres, que rien ne pouvait épuiser les trésors infinis de ma

(1) Ezech., XVIII, 20, 21. — (2) Gen., IV, 13. — (3) Ezech., XVIII, 31.

bonté, et que j'étais encore plus miséricordieux que vous n'étiez pécheur. Il fallait profiter de ces dispositions favorables de votre Dieu. Il le voulait : que ne le vouliez-vous comme lui ?

## II

Nulle sainteté si éminente et si parfaite où la pénitence ne puisse nous élever, et par conséquent point de pécheur qu'elle ne puisse sanctifier : pourquoi cela ? par deux raisons : l'une prise du côté de Dieu, et l'autre tirée de la nature même de la pénitence.

Car, à prendre d'abord la chose du côté de Dieu, il est certain que Dieu de tout temps, mais surtout depuis la loi de grâce, a toujours pris plaisir à faire éclater les richesses de sa miséricorde dans la sanctification des plus grands pécheurs. Pierre avait renoncé Jésus-Christ, et Dieu en a fait le prince des apôtres. Saul était un blasphémateur et un persécuteur du nom chrétien, et Dieu en a fait le maître des nations. Augustin avait été également corrompu et dans sa foi et dans ses mœurs ; mais Dieu en a fait le plus célèbre docteur de l'Église. Qu'était-ce, avant leur conversion, que tant de pénitents de l'un et de l'autre sexe ? à quels vices n'étaient-ils pas sujets ? à quels désordres ne s'étaient-ils pas abandonnés ? quels scandales n'avaient-ils pas donnés au monde ? Mais Dieu en a fait des solitaires, des anachorètes, de sublimes contemplatifs, des modèles de mortification, d'abnégation de soi-même, d'oraison, de toutes les vertus chrétiennes et religieuses. Miracles de la droite du Très-Haut, qui, pour sa gloire et pour notre salut, a voulu nous donner de tels exemples, afin de nous piquer d'une d'une sainte émulation, quelque criminels que nous

soyons, et de nous faire comprendre qu'il ne tient encore qu'à nous d'aspirer, par la voie de la pénitence, à ce qu'il y a de plus relevé dans la perfection de l'Évangile : car le même Dieu, auteur de tant de merveilles, n'est pas moins puissant pour nous qu'il l'a été pour des millions de pécheurs et de pécheresses qui sont tombés avant nous dans les plus grands égarements, et qu'il a fait monter aux premiers rangs parmi ses élus. Il n'est pas moins jaloux présentement de sa gloire qu'il l'était dans les siècles passés, et l'intérêt de cette gloire divine ne l'engage pas moins à faire de nous, selon les termes de l'Apôtre, des vases d'honneur pour être placés sur le buffet, après avoir été, par nos dérèglements et nos excès, des vases d'ignominie et de colère.

D'ailleurs, à considérer la nature même de la pénitence, rien ne doit être plus sanctifiant. Car elle fait trois choses : elle attire sur le pénitent des grâces de sainteté ; elle inspire au pénitent le goût de la sainteté ; et elle fournit au pénitent les sujets et les occasions les plus capables de le conduire à la sainteté.

Grâces de sainteté : la pénitence les attire sur le pénitent, en sorte que, selon la parole de saint Paul, *où le péché abondait, la grâce devient surabondante* (1) ; pourquoi ? pour récompenser la fidélité du pécheur à suivre l'impression des premières grâces qui l'ont touché, et qui l'ont excité à rechercher Dieu. Et en effet, ce n'est jamais en vain ni sans fruit qu'on est fidèle aux grâces de Dieu, et sa main libérale ne cesse point de les répandre sur nous, si nous ne cessons point d'y coopérer et d'y répondre. *Parce que vous avez été fidèle dans l'administration des cinq talents que je vous ai confiés, en voici cinq autres que j'y ajoute* (2).

(1) Rom., v. 20. — (2) Matth., xxv. 21.

Gout de la sainteté : la pénitence l'inspire au pénitent, et c'est ce que l'expérience nous montre. Par une providence particulière de Dieu, un pécheur dégagé de la servitude du péché trouve dans les pieux exercices qui l'occupent une onction dont il est lui-même surpris ; si bien qu'il peut dire comme Job : *Ce qui m'était auparavant le plus insipide, est maintenant ma plus douce nourriture* (1). En quel repos se trouva tout à coup saint Augustin, dès le moment de sa conversion ? en quel dégagement et quelle liberté d'esprit ? Il l'admirait et ne le comprenait pas ; il en était comme hors de lui-même. Quel changement, s'écriait-il, et où en suis-je depuis que mes liens sont rompus ? Je ne croyais pas pouvoir me passer des plaisirs qui m'enchantaient, et maintenant mon plaisir le plus sensible est d'être privé de tout plaisir.

Sujets et occasions les plus capables de conduire un pénitent à la sainteté : c'est enfin ce que la pénitence lui fournit. Car, dans le cours d'une pénitence généreusement entreprise et constamment soutenue, en combien de rencontres faut-il pratiquer les vertus les plus héroïques ? combien de fois faut-il se captiver, se gêner, se raidir contre soi-même ; sacrifier ses inclinations, surmonter ses répugnances, combattre ses habitudes, essayer les discours du monde, fouler aux pieds le respect humain, sans parler de [toutes ces œuvres secrètes que l'esprit de pénitence ne manque point de suggérer ? Or est-il rien de plus sanctifiant que tout cela ? Quels trésors de mérites n'amasse-t-on pas ? quels progrès ne fait-on pas ? Ainsi ces ouvriers de l'Évangile qui vinrent après tous les autres travailler dans la vigne du père de famille, furent égalés aux premiers, et reçurent le même salaire : pourquoi ?

(1) Job. vi, 3.

parce qu'en peu d'heures ils avaient réparé le temps perdu, et autant avancé, par l'ardeur de leur travail, que ceux qui s'y étaient appliqués dès le grand matin. Ce n'est pas même assez ; et combien y a-t-il eu de pénitents élevés à des degrés de sainteté où ne sont jamais parvenus le commun des fidèles ? De quels dons ont-ils été favorisés ; et, en sortant de ce monde, quels riches fonds ont-ils emportés avec eux ?

De là, si nous sommes justes, c'est-à-dire si, par une protection spéciale de Dieu, nous avons eu jusques à présent le bonheur de vivre dans l'ordre et dans la règle, gardons-nous de nous confier en nous-mêmes ni d'entrer dans les sentiments de ce pharisien qui se préférait avec tant d'orgueil au publicain, et même à tous les autres hommes. Ne méprisons jamais le pécheur, quel qu'il soit, et quelque abandonné qu'il paraisse. Ce pécheur, dans la suite des temps, sera peut-être un saint, et peut-être dans sa personne la parole de Jésus-Christ se vérifiera-t-elle : *Je vous dis en vérité que les publicains et les femmes de mauvaise vie vous précéderont dans le royaume de Dieu* (1). De là encore, si nous nous trouvons nous-mêmes engagés dans l'état du péché, réveillons-nous de notre assoupissement, et, pour allumer tout notre zèle, sans égard à ce que nous sommes, ayons sans cesse devant les yeux ce que nous pouvons devenir ; car est-il rien de plus touchant et de plus consolant, pour l'âme la plus criminelle, que cette pensée : Tout pécheur que j'ai été et que je suis, si je le veux, je puis être un saint ! Mais est-il rien en même temps qui doive plus nous confondre au jugement de Dieu, si nous nous rendons insensibles à une telle espérance ?

(1) Matth., xvi, 31.

---

## TROISIÈME SEMAINE

JEAN-BAPTISTE TRACANT AUX PEUPLES DES RÈGLES DE  
MORALE, ET CONDAMNANT LES VICES LES PLUS OPPOSÉS  
A L'ESPRIT DE JÉSUS-CHRIST.

Ce n'était point assez pour le saint précurseur de prêcher en général la pénitence; mais, afin de mieux instruire les peuples et de leur donner une connaissance plus distincte de ce qu'il y avait à réformer dans leurs mœurs, il descend au détail des vices les plus opposés à l'esprit de Jésus-Christ, et leur trace des règles de morale toutes contraires à ces désordres. Il condamne donc : 1° L'impureté : *Il ne vous est pas permis d'avoir la femme de votre frère* (1). 2° L'ambition : *Toutes les montagnes et toutes les collines seront abaissées* (2). 3° L'attachement aux richesses : *Ne demandez rien au delà de ce qui vous est marqué. Contentez-vous de votre solde* (3). 4° Les emportements et les violences : *Ne faites point de violence* (4). 5° La médisance : *Ne parlez mal de personne* (5). 6° La dureté envers les pauvres : *Que celui qui a deux habits en donne un à celui qui n'en a point, et que celui qui a de quoi manger en use de même* (6).

(1) Marc., vi, 18. — (2) Luc., iii, 5. — (3) Ibid., 14. — (4) Ibid. — (5) Ibid  
— (6) Ibid., 11.

---

## PREMIÈRE LECTURE

LUNDI

### SUR L'IMPURETE

*Jean-Baptiste condamnant l'impureté.*

*Non licet tibi habere urorem fratris tui.*

Il ne vous est pas permis d'avoir la femme de votre frère. (*Marc, vi, 18.*)

Il fallait tout le zèle et toute la sainteté de Jean-Baptiste, pour parler avec tant d'assurance à un roi possédé de sa passion, et pour s'exposer de la sorte à sa disgrâce. Mais, sans être ni aussi zélé ni aussi saint que ce divin précurseur il ne fallait qu'une étincelle de raison pour voir toute l'indignité du commerce où Hérode était plongé, et pour en connaître tout le désordre. C'est néanmoins ce que ce prince voluptueux ne voyait pas lui-même, ou ne voulait pas apercevoir ; et tel est le caractère et le dérèglement affreux de l'impureté. Il semble, dès qu'on se laisse dominer par ce vice infâme, qu'il nous fasse perdre toute raison, et avec la raison, toute religion. De sorte que l'impudique n'a plus de règle droite et sûre qui le guide, ni raison qui le conduise en qualité d'homme, ni religion qui le conduise en qualité de chrétien. Arrêtons-nous à ces deux pensées. Toute la raison de l'homme renversée par l'impureté, premier point ; toute la religion du chrétien profanée par l'impureté, second



point. Effets pernicieux d'une passion dont nous ne pouvons trop concevoir d'horreur, et contre laquelle nous ne pouvons nous précautionner avec trop de soin.

## I

Toute la raison de l'homme renversée par l'impureté. On n'en doit pas être surpris : car il n'est rien de plus opposé à la raison que les sens ; or l'impureté est un péché des sens, et c'est même de toutes les convoitises des sens la plus animale et la plus grossière. De là donc, ou bien elle éteint en nous toutes les lumières de la raison, ou, sans les éteindre, elle nous fait agir contre toutes les vues de notre raison.

1° Elle éteint en nous toutes les lumières de la raison. En effet, à consulter la seule raison, combien y a-t-il de motifs les plus forts et les plus puissants pour nous détourner d'un vice aussi honteux et aussi dangereux que l'est l'impureté ? La pudeur naturelle, les bienséances de l'état, du rang, de l'emploi, de la profession ; les suites malheureuses où s'expose surtout une personne du sexe, aux dépens de sa réputation et de tout le bonheur de sa vie ; les périls où elle s'engage là-dessus, et les risques qu'elle a à courir ; le dérangement où vit un homme par rapport à ses devoirs, par rapport à son avancement dans le monde, par rapport à la conduite de ses affaires, et souvent par rapport à sa santé qu'il ruine ; l'esclavage et la dépendance où il passe ses jours auprès d'une idole dont il est adorateur ; les infidélités qu'il éprouve, les désagréments qu'il essuie, les inquiétudes qui l'agitent, les dépenses qu'il fait et qui l'incommodent ; les exemples d'une infinité de gens qui, par là, se sont perdus ; les discours du public, les remontrances et les reproches de ses amis ; mille

autres considérations plus particulières encore et plus secrètes : tout cela bien examiné et bien pesé, si l'on était raisonnable, devrait servir de préservatif contre les amorces de la plus flatteuse passion. Mais dès qu'elle s'est emparée du cœur, plus d'attention à tout cela : on dépose toute pudeur, on ferme les yeux à toute bienséance, on méprise tout danger, on oublie tout intérêt. on supporte toute contrainte, toute gêne ; on dévore tout chagrin, on ne plaint nulle dépense, on ne profite de nul exemple, on n'écoute nul avis, nul conseil. L'esprit et le cœur ne sont occupés que d'un objet : tout le reste disparaît ; et où est alors la raison ?

2<sup>o</sup> Si l'impureté n'éteint pas dans nous les lumières de la raison, du moins nous fait-elle agir contre toutes les vues de notre raison. Point de preuve plus sensible que le témoignage de saint Augustin, qui le connaissait par son expérience propre, et qui s'en est si bien expliqué. *Je soupirais, dit-il, je voyais ma faiblesse, j'en rougissais ; et cependant j'étais toujours attaché, non point par une chaîne de fer, mais par ma volonté dépravée, plus dure que le fer.* Voilà comment la passion tyrannise un homme qui s'y est une fois livré. Il gémit de sa servitude, et il en sent tout le poids. Il voit tout ce qu'une saine raison demanderait, et il est le premier à reconnaître ses égarements : mais de briser ses liens et de se dégager, c'est à quoi il ne peut se résoudre. Il suit le charme qui l'enchanté, et quoiqu'il condamne dans lui le vice, il n'en est pas moins vicieux. Samson n'ignorait pas que Dalila le trahissait. Que lui disait sur cela sa raison ? Mais sa raison avait beau parler, il ne laissait pas de rechercher avec la même assiduité cette perfide, et de se tenir auprès d'elle. Peut-être à la fin de nos jours vient-il un temps où la raison prend le dessus ; mais peut-elle désormais réparer les dommages infinis qu'on s'est causés à soi-même ? Plus sage

mille fois celui qui les prévient de bonne heure, et qui n'attend pas si tard à y apporter le remède!

## II

Toute la religion du chrétien profanée par l'impureté. Deux sortes de profanations : l'une générale, par rapport à tous les états du christianisme; l'autre particulière et plus criminelle encore, par rapport à certains engagements et à certains caractères.

1<sup>o</sup> On peut dire en général que toute impureté dans un chrétien est une profanation : pourquoi ? parce qu'il souille une chair sanctifiée par le baptême de Jésus-Christ, honorée d'une alliance toute pure avec Jésus-Christ, devenue le temple du Saint-Esprit, que l'Apôtre appelle l'Esprit de Jésus-Christ. Morale que nous ne devons point traiter d'idée subtile et superficielle, mais dont nous comprendrions toute la solidité et toute la force, si nous étions plus remplis des principes de la religion et plus touchés de ses sentiments. Morale dont les Pères ont fait plus d'une fois le sujet de leurs instructions, et sur laquelle Tertullien insistait si vivement. Car, disait-il, avant que le Fils de Dieu se fût revêtu d'un corps semblable au nôtre, c'était toujours un crime de s'abandonner aux désirs de la chair; mais depuis le mystère de l'Homme-Dieu, maintenant et plus que jamais, ce n'est plus seulement un crime, c'est un sacrilège. Morale qu'ils avaient puisée dans l'excellente et sublime théologie de saint Paul, et dans ces fréquentes exhortations qu'il faisait aux fidèles, en leur représentant qu'ils étaient les frères de Jésus-Christ, qu'ils étaient ses membres, qu'ils étaient son corps, et par conséquent qu'ils avaient une obligation plus étroite de se conserver purs et sans tache. *Quoi donc!* s'écriait dans l'ardeur de son zèle ce maître des gentils, *quoi!*

*les membres de Jésus-Christ, je les abandonnerai à une prostituée* (1)! Quel scandale dans la foi que nous professons ! quel abus énorme !

2<sup>o</sup> Profanation particulière, et plus criminelle encore par rapport à certains engagements, à certaines vocations, à certains caractères. N'entrons point là-dessus trop avant dans un détail qui pourrait blesser les âmes innocentes et chastes. Il serait à souhaiter que ces abominations fussent ensevelies dans un éternel oubli : mais le moyen de dérober à la connaissance du public des désordres si publics ? Que veux-je donc dire ? Vous le savez, vous qui liés par le sacré nœud du mariage, après vous être juré, au pied de l'autel, une fidélité mutuelle et inviolable, démentez toutes vos promesses, et profanez un sacrement si saint par des attachements si illégitimes ; vous le savez, vous qui, sans respect pour le Dieu vivant et pour la présence de son Fils adorable, osez profaner le temple même, le sanctuaire, la table de Jésus-Christ, et y apporter toute la corruption d'un cœur sensuel et dissolu ; vous le savez, vous qui, voués spécialement au Seigneur, élevés aux plus hauts ministères, employés à la célébration des mystères les plus redoutables, consacrés pour cela et comme marqués du sceau de Dieu, vous dégradez vous-mêmes, et n'avez point horreur de profaner dans votre caractère ce que la religion a de plus auguste et de plus divin. Après cela nous étonnerons-nous de tant de calamités qui se répandent sur la terre ; et n'est-ce pas le juste châ-timent de la licence effrénée de notre siècle et du débordement de nos mœurs ? Rappelons toute notre raison, ranimons toute notre religion ; l'une et l'autre, avec la grâce du Ciel, purifieront nos voies, et rétabliront le peuple de Dieu dans sa première sainteté.

(1) I Cor., VI, 15.

## DEUXIÈME LECTURE

MARDI

### SUR L'AMBITION

*Jean-Baptiste condamnant l'ambition.*

*Omnis mons et collis humiliabitur.*

Toutes les montagnes et toutes les collines seront abaissées. (*Luc*, III, 5.)

Puisque le Fils unique de Dieu descend du sein de son Père, et qu'il vient sur la terre s'abaisser lui-même et s'anéantir, il est bien juste que les montagnes du siècle, c'est-à-dire que les grandeurs humaines s'humilient, et qu'elles déposent aux pieds de cet Homme-Dieu tout leur orgueil. Mais, par le plus déplorable renversement, tandis que la Majesté divine quitte le trône de sa gloire et s'abîme en de profondes ténèbres, l'homme veut s'élever, se distinguer, et ne pense qu'à satisfaire son ambition. Esprit répandu dans tous les états de la vie et même jusque dans les plus viles conditions, où chacun, selon qu'il lui peut convenir, est jaloux d'une certaine supériorité qui le place au-dessus de ses égaux, et qui lui donne sur eux l'ascendant. C'est ce désir de l'honneur, cet esprit d'ambition, que nous devons aujourd'hui combattre, comme opposé directement à l'esprit de Dieu : car c'est par là, et non par les raisons d'une sagesse mondaine, que nous allons l'attaquer. Ambition dont nous verrons tout en-

semble et le désordre et le malheur : ambition criminelle et ambition malheureuse ; criminelle devant Dieu, malheureuse de la part de Dieu. Ambition criminelle devant Dieu : en quoi ? dans les projets qu'elle inspire à l'ambitieux : premier point. Ambition malheureuse de la part de Dieu : comment ? par les jugements et les coups du Ciel qu'elle attire sur l'ambitieux : second point. La suite développera mieux encore ces deux vérités.

## I

Ambition criminelle devant Dieu dans les projets qu'elle inspire à l'ambitieux. On veut s'agrandir précisément pour s'agrandir ; on le veut pour jouir des avantages temporels de la grandeur. On le veut à l'infini, sans se prescrire aucun terme où l'ambition s'arrête ; on le veut indépendamment de Dieu ; on le veut sans égard au mérite, et sans être en peine si l'on a les dispositions requises ; enfin, on le veut par les voies les plus illicites, et aux dépens de la conscience. Tout cela autant de désordres par où l'ambition devient criminelle devant Dieu. Reprenons toutes ces propositions.

1<sup>o</sup> On veut s'agrandir précisément pour s'agrandir : on ne cherche dans la grandeur que la grandeur même. Or la grandeur, comme grandeur, ne convient qu'à Dieu, qui est seul grand, et qui le doit seul être. Vouloir donc s'élever et se faire grand, c'est une espèce d'attentat sur les droits du Seigneur, et de cet Etre suprême devant qui tout être créé n'est que néant.

2<sup>o</sup> On veut s'agrandir pour jouir des avantages temporels de la grandeur, c'est-à-dire pour se glorifier, pour recevoir des hommages et des respects, pour tenir partout le premier rang, pour vivre dans la pompe et dans

l'éclat. Or, ce n'est point à cela que les grandeurs du siècle sont destinées, et n'y envisager que cela, c'est un abus hautement condamné dans la loi de Jésus-Christ : elles sont établies pour la gloire de Dieu, et non pour la nôtre. 3<sup>o</sup> On veut s'agrandir à l'infini, et sans se prescrire jamais un terme où l'ambition s'arrête ; plus on monte, plus on veut monter ; et à peine a-t-on fait un pas, que la pensée naît d'en faire un autre. Désir insatiable, désir déréglé, contraire à la modestie et à la modération chrétienne. Mais désir surtout condamnable dans des gens de rien, quand à force de se pousser, devenus plus audacieux, ils ne rougissent point d'aspirer enfin aux degrés les plus éminents, et prétendent, comme l'ange superbe, se placer au-dessus des nues et des astres de la première grandeur. 4<sup>o</sup> On veut s'agrandir indépendamment de Dieu, et sans faire nul fonds sur Dieu. L'ambitieux compte sur lui-même, compte sur son industrie, compte sur des amis, sur de puissants protecteurs ; mais pense-t-il à mettre Dieu dans ses intérêts ? Contre l'oracle et l'expresse défense du Saint-Esprit, il s'appuie sur un bras de chair. Voilà toute sa ressource. 5<sup>o</sup> On veut s'agrandir sans égard au mérite, et sans examiner si l'on a les dispositions requises : témérité insoutenable : on s'ingère dans des postes, dans des ministères, dans des prélatures qu'on n'est pas en état de remplir, et où l'on ne doit néanmoins entrer que pour en accomplir tous les devoirs. 6<sup>o</sup> On veut s'agrandir par les voies les plus illicites et aux dépens de la conscience : y a-t-il iniquité que l'ambition n'emploie pour venir à bout de ses desseins ? Mais la conscience y répugne : hé ! qu'est-ce que la conscience d'un ambitieux ? ou a-t-il une autre conscience que son ambition ? Concluons par les paroles de Jésus-Christ, et disons que, de la manière dont on se comporte dans la poursuite des

honneurs du monde, *ce qui est grand aux yeux des hommes, n'est qu'abomination aux yeux de Dieu* (1).

## II

L'ambition malheureuse de la part de Dieu : comment ? par les jugements et les coups du Ciel qu'elle attire sur l'ambitieux. Nous ne lisons point dans l'Écriture de menaces plus ordinaires que celle-ci, savoir : que Dieu confondra les orgueilleux de la terre ; que tandis qu'ils s'épuiseront de travaux et de soins pour l'établissement de leur fortune et pour leur agrandissement, il déconcertera leurs mesures, il dissipera leurs desseins, il fera échouer leurs entreprises ; que s'il les laisse parvenir au point de prospérité où ils visaient, ce sera pour tourner contre eux leur prospérité même, et qu'ils y trouveront une source de chagrins et de déplaisirs les plus mortels ; que s'il les laisse atteindre jusques au faite de la grandeur ce sera pour rendre leur chute d'autant plus désastreuse et plus éclatante qu'ils tomberont de plus haut. et que, dans leur ruine, il les abandonnera à leur désespoir. Menaces qui ne regardent que la vie présente : car ne parlons point de ce que Dieu prépare à l'ambitieux dans l'éternité. Menaces confirmées par tant d'exemples dont les saints livres nous font le récit. Menaces qui se vérifient encore de siècle en siècle par mille évènements que nous devons attribuer à la justice de Dieu, et qui sont de visibles, mais terribles châtimens de l'ambition.

1<sup>o</sup> Combien y en a-t-il que Dieu arrête au milieu de leur course ? Ils s'agitaient, ils se tourmentaient, ils disposaient les choses avec toute l'adresse et toute l'assiduité imaginable ; une espérance presque certaine

(1) Luc., xvi, 15.



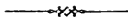
leur répondait du succès; mais un fâcheux contre-temps, mais la mort d'un patron, mais le refroidissement d'un ami, mais la faveur d'un concurrent, mais quelque sujet que ce soit, a tout à coup rendu inutiles tant de démarches et tant de mouvements. Comme cette tour de Babylone, l'ouvrage est demeuré imparfait; et de cette fortune qu'on voulait bâtir, il n'est resté que la douleur d'y avoir perdu ses peines et vainement consumé ses jours. Ils édifieront, dit le Seigneur, et de mon souffle je disperserai tout ce qu'ils auront amassé de matériaux et fait de préparatifs.

2<sup>o</sup> Combien y en-a-t-il qui, plus heureux en apparence, ont obtenu ce qu'ils souhaitaient? Tous les chemins leur ont été ouverts, tout les a soutenus; mais, dans leur élévation, à quoi se sont-ils vus exposés? à la censure et au mépris, aux plaintes et aux murmures, aux traverses et aux contradictions, aux alarmes continues, aux affaires les plus désagréables, aux embarras les plus accablants, aux dégoûts et aux déboires les plus affreux; de sorte qu'ils ont été forcés de reconnaître que dans la médiocrité de leur premier état ils étaient mille fois, et plus honorés du public, et plus contents en eux-mêmes. Ils se promettaient de marcher dans des voies tout aplanies, mais Dieu les a semées d'épines.

3<sup>o</sup> Combien d'autres, après avoir vécu un certain nombre d'années dans la splendeur, et y avoir eu tout l'agrément qu'ils pouvaient attendre, ont été renversés par une disgrâce? de quelles chutes avons nous entendu parler, et même avons-nous même été témoins? Tout s'est éclipsé: des familles entières sont tombées avec leur chef, et l'éclat des pères n'a pu passer jusques aux enfants: car ce sont là les coups du bras tout-puissant de Dieu, et c'est ainsi qu'il abat de leur trône les potentats qui se confiaient en leur pouvoir.

4<sup>o</sup> Encore s'il daignait les con-

soler dans leur infortune ! mais parce que jamais ils ne se sont occupés de Dieu et que jamais ils n'ont su recourir à Dieu, ils les livre à leurs noires mélancolies. Il les voit se ronger, se désoler, dépérir, sans verser sur eux une goutte de son onction divine pour leur adoucir l'amertume du calice. Apprenons de Jésus-Christ à être humbles ; c'est ce qu'il vient nous enseigner, et c'est dans notre humilité que nous trouverons tout à la fois et l'innocence et le repos de nos âmes.



## TROISIÈME LECTURE

MERCREDI

### SUR L'ATTACHEMENT AUX RICHESSES

*Jean-Baptiste condamnant l'attachement aux richesses.*

*Nihil amplius quam quod constitutum est vobis, facialis... contenti estote stipendiis vestris.*

Ne demandez point au delà de ce qui vous est marqué... contentez-vous de votre solde. (*Luc.*, III, 13, 14.)

Rien de plus juste que cette règle de conduite, rien de plus conforme à la droite raison. Les publicains à qui parlait Jean-Baptiste, établis pour recevoir les deniers publics, ne devaient point grossir leur recette, en exigeant au delà du prix ordinaire; et les soldats, contents de leur solde, ne devaient rien prétendre au-dessus de ce qui leur était assigné par l'ordre du prince. Que de désordres cesseraient, si l'on se conduisait dans tous les états selon cet esprit d'équité; mais une insatiable avarice semble l'avoir banni du monde; et si l'iniquité règne dans toutes les conditions, on peut dire que c'est surtout par l'attachement aux richesses. Passion qu'il nous importe infiniment de déraciner de nos cœurs; et rien ne doit plus fortement nous y exciter, que d'en considérer les divers caractères: car c'est une passion vaine, inquiète, dangereuse: vaine dans son objet, inquiète dans ses mouvements, dangereuse dans ses effets. Passion la plus vaine dans son objet; ce sont les biens temporels qu'elle se propose:

premier point. Passion la plus inquiète dans ses mouvements; ce sont les soins fatigants et les embarras où elle jette : second point. Passion la plus dangereuse dans ses effets : ce sont les injustices qu'elle fait commettre aux dépens de la conscience et du salut : troisième point. Bienheureux les pauvres de cœur, qu'un saint détachement dégage d'une passion si frivole, si importune, si pernicieuse.

## I

Passion la plus vaine dans son objet. Il ne s'agit point ici de la vue sage et modérée qu'on peut avoir de ne pas manquer dans son état, et de s'y soutenir honnêtement. C'est une prudence, et Salomon lui-même demandait à Dieu de ne pas tomber dans l'extrême pauvreté; mais il ne souhaitait pas avec moins d'ardeur que Dieu le préservât de la passion des richesses, la regardant comme une des passions les plus frivoles et les plus vaines.

En effet, à quoi aspire-t-elle, et pourquoi y aspire-t-elle? A quoi aspire-t-elle? aux biens de la vie; à les amasser, à les multiplier, à les accumuler; car c'est une de ces deux sangsues qui nous sont représentées au livre des Proverbes, et qui, ne se trouvant jamais remplies ne cessent point de crier : *Apporte, apporte* (1). Or, qu'est-ce que ces biens qui allument une soif si ardente? des biens temporels, passagers, périssables; des biens qu'on acquiert aujourd'hui et qu'on perd demain, des biens qui du moins un jour nous seront certainement enlevés et dont on n'emportera rien avec soi, des biens qui du moins nous causeront d'autant plus de douleur quand, malgré nous, il les faudra

(1) Prov., xxx, 15.

quitter, que nous y aurons été plus attachés. En vérité, pour peu qu'on raisonne, peut-on ne pas voir que des biens de cette nature ne doivent point faire naître des désirs si vifs, et que de s'en infatuer, c'est une vanité et une faiblesse pitoyables?

2° De plus cette passion si aveugle, pourquoi aspire-t-elle à ces biens visibles et terrestres? Est-ce pour en jouir? est-ce pour en goûter les douceurs? C'est seulement et précisément pour les posséder : car pour en jouir il faudrait en user et l'usage les diminuerait. Or, c'est ce qu'une âme intéressée ne veut point. On veut toujours mettre en réserve, et jamais ne rien ôter. De là jusqu'au milieu de l'abondance, les plus sordides épargnes. Au lieu que l'Apôtre, plein de l'esprit de l'Évangile, disait : *Nous n'avons rien et nous possédons tout* (1), l'avare, idolâtre de son trésor, doit dire : J'ai tout, et je vis comme ne possédant rien. Qui donc jouira de tant de biens? des héritiers et non point le maître qui les a actuellement dans les mains. Voilà ce que le Saint-Esprit, dans la Sagesse, appelle une grande misère, et ce que nous pouvons appeler une insigne folie.

## II

Passion la plus inquiète dans ses mouvements. C'est pour cela que l'Évangile compare les richesses à des épines, qui de leurs pointes piquent le cœur et déchirent l'âme. Inquiétude dans l'acquisition des biens après lesquels on soupire, et inquiétude dans leur possession.

1° Inquiétude dans l'acquisition : car ces biens ne viennent pas se présenter d'eux-mêmes; il faut les

(1) II Cor., vi, 10.

rechercher, et ce n'est pas sans peine qu'on les trouve. Mille obstacles s'opposent aux desseins qu'on forme, mille accidents les dérangent et les arrêtent. Cependant la passion d'avoir sollicité, presse, ne peut souffrir de retardements, tant elle est précipitée; ne peut se contenter de rien, tant elle est avide. De là donc les troubles et les agitations. On se surcharge de travail, d'affaires, d'entreprises. L'une terminée, on s'engage dans une autre, et souvent même on les embrasse toutes à la fois. On y pense la nuit, on s'en occupe le jour; on y sacrifie son repos, on y altère sa santé, on y expose sa vie. A force de vouloir se procurer un prétendu bonheur que l'imagination fait consister dans l'opulence, on se rend malheureux, et l'on consume ses années dans un tourment que la mort seule finit.

2<sup>o</sup> Inquiétude dans la possession. Il n'en coûte pas moins pour conserver que pour acquérir. Ce qu'on aime, on craint de le perdre; et plus on l'aime, plus les alarmes sont fréquentes: car on les prend aisément. Une perte qui arrive chagrine, et est capable de désoler un homme à qui néanmoins il reste d'ailleurs beaucoup plus qu'il ne lui faut pour être en état de porter le dommage qu'il a souffert. Parce qu'on est âpre sur l'intérêt, on ne veut rien laisser inutile, mais on prétend que tout ce qu'on a profite; et ce sont toujours pratiques nouvelles, toujours nouvelles fatigues. On ne veut rien céder, rien relâcher de ses droits; on les exige à la rigueur, et de là les contestations, les démêlés, les procès. Il n'y a là-dessus qu'à interroger tant de riches du siècle, et qu'à les faire parler. Leur convoitise les dévore; mais s'ils savaient la contenir et la régler, avec une fortune un peu moins ample, ils vivraient beaucoup plus tranquilles, et cette paix vaudrait mieux que toutes leurs richesses.

## III

Passion la plus dangereuse dans ses effets à l'égard de la conscience et du salut. Outre que l'attachement aux biens de la vie est en soi un péché, et qu'il a sa malice propre, c'est encore la source de mille péchés. Vérité d'autant plus triste et plus déplorable, qu'elle a moins besoin de preuves, et que les exemples en sont plus communs. Y a-t-il injustice que cette passion ne fasse commettre, et y a-t-il injustice qu'elle n'empêche de réparer?

1<sup>o</sup> Quelles sortes d'injustices cette criminelle passion ne fait-elle pas commettre? Qu'a-t-on vu dans tous les siècles, et que voyons-nous autre chose tous les jours, que des usures, que des fraudes, que des violences, que des concussions? Quelles voies n'a-t-on pas imaginées pour gagner et pour s'enrichir aux dépens des particuliers, aux dépens du juste, aux dépens du pauvre, aux dépens de la veuve, de l'orphelin; et cela, non point seulement dans le monde libertin et corrompu, mais dans le monde même chrétien, parmi un certain monde assez réglé d'ailleurs, et réputé vertueux et dévot? Iniquités plus grossières dans les uns, iniquités plus subtiles et plus couvertes dans les autres, mais toujours iniquités qu'on ne justifiera jamais au tribunal d'une conscience droite et saine, quoiqu'on ne manque pas d'artifices et de détours pour les accorder avec une conscience fautive et erronée.

2<sup>o</sup> Le comble de l'iniquité, c'est que la même passion qui fait commettre tant d'injustices empêche de les réparer. La nécessité de la restitution est un principe universellement reçu, nul ne l'ignore; mais la pratique de la restitution est une chose presque absolument inconnue. Chacun sait s'en dispenser: pourquoi?

parce que chacun ne consulte que son attache au bien, et qu'il n'est rien de plus ingénieux que cette damnable avarice à inventer des prétextes et à éluder les plus étroites obligations. Mais si elle se déguise à nos yeux, elle ne peut se déguiser aux yeux de Dieu, qui la dévoilera dans son jugement, et qui la réprouvera. Gardons-nous d'une si terrible condamnation, et suivons l'avis que nous donne le Sauveur des hommes : *Ne cherchez point à amasser des trésors sur la terre, où la rouille et les vers consomment tout, mais... travaillez à amasser des trésors dans le ciel, où il n'y a ni rouille ni vers qui consomment... Car où est votre trésor, là est votre cœur* (1).

(1) Matth., vi. 19, 20, 21.





## QUATRIÈME LECTURE

JEUDI

### SUR LA DOUCEUR CHRÉTIENNE

*Jean-Baptiste condamnant les violences et  
les emportements.*

*Neminem conculatis.*

Ne faites point de violence. (*Luc. III, 14.*)

Rien de plus pernicieux dans la société humaine et dans le commerce de la vie, que la colère. Elle cause des violences qui troublent tout, et mille épreuves ont fait connaître quelles en sont les suites funestes, et à quelles extrémités elle est capable de nous emporter. C'est pourquoi le Sauveur des hommes nous a tant recommandé la douceur, et nous l'a proposée comme une béatitude en ce monde, parce qu'elle arrête tous ces excès, et qu'elle établit partout le bon ordre et la tranquillité. Douceur chrétienne, dont peu de personnes comprennent bien tous les avantages, et à laquelle on ne donne pas communément, parmi les vertus, le rang qui lui est dû. Or nous en allons considérer tout ensemble, et le mérite et le fruit. Le mérite qui en fait l'excellence : premier point. Le fruit, qui dès cette vie même en est la récompense : second point. De l'un et de l'autre nous apprendrons à nous

conduire en toutes choses selon l'esprit de cette paix que le Fils de Dieu vient apporter sur la terre, et qui est un des plus beaux caractères de son Évangile.

## I

Le mérite de la douceur chrétienne. Il consiste en ce que cette vertu demande une victoire de nous-mêmes la plus héroïque, et une victoire de nous-mêmes la plus constante.

1<sup>o</sup> Victoire de nous-mêmes la plus héroïque. Car il n'est pas ici question d'une douceur de naturel qui ne s'émeut de rien, et qui, sans effort, s'accommode à tout ce qui se présente et à tout ce qu'on souhaite. C'est un don de Dieu, mais ce n'est pas précisément une vertu. Il s'agit d'une douceur chrétienne, dont les devoirs sont de réprimer dans le fond de l'âme toutes les vivacités et toutes les saillies que la colère peut exciter ; de ne donner au dehors nuls signes ni d'impatience, ni d'aigreur, en des rencontres néanmoins où le cœur souffre intérieurement et se sent piqué ; de mesurer toutes ses paroles, et de n'en laisser pas échapper une ou de mépris ou de plainte, même à l'égard de ceux dont on a plus lieu d'être mal content ; de se comporter dans toutes ses manières avec un air toujours honnête, modeste, humble et affable ; d'user de condescendance dans les occasions contre son inclination propre, et de se gêner, de se contraindre en faveur de certains esprits difficiles, en faveur de certaines personnes plus capables que les autres, par leurs imperfections et leurs faiblesses, d'inspirer de l'éloignement et du dégoût. Or, pour cela, quelles violences n'est-on pas obligé de se faire, et que ne doit-on pas prendre sur soi ! Car la douceur ne rend ni aveugle ni

insensible : on s'aperçoit des choses, on en est touché, et si l'on suivait les impressions de la nature, on éclaterait ; mais en vue de Dieu, et par un esprit du christianisme, on étouffe sa peine et on l'ensevelit. Est-il un plus beau sacrifice ? Est-il une abnégation de soi-même, une mortification plus parfaite ?

2<sup>o</sup> Victoire de nous-mêmes la plus constante. Il y a des vertus dont la pratique est plus rare, parce que les sujets en sont moins ordinaires et moins fréquents. Mais la douceur dont nous parlons est une vertu de tous les états, de tous les lieux, de toutes les conjonctures, de tous les temps ; une vertu de toute la vie et de tous les moments de la vie : car toute la vie se passe à penser, à converser, à traiter avec le prochain, à agir ; et par conséquent, les sujets sont continuels de se vaincre, en ne se départant jamais d'une douceur toujours égale, soit dans les sentiments, soit dans les paroles, soit dans les actions. Continuité qui donne le prix à toutes les vertus, et qui en est comme le couronnement et la perfection. Hélas ! les moyens de se sanctifier ne nous manquent point, mais nous leur manquons. Où est cette douceur évangélique, et où la trouve-t-on ? Je ne demande pas où l'on trouve une douceur affectée et de politique, une douceur apparente et de pure bienséance, une douceur de tempérament et d'indifférence : or voilà quelle est la douceur que font paraître en certaines rencontres un nombre infini de mondains. L'intérêt les retient, et ils craignent de se faire tort en éclatant, et de nuire à leur fortune. Une vaine gloire les arrête, et ils croiraient se déshonorer s'ils venaient à perdre la gravité et la modération qui convient à leur âge, à leur état, à leur caractère. Une lente et molle indolence les rend insensibles à mille choses qui, selon les vues ordinaires et humaines, devraient les piquer et les soulever. Mais tout cela ne

peut être devant Dieu que de nulle valeur, puisque tout cela n'a Dieu ni pour principe ni pour fin. Je demande donc où l'on trouve cette douceur que Jésus-Christ a canonisée, et dont il a été le modèle; cette douceur qui, par le motif d'une charité fraternelle et toute divine, apprend au fidèle à se renoncer, à se captiver, à se modérer, à se taire, à supporter, à pardonner, à ne s'expliquer qu'en des termes obligeants, et à ne témoigner jamais ni amertume ni dédain. Où, dis-je, est-elle? L'usage du monde et de toutes les conditions du monde ne fait que trop voir combien elle y est peu connue et peu mise en œuvre.

## II

Le fruit de la douceur chrétienne : c'est la paix au dedans de soi-même, et la paix au dehors.

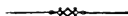
1<sup>o</sup> La paix au-dedans de soi-même. Un des plus grands biens que nous avons à désirer pour le bonheur de notre vie et en même temps pour la sanctification de notre âme, c'est de nous rendre maîtres de nous-mêmes et de nos passions; surtout maîtres de certaines passions plus vives, plus impétueuses, plus turbulentes. Sans cet empire point de paix intérieure. Et de quelle paix en effet peut être assuré et peut jouir dans son cœur un homme sujet aux colères, aux promptitudes, aux dépits, aux aversions, aux antipathies, aux envies, aux vengeances? D'une heure à une autre peut-il compter sur lui-même, et n'est-il pas comme une mer orageuse, où les flots s'élèvent au premier vent et forment de rudes tempêtes? Or, que fait la douceur chrétienne? elle bannit toutes ces passions, ou elle les combat; et, à force de les combattre, elle les soumet et les calme. On prend tout en

bonne part : ce qu'on ne peut justifier, on le tolère ; on ne s'offense point, on ne s'aigrit point ; et par là que de mouvements du cœur et de pénibles sentiments on s'épargne ! que de réflexions chagrinantes ! que d'agitations de l'esprit et de dissipations ! Mais, ce qui est encore plus important de combien de fautes, de combien de péchés se préserve-t-on ! Quelles grâces du Ciel, quelles communications divines est-on en disposition de recevoir ! Car, comme Dieu ne se plaît point dans le trouble, il aime à demeurer dans la paix, et une âme pacifique est d'autant mieux préparée à le posséder, qu'elle sait mieux se posséder elle-même.

2<sup>o</sup> La paix au dehors. On l'entretient par la douceur c'est-à-dire qu'on vit bien avec tout le monde. Et le moyen qu'on eût avec qui que ce soit quelque démêlé, puisqu'on est toujours attentif à ne rien dire et à ne rien faire qui puisse blesser personne ; puisqu'on est toujours prêt à prévenir les autres et à leur céder ; puisqu'on a un soin extrême d'éviter toute contestation qui pourrait naître entre eux et nous ; puisque partout on leur donne toutes les démonstrations d'une affection sincère, et d'une pleine déférence à leur volontés ? C'est ainsi qu'on se les attache, et que la parole du Fils de Dieu s'accomplit, savoir que *les débonnaires gagneront toute la terre* (1) Heureuses donc, soit dans l'état séculier, soit dans l'état religieux, toutes les sociétés qu'une charité douce et officieuse assortit, et où elle maintient la bonne intelligence et l'union des cœurs ! Mais, par une règle toute contraire, on ne saurait assez pleurer le sort de tant de familles, de tant de maisons et de compagnies, où des esprits ardents, des esprits impatientes et brusques, des esprits fiers et hautains, défiants et délicats, des esprits critiques et

(1) Matth., v, 6.

sévères à l'excès, de faux zélés, d'impitoyables et de faux réformateurs, allument le feu de la discorde, et sèment les querelles et les divisions. Quels scandales quels maux s'ensuivent de là ! On n'en est que trop instruit ; mais pour couper court à de tels désordres, et pour y remédier, on ne peut trop s'étudier soi-même, ni trop prendre de précautions.



## CINQUIÈME LECTURE

VENDREDI

### SUR LA MÉDISANCE

*Jean-Baptiste condamnant la médisance.*

*Neque calumniam faciatis.*

Ne parlez mal de personne. (*Luc. III, 11.*)

Ce que condamne le saint précurseur, ce ne sont point seulement ces fausses suppositions que le mensonge imagine, et ces lâches calomnies dont il noircit le prochain ; mais ce sont ces médisances, en cela même plus mortelles ou du moins plus irréparables que la vérité les accompagne, et qu'elles sont fondées sur des faits, plus réels et plus certains. Est-il un péché plus à craindre ? en est-il un contre lequel il nous importe plus de nous prémunir par toute la vigilance et toute l'attention nécessaire ? Il y a des péchés où l'on se porte plus difficilement, et cette difficulté sert en quelque sorte de préservatif pour s'en défendre. Il y a des péchés où nous nous laissons entraîner plus aisément, mais où nous péchons aussi plus légèrement ; et cette légèreté de l'offense en diminue le péril. Mais un péché où se rencontrent tout à la fois et une extrême facilité à le commettre, et une offense griève en le commettant, voilà ce que nous devons regarder comme un des péchés les plus dangereux : et n'est-ce pas là le double caractère de la médisance ?

Facilité de la médisance : premier point. Grièveté de la médisance : second point. Ces deux points, unis ensemble et rapportés l'un à l'autre, nous feront comprendre l'oracle du Saint-Esprit : que c'est un bonheur inestimable de savoir bien gouverner sa langue, et ne pécher point en paroles.

## I

Facilité de la médisance. Un péché où nous porte le penchant de la nature ; un péché dont l'occasion nous est fréquente et presque continuelle ; un péché que nous nous justifions à nous-mêmes par de spécieux prétextes et des sujets apparents : un péché qui ne coûte que quelques paroles, et dont les moyens sont toujours les plus présents et les plus prompts ; enfin un péché qui fait l'agrément des conversations, et qui se trouve applaudi et bien reçu de tout le monde, c'est sans doute un péché aisé à commettre. Or telle est la médisance.

1<sup>o</sup> Péché où nous porte le penchant de la nature, je dis de la nature corrompue ; car voici quelle est la perversité de notre esprit : nous nous rendons mille fois plus attentifs à découvrir dans le prochain le mal que le bien, et nous sommes incomparablement plus enclins à nous entretenir de ses mauvaises que de ses bonnes qualités. C'est ce que nous éprouvons tous ; mais outre cette inclination commune, il y en a encore de plus particulières dans une multitude infinie de gens les uns légers à parler, et ne pouvant rien retenir de ce qu'ils savent ou qu'ils croient savoir ; les autres critiques et censeurs, trouvant partout à reprendre, et s'épanchant volontiers sur tout ce qu'ils remarquent



dans autrui, ou qu'ils pensent y remarquer, d'imperfections et de défauts : or, dès que c'est la pente naturelle qui nous conduit, a-t-on de la peine à suivre le mouvement dont on se sent emporté ?

2<sup>o</sup> Péché dont l'occasion nous est fréquente et presque continuelle. Eh ! que fait-on autre chose dans la société humaine, que de se voir, que d'avoir ensemble d'oisifs et de longs entretiens ; et parce qu'il ne semble pas qu'on puisse les soutenir sans le secours de la médisance, de quelle autre chose s'occupe-t-on ? On se donne l'exemple les uns aux autres ; les plus sages ne peuvent résister au torrent, et sont en quelque manière forcés d'entrer dans le discours, et de se joindre à ceux qui l'ont entamé. Bien loin qu'il leur fût difficile de médire, il ne leur serait presque pas possible de s'en abstenir et de se taire.

3<sup>o</sup> Péché que nous nous justifions à nous-mêmes par de spécieux prétextes et des sujets apparents. On dit : Que faire ? il faut bien que quelqu'un soit mis en jeu ; autrement on tarirait bientôt, et on demeurerait dans le silence. On dit : Il faut bien être instruit de tout ce qui se passe ; il faut bien connaître le monde, afin de ne s'y pas tromper. On dit : Je n'ai rien contre ces personnes, et je ne prétends point leur nuire ; si j'en parle, c'est fort indifféremment. On dit : La chose n'est pas secrète, ou dans peu elle cessera de l'être. On dit : C'est un homme dont je n'ai pas lieu d'être content, il en use mal : pourquoi l'épargnerai-je ? il se fait trop valoir : il est bon de l'humilier. On dit : je n'en impose point, je n'avance rien de faux, tout est comme je le rapporte. Enfin, que ne dit-on pas ? et, rassuré de la sorte, avec quelle liberté ne s'explique-t-on pas et ne lance-t-on pas les traits les plus piquants ?

4<sup>o</sup> Péché qui ne coûte que quelques paroles, et dont les moyens sont toujours les plus présents et les plus

prompts : il ne s'agit que de s'énoncer, ou même, au défaut de la voix, un geste, un signe, un coup d'œil suffit, et dans un moment fait concevoir tout ce que la bouche pourrait exprimer : car on médit en plus d'une façon, et il y a pour cela plus d'un langage.

3<sup>o</sup> Péché qui fait l'agrément des conversations, et qui se trouve applaudi et bien reçu de tout le monde. Ce n'est pas que, dans le fond de l'âme, on n'ait souvent en horreur le médisant ; mais la médisance plaît, surtout quand elle est assaisonnée de bon mots, c'est-à-dire de mots qui percent, qui déchirent, qui exposent le prochain à la risée, et qui insultent en quelque sorte à sa honte et à son malheur. Tous les esprits alors se réveillent pour écouter, et on redouble l'attention : il n'est donc point surprenant, après cela, qu'avec un accès si facile la médisance fasse de si grand progrès, et que sans obstacle elle répande de tous côtés son venin. Aussi est-ce le péché le plus commun, et de là les parfaits chrétiens tirent deux conséquences la première, d'éviter, autant qu'il leur est possible, le commerce du monde ; et la seconde d'y être toujours en garde toutes les fois qu'il y sont appelés : car ils n'ignorent pas combien la médisance est un mal contagieux, et avec quelle vitesse il se communique.

## ·II

Grièveté de la médisance. C'est un principe général, et que nous devons reconnaître avant toutes choses, savoir ; que la médisance est, de sa nature, un péché grief : pourquoi ? par le tort qu'elle fait au prochain, à qui elle ravit le plus cher de tous les biens de la vie humaine et civile, qui est la réputation. Car la répu-

tation, disent les théologiens, est un bien propre où chacun a droit, et un bien d'une valeur inestimable dans l'opinion des hommes : par conséquent, si je l'enlève à mon frère sans un titre légitime et sans une solide raison, c'est une injustice dont je me rends coupable envers lui, et dont je lui dois une réparation aussi entière qu'elle le peut être. Mais, pour ne pas insister davantage sur un point si universellement établi et tant de fois traité dans la chaire, attachons-nous à quelques circonstances particulières sur quoi il est moins ordinaire de s'expliquer, et mesurons ici la grièveté de la médisance par le caractère des personnes qu'elle attaque, par les tours malins qu'on lui donne, par le dessein prémédité qu'on s'y propose, par l'éclat avec lequel on la répand, par les scandales qui en naissent : cinq degrés d'injustice, et cinq articles qui contiennent tout le fond de cette seconde partie.

1<sup>o</sup> Grièveté de la médisance par le caractère des personnes qu'elle attaque. A qui fait-elle grâce, et où ne porte-t-elle pas ses coups ? Y a-t-il une dignité si auguste qu'elle respecte ? y a-t-il une profession si sainte qu'elle épargne ? Or, il est vrai néanmoins qu'il y a des places, des rangs, des professions où la réputation est beaucoup plus précieuse, plus délicate, plus aisée à blesser que dans les autres, et où les brèches qu'on y fait ont des conséquences beaucoup plus funestes. Ce qui n'est qu'une atteinte légère pour un homme du monde est une profonde blessure pour un homme d'église, pour un pasteur des âmes, pour un ministre des autels. Mais la médisance ne connaît point cette distinction, et ne la veut point connaître : on confond le séculier et le régulier. Que dis-je ? c'est souvent contre le régulier qu'on se déchaîne avec plus d'aigreur, et l'on ne prend pas garde qu'en le décréditant on arrête tout le fruit de son ministère, et qu'on le met

peut-être hors d'état d'exercer jamais utilement ses fonctions.

2<sup>o</sup> Grièveté de la médisance par les tours malins qu'on lui donne. Un fait rapporté simplement, et mis dans son jour naturel, peut faire moins d'impression. Mais ce n'est point assez pour la médisance; il faut qu'elle en raisonne, il faut qu'elle l'enfle, qu'elle l'exagère, qu'elle l'interprète à son gré, qu'elle en pénètre les plus secrètes intentions, qu'elle en développe tous les plis et tous les replis : comme si elle n'était pas contente du récit injurieux qui la rend déjà criminelle, et qu'elle voulût encore y ajouter le jugement téméraire de la calomnie.

3<sup>o</sup> Grièveté de la médisance par le dessein prémédité qu'on s'y propose. Médire par entretien et par une espèce d'amusement, médire par inconsideration et par envie de parler, c'est toujours être condamnable; mais qu'est-ce donc de médire pour médire? Expliquons-nous. Qu'est-ce de médire pour déshonorer, de médire pour diffamer, de médire pour couvrir des gens d'opprobre, sans autre vue que l'opprobre même qui doit rejaillir sur eux? Car voilà jusqu'où va la médisance. Est-ce méchanceté pure? est-ce quelque intérêt, quelque passion qui anime? Quoi que ce soit, on ne s'en tient pas à ce qui semble de soi-même se présenter, ni à ce qu'on sait par les voies communes; mais on s'informe, mais on tâche de s'instruire, mais on recueille de toutes parts des mémoires, et l'on en grossit des volumes. Tout cela à quelle fin, et quelle en est l'utilité? quel en est le fruit? point d'autre que de décrier des particuliers, que de flétrir des familles, que d'humilier des maisons, que de scandaliser le public, et de le susciter contre des compagnies entières.

4<sup>o</sup> Grièveté de la médisance par l'éclat avec lequel on la répand. Plus le déshonneur est public, plus l'in-

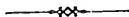
jure est sanglante ; et souvent n'est-ce pas là ce qu'on demande et à quoi l'on vise ? On sonne, pour ainsi dire, de la trompette, afin de faire entendre la médisance plus au loin. On veut qu'elle retentisse dans toute une ville, dans toute une province, dans tout un royaume. De là ces bruits qui courent comme des torrents impétueux, et dont toutes les oreilles sont rebattues. De là ces écrits, ces libelles dont toute la terre est inondée.

3° Grièveté de la médisance par les scandales qui en naissent. Un médisant dans une assemblée, c'est un homme contagieux, c'est un tentateur, qui expose tous les assistants à deux sortes de tentations. En effet, un abîme attire un autre abîme, et une médisance une autre médisance. Si vous n'aviez point produit sur la scène celui-ci ou celle-là, il n'en eût point été question : on n'y pensait pas. Mais vous avez commencé, et on vous a suivi. Ce que vous avez dit pouvait être moins essentiel, mais on a bien enchéri sur vous. Vous ne l'avez pas prévu, mais il le fallait prévoir. De plus, si quelques-uns plus réservés et plus circonspects se sont abstenus de la médisance, ne l'ont-ils pas écoutée, et, en l'écoutant, ne l'ont-ils pas favorisée ? n'y ont-ils pas pris goût ? Or en cela ils sont coupables, et vous êtes l'auteur de leur péché. Scandale sur quoi on n'entre point en scrupule, dont on ne se fait point de peine, dont on ne s'accuse point, mais dont on ne sera pas sans reproche au tribunal de Dieu. Arrêtons-nous là, laissons bien d'autres circonstances que nous pourrions marquer, et que nous sommes obligés d'omettre ; c'est une matière inépuisable que toutes les injustices de la médisance et tous les désordres qu'elle cause. Prions Dieu qu'il dirige notre langue, et qu'il la conduise : car le Sage nous apprend que *c'est au Seigneur de la gouverner* (1).

(1) Prov., xvi, 1.

Apportons-y nous-mêmes toute l'attention et toute la circonspection nécessaires ; et n'oublions jamais cette autre parole du Saint-Esprit, que la langue, selon que nous la réglons ou que nous lui permettons de s'échapper, *porte la mort ou la vie* (1).

(1) Prov., XVIII, 21



## SIXIÈME LECTURE

SAMEDI

### SUR L'AUMONE

*Jean-Baptiste condamnant la dureté envers les pauvres.*

*Qui habet duas tunicas, det non habenti ; et qui habet escas, similiter faciat.*

Que celui qui a deux habits en donne un à celui qui n'en a point ; et que celui qui a de quoi manger en use de même. (*Luc, III, 11.*)

Est-il rien de plus opposé aux sentiments humains que la dureté des riches envers les pauvres ; et comment un homme, pour peu qu'il écoute la nature, peut-il voir dans la souffrance et la misère un homme comme lui, sans en être ému de compassion, et sans prendre soin de le soulager ? Obligation indispensable dans tous les temps, depuis la naissance du monde ; mais obligation plus particulière encore et plus étroite dans la loi nouvelle ; qui est une loi de charité. C'est le sujet important que nous allons traiter ; et pour réunir dans un même dessein les plus puissants motifs qui nous engagent à la pratique de l'aumône, nous la considérerons tout ensemble et comme un devoir d'obéissance, et comme un devoir de reconnaissance, et comme un devoir de pénitence. Il faut obéir à Dieu, il faut reconnaître les bienfaits de Dieu, il faut apaiser la colère de Dieu. Or voilà ce que nous faisons par l'aumône. Devoir d'obéissance par rapport au commande-

ment de Dieu, qui nous l'ordonne : premier point. Devoir de reconnaissance par rapport à la bonté de Dieu, qui nous gratifie de ses dons : second point. Devoir de pénitence par rapport à la justice de Dieu, qui nous menace de ses châtimens : troisième point. Pussions-nous mériter ainsi l'éloge que le Prophète donnait au juste : *Il a répandu ses biens, il en a fait part aux pauvres ; ses bonnes œuvres subsisteront toujours, et il en recevra la récompense dans les siècles des siècles* (1).

## I

Devoir d'obéissance : car l'aumône est un commandement de Dieu. Commandement que Dieu a pu faire, commandement que Dieu a dû faire, commandement que Dieu a fait. Reprenons.

1<sup>o</sup> Commandement que Dieu a pu faire. Il est maître de nos biens, ou plutôt ce ne sont pas proprement nos biens, mais les biens de Dieu, qui nous les a donnés, et dont nous sommes seulement à son égard comme les dépositaires et les économes. C'est par grâce que nous les avons reçus : or, le maître qui dispense ses grâces à qui il lui plaît, peut y apposer aussi telle condition qu'il lui plaît. D'où il s'ensuit qu'il était libre à Dieu, en confiant au riche ses trésors, de le choisir seulement comme ce sage et fidèle administrateur dont il est dit dans l'Évangile, que le père de famille *l'a établi sur toute sa maison, afin qu'il fournisse à chacun, quand il le faut, de quoi se nourrir* (2).

2<sup>o</sup> Ce n'est pas assez : commandement que Dieu a dû faire. Où serait sa providence, cette providence uni-

(1) P'salm., cxi. 9. — (2) Matth., xxiv, 43.



verselle, s'il n'avait pas pourvu à la subsistance des pauvres ? Or, les deux voies d'y pourvoir étaient, ou de mettre entre les hommes une égalité parfaite de condition et de facultés, tellement qu'il n'y eût point de pauvres sur la terre ; ou, supposé cette inégalité que Dieu, dans le conseil de sa sagesse, a jugée plus convenable au gouvernement du monde, de porter une loi qui obligeât les uns d'assister les autres, et de suppléer à ce qui leur manque. Sans cela, que feraient tant de misérables et de nécessiteux ? à quoi auraient-ils recours ? Dieu n'est-il pas leur père ? Ne sont-ils pas ses créatures, son ouvrage, et leur a-t-il donné l'être et la vie pour les laisser périr de calamités et de besoins ?

De là donc enfin commandement que Dieu non seulement a pu faire, non seulement a dû faire, mais qu'il a fait ; et en voici la preuve incontestable. C'est ce que l'Écriture, surtout l'Évangile, nous apprend que parmi les titres de damnation qui doivent être produits contre les réprouvés, un des plus formels, ce sera l'oubli des pauvres et le défaut de l'aumône. Par conséquent, disent les théologiens, il y a un commandement de l'aumône, puisque Dieu ne nous damnera que pour une offense mortelle, et que, sans l'infraction d'un précepte, il n'y a point d'offense mortelle et digne de la réprobation. De détruire ici toutes les explications qu'on veut faire de ce précepte, tous les prétextes qu'on oppose à ce précepte, tous les détours qu'on prend pour éluder ce précepte, c'est ce que nous n'entreprendrons pas ; mais souvenez-vous, riches, que Dieu ne se laisse point tromper, et que, malgré toutes vos explications, malgré tous vos prétextes et tous vos détours, vous n'en serez pas moins frappés de ses anathèmes, et rejetés éternellement de sa présence.

## II

Devoir de reconnaissance. Reconnaissance envers Dieu, et reconnaissance envers Jésus-Christ, Sauveur des hommes et Fils de Dieu.

Reconnaissance envers Dieu. Sans parler de toutes les autres grâces dont les riches lui sont redevables, n'est-ce pas de sa libéralité qu'ils tiennent les biens qu'ils possèdent ? n'est-ce pas lui qui, dans le partage de ses dons temporels, les a distingués ? et s'ils vivent dans l'abondance, tandis qu'une multitude presque innombrable d'indigents ressentent toutes les rigueurs de la pauvreté et de la disette, n'a-ce pas été de sa part une pure faveur ? Or, il est juste de lui en témoigner la reconnaissance qui lui est due ; et celle qu'il nous demande, c'est que nous fassions retourner vers lui ses bienfaits, et que nous en usions pour l'entretien des pauvres, qui sont ses enfants. Tout méprisables qu'ils paraissent selon le monde, il les aime, et il veut que nous l'aimions dans eux ; il veut que nous acquitions envers eux sa providence, qui en est chargée. Excellent motif de l'aumône : Je rends à Dieu ce qu'il m'a donné ! Dans l'ancienne loi, on lui offrait solennellement les prémices des fruits de la terre, et il les recevait dans son temple et à son autel, par le ministère de ses prêtres ; mais sans cet appareil ni cette solennité, je lui offre encore les mêmes prémices et les mêmes fruits. Le temple où je les porte, c'est cet hôpital, c'est cette prison, c'est cette pauvre famille que je visite ; et les prêtres qui les reçoivent au nom du Seigneur, ce sont ces malades, ce sont ces captifs, ce sont ces orphelins ; c'est cette veuve, ce père, cette mère, qui tous me tiennent la place de Dieu, et dont je deviens la

ressource et le soutien. Est-il pour une âme charitable une pensée plus touchante et plus consolante ?

Reconnaissance envers Jésus Christ, Fils de Dieu et Sauveur des hommes. Dans un mot cette qualité de Sauveur nous fait comprendre tout ce que nous lui devons ; et si nous le comprenons, est-il possible que nous ne nous sentions pas brûlés d'un désir ardent de lui marquer nous-mêmes notre amour ? Or, ce qu'il dit à saint Pierre, il nous le dit, quoique dans un autre sens : *Si vous m'aimez, païssez mes brebis* (1). C'est trop peu : non seulement les pauvres sont ses brebis, mais il les appelle ses frères, mais il ne dédaigne pas de les compter pour ses membres. De sorte que tout ce qui est fait à un pauvre, et au plus petit des pauvres, il l'accepte comme étant fait à lui-même. Sommes-nous chrétiens, si des rapports aussi étroits que ceux-là entre Jésus-Christ et les pauvres n'excitent pas notre charité ? Que pouvons-nous refuser à un Dieu Sauveur ? Or, tout ce que nous refusons à ses frères et à ses membres, c'est à lui que nous le refusons. Après cela, ne craignons-nous point qu'il ne retire de nous sa main libérale, et qu'il ne nous ferme le sein de sa miséricorde ? Rien n'est plus capable de tarir la source des grâces divines, que notre ingratitude.

### III

Devoir de pénitence. Ou nous sommes dans l'état actuel du péché, et il en faut sortir par la pénitence ; ou nous sommes rentrés dans l'état de la grâce, mais il faut expier nos péchés passés par la pénitence : or, un des moyens les plus efficaces pour l'un et pour l'autre, c'est l'aumône.

(1) Joan., XXI, 17.

Moyen efficace pour sortir de l'état du péché : car il faut pour cela une grâce de pénitence, et cette grâce, nous ne pouvons plus sûrement l'obtenir que par les œuvres de la charité chrétienne envers les pauvres. C'est ainsi que les Pères entendent ce beau témoignage du saint homme Tobie en faveur de l'aumône, où il dit en termes si exprès et si précis; que *l'aumône délivre de la mort de l'âme, qu'elle efface les péchés, qu'elle fait trouver grâce auprès de Dieu, qu'elle conduit à la vie éternelle* (1). Comment cela ? non pas, répond saint Augustin, que le pécheur soit réconcilié avec Dieu, ni que ses péchés lui soient remis du moment qu'il a fait l'aumône. mais parce que ses aumônes lui attirent du ciel de puissants secours pour se relever de ses chutes par une solide conversion. et pour se remettre dans le chemin du salut. La grâce est le fruit de la prière ; et, selon l'oracle du Saint-Esprit, l'aumône prie pour nous. et sa voix monte jusqu'au trône de Dieu pour le fléchir. Aussi est-ce une maxime constante parmi les maîtres de la morale et les docteurs les plus éclairés dans la conduite des âmes, qu'à quelques excès qu'un homme soit abandonné, on peut toujours espérer de lui dans l'avenir un retour salutaire, tant qu'au milieu de ses désordres on le voit porté à faire du bien aux pauvres. Tôt ou tard Dieu récompense la miséricorde par la miséricorde.

Moyen efficace pour expier les péchés passés. Car, après être revenu à Dieu, il faut satisfaire à la justice de Dieu, il faut dès cette vie acquitter les dettes dont nous sommes chargés devant Dieu, et par là prévenir les rigoureux châtimens qui nous sont réservés après la mort, puisque, en ce monde ou en l'autre, le péché doit être puni. Or, entre les œuvres pénales et satisfac-

(1) Tob., iv. 11. 12.

toires, il n'en est point de plus agréable à Dieu ni de plus recevable à son tribunal que l'aumône, et cela à raison de son utilité. En effet, les autres œuvres de pénitence ne sont profitables et utiles qu'au pénitent même qui les pratique ; au lieu que l'aumône profite tout à la fois et au pénitent qui la fait, et au pauvre qui la reçoit. Sur quoi l'aveuglement des riches est bien déplorable quand ils négligent un moyen si précieux que Dieu leur met dans les mains, et qu'ils perdent le plus grand avantage de leurs richesses ; car voilà à quoi elles sont bonnes, et ce ne sont plus alors des richesses d'iniquité, mais une rançon pour racheter toutes les iniquités de la vie, et pour échapper au souverain Juge, qui n'en remet la peine qu'autant que nous nous l'imposons nous-mêmes. Tout autre usage des biens temporels est, ou criminel, ou vain, ou du moins passager ; mais de s'en servir pour rendre à Dieu le devoir d'une humble obéissance, pour marquer à Dieu les sentiments d'une vive reconnaissance, pour se rapprocher de Dieu par la grâce et par une solide pénitence, c'est là l'usage chrétien qui les sanctifie, et qui, de richesses périssables, en fait les gages d'une bienheureuse immortalité.



## QUATRIÈME SEMAINE

JEAN-BAPTISTE PERFECTIONNANT LES PEUPLES, ET LES  
FORMANT AUX VERTUS LES PLUS CAPABLES DE LES UNIR  
A JÉSUS-CHRIST.

Il restait à Jean-Baptiste de former les peuples à la pratique des vertus et de les perfectionner, pour les attacher plus étroitement à Jésus-Christ. Or il les perfectionne 1° par la foi en Jésus-Christ : *Celui qui croit au Fils, possède la vie éternelle ; mais celui qui refuse de croire au Fils, n'aura point la vie, et la colère de Dieu s'appesantira sur lui* (1) ; 2° par l'espérance en Jésus-Christ : *Voilà celui qui efface le péché du monde* (2) ; 3° par l'amour de Jésus-Christ : *L'ami de l'époux, qui est présent et qui l'écoute, met toute sa joie à entendre la voix de l'époux, et voilà ce qui rend ma joie parfaite* (3) ; 4° par une vertu solide, droite et sans intérêt : *C'est à lui de croître, et à moi de déchoir* (4) ; 5° par la confession des péchés : *Ils recevaient de lui le baptême dans le Jourdain, en confessant leurs péchés* (5) ; 7° fête de Noël : *La grâce de Dieu, notre Sauveur, s'est manifestée à tous les hommes pour notre instruction, afin que, renonçant à l'impiété et aux convoitises du monde, nous vivions dans ce siècle selon les règles de la tempérance, de la justice et de la piété, attendant le bonheur qui est le terme de notre espérance* (6).

(1) Joan., III, 36. — (2) Ibid., I, 29. — (3) Ibid., III, 29. — (4) Ibid., 30. — (5) Matth., III, 6 — (6) Tit., II, 11, 12, 13.

---

# PREMIÈRE LECTURE

LUNDI

## SUR LA FOI

*Jean-Baptiste perfectionnant les peuples par la foi  
en Jésus-Christ.*

*Qui credit in Filium, habet vitam æternam; qui autem incredulus est Filio, non videbit vitam, sed ira Dei manet super eum.*

Celui qui croit au Fils possède la vie éternelle ; mais celui qui refuse de croire au Fils n'aura point la vie, et la colère de Dieu s'appesantira sur lui. (*Joan.*, III, 36.)

Malgré ce magnifique éloge que Jean-Baptiste faisait de la foi en Jésus-Christ, les Juifs l'ont rejetée, cette foi chrétienne ; et c'est pour cela même aussi que s'est accomplie dans eux cette terrible menace du divin précurseur : *Celui qui ne veut pas croire au Fils, n'aura point la vie, mais la colère de Dieu tombera sur lui et y demeurera.* Les nations ont profité du malheur de ce peuple incrédule, et par un transport qui nous a été favorable, la foi que les Juifs n'ont pas voulu recevoir a passé aux Gentils, et s'est perpétuée jusques à nous. Don de la foi, don précieux, où paraît admirablement, outre la miséricorde du Seigneur, sa sagesse et sa providence ; car il nous fallait tout ensemble, et une foi ferme, et une foi méritoire : une foi ferme, et par conséquent assez éclairée pour bannir de nos esprits tout doute raisonnable, et pour les fixer ; une foi méritoire et par conséquent assez obscure pour faire de notre soumission une vertu, et pour l'exercer. Deux excel-

lentes prérogatives de la foi chrétienne. Nous ne pouvons mieux la comparer qu'à cette colonne qui conduit les Israélites dans le désert, et qui, toute lumineuse d'une part, était de l'autre toute ténébreuse. Foi assez éclairée dans la force des motifs qui nous la rendent croyable, pour former la persuasion la plus solide et la plus ferme : premier point. Foi assez obscure dans le fond de ses vérités, pour éprouver la soumission la plus humble et la plus aveugle : second point. De ce double avantage nous apprendrons quelle estime nous devons faire de notre foi, et nous comprendrons le sens de l'Apôtre, quand il dit que *la foi est la conviction des choses que nous ne voyons point* (1).

## I

Foi assez éclairée dans la force des motifs qui nous la rendent croyable, pour former la persuasion la plus solide et la plus ferme. Car, si nous croyons en Jésus-Christ, et si nous y devons croire, ce n'est point sans preuve. Cet Homme-Dieu s'est montré sur la terre, il s'est dit envoyé de Dieu et Fils de Dieu, il a annoncé aux hommes son Évangile, il leur a prêché une loi nouvelle; mais il n'a point exigé qu'on se soumit à sa doctrine, ni qu'on s'attachât à sa personne, sans produire en sa faveur des témoignages irréprochables et capables de convaincre les esprits. Or, ces témoignages qu'il produisait aux Juifs ont toujours la même force pour nous; et, soutenus encore des autres témoignages que la suite des temps, depuis Jésus-Christ, y a joints, permettent-ils à tout homme doué de raison la moindre

(1) Hebr., xi. 1.



incertitude ; et peut-on, à moins que de s'aveugler soi-même, ne pas apercevoir la lumière qu'ils répandent sur la créance chrétienne ?

Témoignages les plus authentiques et les plus sensibles. Ce sont : 1<sup>o</sup> l'accomplissement des plus fameuses prophéties, les unes faites de Jésus-Christ et vérifiées dans sa personne, les autres faites par Jésus-Christ même, et confirmées par les événements les plus incontestables et les plus connus ; 2<sup>o</sup> l'éclat de tant de miracles du premier ordre, opérés par la parole toute-puissante de Jésus-Christ, pour établir l'autorité toute divine de sa mission et la vérité de sa doctrine ; 3<sup>o</sup> l'excellence de la loi que Jésus-Christ est venu prêcher au monde, la sublimité de ses mystères, la sagesse de ses maximes, la sainteté de sa morale ; 4<sup>o</sup> le sang d'une multitude innombrable de martyrs, c'est-à-dire de témoins qui, malgré les plus cruels tourments, ont rendu gloire à la loi de Jésus-Christ, et l'ont défendue aux dépens de leur vie ; 5<sup>o</sup> l'établissement si prompt et si général de la loi de Jésus-Christ dans toutes les parties de la terre, au milieu des obstacles en apparence les plus insurmontables, [et avec les moyens les plus faibles en eux-mêmes et les plus impuissants ; 6<sup>o</sup> le consentement universel depuis plus de dix-sept siècles, et le concours unanime des plus saints et des plus savants personnages, des docteurs les plus consommés, des plus grands génies, à recevoir la loi de Jésus-Christ, à la publier, à la combler d'éloges, à en faire le sujet de leurs méditations et la règle de toute leur conduite.

De là il est aisé de voir avec quelle témérité et quelle injustice Julien l'Apostat reprochait aux chrétiens que leur foi ne consistait que dans une simple ignorance, et qu'on se contentait de leur dire : *Croyez*. On nous le dit en effet, mais en même

temps on y ajoute tout ce qui peut déterminer un esprit droit et l'affermir. Il a été de la providence de Dieu d'en user ainsi à notre égard : et nous ayant donné une raison pour nous diriger dans toutes les autres choses et nous servir de guide, il n'a pas voulu, dans les matières mêmes de la religion, l'exclure absolument et la détruire. Il a prétendu la soumettre, la captiver, l'humilier ; mais non pas lui interdire tout exercice et la rejeter. Autrement nous n'aurions, ou qu'une foi chancelante et sans assurance, ou qu'une foi forcée et sans mérite. On dira peut-être que ces motifs, qui nous semblent si forts et si convaincants, ne font pas la même impression sur les libertins, et qu'ils n'en sont point touchés. Hé ! comment le seraient-ils ? y pensent-ils assez pour cela ? se donnent-ils le loisir de les examiner, de les étudier, et s'appliquent-ils à les bien comprendre ? sont-ils d'assez bonne foi et ont-ils le cœur assez libre pour en juger sans prévention, sans passion ? et est-ce enfin au milieu de la débauche où ils demeurent plongés, est-ce parmi une troupe d'impies comme eux et dans la dissipation du monde, qu'on est en état de s'instruire ? Des yeux couverts d'un voile épais n'aperçoivent point la lumière du soleil, mais elle n'en est pas moins vive. Laissons le libertinage raisonner à son gré, et se perdre dans ses raisonnements : pour nous, raisonnons en chrétiens. Notre raison appuiera notre foi, et nous aidera à dissiper tous les nuages de l'incrédulité.

## II

Foi assez obscure dans le fond de ses vérités pour exercer la soumission la plus humble et la plus aveugle. C'est un autre avantage de la foi chrétienne, et

c'est proprement ce qui en a fait le mérite. Voilà pour-  
 quoi le Fils de Dieu disait à saint Thomas : *Bienheu-  
 reux ceux qui n'ont point vu et qui ont cru* (1). Heureux  
 de croire et de ne pas voir, parce que s'ils voyaient ils  
 ne croiraient plus, puisque croire c'est adhérer à ce  
 qu'on ne voit pas; heureux de croire et de ne pas voir,  
 parce que s'ils voyaient ils n'auraient plus de foi, puis-  
 que leur foi se changerait en évidence, et que l'obs-  
 curité est essentielle à la foi; heureux de croire et de  
 ne pas voir, parce que s'ils voyaient, leur adhésion à ce  
 qu'ils verraient ne serait plus pour eux une vertu ni  
 un sujet de récompense, puisqu'elle ne dépendrait plus  
 de leur volonté et de leur consentement : car l'esprit  
 est-il maître de ne pas acquiescer à ce qu'il voit, et  
 faut-il le moindre effort et le moindre acte de la volonté,  
 pour commander à la raison de le reconnaître, pour l'y  
 obliger.

C'est donc ici que nous devons admirer l'infinie mi-  
 séricorde et la suprême sagesse de notre Dieu, lorsqu'il  
 a formé le dessein de nous conduire au salut par la  
 voie de la foi. Il a eu tout à la fois en vue et sa gloire  
 et notre sanctification; il a, dis-je, voulu que la sou-  
 mission de notre foi honorât son adorable et souveraine  
 vérité, et que comme nous lui faisons par l'amour le  
 sacrifice de notre cœur, nous lui fissions par la foi le  
 sacrifice de notre esprit. Il ne s'est pas contenté de  
 cela, mais en cela même il a encore eu égard à notre  
 intérêt : il a voulu que la soumission de notre foi, par  
 l'effort qu'elle nous coûterait, et par la victoire qu'elle  
 nous ferait remporter sur nous-mêmes, nous tint lieu  
 de mérite auprès de lui, et nous devint profitable pour  
 l'éternité. Or, il est vrai que dans le fond de ses véri-  
 tés et des mystères qu'elle nous révèle, la foi, par son

(1) Joan., xx, 29.

obscurité, est en effet pour nous la plus grande épreuve, et conséquemment la plus méritoire.

Car quelles vérités nous propose-t-elle à croire, et quels mystères ? 1<sup>o</sup> Des mystères au-dessus de tous les sens, et plusieurs même tout opposés à ce que les sens nous représentent ; 2<sup>o</sup> des mystères au-dessus de l'intelligence humaine, et où la raison, toute pénétrante qu'elle est, ne peut pas par elle-même se faire jour, ni suppléer au défaut des sens ; 3<sup>o</sup> des mystères dont la connaissance s'est perdue dans les plus vastes contrées de la terre, et que des nations entières d'infidèles ignorent, et ne sont nullement en peine de savoir ; 4<sup>o</sup> des mystères exposés, jusque dans le sein du christianisme, aux mépris et aux contradictions, attaqués par l'impiété, combattus par l'hérésie ; 5<sup>o</sup> et quelle créance néanmoins dois-je donner à ces mystères ? une créance si absolue, que pour cela je dois démentir tous mes sens, imposer silence à ma raison, lui faire violence, et la tenir assujettie sous le joug ; une créance si pure, si simple, que je ne puis écouter la moindre difficulté, ni former le moindre doute ; une créance si pleine et si parfaite, qu'elle doit généralement s'étendre à tous les articles de la foi que je professe : de sorte qu'il ne m'est pas permis d'en retrancher un seul, puisque de pécher dans un seul point, c'est pécher dans tous les autres, une créance si résolue et si constante, que rien ne puisse m'en détacher, ni crainte, ni espérance, ni menaces, ni promesses, ni autorité, ni persécutions, ni tourments, ni la vie, ni la mort. Ah ! Seigneur, un tel hommage vous est bien dû, mais il n'appartient qu'à vous et à votre divine parole. Ce n'est point là ce que nous révèle la chair et le sang ; mais cette docilité, cette soumission sans réserve ne peut venir que de la grâce de votre Père céleste. Tout l'esprit de l'homme y répugne ; son indépendance natu

relle, sa curiosité, sa présomption ne peuvent s'accommoder de ce saint esclavage où la foi le réduit ; mais, malgré toutes les révoltes intérieures et toutes les répugnances, je crois, mon Dieu, parce que je veux croire, parce que je sais que je dois croire. Vous cependant, Seigneur, augmentez ma foi, animez-la, vivifiez-la, afin que ce ne soit pas une foi stérile, mais agissante, mais féconde en bonnes œuvres et salutaire.



## DEUXIÈME LECTURE

MARDI

### SUR LA RÉDEMPTION DES HOMMES PAR JÉSUS-CHRIST

*Jean-Baptiste perfectionnant les peuples par l'espérance  
en Jésus-Christ.*

*Ecce Agnus Dei, ecce qui tollit peccatum mundi*

Voilà l'Agneau de Dieu, voilà celui qui efface le péché du monde (*Joan.*, 1, 29).

S'immoler à Dieu comme la victime du monde ; en cette qualité de victime, effacer les péchés du monde et être le rédempteur du monde : tout cela c'est, en différents termes, le même sens. Dès là donc que Jésus-Christ est venu nous sauver ; et pouvons-nous concevoir une rédemption plus parfaite, de quelque manière que nous la regardions, soit dans son principe, soit dans son mérite, soit dans son étendue ? Arrêtons-nous à ces trois points. Rédemption dans son principe la plus gratuite : premier point. Rédemption dans son mérite la plus abondante : second point. Rédemption dans son étendue la plus universelle : troisième point. De là nous tirerons autant de motifs pour exciter notre confiance en ce Dieu-Homme, dont nous nous disposons à célébrer la glorieuse nativité : et, sans présumer de ses miséricordes, nous nous sentirons portés à le réclamer dans tous nos besoins, et à implorer auprès de son Père sa toute-puissante médiation.

## I

Rédemption dans son principe la plus gratuite. Quand saint Paul veut relever et nous donner à connaître l'amour extrême que Dieu nous a témoigné dans la Rédemption du monde, il nous marque deux circonstances, savoir : que nous n'avions mérité cette grâce en aucune sorte, ni par aucune sorte, ni par aucune de nos œuvres ; et de plus, que le péché même nous en rendait formellement indignes, puisque nous étions dans la disgrâce de Dieu et ennemis de Dieu. D'où l'apôtre conclut que si nous avons été rachetés par un Dieu Sauveur, ç'a été de sa part une pure miséricorde et une pure grâce.

1<sup>o</sup> Qu'avions-nous fait et que pouvions-nous faire qui dût nous attirer du ciel un don aussi grand que celui du Fils unique de Dieu, pour être le médiateur de notre salut et le prix de notre rançon ? *Voilà*, dit Jésus-Christ lui-même dans saint Jean, *voilà comment Dieu a aimé le monde. Il a donné son fils pour le monde afin que ceux qui croiront en lui ne périssent point, mais qu'ils parviennent à la vie éternelle* (1). Paroles remarquables. Ce divin Maître ne dit pas : Voilà comment Dieu a récompensé le monde, voilà comment il a eu égard aux vœux et aux bonnes œuvres du monde ; mais : voilà comment il l'a aimé ; c'est-à-dire qu'il ne s'est intéressé pour nous que par amour, qu'il n'a compaté à nos maux que par amour, qu'il ne nous a sauvés que parce qu'il est bon, et que par amour.

2<sup>o</sup> Ce n'est point encore assez, poursuit le docteur des nations. Car, une autre circonstance où notre Dieu a

(1) Joan., III, 16.

fait éclater, ne disons plus simplement sa charité, mais les richesses infinies, mais l'excessive condescendance, mais le comble de sa charité, c'est de l'avoir exercée envers nous, lors même que nous étions pécheurs, et que, participant à la désobéissance de notre premier père et à la malédiction tombée sur lui, nous n'étions à ses yeux que des enfants de colère et des sujets de haine. Du moins si nous n'avions eu que ce péché d'origine ; mais combien d'autres péchés prévoyait-il, dont nous sommes devenus dans la suite des temps, et nous devenons sans cesse coupables ? Péchés actuels et personnels, péchés énormes et de toutes les espèces, péchés sans nombre et péchés toutefois qui n'ont pu, ni par leur malice et leur griveté, ni par leur innombrable multitude, rétrécir *ces entrailles de miséricorde avec lesquelles il a plu au Seigneur de venir d'en haut nous visiter, pour éclairer ceux qui demeuraient ensevelis dans les ténèbres et dans l'ombre de la mort, et pour nous mettre dans le chemin de la paix* (1). Après cela, que n'avons-nous pas droit d'attendre d'un Dieu qui nous a ainsi prévenus ? Craignons-nous d'aller à lui ? Tout offensé qu'il était et tout égarés que nous étions, il n'a pas dédaigné de nous chercher lui-même, et de faire toutes les avances pour nous ramener et nous retirer de la voie de perdition : nous rejettera-t-il quand nous nous présenterons à son trône, que nous nous jetterons à ses pieds, que nous lui adresserons nos demandes dans un esprit d'humilité et avec un cœur droit et contrit ? Cessera-t-il de nous aimer dans le temps où, par notre confiance et par des dispositions chrétiennes, nous travaillerons à nous rendre moins indignes de son amour ?

(1) Luc., I, 78, 79.



## II

Rédemption dans son mérite la plus abondante. Elle a eu deux effets; l'un d'effacer pleinement le péché, l'autre de nous enrichir d'un trésor de grâces inépuisables.

1<sup>o</sup> Rédemption abondante, parce qu'elle a effacé pleinement le péché; comment cela? C'est que la vertu des mérites de Jésus-Christ est au-dessus de toute la malice du péché, et que ces mérites ont été plus que suffisants pour laver les péchés, non-seulement du monde entier, mais de mille mondes. Car la malice du péché, quelle qu'elle puisse être, et à quelque excès qu'elle soit montée, n'est, après tout, infinie que dans son objet, c'est-à-dire qu'elle n'est infinie que parce qu'elle s'attaque à Dieu, qui est le premier être, un être infiniment grand; au lieu que les mérites de Jésus-Christ sont infinis en eux-mêmes et par eux-mêmes: pourquoi? parce que ce sont les mérites d'un Homme-Dieu, les mérites du Fils de Dieu, les mérites d'un Dieu.

2<sup>o</sup> Rédemption abondante par le trésor de grâces dont elle nous a enrichis. Trésor dont l'Église est dépositaire, et qui lui est resté des mérites de son Époux. De là, cette belle et consolante parole de l'Apôtre que *là où le péché était abondant, la grâce a été surabondante* (1). De là même ce raisonnement si juste et si solide que faisait aux Romains le Maître des Gentils pour affermir leur espérance: *Dieu n'a pas épargné son propre fils, mais il l'a livré pour nous. Or, en nous le donnant, ne nous a-t-il pas tout donné avec lui et en lui* (2)? En effet, c'est de ce don essentiel, de

(1) Rom., v, 20. — (2) Rom., viii, 32.

ce premier don, comme d'une source intarissable, que sont venus et que viennent sans interruption tous les autres dons qui se répandent sur la terre, et qui servent à la sanctification des âmes; c'est de là que partent toutes les grâces renfermées dans les sacrements de l'Église, et de là qu'ils tirent toute leur vertu : c'est de là que nous sont communiqués tous les secours intérieurs et spirituels qui nous fortifient, toutes les lumières qui nous éclairent, toutes les vues qui nous conduisent, tous les sentiments qui nous touchent, tout ce qui nous approche de Dieu, qui nous convertit à Dieu, qui nous élève et nous unit à Dieu.

Ah! Seigneur, *il est bien vrai que vous êtes le Sauveur du monde* (1). Nul autre que vous ne pouvait l'être, puisque nul autre ne pouvait satisfaire pour les péchés du monde, ni ne pouvait sanctifier le monde. Vous avez fait l'un et l'autre, et comment l'avez-vous fait? avec quelle effusion de vos miséricordes! avec quelle plénitude et quelle perfection! Mais hélas! s'il ne manque rien à notre rédemption de la part de ce Dieu Sauveur, n'y manque-t-il rien de notre part? Car ne nous flattons point, dit saint Augustin : le même Dieu qui nous a créés sans nous, ne veut point nous sauver sans nous. En effaçant le péché, il n'a point prétendu nous dégager de l'obligation d'effacer nous-mêmes nos péchés et de les expier, autant que nous le pouvons et que nous le devons. Et en nous comblant de ses grâces, il nous a ordonné de ne pas les recevoir en vain, mais d'y être fidèles et de les faire valoir. Selon ces deux devoirs si indispensables, jugeons-nous nous-mêmes, et voyons si notre espérance en Jésus-Christ est bien fondée, et si ce n'est point une espérance présomptueuse.

(1) Joan., iv, 12.

## III

Rédemption la plus universelle dans son étendue. Tous les hommes y sont compris : tous en général, chacun en particulier.

1<sup>o</sup> Tous en général : ce n'est point seulement pour une nation que Jésus-Christ est venu et qu'il a été envoyé, mais pour tous les peuples et toutes les contrées de la terre. Car *auprès du Seigneur*, dit l'apôtre saint Paul, *il n'y a ni Juif, ni Gentil, ni circoncis, ni incirconcis, ni Scythe, ni barbare, mais Jésus-Christ est tout* (1) et tout est en Jésus-Christ. Ce n'est point seulement pour certaines conditions. Le Dieu que nous adorons *n'a acception de personne* (2); ni de celui qui est dans la grandeur, ni de celui qui est dans l'abaissement, ni du riche, ni du pauvre, ni du monarque, ni du sujet, ni de l'affranchi, ni de l'esclave. Ce n'est point seulement pour les fidèles et pour un petit nombre de prédestinés, mais pour les infidèles et les idolâtres, mais pour les pécheurs, mais même pour les réprouvés. Le Père des miséricordes a *fait lever son soleil sur les bons et sur les méchants; et, sans exception, il a fait couler sur les uns et sur les autres la rosée du ciel* (3), et les saintes influences de sa grâce.

2<sup>o</sup> Chacun en particulier. C'est ce que nous enseigne expressément le Prince des apôtres dans sa seconde épître, où nous lisons ces paroles si claires et si décisives : *Le Seigneur use de patience à cause de vous, ne voulant point que pas un périsse, mais que tous aient recours à la pénitence* (4). D'où vient que saint Jérôme n'a pas craint d'avancer cette proposition : que Jean-

(1) Col., III, 11. — (2) Ephes., VI, 9. — (3) Matth., V, 45. — (4) II Petr., III, 9.

Baptiste, en disant de Jésus-Christ : *Voilà celui qui efface les péchés du monde*, eût été dans l'erreur et nous eût trompés avec lui, s'il y avait un seul homme dont les péchés n'eussent pas été effacés par la médiation de ce divin Sauveur. Sur quoi saint Bernard ajoute (et ceci est bien remarquable) que comme tous les êtres créés peuvent dire chacun à Dieu : Vous êtes mon Créateur : ainsi tous les hommes peuvent chacun lui dire : Vous êtes mon Rédempteur. Vérités constantes dans l'Église chrétienne ; vérités fondées sur les oracles sacrés du Saint-Esprit, sur les écrits des Apôtres, sur la tradition des Pères, sur la créance commune et orthodoxe, sur la raison même éclairée de la foi et dirigée par la foi. Car, sans cela, quels fonds pourrions-nous faire sur la Providence divine, et qui pourrait s'assurer qu'elle ne lui a pas manqué ? Non, elle n'a manqué à personne ; mais voici le renversement. Dieu a voulu et veut encore sauver tous les hommes, mais de tous les hommes combien y en a-t-il qui veulent leur propre salut, qui le veulent, dis-je, sincèrement, efficacement ? Tous sont appelés à ce salut éternel, tous pour cela ont eu le même Rédempteur, et néanmoins il n'y a que très-peu d'élus : pourquoi ? parce qu'il n'y en a que très-peu qui travaillent à l'être, qui veulent l'être, que très-peu qui prennent les moyens de l'être. Confions-nous en Jésus-Christ et en ses mérites ; mais souvenons-nous qu'on n'y participe qu'en participant à ses souffrances et à ses travaux, qu'en observant ses préceptes, qu'en se conformant à ses exemples, qu'en imitant ses vertus.

---

## TROISIÈME LECTURE

MERCREDI

### SUR LA DÉVOTION ENVERS JÉSUS-CHRIST

*Jean-Baptiste perfectionnant les peuples par l'amour de  
Jésus-Christ.*

*Amicus sponsi, qui stat et audit eum, gaudio gaudet propter vocem sponsi.  
Hoc ergo gaudium meum impletum est.*

L'ami de l'époux, qui est présent et qui l'écoute, met toute sa joie à entendre la voix de l'époux; et voilà ce qui rend ma joie parfaite. (*Joan.*, III, 29.)

Qu'est-ce que cet époux, et qu'était-ce que cet ami de l'époux? Dans le sens propre de l'Évangile, cet époux c'est Jésus-Christ, et cet ami de l'époux c'est Jean-Baptiste. En témoignant ces sentiments à l'égard du nouveau Maître qui commençait à paraître dans le monde et à enseigner, le saint précurseur avait en vue de les inspirer à ses disciples, et de les répandre par leur ministère dans tous les cœurs. Sentiments dont nous devons être remplis nous-mêmes; sentiments d'un zèle sincère pour Jésus-Christ, d'un dévouement parfait à Jésus-Christ, d'une fervente dévotion envers Jésus-Christ. Que ne suis-je assez heureux pour l'allumer dans vos âmes cet amour, cette dévotion si digne de l'esprit chrétien! c'est du moins à quoi je vais travailler dans ce discours. Dévotion envers Jésus-Christ, dévotion tout à la fois et la plus sainte et la plus sanctifiante. La plus sainte en elle-

même : premier point. La plus sanctifiante par rapport à nous : second point. La plus sainte en elle-même, en voilà l'excellence ; la plus sanctifiante par rapport à nous, en voilà les avantages. Quoique cette matière soit générale, c'est vous surtout qu'elle regarde, âmes fidèles et pieuses qui cherchez à vous avancer dans les voies de la perfection évangélique, et à vous tenir étroitement unies au principe même de toute sainteté, qui est le Sauveur envoyé du ciel pour le salut et la sanctification des hommes.

## I

Dévotion envers Jésus-Christ, dévotion la plus sainte en elle-même. Doublement sainte, soit par l'objet qu'elle se propose, soit par l'esprit qui l'anime.

1<sup>o</sup> Dévotion sainte, par l'objet qu'elle se propose. C'est le Verbe éternel de Dieu, le Fils unique de Dieu, le Saint des saints. Les autres dévotions sont saintes. C'est une sainte dévotion que d'honorer les saints, qui sont les amis de Dieu et les héritiers de son royaume. C'est une sainte dévotion que d'honorer les anges bienheureux, qui assistent autour du trône de Dieu, et qui sont ses ministres et ses ambassadeurs. C'est une dévotion encore plus sainte d'honorer la Mère de Dieu, que les mérites de ses vertus et l'éclat de sa dignité ont portée au plus haut point de l'élévation, et qui, dans le ciel, au-dessus de tout ce qui n'est pas Dieu, tient le premier rang. Tout cela est vrai ; mais en tout cela notre culte, après tout, n'a pour objet prochain et immédiat que de pures créatures. Ce sont des élus de Dieu, des favoris de Dieu, ce sont des saints : mais toute leur sainteté ne peut entrer en com-

paraison avec la sainteté de l'Homme-Dieu. Si donc, à raison de leur sainteté, et à proportion de leur sainteté le culte qu'on leur rend est saint, combien plus le doit être le culte que nous rendons, dans l'adorable personne de Jésus-Christ, à la sainteté même incarnée? Culte si agréable à Dieu qu'il en a fait un commandement exprès non seulement aux hommes qui vivent sur la terre, mais aux principautés et aux puissances célestes. Car, selon le témoignage de saint Paul, c'est de ce Dieu-Homme, de ce *Fils premier-né entrant dans le monde*, que le Père tout-puissant a dit : *Que tous les anges de Dieu l'adorent* (1).

2<sup>o</sup> Par l'Esprit qui l'anime. Esprit de religion, esprit d'amour, esprit de reconnaissance : voilà les grands et puissants motifs de notre dévotion envers Jésus-Christ, et est-il rien de plus saint que ces sentiments? Esprit de religion qui nous remplit de la plus haute idée de Jésus-Christ et de ses grandeurs; qui, par la foi, nous le fait reconnaître et envisager comme la sagesse incréée, la parole de Dieu, la force et la vertu de Dieu; comme la splendeur de la gloire, l'image de la substance du Père, en qui il a mis ses complaisances et en qui réside la plénitude de la divinité; comme le principe et la fin, le Roi des rois, le Seigneur des seigneurs, par qui toutes choses subsistent, et ayant sur toutes choses l'empire et la prééminence. Expressions de l'Écriture, et divines qualités d'où nous concluons avec l'Apôtre qu'il est digne de tous nos respects, et qu'au nom de Jésus tout ce qu'il y a dans le ciel, sur la terre et dans les enfers, doit fléchir le genou et lui rendre hommage.

Esprit d'amour qui nous le fait plus particulièrement envisager selon les rapports qu'il a avec nous et

(1) Hebr., I, 6.

que nous avons avec lui; qui nous le fait considérer comme l'auteur de notre salut, comme le pacificateur entre Dieu et nous, et le médiateur de notre réconciliation; comme le pontife de la loi nouvelle, le grand-prêtre assis à la droite de Dieu, et toujours vivant pour prendre toujours nos intérêts et intercéder en notre faveur, comme le chef du corps de l'Église, dont nous sommes les membres; comme notre frère, en qualité d'homme semblable à nous, tout Dieu qu'il est. Vues également solides et touchantes. La juste conséquence qui en suit, c'est le beau sentiment du Maître des Gentils : *Qui nous séparera de la charité de Jésus-Christ (1)?* ou cet autre : *Quiconque n'aime pas Notre Seigneur Jésus-Christ, qu'il soit anathème (2).*

Esprit de reconnaissance, qui nous fait descendre dans le détail de tous les biens qui nous sont venus par ce Rédempteur du monde; qui nous retrace dans le souvenir comment il a quitté le sein de son Père et s'est abaissé jusqu'à nous; comment il s'est revêtu de notre chair et chargé de toutes nos misères, pour demeurer parmi nous; comment, dans le cours de sa vie mortelle, il a conversé avec nous; comment il a souffert pour nous, il est mort pour nous; comment, dans son retour même au ciel, il n'a point voulu nous priver de sa présence, mais il est toujours resté au milieu de nous. Toutes ces considérations pénètrent une âme, la ravissent, l'enflamment, l'attachent pour jamais à son bienfaiteur et à son Sauveur, et, dans l'ardeur de son zèle, lui font dire sans cesse avec le Prophète : *Que donnerai-je à celui qui m'a tout donné (3)*, et que ferai-je pour celui qui a tout fait pour moi.

Or, encore une fois, une dévotion établie sur de tels

(1) Rom., VIII, 35. — (2) I Cor., XVI, 22. — (3) Psalm., cxv, 12.



fondements, n'est-ce pas de toutes les dévotions la plus sainte? Aussi était-ce la dévotion de saint Paul. Il n'y a qu'à voir ses épîtres : elles sont toutes remplies de Jésus-Christ, et il n'y est presque fait mention que de Jésus-Christ, tant il avait Jésus-Christ vivement imprimé dans l'esprit et dans le cœur. Aussi est-ce la dévotion de l'Église. De quoi est-elle occupée, que de chanter les louanges de Jésus-Christ, que de célébrer les mystères de Jésus-Christ, que d'offrir le sacrifice de Jésus-Christ ; et adresse-t-elle une prière à Dieu où elle ne fasse entrer Jésus-Christ? Aussi a-ce été la dévotion des saints, surtout de saint Bernard : *Quoi que je lise, disait-il, je ne m'affectionne à rien, si je ne lis le nom de Jésus-Christ ; quoi que j'entende, je ne goûte rien, si je n'y entends le nom de Jésus-Christ. Toute nourriture est insipide à mon âme sans cet assaisonnement et ce sel divin.* Quelle est donc l'illusion de notre siècle? illusion assez commune dans le monde chrétien. Chacun se fait des dévotions à sa mode, des dévotions selon son sens. A Dieu ne plaise que nous les blâmions! mais ce qu'il y a de blâmable, c'est la préférence qu'on donne à ces dévotions nouvelles et arbitraires, au-dessus des dévotions essentielles dans le christianisme, telle que la dévotion envers Jésus-Christ.

## II

Dévotion envers Jésus-Christ, dévotion la plus sanctifiante par rapport à nous. Elle l'est, et dans les pratiques où elle s'exerce, et dans les effets qu'elle produit.

Dévotion sanctifiante dans les pratiques où elle

s'exerce. Ces pratiques se réduisent à trois : adoration, invocation, imitation. Adoration : sous ce terme est compris tout ce que suggère à l'âme fidèle un saint désir d'honorer Jésus-Christ. Car que fait-elle, cette âme zélée pour l'honneur de l'adorable et aimable époux à qui elle s'est vouée, et dont elle voudrait répandre la gloire dans toute l'étendue de l'univers? Parce qu'elle sait que c'est Jésus-Christ même qui chaque jour est immolé sur nos autels, elle se rend assidue à ce sacrifice non sanglant, et se fait un devoir d'y apporter toute la réflexion, toute la révérence, toute la piété convenable ; parce qu'elle sait que c'est Jésus-Christ même qui habite dans nos temples et qui réside dans le sanctuaire, elle a ses heures et ses temps réglés pour le visiter, pour s'entretenir avec lui, pour s'humilier en sa présence, et pour lui offrir son encens ; parce qu'elle sait que c'est Jésus-Christ même qu'elle reçoit à la sainte table, elle s'en approche, autant qu'il lui est permis, par de fréquentes communions ; elle s'y dispose par de rigoureuses et d'exactes revues, elle ne souffre pas la moindre tache qui puisse blesser les yeux de son bien-aimé et n'omet rien de toute la préparation que demande le plus auguste sacrement. Or, combien tous ces exercices et les autres doivent-ils contribuer à sa sanctification, et qu'y a-t-il de plus propre à élever une âme et à la perfectionner? Invocation : en honorant Jésus-Christ, l'âme ne s'oublie pas elle-même, ni ses besoins. Jésus-Christ, dans toutes les conjonctures et tous les événements de la vie, est sa ressource, son conseil, son guide, son soutien. La nuit et le jour, elle n'a, pour ainsi dire, et dans le cœur et dans la bouche, que Jésus-Christ, qu'elle réclame sans cesse et qu'elle invoque ; et de cette sorte toutes ses délibérations, toutes ses résolutions, toutes ses actions sont sanctifiées, parce qu'elle n'entreprend

rien ni ne fait rien qu'au nom de Jésus-Christ, que sous sa conduite et par son secours. Imitation : voilà le point capital, voilà, en quelque dévotion que ce soit, ce qu'il y a d'essentiel : s'efforcer d'acquérir une sainte ressemblance avec le Fils de Dieu, notre grand et unique modèle. Or, n'est ce pas à quoi l'âme s'applique avec d'autant plus de soin, qu'elle s'est plus solidement et plus étroitement liée à Jésus-Christ ? Toute son étude, c'est Jésus-Christ, pour apprendre à penser comme lui, à parler comme lui, à agir comme lui. Ce n'est point seulement sur le Thabor qu'elle veut le suivre, mais au Calvaire ; ce n'est point seulement à sa gloire qu'elle veut avoir part, mais à sa pauvreté, mais à ses humiliations, mais à ses souffrances. Tout état où elle se croit conforme à Jésus-Christ, est pour elle l'état le plus heureux.

2<sup>o</sup> Dévotion sanctifiante dans les effets qu'elle produit. Car de là l'union la plus intime et le commerce le plus sacré entre Jésus-Christ et l'âme dévote. C'est alors qu'elle peut bien dire avec l'Apôtre : Je vis, non plus moi-même ; mais Jésus-Christ vit en moi. De là cette abondance de grâces dont Jésus-Christ la comble : il lui ouvre tous ses trésors, et qu'épargne-t-il à son égard ? de quelles lumières ne l'éclaire-t-il pas ? quelles vues, quels sentiments ne lui donne-t-il pas ? de quelle onction ne la remplit-il pas ? De là même aussi ces progrès qu'elle fait d'un jour à l'autre, allant toujours, comme le juste, de vertus en vertus, et accumulant mérites sur mérites. Quoiqu'il en soit, nous sommes chrétiens, et, en qualité de chrétiens, quelle dévotion peut mieux nous convenir que la dévotion envers Jésus-Christ ? Souvenons-nous que c'est la pierre fondamentale sur qui doit porter tout l'édifice de notre perfection ; souvenons-nous qu'il n'y a point d'autre nom que le sien par qui nous puissions obtenir le salut. Nous

vivons sous sa loi, il nous a marqués de son sceau, il nous a revêtus de ses livrées : soyons par amour à notre Maître, puisque nous lui appartenons déjà par un droit inviolable ; et que jamais rien ne nous sépare de la charité de Jésus-Christ, ni dans les temps, ni dans l'éternité.



## QUATRIÈME LECTURE

JEUDI

### SUR LA DROITURE ET L'ÉQUITÉ CHRÉTIENNE

*Jean-Baptiste perfectionnant les peuples par une vertu  
solide et droite.*

*Illum oportet crescere, me autem minui.*

C'est à lui de croître, et à moi de déchoir. (Joan., III, 30.)

Il n'y avait qu'une solide vertu qui pût inspirer à Jean-Baptiste un sentiment si droit et si équitable. Ses disciples, par un faux zèle pour leur maître, dont ils voyaient l'école s'affaiblir, semblaient vouloir le piquer de quelque jalousie contre Jésus-Christ, dont le crédit au contraire croissait tous les jours, et le nom se répandait dans la Judée. Mais, bien loin de se laisser surprendre à une tentation si dangereuse et si délicate, l'humble précurseur est le premier à relever le mérite de ce prétendu concurrent qui leur donnait de l'ombre, et il n'hésite pas à leur répondre : *C'est à lui de croître, et à moi de diminuer.* Esprit de droiture et d'équité, esprit qui discerne les vraies vertus de celles qui n'en ont que l'apparence et le nom. C'est avec cet esprit et par cet esprit que Jean-Baptiste, sans écouter ses disciples, et sans égard à son intérêt propre, se fait justice à lui-même, et fait en même temps justice à Jésus-Christ. *C'est à moi de diminuer* ; voilà comment il se fait justice à lui-même. *C'est à lui de croître* ;

voilà comment il fait justice à Jésus-Christ. Ainsi le double caractère de la sainteté et de l'équité chrétienne est de savoir (surtout en matière de dons, de talents, de qualités, de mérites, de rang, de prééminence), de savoir, dis-je, tout ensemble, et se faire justice à soi-même, premier point; et faire justice au prochain, second point. Adressons-nous à Dieu pour obtenir cet esprit de droiture : il nous l'accordera, puisque, selon la parole de l'Évangile, *il ne refuse point le bon esprit à ceux qui le lui demandent* (1).

## I

Se faire justice à soi-même : c'est s'estimer précisément soi-même tel qu'on est, et de ne vouloir point être estimé des autres au delà de ce qu'on est.

1<sup>o</sup> S'estimer précisément soi-même tel qu'on est, et rien davantage, c'est la règle la plus raisonnable et la plus juste : mais notre amour-propre ne peut s'en accommoder, et il lui faut quelque chose de plus. De là vient que nous aimons à nous tromper par de flatteuses images que nous nous faisons de nous-mêmes, et qui nous représentent à notre imagination tout autre que nous ne sommes; fausses peintures qui nous plaisent et dont nous nous occupons, dont nous nous infatuons, où nous portons tous nos regards et où nous les arrêtons. Car, de nous considérer nous-mêmes dans la vérité et pour cela de rentrer en nous-mêmes, de nous examiner à fond, de bien démêler, s'il est permis de parler ainsi, dans le champ de notre âme, le bon et le mauvais grain, c'est ce qui nous humilierait, parce que c'est ce qui nous mettrait devant les yeux des taches

(1) Luc., xi. 13.

qui nous blesseraient la vue, et ce qui rabattrait les idées favorables que nous avons conçues de nos avantages et de nos perfections. Comme donc nous avons de la peine à nous humilier, nous avons la même peine à nous détromper de l'opinion, quoique erronée, que nous nous sommes formée de nous-mêmes. Or, une vertu solidement et vraiment chrétienne nous guérit de cette illusion : comment ? parce que dès que c'est une vertu solidement chrétienne, c'est une vertu humble, et que l'humilité nous empêche de nous élever au-dessus de nous-mêmes, et nous dégage de toutes ces pensées vaines qui emportent les âmes faibles, et où elles s'évanouissent. D'où il arrive que nous sommes alors plus disposés à juger sainement de notre état, à reconnaître de bonne foi nos imperfections et nos défauts, à voir ce qui nous convient et ce qui ne nous convient pas, de quoi nous sommes capables et de quoi nous ne le sommes pas ; à dire enfin, avec le Prophète royal : *Seigneur, mon cœur ne s'est point enflé : je m'en suis tenu à ce que j'étais, et je ne me suis point égaré en de spécieuses chimères, ni dans une présomptueuse estime de moi-même* (1). Qu'une telle disposition marque de fermeté et de sagesse ! mais qu'elle est rare ! et l'expérience ne nous convainc-t-elle pas tous les jours qu'il n'y a presque personne dans la vie et dans toutes les conditions de la vie, qui veuille de la sorte ni qui sache se rendre à soi-même la justice qui lui est due ?

2<sup>o</sup> Ne vouloir point être estimé des autres au-delà de ce qu'on est. Malgré les déguisements et les artifices de la nature, qui nous cache nos faiblesses et notre peu de suffisance, nous ne laissons pas souvent de les apercevoir ; mais quelle est notre ressource ? c'est de les dérober, autant qu'il nous est possible, à la con-

(1) Psalm., cxxx. 1.

naissance du public. Nous voulons qu'on nous estime, qu'on nous traite avec honneur, qu'on nous fasse monter à certains rangs, qu'on nous donne certaines places, comme si rien ne nous manquait pour cela, et que nous eussions droit d'y prétendre. Si l'on nous témoigne le moindre mépris, nous en sommes outrés de douleur ; si quelqu'un obtient la moindre préférence sur nous, nous éclatons en plaintes et en murmures ; si l'on entreprend de nous faire sur quelque article la moindre remontrance, nous la prenons pour une injure, et nous nous en offensons. Quel serait le remède ? cet esprit droit et chrétien, dont il est ici question. Avec ce fond d'équité et de droiture, on ne cherche point à paraître ce qu'on n'est pas, ni à se faire valoir plus qu'on ne vaut. Tel qu'on se connaît, tel on consent d'être connu, sans ambitionner des titres, des honneurs, des distinctions, qu'on sait être au-dessus de soi.

Des prêtres et des lévites furent envoyés de Jérusalem à Jean-Baptiste pour lui demander s'il était le Messie, ou du moins s'il était Élie ; mais en deux mots il se contenta de leur répondre nettement et simplement : *Je ne suis ni l'un ni l'autre*. Ils insistèrent ; et, le pressant de s'expliquer ; *Qui êtes-vous donc*, lui dirent-ils, *et quel témoignage rendez-vous de vous-même ?* Mais lui, comme il était le précurseur de Jésus-Christ, il se contenta encore, avec la même sincérité et la même simplicité, de se faire connaître par l'office dont il était chargé, et dont il s'acquittait : *Je suis la voix de celui qui crie dans le désert : Préparez le chemin au Seigneur* (1). Excellent modèle ! mais qui est-ce qui le suit, et où trouve-t-on cette candeur d'âme, cette modestie à l'épreuve des plus fortes tentations ? C'est une

(1) Joan., I, 19-23.



des plus belles vertus, c'est une vertu héroïque, mais bien peu commune. Une justice si rigoureuse n'est guère de notre goût, dès que c'est nous-mêmes qu'elle regarde.

## II

Faire justice au prochain, c'est faire intérieurement du prochain l'estime qu'il mérite, et du reste le voir sans peine dans le degré d'élevation où, par son mérite, il est monté.

1° Faire intérieurement du prochain l'estime qu'il mérite. Puisqu'il la mérite, cette estime, pourquoi la refusons-nous? C'est que la passion nous domine et nous séduit; c'est que l'envie nous met un voile sur les yeux, ou qu'elle répand sur le mérite d'autrui un nuage qui l'obscurcit et qui nous empêche de le découvrir; c'est que la malignité de notre cœur nous peint la plupart des objets avec de fausses couleurs, et qu'elle les diminue ou les grossit, selon qu'ils sont conformes à nos inclinations, ou qu'ils y sont opposés. Or, étant naturellement jaloux de notre propre excellence, il s'ensuit de là que nous sommes beaucoup plus enclins à rabaisser le prochain dans notre estime, qu'à le relever. Car, de nous en faire un portrait aussi avantageux qu'il devrait l'être, de reconnaître toutes ses bonnes qualités et toutes ses vertus, ce serait ou l'égaliser à nous, ou même lui donner dans notre esprit l'ascendant sur nous, et voilà ce que nous n'aimons pas. Que faisons-nous donc? Nous avons, suivant le langage de l'Écriture, un poids et un poids, une mesure et une mesure. Selon l'une, nous nous jugeons nous-mêmes avec toute l'indulgence possible, et selon l'autre, nous jugeons le prochain avec une sévérité extrême. Tout

ce qu'il y a de bien en lui, nous nous le représentons sous des images qui l'altèrent, qui l'affaiblissent, qui le défigurent; et tout ce qu'il peut y avoir de mal ou de moins parfait, nous l'augmentons, nous l'exagérons, nous l'outrons.

Injustice que Jésus-Christ reprochait avec tant de raison aux pharisiens : *Comment voyez-vous une paille dans l'œil de votre frère, tandis que vous ne voyez pas une poutre dans votre œil* (1) ? Ce n'est point là ce caractère de droiture dont Jean-Baptiste nous a donné, dans sa personne et dans toute sa conduite, un exemple merveilleux. Dès que le Fils de Dieu paraît dans le monde, de quels sentiments d'admiration, de vénération, de religion est-il rempli et témoigne-t-il l'être pour ce Sauveur envoyé du ciel ! Quand nous saurons ainsi nous dégager de toute préoccupation, de tout intérêt propre, ou que nous n'aurons point d'autre intérêt que celui de la vérité et de la charité, c'est alors que nous estimerons le mérite partout où il est, parce que nous n'aurons plus sur les yeux le bandeau qui nous le cache ; nous le verrons dans toute son étendue et dans toute sa perfection, et nous lui rendrons au dedans de nous-mêmes le légitime hommage qui lui appartient. Mais cela suppose une piété bien épurée et bien détachée d'elle-même ; et comme il en est très peu de cette sorte, il n'est que trop ordinaire à un nombre infini de gens, dévots de profession ou plutôt de nom, d'être les plus rigides censeurs du prochain, et de se rendre, dans l'usage de la vie, les plus dédaigneux et les plus méprisants.

2<sup>o</sup> Voir sans peine le prochain dans le degré d'élévation où par son mérite il est monté. Il y a des mérites si évidents et si connus, qu'on ne peut se les déguiser

(1) Matth., vii. 3.

à soi-même, et qu'on est forcé d'en convenir. Mais voici le comble de l'injustice : au lieu de dire, comme saint Jean : *C'est à lui de croître* ; on voudrait disputer à un homme la place qu'il occupe et la lui enlever, quoiqu'on ne puisse néanmoins se dissimuler qu'il y est monté par la bonne voie, et qu'il a toutes les dispositions et toutes les conditions requises pour la remplir dignement. On l'avoue, on en est persuadé ; mais malgré cette persuasion et cet aveu, on ne le voit qu'à regret dans un rang, dans une dignité, dans un ministère où l'on aspirait, et qu'on prétendait obtenir, sinon par le mérite, du moins par l'intrigue et par la faveur. Car telle est, présentement plus que jamais, l'iniquité du monde. Le plus faible moyen pour s'y avancer, c'est le mérite ; ce qui fait que, sans égard au mérite d'un compétiteur, ni à ses talents, beaucoup supérieurs aux nôtres, on ne craint point toutefois d'entrer en concurrence avec lui, parce qu'on est appuyé d'ailleurs de puissants secours et de patrons sur qui l'on compte et dont on se prévaut. Sidonc il arrive qu'on ne réussisse pas, et que l'autre ait le dessus, quoique ce soit une justice qui lui est faite, on en est vivement touché, et l'on ne peut digérer sur cela son chagrin. Où est la raison ? où est la probité naturelle ? où est le christianisme ? *Rendons*, dit le grand Apôtre, *rendons à chacun ce que nous lui devons : le tribut à qui est dû le tribut, et l'honneur à qui est dû l'honneur* (1). Saint Paul faisait cette leçon aux premiers fidèles, et leur prescrivait cette règle à l'égard même des païens et des idolâtres : combien plus des chrétiens doivent-ils entre eux l'observer ! S'il a plu à la Providence d'exalter celui-ci et de le *placer sur le chandelier*, quel droit avons-nous de nous opposer à ses desseins ? Si celui-là se trouve

(1) Rom., XIII, 7.

plus digne que nous du crédit où il est et des emplois qu'on lui confie, soit dans l'Église, soit dans le siècle, que ne lui cédon-nous de bonne grâce un avantage qui lui est justement acquis ? *C'est notre frère ; qu'il croisse* (1). Pour penser de la sorte, il suffit d'être homme ; mais, à plus forte raison, c'est ainsi que pense une âme bien fondée dans les principes de l'Évangile, qui est la droiture même et la souveraine justice.

(1) Genes.. XXIV, 60.



## CINQUIÈME LECTURE

VENDREDI

### SUR LA FRÉQUENTE CONFESSION

*Jean-Baptiste perfectionnant les peuples par la confession des péchés.*

*Baptizabantur ab eo in Jordane, confitentes peccata sua.*

Ils recevaient de lui le baptême dans le Jourdain, en confessant leurs péchés. (*Matth.*, III, 6.)

Cette confession que faisaient les peuples en recevant le baptême de Jean-Baptiste, c'était une confession publique; mais la confession que nous faisons au saint tribunal de la pénitence est une confession particulière et secrète. Le pécheur touché de Dieu va se prosterner aux pieds du ministre de Jésus-Christ, et servir de témoin contre lui-même, en déclarant ses péchés et s'en accusant. Confession dont je ne viens pas seulement vous recommander l'usage, mais le fréquent usage: l'un est de précepte, l'autre de conseil. De confesser aux prêtres nos péchés, du moins une fois dans le cours de chaque année, c'est ce que l'Église nous a expressément ordonné; et voilà le précepte; mais de n'en pas demeurer là, et d'aller souvent se laver à cette sainte piscine où sont renfermées les eaux de la grâce, et d'où elles nous sont communiquées par de salutaires effusions, c'est à quoi l'Église, sans nous en faire une loi, se contente de nous inviter, et voilà le

conseil. Or j'entreprends ici de vous représenter les avantages infinis de cette importante pratique. Je veux vous montrer de quelle conséquence et de quelle utilité nous doit être à tous l'exercice de la fréquente confession. Ce n'est pas un commandement, j'en conviens ; mais il y a des pratiques qui, sans être spécialement commandées, ont du reste une telle vertu, et peuvent tellement contribuer à l'affaire de notre salut et à notre avancement dans les voies de la sainteté chrétienne, que nous sommes inexcusables de les négliger. Ainsi, distinguant dans le christianisme deux états qui le partagent, je prétends vous faire voir l'importance de la fréquente confession, et par rapport aux pécheurs, ce sera le premier point ; et par rapport aux justes, ce sera le second. Le Seigneur est proche : apprenons à lui préparer nos âmes et à les sanctifier, pour participer, avec le plus d'abondance que nous pourrons, à la grâce qu'il vient apporter au monde.

## I

Importance de la fréquente confession par rapport aux pécheurs : pourquoi ? parce que la fréquente confession est un des plus puissants moyens pour déraciner dans nous les principes du péché, et pour prévenir les suites malheureuses du péché.

1<sup>o</sup> Puissant moyen pour déraciner dans nous les principes du péché. J'appelle principes du péché ces convoitises avec lesquelles nous sommes nés, et qui sont, selon saint Jean, la concupiscence de la chair, la concupiscence des yeux et l'orgueil de la vie ; c'est-à-dire les passions qui nous dominent, les inclinations qui nous entraînent, le penchant de la nature corrom-

pue qui nous emporte vers les biens sensibles et périssables, richesses, honneurs, plaisirs. J'appelle principes du péché ces attachements criminels qui nous lient, ces habitudes vicieuses qui nous captivent, ces objets flatteurs qui nous attirent, ces respects humains qui nous tiennent asservis, ces occasions qui nous exposent à des périls si présents et à de si rudes attaques. Or, pour couper ces racines empoisonnées et pour en arrêter les progrès, rien de plus efficace que le fréquent usage de la confession.

A prendre la chose absolument, je sais quelle est la vertu du sacrement de pénitence, et qu'une seule confession, dès qu'elle est faite avec toutes les dispositions et tous les sentiments convenables, peut suffire pour nous fortifier contre les rechutes, et pour nous affermir dans l'état de grâce où elle nous a rétablis ; mais d'ailleurs je ne puis ignorer que cette confession, quelque sainte et quelque fervente qu'elle soit, n'éteint pas tout à coup dans le cœur le feu de la passion, ne redresse pas tout à coup l'habitude, n'efface pas tout à coup de l'esprit des objets dont le souvenir frappe et touche sensiblement, ne corrige pas tout à coup des idées vivement empreintes dans l'âme, ne dégage pas tout à coup de certaines occasions et de certaines tentations. Il faut du temps pour tout cela ; de sorte qu'après même avoir obtenu dans le sacrement le pardon des offenses dont nous nous sommes reconnus coupables, et que le ministre de Jésus-Christ nous a remises, nous avons néanmoins encore les mêmes ennemis à combattre, et au dedans de nous-mêmes, et hors de nous-mêmes. Ils sont affaiblis, je le veux ; mais ils ne sont pas abattus. Les plaies que nous en avons reçues sont fermées ; mais ils sont toujours en disposition de les rouvrir, et de lancer contre nous de nouveaux traits. Si nous cessons de les poursuivre, si nous mettons

entre une confession et l'autre trop de distance, dans ce long intervalle ils répareront bientôt leurs pertes passées, et reprendront sur nous le même ascendant. Hélas ! combien de funestes épreuves ont dû nous l'apprendre ! Mais voulons-nous enfin nous affranchir de leur tyrannie et nous mettre à couvert de leurs coups ; voulons-nous dessécher ce mauvais levain que nous portons dans le cœur, et qui sans cesse grossit et se répand sur toutes les puissances de notre âme pour les corrompre ; voulons-nous arracher ces principes de mort qui nous sont si intimes, et arrêter les impressions que font sur nous tant d'objets qui nous environnent ? en voici le moyen le plus infallible : c'est d'user fréquemment des armes de la pénitence, c'est de se présenter régulièrement et fréquemment à son tribunal. A force de médicaments on guérit les plus profondes blessures et on en tire tout le venin ; et à force d'employer les remèdes que fournit un confesseur, à force de s'accuser devant lui, de se confondre, de se reprocher ses faiblesses, de résoudre, de promettre, de s'assujettir à de justes satisfactions, il n'y a point de passion si violente dont, avec l'assistance divine, on n'amortisse peu à peu l'ardeur ; point de nœuds si serrés qu'on ne délie, point d'habitude, point de tentation qu'on ne surmonte. Mettons-nous en état de le connaître par nous-mêmes : l'expérience nous en convaincra.

2<sup>o</sup> Puissant moyen pour prévenir les suites malheureuses du péché. Trois effets du péché, qui en sont les suites les plus ordinaires : l'aveuglement de l'esprit, l'endurcissement du cœur, l'impénitence à la mort, ou la mort dans le péché. L'aveuglement : un homme adonné à son péché, où il reste et où il vit pendant un long espace de temps, perd de jour en jour les idées de Dieu et de la religion, oublie les vérités du christianisme, et se laisse tellement préoccuper, ou, pour mieux dire,



tellement infatuer des erreurs et des fausses maximes du monde, qu'il n'a plus d'autre règle qui le guide, ni dans tous ses jugements, ni dans toute sa conduite. L'endurcissement : le mal se communique au cœur ; toutes les pointes de la conscience s'émoussent ; on tombe à l'égard du salut dans une espèce de léthargie où l'on n'est ému de rien ; il n'y a ni avertissement, ni remontrances à quoi l'on prête l'oreille et qui fassent quelque sensation. Enfin l'impénitence à la mort, ou la mort dans le péché : car il arrive assez communément qu'on est surpris de la mort lorsqu'on s'y attendait le moins, et qu'en remettant sa confession d'une pàque à l'autre, on ne peut atteindre ce terme, et l'on disparaît sans avoir eu le loisir de penser à soi et de se reconnaître.

Or, il est évident que le remède à tout cela le plus certain, c'est la fréquente confession. Et en effet, dans la fréquente confession on se rappelle souvent le souvenir de Dieu et de la loi de Dieu, on se retrace ses devoirs, on s'occupe des vérités éternelles : remède contre l'aveuglement de l'esprit. Dans la fréquente confession, on s'excite souvent à la haine du péché, au repentir et à la douleur, à l'amour de Dieu, à la crainte de ses jugements, à de saints désirs et à de saintes résolutions : remède contre l'endurcissement du cœur. Dans la fréquente confession, on se réconcilie promptement avec Dieu ; si l'on a eu le malheur de perdre sa grâce, on bannit de son âme le péché presque aussitôt qu'il y est entré, on ne lui permet pas de s'y établir ; et par là, selon la parole de Jésus-Christ, on se tient toujours prêt et toujours en garde contre les surprises de la mort. Vigilance que le Fils de Dieu nous a tant recommandée dans l'Évangile et, qui, par une sage précaution, eût pu sauver des millions de réprouvés qu'une mort imprévue et subite a précipités dans l'en-

fer. Ils comprennent, mais trop tard, ce que c'est que d'avoir trop différé à se relever du péché, et d'avoir longtemps vécu dans un état de damnation. Comprendons-le nous-mêmes, mais de bonne heure, mais dès à présent, mais quand cette connaissance nous peut être salutaire.

## II

Importance de la fréquente confession par rapport aux justes. Que celui qui est saint, dit l'Écriture, se sanctifie toujours davantage ; c'est-à-dire que l'âme juste se purifie toujours de plus en plus devant Dieu, et qu'elle renouvelle toujours de plus en plus sa ferveur dans le service de Dieu. Or, il est aisé de voir combien la fréquente confession contribue à l'un et à l'autre.

1° Rien de plus propre à purifier de plus en plus l'âme juste que la fréquente confession. Le juste, selon le témoignage du Saint-Esprit, tombe jusques à sept fois le jour. Il n'y a donc point d'âme si innocente et si nette aux yeux de Dieu, qui n'ait toujours besoin de se purifier ; car la parole du Sage est générale, et il ne dit pas seulement quelques justes, mais il dit absolument et sans restriction le juste, quel qu'il soit. La raison est que le juste est toujours homme, et que tout homme sur la terre est faible, et sujet aux fragilités humaines. Cependant il est d'un extrême intérêt, pour une âme qui veut être à Dieu, d'acquérir, autant qu'il lui est possible, la plus grande pureté de cœur, et de s'y maintenir : pourquoi ? parce qu'autrement elle ne peut jouir des faveurs du ciel, ni recevoir certaines grâces de Dieu, lequel ne se communique qu'aux âmes pures, et ne se découvre à elles qu'à proportion de leur pureté ; ce

qui a fait dire au Sauveur du monde : *Heureux ceux dont le cœur est pur, car ils verront Dieu* (1). Or, on ne peut douter que ce ne soit par la fréquente confession que l'âme chrétienne se purifie des moindres taches. Plus elle rentre souvent en elle-même, plus elle s'examine, et plus elle devient clairvoyante à les apercevoir; et du moment qu'elle les aperçoit, elle ne peut avoir de repos qu'elle ne les ait effacées par les larmes de la pénitence. De cette sorte, elle les empêche de croître, elle se préserve des chutes plus grièves où elle pourrait être entraînée par une multitude de fautes, quoique légères, qu'elle laisserait grossir et s'accumuler; elle se présente toujours à Dieu, suivant la figure du Prophète royal, telle qu'une reine qui paraît devant le prince son fidèle époux, parée de divers ornements et avec un habit enrichi d'or (2). Dans cet état, elle attire sur elle les yeux de Dieu, elle lui plait; et parce qu'il n'y a point d'obstacle qui le puisse éloigner, il vient à elle, l'honneur de sa présence et la comble de ses dons.

2° Rien de plus propre à renouveler sans cesse la ferveur de l'âme juste que la fréquente confession. Il n'y a point de feu si ardent qui ne se ralentisse quand on ne prend pas soin de l'entretenir, et il n'y a point de piété si fervente qui, pour ne pas déchoir et ne se point refroidir, n'ait besoin d'être souvent ranimée et réveillée. Cet évêque de l'Apocalypse l'avait éprouvé, lorsque Dieu lui reprochait qu'il avait beaucoup perdu de sa première charité, et qu'il était tombé dans le relâchement et la tiédeur. Voilà où en sont réduites tant d'âmes qu'on a vues à certains temps toutes brûlantes de zèle pour l'honneur de Dieu et pour leur sanctification. Rien n'échappait à leur fidélité, rien ne les arrêtait, rien ne leur coûtait; il ne leur a manqué que la

(1) Matth., v, 8. — (2) Psalm, XLIV, 40.

constance. Or, pour se remettre en de si heureuses dispositions, point de meilleure pratique à leur prescrire, que de fréquenter le sacrement de pénitence.

Car, plus elles en approcheront, plus elles participeront aux grâces renfermées dans ce sacrement ; et ce qui allume la ferveur, ne sont-ce pas les saints mouvements de la grâce ? Plus elles en approcheront, plus elles se rempliront l'esprit de pieuses considérations, la volonté de vives affections ; et ne sont-ce pas là toujours de nouveaux aliments pour nourrir le feu et pour le perpétuer ? Aussi est-il vrai qu'on ne se retire point communément du sacré tribunal sans en emporter une certaine onction qui s'insinue dans le cœur, et qui occupe, pour ainsi dire, toute la capacité de l'âme. On se sent tout recueilli en soi-même, tout pénétré d'une joie céleste et intérieure, quelquefois même tout attendri de dévotion : les yeux se baignent de larmes, le cœur éclate en soupirs ; dans l'ardeur où l'on est, on redouble le pas, on avance, on se rend plus régulier que jamais et plus assidu à tous ses exercices. Effets merveilleux, et plus ordinaires à ces fêtes solennelles où l'Église célèbre les grands mystères de la religion. En est-il un plus touchant que celui de la naissance d'un Dieu fait homme pour le salut des hommes, et de tous les hommes ? Justes et pécheurs, je vous l'annonce. Il vient, ce Rédempteur, il est près de nous : ouvrons-lui tous les chemins de notre cœur, afin qu'il daigne y entrer et y prendre une naissance toute spirituelle ; car c'est ainsi qu'il le prétend. Levons tous les obstacles qui pourraient s'opposer à son passage et le séparer de nous. *Comblons toutes les vallées... redressons tous les sentiers tortus, aplanissons tout ce qu'il y a de rabeur* (1). Dégageons-nous de tous les liens et de toute la

(1) Luc., III, 5.

corruption du péché. N'en souffrons pas la moindre souillure, et que ce soit là le fruit d'une digne confession. De cette manière, nous pourrons renaître nous-mêmes avec Jésus-Christ, et en Jésus-Christ, pour vivre éternellement en lui et avec lui.



## SIXIÈME LECTURE

SAMEDI

### SUR LA COMMUNION

Il y a trois temps à distinguer par rapport à la communion : celui qui la précède, celui de la communion même, et celui qui la suit. Selon cette différence, voici les différents avis que vous devez suivre, et qui vous serviront de règle pour un saint usage de la divine Eucharistie.

#### § I. *Avis pour le temps qui précède la communion.*

I. Bien comprendre que la plus grande, la plus sainte et la plus importante action de votre vie, c'est de communier ; et par conséquent, qu'il n'y en a aucune où il soit plus dangereux pour vous d'agir par coutume et par habitude, où vos négligences soient moins excusables, et où vous puissiez moins espérer de Dieu qu'il ne s'offense pas de vos froideurs et de vos relâchements.

II. Bien concevoir que le grand crime que vous puissiez commettre, c'est d'abuser de ce qu'il y a de plus auguste et de plus divin dans votre religion : de vous rendre coupable de la profanation du corps du Seigneur, et de vous faire un poison mortel de ce que Jésus-Christ a établi pour être la nourriture spirituelle de votre âme.

III. Être bien persuadé que le plus essentiel de tous vos devoirs, en qualité de chrétien, est de vous mettre en état de communier dignement et de travailler à purifier votre âme, afin qu'elle puisse servir de demeure à Jésus-Christ, en vous disant à vous-même, mais avec bien plus de raison que Salomon : *Il ne s'agit pas de préparer une demeure aux hommes, mais à Dieu, le Roi des rois.*

IV. Bien méditer ces paroles de saint Paul : *Que l'homme s'éprouve donc soi-même, avant que de manger ce pain céleste : car celui qui le mange indignement mange sa propre condamnation, parce qu'il ne fait pas le discernement qu'il doit faire du corps du Seigneur* (1). Accomplir, dis-je, mais sincèrement et de bonne foi, ce précepte de l'Apôtre, en sorte que toutes les fois que vous communiez, vous puissiez vous rendre témoignage que vous vous êtes éprouvé, et que sans présumer, non plus que saint Paul, d'être justifié pour cela, votre conscience ne vous reproche rien qui puisse être un obstacle du moins essentiel à ce sacrement, c'est-à-dire, que vous ne la sentiez chargée d'aucun péché mortel ; car c'est en quoi le concile de Trente fait principalement consister cette épreuve que vous devez faire de vous, avant que d'approcher de la communion.

V. Faire une confession aussi exacte, aussi fervente et aussi parfaite pour communier que vous la voudriez faire pour mourir, étant bien convaincu qu'il ne faut pas une moindre pureté de cœur pour aller recevoir Jésus-Christ que pour paraître devant Dieu, et pour subir la rigueur de son jugement. Cette pensée seule suffirait pour ne tomber jamais dans le désordre des communions sacrilèges, et même pour n'en faire ja-

(1) I Cor., XI, 23.

mais de tièdes, ni d'imparfaites, celle-ci servant bien souvent de dispositions aux autres.

VI. Bien entendre que l'épreuve que chacun doit faire de soi-même, avant que de communier, ne consiste pas seulement à confesser son péché, à s'en accuser et à le détester, mais à sortir de l'occasion où l'on pourrait être de le commettre, à en retrancher la cause, à en réparer le scandale, et que tandis que le scandale d'un péché dure, ou qu'on est dans l'occasion de ce péché sans la vouloir quitter, on n'a pas encore satisfait à l'obligation indispensable que saint Paul nous impose par cette règle : *Que l'homme s'éprouve.*

VII. Vous souvenir que comme la disposition la plus naturelle, c'est-à-dire la plus conforme et aux inclinations de Jésus-Christ et à la dignité de son sacrement, c'est la pureté : aussi, de tous les péchés qui se commettent dans le monde, n'y en a-t-il point qui ait une opposition plus spéciale à la communion, et qui vous en rende plus indigne que le péché d'impureté, parce qu'en déshonorant votre chair, il déshonore la chair de Jésus-Christ même. L'avoir en abomination dans cette vue, et faire souvent réflexion à ces paroles étonnantes de saint Ambroise, qu'il adressait à Jésus-Christ : *Quelle bonté, Seigneur, que pour sauver l'homme, vous n'ayez pas eu horreur de vous incarner dans le sein d'une vierge !* Car si toute pure qu'a été Marie, saint Ambroise n'a point cru lui faire tort de parler ainsi, qu'aurait-il dit d'une impudique qui, dans l'engagement et dans le désordre de son péché, approche de la communion, laquelle n'est rien autre chose selon les Pères, qu'une extension ou une suite de l'incarnation.

VIII. N'attendre pas jusqu'au jour de la communion même pour vous y préparer : mais prendre pour cela un temps raisonnable, et y penser d'autant plus tôt, que vos communions seraient plus éloignées les unes



des autres, surtout la veille d'un si saint jour, ou même deux ou trois jours auparavant, vous séparer de toutes les choses qui pourraient vous dissiper l'esprit, comme de certains divertissemens et de certaines conversations dont l'inutilité et la vanité, sans parler du reste, sont plus opposées à la sainteté de l'action que vous devez faire.

IX. Employer les trois ou quatre jours qui précèdent votre communion à faire de saintes lectures, qui vous remplissent l'esprit et le cœur des sentimens dont vous devez être pénétré sur un si grand sujet. Le livre du Mémorial de Grenade sera très-propre pour cela. Y ajouter de bonnes œuvres, particulièrement des aumônes, qui vous attirent les grâces nécessaires pour communier saintement et utilement. Y joindre une petite revue que vous ferez de votre conduite, pour connaître si depuis votre communion vous avez été plus fidèle à Dieu, et si vous avez avancé dans la voie de votre salut, et marquer en particulier les choses où vous vous apercevrez qu'il y a eu en vous du relâchement; cela même étant la matière des principaux actes intérieurs qui doivent entrer dans la communion suivante.

X. Ménager, s'il est possible, quelques jours avant la communion, un entretien avec votre confesseur, afin qu'il vous aide, par ses conseils, à bien faire une action si sainte; rien n'étant plus capable de vous engager à remplir sur ce point tous vos devoirs, que d'en conférer avec celui qui vous tient la place de Dieu, et en qui vous avez pris confiance. Cet avis est de la dernière conséquence, particulièrement aux personnes de la cour, et à ceux qui vivent dans le commerce du grand monde.

## § II. Avis pour le temps même de la communion.

I. Considérer le jour de votre communion comme un jour que vous devez entièrement et uniquement consacrer à Jésus-Christ; en sorte que vous accomplissiez à la lettre le précepte du Saint-Esprit; *Ne laissez rien échapper d'un bon jour sans en profiter* (1). C'est-à-dire, qu'aucune partie d'un jour si heureux ne soit perdue pour vous, et que tout ce que vous ferez ce jour-là se rapporte à l'action principale dont vous devez être occupé, qui est la communion même; vous levant, par exemple, dans cette pensée : *Voici le jour que le Seigneur a fait pour moi* (2); allant à l'Église dans ce sentiment : *Voici l'Époux qui vient, allons au-devant de lui*; mais, par-dessus tout, ne faisant aucune action ni profane, ni frivole, qui puisse marquer un esprit lâche, et peu touché des choses de Dieu.

II. Assister à la messe où vous devez communier, avec le même esprit que vous auriez voulu assister avec les apôtres à la dernière cène, où Jésus-Christ les communia de sa propre main, puisqu'en effet ce qui se passa pour lors dans la personne des apôtres va se renouveler dans vous, et que par le ministère du prêtre qui vous représente Jésus-Christ, vous allez être participant de la même grâce et recevoir le même honneur qu'eux. Pour cela, vous entretenir pendant la messe, et jusqu'au temps de la communion, dans les affections ou dans les pensées suivantes.

III. D'une vive foi de la présence réelle de Jésus-Christ dans l'Eucharistie; faisant intérieurement la profession de cette foi, et disant avec l'aveugle-né de l'Évangile : *Oui, Seigneur, je crois* (3). Je crois que c'est vous-même que je vais recevoir dans ce sacre-

(1) I Eecl., xiv, 14. — (2) Psalm., cxvii, 24. — (3) Joan., ix, 38.

ment, vous-même qui, étant né pour moi dans une crèche, avez voulu mourir pour moi sur la croix, et qui, glorieux dans le ciel, ne laissez pas d'être caché sous ces espèces adorables : je le crois, mon Dieu, et je m'en tiens plus assuré que si je le voyais de mes yeux, parce que mes yeux me pourraient tromper, et que votre parole est infaillible. Quoique mes sens et ma raison me disent le contraire, je renonce à mes sens et à ma raison, pour me captiver sous l'obéissance de la foi; et s'il fallait souffrir mille morts pour la confession de cette vérité, aidé de votre grâce, Seigneur, je les souffrirais, plutôt que de démentir sur ce point ma créance et ma religion.

IV. D'une adoration respectueuse qui est comme la suite naturelle de cet acte de foi : car, puisque c'est Jésus-Christ même que vous allez recevoir, il est juste que vous lui rendiez auparavant l'hommage que vous lui devez, comme à votre souverain et à votre Dieu; à l'exemple des premiers chrétiens, qui, selon le témoignage de saint Augustin, ne recevaient jamais la chair du Sauveur dans les sacrés mystères, sans l'avoir premièrement adorée. Ainsi, pendant que le prêtre célèbre, mais particulièrement à l'élévation de l'hostie, vous répéterez souvent d'esprit et de cœur ces paroles de saint Thomas : *Mon Seigneur et mon Dieu* (1) adorant Jésus-Christ sur l'autel, comme les Mages l'adorèrent dans l'étable de Bethléem, et lui protestant, avec saint Bernard, que plus il a voulu se faire petit pour se donner à vous, plus vous voulez avoir de respect, de zèle et de vénération pour lui.

V. D'un profond anéantissement de vous-même, vous étonnant qu'un Dieu d'une si haute majesté daigne bien descendre du ciel pour vous visiter; disant, avec

(1) Joan.. xx, 20.

bien plus de sujet que la mère de saint Jean-Baptiste, lorsqu'elle reçut la visite de la très sainte Vierge : *Et d'où me vient cet excès de bonheur* (1), que mon Seigneur et mon Dieu veuille venir à moi ? ou, comme le centenaire : *Ah ! Seigneur, je ne suis pas digne que vous entriez dans ma maison* (2) ; ou, comme le saint homme Job : *Et qu'est-ce que l'homme, Seigneur, pour être élevé à une telle gloire* (3) ? Et qui suis-je, moi pécheur, moi ver de terre, pour approcher d'un Dieu aussi saint que vous ; pour être assis à votre table, pour y manger le pain des anges, et pour y être nourri de votre chair divine ?

VI. D'une humble confiance ; car si Jésus-Christ se plaît et se tient même honoré que l'on se confie en lui, c'est particulièrement dans ce mystère où lui-même, sans réserve, se communique à nous. Or, s'il se donne lui-même, dit admirablement saint Paul, comment ne nous donnera-t-il pas tout le reste ? pourra-t-il nous refuser quelque chose en même temps qu'il se livre à nous ? Vous devez donc considérer l'Eucharistie comme le trône de la miséricorde de Jésus-Christ, où vous avez droit de vous présenter, pour lui exposer vos misères, vos faiblesses, vos aveuglements, vos erreurs, sûr que vous devez être de lui que par la vertu de ce sacrement, si vous n'y apportez point d'obstacle, il vous fortifiera, il vous éclairera, il apaisera la violence de vos passions, il vous délivrera de vos mauvaises habitudes : d'emporté que vous étiez, il vous fera paraître modéré ; de tiède, il vous rendra fervent ; de charnel et de mondain, il vous changera en homme spirituel et chrétien. Vous approcher, dis-je, de Jésus-Christ avec cette espérance, fondée sur sa puissance infinie et sur son infinie bonté : car n'êtes-vous pas, lui direz-vous, ô mon

(1) Luc., I, 43. — (2) Matth., VIII, 8. — (3) Job., VIII, 25.

Dieu! le maître de mon cœur? et quand mon cœur sera-t-il plus absolument dans votre disposition que quand vous y serez entré par votre adorable sacrement?

VII. D'une crainte filiale, dont il faut que cette confiance soit accompagnée, comme si vous disiez à Jésus-Christ : Mais ne serais-je point, ô mon Sauveur, assez malheureux pour avoir dans moi un péché secret qui fût un empêchement à toutes les grâces que vous me voulez faire? ne serais-je point un Judas pour vous donner aujourd'hui le baiser de paix, et pour vous trahir demain? ne vous recevrais-je point comme lui dans l'état d'une conscience criminelle? et au lieu de venir à moi, comme à un disciple fidèle, n'y venez-vous point avec horreur et avec indignation, comme à un ennemi caché? Si cela était, ah! je vous dirais, comme saint Pierre : *Retirez-vous de moi, Seigneur (1)*! parce que je suis un sacrilège et un impie; mais la même confiance que j'ai en vous me fait espérer, Seigneur, que vous m'avez remis mon péché, et qu'ensuite, tout indigne que je suis, vous ne me rejetterez pas de votre présence.

VIII. D'un désir ardent de recevoir Jésus-Christ : car l'une des dispositions les plus nécessaires pour bien communier, c'est de le désirer; comme l'une des meilleures dispositions pour profiter d'une viande, c'est de la manger avec appétit. Vous témoignerez donc à Notre Seigneur, non-seulement le désir, mais, s'il est possible, l'impatience et l'empressement que vous avez de vous unir à lui dans ce sacrement, en lui disant, comme les patriarches de l'ancienne loi qui attendaient sa venue : *Venez, Seigneur, et ne tardez pas davantage (2)*; venez prendre possession de mon cœur, il est

(1) Luc., v, 8. — (2) Psalm. xxix, 18.

tout prêt, et il ne peut être rempli que de vous : ou comme le Prophète Royal, dans ce psaume qui convient si bien à une âme chrétienne, au moment qu'elle approche de la communion : *De même que le cerf soupire avec ardeur après les sources des eaux, mon âme soupire après vous ! mon Dieu* (1).

IX. D'une fervente contrition qui achève de sanctifier votre âme, et qui la mette dans ce degré de pureté où elle doit être pour devenir digne de Jésus-Christ ; vous servant pour cela des paroles affectueuses de ce saint roi pénitent : j'espère, Seigneur, que vous m'avez déjà lavé par le sacrement de pénitence ; mais *lavez-moi encore davantage, et purifiez-moi de nouveau de toutes les souillures de mon péché* (2), afin que je sois en état de me présenter à vous. *Créez dans moi un cœur pur, et renouvez jusqu'au fond de mes entrailles cet esprit de droiture et de justice* (3), sans lequel toute la dévotion dont je me sens touché en communiant ne serait que mensonge et illusion. Comme le péché, ô mon Dieu, est l'unique chose qui puisse vous déplaire en moi, je le déteste et l'abhorre, parce qu'il vous déplaît. Quand il ne me rendrait point d'ailleurs sujet aux châtimens terribles et effroyables dont votre justice le punit, et quand il ne mériterait point l'enfer, il me suffit, pour l'avoir en exécration, qu'il m'éloigne de vous, et qu'il empêche que vous ne vous unissiez à moi par le sacrement de votre corps.

X. D'un parfait amour : car si vous êtes obligé d'aimer Jésus-Christ de tout votre cœur, et de cet amour de préférence qui vous est commandé par la loi divine, beaucoup plus devez-vous lui en donner des marques dans ce sacrement, qui est singulièrement et par excellence le sacrement de son amour et de sa charité envers

(1) Psaum. xli, 2. — (2) *ibid.* 1, 4. — (3) *Ibid.*, 12.

les hommes. Il faut donc vous imaginer que, dans le moment de la communion, Jésus-Christ vous demande comme à saint Pierre : *M'aimez-vous* (1) ? et ensuite lui répondre avec la même ferveur que cet apôtre : *Oui, Seigneur, vous savez que je vous aime* (2). Mais la protestation sincère que je vous fais aujourd'hui est que je veux vous aimer d'un amour solide et effectif, qui ne consiste pas simplement dans les paroles, mais dans l'accomplissement de mes devoirs, dans l'observation exacte de vos commandements, dans un attachement inviolable à votre loi, dans la crainte de vous offenser, dans la fuite de tout ce qui vous déplaît, dans un renoncement éternel aux fausses maximes du monde, et à tout ce qui est contraire au christianisme que je professe.

XI. D'une attention particulière aux paroles du prêtre, lorsqu'il vous présentera le corps de Jésus-Christ, et qu'il vous dira : *Que le corps de Notre-Seigneur Jésus-Christ garde votre âme jusque dans la vie éternelle* (3) ! paroles qui doivent faire sur vous une vive impression, en vous faisant comprendre la fin pour laquelle vous communiez, qui est de persévérer dans la grâce ; c'est-à-dire de ne pas communier simplement pour observer pendant quelques jours une certaine régularité de vie, mais pour être constamment fidèle à Dieu, et vous maintenir dans l'état où vous a mis le sacrement de Jésus-Christ, en sorte qu'il soit maintenant pour vous un gage de la vie éternelle.

XII. D'une prière courte, mais affectueuse, que vous ferez à Jésus-Christ, le conjurant de suppléer par sa grâce à tous vos défauts ; et de mettre lui-même dans votre cœur les dispositions nécessaires pour le bien recevoir ; reconnaissant avec humilité que, quoi que

(1) Joan., xxi, 17. — (2) Ibid. — (3) Off. Div.

vous avez fait pour cela, vous êtes toujours infiniment indigne de ce sacrement.

§ III. *Avis pour le temps qui suit la communion.*

I. Sortir de la sainte table avec un profond respect de la présence de Jésus-Christ, qui est au milieu de votre cœur, et dont il est vrai de dire dans ce moment-là que la plénitude de sa divinité habite en vous corporellement. Être quelque temps dans le silence, comme saisi d'admiration des choses qui viennent de s'accomplir en vous; et vous considérant vous-même comme le tabernacle vivant où réside alors le Saint des saints : pensée admirablement propre pour vous tenir dans un parfait recueillement, et pour arrêter toutes les distractions de votre esprit, qui ne pourraient être alors que criminelles ; comme si Jésus-Christ vous disait : *Appliquez-vous à me contempler, et reconnaissez que je suis votre Dieu* (1), puisqu'en vertu de ce mystère vous en avez une expérience si sensible.

II. Goûter le bonheur et l'avantage que vous avez de posséder Jésus-Christ, qui est votre souverain, et qui, par la communion, se fait le gage de votre béatitude, comme il en doit être l'objet pendant toute l'éternité, vous appliquant ces paroles du Psaume : *Goûtez, et voyez combien le Seigneur est doux* (2), Il est glorieux dans le ciel, il est tout-puissant sur la terre, il est terrible dans les enfers ; mais il est doux dans ce sacrement, et la douceur dont il y remplit les âmes justes est le caractère de sa divine présence. Ah ! mon Dieu, lui direz-vous, que le goût des saintes délices que vous me faites maintenant sentir, m'ôte pour jamais le goût des douceurs criminelles et des plaisirs du monde, qui ne font qu'empoisonner mon cœur et corrompre ma

(1) Psal. 45. — (2) Ibid.



raison ! Que cet avant-goût que vous me donnez de votre paradis, dans l'adorable Eucharistie, corrige en moi tous les goûts dépravés de mes passions, qui me font aimer ce que je devrais souverainement haïr, et qui me font préférer, aussi bien que l'enfant prodigue, la nourriture des pourceaux, c'est-à-dire ce qui contente ma sensualité, aux véritables biens que vous communiquez à ceux qui s'attachent à vous. Entrez dans le sentiment du saint vieillard Siméon, lorsque, pour comble de ses désirs, il vit Jésus-Christ entre ses bras : *C'est maintenant, Seigneur, que j'aurai la consolation de mourir en pair* (1), puisque non seulement mes yeux vous ont vu, mais que mon âme vous possède, et que ma chair est pénétrée de vous, qui êtes la source de la vie.

III. Faire après la communion ce que David pratiquait si saintement : *J'écouterai ce que le Seigneur dira au dedans de moi* (2). Car c'est proprement alors qu'il est dans vous : et si vous vous rendez attentif, il ne manquera pas de parler secrètement à votre cœur pour vous dire bien des choses auxquelles vous ne pensez pas, et que vous vous dissimulez à vous-même, mais dont il vous fera convenir. Par exemple, il vous reprochera certaines infidélités où vous tombez, certains désordres dans lesquels vous vivez, certaines lâchetés que vous ne vous efforcez pas de vaincre ; il vous dira en quoi il veut que vous changiez de conduite, ce qu'il veut que vous lui sacrifiez, à quoi il veut que vous renonciez. En un mot, lui-même s'expliquant immédiatement à vous, et remuant tous les ressorts de votre conscience, il vous déclarera ses volontés, mais d'une manière dont il sera impossible que vous ne soyez touché, aussi bien que convaincu ; dites-lui donc alors,

(1) Luc., 2. — (2) Psal., 31.

comme Samuel : *Parlez, Seigneur, parce que votre serviteur écoute* (1).

IV. Vous acquitter du principal devoir que Jésus-Christ attend de vous après la communion, qui est de lui témoigner votre reconnaissance pour le bienfait inestimable que vous venez de recevoir de lui. Car quelle ingratitude ne serait-ce pas, si, rempli de ses dons et de lui même, vous n'en aviez aucun sentiment ? et ne mériteriez-vous pas d'être regardé comme un monstre de la nature, si un amour aussi parfait que le sien ne trouvait dans votre âme aucun retour ? *Ah ! Seigneur, devez-vous lui dire, que ma main droite s'oublie elle-même, si je vous oublie jamais ; et que ma langue demeure attachée à mon palais, si je ne me souviens éternellement de vous* (2). J'ai été un infidèle, j'ai été un lâche, j'ai été un prévaricateur ; mais je ne veux pas être un ingrat ; et puisque le sacrement de votre corps est une véritable Eucharistie, c'est-à-dire un sacrement d'action de grâces, non seulement je veux vous marquer, par toute la suite de ma vie, combien je vous suis redevable de l'avoir reçu ; mais je veux même qu'il me serve pour vous remercier de tous les autres biens que vous m'avez faits et que vous continuez à me faire. Car que vous rendrai-je, ô mon Dieu, pour avoir usé envers moi de tant de miséricorde ; et par où puis-je reconnaître les obligations excessives que je vous ai, les grâces dont vous m'avez comblé, les marques singulières de protection par où vous m'avez distingué, sinon en participant à ce calice mystérieux de votre passion ? M'avez-vous enseigné un autre moyen que celui-là pour répondre avec quelque sorte d'égalité à votre charité infinie ? Si je suis assez heureux pour avoir communié en état de grâce, ne

1) Rom., 2 — 2) Psal., 136.

puis-je pas me consoler dans la pensée que, vous offrant vous-même à vous-même, puisque vous êtes maintenant à moi, je satisfais pleinement à tout ce que je vous dois ?

V. Faire à Jésus-Christ une oblation entière de votre personne, lui protestant qu'après l'avoir reçu dans la communion, vous ne voulez plus vivre que pour lui, afin de vérifier sa parole : *Celui qui mange ma chair vivra pour moi* (1); que vous ne voulez plus avoir de pensées, former de desseins, exécuter d'entreprises, que dans l'ordre de la parfaite soumission que vous lui devez; que vous ne voulez plus employer votre santé, vos forces, les talents de votre esprit, votre autorité, votre crédit, vos biens, enfin tout ce qui dépend de vous, que pour les intérêts de sa gloire : lui assujettissant toutes les puissances de votre âme, en sorte qu'il en soit le maître, et qu'il y règne absolument; et afin que cette oblation ne soit pas vaine et d'une pure spéculation, la réduisant en pratique par l'examen que vous ferez de vous-même : c'est-à-dire que si vous étiez assez malheureux pour avoir quelque attache dans le monde, vous en fassiez le sacrifice à Jésus-Christ dans ce moment-là, en lui disant : Non, Seigneur, après la faveur singulière dont vous venez de m'honorer, je ne souffrirai pas qu'il y ait rien dans moi qui puisse partager mon cœur entre vous et aucun être créé.

VI. Demander à Jésus-Christ, tandis qu'il est encore au milieu de vous, toutes les grâces dont vous avez besoin; le forçant par une aimable et sainte violence à vous les accorder, et lui disant, comme Jacob disait à l'ange : *Non, je ne vous laisserai point aller que vous ne m'ayez donné votre bénédiction* (2). Je ne vous demande

(1) Joan., 6. — (2) Gen., xxxii.

point, Seigneur, lui ajouterez-vous, des grâces temporelles, de la réputation, des honneurs, des prospérités, des richesses : tout cela ne servirait peut-être qu'à me perdre. Je vous demande les grâces de mon salut, un esprit humble et un cœur chrétien ; je vous demande la haine du péché, une horreur éternelle de l'impiété et du libertinage, la crainte de vos jugements, et par dessus tout votre saint amour. Je vous demande la force et la solidité de l'esprit, qui m'est nécessaire pour me préserver de la corruption du monde, pour ne me pas laisser emporter au torrent de la coutume, pour résister à la tentation et au scandale du mauvais exemple, pour me mettre au-dessus du respect humain, pour me défendre du poison de la flatterie, pour n'être pas esclave de l'ambition, pour ne point succomber à l'intérêt, pour éviter les pièges funestes que le démon de la chair me tend de tous côtés, pour conserver, au milieu des dangers auxquels ma condition m'expose, la liberté et la pureté de ma religion ; enfin, pour pouvoir tout à la fois être ce que je suis et ce que votre providence m'a fait naître, et être chrétien. Voilà, mon Dieu, les grâces qui me sont nécessaires. J'ai droit en tout temps de vous les demander ; mais quand vous les demanderai-je avec plus de foi et plus d'assurance de les obtenir, que maintenant que je les possède, vous qui en êtes l'auteur ?

VII. Former de saintes résolutions sur les points particuliers où vous aurez reconnu que Dieu demande de vous quelque changement et quelque réforme de vie : par exemple, sur le défaut le plus notable que vous avez à corriger, sur l'habitude la plus vicieuse que vous devez combattre, sur l'occasion la plus prochaine du péché dont vous voulez sortir. Et afin que ces résolutions soient plus solides, les concevoir en présence de Jésus-Christ, qui, dans le fond de votre

cœur, les ratifie et les accepte, comme si vous lui disiez : Oui, Seigneur, c'est à vous-même que je m'engage ; et je veux bien que vous vous élevez contre moi, si les promesses que je vous fais ne sont sincères et véritables. *J'ai juré, ô mon Dieu, de garder les ordonnances de votre divine loi* (1). J'ai juré d'être plus régulier et plus exact dans mes devoirs de chrétien, d'avoir plus de charité pour mon prochain, de retrancher en moi la liberté que je me donne de parler d'autrui, etc. J'en ai juré, et c'est vous-même que je prends à témoin de ce serment, afin que vous le confirmiez, et que votre sacrement adorable que je viens de recevoir en soit comme le sceau qu'il ne me soit jamais permis de violer, à moins de passer devant vous pour un parjure et pour un anathème.

VIII. Vous exciter à la persévérance chrétienne, qui doit être l'un des principaux fruits de votre communion, en vous demandant à vous-même, comme saint Paul : *Qui est-ce qui pourra désormais me séparer de Jésus-Christ* (2), après m'être uni à lui si étroitement ? Puis vous répondant avec les paroles du même apôtre : *Non, je suis sûr que ni la mort, ni la vie, ni la prospérité, ni l'adversité, ni la grandeur, ni l'abaissement, ni quelque autre créature que ce soit, ne me séparera jamais de lui* (3). Ce n'est point, mon Dieu, par un esprit de présomption que je parle ainsi ; je connais ma misère et mon néant, et je sais que si vous m'abandonniez à moi-même, je retomberais dans l'abîme de tous mes désordres. Mais, uni à vous comme je le suis par votre sacrement, j'ai droit de m'élever au-dessus de moi, et de me promettre que, tout inconstant et tout fragile que je puis être, je persévérerai dans votre amour et dans la possession de votre grâce.

(1) Psal., cxviii. — (2) Rom., viii. — (3) Ibid.

IX. Accomplir réellement, dans la suite de votre vie, ce que vous vous êtes proposé dans la communion, vous comportant de telle sorte qu'après avoir communié, vous puissiez encore dire, comme saint Paul : *Je vis ; mais non, ce n'est plus moi, c'est Jésus-Christ qui vit en moi* (1) ; vous souvenant que le plus grand de tous les scandales, selon le jugement même du monde, est de voir un chrétien qui communie, mais dont la conduite n'en est pas pour cela plus chrétienne ni plus édifiante. Il faut donc, puisque Jésus-Christ vit en vous par la communion, que ce soit lui qui désormais agisse en vous ; c'est-à-dire qui vous fasse penser, agir et parler, et qu'il n'y ait rien dans toute votre conduite qui ne soit digne de lui. Car si après la communion vous viviez, comme auparavant, dans le désordre d'une vie lâche ou libertine ; si vos pensées étaient aussi mondaines, vos paroles dissolues, vos actions aussi déréglées qu'elles étaient avant que vous eussiez communié ; ce que Salvien disait autrefois se vérifierait dans vous à la lettre, savoir, que Jésus-Christ recevrait en vous de la confusion et de la honte, puisqu'il lui serait honteux qu'une langue, par exemple, qui a été sanctifiée par le sacrement de son corps, proférât encore des paroles lascives et impures ; qu'un cœur dont il a fait sa demeure fût encore rempli de mauvais désirs.

X. Remarquer, et, s'il est possible, mettre par écrit, après la communion, certains sentiments plus tendres et plus affectueux dont vous avez été touché à la sainte table : afin que, s'il vous arrive ensuite de tomber dans la sécheresse, ou même dans le relâchement et dans la tiédeur, vous puissiez vous ranimer par le souvenir des choses qui ont fait alors impression sur votre esprit. Car vous profiterez ainsi de l'avis sa-

(1) Gal., II.

litaire de David, conçu dans ces paroles du Psaume :  
*Les saintes pensées* dont votre cœur a été rempli dans  
la communion, étant recueillies et conservées, comme  
autant *de précieuses reliques*, vous feront un *nouveau*  
*jour de fête*, autant de fois que vous y aurez recours et  
que vous les rappellerez.







# TABLE DES MATIÈRES

---

	Pages.
AVERTISSEMENT . . . . .	V
NOTICE SUR BOURDALOUE . . . . .	XI

## LECTURES PRÉPARATOIRES

Première lecture. — De la lecture Spirituelle . . . . .	XV
Deuxième lecture — Instruction pour le temps de l'Avent.	XXVI

### PREMIÈRE PARTIE

#### LECTURE DOMINICALES

Première lecture. — Sur le Jugement dernier. . . . .	3
Deuxième lecture. — Sur le Jugement dernier. . . . .	39
Troisième lecture. — Sur le Scandale . . . . .	78
Quatrième lecture. — Sur le respect Humain. . . . .	119
Cinquième lecture. — Sur la fausse Conscience. . . . .	157
Sixième lecture. — Sur la sévérité Evangélique . . . . .	198
Septième lecture. — Sur la sévérité de la Pénitence. . . . .	236
Huitième lecture. — Sur la Pénitence. . . . .	278

### DEUXIÈME PARTIE

#### LECTURES QUOTIDIENNES

##### DESSEIN GÉNÉRAL

Saint Jean précurseur de Jésus-Christ, et disposant le monde à la venue du Messie. . . . .	319
--	-----

##### PREMIÈRE SEMAINE

Jean-Baptiste annonçant aux peuples Jésus-Christ, et le faisant connaître . . . . .	323
Première lecture. — Sur l'Incarnation Divine. . . . .	324
Deuxième lecture. — Sur la Grâce. . . . .	331
Troisième lecture. — Sur le Baptême . . . . .	339
Quatrième lecture. — Sur le Jugement universel. . . . .	347

	Pages.
Cinquième lecture. — Sur le bonheur du ciel. . . . .	355
Sixième lecture. — Sur la damnation éternelle. . . . .	362

## SECONDE SEMAINE

Jean-Baptiste prêchant la pénitence pour disposer les peuples à la venue de Jésus-Christ. . . . .	370
Première lecture. — Sur le délai de la Pénitence. . . . .	371
Deuxième lecture. — Sur la Pénitence du cœur. . . . .	379
Troisième lecture. — Sur la fausse confiance en la miséricorde de Dieu. . . . .	386
Quatrième lecture. — Sur les fruits de la Pénitence. . . . .	393
Cinquième lecture. — Sur les œuvres satisfactoires. . . . .	399
Sixième lecture. — Sur l'Efficace et la Vertu de la Pénitence. . . . .	406

## TROISIÈME SEMAINE

Jean-Baptiste traçant aux peuples des règles de morale, et condamnant les vices les plus opposés à l'esprit de Jésus-Christ. . . . .	415
Première lecture. — Sur l'Impureté. . . . .	416
Deuxième lecture. — Sur l'Ambition. . . . .	421
Troisième lecture. — Sur l'attachement aux richesses. . . . .	427
Quatrième lecture. — Sur la douceur Chrétienne. . . . .	433
Cinquième lecture. — Sur la Médisance. . . . .	439
Sixième lecture. — Sur l'Aumône. . . . .	447

## QUATRIÈME SEMAINE

Jean-Baptiste perfectionnant les peuples, et les formant aux vertus les plus capables de les unir à Jésus-Christ. . . . .	454
Première lecture. — Sur la Foi. . . . .	455
Deuxième lecture. — Sur la Rédemption des hommes par Jésus-Christ. . . . .	462
Troisième lecture. — Sur la dévotion envers Jésus-Christ. . . . .	469
Quatrième lecture. — Sur la droiture et l'équité Chrétienne. . . . .	477
Cinquième lecture. — Sur la fréquente Confession. . . . .	485
Sixième lecture. — Sur la Communion. . . . .	494



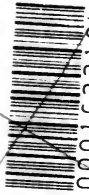
La Bibliothèque  
Université d'Ottawa  
Echéance

The Library  
University of Ottawa  
Date Due

--	--	--



339003



0001633106

BV 40 • B6 1900  
BOURDALETT LOUIS •  
LECTURES SPIRITUELLES

U D 7 OF OTTAWA



COLL	ROW	MODULE	SHELF	BOX	POS	C
333	02	03	01	11	07	5

